Digitized by Google

D. 2.

Ex Libris Joannis Nencini
1874.

Digitized by Google

Digitized by Google

Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

D'OUTRE-TOMBE.

Digitized by Google

IMPRIMERIE DE G. STAPLEAUX.

MÉMOIRES

D'OUTRE-TOMBE

PAR

CHATEAUBRIAND.

TOME SIXIÈME.

BRUXELLES.

MELINE, CANS ET COMPAGNIE.

LIVOURNE. MÊME MAISON. | LEIPZIG. J. P. MELINE.

1850

Digitized by Google

MÉMOIRES

D'OUTRE-TOMBE.

MADAME LA DAUPHINE.

Le chemin de Prague à Carlsbad s'allonge dans les ennuyeuses plaines qu'ensanglanta la guerre de trente ans. En traversant la nuit ces champs de bataille, je m'humilie devant ce Dieu des armées, qui porte le ciel à son bras comme un bouclier. On aperçoit d'assez loin les monticules boisés au pied desquels se trouvent les eaux. Les beaux esprits des médecins de Carlsbad comparent la route au serpent d'Esculape qui, descendant la colline, vient boire à la coupe d'Hygie.

Du haut de la tour de la ville, *Stadtthurm*, tour emmitrée d'un clocher, des gardiens sonnent de la trompe aussitôt qu'ils aperçoivent un voyageur. Je fus salué du son joyeux comme un moribond, et chacun de se dire avec transport dans la vallée :

— Voici un arthritique, voici un hypocondriaque, voici un myope !

Hélas! j'étais mieux que tout cela, j'étais un incurable.

A sept heures du matin, le 31, j'étais installé à *l'Écu d'or,* auberge tenue au bénéfice du comte de Bolzona, très-noble homme ruiné. Logeaient dans cet hôtel le comte et madame la comtesse de Cossé (ils m'avaient devancé), et mon compatriote le général de Trogoff, naguère gouverneur du château de Saint-Cloud, ci-devant né à Landivisiau dans le rayon de la lune de Landernau, et, tout trapu qu'il est, capitaine de grenadiers autrichiens à Prague, pendant la révolution. Il venait de visiter son seigneur banni, successeur de saint Clodoald, moine en son temps à Saint-Cloud. Trogoff, après son pèlerinage, s'en retournait en basse Bretagne. Il emportait un rossignol de Hongrie et un rossignol de Bohême qui ne laissaient dormir personne dans l'hôtel tant ils se plaignaient de la cruauté de Térée. Trogoff les bourrait de cœur de bœuf râpé, sans pouvoir venir à bout de leur douleur.

Et mœstis late loca questibus implet.

Nous nous embrassâmes comme deux Bretons, Trogoff et moi. Le général, court et carré comme un Celte de la Cornouailles, a de la finesse sous l'apparence de la franchise, et du comique dans la manière de conter. Il plaisait assez à madame la Dauphine, et, comme il sait l'allemand, elle se promenait avec lui. Instruite de mon arrivée par madame de Cossé, elle me fit proposer de la voir à neuf heures et demie, ou à midi : à midi j'étais chez elle.

Elle occupait une maison isolée, à l'extrémité du village, sur la rive droite de la Tèple, petite rivière qui se rue de la montagne et traverse Carlsbad dans sa longueur. En montant l'escalier de l'appartement de la princesse, j'étais troublé : j'allais voir, presque pour la première fois, ce modèle

parfait des souffrances humaines, cette Antigone de la chrétienté. Je n'avais pas causé dix minutes dans ma vie avec madame la Dauphine; à peine m'avait-elle adressé dans le cours rapide de ses prospérités deux ou trois paroles; elle s'était toujours montrée embarrassée avec moi. Bien que je n'eusse jamais écrit et parlé d'elle qu'avec une admiration profonde, madame la Dauphine avait dû nécessairement nourrir à mon égard les préjugés de ce troupeau d'antichambre au milieu duquel elle vivait : la famille royale végétait isolée dans cette citadelle de la bêtise et de l'envie, qu'assiégeaient, sans pouvoir y pénétrer, les générations nouvelles.

Un domestique m'ouvrit la porte; j'aperçus madame la Dauphine assise au fond d'un salon sur un sofa, entre deux fenêtres, brodant à la main un morceau de tapisserie. J'entrai si ému que je ne savais pas si je pourrais arriver jusqu'à la princesse.

Elle releva la tête qu'elle tenait baissée tout contre son ouvrage, comme pour cacher elle-même son émotion, et, m'adressant la parole, elle me dit :

— Je suis heureuse de vous voir, M. de Chateaubriand ; le roi m'avait mandé votre arrivée. Vous avez passé la nuit? Vous devez être fatigué.

Je lui présentai respectueusement les lettres de madame la duchesse de Berry; elle les prit, les posa sur le canapé près d'elle, et me dit :

— Asseyez-vous, asseyez-vous.

Puis elle recommença sa broderie avec un mouvement rapide, machinal et convulsif.

Je me taisais; madame la Dauphine gardait le silence : on entendait le piquer de l'aiguille et le tirer de la laine que la princesse passait brusquement dans le canevas, sur lequel je vis tomber quelques pleurs. L'illustre infortunée

les essuya dans ses yeux avec le dos de sa main, et, sans relever la tête, elle me dit :

— Comment se porte ma sœur? Elle est bien malheureuse, bien malheureuse. Je la plains beaucoup, je la plains beaucoup.

Ces mots brefs et répétés cherchaient en vain à nouer une conversation dont les expressions manquaient aux deux interlocuteurs. La rougeur des yeux de la Dauphine, causée par l'habitude des larmes, lui donnait une beauté qui la faisait ressembler à la Vierge du Spasimo.

— Madame, répondis-je enfin, madame la duchesse de Berry est bien malheureuse sans doute ; elle m'a chargé de venir remettre ses enfants sous votre protection pendant sa captivité. C'est un grand soulagement à ses peines de penser que Henri V retrouve dans Votre Majesté une seconde mère.

Pascal a eu raison de mêler la grandeur et la misère de l'homme : qui pourrait croire que madame la Dauphine comptât pour quelque chose ces titres de reine, de majesté, qui lui étaient si naturels et dont elle avait connu la vanité? Eh bien! le mot de *majesté* fut pourtant un mot magique; il rayonna sur le front de la princesse dont il écarta un moment les nuages; ils revinrent bientôt s'y replacer comme un diadème.

— Oh! non, non, M. de Chateaubriand, me dit la princesse en me regardant et cessant son ouvrage, je ne suis pas reine.

— Vous l'êtes, Madame, vous l'êtes par les lois du royaume : monseigneur le Dauphin n'a pu abdiquer que parce qu'il a été roi. La France vous regarde comme sa reine et vous serez la mère de Henri V.

La Dauphine ne disputa plus : cette petite faiblesse, en la rendant à la femme, voilait l'éclat de tant de grandeurs

diverses, leur donnait une sorte de charme et les mettait plus en rapport avec la condition humaine.

Je lus à haute voix ma lettre de créance dans laquelle madame la duchesse de Berry m'expliquait son mariage, m'ordonnait de me rendre à Prague, demandait à conserver son titre de princesse française, et mettait ses enfants sous la garde de sa sœur.

La princesse avait repris sa broderie ; elle me dit après la lecture :

— Madame la duchesse de Berry a raison de compter sur moi. C'est très-bien, M. de Chateaubriand ; très-bien : je plains beaucoup ma belle-sœur, vous le lui direz.

Cette insistance de madame la Dauphine à dire qu'elle plaignait madame la duchesse de Berry, sans aller plus loin, me fit voir combien, au fond, il y avait peu de sympathie entre ces deux âmes. Il me paraissait aussi qu'un mouvement involontaire avait agité le cœur de la sainte. Rivalité de malheur ! La fille de Marie-Antoinette n'avait pourtant rien à craindre dans cette lutte ; la palme lui serait restée.

— Si Madame, repris-je, voulait lire la lettre que madame la duchesse de Berry lui écrit et celle qu'elle adresse à ses enfants, elle y trouverait peut-être de nouveaux éclaircissements. J'espère que Madame me remettra une lettre à porter à Blaye.

Les lettres étaient tracées au citron.

— Je n'entends rien à cela, dit la princesse ; comment allons-nous faire ?

Je proposai le moyen d'un réchaud avec quelques écelisses de bois blanc ; Madame tira la sonnette dont le cordon descendait derrière le sofa. Un valet de chambre vint, reçut les ordres et dressa l'appareil sur le palier, à la porte du salon. Madame se leva et nous allâmes au réchaud.

Nous le mîmes sur une petite table adjoignant la rampe de l'escalier. Je pris une des deux lettres et la présentai parallèlement à la flamme. Madame la Dauphine me regardait et souriait parce que je ne réussissais pas. Elle me dit :

— Donnez, donnez, je vais essayer à mon tour.

Elle passa la lettre au-dessus de la flamme ; la grande écriture ronde de madame la duchesse de Berry parut : même opération pour la seconde lettre. Je félicitai Madame de son succès. Étrange scène : la fille de Louis XVI déchiffrant avec moi, au haut d'un escalier à Carlsbad, les caractères mystérieux que la captive de Blaye envoyait à la captive du Temple !

Nous revînmes nous asseoir dans le salon. La Dauphine lut la lettre qui lui était adressée. Madame la duchesse de Berry remerciait sa sœur de la part qu'elle avait prise à son infortune, lui recommandait ses enfants et plaçait particulièrement son fils sous la tutelle des vertus de sa tante. La lettre aux enfants était quelques mots de tendresse. La duchesse de Berry invitait Henri à se rendre digne de la France.

Madame la Dauphine me dit :

— Ma sœur me rend justice. J'ai bien pris part à ses peines. Elle a dû beaucoup souffrir, beaucoup souffrir. Vous lui direz que j'aurai soin de M. le duc de Bordeaux. Je l'aime bien. Comment l'avez-vous trouvé ? Sa santé est bonne, n'est-ce pas ? Il est fort, quoiqu'un peu nerveux.

Je passai deux heures en tête-à-tête avec Madame, honneur qu'on a rarement obtenu : elle paraissait contente. Ne m'ayant jamais connu que sur des récits ennemis, elle me croyait sans doute un homme violent, bouffi de mon mérite ; elle me savait gré d'avoir figure humaine et d'être un bon garçon. Elle me dit avec cordialité :

Digitized by Google

— Je vais me promener pour le régime des eaux; nous dînerons à trois heures, vous viendrez si vous n'avez pas besoin de vous coucher. Je veux vous voir tant que cela ne vous fatiguera pas.

Je ne sais à quoi je devais mon succès; mais certainement la glace était rompue, la prévention effacée; ces regards, qui s'étaient attachés au Temple sur les yeux de Louis XVI et de Marie-Antoinette, s'étaient reposés avec bienveillance sur un pauvre serviteur.

Toutefois, si j'étais parvenu à mettre la Dauphine à l'aise, je me sentais extrêmement contraint : la peur de dépasser certain niveau m'ôtait jusqu'à cette faculté des choses communes que j'avais auprès de Charles X. Soit que je n'eusse pas le secret de tirer de l'âme de Madame ce qui s'y trouve de sublime, soit que le respect que j'éprouvais fermât le chemin à la communication de la pensée, je sentais une stérilité désolante qui venait de moi.

A trois heures j'étais revenu chez madame la Dauphine. J'y rencontrai madame la comtesse Esterhazy et sa fille, madame d'Agoult, MM. O'Hégerty fils et de Trogoff; ils avaient l'honneur de dîner chez la princesse. La comtesse Esterhazy, jadis belle, est encore bien : elle avait été liée à Rome avec M. le duc de Blacas. On assure qu'elle se mêle de politique et qu'elle instruit M. le prince de Metternich de tout ce qu'elle apprend. Quand, au sortir du Temple, Madame fut envoyée à Vienne, elle rencontra la comtesse Esterhazy qui devint sa compagne. Je remarquais qu'elle écoutait attentivement mes paroles; elle eut le lendemain la naïveté de dire devant moi qu'elle avait passé la nuit à écrire. Elle se disposait à partir pour Prague; une entrevue secrète était fixée dans un lieu convenu avec M. de Blacas; de là elle se rendait à Vienne. Vieux attachements rajeunis par l'espionnage! Quelles affaires, et quels plaisirs! Made-

moiselle Esterhazy n'est pas jolie, elle a l'air spirituel et méchant.

La vicomtesse d'Agoult, aujourd'hui dévote, est une personne importante comme on en trouve dans tous les cabinets des princesses. Elle a poussé sa famille tant qu'elle a pu, en s'adressant à tout le monde, particulièrement à moi : j'ai eu le bonheur de placer ses neveux ; elle en avait autant que feu l'archichancelier Cambacérès.

Le dîner fut si mauvais et si exigu que j'en sortis mourant de faim ; il était servi dans le salon même de madame la Dauphine, car elle n'avait point de salle à manger. Après le repas on enleva la table ; Madame revint s'asseoir sur le sofa, reprit son ouvrage, et nous fîmes cercle autour. Trogoff conta des histoires, Madame les aime. Elle s'occupe particulièrement des femmes. Il fut question de la duchesse de Guiche.

— Ses tresses ne lui vont pas bien, dit la Dauphine, à mon grand étonnement.

De son sofa, Madame voyait à travers la fenêtre ce qui se passait au dehors, elle nommait les promeneurs et les promeneuses. Arrivèrent deux petits chevaux, avec deux jockeys vêtus à l'écossaise ; Madame cessa de travailler, regarda beaucoup et dit :

— C'est madame *** (j'ai oublié le nom) qui va dans la montagne avec ses enfants.

Marie-Thérèse curieuse, sachant les habitudes du voisinage, la princesse des trônes et des échafauds descendue de la hauteur de sa vie au niveau des autres femmes, m'intéressait singulièrement ; je l'observais avec une sorte d'attendrissement philosophique.

A cinq heures, la Dauphine s'alla promener en calèche ; à sept, j'étais revenu à la soirée. Même établissement : Madame sur le sofa, les personnes du dîner et cinq ou six

jeunes et vieilles buveuses d'eau élargissant le cercle. La Dauphine faisait des efforts touchants, mais visibles, pour être gracieuse; elle adressait un mot à chacun. Elle me parla plusieurs fois, en affectant de me nommer pour me faire connaître; mais entre chaque phrase elle retombait dans une distraction. Son aiguille multipliait ses mouvements, son visage se rapprochait de sa broderie; j'apercevais la princesse de profil, et je fus frappé d'une ressemblance sinistre : Madame a pris de l'air de son père; quand je voyais sa tête baissée comme sous le glaive de la douleur, je croyais voir celle de Louis XVI attendant la chute du glaive.

A huit heures et demie la soirée finit; je me couchai accablé de sommeil et de lassitude.

Le vendredi, premier de juin, j'étais debout à cinq heures; à six je me rendis au *Mühlenbad* (bain du moulin) : les buveurs et les buveuses se pressaient autour de la fontaine, se promenaient sous la galerie de bois à colonnes, ou dans le jardin attenant à cette galerie. Madame la Dauphine arriva, vêtue d'une mesquine robe de soie grise; elle portait sur ses épaules un châle usé et sur sa tête un vieux chapeau. Elle avait l'air d'avoir raccommodé ses vêtements, comme sa mère à la Conciergerie. M. O'Hégerty, son écuyer, lui donnait le bras. Elle se mêla à la foule et présenta sa tasse aux femmes qui puisent l'eau de la source. Personne ne faisait attention à madame la comtesse de Marne. Marie-Thérèse, sa grand'mère, bâtit en 1762 la maison dite du Mühlenbad; elle octroya aussi à Carlsbad les cloches qui devaient appeler sa petite-fille au pied de la croix.

Madame étant entrée dans le jardin, je m'avançai vers elle : elle sembla surprise de cette flatterie de courtisan. Je m'étais rarement levé si matin pour les personnes royales,

Digitized by Google

hors peut-être le 13 février 1820, lorsque j'allai chercher le duc de Berry à l'Opéra. La princesse me permit de faire cinq ou six tours de jardin à ses côtés, causa avec bienveillance, me dit qu'elle me recevrait à deux heures et me donnerait une lettre. Je la quittai par discrétion; je déjeunai à la hâte, et j'employai le temps qui me restait à parcourir la vallée.

INCIDENCES.

SOURCES. — EAUX MINÉRALES. — SOUVENIRS HISTORIQUES.

Carlsbad, 1er juin 1833.

Comme Français, je ne trouvais à Carlsbad que des souvenirs pénibles. Cette ville prend son nom de Charles IV, roi de Bohême, qui s'y vint guérir de trois blessures reçues à Crécy, en combattant auprès de son père Jean. Lobkowitz prétend que Jean fut tué par un Écossais : circonstance ignorée des historiens.

Sed cum Gallorum fines et amica tuetur
Arva, Caledonia cuspide fossus obit.

« Tandis qu'il défend les confins des Gaules et les champs amis, il meurt percé d'une lance calédonienne. »

Le poëte n'aurait-il pas mis *Caledonia* pour la quantité?

Digitized by Google

En 1346, Édouard était en guerre avec Robert Bruce, et les Écossais étaient alliés de Philippe.

La mort de Jean de Bohême l'Aveugle, à Crécy, est une des aventures les plus héroïques et les plus touchantes de la chevalerie. Jean voulait aller au secours de son fils Charles; il dit à ses compagnons :

« Seigneurs, vous êtes mes amis : je vous requiers que vous me meniez si avant que je puisse férir un coup d'espée; ils répondirent que volontiers ils le feroient... Le roi de Bohême alla si avant, qu'il férit un coup de son espée, voire plus de quatre, et recombattit moult vigoureusement, et aussi firent ceux de sa compagnie ; et si avant s'y boutèrent sur les Anglois, que tous y demourèrent et furent le lendemain trouvés sur la place autour de leur seigneur, et tous leurs chevaux liés ensemble. »

On ne sait guère que Jean de Bohême était enterré à Montargis, dans l'église des Dominicains, et qu'on lisait sur sa tombe ce reste d'une inscription effacée :

« Il trépassa à la tête de ses gens, ensemblement les « recommandant à Dieu le Père. Priez Dieu pour ce doux « roi. »

Puisse ce souvenir d'un Français expier l'ingratitude de la France, lorsqu'aux jours de nos nouvelles calamités nous épouvantâmes le ciel par nos sacriléges et jetâmes hors de sa tombe un prince mort pour nous aux jours de nos anciens malheurs!

A Carlsbad, les chroniques racontent que Charles IV, fils du roi Jean, étant à la chasse, un de ses chiens s'élançant après un cerf tomba du haut d'une colline dans un bassin d'eau bouillante. Ses hurlements firent accourir les chasseurs, et la source du *Sprudel* fut découverte. Un pour-

ceau qui s'échauda dans les eaux de Tœplitz les indiqua à des pâtres.

Telles sont les traditions germaniques. J'ai passé à Corinthe; les débris du temple des courtisanes étaient dispersés sur les cendres de Glycère, mais la fontaine Pirène, née des pleurs d'une nymphe, coulait encore parmi les lauriers-roses où volait, au temps des Muses, le cheval Pégase. La vague d'un port sans vaisseaux baignait des colonnes tombées dont le chapiteau trempait dans la mer, comme la tête de jeunes filles noyées étendues sur le sable; le myrte avait poussé dans leur chevelure et remplaçait la feuille d'acanthe : voilà les traditions de la Grèce.

On compte à Carlsbad huit fontaines; la plus célèbre est le *Sprudel,* découverte par le limier. Cette fontaine émerge de terre entre l'église et la Tèple avec un bruit creux et une vapeur blanche; elle saute par bonds irréguliers à six ou sept pieds de haut. Les sources de l'Islande sont seules supérieures au *Sprudel,* mais nul ne vient chercher la santé dans les déserts de l'Hécla où la vie expire; où le jour de l'été, sortant du jour, n'a ni couchant ni aurore; où la nuit de l'hiver, renaissant de la nuit, est sans aube et sans crépuscule.

L'eau du *Sprudel* cuit les œufs et sert à laver la vaisselle; ce beau phénomène est entré au service des ménagères de Carlsbad : image du génie qui se dégrade en prêtant sa puissance à des œuvres viles.

M. Alexandre Dumas a fait une traduction libre de l'ode latine de Lobkowitz sur le *Sprudel.*

Fons heliconianum, etc.
Fontaine consacrée aux hymnes du poëte,
Quel est donc le foyer de ta chaleur secrète?
D'où vient ton lit brûlant et de soufre et de chaux?

La flamme dont l'Etna n'embrase plus les nues
S'ouvre-t-elle vers toi des routes inconnues,
Ou, voisine du Styx, fait-il bouillir tes eaux?

Carlsbad est le rendez-vous ordinaire des souverains ; ils devraient bien s'y guérir de la couronne pour eux et pour nous.

On publie une liste quotidienne des visiteurs du *Sprudel :* sur les anciens rôles on lit les noms des poëtes et des hommes de lettres les plus éclairés du Nord, Gurowsky, Dunker, Weisse, Herder, Gœthe; j'aurais voulu y trouver celui de Schiller, objet de ma préférence. Dans la feuille du jour, parmi la foule des arrivants obscurs, on remarque le nom de la COMTESSE DE MARNE ; il est seulement imprimé en petites capitales.

En 1830, au moment même de la chute de la famille royale à Saint-Cloud, la veuve et les filles de Christophe prenaient les eaux de Carlsbad. Leurs Majestés Haïtiennes se sont retirées en Toscane auprès des majestés napoléoniennes. La plus jeune fille du roi Christophe, très-instruite et fort jolie, est morte à Pise : sa beauté d'ébène repose libre sous les portiques du *Campo-Santo,* loin du champ des cannes et des mangliers à l'ombre desquels elle était née esclave.

On a vu à Carlsbad, en 1826, une Anglaise de Calcutta passée du figuier banian à l'olivier de Bohême, du soleil du Gange à celui de la Tèple ; elle s'éteignait comme un rayon du ciel indien égaré dans le froid et la nuit. Le spectacle des cimetières, dans les lieux consacrés à la santé, est mélancolique : là sommeillent de jeunes femmes étrangères les unes aux autres : sur leurs tombeaux sont gravés le nombre de leurs jours et l'indication de leur patrie : on croit parcourir une serre où l'on cultive des fleurs de tous

les climats et dont les noms sont écrits sur une étiquette au pied de ces fleurs.

La loi indigène est venue au-devant des besoins de la mort exotique; prévoyant le décès des voyageurs loin de leur pays, elle a permis d'avance les exhumations. J'aurais donc pu dormir dans le cimetière de Saint-André une dizaine d'années, et rien n'aurait entravé les dispositions testamentaires de ces *Mémoires*. Si madame la Dauphine décédait ici, les lois françaises permettraient-elles le retour de ses cendres? Ce serait un point délicat de controverse entre les sorboniqueurs de la doctrine et les casuistes de proscription.

Les eaux de Carlsbad sont, assure-t-on, bonnes pour le foie et mauvaises pour les dents. Quant au foie, je n'en sais rien, mais il y a beaucoup d'édentés à Carlsbad; les années plus que les eaux sont peut-être coupables du fait : le temps est un insigne menteur et un grand arracheur de dents.

Ne vous semble-t-il pas que je recommence *le chef-d'œuvre d'un inconnu?* Un mot me mène à un autre; je m'en vais en Islande et aux Indes.

Voici les Apennins et voici le Caucase.

Et pourtant je ne suis pas encore sorti de la vallée de la Tèple.

SUITE DES INCIDENCES.

VALLÉE DE LA TÈPLE. — SA FLORE.

Pour voir d'un coup d'œil la vallée de la Tèple, je gravis une colline, à travers un bois de pins : les colonnes perpendiculaires de ces arbres formaient un angle aigu avec le sol incliné; les uns avaient leurs cimes, les deux tiers, la moitié, le quart de leur tronc, où les autres avaient leur pied.

J'aimerai toujours les bois : la Flore de Carlsbad, dont le souffle avait brodé les gazons sous mes pas, me paraissait charmante; je retrouvais la laîche digitée, la belladone vulgaire, la salicaire commune, le millepertuis, le muguet vivace, le saule cendré : doux sujets de mes premières anthologies.

Voilà que ma jeunesse vient suspendre ses réminiscences aux tiges de ces plantes que je reconnais en passant. Vous souvenez-vous de mes études botaniques chez les Siminoles, de mes œnothères, de mes nymphæas dont je parais mes Floridiennes, des guirlandes de clématite dont elles enlaçaient la tortue, de notre sommeil dans l'île au bord du lac, de la pluie de roses du magnolia qui tombait sur nos têtes? Je n'ose calculer l'âge qu'aurait à présent ma volage *fille peinte;* que cueillerais-je aujourd'hui sur son front? Les rides qui sont sur le mien. Elle dort sans doute à l'éternité sous les racines d'une cyprière à l'Alabama; et moi qui porte en ma mémoire ces souvenirs lointains, solitaires,

ignorés, je vis! Je suis en Bohême, non pas avec Atala et Céluta, mais auprès de madame la Dauphine qui va me donner une lettre pour madame la duchesse de Berry.

DERNIÈRE CONVERSATION AVEC LA DAUPHINE. — DÉPART.

A une heure, j'étais aux ordres de madame la Dauphine.

— Vous voulez partir aujourd'hui, M. de Chateaubriand?

— Si Votre Majesté le permet. Je tâcherai de retrouver en France madame de Berry; autrement je serais obligé de faire le voyage de Sicile, et Son Altesse Royale serait trop longtemps privée de la réponse qu'elle attend.

— Voilà un billet pour elle. J'ai évité de prononcer votre nom pour ne pas vous compromettre en cas d'événement. Lisez...

Je lus le billet; il était tout entier de la main de madame la Dauphine : je l'ai copié exactement.

Carlsbad, ce 31 mai 1833.

« J'ai éprouvé une vraie satisfaction, ma chère sœur, à recevoir enfin directement de vos nouvelles. Je vous plains de toute mon âme. Comptez toujours sur mon intérêt constant pour vous, et surtout pour vos chers enfants, qui me sont plus précieux que jamais. Mon existence, tant qu'elle durera, leur sera consacrée. Je n'ai pas encore pu faire vos commissions à notre famille, ma santé ayant exigé que je

vinsse ici prendre les eaux. Mais je m'en acquitterai aussitôt mon retour près d'elle, et croyez que nous n'aurons, eux et moi, jamais que les mêmes sentiments sur tout.

« Adieu, ma chère sœur, je vous plains du fond de mon cœur, et vous embrasse tendrement.

« M. T. »

Je fus frappé de la réserve de ce billet : quelques expressions vagues d'attachement couvraient mal la sécheresse du fond. J'en fis la remarque respectueuse, et plaidai de nouveau la cause de l'infortunée prisonnière. Madame me répondit que le roi en déciderait. Elle me promit de s'intéresser à sa sœur ; mais il n'y avait rien de cordial ni dans la voix ni dans le ton de la Dauphine ; on y sentait plutôt une irritation contenue. La partie me sembla perdue quant à la personne de ma cliente. Je me rabattis sur Henri V. Je crus devoir à la princesse la sincérité dont j'avais toujours usé à mes risques et périls pour éclairer les Bourbons ; je lui parlai sans détour et sans flatterie de l'éducation de M. le duc de Bordeaux.

— Je sais que Madame a lu avec bienveillance une brochure à la fin de laquelle j'exprimais quelques idées relatives à l'éducation de Henri V. Je crains que les entours de l'enfant ne nuisent à sa cause : MM. de Damas, de Blacas et Latil ne sont pas populaires.

Madame en convint ; elle abandonna même tout à fait M. de Damas, en disant deux ou trois mots à l'honneur de son courage, de sa probité et de sa religion.

— Au mois de septembre, Henri V sera majeur : Madame ne pense-t-elle pas qu'il serait utile de former auprès de lui un conseil dans lequel on ferait entrer des hommes que la France regarde avec moins de prévention ?

— M. de Chateaubriand, en multipliant les conseillers,

on multiplie les avis ; et puis, qui proposeriez-vous au choix du roi ?

— M. de Villèle.

Madame, qui brodait, arrêta son aiguille, me regarda avec étonnement, et m'étonna à mon tour par une critique assez judicieuse du caractère et de l'esprit de M. de Villèle. Elle ne le considérait que comme un administrateur habile.

— Madame est trop sévère, lui dis-je : M. de Villèle est un homme d'ordre, de comptabilité, de modération, de sang-froid, et dont les ressources sont infinies ; s'il n'avait eu l'ambition d'occuper la première place, pour laquelle il n'est pas suffisant, c'eût été un ministre à garder éternellement dans le conseil du roi ; on ne le remplacera jamais. Sa présence auprès de Henri V serait du meilleur effet.

— Je croyais que vous n'aimiez pas M. de Villèle ?

— Je me mépriserais si, après la chute du trône, je continuais de nourrir le sentiment de quelque mesquine rivalité. Nos divisions royalistes ont déjà fait trop de mal ; je les abjure de grand cœur, et suis prêt à demander pardon à ceux qui m'ont offensé. Je supplie Votre Majesté de croire que ce n'est là ni l'étalage d'une fausse générosité, ni une pierre posée en prévision d'une future fortune. Que pourrais-je demander à Charles X dans l'exil ? Si la restauration arrivait, ne serais-je pas au fond de ma tombe ?

Madame me regarda avec affabilité ; elle eut la bonté de me louer par ces seuls mots :

— C'est très-bien, M. de Chateaubriand !

Elle semblait toujours surprise de trouver un *Chateaubriand* si différent de celui qu'on lui avait peint.

— Il est une autre personne, Madame, qu'on pourrait appeler, repris-je : mon noble ami, M. Lainé. Nous étions trois hommes en France qui ne devions jamais prêter ser-

ment à Philippe; moi, M. Lainé et M. Royer-Collard. En dehors du gouvernement et dans des positions diverses, nous aurions formé un triumvirat de quelque valeur. M. Lainé a prêté serment par faiblesse, M. Royer-Collard par orgueil; le premier en mourra, le second en vivra, parce qu'il vit de tout ce qu'il fait, ne pouvant rien faire qui ne soit admirable.

— Vous avez été content de M. le duc de Bordeaux?

— Je l'ai trouvé charmant. On assure que Votre Majesté le gâte un peu.

— Oh! non, non. Sa santé, en avez-vous été content?

— Il m'a semblé se porter à merveille; il est délicat et un peu pâle.

— Il a souvent de belles couleurs; mais il est nerveux. M. le Dauphin est fort estimé dans l'armée, n'est-ce pas? fort estimé? On se souvient de lui, n'est-ce pas?

Cette brusque question, sans liaison avec ce que nous venions de dire, me dévoila une plaie secrète que les journées de Saint-Cloud et de Rambouillet avaient laissée dans le cœur de la Dauphine. Elle ramenait le nom de son mari pour se rassurer; je courus au-devant de la pensée de la princesse et de l'épouse; j'affirmai, avec raison, que l'armée se souvenait toujours de l'impartialité, des vertus, du courage de son généralissime.

Voyant l'heure de la promenade arriver :

— Votre Majesté n'a plus d'ordres à me donner? Je crains d'être importun.

— Dites à vos amis combien j'aime la France; qu'ils sachent bien que je suis Française. Je vous charge particulièrement de dire cela; vous me ferez plaisir de le dire : je regrette bien la France, je regrette beaucoup la France.

— Ah! Madame, que vous a donc fait cette France?

Digitized by Google

Vous qui avez tant souffert, comment avez-vous encore le *mal du pays?*

— Non, non, M. de Chateaubriand, ne l'oubliez pas; dites-leur bien à tous que je suis Française, que je suis Française.

Madame me quitta; je fus obligé de m'arrêter dans l'escalier avant de sortir; je n'aurais pas osé me montrer dans la rue; mes pleurs mouillent encore ma paupière en retraçant cette scène.

Rentré à mon auberge, je repris mon habit de voyage. Tandis qu'on apprêtait la voiture, Trogoff bavardait; il me redisait que madame la Dauphine était très-contente de moi, qu'elle ne s'en cachait pas, qu'elle le racontait à qui voulait l'entendre.

— C'est une chose immense que votre voyage! criait Trogoff tâchant de dominer la voix de ses deux rossignols. Vous verrez les suites de cela!

Je ne croyais à aucune suite.

J'avais raison; on attendait le soir même M. le duc de Bordeaux. Bien que tout le monde connût son arrivée, on m'en avait fait mystère. Je me donnai garde de me montrer instruit du secret.

A six heures du soir, je roulais vers Paris. Quelle que soit l'immensité de l'infortune à Prague, la petitesse de la vie de prince réduite à elle-même est désagréable à avaler; pour en boire la dernière goutte, il faut avoir brûlé son palais et s'être enivré d'une foi ardente. Hélas! nouveau Symmaque, je pleure l'abandon des autels; je lève les mains vers le Capitole; j'invoque la majesté de Rome! Mais si le dieu était devenu de bois et que Rome ne se ranimât plus dans sa poussière?

JOURNAL DE CARLSBAD A PARIS.

1er juin au soir, 1833.

CYNTHIE. — ÉGRA. — WALLENSTEIN.

Le chemin de Carlsbad jusqu'à Ellbogen, le long de l'Égra, est agréable. Le château de cette petite ville est du XIIe siècle et placé en sentinelle sur un rocher, à l'entrée d'une gorge de vallée. Le pied du rocher, couvert d'arbres, s'enveloppe d'un pli de l'Égra : de là le nom de la ville et du château, *Ellbogen* (le coude). Le donjon rougissait du dernier rayon du soleil, lorsque je l'aperçus du grand chemin. Au-dessus des montagnes et des bois penchait la colonne torse de la fumée d'une fonderie.

Je partis à neuf heures et demie du relais de Zwoda. Je suivais la route où passa Vauvenargues dans la retraite de Prague; ce jeune homme à qui Voltaire, dans l'éloge funèbre des officiers morts en 1741, adresse ces paroles : « Tu n'es plus, ô douce espérance du reste de mes jours! je t'ai toujours vu le plus infortuné des hommes et le plus tranquille. »

Du fond de ma calèche, je regardais se lever les étoiles.

N'ayez pas peur, Cynthie; ce n'est que la susurration des roseaux inclinés par notre passage dans leur forêt mobile. J'ai un poignard pour les jaloux et du sang pour toi. Que ce tombeau ne vous cause aucune épouvante : c'est celui d'une femme jadis aimée comme vous : Cecilia Metella reposait ici.

Qu'elle est admirable, cette nuit, dans la campagne romaine! La lune se lève derrière la Sabine pour regarder la mer; elle fait sortir des ténèbres diaphanes les sommets cendrés de bleu d'Albano, les lignes plus lointaines et moins gravées du Soracte. Le long canal des vieux aqueducs laisse échapper quelques globules de son onde à travers les mousses, les ancolies, les giroflées, et joint les montagnes aux murailles de la ville. Plantés les uns sur les autres, les portiques aériens, en découpant le ciel, promènent dans les airs le torrent des âges et le cours des ruisseaux. Législatrice du monde, Rome, assise sur la pierre de son sépulcre, avec sa robe de siècles, projette le dessin irrégulier de sa grande figure dans la solitude lactée.

Asseyons-nous : ce pin, comme le chevrier des Abruzzes, déploie son ombrelle parmi des ruines. La lune neige sa lumière sur la couronne gothique de la tour du tombeau de Metella et sur les festons de marbre enchaînés aux cornes des bucranes; pompe élégante qui nous invite à jouir de la vie, sitôt écoulée.

Écoutez! la nymphe Égérie chante au bord de sa fontaine; le rossignol se fait entendre dans la vigne de l'hypogée des Scipions; la brise alanguie de la Syrie nous apporte indolemment la senteur des tubéreuses sauvages. Le palmier de la villa abandonnée se balance à demi noyé dans l'améthyste et l'azur des clartés phébéennes. Mais toi, pâlie par les reflets de la candeur de Diane, ô Cynthie, tu es mille fois plus gracieuse que ce palmier. Les mânes de Délie, de Lalagé, de Lydie, de Lesbie, posées sur des corniches ébréchées, balbutient autour de toi des paroles mystérieuses. Tes regards se croisent avec ceux des étoiles et se mêlent à leurs rayons.

Mais, Cynthie, il n'y a de vrai que le bonheur dont tu peux jouir. Ces constellations si brillantes sur ta tête ne

s'harmonisent à tes félicités que par l'illusion d'une perspective trompeuse. Jeune Italienne, le temps fuit! sur ces tapis de fleurs tes compagnes ont déjà passé.

Une vapeur se déroule, monte et enveloppe l'œil de la nuit d'une rétine argentée; le pélican crie et retourne aux grèves; la bécasse s'abat dans les prêles des sources diamantées; la cloche résonne sous la coupole de Saint-Pierre; le plain-chant nocturne, voix du moyen âge, attriste le monastère isolé de Sainte-Croix; le moine psalmodie à genoux les laudes, sur les colonnes calcinées de Saint-Paul; des vestales se prosternent sur la dalle glacée qui ferme leurs cryptes; le *pifferaro* souffle sa complainte de minuit devant la madone solitaire, à la porte condamnée d'une catacombe. Heure de la mélancolie, la religion s'éveille et l'amour s'endort!

Cynthie, ta voix s'affaiblit : il expire sur tes lèvres, le refrain que t'apprit le pêcheur napolitain dans sa barque vélivole, ou le rameur vénitien dans sa gondole légère. Va aux défaillances de ton repos; je protégerai ton sommeil. La nuit dont tes paupières couvrent tes yeux dispute de suavité avec celle que l'Italie, assoupie et parfumée, verse sur ton front. Quand le hennissement de nos chevaux se fera entendre dans la campagne, quand l'étoile du matin annoncera l'aube, le berger de Frascati descendra avec ses chèvres, et moi je cesserai de te bercer de ma chanson à demi-voix soupirée :

« Un faisceau de jasmins et de narcisses, une Hébé d'albâtre, récemment sortie de la cavée d'une fouille, ou tombée du fronton d'un temple, gît sur ce lit d'anémones : non, Muse, vous vous trompez. Le jasmin, l'Hébé d'albâtre, est une magicienne de Rome, née il y a seize mois de mai et la moitié d'un printemps, au son de sa lyre, au lever de l'aurore, dans un champ de roses de Pæstum.

« Vent des orangers de Palerme qui soufflez sur l'île de Circé; brise qui passez au tombeau du Tasse, qui caressez les nymphes et les amours de la Farnésine; vous qui vous jouez au Vatican parmi les Vierges de Raphaël, les statues des Muses, vous qui mouillez vos ailes aux cascatelles de Tivoli; génies des arts, qui vivez de chefs-d'œuvre et voltigez avec les souvenirs, venez : à vous seuls je permets d'inspirer le sommeil de Cynthie.

« Et vous, filles majestueuses de Pythagore, Parques à la robe de lin, sœurs inévitables assises à l'essieu des sphères, tournez le fil de la destinée de Cynthie sur des fuseaux d'or : faites-les descendre de vos doigts et remonter à votre main avec une ineffable harmonie; immortelles filandières, ouvrez la porte d'ivoire à ces songes qui reposent sur un sein de femme sans l'oppresser. Je te chanterai, ô canéphore des solennités romaines, jeune Charite nourrie d'ambroisie au giron de Vénus, sourire envoyé de l'Orient pour glisser sur ma vie, violette oubliée au jardin d'Horace.

. . . . . .

« *Mein Herr! dix kreutzers bour la parrière.* »

Peste soit de toi avec tes cruches! J'avais changé de ciel! j'étais si en train! la muse ne reviendra pas! Ce maudit Égra, où nous arrivons, est la cause de mon malheur.

Les nuits sont funestes à Égra. Schiller nous montre Wallenstein trahi par ses complices, s'avançant vers la fenêtre d'une salle de la forteresse d'Égra :

« Le ciel est orageux et troublé, dit-il, le vent agite l'étendard placé sur la tour; les nuages passent rapidement sur le croissant de la lune qui jette à travers la nuit une lumière vacillante et incertaine. »

Wallenstein, au moment d'être assassiné, s'attendrit sur la mort de Max Piccolomini, aimé de Thécla :

« La fleur de ma vie a disparu; il était près de moi

comme l'image de ma jeunesse. Il changeait pour moi la réalité en un beau songe. »

Wallenstein se retire au lieu de son repos :

« La nuit est avancée; on n'entend plus de mouvement dans le château : allons! que l'on m'éclaire; ayez soin qu'on ne me réveille pas trop tard; je pense que je vais dormir longtemps, car les épreuves de ce jour ont été rudes. »

Le poignard des meurtriers arrache Wallenstein aux rêves de l'ambition, comme la voix du préposé à la barrière a mis fin à mon rêve d'amour. Et Schiller, et Benjamin Constant (qui fit preuve d'un talent nouveau en imitant le tragique allemand), sont allés rejoindre Wallenstein, tandis que je rappelle aux portes d'Égra leur triple renommée.

---

2 juin 1833.

WEISSENSTADT. — LA VOYAGEUSE. — BERNECK ET SOUVENIRS. — BAIREUTH. — VOLTAIRE. — HOHLFELD. — ÉGLISE. — LA PETITE FILLE A LA HOTTE. — L'HÔTELIER ET SA SERVANTE.

Je traverse Égra, et samedi, 2 juin, à la pointe du jour, j'entre en Bavière : une grande fille rousse, nu-pieds, tête nue, vient m'ouvrir la barrière, comme l'Autriche en personne. Le froid continue; l'herbe des fossés est couverte d'une gelée blanche; des renards mouillés sortent des aveinières; des nues grises, échancrées, à grande envergure, sont croisées dans le ciel comme des ailes d'aigle.

J'arrive à Weissenstadt à neuf heures du matin, au même moment une espèce de voiturin emportait une jeune femme coiffée en cheveux; elle avait bien l'air d'être ce que probablement elle était : joie, courte fortune d'amour, puis l'hôpital et la fosse commune. Plaisir errant, que le ciel ne soit pas trop sévère à tes tréteaux ! il y a dans ce monde tant d'acteurs plus mauvais que toi.

Avant de pénétrer dans le village, j'ai traversé des *wastes* : ce mot s'est trouvé au bout de mon crayon; il appartenait à notre ancienne langue franque : il peint mieux l'aspect d'un pays désolé que le mot *lande* qui signifie *terre*.

Je sais encore la chanson qu'on chantait le soir en traversant les landes :

C'est le chevalier des Landes :
Malheureux chevalier !
Quand il fut dans la lande,
A ouï les sings sonner.

Après Weissenstadt vient Berneck. En sortant de Berneck, le chemin est bordé de peupliers, dont l'avenue tournoyante m'inspirait je ne sais quel sentiment mêlé de plaisir et de tristesse. En fouillant dans ma mémoire, j'ai trouvé qu'ils ressemblaient aux peupliers dont le grand chemin était aligné autrefois du côté de Paris, à l'entrée de Villeneuve-sur-Yonne. Madame de Beaumont n'est plus; M. Joubert n'est plus; les peupliers sont abattus, et, après la quatrième chute de la monarchie, je passe au pied des peupliers de Berneck. « Donnez-moi, dit saint Augustin, un homme qui aime, et il comprendra ce que je dis. »

La jeunesse se rit de ces mécomptes; elle est charmante, heureuse; en vain vous lui annoncez le moment où elle en sera à de pareilles amertumes; elle vous choque de son aile

légère et s'envole aux plaisirs : elle a raison, si elle meurt avec eux.

Voici Baireuth, réminiscence d'une autre sorte. Cette ville est située au milieu d'une plaine creuse mélangée de céréales et d'herbages : les rues en sont larges, les maisons basses, la population faible. Du temps de Voltaire et de Frédéric II, la margrave de Baireuth était célèbre : sa mort inspira au chantre de Ferney la seule ode où il ait montré quelque talent lyrique :

Tu ne chanteras plus, solitaire Sylvandre,
Dans ce palais des arts où les sons de ta voix
Contre les préjugés osaient se faire entendre,
Et de l'humanité faisaient parler les droits.

Le poëte se loue ici justement, si ce n'est qu'il n'y avait rien de moins solitaire au monde que Voltaire-Sylvandre. Le poëte ajoute en s'adressant à la margrave :

Des tranquilles hauteurs de la philosophie,
Ta pitié contemplait, avec des yeux sereins,
Les fantômes changeants du songe de la vie,
Tant de rêves détruits, tant de projets si vains.

Du haut d'un palais il est aisé de contempler avec des yeux sereins les pauvres diables qui passent dans la rue, mais ces vers n'en sont pas moins d'une raison puissante... Qui les sentirait mieux que moi? J'ai vu défiler tant de fantômes à travers le songe de la vie! Dans ce moment même, ne viens-je pas de contempler les trois larves royales du château de Prague, et la fille de Marie-Antoinette à Carlsbad? En 1733, il y a juste un siècle, de quoi s'occupait-on ici? Avait-on la moindre idée de ce qui est aujourd'hui? Lorsque Frédéric se mariait en 1733, sous la rude

tutelle de son père, avait-il vu dans Mathieu Laensberg M. de Tournon intendant de Baireuth, et quittant cette intendance pour la *préfecture* de Rome? En 1933, le voyageur, passant en Franconie, demandera à mon ombre si j'aurais pu deviner les faits dont il sera le témoin.

Tandis que je déjeunais, j'ai lu des leçons qu'une dame allemande, jeune et jolie nécessairement, écrivait sous la dictée d'un maître :

« Celui *qu'il* est content est riche. Vous et *je* nous avons peu d'argent; mais nous sommes *content*. Nous sommes *ainci* à mon avis plus riches que tel qui a *un* tonne d'or, et il est. »

C'est vrai, mademoiselle, *vous* et *je* avons peu d'argent; vous êtes contente, à ce qu'il paraît, et vous vous moquez d'une tonne d'or; mais si par hasard je n'étais pas content, moi, vous conviendrez qu'une tonne d'or pourrait m'être assez agréable.

Au sortir de Baireuth, on monte. De minces pins élagués me représentaient les colonnes de la mosquée du Caire ou de la cathédrale de Cordoue, mais rapetissées et noircies, comme un paysage reproduit dans la chambre obscure. Le chemin continue de coteaux en coteaux et de vallées en vallées; les coteaux larges avec un toupet de bois au front, les vallées étroites et vertes, mais peu arrosées. Dans le point le plus bas de ces vallées, on aperçoit un hameau indiqué par le campanile d'une petite église. Toute la civilisation chrétienne s'est formée de la sorte : le missionnaire, devenu curé, s'est arrêté; les barbares se sont cantonnés autour de lui, comme les troupeaux se rassemblent autour du berger. Jadis ces réduits écartés m'auraient fait rêver de plus d'une espèce de songe; aujourd'hui je ne rêve rien, et ne suis bien nulle part.

Baptiste, souffrant d'un excès de fatigue, m'a contraint

de m'arrêter à Hohlfeld. Tandis qu'on apprêtait le souper, je suis monté au rocher qui domine une partie du village. Sur ce rocher s'allonge un beffroi carré; des martinets criaient en rasant le toit et les faces du donjon. Depuis mon enfance à Combourg, cette scène composée de quelques oiseaux et d'une vieille tour ne s'était pas reproduite; j'en eus le cœur tout serré. Je descendis à l'église sur un terrain pendant à l'ouest; elle était ceinte de son cimetière délaissé des nouveaux défunts. Les anciens morts y ont seulement tracé leurs sillons; preuve qu'ils ont labouré leur champ. Le soleil couchant, pâle et noyé à l'horizon d'une sapinière, éclairait le solitaire asile où nul autre homme que moi n'était debout. Quand serai-je couché à mon tour? Êtres de néant et de ténèbres, notre impuissance et notre puissance sont fortement caractérisées : nous ne pouvons nous procurer à volonté ni la lumière ni la vie; mais la nature, en nous donnant des paupières et une main, a mis à notre disposition la nuit et la mort.

Entré dans l'église, dont la porte entre-bâillait, je me suis agenouillé avec l'intention de dire un *Pater* et un *Ave* pour le repos de l'âme de ma mère : servitudes d'immortalité imposées aux âmes chrétiennes dans leur mutuelle tendresse. Voilà que j'ai cru entendre le guichet d'un confessionnal s'ouvrir; je me suis figuré que la Mort, au lieu d'un prêtre, allait apparaître à la grille de la pénitence. Au moment même le sonneur de cloches est venu fermer la porte de l'église, je n'ai eu que le temps de sortir.

En retournant à l'auberge, j'ai rencontré une petite hotteuse : elle avait les jambes et les pieds nus; sa jupe était courte, son corset déchiré; elle marchait courbée et les bras croisés. Nous montions ensemble un chemin escarpé; elle tournait un peu de mon côté son visage hâlé : sa jolie tête échevelée se collait contre sa hotte. Ses yeux étaient noirs,

sa bouche s'entr'ouvrait pour respirer : on voyait que, sous ses épaules chargées, son jeune sein n'avait encore senti que le poids de la dépouille des vergers. Elle donnait envie de lui dire des roses : ῥόδα μ' εἴρηκας. (Aristophane.)

Je me mis à tirer l'horoscope de l'adolescente vendangeuse. Vieillira-t-elle au pressoir, mère de famille obscure et heureuse? Sera-t-elle emmenée dans les camps par un caporal? Deviendra-t-elle la proie de quelque don Juan? La villageoise enlevée aime son ravisseur autant d'étonnement que d'amour; il la transporte dans un palais de marbre sur le détroit de Messine, sous un palmier au bord d'une source, en face de la mer qui déploie ses flots d'azur et de l'Etna qui jette des flammes.

J'en étais là de mon histoire, lorsque ma compagne, tournant à gauche sur une grande place, s'est dirigée vers quelques habitations isolées. Au moment de disparaître, elle s'est arrêtée ; elle a jeté un dernier regard sur l'étranger; puis, inclinant la tête pour passer avec sa hotte sous une porte abaissée, elle est entrée dans une chaumière, comme un petit chat sauvage se glisse dans une grange parmi des gerbes. Allons retrouver dans sa prison Son Altesse Royale madame la duchesse de Berry.

Je la suivis, mais je pleurai
De ne pouvoir plus suivre qu'elle.

Mon hôte de Hohlfeld est un singulier homme : lui et sa servante sont aubergistes à leur corps défendant; ils ont horreur des voyageurs. Quand ils découvrent de loin une voiture, ils se vont cacher en maudissant ces vagabonds qui n'ont rien à faire et courent les grands chemins, ces fainéants qui dérangent un honnête cabaretier et l'empêchent de boire le vin qu'il est obligé de leur vendre. La

vieille voit bien que son maître se ruine ; mais elle attend pour lui un coup de la Providence ; comme Sancho elle dira : « Monsieur, acceptez ce beau royaume de Micomicon, qui vous tombe du ciel dans la main. »

Une fois le premier mouvement d'humeur passé, le couple, flottant entre deux vins, fait bonne mine. La chambrière écorche un peu le français, vous bigle ferme, et a l'air de vous dire : « J'ai vu d'autres godelureaux que vous dans les armées de Napoléon ! » Elle sentait la pipe et l'eau-de-vie comme la gloire au bivac ; elle me jetait une œillade agaçante et maligne : qu'il est doux d'être aimé au moment même où l'on n'avait plus d'espérance de l'être ! Mais, Javotte, vous venez trop tard à mes *tentations cassées et mortifiées*, comme parlait un ancien Français ; mon arrêt est prononcé : « Vieillard harmonieux, repose-toi, » m'a dit M. Lherminier. Vous le voyez, bienveillante étrangère, il m'est défendu d'entendre votre chanson :

Vivandière du régiment
Javotte l'on me nomme.
Je vends, je donne et bois gaîment
Mon vin et mon rogome.
J'ai le pied leste et l'œil mutin,
Tin tin, tin tin, tin tin, tin tin,
R'lin tin tin.

C'est encore pour cela que je me refuse à vos séductions ; vous êtes légère ; vous me trahiriez. Volez donc, dame Javotte de Bavière, comme votre devancière, madame Isabeau !

---

2 juin 1833.

BAMBERG. — UNE BOSSUE. — WURTZBOURG : SES CHANOINES. — UN IVROGNE. — L'HIRONDELLE.

Parti de Hohlfeld, il est nuit quand je traverse Bamberg. Tout dort : je n'aperçois qu'une petite lumière dont la débile clarté vient du fond d'une chambre pâlir à une fenêtre. Qui veille ici? Le plaisir ou la douleur? l'amour ou la mort?

A Bamberg, en 1815, Berthier, prince de Neuchâtel, tomba d'un balcon dans la rue : son maître allait tomber de plus haut.

Dimanche, 2 juin.

A Dettelbach, réapparition des vignes; quatre végétaux marquent la limite de quatre natures et de quatre climats : le bouleau, la vigne, l'olivier et le palmier, toujours en marchant vers le soleil.

Après Dettelbach, deux relais jusqu'à Wurtzbourg, et une bossue assise derrière ma voiture; c'était l'Andrienne de Térence : *inopia egregia forma, ætate integra*. Le postillon la veut faire descendre; je m'y oppose pour deux raisons : 1° parce que je craindrais que cette fée me jetât un sort; 2° parce qu'ayant lu dans une de mes biographies que je suis bossu, toutes les bossues sont mes sœurs. Qui peut s'assurer de n'être pas bossu? Qui vous dira jamais que vous l'êtes? Si vous vous regardez au miroir, vous n'en

verrez rien : se voit-on jamais tel qu'on est? Vous trouverez à votre taille un tour qui vous sied à merveille. Tous les bossus sont fiers et heureux; la chanson consacre les avantages de la bosse. A l'ouverture d'un sentier, ma bossue, affistolée, mit pied à terre majestueusement : chargée de son fardeau, comme tous les mortels, Serpentine s'enfonça dans un champ de blé, et disparut parmi les épis plus hauts qu'elle.

A midi, 2 juin, j'étais arrivé au sommet d'une colline d'où l'on découvrait Wurtzbourg. La citadelle sur une hauteur, la ville au bas avec son palais, ses cloches et ses tourelles. Le palais, quoique épais, serait beau même à Florence; en cas de pluie, le prince pourrait mettre tous ses sujets à l'abri dans son château, sans leur céder son appartement.

L'évêque de Wurtzbourg était autrefois souverain, à la nomination des chanoines du chapitre. Après son élection, il passait, nu jusqu'à la ceinture, entre ses confrères rangés sur deux files; ils le fustigeaient. On espérait que les princes, choqués de cette manière de sacrer un dos royal, renonceraient à se mettre sur les rangs. Aujourd'hui cela ne réussirait pas : il n'est pas de descendant de Charlemagne qui ne se laissât fouetter trois jours de suite pour obtenir la couronne d'Yvetot.

J'ai vu le frère de l'empereur d'Autriche, duc de Wurtzbourg; il chantait à Fontainebleau très-agréablement, dans la galerie de François Ier, aux concerts de l'impératrice Joséphine.

On a retenu Schwartz deux heures au bureau des passeports. Laissé avec ma voiture dételée devant une église, j'y suis entré : j'ai prié avec la foule chrétienne, qui représente la vieille société au milieu de la nouvelle. Une procession est sortie et a fait le tour de l'église; que ne suis-je moine sur

les murs de Rome! les temps auxquels j'appartiens s'accompliraient en moi.

Quand les premières semences de la religion germèrent dans mon âme, je m'épanouissais comme une terre vierge qui, délivrée de ses ronces, porte sa première moisson. Survint une brise aride et glacée, et la terre se dessécha. Le ciel en eut pitié; il lui rendit ses tièdes rosées; puis la bise souffla de nouveau. Cette alternative de doute et de foi a fait longtemps de ma vie un mélange de désespoir et d'ineffables délices. Ma bonne sainte mère, priez pour moi Jésus-Christ : votre fils a besoin d'être racheté plus qu'un autre homme.

Je quitte Wurtzbourg à quatre heures et prends la route de Manheim. Entrée dans le duché de Bade; village en goguettes; un ivrogne me donne la main en criant : *Vive l'empereur!* Tout ce qui s'est passé, à compter de la chute de Napoléon, est en Allemagne comme non avenu. Ces hommes, qui se sont levés pour arracher leur indépendance nationale à l'ambition de Bonaparte, ne rêvent que de lui, tant il a ébranlé l'imagination des peuples, depuis les Bédouins sous leurs tentes jusqu'aux Teutons dans leurs huttes.

A mesure que j'avançais vers la France, les enfants devenaient plus bruyants dans les hameaux, les postillons allaient plus vite : la vie renaissait.

A Bischofsheim, où j'ai dîné, une jolie curieuse s'est présentée à mon grand couvert : une hirondelle, vraie Procné, à la poitrine rougeâtre, s'est venue percher à ma fenêtre ouverte, sur la barre de fer qui soutenait l'enseigne du *Soleil d'or;* puis elle a ramagé le plus doucement du monde, en me regardant d'un air de connaissance et sans montrer la moindre frayeur. Je ne me suis jamais plaint d'être réveillé par la fille de Pandion; je ne l'ai jamais ap-

pelée *babillarde*, comme Anacréon : j'ai toujours au contraire salué son retour de la chanson des enfants de l'île de Rhodes : « Elle vient, elle vient, l'hirondelle, ramenant le beau temps et les belles années ! Ouvrez ; ne dédaignez pas l'hirondelle. »

— François, m'a dit ma convive de Bischofsheim, ma trisaïeule logeait à Combourg, sous les chevrons de la couverture de ta tourelle ; tu lui tenais compagnie chaque année en automne, dans les roseaux de l'étang, quand tu rêvais le soir avec ta sylphide. Elle aborda ton rocher natal le jour même que tu t'embarquais pour l'Amérique, et elle suivit quelque temps ta voile. Ma grand'mère nichait à la croisée de Charlotte ; huit ans après, elle arriva à Jaffa avec toi ; tu l'as remarqué dans ton *Itinéraire*. Ma mère, en gazouillant à l'aurore, tomba un jour par la cheminée dans ton cabinet aux *Affaires étrangères ;* tu lui ouvris la fenêtre. Ma mère a eu plusieurs enfants ; moi qui te parle, je suis de son dernier nid ; je t'ai déjà rencontré sur l'ancienne voie de Tivoli, dans la campagne de Rome : t'en souviens-tu ? Mes plumes étaient si noires et si lustrées ! Tu me regardas tristement. Veux-tu que nous nous envolions ensemble ?

— Hélas ! ma chère hirondelle, qui sais si bien mon histoire, tu es extrêmement gentille ; mais je suis un pauvre oiseau mué, et mes plumes ne reviendront plus ; je ne puis donc m'envoler avec toi. Trop lourd de chagrins et d'années, me porter te serait impossible. Et puis, où irions-nous ? Le printemps et les beaux climats ne sont plus de ma saison. A toi l'air et les amours, à moi la terre et l'isolement ! Tu pars ; que la rosée rafraîchisse tes ailes ! Qu'une vergue hospitalière se présente à ton vol fatigué, lorsque tu traverseras la mer d'Ionie ! Qu'un octobre serein te sauve du naufrage ! Salue pour moi les oliviers d'Athènes et les palmiers de Rosette. Si je ne suis plus quand les fleurs te

ramèneront, je t'invite à mon banquet funèbre : viens au soleil couchant happer des moucherons sur l'herbe de ma tombe; comme toi, j'ai aimé la liberté, et j'ai vécu de peu.

---

3 et 4 juin 1833.

AUBERGE DE WIESENBACH. — UN ALLEMAND ET SA FEMME. — MA VIEILLESSE. — HEIDELBERG. — PÈLERINS. — RUINES. — MANHEIM.

Je me mis moi-même en route par terre, quelques instants après que l'hirondelle eut appareillé. La nuit fut couverte; la lune se promenait, affaiblie et rongée, entre des nuages; mes yeux à moitié endormis se fermaient en la regardant; je me sentais comme expirer à la lumière mystérieuse qui éclaire les ombres; « j'éprouvais je ne sais quel paisible accablement, avant-coureur du dernier repos. » (Manzoni.)

Je m'arrête à Wiesenbach : auberge solitaire, étroit vallon cultivé entre deux collines boisées. Un Allemand de Brunswick, voyageur comme moi, ayant entendu prononcer mon nom, accourt. Il me serre la main, me parle de mes ouvrages; sa femme, me dit-il, apprend à lire le français dans le *Génie du Christianisme*. Il ne cessait de s'étonner de ma *jeunesse*. « Mais, a-t-il ajouté, c'est la faute de mon jugement; je devais vous croire, à vos derniers ouvrages, aussi jeune que vous me le paraissez. »

Ma vie a été mêlée à tant d'événements que j'ai, dans la tête de mes lecteurs, l'ancienneté de ces événements mêmes. Je parle souvent de ma tête grise : calcul de mon amour-propre, afin qu'on s'écrie en me voyant : « Ah! il n'est pas si vieux! » On est à l'aise avec des cheveux blancs : on s'en peut vanter; se glorifier d'avoir les cheveux noirs serait de bien mauvais goût : grand sujet de triomphe d'être comme votre mère vous a fait! Mais être comme le temps, le malheur et la sagesse vous ont mis, c'est cela qui est beau! Ma petite ruse m'a réussi quelquefois. Tout dernièrement, un prêtre avait désiré me connaître; il resta muet à ma vue; recouvrant enfin la parole, il s'écria :

— Ah! monsieur, vous pourrez donc encore combattre longtemps pour la foi!

Un jour, passant par Lyon, une dame m'écrivit; elle me priait de donner une place à sa fille dans ma voiture et de la mener à Paris. La proposition me parut singulière; mais enfin, vérification faite de la signature, l'inconnue se trouve être une dame fort respectable; je répondis poliment. La mère se présenta avec sa fille, divinité de seize ans. La mère n'eut pas plutôt jeté les yeux sur moi, qu'elle devint rouge écarlate; sa confiance l'abandonna.

— Pardonnez, monsieur, me dit-elle en balbutiant; je n'en suis pas moins remplie de considération... Mais vous comprendrez les convenances... Je me suis trompée... Je suis si surprise...

J'insistai en regardant ma future compagne, qui semblait rire du débat; je me confondais en protestations que je prendrais tous les soins imaginables de cette belle jeune personne; la mère s'anéantissait en excuses et en révérences. Les deux dames se retirèrent. J'étais fier de leur avoir fait tant de peur. Pendant quelques heures, je me crus rajeuni par l'Aurore. La dame s'était figuré que l'auteur du

Génie du Christianisme était un vénérable abbé de Chateaubriand, vieux bonhomme grand et sec, prenant incessamment du tabac dans une énorme tabatière de fer-blanc, et lequel pouvait très-bien se charger de conduire une innocente pensionnaire au Sacré-Cœur.

On racontait à Vienne, il y a deux ou trois lustres, que je vivais tout seul dans une certaine vallée appelée la Vallée-aux-Loups. Ma maison était bâtie dans une île; lorsqu'on voulait me voir, il fallait sonner du cor au bord opposé de la rivière. (La rivière à Châtenay!) Alors, je regardais par un trou : si la compagnie me plaisait (chose qui n'arrivait guère), je venais moi même la chercher dans un petit bateau; sinon, non. Le soir, je tirais mon canot à terre, et l'on n'entrait point dans mon île. Au fait, j'aurais dû vivre ainsi; cette histoire de Vienne m'a toujours charmé : M. de Metternich ne l'a pas sans doute inventée; il n'est pas assez mon ami pour cela.

J'ignore ce que le voyageur allemand aura dit de moi à sa femme, et s'il se sera empressé de la détromper sur ma caducité. Je crains d'avoir les inconvénients des cheveux noirs et des cheveux blancs, et de n'être ni assez jeune ni assez sage. Au surplus, je n'étais guère en train de coquetterie à Wiesenbach; une bise triste gémissait sous les portes et dans les corridors de l'hôtellerie : quand le vent souffle, je ne suis plus amoureux que de lui.

De Wiesenbach à Heidelberg on suit le cours du Necker, encaissé par des collines qui portent des forêts sur un banc de sable et de sulfate sanguine. Que de fleuves j'ai vus couler! Je rencontrai des pèlerins de Walthuren; ils formaient deux files parallèles des deux côtés du grand chemin; les voitures passaient au milieu. Les femmes marchaient pieds nus, un chapelet à la main, un paquet de linge sur la tête; les hommes nu-tête, le chapelet aussi à la main. Il pleuvait;

dans quelques endroits, les nues aqueuses rampaient sur le flanc des collines. Des bateaux chargés de bois descendaient la rivière, d'autres la remontaient à la voile ou à la traîne. Dans les brisures des collines, étaient des hameaux parmi les champs, au milieu de riches potagers ornés de rosiers du Bengale et de différents arbustes à fleurs. Pèlerins, priez pour mon pauvre petit roi : il est exilé, il est innocent ; il commence son pèlerinage quand vous accomplissez le vôtre et quand je finis le mien. S'il ne doit pas régner, ce me sera toujours quelque gloire d'avoir attaché le débris d'une si grande fortune à ma barque de sauvetage. Dieu seul donne le bon vent et ouvre le port.

En approchant de Heidelberg, le lit du Necker, semé de rochers, s'élargit. On aperçoit le port de la ville et la ville elle-même qui fait bonne contenance. Le fond du tableau est terminé par un haut horizon terrestre : il semble barrer le fleuve.

Un arc de triomphe en pierres rouges annonce l'entrée de Heidelberg. A gauche, sur une colline, s'élèvent les ruines d'un château du moyen âge. A part leur effet pittoresque et quelques traditions populaires, les débris du temps gothique n'intéressent que les peuples dont ils sont l'ouvrage. Un Français s'embarrasse-t-il des seigneurs palatins, des princesses palatines, toutes grasses, toutes blanches qu'elles aient été, avec des yeux bleus? On les oublie pour sainte Geneviève de Brabant. Dans ces débris modernes, rien de commun aux peuples modernes, sinon la physionomie chrétienne et le caractère féodal.

Il en est autrement (sans compter le soleil) des monuments de la Grèce et de l'Italie ; ils appartiennent à toutes les nations ; ils en commencent l'histoire ; leurs inscriptions sont écrites dans des langues que tous les hommes civilisés connaissent. Les ruines même de l'Italie renouvelée ont un

intérêt général, parce qu'elles sont empreintes du sceau des arts, et les arts tombent dans le domaine public de la société. Une fresque du Dominiquin ou du Titien, qui s'efface; un palais de Michel-Ange ou de Palladio, qui s'écroule, mettent en deuil le génie de tous les siècles.

On montre à Heidelberg un tonneau démesuré, Colisée en ruine des ivrognes; du moins aucun chrétien n'a perdu la vie dans cet amphithéâtre des Vespasiens du Rhin; la raison, oui : ce n'est pas grande perte.

Au débouché de Heidelberg, les collines à droite et à gauche du Neeker s'écartent, et l'on entre dans une plaine. Une chaussée tortueuse, élevée de quelques pieds au-dessus du niveau des blés, se dessine entre deux rangées de cerisiers maltraités du vent et de noyers *souvent du passant insultés.*

A l'entrée de Manheim, on traverse des plants de houblon dont les longs échalas secs n'étaient encore décorés qu'au tiers de leur hauteur par la liane grimpante. Julien l'Apostat a fait contre la bière une jolie épigramme; l'abbé de la Bletterie l'a imitée avec assez d'élégance :

Tu n'es qu'un faux Bacchus,...
J'en atteste le véritable.
. . . . . .
Que le Gaulois, pressé d'une soif éternelle,
Au défaut de la grappe ait recours aux épis,
De Cérès qu'il vante le fils :
Vive le fils de Sémèle!

Quelques vergers, des promenades ombragées de saules, à toute venue, forment le faubourg verdoyant de Manheim. Les maisons de la ville n'ont souvent qu'un étage au-dessus du rez-de-chaussée. La principale rue est large et plantée d'arbres au milieu; c'est encore une cité déchue. Je n'aime

pas le faux or, aussi n'ai-je jamais voulu d'or de Manheim; mais j'ai certainement de *l'or de Toulouse*, à en juger par les désastres de ma vie; qui plus que moi cependant a respecté le temple d'Apollon?

---

3 et 4 juin 1833.

LE RHIN. — LE PALATINAT. — ARMÉE ARISTOCRATIQUE; ARMÉE PLÉBÉIENNE. — COUVENT ET CHATEAU. — MONTS TONNERRE. — AUBERGE SOLITAIRE. — KAISERSLAUTERN. — SOMMEIL. — OISEAUX. — SAARBRUCK.

J'ai traversé le Rhin à deux heures de l'après-midi; au moment où je passais, un bateau à vapeur remontait le fleuve. Qu'eût dit César s'il eût rencontré une pareille machine lorsqu'il bâtissait son pont?

De l'autre côté du Rhin, en face de Manheim, on retrouve la Bavière, par une suite des odieuses coupures et des tripotages des traités de Paris, de Vienne et d'Aix-la-Chapelle. Chacun a fait sa part avec des ciseaux, sans égard à la raison, à l'humanité, à la justice, sans s'embarrasser du lopin de population qui tombait dans une gueule royale.

En roulant dans le Palatinat cis-rhénan, je songeais que ce pays formait naguère un département de la France, que la blanche Gaule était ceinte du Rhin, écharpe bleue de la Germanie. Napoléon, et la république avant lui, avaient réalisé le rêve de plusieurs de nos rois et surtout de Louis XIV. Tant que nous n'occuperons pas nos frontières

naturelles, il y aura guerre en Europe, parce que l'intérêt de la conservation pousse la France à saisir les limites nécessaires à son indépendance nationale. Ici nous avons planté des trophées pour réclamer en temps et lieu.

La plaine entre le Rhin et les monts Tonnerre est triste; le sol et les hommes semblent dire que leur sort n'est pas fixé, qu'ils n'appartiennent à aucun peuple; ils paraissent s'attendre à de nouvelles invasions d'armées, comme à de nouvelles inondations du fleuve. Les Germains de Tacite dévastaient de grands espaces à leurs frontières et les laissaient vides entre elles et les ennemis. Malheur à ces populations limitrophes qui cultivent les champs de bataille où les nations doivent se rencontrer!

En approchant de *** j'ai vu une chose mélancolique; un bois de jeunes pins de cinq à six pieds abattus et liés en fagots, une forêt coupée en herbe. J'ai parlé du cimetière de Lucerne où se pressent à part les sépultures des enfants. Je n'ai jamais senti plus vivement le besoin de finir mes courses, de mourir sous la protection d'une main amie appliquée sur mon cœur pour l'interroger lorsqu'on dira : « Il ne bat plus. » Du bord de ma tombe, je voudrais pouvoir jeter en arrière un regard de satisfaction sur mes nombreuses années, comme un pontife arrivé au sanctuaire bénit la longue file de lévites qui lui servirent de cortége.

Louvois incendia le Palatinat; malheureusement, la main qui tenait le flambeau était celle de Turenne. La révolution a ravagé le même pays, témoin et victime tour à tour de nos victoires aristocratiques et plébéiennes. Il suffit des noms des guerriers pour juger de la différence des temps : d'un côté, Condé, Turenne, Créqui, Luxembourg, la Force, Villars; de l'autre Kellermann, Hoche, Pichegru, Moreau. Ne renions aucun de nos triomphes; les gloires militaires surtout n'ont connu que des ennemis de

la France, et n'ont eu qu'une opinion : sur le champ de bataille, l'honneur et le péril nivellent les rangs. Nos pères appelaient le sang sorti d'une blessure non mortelle, *sang volage :* mot caractéristique de ce dédain de la mort, naturel aux Français dans tous les siècles. Les institutions ne peuvent rien changer à ce génie national. Les soldats qui après la mort de Turenne disaient : « Qu'on lâche la pie, nous camperons où elle s'arrêtera, » auraient parfaitement valu les grenadiers de Napoléon.

Sur les hauteurs de Dunkeim, premier rempart des Gaules de ce côté, on découvre des assiettes de camps et des positions militaires aujourd'hui dégarnies de soldats : Burgondes, Francs, Goths, Huns, Suèves, flots du déluge des barbares, ont tour à tour assailli ces hauteurs.

Non loin de Dunkeim, on aperçoit les éboulements d'un monastère. Les moines enclos dans cette retraite avaient vu bien des armées circuler à leurs pieds; ils avaient donné l'hospitalité à bien des guerriers : là quelque croisé avait fini sa vie, changé son heaume contre un froc; là furent des passions qui appelèrent le silence et le repos avant le dernier repos et le dernier silence. Trouvèrent-elles ce qu'elles cherchaient? Ces ruines ne le diront pas.

Après les débris du sanctuaire de la paix, viennent les décombres du repaire de la guerre, les bastions, mantelets, courtines, tourillons démolis d'une forteresse. Les remparts s'écroulent comme les cloîtres. Le château était embusqué dans un sentier scabreux pour le fermer à l'ennemi : il n'a pas empêché le temps et la mort de passer.

De Dunkeim à Frankenstein, la route se faufile dans un vallon si resserré qu'il garde à peine la voie d'une voiture; les arbres descendant de deux talus opposés se joignent et s'embrassent dans la ravine. Entre la Messénie et l'Arcadie, j'ai suivi des vallons semblables, au beau chemin près :

Pan n'entendait rien aux ponts et chaussées. Des genêts en fleurs et un geai m'ont reporté au souvenir de la Bretagne; je me souviens du plaisir que me fit le cri de cet oiseau dans les montagnes de Judée. Ma mémoire est un panorama; là, viennent se peindre sur la même toile les sites et les cieux les plus divers, avec leur soleil brûlant ou leur horizon brumeux.

L'auberge à Frankenstein est placée dans une prairie de montagnes, arrosée d'un courant d'eau. Le maître de la poste parle français; sa jeune sœur, ou sa femme, ou sa fille, est charmante. Il se plaint d'être Bavarois; il s'occupe de l'exploitation des forêts : il me représentait un planteur américain.

A Kaiserslautern, où j'arrivai de nuit comme à Bamberg, je traversai la région des songes : que voyaient dans leur sommeil tous ces habitants endormis? Si j'avais le temps, je ferais l'histoire de leurs rêves : rien ne m'aurait rappelé la terre, si deux cailles ne s'étaient répondu d'une cage à l'autre. Dans les champs en Allemagne, depuis Prague jusqu'à Manheim, on ne rencontre que des corneilles, des moineaux et des alouettes; mais les villes sont remplies de rossignols, de fauvettes, de grives, de cailles; plaintifs prisonniers et prisonnières qui vous saluent aux barreaux de leur geôle quand vous passez. Les fenêtres sont parées d'œillets, de réséda, de rosiers, de jasmins. Les peuples du Nord ont les goûts d'un autre ciel; ils aiment les arts et la musique : les Germains vinrent chercher la vigne en Italie; leurs fils renouvelleraient volontiers l'invasion pour conquérir aux mêmes lieux des oiseaux et des fleurs.

Le changement de la veste du postillon m'avertit, le le mardi 4 juin, à Saarbruck, que j'entrais en Prusse. Sous la croisée de mon auberge je vis défiler un escadron de hussards : ils avaient l'air fort animé : je l'étais autant

qu'eux ; j'aurais joyeusement concouru à frotter ces messieurs, bien qu'un vif sentiment de respect m'attache à la famille royale de Prusse, bien que les emportements des Prussiens à Paris n'aient été que les représailles des brutalités de Napoléon à Berlin ; mais si l'histoire a le temps d'entrer dans ces froides justices qui font dériver les conséquences des principes, l'homme témoin des faits vivants est entraîné par ces faits, sans aller chercher dans le passé les causes dont ils sont sortis et qui les excusent. Elle m'a fait bien du mal, ma patrie ; mais avec quel plaisir je lui donnerais mon sang ! Oh ! les fortes têtes, les politiques consommés, les bons Français surtout, que ces négociateurs des traités de 1815 !

Encore quelques heures, et ma terre natale va de nouveau tressaillir sous mes pas. Que vais-je apprendre ? Depuis trois semaines j'ignore ce qu'ont dit et fait mes amis. Trois semaines ! long espace pour l'homme qu'un moment emporte, pour les empires que trois journées renversent ! Et ma prisonnière de Blaye, qu'est-elle devenue ? Pourrai-je lui transmettre la réponse qu'elle attend ? Si la personne d'un ambassadeur doit être sacrée, c'est la mienne ; ma carrière diplomatique devint sainte auprès du chef de l'Église ; elle achève de se sanctifier auprès d'un monarque infortuné : j'ai négocié un nouveau pacte de famille entre les enfants du Béarnais : j'en ai porté et rapporté les actes de la prison à l'exil, et de l'exil à la prison.

4 et 5 juin.

En passant la limite qui sépare le territoire de Saarbruck de celui de Forbach, la France ne s'est pas montrée à moi d'une manière brillante : d'abord un cul-de-jatte, puis un autre homme qui rampait sur les mains et sur les genoux,

traînant après lui ses jambes comme deux queues torses ou deux serpents morts; ensuite ont paru dans une charrette deux vieilles, noires, ridées, avant-garde des femmes françaises. Il y avait de quoi faire rebrousser chemin à l'armée prussienne.

Mais après j'ai trouvé un beau jeune soldat à pied avec une jeune fille; le soldat poussait devant lui la brouette de la jeune fille, et celle-ci portait la pipe et le sabre du troupier. Plus loin une autre jeune fille, tenant le manche d'une charrue, et un labourcur âgé piquant les bœufs; plus loin un vieillard mendiant pour un enfant aveugle; plus loin une croix. Dans un hameau, une douzaine de têtes d'enfants, à la fenêtre d'une maison non achevée, ressemblaient à un groupe d'anges dans une gloire. Voici une garçonnette de cinq à six ans, assise sur le seuil de la porte d'une chaumière; tête nue, cheveux blonds, visage barbouillé, faisant une petite mine à cause d'un vent froid; ses deux épaules blanches sortant d'une robe de toile déchirée, les bras croisés sur ses genoux haussés et rapprochés de sa poitrine, regardant ce qui se passait autour d'elle avec la curiosité d'un oiseau; Raphaël l'aurait *croquée;* moi, j'avais envie de la voler à sa mère.

A l'entrée de Forbach, une troupe de chiens savants se présente : les deux plus gros attelés au fourgon des costumes; cinq ou six autres de différentes queues, museaux, tailles et pelage, suivent le bagage, chacun son morceau de pain à la gueule. Deux graves instructeurs, l'un portant un gros tambour, l'autre ne portant rien, guident la bande. Allez, mes amis, faites le tour de la terre comme moi, afin d'apprendre à connaître les peuples. Vous tenez tout aussi bien votre place dans le monde que moi; vous valez bien les chiens de mon espèce. Présentez la patte à Diane, à Mirza, à Pax, chapeau sur l'oreille, épée au côté, la queue en

trompette entre les deux basques de votre habit; dansez pour un os ou pour un coup de pied, comme nous faisons nous autres hommes; mais n'allez pas vous tromper en sautant pour le roi!

Lecteurs, supportez ces arabesques; la main qui les dessina ne vous fera jamais d'autre mal; elle est séchée. Souvenez-vous, quand vous les verrez, qu'elles ne sont que les capricieux enroulements tracés par un peintre à la voûte de son tombeau.

A la douane, un vieux cadet de commis a fait semblant de visiter ma calèche. J'avais préparé une pièce de cent sous : il la voyait dans ma main, mais il n'osait la prendre à cause des chefs qui le surveillaient. Il a ôté sa casquette sous prétexte de mieux fouiller, l'a posée sur le coussin devant moi, me disant tout bas :

— Dans ma casquette, s'il vous plaît.

Oh! le grand mot! il renferme l'histoire du genre humain; que de fois la liberté, la fidélité, le dévouement, l'amitié, l'amour ont dit :

— Dans ma casquette, s'il vous plaît!

Je donnerai ce mot à Béranger pour le refrain d'une chanson.

Je fus frappé, en entrant à Metz, d'une chose que je n'avais pas remarquée en 1821; les fortifications à la moderne enveloppent les fortifications à la gothique : Guise et Vauban sont deux noms bien associés.

Nos ans et nos souvenirs sont étendus en couches régulières et parallèles, à différentes profondeurs de notre vie, déposés par les flots du temps qui passent successivement sur nous. C'est de Metz que sortit en 1792 la colonne engagée sous Thionville avec notre petit corps d'émigrés. J'arrive de mon pèlerinage à la retraite du prince banni que je servais dans son premier exil. Je lui donnai alors un

peu de mon sang, je viens de pleurer auprès de lui; à mon âge on n'a guère plus que des larmes.

En 1821, M. de Tocqueville (1), beau-frère de mon frère, était préfet de la Moselle. Les arbres, gros comme des échalas, que M. de Tocqueville plantait en 1820 à la porte de Metz, donnent maintenant de l'ombre. Voilà une échelle à mesurer nos jours; mais l'homme n'est pas comme le vin, il ne s'améliore pas en comptant par feuilles. Les anciens faisaient infuser des roses dans le falerne; lorsqu'on débouchait une amphore d'un consulat séculaire, elle embaumait le festin. La plus pure intelligence se mêlerait à de vieux ans, que personne ne serait tenté de s'enivrer avec elle.

Je n'avais pas été un quart d'heure dans l'auberge à Metz, que voici venir Baptiste en grande agitation : il tire mystérieusement de sa poche un papier blanc dans lequel était enveloppé un cachet; M. le duc de Bordeaux et Mademoiselle l'avaient chargé de ce cachet, lui recommandant de ne me le donner que sur *terre de France*. Ils avaient été bien inquiets toute la nuit avant mon départ, craignant que le bijoutier n'eût pas le temps d'achever l'ouvrage.

La cachet a trois faces : sur l'une est gravée une ancre; sur la seconde les deux mots que Henri m'avait dits lors de notre première entrevue : « *Oui, toujours!* » sur la troisième la date de mon arrivée à Prague. Le frère et la sœur me priaient de porter le cachet *pour l'amour d'eux*. Le mystère de ce présent, l'ordre des deux enfants exilés de ne me remettre le témoignage de leur souvenir que sur *terre de France*, remplirent mes yeux de larmes. Le cachet ne me quittera jamais; je le porterai *pour l'amour de Louise et de Henri*.

(1) Père d'Alexis de Tocqueville.

J'eusse aimé à voir à Metz la maison de Fabert, soldat devenu maréchal de France, et qui refusa le collier des ordres, sa noblesse ne remontant qu'à son épée.

Les barbares nos pères égorgèrent, à Metz, les Romains surpris au milieu des débauches d'une fête ; nos soldats ont valsé au monastère d'Alcobaça avec le squelette d'Inès de Castro : malheurs et plaisirs, crimes et folies, quatorze siècles vous séparent, et vous êtes aussi complétement passés les uns que les autres. L'éternité commencée tout à l'heure est aussi ancienne que l'éternité datée de la première mort, du meurtre d'Abel. Néanmoins, les hommes, durant leur apparition éphémère sur ce globe, se persuadent qu'ils laissent d'eux quelque trace : eh! bon Dieu, oui, chaque mouche a son ombre.

Parti de Metz, j'ai traversé Verdun où je fus si malheureux, où demeure aujourd'hui l'amie solitaire de Carrel. J'ai côtoyé les hauteurs de Valmy ; je n'en veux pas plus parler que de Jemmapes : j'aurais peur d'y trouver une couronne.

Châlons m'a rappelé une grande faiblesse de Bonaparte ; il y exila la beauté. Paix à Châlons qui me dit que j'ai encore des amis!

A Château-Thierry j'ai retrouvé mon dieu, la Fontaine. C'était l'heure du salut : la femme de Jean n'y était plus, et Jean était retourné chez madame de la Sablière.

En rasant le mur de la cathédrale de Meaux, j'ai répété à Bossuet ses paroles :

« L'homme arrive au tombeau traînant après lui la longue chaîne de ses espérances trompées. »

A Paris, j'ai passé les quartiers habités par moi avec mes sœurs dans ma jeunesse ; ensuite le palais de justice, remémoratif de mon jugement ; ensuite la préfecture de police, qui me servit de prison. Je suis enfin rentré dans

mon hospice, en dévidant ainsi le fil de mes jours. Le fragile insecte des bergeries descend au bout d'une soie vers la terre, où le pied d'une brebis va l'écraser.

CONSEIL DE CHARLES X EN FRANCE. — MES IDÉES SUR HENRI IV. — MA LETTRE A MADAME LA DAUPHINE. — CE QU'AVAIT FAIT MADAME LA DUCHESSE DE BERRY.

Paris, rue d'Enfer, 6 juin 1833.

En descendant de voiture, et avant de me coucher, j'écrivis une lettre à madame la duchesse de Berry pour lui rendre compte de ma mission. Mon retour avait mis la police en émoi ; le télégraphe l'annonça au préfet de Bordeaux et au commandant de la forteresse de Blaye : on eut ordre de redoubler de surveillance ; il paraît même qu'on fit embarquer *Madame* avant le jour fixé pour son départ. Ma lettre manqua Son Altesse Royale de quelques heures et lui fut portée en Italie. Si Madame n'eût point fait de déclaration ; si même, après cette déclaration, elle en eût nié les suites ; bien plus, si, arrivée en Sicile, elle eût protesté contre le rôle qu'elle avait été contrainte de jouer pour échapper à ses geôliers, la France et l'Europe auraient cru son dire, tant le gouvernement de Philippe est suspect. Tous les Judas auraient subi la punition du spectacle qu'ils avaient donné au monde dans la tabagie de Blaye. Mais Madame n'avait pas voulu conserver un caractère politique en niant

son mariage ; ce qu'on gagne par le mensonge en réputation d'habileté, on le perd en considération ; l'ancienne sincérité que vous avez pu professer vous défend à peine. Qu'un homme estimé du public s'avilisse, il n'est plus à l'abri dans son nom, mais derrière son nom. Madame, par son aveu, s'est échappée des ténèbres de sa prison : l'aigle femelle, comme l'aigle mâle, a besoin de liberté et de soleil.

M. le duc de Blacas, à Prague, m'avait annoncé la formation d'un conseil dont je devais être le chef, avec M. le chancelier et M. le marquis de Latour-Maubourg : j'allais devenir seul (toujours selon M. le duc) le conseil de Charles X, absent pour quelques affaires. On me montra un plan : la machine était fort compliquée; le travail de M. de Blacas conservait quelques dispositions faites par la duchesse de Berry, lorsque, de son côté, elle avait prétendu organiser l'État, en venant follement, mais bravement, se mettre à la tête de son royaume *in partibus*. Les idées de cette femme aventureuse ne manquaient point de bon sens : elle avait divisé la France en quatre grands gouvernements militaires, désigné les chefs, nommé les officiers, enrégimenté les soldats, et, sans s'embarrasser si tout son monde était au drapeau, elle était elle-même accourue pour le porter ; elle ne doutait point de trouver aux champs la chape de saint Martin ou l'oriflamme, Galaor ou Bayard. Coups de haches d'armes et balles de mousquetons, retraite dans les forêts, périls aux foyers de quelques amis fidèles, cavernes, châteaux, chaumières, escalades, tout cela allait et plaisait à Madame. Il y a dans son caractère quelque chose de bizarre, d'original et d'entraînant qui la fera vivre ; l'avenir la prendra à gré, en dépit des personnes correctes et des sages couards.

J'aurais porté aux Bourbons, s'ils m'avaient appelé, la

popularité dont je jouissais au double titre d'écrivain et d'homme d'État. Il m'était impossible de douter de cette popularité, car j'avais reçu les confidences de toutes les opinions. On ne s'en était pas tenu à des généralités; chacun m'avait désigné ce qu'il désirait en cas d'événement; plusieurs m'avaient confessé leur génie et fait toucher au doigt et à l'œil la place à laquelle ils étaient éminemment propres. Tout le monde (amis et ennemis) m'envoyait auprès du duc de Bordeaux. Par les différentes combinaisons de mes opinions et de mes diverses fortunes, par les ravages de la mort qui avait enlevé successivement les hommes de ma génération, je semblais être resté le seul au choix de la famille royale.

Je pouvais être tenté du rôle qu'on m'assignait; il y avait de quoi flatter ma vanité dans l'idée d'être, moi serviteur inconnu et rejeté des Bourbons, d'être l'appui de leur race, de tendre la main dans leurs tombeaux à Philippe-Auguste, saint Louis, Charles V, Louis XII, François Ier, Henri IV, Louis XIV; de protéger de ma faible renommée le sang, la couronne et les ombres de tant de grands hommes, moi seul contre la France infidèle et l'Europe avilie.

Mais pour arriver là qu'aurait-il fallu faire? Ce que l'esprit le plus commun eût fait : caresser la cour de Prague, vaincre ses antipathies, lui cacher mes idées jusqu'à ce que je fusse à même de les développer.

Et, certes, ces idées allaient loin : si j'avais été gouverneur du jeune prince, je me serais efforcé de gagner sa confiance. Que s'il eût recouvré sa couronne, je ne lui aurais conseillé de la porter que pour la déposer au temps venu. J'eusse voulu voir les Capets disparaître d'une façon digne de leur grandeur. Quel beau, quel illustre jour que celui où, après avoir relevé la religion, perfectionné la

constitution de l'État, élargi les droits des citoyens, rompu les derniers liens de la presse, émancipé les communes, détruit le monopole, balancé équitablement le salaire avec le travail, raffermi la propriété en en contenant les abus, ranimé l'industrie, diminué l'impôt, rétabli notre honneur chez les peuples, et assuré, par des frontières reculées, notre indépendance contre l'étranger ; quel beau jour que celui-là, où, après toutes ces choses accomplies, mon élève eût dit à la nation solennellement convoquée :

« Français, votre éducation est finie avec la mienne. Mon premier aïeul, Robert le Fort, mourut pour vous, et mon père a demandé grâce pour l'homme qui lui arracha la vie. Mes ancêtres ont élevé et formé la France à travers la barbarie ; maintenant la marche des siècles, le progrès de la civilisation ne permettent plus que vous ayez un tuteur. Je descends du trône, je confirme tous les bienfaits de mes pères en vous déliant de vos serments à la monarchie. »

Dites si cette fin n'aurait pas surpassé ce qu'il y a eu de plus merveilleux dans cette race? Dites si jamais temple assez magnifique aurait pu être élevé à sa mémoire? Comparez-la, cette fin, à celle que feraient les fils décrépits de Henri IV, accrochés obstinément à un trône submergé dans la démocratie, essayant de conserver le pouvoir à l'aide des mesures de police, des moyens de violence, des voies de corruption, et traînant quelques instants une existence dégradée?

« Qu'on fasse mon frère roi, disait Louis XIII enfant après la mort de Henri IV, moi je ne veux pas être roi. »

Henri V n'a d'autre frère que son peuple : qu'il le fasse roi.

Pour arriver à cette résolution, toute chimérique qu'elle semble être, il faudrait sentir la grandeur de sa race, non

parce qu'on est descendu d'un vieux sang, mais parce qu'on est l'héritier d'hommes par qui la France fut puissante, éclairée et civilisée.

Or, je viens de le dire tout à l'heure, le moyen d'être appelé à mettre la main à ce plan eût été de cajoler les faiblesses de Prague, d'élever des pies-grièches avec l'enfant du trône à l'imitation de Luynes, de flatter Concini à l'instar de Richelieu. J'avais bien commencé à Carlsbad; un petit bulletin de soumission et de commérage aurait avancé mes affaires. M'enterrer tout vivant à Prague, il est vrai, n'était pas facile, car non-seulement j'avais à vaincre les répugnances de la famille royale, mais encore la haine de l'étranger. Mes idées sont odieuses aux cabinets; ils savent que je déteste les traités de Vienne, que je ferais la guerre à tout prix pour donner à la France des frontières nécessaires, et pour rétablir en Europe l'équilibre des puissances.

Cependant, avec des marques de repentir, en pleurant, en expiant mes péchés d'honneur national, en me frappant la poitrine, en admirant pour pénitence le génie des sots qui gouvernent le monde, peut-être aurais-je pu ramper jusqu'à la place du baron de Damas; puis, me redressant tout à coup, j'aurais jeté mes béquilles.

Mais, hélas! mon ambition, où est-elle? Ma faculté de dissimuler, où est-elle? Mon art de supporter la contrainte et l'ennui, où est-il? Mon moyen d'attacher de l'importance à quoi que ce soit, où est-il? Je pris deux ou trois fois la plume; je commençai deux ou trois brouillons menteurs pour obéir à madame la Dauphine, qui m'avait ordonné de lui écrire. Bientôt, révolté contre moi, j'écrivis d'un trait, en suivant mon allure, la lettre qui devait me casser le cou. Je le savais très-bien; j'en pesais très-bien les résultats : peu m'importait. Aujourd'hui même que la

chose est faite, je suis ravi d'avoir envoyé le tout au diable et jeté mon *gouvernat* par une aussi large fenêtre. On me pira : « Ne pouviez-vous exprimer les mêmes vérités, en les énonçant avec moins de crudité? » Oui, oui, en délayant, tournoyant, emmiellant, chevrotant, tremblotant :

... Son œil pénitent ne pleure qu'eau bénite.

Je ne sais pas cela.

Voici la lettre (abrégée cependant de près de moitié), qui fera hérisser le poil de nos diplomates de salon. Le duc de Choiseul avait eu un peu de mon humeur; aussi a-t-il passé la fin de sa vie à Chanteloup.

LETTRE A MADAME LA DAUPHINE.

Paris, rue d'Enfer, 30 juin 1833.

« Madame,

« Les moments les plus précieux de ma longue carrière sont ceux que madame la Dauphine m'a permis de passer auprès d'elle. C'est dans une obscure maison de Carlsbad qu'une princesse, objet de la vénération universelle, a daigné me parler avec confiance. Au fond de son âme le ciel a déposé un trésor de magnanimité et de religion que les prodigalités du malheur n'ont pu tarir. J'avais devant moi la fille de Louis XVI, de nouveau exilée; cette orpheline du Temple, que le roi martyr avait pressée sur son cœur avant d'aller cueillir la palme! Dieu est le seul nom que l'on puisse prononcer quand on vient à s'abîmer dans la contemplation des impénétrables conseils de sa providence.

« L'éloge est suspect quand il s'adresse à la prospérité : avec la Dauphine l'admiration est à l'aise. Je l'ai dit, madame ; vos malheurs sont montés si haut, qu'ils sont devenus une des gloires de la révolution. J'aurai donc rencontré une fois dans ma vie des destinées assez supérieures, assez à part, pour leur dire, sans crainte de les blesser ou de n'en être pas compris, ce que je pense de l'état futur de la société. On peut causer avec vous du sort des empires, vous qui verriez passer sans les regretter, aux pieds de votre vertu, tous ces royaumes de la terre dont plusieurs se sont déjà écoulés aux pieds de votre race.

« Les catastrophes qui vous firent leur plus illustre témoin et leur plus sublime victime, toutes grandes qu'elles paraissent, ne sont néanmoins que les accidents particuliers de la transformation générale qui s'opère dans l'espèce humaine ; le règne de Napoléon, par qui le monde a été ébranlé, n'est qu'un anneau de la chaîne révolutionnaire. Il faut partir de cette vérité pour comprendre ce qu'il y a de possible dans une troisième restauration, et quel moyen cette restauration a de s'encadrer dans le plan du changement social. Si elle n'y entrait pas comme un élément homogène, elle serait inévitablement rejetée d'un ordre de choses contraire à sa nature.

« Ainsi, madame, si je vous disais que la légitimité a des chances de revenir par l'aristocratie de la noblesse et du clergé avec leurs priviléges, par la cour avec ses distinctions, par la royauté avec ses prestiges, je vous tromperais. La légitimité en France n'est plus un sentiment ; elle est un principe en tant qu'elle garantit les propriétés et les intérêts, les droits et les libertés ; mais s'il demeurait prouvé qu'elle ne veut pas défendre ou qu'elle est impuissante à protéger ces propriétés et ces intérêts, ces droits et ces libertés, elle cesserait même d'être un principe. Lorsqu'on

avance que la légitimité arrivera forcément, qu'on ne saurait se passer d'elle, qu'il suffit d'attendre, pour que la France à genoux vienne lui crier merci, on avance une erreur. La restauration peut ne reparaître jamais ou ne durer qu'un moment, si la légitimité cherche sa force là où elle n'est plus.

« Oui, madame, je le dis avec douleur, Henri V pourrait rester un prince étranger et banni; jeune et nouvelle ruine d'un antique édifice déjà tombé, mais enfin une ruine. Nous autres vieux serviteurs de la légitimité, nous aurons bientôt dépensé le petit fonds d'années qui nous reste; nous reposerons incessamment dans notre tombe, endormis avec nos vieilles idées, comme les anciens chevaliers avec leurs anciennes armures que la rouille et le temps ont rongées, armures qui ne se modèlent plus sur la taille et ne s'adaptent plus aux usages des vivants.

« Tout ce qui militait en 1789 pour le maintien de l'ancien régime, religion, lois, mœurs, usages, propriétés, classes, priviléges, corporations, n'existe plus. Une fermentation générale se manifeste; l'Europe n'est guère plus en sûreté que nous; nulle société n'est entièrement détruite, nulle entièrement fondée; tout y est usé ou neuf, ou décrépit ou sans racine; tout y a la faiblesse de la vieillesse et de l'enfance. Les royaumes sortis des circonscriptions territoriales tracées par les derniers traités sont d'hier; l'attachement à la patrie a perdu sa force, parce que la patrie est incertaine et fugitive pour des populations vendues à la criée, brocantées comme des meubles d'occasion, tantôt adjointes à des populations ennemies, tantôt livrées à des maîtres inconnus. Défoncé, sillonné, labouré, le sol est ainsi préparé à recevoir la semence démocratique, que les journées de juillet ont mûrie.

« Les rois croient qu'en faisant sentinelle autour de leurs

trônes, ils arrêteront les mouvements de l'intelligence ; ils s'imaginent qu'en donnant le signalement des principes ils les feront saisir aux frontières ; ils se persuadent qu'en multipliant les douanes, les gendarmes, les espions de police, les commissions militaires, ils les empêcheront de circuler. Mais ces idées ne cheminent pas à pied, elles sont dans l'air, elles volent, on les respire. Les gouvernements absolus, qui établissent des télégraphes, des chemins de fer, des bateaux à vapeur, et qui veulent en même temps retenir les esprits au niveau des dogmes politiques du XIVe siècle, sont inconséquents ; à la fois progressifs et rétrogrades, ils se perdent dans la confusion résultante d'une théorie et d'une pratique contradictoires. On ne peut séparer le principe industriel du principe de la liberté ; force est de les étouffer tous les deux ou de les admettre l'un et l'autre. Partout où la langue française est entendue, les idées arrivent avec les passe-ports du siècle.

« Vous voyez, madame, combien le point de départ est essentiel à bien choisir. L'enfant de l'espérance sous votre garde, l'innocence réfugiée sous vos vertus et vos malheurs comme sous un dais royal, je ne connais pas de plus imposant spectacle ; s'il y a une chance de succès pour la légitimité, elle est là tout entière. La France future pourra s'incliner, sans descendre, devant la gloire de son passé, s'arrêter tout émue à cette grande apparition de son histoire représentée par la fille de Louis XVI, conduisant par la main le dernier des Henris. Reine protectrice du jeune prince, vous exercerez sur la nation l'influence des immenses souvenirs qui se confondent dans votre personne auguste. Qui ne sentira renaître une confiance inaccoutumée lorsque l'orpheline du Temple veillera à l'éducation de l'orphelin de saint Louis ?

« Il est à désirer, madame, que cette éducation, dirigée

par des hommes dont les noms soient populaires en France, devienne publique dans un certain degré. Louis XIV, qui justifie d'ailleurs l'orgueil de sa devise, a fait un grand mal à sa race en isolant les fils de France dans les barrières d'une éducation orientale.

« Le jeune prince m'a paru doué d'une vive intelligence. Il devra achever ses études par des voyages chez les peuples de l'ancien et même du nouveau continent, pour connaître la politique et ne s'effrayer ni des institutions ni des doctrines. S'il peut servir comme soldat dans quelque guerre lointaine et étrangère, on ne doit pas craindre de l'exposer. Il a l'air résolu; il semble avoir au cœur du sang de son père et de sa mère; mais s'il pouvait jamais éprouver autre chose que le sentiment de la gloire dans le péril, qu'il abdique : sans le courage, en France, point de couronne.

« En me voyant, madame, étendre dans un long avenir la pensée de l'éducation de Henri V, vous supposerez naturellement que je ne le crois pas destiné à remonter sitôt sur le trône. Je vais essayer de déduire avec impartialité les raisons opposées d'espérance et de crainte.

« La restauration peut avoir lieu aujourd'hui, demain. Je ne sais quoi de si brusque, de si inconstant se fait remarquer dans le caractère français, qu'un changement est toujours probable; il y a toujours cent contre un à parier, en France, qu'une chose quelconque ne durera pas : c'est à l'instant que le gouvernement paraît le mieux assis qu'il s'écroule. Nous avons vu la nation adorer et détester Bonaparte, l'abandonner, le reprendre, l'abandonner encore, l'oublier dans son exil, lui dresser des autels après sa mort, puis retomber de son enthousiasme. Cette nation volage, qui n'aima jamais la liberté que par boutades, mais qui est constamment affolée d'égalité; cette nation multiforme fut fanatique sous Henri IV, factieuse sous Louis XIII, grave

sous Louis XIV, révolutionnaire sous Louis XVI, sombre sous la république, guerrière sous Bonaparte, constitutionnelle sous la restauration : elle prostitue aujourd'hui ses libertés à la monarchie dite républicaine, variant perpétuellement de nature selon l'esprit de ses guides. Sa mobilité s'est augmentée depuis qu'elle s'est affranchie des habitudes du foyer et du joug de la religion. Ainsi donc, un hasard peut amener la chute du gouvernement du 9 août; mais un hasard peut se faire attendre : un avorton nous est né; mais la France est une mère robuste; elle peut, par le lait de son sein, corriger les vices d'une paternité dépravée.

« Quoique la royauté actuelle ne semble pas viable, je crains toujours qu'elle ne vive au delà du terme qu'on pourrait lui assigner. Depuis quarante ans, tous les gouvernements n'ont péri en France que par leur faute. Louis XVI a pu vingt fois sauver sa couronne et sa vie; la république n'a succombé qu'à l'excès de ses fureurs; Bonaparte pouvait établir sa dynastie, et il s'est jeté en bas du haut de sa gloire; sans les ordonnances de juillet, le trône légitime serait encore debout. Le chef du gouvernement actuel ne commettra aucune de ces fautes qui tuent; son pouvoir ne sera jamais suicidé; toute son habileté est exclusivement employée à sa conservation; il est trop intelligent pour mourir d'une sottise, et il n'a pas en lui de quoi se rendre coupable des méprises du génie, ou des faiblesses de l'honneur et de la vertu. Il a senti qu'il pourrait périr par la guerre, il ne fera pas la guerre; que la France soit dégradée dans l'esprit des étrangers, peu lui importe : des publicistes prouveront que la honte est de l'industrie, et l'ignominie du crédit.

« La quasi-légitimité veut tout ce que veut la légitimité, à la personne royale près; elle veut l'ordre; elle peut l'obtenir par l'*arbitraire* mieux que la légitimité. Faire du des-

potisme avec des paroles de liberté et de prétendues institutions royalistes, c'est tout ce qu'elle veut; chaque fait accompli enfante un droit récent qui combat un ancien droit; chaque heure commence une légitimité. Le temps a deux pouvoirs; d'une main il renverse, de l'autre il édifie. Enfin le temps agit sur les esprits par cela seul qu'il marche; on se sépare violemment du pouvoir, on l'attaque, on le boude; puis la lassitude survient; le succès réconcilie à sa cause : bientôt il ne reste plus en dehors que quelques âmes élevées dont la persévérance met mal à l'aise ceux qui ont failli.

« Madame, ce long exposé m'oblige à quelques explications devant Votre Altesse Royale.

« Si je n'avais fait entendre une voix libre au jour de la fortune, je ne me serais pas senti le courage de dire la vérité au temps du malheur. Je ne suis point allé à Prague de mon propre mouvement; je n'aurai pas osé vous importuner de ma présence : les dangers du dévouement ne sont point auprès de votre auguste personne; ils sont en France : c'est là que je les ai cherchés. Depuis les journées de juillet, je n'ai cessé de combattre pour la cause légitime. Le premier j'ai osé proclamer la royauté de Henri V. Un jury français, en m'acquittant, a laissé subsister ma proclamation. Je n'aspire qu'au repos, besoin de mes années; cependant je n'ai pas hésité à le sacrifier lorsque des décrets ont étendu et renouvelé la proscription de la famille royale. Des offres m'ont été faites pour m'attacher au gouvernement de Louis-Philippe : je n'avais pas mérité cette bienveillance; j'ai montré ce qu'elle avait d'incompatible avec ma nature, en réclamant ce qui pouvait me revenir des adversités de mon vieux roi. Hélas! ces adversités, je ne les avais pas causées et j'avais essayé de les prévenir. Je ne remémore point ces circonstances pour me donner une importance et me créer

un mérite que je n'ai pas ; je n'ai fait que mon devoir ; je m'explique seulement, afin d'excuser l'indépendance de mon langage. Madame pardonnera à la franchise d'un homme qui accepterait avec joie un échafaud pour lui rendre un trône.

« Quand j'ai paru devant Votre Majesté à Carlsbad, je puis dire que je n'avais pas le bonheur d'en être connu. A peine m'avait-elle fait l'honneur de m'adresser quelques mots dans ma vie. Elle a pu voir, dans les conversations de la solitude, que je n'étais pas l'homme qu'on lui avait peut-être dépeint, que l'indépendance de mon esprit n'ôtait rien à la modération de mon caractère, et surtout ne brisait pas les chaînes de mon admiration et de mon respect pour l'illustre fille de mes rois.

« Je supplie encore Votre Majesté de considérer que l'ordre des vérités développées dans cette lettre, ou plutôt dans ce mémoire, est ce qui fait ma force, si j'en ai une ; c'est par là que je touche à des hommes de divers partis et que je les ramène à la cause royaliste. Si j'avais répudié les opinions du siècle, je n'aurais eu aucune prise sur mon temps. Je cherche à rallier auprès du trône antique ces idées modernes qui, d'adverses qu'elles sont, deviennent amies en passant à travers ma fidélité. Les opinions libérales qui affluent n'étant plus détournées au profit de la monarchie légitime reconstruite, l'Europe monarchique périrait. Le combat est à mort entre les deux principes monarchique et républicain, s'ils restent distincts et séparés : la consécration d'un édifice unique rebâti avec les matériaux divers de deux édifices vous appartiendrait à vous, madame, qui avez été admise à la plus haute comme à la plus mystérieuse des initiations, le malheur non mérité, à vous qui êtes marquée à l'autel du sang des victimes sans tache, à vous qui, dans le recueillement d'une sainte austérité, ou-

vririez avec une main pure et bénie les portes du nouveau temple.

« Vos lumières, madame, et votre raison supérieure éclaireront et rectifieront ce qu'il peut y avoir de douteux et d'erroné dans mes sentiments touchant l'état présent de la France.

« Mon émotion, en terminant cette lettre, passe ce que je puis dire.

« Le palais des souverains de Bohême est donc le Louvre de Charles X et de son pieux et royal fils! Hradschin est donc le château de Pau du jeune Henri! Et vous, madame, quel Versailles habitez-vous? A quoi comparer votre religion, vos grandeurs, vos souffrances, si ce n'est à celles des femmes de la maison de David, qui pleuraient au pied de la croix? Puisse Votre Majesté voir la royauté de saint Louis sortir radieuse de la tombe! Puisse-je m'écrier, en rappelant le siècle qui porte le nom de votre glorieux aïeul (car, madame, rien ne vous va, rien ne vous est contemporain que le grand et le sacré) :

. . . . . O jour heureux pour moi!
De quelle ardeur j'irais reconnaître mon roi!

« Je suis, avec le plus profond respect, madame, de Votre Majesté,

« Le très-humble et très-obéissant serviteur,

« CHATEAUBRIAND. »

Après avoir écrit cette lettre, je rentrai dans les habitudes de ma vie : je retrouvai mes vieux prêtres, le coin solitaire de mon jardin qui me parut bien plus beau que le jardin du comte de Choteck, mon boulevard d'Enfer, mon cimetière de l'Ouest, mes *Mémoires* rameneurs de mes jours

passés, et surtout la petite société choisie de l'Abbaye-aux-Bois. La bienveillance d'une amitié sérieuse fait abonder les pensées; quelques instants du commerce de l'âme suffisent au besoin de ma nature; je répare ensuite cette dépense d'intelligence par vingt-deux heures de rien faire et de sommeil.

Paris, rue d'Enfer, 23 août 1833.

LETTRE DE MADAME LA DUCHESSE DE BERRY.

Tandis que je commençais à respirer, je vis entrer un matin chez moi le voyageur qui avait remis un paquet de ma part à madame la duchesse de Berry, à Palerme; il m'apportait cette réponse de la princesse :

« Naples, 10 août 1833.

« Je vous ai écrit un mot, M. le vicomte, pour vous accuser la réception de votre lettre, voulant une occasion sûre pour vous parler de ma reconnaissance de ce que vous avez vu et fait à Prague. Il me paraît que l'on *vous a peu laissé voir*, mais assez cependant pour juger que, malgré les *moyens* employés, le résultat, en ce qui regarde notre cher enfant, n'est pas tel qu'on pouvait le craindre. Je suis bien aise d'en avoir de vous l'assurance; mais on me mande de Paris que M. de Barande est éloigné. Que cela va-t-il devenir? Combien il me tarde d'être à mon poste!

« Quant aux demandes que je vous avais prié de faire (et qui n'ont pas été parfaitement accueillies), on a prouvé par là que l'on n'était pas mieux informé que moi : car je n'avais nul besoin de ce que je demandais, n'ayant en rien perdu mes droits.

« Je vais vous demander vos conseils pour répondre aux sollicitations qui me sont faites de toutes parts. Vous ferez de ce qui suit l'usage que, dans votre sagesse, vous jugerez convenable. La France royaliste, les personnes dévouées à Henri V, attendent de sa mère, libre enfin, une proclamation.

« J'ai laissé à Blaye quelques lignes qui doivent être connues aujourd'hui ; on espère plus de moi ; on veut savoir la triste histoire de ma détention pendant sept mois dans cette impénétrable bastille. Il faut qu'elle soit connue dans ses plus grands détails ; qu'on y voie la cause de tant de larmes et de chagrins qui ont brisé mon cœur. On y apprendra les tortures morales que j'ai dû souffrir. Justice doit y être rendue à qui il appartient ; mais aussi il y faudra dévoiler les atroces mesures prises contre une femme sans défense, puisqu'on lui a toujours refusé un conseil, par un gouvernement à la tête duquel est son parent, pour m'arracher un secret qui, dans tous les cas, ne pouvait concerner la politique, et dont la découverte ne devait pas changer ma situation si j'étais à craindre pour le gouvernement français, qui avait le pouvoir de me garder, mais non le droit, sans un jugement que j'ai plus d'une fois réclamé.

« Mais mon parent, mari de ma tante, chef d'une famille à laquelle, en dépit d'une opinion si généralement et si justement répandue contre elle, j'avais bien voulu faire espérer la main de ma fille, Louis-Philippe enfin, me croyant enceinte et non mariée (ce qui eût décidé toute autre famille à m'ouvrir les portes de ma prison), m'a fait infliger toutes

les tortures morales pour me forcer à des démarches par lesquelles il a cru pouvoir établir le déshonneur de sa nièce. Du reste, s'il faut m'expliquer d'une manière positive sur mes déclarations et ce qui les a motivées, sans entrer dans aucuns détails sur mon intérieur, dont je ne dois compte à personne, je dirai avec toute vérité qu'elles m'ont été arrachées par les vexations, les tortures morales et l'espoir de recouvrer ma liberté.

« Le porteur vous donnera des détails et vous parlera de l'incertitude forcée sur le moment de mon voyage et sa direction, ce qui s'est opposé au désir que j'avais de profiter de votre offre obligeante en vous engageant à me joindre avant d'arriver à Prague, ayant bien besoin de vos conseils. Aujourd'hui il serait trop tard, voulant arriver près de mes enfants le plus tôt possible. Mais, comme rien n'est sûr dans ce monde, et que je suis accoutumée aux contrariétés, si, *contre ma volonté,* mon arrivée à Prague était retardée, je compte bien sur vous à l'endroit où je serais obligée de m'arrêter, d'où je vous écrirai; si, au contraire, j'arrive près de mon fils aussitôt que je le désire, vous savez mieux que moi si vous y devez venir. Je ne puis que vous assurer du plaisir que j'aurai à vous voir en tous temps et en tous lieux.

« MARIE-CAROLINE.

« Naples, 18 août 1853.

« Notre ami n'ayant pu encore partir, je reçois des rapports sur ce qui se passe à Prague qui ne sont pas de nature à diminuer mon désir de m'y rendre, mais aussi me rendent plus urgent le besoin de vos conseils. Si donc vous pouvez vous rendre à Venise sans tarder, vous m'y trouverez, ou des lettres poste restante, qui vous diront où vous

pouvez me rejoindre. Je ferai encore une partie du voyage avec des personnes pour lesquelles j'ai bien de l'amitié et de la reconnaissance, M. et madame de Bauffremont. Nous parlons souvent de vous; leur dévouement à moi et à notre Henri leur fait bien souhaiter de vous voir arriver. M. de Mesnard partage bien ce désir. »

Madame de Berry rappelle dans sa lettre un petit manifeste publié à sa sortie de Blaye et qui ne valait pas grand'-chose, parce qu'il ne disait ni oui ni non. La lettre d'ailleurs est curieuse comme document historique, en révélant les sentiments de la princesse à l'égard de ses parents geôliers, et en indiquant les souffrances endurées par elle. Les réflexions de Marie-Caroline sont justes; elle les exprime avec animation et fierté. On aime encore à voir cette mère courageuse et dévouée, enchaînée ou libre, constamment préoccupée des intérêts de son fils. Là, du moins dans ce cœur, est de la jeunesse et de la vie. Il m'en coûtait de recommencer un long voyage; mais j'étais trop touché de la confiance de cette pauvre princesse pour me refuser à ses vœux et la laisser sur les grands chemins. M. Jauge accourut au secours de ma misère, comme la première fois.

Je me remis en campagne avec une douzaine de volumes éparpillés autour de moi. Or, pendant que je pérégrinais derechef dans la calèche du prince de Bénévent, il mangeait à Londres au râtelier de son cinquième maître, en expectative de l'accident qui l'enverra peut-être dormir à Westminster, parmi les saints, les rois et les sages; sépulture justement acquise à sa religion, sa fidélité et ses vertus.

Du 7 au 10 septembre 1833, sur la route.

JOURNAL DE PARIS A VENISE.

JURA. — ALPES. — MILAN. — VÉRONE. — APPEL DES MORTS. — LA BRENTA.

Je partis de Paris le 3 septembre 1833, prenant la route du Simplon par Pontarlier.

Salins brûlé était rebâti; je l'aimais mieux dans sa laideur et dans sa caducité espagnoles. L'abbé d'Olivet naquit au bord de la *Furieuse;* ce premier maître de Voltaire, qui reçut son élève à l'Académie, n'avait rien de son ruisseau paternel.

La grande tempête qui a causé tant de naufrages dans la Manche m'assaillit sur le Jura. J'arrivai de nuit aux *wastes* du relais de Lévier. Le caravansérai bâti en planches, fort éclairé, rempli de voyageurs réfugiés, ne ressemblait pas mal à la tenue d'un sabbat. Je ne voulus pas m'arrêter; on amena les chevaux. Quand il fallut fermer les lanternes de la calèche, la difficulté fut grande; l'hôtesse, jeune sorcière extrêmement jolie, prêta son secours en riant. Elle avait soin de coller son lumignon, abrité dans un tube de verre, auprès de son visage, afin d'être vue.

A Pontarlier, mon ancien hôte, très-légitimiste de son vivant, était mort. Je soupai à l'auberge du *National :* bon augure pour le journal de ce nom. Armand Carrel est le chef de ces hommes qui n'ont pas menti aux journées de juillet.

Le château de Jouy défend les approches de Pontarlier;

il a vu se succéder dans ses donjons deux hommes dont la révolution gardera la mémoire : Mirabeau et Toussaint-Louverture, le Napoléon noir, imité et tué par le Napoléon blanc.

« Toussaint, dit madame de Staël, fut amené dans une prison de France, où il périt de la manière la plus misérable. Peut-être Napoléon ne se souvient-il pas seulement de ce forfait, parce qu'il lui a été moins reproché que les autres. »

L'ouragan croissait : j'essuyai sa plus grande violence entre Pontarlier et Orbes. Il agrandissait les montagnes, faisait tinter les cloches dans les hameaux, étouffait le bruit des torrents dans celui de la foudre, et se précipitait en hurlant sur ma calèche, comme un grain noir sur la voile d'un vaisseau. Quand de bas éclairs lézardaient les bruyères, on apercevait des troupeaux de moutons immobiles, la tête cachée entre leurs pattes de devant, présentant leurs queues comprimées et leurs croupes velues aux giboulées de pluie et de grêle fouettées par le vent. La voix de l'homme, qui annonçait le temps écoulé du haut d'un beffroi montagnard, semblait le cri de la dernière heure.

A Lausanne tout était redevenu riant : j'avais déjà bien des fois visité cette ville ; je n'y connais plus personne.

A Bex, tandis qu'on attelait à ma voiture les chevaux qui avaient peut-être traîné le cercueil de madame de Custine, j'étais appuyé contre le mur de la maison où était morte mon hôtesse de Fervaques. Elle avait été célèbre au tribunal révolutionnaire par sa longue chevelure. J'ai vu à Rome de beaux cheveux blonds retirés d'une tombe.

Dans la vallée du Rhône, je rencontrai une garçonnette presque nue, qui dansait avec sa chèvre ; elle demandait la charité à un riche jeune homme bien vêtu qui passait en poste, courrier galonné en avant, deux laquais assis derrière le brillant carrosse. Et vous vous figurez qu'une telle dis-

tribution de la propriété peut exister? Vous pensez qu'elle ne justifie pas les soulèvements populaires?

Sion me remémore une époque de ma vie : de secrétaire d'ambassade que j'étais à Rome, le premier consul m'avait nommé ministre plénipotentiaire au Valais.

A Brig, je laissai les jésuites s'efforçant de relever ce qui ne peut l'être; inutilement établis aux pieds du temps, ils sont écrasés sous sa masse, comme leur monastère sous le poids des montagnes.

J'étais à mon dixième passage des Alpes; je leur avais dit tout ce que j'avais à leur dire dans les différentes années et les diverses circonstances de ma vie. Toujours regretter ce qu'il a perdu, toujours s'égarer dans les souvenirs, toujours marcher vers la tombe en pleurant et s'isolant : c'est l'homme.

Les images empruntées de la nature montagneuse ont surtout des rapports sensibles avec nos fortunes; celui-ci passe en silence comme l'épanchement d'une source; celui-ci attache un bruit à son cours comme un torrent; celui-là jette son existence comme une cataracte qui épouvante et disparaît.

Le Simplon a déjà l'air abandonné, de même que la vie de Napoléon; de même que cette vie, il n'a plus que sa gloire : c'est un trop grand ouvrage pour appartenir aux petits États auxquels il est dévolu. Le génie n'a point de famille; son héritage tombe par droit d'aubaine à la plèbe, qui le grignote, et plante un chou où croissait un cèdre.

La dernière fois que je traversai le Simplon, j'allais en ambassade à Rome; je suis tombé; les pâtres que j'avais laissés au haut de la montagne y sont encore : neiges, nuages, roches runiques, forêts de pins, fracas des eaux, environnent incessamment la hutte menacée de l'avalanche. La personne la plus vivante de ces chalets est la chèvre. Pourquoi

mourir? Je le sais. Pourquoi naître? Je l'ignore. Toutefois, reconnaissez que les premières souffrances, les souffrances morales, les tourments de l'esprit, sont de moins chez les habitants de la région des chamois et des aigles. Lorsque je me rendais au congrès de Vérone, en 1822, la station du pic du Simplon était tenue par une Française; au milieu d'une nuit froide, et d'une bourrasque qui m'empêchait de la voir, elle me parla de la Scala de Milan; elle attendait des rubans de Paris : sa voix, la seule chose que je connaisse de cette femme, était fort douce à travers les ténèbres et les vents.

La descente sur Domo d'Ossola m'a paru de plus en plus merveilleuse; un certain jeu de lumière et d'ombre en accroissait la magie. On était caressé d'un petit souffle que notre ancienne langue appelait l'*aure*, sorte d'avant-brise du matin, baignée et parfumée dans la rosée. J'ai retrouvé le lac Majeur, où je fus si triste en 1828, et que j'aperçus de la vallée de Bellinzona en 1832. A Sesto-Calende, l'Italie s'est annoncée : un Paganini aveugle chante et joue du violon au bord du lac en passant le Tessin.

Je revis, en entrant à Milan, la magnifique allée de tulipiers dont personne ne parle; les voyageurs les prennent apparemment pour des platanes. Je réclame contre ce silence en mémoire de mes sauvages : c'est bien le moins que l'Amérique donne des ombrages à l'Italie. On pourrait aussi planter à Gênes des magnolias mêlés à des palmiers et des orangers. Mais qui songe à cela? Qui pense à embellir la terre? On laisse ce soin à Dieu. Les gouvernements sont occupés de leur chute, et l'on préfère un arbre de carton sur un théâtre de fantoccini au magnolia dont les roses parfumeraient le berceau de Christophe Colomb.

A Milan, la vexation pour les passe-ports est aussi stupide que brutale. Je ne traversai pas Vérone sans émotion :

c'était là qu'avait réellement commencé ma carrière politique active. Ce que le monde aurait pu devenir si cette carrière n'eût été interrompue par une misérable jalousie, se présentait à mon esprit.

Vérone, si animée en 1822 par la présence des souverains de l'Europe, était retournée en 1833 au silence; le congrès était aussi passé dans ses rues solitaires que la cour des Scaligeri et le sénat des Romains. Les arènes, dont les gradins s'étaient offerts à mes regards chargés de cent mille spectateurs, béaient désertes; les édifices, que j'avais admirés sous l'illumination brodée à leur architecture, s'enveloppaient gris et nus dans une atmosphère de pluie.

Combien s'agitaient d'ambitions parmi les acteurs de Vérone! Que de destinées de peuples examinées, discutées et pesées! Faisons l'appel de ces poursuivants de songes; ouvrons le livre du jour de colère : *Liber scriptus proferetur*. Monarques! princes! ministres! voici votre ambassadeur, voici votre collègue revenu à son poste : où êtes-vous? Répondez.

L'empereur de Russie Alexandre? — Mort.

L'empereur d'Autriche François II? — Mort.

Le roi de France Louis XVIII? — Mort.

Le roi de France Charles X? — Mort.

Le roi d'Angleterre George IV? — Mort.

Le roi de Naples Ferdinand Ier? — Mort.

Le duc de Toscane? — Mort.

Le pape Pie VII? — Mort.

Le roi de Sardaigne Charles-Félix? — Mort.

Le duc de Montmorency, ministre des affaires étrangères de France? — Mort.

M. Canning, ministre des affaires étrangères d'Angleterre? — Mort.

M. de Bernstorff, ministre des affaires étrangères en Prusse? — Mort.

M. de Gentz, de la chancellerie d'Autriche? — Mort.

Le cardinal Consalvi, secrétaire d'État de Sa Sainteté? — Mort.

M. de Serre, mon collègue au congrès? — Mort.

M. d'Aspremont, mon secrétaire d'ambassade? — Mort.

Le comte de Nieperg, mari de la veuve de Napoléon? — Mort.

La comtesse Tolstoï? — Morte.

Son grand et jeune fils? — Mort.

Mon hôte du palais Lorenzi? — Mort.

Si tant d'hommes couchés avec moi sur le registre du congrès se sont fait inscrire à l'obituaire; si des peuples et des dynasties royales ont péri; si la Pologne a succombé; si l'Espagne est de nouveau anéantie; si je suis allé à Prague m'enquérir des restes fugitifs de la grande race dont j'étais le représentant à Vérone, qu'est-ce donc que les choses de la terre? Personne ne se souvient des discours que nous tenions autour de la table du prince de Metternich; mais, ô puissance du génie! aucun voyageur n'entendra jamais chanter l'alouette dans les champs de Vérone sans se rappeler Shakspeare. Chacun de nous, en fouillant à diverses profondeurs dans sa mémoire, retrouve une autre couche de morts, d'autres sentiments éteints, d'autres chimères qu'inutilement il allaita, comme celles d'Herculanum, à la mamelle de l'Espérance. En sortant de Vérone, je fus obligé de changer de mesure pour supputer le temps passé; je rétrogradais de vingt-sept années, car je n'avais pas fait la route de Vérone à Venise depuis 1806. A Brescia, à Vicence, à Padoue, je traversai les murailles de Palladio, de Scamozzi, de Franceschini, de Nicolas de Pise, de Frère Jean.

Les bords de la Brenta trompèrent mon attente; ils étaient

demeurés plus riants dans mon imagination : les digues élevées le long du canal enterrent trop les marais. Plusieurs villas ont été démolies ; mais il en reste encore quelques-unes très-élégantes. Là demeure peut-être le signor *Pococurante* que les grandes dames à sonnets dégoûtaient, que les deux jolies filles commençaient fort à lasser, que la musique fatiguait au bout d'un quart d'heure, qui trouvait Homère d'un mortel ennui, qui détestait le pieux Énée, le petit Ascagne, l'imbécile roi Latinus, la bourgeoise Amate et l'insipide Lavinie ; qui s'embarrassait peu d'un mauvais dîner d'Horace sur la route de Brindes ; qui déclarait ne vouloir jamais lire Cicéron et encore moins Milton, ce barbare, gâteur de l'enfer et du diable du Tasse. « Hélas ! disait tout bas Candide à Martin, j'ai bien peur que cet homme-ci n'ait un souverain mépris pour nos poëtes allemands ! »

Malgré mon demi-désappointement et beaucoup de dieux dans les petits jardins, j'étais charmé des arbres de soie, des orangers, des figuiers et de la douceur de l'air, moi qui, si peu de temps auparavant, cheminais dans les sapinières de la Germanie et sur les monts des Tchèques, où le soleil a mauvais visage.

J'arrivai le 10 de septembre au lever du jour à Fusina, que Philippe de Comines et Montaigne appellent *Chaffousine*. A dix heures et demie j'étais débarqué à Venise. Mon premier soin fut d'envoyer au bureau de la poste : il ne s'y trouva rien ni à mon adresse directe ni à l'adresse indirecte de Paolo : de madame la duchesse de Berry, aucune nouvelle. J'écrivis au comte Griffi, ministre de Naples à Florence, pour le prier de me faire connaître la marche de Son Altesse Royale.

M'étant mis en règle, je me résolus d'attendre patiemment la princesse : Satan m'envoya une tentation. Je désirai, par ses suggestions diaboliques, demeurer seul une

quinzaine de jours à *l'hôtel de l'Europe,* au grand détriment de la monarchie légitime. Je souhaitai de mauvais chemins à l'auguste voyageuse, sans songer que ma restauration du roi Henri V pourrait être retardée d'un *demi-mois* : j'en demande, comme Danton, pardon à Dieu et aux hommes.

INCIDENCES.

Venise, hôtel de l'Europe, 10 septembre 1833.

VENISE.

Salve, Italum Regina. . .
. . . . . .
Nec tu semper eris. (SANNAZAR.)

O d' Italia dolente
Eterno lume. . . . . . .
Venezia! (CHIABRERA.)

On peut, à Venise, se croire sur le tillac d'une superbe galère à l'ancre, sur *le Bucentaure,* où l'on vous donne une fête et du bord duquel vous apercevez à l'entour des choses admirables. Mon auberge, *l'hôtel de l'Europe,* est placée à l'entrée du grand canal, en face de la *Douane de mer,* de la *Giudeca* et de *Saint-George-Majeur.* Lorsqu'on remonte le grand canal entre les deux files de ses palais, si marqués de leurs siècles, si variés d'architecture; lorsqu'on se trans-

porte sur la *grande* et la *petite* place, que l'on contemple la basilique et ses dômes, le palais des doges, les *Procurazie nuove,* la *Zecca,* la tour de l'Horloge, le beffroi de Saint-Marc, la colonne du Lion, tout cela mêlé aux voiles et aux mâts des vaisseaux, au mouvement de la foule et des gondoles, à l'azur du ciel et de la mer, les caprices d'un rêve ou les jeux d'une imagination orientale n'ont rien de plus fantastique. Quelquefois Cicéri peint et rassemble sur une toile, pour les prestiges du théâtre, des monuments de toutes les formes, de tous les temps, de tous les pays, de tous les climats : c'est encore Venise.

Ces édifices surdorés, embellis avec profusion par Giorgione, Titien, Paul Véronèse, Tintoret, Jean Bellini, Paris Bordone, les deux Palma, sont remplis de bronzes, de marbres, de granits, de porphyres, d'antiques précieuses, de manuscrits rares; leur magie intérieure égale leur magie extérieure; et quand, à la clarté suave qui les éclaire, on découvre les noms illustres et les nobles souvenirs attachés à leurs voûtes, on s'écrie avec Philippe de Comines : « C'est la plus triomphante cité que j'aie jamais vue! »

Et pourtant ce n'est plus la Venise du ministre de Louis XI; la Venise épouse de l'Adriatique et dominatrice des mers; la Venise qui donnait des empereurs à Constantinople, des rois à Chypre, des princes à la Dalmatie, au Péloponèse, à la Crète; la Venise qui humiliait les Césars de la Germanie et recevait à ses foyers inviolables les papes suppliants; la Venise de qui les monarques tenaient à honneur d'être citoyens, à qui Pétrarque, Pléthon, Bessarion léguaient les débris des lettres grecques et latines sauvées du naufrage de la barbarie; la Venise qui, république au milieu de l'Europe féodale, servait de bouclier à la chrétienté; la Venise, *planteuse de lions,* qui mettait sous ses pieds les remparts de Ptolémaïde, d'Ascalon, de Tyr, et abattait

le croissant à Lépante; la Venise dont les doges étaient des savants, et les marchands des chevaliers; la Venise qui terrassait l'Orient ou lui achetait ses parfums, qui rapportait de la Grèce des turbans conquis ou des chefs-d'œuvre retrouvés; la Venise qui sortait victorieuse de la ligue ingrate de Cambrai; la Venise qui triomphait par ses fêtes, ses courtisanes et ses arts comme par ses armes et ses grands hommes; la Venise à la fois Corinthe, Athènes et Carthage, ornant sa tête de couronnes rostrales et de diadèmes de fleurs.

Ce n'est plus la même cité que je traversai lorsque j'allais visiter les rivages témoins de sa gloire; mais, grâce à ses brises voluptueuses et à ses flots aménes, elle garde un charme; c'est surtout aux pays en décadence qu'un beau climat est nécessaire. Il y a assez de civilisation à Venise pour que l'existence y trouve ses délicatesses. La séduction du ciel empêche d'avoir besoin de plus de dignité humaine; une vertu attractive s'exhale de ces vestiges de grandeur, de ces traces des arts dont on est environné. Les débris d'une ancienne société qui produisit de telles choses, en vous donnant du dégoût pour une société nouvelle, ne vous laissent aucun désir d'avenir. Vous aimez à vous sentir mourir avec tout ce qui meurt autour de vous; vous n'avez d'autre soin que de parer les restes de votre vie à mesure qu'elle se dépouille. La nature, prompte à ramener de jeunes générations sur des ruines comme à les tapisser de fleurs, conserve aux races les plus affaiblies l'usage des passions et l'enchantement des plaisirs.

Venise ne connut point l'idolâtrie; elle grandit chrétienne dans l'île où elle fut nourrie, loin de la brutalité d'Attila. Les descendantes des Scipions, les Paule et les Eustochie, échappèrent dans la grotte de Bethléem à la violence d'Alaric. A part de toutes les autres cités, fille

aînée de la civilisation antique sans avoir été déshonorée par la conquête, Venise ne renferme ni décombres romains, ni monuments des barbares. On n'y voit point non plus ce que l'on voit dans le nord et l'occident de l'Europe, au milieu des progrès de l'industrie; je veux parler de ces constructions neuves, de ces rues entières élevées à la hâte, et dont les maisons demeurent ou non achevées, ou vides. Que pourrait-on bâtir ici? De misérables bouges qui montreraient la pauvreté de conception des fils auprès de la magnificence du génie des pères; des cahutes blanchies qui n'iraient pas au talon des gigantesques demeures des Foscari et des Pesaro. Quand on avise la truelle de mortier et la poignée de plâtre qu'une réparation urgente a forcé d'appliquer contre un chapiteau de marbre, on est choqué; mieux valent les planches vermoulues barrant les fenêtres grecques ou moresques, les guenilles mises sécher sur d'élégants balcons, que l'empreinte de la chétive main de notre siècle.

Que ne puis-je m'enfermer dans cette ville en harmonie avec ma destinée, dans cette ville des poëtes, où Dante, Pétrarque, Byron passèrent! Que ne puis-je achever d'écrire mes Mémoires à la lueur du soleil qui tombe sur ces pages! L'astre brûle encore dans ce moment mes savanes floridiennes et se couche ici à l'extrémité du grand canal. Je ne le vois plus; mais, à travers une clairière de cette solitude de palais, ses rayons frappent le globe de la *Douane,* les antennes des barques, les vergues des navires et le portail du couvent de *Saint-George-Majeur.* La tour du monastère, changée en colonne de rose, se réfléchit dans les vagues; la façade blanche de l'église est si fortement éclairée, que je distingue les plus petits détails du ciseau. Les enclôtures des magasins de la *Giudeca* sont peintes d'une lumière titienne; les gondoles du canal et du port nagent dans la même lu-

mière. Venise est là assise sur le rivage de la mer, comme une belle femme qui va s'éteindre avec le jour : le vent du soir soulève ses cheveux embaumés ; elle meurt saluée par toutes les grâces et tous les sourires de la nature.

Venise, septembre 1833.

ARCHITECTURE VÉNITIENNE. — ANTONIO. — L'ABBÉ BETIO ET M. GAMBA. — SALLES DU PALAIS DES DOGES. — PRISONS.

A Venise, en 1806, il y avait un jeune signor Armani, traducteur italien ou ami du traducteur du *Génie du Christianisme*. Sa sœur, comme il disait, était *nonne, monaca*. Il y avait un juif allant à la comédie du grand Sanhédrin de Napoléon et qui reluquait ma bourse ; plus M. Lagarde, chef des espions français, lequel me donna à dîner : mon traducteur, sa sœur, le juif du Sanhédrin, ou sont morts ou n'habitent plus Venise. A cette époque, je demeurais à l'hôtel du *Lion blanc*, près Rialto ; cet hôtel a changé de lieu. Presque en face de mon ancienne auberge est le palais Foscari qui tombe. Arrière toutes ces vieilleries de ma vie ! j'en deviendrais fou à force de ruines : parlons du présent.

J'ai essayé de peindre l'effet général de l'architecture de Venise ; afin de me rendre compte des détails, j'ai remonté, descendu et remonté le grand canal, vu et revu la place Saint-Marc.

Il faudrait des volumes pour épuiser ce sujet. *Le fabbri-*

che piu cospicue di Venezia du comte Cicognara fournissent le trait des monuments ; mais les expositions ne sont pas nettes. Je me contenterai de noter deux ou trois des agencements les plus répétés.

Du chapiteau d'une colonne corinthienne se décrit un demi-cercle dont la pointe descend sur le chapiteau d'une autre colonne corinthienne : juste au milieu de ces styles s'en élève une troisième, même dimension et même ordre ; du chapiteau de cette colonne centrale partent à droite et à gauche deux épicycles dont les extrémités se vont aussi reposer sur les chapiteaux d'autres colonnes. Il résulte de ce dessin que les arcs, en se coupant, donnent naissance à des ogives au point de leur intersection (1), de sorte qu'il se forme un mélange charmant de deux architectures, du plein cintre romain et de l'ogive arabe ou gothique orientale. Je suis ici l'opinion du jour, en supposant l'ogive arabe gothique ou *moyen-âgée* d'origine ; mais il est certain qu'elle existe dans les monuments dits *cyclopéens :* je l'ai vue très-pure dans les tombeaux d'Argos (2).

Le palais du Doge offre des entrelacs reproduits dans quelques autres palais, particulièrement au palais Foscari : les colonnes soutiennent des cintres ogives ; ces cintres laissent entre eux des vides : entre ces vides l'architecte a placé deux rosaces. La rosace déprime l'extrémité des deux ellipses. Ces rosaces, qui se touchent par un point de leur circonférence dans la façade du bâtiment, deviennent des espèces de roues alignées sur lesquelles s'exalte le reste de l'édifice.

(1) Il est clair à mes yeux que l'ogive, dont on va chercher si loin l'origine prétendue mystérieuse, est née fortuitement de l'intersection des deux cercles de plein cintre ; aussi la retrouve-t-on partout. Les architectes n'ont fait dans la suite que la dégager des dessins dans lesquels elle figurait.

(2) Voyez la note précédente.

Dans toute construction la base est ordinairement forte; le monument diminue d'épaisseur à mesure qu'il envahit le ciel. Le palais ducal est tout juste le contraire de cette architecture naturelle : la base, percée de légers portiques que surmonte une galerie en arabesques endentées de quatre feuilles de trèfle à jour, soutient une masse carrée presque nue : on dirait d'une forteresse bâtie sur des colonnes, ou plutôt d'un édifice renversé planté sur son léger couronnement et dont l'épaisse racine serait en l'air.

Les masques et les têtes architecturales sont remarquables dans les monuments de Venise. Au palais Pesaro, l'entablement du premier étage, d'ordre dorique, est décoré de têtes de géants; l'ordre ionique du second étage est enlié de têtes de chevaliers qui sortent horizontalement du mur, le visage tourné vers l'eau : les unes s'enveloppent d'une mentonnière, les autres ont la visière à demi baissée; toutes ont des casques dont les panaches se recourbent en ornements sous la corniche. Enfin, au troisième étage, à l'ordre corinthien, se montrent des têtes de statues féminines aux cheveux différemment noués.

A Saint-Marc, bosselé de dômes, incrusté de mosaïques, chargé d'incohérentes dépouilles de l'Orient, je me trouvais à la fois à Saint-Vital de Ravenne, à Sainte-Sophie de Constantinople, à Saint-Sauveur de Jérusalem, et dans ces moindres églises de la Morée, de Chio et de Malte : Saint-Marc, monument d'architecture byzantine, composite de victoire et de conquête élevé à la croix, comme Venise entière est un trophée. L'effet le plus remarquable de son architecture est son obscurité sous un ciel brillant; mais aujourd'hui, 10 septembre, la lumière du dehors, émoussée, s'harmonisait avec la basilique sombre. On achevait les quarante heures ordonnées pour obtenir du beau temps.

La ferveur des fidèles, priant contre la pluie, était grande : un ciel gris et aqueux semble la peste aux Vénitiens.

Nos vœux ont été exaucés : la soirée est devenue charmante ; la nuit, je me suis promené sur le quai. La mer s'étendait unie ; les étoiles se mêlaient aux feux épars des barques et des vaisseaux ancrés çà et là. Les cafés étaient remplis ; mais on ne voyait ni Polichinelles, ni Grecs, ni Barbaresques : tout finit. Une madone, fort éclairée au passage d'un pont, attirait la foule : de jeunes filles à genoux disaient dévotement leurs patenôtres ; de la main droite elles faisaient le signe de la croix, de la main gauche elles arrêtaient les passants. Rentré à mon auberge, je me suis couché et endormi au chant des gondoliers stationnés sous mes fenêtres.

J'ai pour guide Antonio, le plus vieux et le plus instruit des ciceroni du pays : il sait par cœur les palais, les statues et les tableaux.

Le 11 septembre, visite à l'abbé Betio et à M. Gamba, conservateurs de la bibliothèque : ils m'ont reçu avec une extrême politesse, bien que je n'eusse aucune lettre de recommandation.

En parcourant les chambres du palais ducal, on marche de merveilles en merveilles. Là se déroule l'histoire entière de Venise peinte par les plus grands maîtres : leurs tableaux ont été mille fois décrits.

Parmi les antiques, j'ai, comme tout le monde, remarqué le groupe *du Cygne et de Léda*, et le *Ganymède* dit de Praxitèle. Le cygne est prodigieux d'étreinte et de volupté ; Léda est trop complaisante. L'aigle du Ganymède n'est point un aigle réel ; il a l'air de la meilleure bête du monde. Ganymède, charmé d'être enlevé, est ravissant : il parle à l'aigle qui lui parle.

Ces antiques sont posées aux deux extrémités des magni-

fiques salles de la bibliothèque. J'ai contemplé avec le saint respect du poëte un manuscrit de Dante, et regardé avec l'avidité du voyageur la mappemonde de Fra Mauro (1460). L'Afrique cependant ne m'y semble pas aussi correctement tracée qu'on le dit. Il faudrait surtout explorer à Venise les archives : on y trouverait des documents précieux.

Des salons peints et dorés, je suis passé aux *prisons* et aux *cachots;* le même palais offre le microcosme de la société, joie et douleur. Les prisons sont *sous les plombs*, les cachots au *niveau de l'eau* du canal, et à double étage. On fait mille histoires d'étranglements et de décapitations secrètes; en compensation, on raconte qu'un prisonnier sortit gros, gras et vermeil de ces oubliettes, après dix-huit ans de captivité : il avait vécu comme un crapaud dans l'intérieur d'une pierre. Honneur à la race humaine! quelle belle chose c'est!

Force sentences philanthropiques barbouillent les voûtes et les murs des souterrains depuis que notre révolution, si ennemie du sang, *dans cet affreux séjour d'un coup de* HACHE *a fait entrer le jour*. En France, on encombrait les geôles des victimes dont on se débarrassait par l'égorgement; mais on a délivré dans les prisons de Venise les ombres de ceux qui peut-être n'y avaient jamais été; les doux bourreaux qui coupaient le cou des enfants et des vieillards, les bénins spectateurs qui assistaient au guillotiner des femmes, s'attendrissaient sur les progrès de l'humanité, si bien prouvés par l'ouverture des cachots vénitiens. Pour moi, j'ai le cœur sec; je n'approche point de ces héros de sensibilité. De vieilles larves sans tête ne se sont point présentées à mes yeux sous le palais des Doges; il m'a seulement semblé voir dans les cachots de l'aristocratie ce que les chrétiens virent quand on brisa les idoles, des

niichées de souris s'échappant de la tête des dieux. C'est ce qui arrive à tout pouvoir éventré et exposé à la lumière; il en sort la vermine que l'on avait adorée.

Le pont des Soupirs joint le palais ducal aux prisons de la ville; il est divisé en deux parties dans la longueur : par un des côtés entraient *les prisonniers ordinaires;* par l'autre *les prisonniers d'État* se rendaient au tribunal des inquisiteurs ou des Dix. Ce pont est élégant à l'extérieur, et la façade de la prison est admirée : on ne se peut passer de beauté à Venise, même pour la tyrannie et le malheur. Des pigeons font leur nid dans les fenêtres de la geôle; de petites colombes, couvertes de duvet, agitent leurs ailes et gémissent aux grilles, en attendant leur mère. On encloîtrait autrefois d'innocentes créatures presque au sortir du berceau; leurs parents ne les apercevaient plus qu'à travers les barreaux du parloir ou les guichets de la porte.

Venise, septembre 1833.

PRISON DE SILVIO PELLICO.

Vous pensez bien qu'à Venise je m'occupais nécessairement de Silvio Pellico. M. Gamba m'avait appris que l'abbé Betio était le maître du palais, et qu'en m'adressant à lui, je pourrais faire mes recherches. L'excellent bibliothécaire, auquel j'eus recours un matin, prit un gros trousseau de clefs, et me conduisit, en passant plusieurs corridors et

montant divers escaliers, aux mansardes de l'auteur de *le Mie Prigioni.*

M. Silvio Pellico ne s'est trompé que sur un point; il a parlé de sa geôle comme de ces fameuses prisons-cachots en l'air, désignés par leur toiture *sotto i piombi.* Ces prisons sont, ou plutôt étaient, au nombre de cinq dans la partie du palais ducal qui avoisine le pont *della Pallia* et le canal du pont des Soupirs. Pellico n'habitait pas là; il était incarcéré à l'autre extrémité du palais, vers le pont des Chanoines, dans un bâtiment adhérent au palais; bâtiment transformé en prison en 1820 pour les détenus politiques. Du reste, il était aussi *sous les plombs,* car une lame de ce métal formait la toiture de son ermitage.

La description que le prisonnier fait de sa première et de sa seconde chambre est de la dernière exactitude. Par la fenêtre de la première chambre, on domine les combles de Saint-Marc; on voit le puits dans la cour intérieure du palais, un bout de la grande place, les différents clochers de la ville, et au delà des lagunes, à l'horizon, des montagnes dans la direction de Padoue; on reconnaît la seconde chambre à sa grande fenêtre et à son autre petite fenêtre élevée; c'est par la grande que Pellico apercevait ses compagnons d'infortune dans un corps de logis en face, et à gauche, au-dessus, les aimables enfants qui lui parlaient de la croisée de leur mère.

Aujourd'hui toutes ces chambres sont abandonnées, car les hommes ne restent nulle part, pas même dans les prisons : les grilles des fenêtres ont été enlevées, les murs et les plafonds blanchis. Le doux et savant abbé Betio, logé dans cette partie déserte du palais, en est le gardien paisible et solitaire.

Les chambres qu'immortalise la captivité de Pellico ne manquent point d'élévation, elles ont de l'air, une vue

superbe; elles sont prisons de poëte; il n'y aurait pas grand'chose à dire, la tyrannie et l'absurde admis : mais la sentence à mort pour opinion spéculative! mais les cachots moraves! mais dix années de la vie, de la jeunesse et du talent! mais les cousins, vilaines bêtes qui me mangent moi-même à l'hôtel de l'Europe, tout endurci que je suis par le temps et les maringouins des Florides. J'ai du reste été souvent plus mal logé que Pellico ne l'était dans son belvédère du palais ducal, notamment à la préfecture des doges de la police française : j'étais aussi obligé de monter sur une table pour jouir de la lumière.

L'auteur de *Françoise de Rimini* pensait à Zanze dans sa geôle; moi je chantais dans la mienne une jeune fille que je venais de voir mourir. Je tenais beaucoup à savoir ce qu'était devenue la petite gardienne de Pellico. J'ai mis des personnes à la recherche : si j'apprends quelque chose, je vous le dirai.

Venise, septembre 1833.

LES FRARI. — ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS. — L'*Assomption* DU TITIEN. — MÉTOPES DU PARTHÉNON. — DESSINS ORIGINAUX DE LÉONARD DE VINCI, DE MICHEL-ANGE ET DE RAPHAËL. — ÉGLISE DE SAINTS-JEAN-ET-PAUL.

Une gondole m'a débarqué aux *Frari*, où nous autres Français, accoutumés que nous sommes aux extérieurs

grecs ou gothiques de nos églises, nous sommes peu frappés de ces dehors de basiliques de brique, ingrats et communs à l'œil; mais à l'intérieur l'accord des lignes, la disposition des masses produisent une simplicité et un calme de composition dont on est enchanté.

Les tombeaux des *Frari*, placés dans les murs latéraux, décorent l'édifice sans l'encombrer. La magnificence des marbres éclate de toute part, des rinceaux charmants attestent le fini de l'ancienne sculpture vénitienne. Sur un des carreaux du pavé de la nef on lit ces mots :

Ici repose le Titien, émule de Zeuxis et d'Apelles.

Cette pierre est en face d'un des chefs-d'œuvre du peintre.

Canova a son fastueux sépulcre non loin de la dalle titienne; ce sépulcre est la répétition du monument que le sculpteur avait imaginé pour le Titien lui-même, et qu'il exécuta depuis pour l'archiduchesse Marie-Christine. Les restes de l'auteur de l'*Hébé* et de la *Madeleine* ne sont pas tous réunis dans cette œuvre : ainsi Canova habite la représentation d'une tombe faite par lui, non pour lui, laquelle tombe n'est que son demi-cénotaphe.

Des *Frari*, je me suis rendu à la galerie *Manfrini*. Le portrait de l'Arioste est vivant. Le Titien a peint sa mère, vieille matrone du peuple, crasseuse et laide : l'orgueil de l'artiste se fait sentir dans l'exagération des années et des misères de cette femme.

A l'*Académie des beaux-arts*, j'ai couru vite au tableau de l'*Assomption*, découverte du comte Cicognara : dix grandes figures d'hommes au bas du tableau; remarquez à gauche l'homme ravi en extase, regardant Marie. La Vierge, au-dessus de ce groupe, s'élève au centre d'un demi-cercle

de chérubins ; multitude de faces admirables dans cette gloire : une tête de femme, à droite, à la pointe du croissant, d'une indicible beauté ; deux ou trois esprits divins jetés horizontalement dans le ciel, à la manière pittoresque et hardie du Tintoret. Je ne sais si un ange debout n'éprouve pas quelque sentiment d'un amour trop terrestre. Les proportions de la Vierge sont fortes ; elle est couverte d'une draperie rouge ; son écharpe bleue flotte à l'air ; ses yeux sont levés vers le Père éternel, apparu au point culminant. Quatre couleurs tranchées, le brun, le vert, le rouge et le bleu, couvrent l'ouvrage : l'aspect du tout est sombre, le caractère peu idéal, mais d'une vérité et d'une vivacité de nature incomparables : je lui préfère pourtant la *Présentation de la Vierge au temple*, du même peintre, que l'on voit dans la même salle.

En regard de l'*Assomption*, éclairée avec beaucoup d'artifice, est le *Miracle de saint Marc*, du Tintoret, drame vigoureux qui semble fouillé dans la toile plutôt avec le ciseau et le maillet qu'avec le pinceau.

Je suis passé aux plâtres des métopes du Parthénon ; ces plâtres avaient pour moi un triple intérêt : j'avais vu à Athènes les vides laissés par les ravages de lord Elgin, et, à Londres, les marbres enlevés dont je retrouvais les moulures à Venise. La destinée errante de ces chefs-d'œuvre se liait à la mienne, et pourtant Phidias n'a pas façonné mon argile.

Je ne pouvais m'arracher aux dessins originaux de Léonard de Vinci, de Michel-Ange et de Raphaël. Rien n'est plus attachant que ces ébauches du génie livré seul à ses études et à ses caprices ; il vous admet à son intimité ; il vous initie à ses secrets ; il vous apprend par quels degrés et par quels efforts il est parvenu à la perfection : on est ravi de voir comment il s'était trompé, comment il s'est

aperçu de son erreur et l'a redressée. Ces coups de crayon tracés au coin d'une table, sur un méchant morceau de papier, gardent une abondance et une naïveté de nature merveilleuses. Quand on songe que la main de Raphaël s'est promenée sur ces chiffons immortels, on en veut au vitrage qui vous empêche de baiser ces saintes reliques.

Je me suis délassé de mon admiration à l'*Académie des beaux-arts* par une admiration d'une autre sorte à Saints-Jean-et-Paul ; ainsi l'on se rafraîchit l'esprit en changeant de lecture. Cette église, dont l'architecte inconnu a suivi les traces de Nicolo Pisano, est riche et vaste. Le chevet où se retire le maître-autel représente une espèce de conque debout ; deux autres sanctuaires accompagnent latéralement cette conque : ils sont hauts, étroits, à voûtes multicentres, et séparés du chevet par des refends à rainures.

Les cendres des doges Mocenigo, Morosini, Vendramin, et de plusieurs autres chefs de la république, reposent ici. Là se trouve aussi la peau d'Antoine Bragadino, défenseur de Famagouste, et à laquelle on peut appliquer l'expression de Tertullien : *une peau vivante*. Ces dépouilles illustres inspirent un grand et pénible sentiment : Venise elle-même, magnifique catafalque de ses magistrats guerriers, double cercueil de leurs cendres, n'est plus qu'une peau vivante.

Des vitraux coloriés et des draperies rouges, en voilant la lumière de Saints-Jean-et-Paul, augmentent l'effet religieux. Les colonnes innombrables apportées de l'Orient et de la Grèce ont été plantées dans la basilique comme des allées d'arbres étrangers.

Un orage est survenu pendant que j'errais dans l'église : quand sonnera la trompette qui doit réveiller tous ces morts? J'en disais autant sous Jérusalem, dans la vallée de Josaphat.

Après ces courses, rentré à l'hôtel de l'Europe, j'ai remercié Dieu de m'avoir transporté des pourceaux de Waldmünchen aux tableaux de Venise.

Venise, septembre 1833.

L'ARSENAL. — HENRI IV. — FRÉGATE PARTANT POUR L'AMÉRIQUE.

Après ma découverte des prisons où la matérielle Autriche essaye d'étouffer les intelligences italiennes, je suis allé à l'Arsenal. Aucune monarchie, quelque puissante qu'elle soit ou qu'elle ait été, n'a offert un pareil compendium nautique.

Un espace immense, clos de murs crénelés, renferme quatre bassins pour les vaisseaux de haut bord, des chantiers pour bâtir ces vaisseaux, des établissements pour ce qui concerne la marine militaire et marchande, depuis la corderie jusqu'aux fonderies de canons, depuis l'atelier où l'on taille la rame de la gondole jusqu'à celui où l'on équarrit la quille d'un soixante et quatorze, depuis les salles consacrées aux armes antiques conquises à Constantinople, en Chypre, en Morée, à Lépante, jusqu'aux salles où sont exposées les armes modernes : le tout mêlé de galeries, de colonnes, d'architectures élevées et dessinées par les premiers maîtres.

Dans les arsenaux de la marine de l'Espagne, de l'Angleterre, de la France, de la Hollande, on voit seulement ce

qui a rapport aux objets de ces arsenaux ; à Venise, les arts s'unissent à l'industrie. Le monument de l'amiral Emo, par Canova, vous attend auprès de la carcasse d'un navire ; des files de canons vous apparaissent à travers de longs portiques : les deux lions colossaux du Pirée gardent la porte du bassin d'où va sortir une frégate pour un monde qu'Athènes n'a point connu, et qu'a découvert le génie de la moderne Italie. Malgré ces beaux débris de Neptune, l'arsenal ne rappelle plus ces vers du Dante :

Qual nell' arzanà de' Veneziani
Bolle l' inverno la tenace pece,
A rimpalmar li legni lor non sani

Che navicar non ponno ; e'n quella vece,
Chi fa suo legno nuovo, e chi ristoppa
Le coste a quel che più viaggi fece.

Chi ribatte da proda, e chi da poppa ;
Altri fa remi, ed altri volge sarte,
Chi terzerolo ed artimon rintoppa.

Tout ce mouvement est fini ; le vide des trois quarts et demi de l'arsenal, les fourneaux éteints, les chaudières rongées de rouille, les corderies sans rouets, les chantiers sans constructeurs, attestent la même mort qui a frappé les palais. Au lieu de la foule des charpentiers, des voiliers, des matelots, des calfats, des mousses, on aperçoit quelques galériens qui traînent leurs entraves : deux d'entre eux mangeaient sur la culasse d'un canon ; à cette table de fer, ils pouvaient du moins rêver la liberté.

Lorsque autrefois ces galériens ramaient à bord du *Bucentaure,* on jetait sur les épaules flétries une tunique de pourpre pour les faire ressembler à des rois fendant les

flots avec des pagaies dorées; ils réjouissaient leur labeur du bruit de leurs chaînes, comme, au Bengale, à la fête de Dourga, les bayadères, vêtues de gaze d'or, accompagnent leurs danses du son des anneaux dont leurs cous, leurs bras et leurs jambes sont ornés. Les forçats vénitiens mariaient le doge à la mer, et renouvelaient eux-mêmes avec l'esclavage leur union indissoluble.

De ces flottes nombreuses qui portaient les croisés aux rivages de la Palestine et défendaient à toute voile étrangère de se déconler aux vents de l'Adriatique, il reste un *Bucentaure* en miniature, le canot de Napoléon, une pirogue de sauvages, et des dessins de vaisseaux tracés à la craie sur la planche des écoles des gardes-marine.

Un Français arrivant de Prague et attendant à Venise la mère de Henri V devait être touché de voir dans l'arsenal de Venise l'armure de Henri IV. L'épée que le Béarnais portait à la bataille d'Ivry était jointe à cette armure : cette épée manque aujourd'hui.

Par un décret du grand conseil de Venise, du 3 avril 1600 : *Enrico di Borbone IV, Rè di Francia e di Navarra, con li figliuoli e discendenti suoi, sia annumerato tra i nobili di questo nostro maggior consiglio.*

Charles X, Louis XIX et Henri V, descendants *di Enrico di Borbone,* sont donc gentilshommes de la république de Venise qui n'existe plus, comme ils sont rois de France en Bohême, comme ils sont chanoines de Saint-Jean-de-Latran à Rome, et toujours en vertu de Henri IV; je les ai représentés en cette dernière qualité : ils ont perdu leur épitoge et leur aumusse, et moi j'ai perdu mon ambassade. J'étais pourtant si bien dans ma stalle de Saint-Jean-de-Latran ! Quelle belle église! quel beau ciel ! quelle admirable musique ! Ces chants-là ont plus duré que mes grandeurs et celles de mon roi-chanoine.

Ma gloire m'a fort gêné à l'Arsenal; elle rayonne sur mon front à mon insu : le feld-maréchal Pallucci, amiral et commandant général de la marine, m'a reconnu à mes cornes de feu. Il est accouru, m'a montré lui-même diverses curiosités; puis, s'excusant de ne pouvoir m'accompagner plus longtemps, à cause d'un conseil qu'il allait présider, il m'a remis entre les mains d'un officier supérieur.

Nous avons rencontré le capitaine de la frégate en partance. Celui-ci m'a abordé sans façon et m'a dit, avec cette franchise de marin que j'aime tant :

— M. le vicomte (comme s'il m'avait connu toute sa vie), avez-vous quelque commission pour l'Amérique?

— Non, capitaine : faites-lui bien mes compliments; il y a longtemps que je ne l'ai vue!

Je ne puis regarder un vaisseau sans mourir d'envie de m'en aller : si j'étais libre, le premier navire cinglant aux Indes aurait des chances de m'emporter. Combien ai-je regretté de n'avoir pu accompagner le capitaine Parry aux régions polaires! Ma vie n'est à l'aise qu'au milieu des nuages et des mers : j'ai toujours l'espérance qu'elle disparaîtra sous une voile. Les pesantes années que nous jetons dans les flots du temps ne sont pas des ancres; elles n'arrêtent pas notre course.

Digitized by Google

Venise, septembre 1833.

CIMETIÈRE DE SAINT CHRISTOPHE.

A l'Arsenal, je n'étais pas loin de l'île Saint-Christophe, qui sert aujourd'hui de cimetière. Cette île renfermait un couvent de capucins; le couvent a été abattu et son emplacement n'est plus qu'un enclos de forme carrée. Les tombes n'y sont pas très-multipliées, ou du moins elles ne s'élèvent pas au dessus du sol nivelé et couvert de gazon. Contre le mur de l'ouest se collent cinq ou six monuments en pierre; de petites croix de bois noir avec une date blanche s'éparpillent dans l'enclos : voilà comme on enterre maintenant les Vénitiens dont les aïeux reposent dans les mausolées des Frari et de Saints-Jean-et-Paul. La société en s'élargissant s'est abaissée; la démocratie a gagné la mort.

A l'orée du cimetière, vers le levant, on voit les sépultures des Grecs schismatiques et celles des protestants; elles sont séparées entre elles par un mur, et séparées encore des inhumations catholiques par un autre mur : tristes dissentiments dont la mémoire se perpétue dans l'asile où finissent toutes querelles. Attenant au cimetière grec est un autre retranchement qui protége un trou où l'on jette aux limbes les enfants mort-nés. Heureuses créatures! vous avez passé de la nuit des entrailles maternelles à l'éternelle nuit, sans avoir traversé la lumière!

Auprès de ce trou gisent des ossements, bêchés dans le sol comme des racines, à mesure que l'on défriche des tombes nouvelles : les uns, les plus anciens, sont blancs et

secs; les autres, récemment déterrés, sont jaunes et humides. Des lézards courent parmi ces débris, se glissent entre les dents, à travers les yeux et les narines, sortent par la bouche et les oreilles des têtes, leurs demeures ou leurs nids. Trois ou quatre papillons voltigeaient sur des fleurs de mauves entrelacées aux ossements, image de l'âme sous ce ciel qui tient de celui où fut inventée l'histoire de Psyché. Un crâne avait encore quelques cheveux de la couleur des miens. Pauvre vieux gondolier! as-tu du moins conduit ta barque mieux que je n'ai conduit la mienne?

Une fosse commune reste ouverte dans l'enclos; on venait d'y descendre un médecin auprès de ses anciennes pratiques. Son cercueil noir n'était chargé de terre qu'en dessus, et son flanc nu attendait le flanc d'un autre mort pour le réchauffer. Antonio avait fourré là sa femme depuis une quinzaine de jours, et c'était le médecin défunt qui l'avait expédiée : Antonio bénissait un Dieu rémunérateur et vengeur, et prenait son mal en patience. Les cercueils des particuliers sont conduits à ce lugubre bazar dans des gondoles particulières et suivis d'un prêtre dans une autre gondole. Comme les gondoles ressemblent à des bières, elles conviennent à la cérémonie. Une nacelle plus grande, *omnibus* du Cocyte, fait le service des hôpitaux. Ainsi se trouvent renouvelés les enterrements de l'Égypte, et les fables de Caron et de sa barque.

Dans le cimetière du côté de Venise, s'élève une chapelle octogone consacrée à saint Christophe. Ce saint, chargeant un enfant sur ses épaules au gué d'une rivière, le trouva lourd : or l'enfant était le fils de Marie qui tient le globe dans sa main; le tableau de l'autel représente cette belle aventure.

Et moi aussi j'ai voulu porter un enfant roi, mais je ne

m'étais pas aperçu qu'il dormait dans son berceau avec dix siècles : fardeau trop pesant pour mes bras.

Je remarquai dans la chapelle un chandelier de bois (le cierge était éteint), un bénitier destiné à la bénédiction des sépultures, et un livret : *Pars Ritualis romani pro usu ad exsequianda corpora defunctorum;* quand nous sommes déjà oubliés, la religion, parente immortelle et jamais lassée, nous pleure et nous suit, *exsequor fugam.* Une boîte renfermait un briquet; Dieu seul dispose de l'étincelle de la vie. Deux quatrains écrits sur papier commun étaient appliqués intérieurement aux panneaux de deux des trois portes de l'édifice :

Quivi dell' uom le frali spoglie ascose
Pallida morte, o passeggier, t'addita, etc.

Le seul tombeau un peu frappant du cimetière fut élevé d'avance par une femme qui tarda ensuite dix-huit ans à mourir : l'inscription nous apprend cette circonstance; ainsi cette femme espéra en vain pendant dix-huit ans son sépulcre. Quel chagrin nourrit en elle ce long espoir ?

Sur une petite croix de bois noir on lit cette autre épitaphe : *Virginia Acerbi, d'anni* 72, 1824. *Morta nel bacio del Signore.* Les années sont dures à une belle Vénitienne.

Antonio me disait :

— Quand ce cimetière sera plein, on le laissera reposer, et on enterrera les morts dans l'île Saint-Michel de Murano.

L'expression était juste : la moisson faite, on laisse la terre en jachère et l'on creuse ailleurs d'autres sillons.

Venise, septembre 1833.

SAINT-MICHEL DE MURANO. — MURANO. — LA FEMME ET L'ENFANT. — GONDOLIERS.

Nous sommes allés voir cet autre champ qui attend le grand labourcur. Saint-Michel de Murano est un riant monastère avec une église élégante, des portiques et un cloître blanc. Des fenêtres du couvent on aperçoit, par-dessus les portiques, les lagunes et Venise; un jardin rempli de fleurs va rejoindre le gazon dont l'engrais se prépare encore sous la peau fraîche d'une jeune fille. Cette charmante retraite est abandonnée à des franciscains; elle conviendrait mieux à des religieuses chantant comme les petites élèves des *Scuole* de Rousseau :

« Heureuses celles, dit Manzoni, qui ont pris le voile saint avant d'avoir arrêté leurs yeux sur le front d'un homme! »

Donnez-moi là, je vous prie, une cellule, pour achever mes Mémoires.

Fra Paolo est inhumé à l'entrée de l'église; ce chercheur de bruit doit être bien furieux du silence qui l'environne.

Pellico, condamné à mort, fut déposé à Saint-Michel avant d'être transporté à la forteresse du Spielberg. Le président du tribunal où comparut Pellico remplace le poëte à Saint-Michel; il est enseveli dans le cloître; il ne sortira pas, lui, de cette prison.

Non loin de la tombe du magistrat est celle d'une femme

étrangère mariée à l'âge de vingt-deux ans, au mois de janvier; elle décéda au mois de février suivant. Elle ne voulut pas aller au delà de la lune de miel; l'épitaphe porte : *Ci revedremo.* Si c'était vrai!

Arrière ce doute, arrière la pensée qu'aucune angoisse ne déchire le néant! Athée, quand la mort vous enfoncera ses ongles au cœur, qui sait si dans le dernier moment de connaissance, avant la destruction du *moi*, vous n'éprouverez pas une atrocité de douleur capable de remplir l'éternité, une immensité de souffrance dont l'être humain ne peut avoir l'idée dans les bornes circonscrites du temps? Ah! oui, *ci revedremo !*

J'étais trop près de l'île et de la ville de Murano pour ne pas visiter les manufactures d'où vinrent à Combourg les glaces de la chambre de ma mère. Je n'ai point vu ces manufactures maintenant fermées; mais on a filé devant moi, comme le temps file notre fragile vie, un mince cordon de verre : c'était de ce verre qu'était faite la perle pendante au nez de la petite Iroquoise du saut de Niagara : la main d'une Vénitienne avait arrondi l'ornement d'une sauvage.

J'ai rencontré plus beau que Mila. Une femme portait un enfant emmaillotté; la finesse du teint, le charme du regard de cette Muranaise, se sont idéalisés dans mon souvenir. Elle avait l'air triste et préoccupé. Si j'eusse été lord Byron, l'occasion était favorable pour essayer la séduction sur la misère; on va loin ici avec un peu d'argent. Puis j'aurais fais le désespéré et le solitaire au bord des flots, enivré de mon succès et de mon génie. L'amour me semble autre chose : j'ai perdu de vue René depuis maintes années; mais je ne sais s'il cherchait dans ses plaisirs le secret de ses ennuis.

Chaque jour après mes courses j'envoyais à la poste, et il

ne s'y trouvait rien : le comte Griffio ne me répondait point de Florence ; les papiers publics permis dans ce pays d'indépendance n'auraient pas osé dire qu'un voyageur était descendu au *Lion blanc*. Venise, où sont nées les gazettes, est réduite à lire l'affiche qui annonce sur le même placard l'opéra du jour et l'exposition du saint sacrement. Les Aldes ne sortiront point de leurs tombeaux pour embrasser dans ma personne le défenseur de la liberté de la presse. Il me fallait donc attendre. Rentré à mon auberge, je dînai en m'amusant de la société des gondoliers stationnés, comme je l'ai dit, sous ma fenêtre à l'entrée du grand canal.

La gaieté de ces fils de Nérée ne les abandonne jamais : vêtus du soleil, la mer les nourrit. Ils ne sont pas couchés et désœuvrés comme les lazzaroni à Naples : toujours en mouvement, ce sont des matelots qui manquent de vaisseaux et d'ouvrage, mais qui feraient encore le commerce du monde et gagneraient la bataille de Lépante, si le temps de la liberté et de la gloire vénitiennes n'était passé.

A six heures du matin ils arrivent à leurs gondoles attachées, la proue à terre, à des poteaux. Alors ils commencent à gratter et à laver leurs *barchette* aux *Tragnetti*, comme des dragons étrillent, brossent et épongent leurs chevaux au piquet. La chatouilleuse cavale marine s'agite, se tourmente aux mouvements de son cavalier qui puise de l'eau dans un vase de bois, la répand sur les flancs et dans l'intérieur de la nacelle. Il renouvelle plusieurs fois l'aspersion, ayant soin d'écarter l'eau de la surface de la mer pour prendre dessous une eau plus pure. Puis il frotte les avirons, éclaircit les cuivres et les glaces du petit château noir ; il époussette les coussins, les tapis, et fourbit le fer taillant de la proue. Le tout ne se fait pas sans quelques

mots d'humeur ou de tendresse, adressés, dans le joli dialecte vénitien, à la gondole quinteuse ou docile.

La toilette de la gondole achevée, le gondolier passe à la sienne : il se peigne, secoue sa veste et son bonnet bleu, rouge ou gris; se lave le visage, les pieds et les mains. Sa femme, sa fille ou sa maîtresse lui apporte dans une gamelle une miscellanée de légumes, de pain et de viande. Le déjeuner fait, chaque gondolier attend en chantant la fortune : il l'a devant lui, un pied en l'air, présentant son écharpe au vent et servant de girouette, au haut du monument de la Douane de mer. A-t-elle donné le signal, le gondolier favorisé, l'aviron levé, part debout à l'arrière de sa nacelle, de même qu'Achille voltigeait autrefois, ou qu'un écuyer de Franconi galope aujourd'hui sur la croupe d'un destrier. La gondole, en forme de patin, glisse sur l'eau comme sur la glace. *Sia stati! sta longo!* en voilà pour toute la journée. Puis vienne la nuit, et la *calle* verra mon gondolier chanter et boire avec la *zitella* le demi-sequin que je lui laisse en allant, très-certainement, remettre Henri V sur le trône.

Venise, septembre 1833.

LES BRETONS ET LES VÉNITIENS. — DÉJEUNER SUR LE QUAI DES ESCLAVONS. — MESDAMES A TRIESTE.

Je cherchais, en me réveillant, pourquoi j'aimais tant Venise, quand tout à coup je me suis souvenu que j'étais

en Bretagne : la voix du sang parlait en moi. N'y avait-il pas au temps de César, en Armorique, un pays des Vénètes, *civitas Venetum, civitas Venetica?* Strabon n'a-t-il pas *dit qu'on disait* que les Vénètes étaient descendants des Vénètes Gaulois!

On a soutenu contradictoirement que les pêcheurs du Morbihan étaient une colonie des *pescatori* de Palestrine : Venise serait la mère et non la fille de Vannes. On peut arranger cela en supposant (ce qui d'ailleurs est très-probable) que Vannes et Venise sont accouchées mutuellement l'une de l'autre. Je regarde donc les Vénitiens comme des Bretons; les gondoliers et moi nous sommes cousins et sortis de la corne de la Gaule, *cornu Galliæ*.

Tout réjoui de cette pensée, je suis allé déjeuner dans un café sur le quai des Esclavons. Le pain était tendre, le thé parfumé, la crème comme en Bretagne, le beurre comme à la Prévalais ; car le beurre, grâce aux progrès des lumières, s'est amélioré partout : j'en ai mangé d'excellent à Grenade. Le mouvement d'un port me ravit toujours : des maîtres de barque faisaient un pique-nique; des marchands de fruits et de fleurs m'offraient des cédrats, des raisins et des bouquets; des pêcheurs préparaient leurs tartanes; des élèves de la marine, descendant en chaloupe, allaient aux leçons de manœuvre à bord du vaisseau-amiral; des gondoles conduisaient des passagers au bateau à vapeur de Trieste. C'est pourtant ce Trieste qui pensa me faire sabrer sur les marches des Tuileries par Bonaparte, comme il m'en menaça, lorsque, en 1807, je m'avisai d'écrire dans le *Mercure :*

« Il nous était réservé de retrouver au fond de la mer Adriatique le tombeau de deux filles de rois dont nous avions entendu prononcer l'oraison funèbre dans un gre-

nier à Londres. Ah ! du moins la tombe qui renferme ces nobles dames aura vu une fois interrompre son silence ; le bruit des pas d'un Français aura fait tressaillir deux Françaises dans leur cercueil. Les respects d'un pauvre gentilhomme, à Versailles, n'eussent été rien pour des princesses ; la prière d'un chrétien, en terre étrangère, aura peut-être été agréable à des saintes. »

Il y a, ce me semble, quelques années que je sers les Bourbons : ils ont éclairé ma fidélité, mais ils ne la lasseront pas. Je déjeune sur le quai des Esclavons, en attendant l'exilée.

Venise, septembre 1833.

ROUSSEAU ET BYRON.

De ma petite table mes yeux errent sur toutes les rades ; une brise du large rafraichit l'air ; la marée monte ; un trois-mâts entre. Le Lido d'un côté, le palais du doge de l'autre, les lagunes au milieu, voilà le tableau. C'est de ce port que sortirent tant de flottes glorieuses : le vieux Dandolo en partit dans la pompe de la chevalerie des mers, dont Villehardouin, qui commença notre langue et nos mémoires, nous a laissé la description.

« Et quand les nefs furent chargies d'armes, et de viandes, et de chevaliers, et de serjanz, et li escus furent

portendus inviron de borz et des chaldeals (haubans) des nefs, et les banières dont il avoit tant de belles. Ne oneques plus belles estoires (flottes) ne partit de nul port. »

Ma scène du matin à Venise me fait encore souvenir de l'histoire du capitaine Olivet et de Zulietta, si bien racontée :

« La gondole aborde, dit Rousseau, et je vois sortir une jeune personne éblouissante, fort coquettement mise et fort leste, qui dans trois sauts fut dans la chambre ; et je la vis établie à côté de moi avant que j'eusse aperçu qu'on y avait mis un couvert. Elle était aussi charmante que vive ; une brunette de vingt ans au plus. Elle ne parlait qu'italien ; son accent seul eût suffi pour me tourner la tête. Tout en mangeant, tout en causant, elle me regarde, me fixe un moment, puis s'écriant : « Bonne vierge ! Ah ! mon cher « Bremond, qu'il y a longtemps que je ne t'ai vu ! » se jette entre mes bras, colle sa bouche contre la mienne, et me serre à m'étouffer. Ses grands yeux noirs à l'orientale lançaient dans mon cœur des traits de feu ; et quoique la surprise fît d'abord quelque diversion, la volupté me gagna très-rapidement. . . . . .

. . . . . .

Elle nous dit que je ressemblais à s'y tromper à M. de Bremond, directeur des douanes de Toscane ; qu'elle avait raffolé de ce M. de Bremond ; qu'elle en raffolait encore ; qu'elle l'avait quitté parce qu'elle était une sotte ; qu'elle me prenait à sa place ; qu'elle voulait m'aimer parce que cela lui convenait ; qu'il fallait, par la même raison, que je l'aimasse tant que cela lui conviendrait ; et que quand elle me planterait là, je prendrais patience comme avait fait son cher Bremond. Ce qui fut dit fut fait. . . . . .

. . . . . Le soir, nous la

ramenâmes chez elle. Tout en causant, je vis deux pistolets sur sa toilette.

« — Ah ! ah ! dis-je en en prenant un, voici une boîte à mouches de nouvelle fabrique ; pourrait-on savoir quel en est l'usage? . . . . . .

« Elle nous dit avec une naïveté fière, qui la rendait encore plus charmante :

« — Quand j'ai des bontés pour des gens que je n'aime point, je leur fais payer l'ennui qu'ils me donnent ; rien n'est plus juste : mais, en endurant leurs caresses, je ne veux pas endurer leurs insultes, et je ne manquerai pas le premier qui me manquera.

« En la quittant j'avais pris son heure pour le lendemain. Je ne la fis pas attendre. Je la trouvai *in vestito di confidenza,* dans un déshabillé plus que galant, qu'on ne connaît que dans les pays méridionaux, et que je ne m'amuserai pas à décrire, quoique je me le rappelle trop bien. . . . . Je n'avais point d'idée des voluptés qui m'attendaient. J'ai parlé de madame de L....e, dans les transports que son souvenir me rend quelquefois encore ; mais qu'elle était vieille, et laide, et froide, auprès de ma Zulietta ! Ne tâchez d'imaginer les grâces et les charmes de cette fille enchanteresse, vous resteriez trop loin de la vérité ; les jeunes vierges des cloîtres sont moins fraîches, les beautés du sérail sont moins vives, les houris du paradis sont moins piquantes. »

Cette aventure finit par une bizarrerie de Rousseau et le mot de Zulietta : *Lascia le donne, e studia la matematica.*

Lord Byron livrait aussi sa vie à des Vénus payées : il remplit le palais Mocenigo de ces beautés vénitiennes *réfugiées,* selon lui, sous les *fazzioli.* Quelquefois, troublé de sa honte, il fuyait, et passait la nuit sur les eaux dans sa gondole. Il avait pour sultane favorite Margherita Cogni,

Digitized by Google

surnommée, de l'état de son mari, *la Fornarina :* « Brune, grande (c'est lord Byron qui parle), tête vénitienne, de très-beaux yeux noirs et vingt-deux ans. Un jour d'automne, allant au Lido. . . . . nous fûmes surpris par une bourrasque. . . . . Au retour, après une lutte terrible, je trouvai Margherita en plein air sur les marches du palais Mocenigo, au bord du grand canal ; ses yeux noirs étincelaient à travers ses larmes ; ses longs cheveux de jais détachés, trempés de pluie, couvraient ses sourcils et son sein. Exposée en plein à l'orage, le vent qui s'engouffrait sous ses habits et sa chevelure les roulait autour de sa taille élancée ; l'éclair tourbillonnait sur sa tête, et les vagues mugissaient à ses pieds ; elle avait tout l'aspect d'une Médée descendue de son char, ou d'une sibylle conjurant la tempête qui rugissait à l'entour ; seule chose vivante à portée de voix dans ce moment, excepté nous-mêmes. Me voyant sain et sauf, elle ne m'attendait pas pour me souhaiter la bienvenue ; mais vociférant de loin : *Ah ! can della Madonna ! dunque sta il tempo per andar al Lido !* Ah ! chien de la Vierge, est-ce là un temps pour aller au Lido ? »

Dans ces deux récits de Rousseau et de Byron, on sent la différence de la position sociale, de l'éducation et du caractère des deux hommes. A travers le charme du style de l'auteur des *Confessions* perce quelque chose de vulgaire, de cynique, de mauvais ton, de mauvais goût ; l'obscénité d'expression particulière à cette époque gâte encore le tableau. Zulietta est supérieure à son amant en élévation de sentiments et en élégance d'habitude ; c'est presque une grande dame éprise du secrétaire infime d'un ambassadeur mesquin. La même infériorité se retrouve quand Rousseau s'arrange pour élever à frais communs, avec son ami Carrio, une petite fille de onze ans dont

ils devaient partager les faveurs ou plutôt les larmes.

Lord Byron est d'une autre allure : il laisse éclater les mœurs et la fatuité de l'aristocratie ; pair de la Grande-Bretagne, se jouant de la femme du peuple qu'il a séduite, il l'élève à lui par ses caresses et par la magie de son talent. Byron arriva riche et fameux à Venise, Rousseau y débarqua pauvre et inconnu ; tout le monde sait le palais qui divulgua les erreurs de l'héritier noble du célèbre commodore anglais ; aucun cicerone ne pourrait vous indiquer la demeure où cacha ses plaisirs le fils plébéien de l'obscur horloger de Genève. Rousseau ne parle pas même de Venise ; il semble l'avoir habitée sans l'avoir vue : Byron l'a chantée admirablement.

Vous avez vu dans ces *Mémoires* ce que j'ai dit des rapports d'imagination et de destinée qui semblent avoir existé entre l'historien de *René* et le poëte de *Childe Harold*. Ici je signale encore une de ces rencontres tant flatteuses à mon orgueil. La brune Fornarina de lord Byron n'a-t-elle pas un air de famille avec la blonde Velléda des *Martyrs*, son aînée ?

« Caché parmi les rochers, j'attendis quelque temps sans voir rien paraître. Tout à coup mon oreille est frappée des sons que le vent m'apporte du milieu du lac. J'écoute et je distingue les accents d'une voix humaine ; en même temps je découvre un esquif suspendu au sommet d'une vague ; il redescend, disparaît entre deux flots, puis se montre encore sur la cime d'une lame élevée ; il approche du rivage. Une femme le conduisait, elle chantait en luttant contre la tempête, et semblait se jouer dans les vents : on eût dit qu'ils étaient sous sa puissance, tant elle paraissait les braver. Je la voyais jeter tour à tour en sacrifice dans le lac des pièces de toile, des toisons de brebis, des pains de cire et de petites meules d'or et d'argent.

« Bientôt elle touche à la rive, s'élance à terre, attache sa nacelle au tronc d'un saule et s'enfonce dans le bois en s'appuyant sur la rame de peuplier qu'elle tenait à la main. Elle passa tout près de moi sans me voir. Sa taille était haute; une tunique noire, courte et sans manches, servait à peine de voile à sa nudité. Elle portait une faucille d'or suspendue à une ceinture d'airain, et elle était couronnée d'une branche de chêne. La blancheur de ses bras et de son teint, ses yeux bleus, ses lèvres de rose, ses longs cheveux blonds qui flottaient épars, annonçaient la fille des Gaulois, et contrastaient, par leur douceur, avec sa démarche fière et sauvage. Elle chantait d'une voix mélodieuse des paroles terribles, et son sein découvert s'abaissait et s'élevait comme l'écume des flots. »

Je rougirais de me montrer entre Byron et Jean-Jacques, sans savoir ce que je serai dans la postérité, si ces *Mémoires* devaient paraître de mon vivant; mais quand ils viendront en lumière j'aurai passé et pour jamais, ainsi que mes illustres devanciers, sur le rivage étranger; mon ombre sera livrée au souffle de l'opinion, vain et léger comme le peu qui restera de mes cendres.

Rousseau et Byron ont eu à Venise un trait de ressemblance : ni l'un ni l'autre n'a senti les arts. Rousseau, doué merveilleusement pour la musique, n'a pas l'air de savoir qu'il existe près de *Zulietta* des tableaux, des statues, des monuments; et pourtant avec quel charme ces chefs-d'œuvre se marient à l'amour, dont ils divinisent l'objet et augmentent la flamme! Quant à lord Byron, il *abhorre l'infernal éclat* des couleurs de Rubens; il *crache* sur tous les sujets des saints dont les églises regorgent; il n'a jamais rencontré tableau ou statue approchant d'une lieue de sa pensée. Il préfère à ces arts imposteurs la beauté de quelques montagnes, de quelques mers, de quelques chevaux,

d'un certain lion de Morée, et d'un tigre qu'il vit souper dans *Exeter-Change*. N'y aurait-il point un peu de parti pris dans tout cela?

Que d'affectation et de forfanterie!

Venise, septembre 1833.

BEAUX GÉNIES INSPIRÉS PAR VENISE. — ANCIENNES ET NOUVELLES COURTISANES. — ROUSSEAU ET BYRON NÉS MALHEUREUX.

Mais quelle est donc cette ville où les plus hautes intelligences se sont donné rendez-vous? Les unes l'ont elles-mêmes visitée, les autres y ont envoyé leurs Muses. Quelque chose aurait manqué à l'immortalité de ces talents, s'ils n'eussent suspendu des tableaux à ce temple de la Volupté et de la Gloire. Sans rappeler encore les grands poëtes de l'Italie, les génies de l'Europe entière y placèrent leurs créations : là respire cette *Desdemona* de Shakspeare, bien différente de la *Zulietta* de Rousseau et de la *Margherita* de Byron, cette pudique Vénitienne qui déclare sa tendresse à Otello :

« Si vous avez un ami qui m'aime, apprenez-lui à raconter votre histoire, cela me pénétrera d'amour pour lui. »

Là paraît cette *Belvidera* d'Otway qui a dit à Jaffier :

Oh! smile, as when our loves were in their spring.

. . . . . .

O! lead me to some desert wide and wild,
Barren as our misfortunes, where my soul
May have its vent, where I may tell aloud
To the high heavens, and ev'ry list'ning planet,
With what a boundless stock my bosom 's fraught;
Where I may throw my eager arms about thee,
Give loose to love, with kisses kindling joy,
And let off all the fire that 's in my heart.

« Oh! souris-moi comme quand nos amours étaient dans leurs printemps. . . . . .
Conduis-moi à quelque désert vaste, sauvage, stérile comme nos malheurs, où mon âme puisse respirer, où je puisse à grands cris dire aux cieux élevés et aux astres écoutants de quelles richesses sans bornes mon sein est chargé ; où je puisse jeter mes bras impatients autour de toi, donner passage à l'amour par des baisers qui rallument la joie, et laisser aller tout le feu qui est dans mon cœur. »

Goethe, de notre temps, a célébré Venise, et le gentil Marot, qui le premier fit entendre sa voix au réveil des Muses françaises, se réfugia aux foyers du Titien. Montesquieu écrivait :

« On peut avoir vu toutes les villes du monde et être surpris en arrivant à Venise. »

Lorsque, dans un tableau trop nu, l'auteur des *Lettres persanes* représente une musulmane abandonnée dans le paradis à deux *hommes divins*, ne semble-t-il pas avoir peint la courtisane des *Confessions* de Rousseau et celle des *Mémoires* de Byron? N'étais-je pas, entre mes deux Floridiennes, comme Anaïs entre ses deux anges? Mais les *filles peintes* et moi, nous n'étions pas immortels.

Madame de Staël livre Venise à l'inspiration de Corinne : celle-ci écoute le bruit du canon qui annonce l'obscur sacrifice d'une jeune fille... Avis solennel « qu'une femme

résignée donne aux femmes qui luttent encore contre le destin... » Corinne monte au sommet de la tour de Saint-Marc, contemple la ville et les flots, tourne les yeux vers *les nuages du côté de la Grèce :* « La nuit elle ne voit que le reflet des lanternes qui éclairent les gondoles : on dirait des ombres qui glissent sur l'eau, guidées par une petite étoile. » Oswald part; Corinne s'élance pour le rappeler. « Une pluie terrible commençait alors ; le vent le plus violent se faisait entendre. » Corinne descend sur le bord du canal. « La nuit était si obscure qu'il n'y avait pas une seule barque ; Corinne appelait au hasard des bateliers, qui prenaient ses cris pour des cris de détresse de malheureux qui se noyaient pendant la tempête, et néanmoins personne n'osait approcher, tant les ondes agitées du grand canal étaient redoutables. »

Voilà encore la *Margherita* de lord Byron.

J'éprouve un plaisir indicible à revoir les chefs-d'œuvre de ces grands maîtres dans le lieu même pour lequel ils ont été faits. Je respire à l'aise au milieu de la troupe immortelle, comme un humble voyageur admis aux foyers hospitaliers d'une riche et belle famille.

De Venise à Ferrare, du 16 au 17 septembre 1833.

ARRIVÉE DE MADAME DE BAUFFREMONT A VENISE. — LE CATAJO. — LE DUC DE MODÈNE. — TOMBEAU DE PÉTRARQUE A ARQUA. — TERRE DES POÊTES.

L'intervalle était immense entre ces rêveries et les vérités dans lesquelles je rentrais en me présentant à l'hôtel de la princesse de Bauffremont; il me fallait sauter de 1806, dont le souvenir venait m'occuper, à 1833, là où je me trouvais en réalité : Marco Polo tomba de la Chine à Venise, précisément après une absence de vingt-sept ans.

Madame de Bauffremont porte à merveille sur son visage et dans ses manières le nom de Montmorency : elle aurait pu très-bien, comme cette Charlotte, mère du grand Condé et de la duchesse de Longueville, être aimée de Henri IV. La princesse m'apprit que madame la duchesse de Berry m'avait écrit de Pise une lettre que je n'avais pas reçue. Son Altesse Royale arrivait à Ferrare où elle m'espérait.

Il m'en coûtait d'abandonner ma retraite; une huitaine était encore nécessaire à ma revue; je regrettais surtout de ne pouvoir mettre à fin l'aventure de Zanze (1); mais mon temps appartenait à la mère de Henri V, et toujours, quand je suis une route, vient un heurt qui me jette dans un autre chemin.

(1) Voyez, page 86 de ce volume, ce qui est dit de *Zanze*, et plus bas son manuscrit : M. de Chateaubriand n'a pas raconté comment il s'était mis en rapport avec ce personnage des *Prigioni* de Silvio Pellico.

(*Note des éditeurs*).

Je partis laissant mes bagages à l'hôtel de l'Europe, comptant revenir avec Madame.

Je retrouvai ma calèche à Fusina : on la tira d'une vieille remise, comme un joyau du garde-meuble de la couronne. Je quittai la rive qui prend peut-être son nom de la fourche à trois dents du roi de la mer : *Fuscina*.

Rendu à Padoue, je dis au postillon :

— Route de Ferrare.

Elle est charmante cette route, jusqu'à Monselice : colline d'une élégance extrême, vergers de figuiers, de mûriers et de saules festonnés de vignes, prairies gaies, châteaux ruineux. Je passai devant le *Catajo*, tout orné de soldats : l'abbé Lenglet, fort érudit d'ailleurs, a pris ce manoir pour la Chine. Le Catajo n'appartient pas à Angélique, mais au duc de Modène. Je me suis trouvé nez à nez avec Son Altesse. Elle daignait se promener à pied sur le grand chemin. Ce duc est un rejeton de la race des princes inventés par Machiavel ; il a la fierté de ne pas reconnaître Louis-Philippe.

Le village d'Arqua montre le tombeau de Pétrarque, chanté avec son site par lord Byron :

> Che fai? che pensi? che pur dietro guardi
> Nel tempo, che tornar non pote omai,
> Anima sconsolata?

« Que fais-tu? que penses-tu? Pourquoi regarder en arrière dans un temps qui ne peut jamais revenir, âme inconsolée? »

Tout ce pays, dans un diamètre de quarante lieues, est le sol indigène des écrivains et des poëtes : Tite-Live, Virgile, Catulle, Arioste, Guarini, les Strozzi, les trois Bentivoglio, Bembo, Bartholi, Bojardo, Pindemonte, Varano,

Monti, une foule d'autres hommes célèbres, ont été enfantés par cette terre des Muses. Le Tasse même était Bergamasque d'origine. Je n'ai vu des derniers poëtes italiens qu'un des deux Pindemonte. Je n'ai connu ni Cesarotti, ni Monti; j'aurais été heureux de rencontrer Pellico et Manzoni, rayons d'adieux de la gloire italienne. Les monts Euganéens, que je traversais, se doraient de l'or du couchant avec une agréable variété de formes et une grande pureté de lignes : un de ces monts ressemblait à la principale pyramide de Saccarah, lorsqu'elle s'imprime au soleil tombant sur l'horizon de la Libye.

Je continuai mon voyage la nuit par Rovigo; une nappe de brouillard couvrait la terre. Je ne vis le Pò qu'au passage de Lagoscuro. La voiture s'arrêta; le postillon appela le bac avec sa trompe. Le silence était complet; seulement, de l'autre côté du fleuve, le hurlement d'un chien et les cascades lointaines d'un triple écho répondaient à son cor; avant-scène de l'empire élyséen du Tasse dans lequel nous allions entrer.

Un froissement sur l'eau, à travers le brouillard et l'ombre, annonça le bac; il glissait le long de la cordelle soutenue sur des bateaux à l'ancre. Entre les quatre et cinq heures du matin, j'arrivai le 16 à Ferrare; je descendis à l'hôtel des *Trois Couronnes;* Madame y était attendue.

Mercredi, 17.

Son Altesse Royale n'étant point arrivée, je visitai l'église de Saint-Paul : je n'y ai vu que des tombes; du reste, pas une âme, hormis celles de quelques morts et la mienne qui ne vit guère. Au fond du cœur pendait un tableau du Guerchin.

La cathédrale est trompeuse : vous apercevez un front et

des flancs où s'incrustent des bas-reliefs à sujets sacrés et profanes. Sur cet extérieur règnent encore d'autres ornements placés d'ordinaire à l'intérieur des édifices gothiques, comme rudentures, modillons arabes, soffites à nimbe, galeries à colonnettes, à ogives, à trèfles, ménagées dans l'épaisseur des murs. Vous entrez, et vous restez ébahi à la vue d'une église neuve à voûtes sphériques, à piliers massifs. Quelque chose de ces disparates existe en France au physique et au moral : dans nos vieux châteaux on pratique des cabinets modernes, force nids à rats, alcôves et garde-robes. Pénétrez dans l'âme d'un bon nombre de ces hommes armoriés de noms historiques, qu'y trouvez-vous? des inclinations d'antichambre.

Je fus tout penaud à l'aspect de cette cathédrale : elle semblait avoir été retournée comme une robe mise à l'envers; bourgeoise du temps de Louis XV, masquée en châtelaine du XIIe siècle.

Ferrare, jadis tant agitée de ses femmes, de ses plaisirs et de ses poëtes, est presque déshabitée : là où les rues sont larges, elles sont désertes, et les moutons y pourraient paître. Les maisons délabrées ne se ravivent pas, ainsi qu'à Venise, par l'architecture, les vaisseaux, la mer et la gaieté native du lieu. A la porte de la Romagne si malheureuse, Ferrare, sous le joug d'une garnison d'Autrichiens, a du visage d'un persécuté : elle semble porter le deuil éternel du Tasse; prête à tomber, elle se courbe comme une vieille. Pour seul monument du jour sort à moitié de terre un tribunal criminel, avec des prisons non achevées. Qui mettra-t-on dans ces cachots récents? La jeune Italie. Ces geôles neuves, surmontées de grues et bordées d'échafaudages, comme les palais de la ville de Didon, touchent à l'ancien cachot du chantre de la *Jérusalem*.

Ferrare, 18 septembre 1833.

LE TASSE.

S'il est une vie qui doive faire désespérer du bonheur pour les hommes de talent, c'est celle du Tasse. Le beau ciel que ses yeux regardaient en s'ouvrant au jour fut un ciel trompeur.

« Mes adversités, dit-il, commencèrent avec ma vie. La cruelle fortune m'arracha des bras de ma mère. Je me souviens de ses baisers mouillés de larmes, de ses prières que les vents ont emportées. Je ne devais plus presser mon visage contre son visage. D'un pas mal assuré comme Ascagne ou la jeune Camille, je suivis mon père errant et proscrit. C'est dans la pauvreté et l'exil que j'ai grandi. »

Torquato Tasso perdit à Ostille Bernardo Tasso. Torquato a tué Bernardo comme poëte; il l'a fait vivre comme père.

Sorti de l'obscurité par la publication du *Rinaldo,* Tasse fut appelé à Ferrare. Il y débuta au milieu des fêtes du mariage d'Alphonse II avec l'archiduchesse Barbe. Il y rencontra Léonore, sœur d'Alphonse : l'amour et le malheur achevèrent de donner à son génie toute sa beauté.

« Je vis, raconte le poëte peignant dans l'*Aminte* la première cour de Ferrare, je vis des déesses et des nymphes charmantes sans voile, sans nuage : je me sentis inspiré d'une nouvelle vertu, d'une divinité nouvelle, et je chantai la guerre et les héros!... »

La Tasse lisait les stances de la *Gerusalemme,* à mesure

qu'il les composait, aux sœurs d'Alphonse, Lucrèce et Léonore. On l'envoya auprès du cardinal Hippolyte d'Este, fixé à la cour de France : il mit en gage ses vêtements et ses meubles pour faire ce voyage, tandis que le cardinal qu'il honorait de sa présence faisait à Charles IX le fastueux cadeau de cent chevaux barbes avec leurs écuyers arabes superbement vêtus. Laissé d'abord dans les écuries, le Tasse fut ensuite présenté au roi-poëte, ami de Ronsard. Dans une lettre qui nous est restée, il juge les Français avec dureté. Il composa quelques vers de sa *Gerusalemme* dans une abbaye d'hommes, en France, dont le cardinal Hippolyte était pourvu; c'était Châlis, près d'Ermenonville, où devait rêver et mourir J.-J. Rousseau : Dante aussi avait passé obscurément dans Paris.

Le Tasse retourna en Italie en 1571 et ne fut point témoin de la Saint-Barthélemy. Il se rendit directement à Rome, et de là revint à Ferrare. L'*Aminte* fut jouée avec un grand succès. Tout en devenant le rival d'Arioste, l'auteur de *Renaud* admirait à un tel point l'auteur de *Roland* qu'il refusait les hommages du neveu de ce poëte :

« Ce laurier que vous m'offrez, lui écrivait-il, le jugement des savants, celui des gens du monde et le mien même, l'ont déposé sur la tête de l'homme à qui le sang vous lie. Prosterné devant son image, je lui donne les titres les plus honorables que puissent me dicter l'affection et le respect. Je le proclamerai hautement mon père, mon seigneur et mon maître. »

Cette modestie, si inconnue de notre temps, ne désarma point la jalousie. Torquato avait vu les fêtes données par Venise à Henri III revenant de Pologne, lorsqu'on imprima furtivement un manuscrit de la *Jérusalem :* les minutieuses critiques des amis dont le Tasse consultait le goût le vinrent alarmer. Peut-être s'y montra-t-il trop sensible; mais

peut-être avait-il bâti sur l'espérance de sa gloire le succès de ses amours. Il se crut environné de piéges et de trahisons; il fut obligé de défendre sa vie. Le séjour de Belriguardo, où Goethe évoque son ombre, ne le put calmer :

« De même que le rossignol (dit le grand poëte allemand faisant parler le grand poëte italien), il exhalait de son sein malade d'amour l'harmonie de ses plaintes : ses chants délicieux, sa mélancolie sacrée, captivaient l'oreille et le cœur. . . . . Qui a plus de droit à traverser mystérieusement les siècles que le secret d'un noble amour confié au secret d'un chant sublime? . . . . Qu'il est charmant (dit toujours Goethe, interprète des sentiments de Léonore), qu'il est charmant de se contempler dans le beau génie de cet homme, de l'avoir à ses côtés dans l'éclat de cette vie, d'avancer avec lui d'un pas facile vers l'avenir! Dès lors le temps ne pourra rien sur toi, Léonore; vivante dans les chants du poëte, tu seras encore jeune, encore heureuse, quand les années t'auront emportée dans leur cours. »

Le chantre d'Herminie conjure Léonore (toujours dans les vers du poëte de la Germanie) de le reléguer dans une de ses villas les plus solitaires :

« Souffrez, lui dit-il, que je sois votre esclave. Comme je soignerai vos arbres! avec quelle précaution, en automne, je couvrirai votre citronnier de plantes légères! Sous le verre des couches j'élèverai de belles fleurs. »

Le récit des amours du Tasse était perdu, Goethe l'a retrouvé.

Les chagrins des Muses et les scrupules de la religion commencèrent à altérer la raison du Tasse. On lui fit subir une détention passagère, il s'échappa presque nu; égaré dans les montagnes, il emprunta les haillons d'un berger,

et déguisé en pâtre il arriva chez sa sœur Cornélie. Les caresses de cette sœur et l'attrait du pays natal apaisèrent un moment ses souffrances :

« Je voulais, disait-il, me retirer à Sorrente, comme dans un port paisible, *quasi in porto di quiete.* »

Mais il ne put rester où il était né! un charme l'attirait à Ferrare : l'amour et la patrie.

Reçu froidement du duc Alphonse, il se retira de nouveau; il erra dans les petites cours de Mantoue, d'Urbino, de Turin, chantant pour payer l'hospitalité. Il disait au Metauro, ruisseau natal de Raphaël :

« Faible mais glorieux enfant de l'Apennin, voyageur vagabond, je viens chercher sur tes bords la sûreté et mon repos. »

Armide avait passé au berceau de Raphaël; elle devait présider aux enchantements de la Farnésine.

Surpris par un orage aux environs de Verceil, le Tasse célébra la nuit qu'il avait passée chez un gentilhomme, dans le beau dialogue du *Père de famille.* A Turin, on lui refusa l'entrée des portes, tant il était dans un état misérable. Instruit qu'Alphonse allait contracter un nouveau mariage, il reprend le chemin de Ferrare. Un esprit divin s'attachait aux pas de ce dieu caché sous l'habit des pasteurs d'Admète; il croyait voir cet esprit et l'entendre : un jour, étant assis près du feu et apercevant la lumière du soleil sur une fenêtre :

« *Ecco l'amico spirito che cortesemente è venuto a favellarmi.* Voilà l'esprit ami qui est venu courtoisement me parler. »

Et Torquato causait avec un rayon de soleil. Il rentra dans la ville fatale comme l'oiseau fasciné se jette dans la gueule du serpent; méconnu et repoussé des courtisans, outragé par les domestiques, il se répandit en plaintes,

et Alphonse le fit enfermer dans une maison de fous à l'hôpital Sainte-Anne.

Alors le poëte écrivait à un de ses amis :

« Sous le poids de mes infortunes, j'ai renoncé à toute pensée de gloire; je m'estimerais heureux si je pouvais seulement éteindre la soif qui me dévore. . . . . L'idée d'une captivité sans terme et l'indignation des mauvais traitements que je subis augmentent mon désespoir. La saleté de ma barbe, celle de mes cheveux et de mes vêtements, me rendent un objet de dégoût pour moi-même. »

Le prisonnier implorait toute la terre et jusqu'à son impitoyable persécuteur; il tirait de sa lyre des accents qui auraient dû faire tomber les murs dont on entourait ses misères.

Piango il morir, non piango il morir solo,
Ma il modo. . . . . .
. . . . . .
Mi saria di conforto aver la tomba,
Ch'altra mole innalzar credea co' carmi.

« Je pleure le mourir; je ne pleure pas seulement le mourir, mais la manière dont je meurs. . . . . Ce sera un secours d'avoir la tombe à celui qui croyait élever d'autres monuments par ses vers. »

Lord Byron a composé un poëme des *Lamentations du Tasse;* mais il ne se peut quitter, et se substitue partout aux personnages qu'il met en scène; comme son génie manque de tendresse, ses *lamentations* ne sont que des *imprécations.*

Le Tasse adressa au conseil des Anciens de Bergame cette supplique :

« Torquato Tasso, Bergamasque non-seulement d'origine, mais d'affection, ayant d'abord perdu l'héritage de son père, la dot de sa mère. . . . . et (après le servage de beaucoup d'années et les fatigues d'un temps bien long) n'ayant encore jamais perdu au milieu de tant de misères la foi qu'il a dans cette cité (Bergame), ose lui demander assistance. Qu'elle conjure le duc de Ferrare, jadis mon protecteur et mon bienfaiteur, de me rendre à ma patrie, à mes parents et à moi-même. L'infortuné Tasso supplie donc Vos Seigneuries (les magistrats de Bergame) d'envoyer monseigneur Licino ou quelque autre, pour traiter de ma délivrance. La mémoire de leur bienfait ne finira qu'avec ma vie. *Di VV. SS. affezionatissimo servidore, Torquato Tasso, prigione et infermo nel ospedal di Sant' Anna in Ferrara.* »

On refusait au Tasse de l'encre, des plumes, du papier. Il avait chanté le *magnanime Alphonse,* et le magnanime Alphonse plongeait au fond d'une loge d'aliéné celui qui répandit sur sa tête ingrate un éclat impérissable. Dans un sonnet plein de grâce, le prisonnier supplie une chatte de lui prêter la luisance de ses yeux pour remplacer la lumière dont on l'a privé : inoffensive raillerie qui prouve la mansuétude du poëte et l'excès de sa détresse.

« Comme sur l'Océan qu'infeste et obscurcit la tempête,

. . . . . .

le pilote fatigué lève la tête, durant la nuit, vers les étoiles dont le pôle resplendit, ainsi fais-je, ô belle chatte! dans ma mauvaise fortune. Tes yeux me semblent deux étoiles qui brillent devant moi. . . . . O chatte!

lampe de mes veilles, ô chatte bien-aimée! si Dieu vous garde de la bastonnade, si le ciel vous nourrit de chair et de lait, donnez-moi de la lumière pour écrire ces vers :

« Fatemi luce a scriver queste carmi. »

La nuit, le Tasse se figurait entendre des bruits étranges, des tintements de cloches funèbres; des spectres le tourmentaient.

« Je n'en puis plus, s'écriait-il, je succombe! »

Attaqué d'une grave maladie, il crut voir la Vierge le sauvant par miracle.

Egro io languiva, e d' alto sonno avvinto
. . . . . .
Giacea con guancia di pallor dipinta,
Quando di luce incoronata. . . .
Maria, pronta scendesti al mio dolore.

« Malade, je languissais vaincu du sommeil; . . . . . je gisais, la pâleur répandue sur mes joues, quand, de lumière couronnée, ... Marie, tu descendis rapidement à ma douleur. »

Montaigne visita le Tasse réduit à cet excès d'adversité, et ne lui témoigna aucune compassion. A la même époque, Camoëns terminait sa vie dans un hospice à Lisbonne; qui le consolait mourant sur un grabat? Les vers du prisonnier de Ferrare. L'auteur captif de la *Jérusalem,* admirant l'auteur mendiant des *Lusiades,* disait à Vasco de Gama :

« Réjouis-toi d'être chanté par le poëte qui tant déploya son vol glorieux, que tes vaisseaux rapides n'allèrent pas aussi loin. »

Tant' oltre stende il glorioso volo
Che i tuoi spalmati legni andar men lungo.

Ainsi retentissait la voix de l'Éridan au bord du Tage; ainsi, à travers les mers, se félicitaient d'un hôpital à l'autre, à la honte de l'espèce humaine, deux illustres patients de même génie et de même destinée.

Que de rois, de grands et de sots, aujourd'hui noyés dans l'oubli, se croyant vers la fin du XVIe siècle des personnages dignes de mémoire, ignoraient jusqu'aux noms du Tasse et de Camoëns! En 1754, on lut pour la première fois « le nom de Washington dans le récit d'un obscur combat donné dans les forêts, entre une troupe de Français, d'Anglais et de sauvages : quel est le commis à Versailles, ou le pourvoyeur du *Parc-aux-Cerfs*, quel est surtout l'homme de cour ou d'académie qui aurait voulu changer son nom à cette époque contre le nom de ce planteur américain (1)? »

Ferrare, 18 septembre 1833.

L'envie s'était empressée de répandre son poison sur des plaies ouvertes. L'Académie de la Crusca avait déclaré « que la *Jérusalem délivrée* était une lourde et froide compilation, d'un style obscur et inégal, pleine de vers ridicules, de mots barbares, ne rachetant par aucune beauté ses innombrables défauts. » Le fanatisme pour Arioste avait dicté cet arrêt. Mais le cri de l'admiration populaire étouffa les blasphèmes académiques : il ne fut plus possible au duc Alphonse de prolonger la captivité d'un homme qui n'était coupable que de l'avoir chanté. Le pape réclama la délivrance de l'honneur de l'Italie.

Sorti de prison, le Tasse n'en fut pas plus heureux. Léonore était morte. Il se traîna de ville en ville avec ses chagrins. A Lorette, près de mourir de faim, il fut au

(1) Mes *Études historiques*.

moment, dit un de ses biographes, « de tendre la main qui avait bâti le palais d'Armide. » A Naples, il éprouva quelques doux sentiments de patrie.

« Voilà, disait-il, les lieux d'où je suis parti enfant... Après tant d'années, je reviens blanchi, malade, à ma rive native. »

. . . E donde
Partii fanciullo, or dopo tanti lustri
Torno. . . . . .
Canuto ed egro alle native sponde.

Il préféra à des demeures somptueuses une cellule au couvent de Montoliveto. Dans un voyage qu'il fit à Rome, la fièvre l'ayant saisi, un hôpital fut encore son refuge.

De Rome et de Florence revenu à Naples, s'en prenant de ses maux à son poëme immortel, il le refit et le gâta. Il commença ses chants *Delle sette giornate del mondo creato,* sujet traité par du Bartas. Le Tasse fait sortir Ève du sein d'Adam, tandis que Dieu « arrosait d'un sommeil paisible les membres de notre premier père assoupi. »

Ed irrigò di placida quiete
Tutte le membra al sonnacchioso...

Le poëte amollit l'image biblique, et, dans les douces créations de sa lyre, la femme n'est plus que le premier songe de l'homme. Le chagrin de laisser inachevé un pieux travail qu'il regardait comme un hymne expiatoire détermina le Tasse mourant à condamner à la destruction ses chants profanes.

Moins respecté de la société que des voleurs, le poëte reçut de Marc Sciarra, fameux chef de condottieri, l'offre

d'une escorte pour le conduire à Rome. Présenté au Vatican, le pape lui adressa ces mots :

« Torquato, vous honorerez cette couronne qui honora ceux qui la portèrent avant vous. »

Éloge que la postérité a confirmé. Le Tasse répondait aux éloges en répétant ce vers de Sénèque :

Magnifica verba mors prope admota excutit.

« La mort va rabattre bientôt de ces paroles magnifiques. »

Attaqué d'un mal qu'il pressentait devoir guérir tous les autres, il se retira au couvent de Saint-Onufre, le 1er d'avril 1595. Il monta à son dernier asile pendant une tempête de vent et de pluie. Les moines le reçurent à la porte où s'effacent aujourd'hui les fresques du Dominiquin. Il salua les pères :

« Je viens mourir au milieu de vous. »

Cloîtres hospitaliers, déserts de religion et de poésie, vous avez prêté votre solitude à Dante proscrit et au Tasse mourant !

Tous les secours furent inutiles. A la septième matinée de la fièvre, le médecin du pape déclara au malade qu'il conservait peu d'espérance. Le Tasse l'embrassa et le remercia de lui avoir annoncé une aussi bonne nouvelle. Ensuite il regarda le ciel, et, avec une abondante effusion du cœur, il rendit grâces au Dieu des miséricordes.

Sa faiblesse augmentant, il voulut recevoir l'eucharistie à l'église du monastère : il s'y traîna appuyé sur les religieux et revint porté dans leurs bras. Lorsqu'il fut étendu de nouveau sur sa couche, le prieur l'interrogea à propos de ses dernières volontés.

« — Je me suis peu soucié des biens de la fortune durant la vie ; j'y tiens encore moins à la mort. Je n'ai point de testament à faire.

« — Où marquez-vous votre sépulture?

« — Dans votre église, si vous daignez tant honorer ma dépouille.

« — Voulez-vous dicter vous-même votre épitaphe? »

Or, se tournant vers son confesseur :

« — Mon père, écrivez : « Je rends mon âme à Dieu qui « me l'a donnée, et mon corps à la terre dont il fut tiré. « Je lègue à ce monastère l'image sacrée de mon Rédemp- « teur. »

Il prit dans ses mains un crucifix qu'il avait reçu du pape et le pressa sur ses lèvres.

Sept jours s'écoulèrent encore. Le chrétien éprouvé ayant sollicité la faveur des saintes huiles, survint le cardinal Cintio, apportant la bénédiction du souverain pontife. Le moribond en montra une grande joie.

« — Voici, dit-il, la couronne que j'étais venu chercher à Rome ; j'espère triompher demain avec elle. »

Virgile fit prier Auguste de jeter au feu l'*Énéide*, le Tasse supplia Cintio de brûler la *Jérusalem*. Ensuite, il désira rester seul à seul avec son crucifix.

Le cardinal n'avait pas gagné la porte, que ses larmes, violemment retenues, débordèrent : la cloche sonna l'agonie, et les religieux, psalmodiant les prières des morts, pleurèrent et se lamentèrent dans les cloîtres. A ce bruit, Torquato dit aux charitables solitaires (il lui semblait les voir errer autour de lui comme des ombres) :

« — Mes amis, vous me croyez laisser ; je vous précède seulement. »

Dès lors il n'eut d'entretien qu'avec son confesseur et quelques pères de grande doctrine. Près de rendre le

dernier soupir, on recueillit de sa bouche cette stance, fruit de l'expérience de sa vie :

« Si la mort n'était pas, il n'y aurait au monde rien de plus misérable que l'homme. »

Le 25 avril 1595, vers le milieu du jour, le poëte s'écria :

— *In manus tuas, Domine...*

Le reste du verset fut à peine entendu, comme prononcé par un voyageur qui s'éloigne.

L'auteur de *la Henriade* s'éteint à l'hôtel de Villette, sur un quai de la Seine, et repousse les secours de l'Église ; le chantre de la *Jérusalem* expire chrétien à Saint-Onufre : comparez, et voyez ce que la foi ajoute de beauté à la mort.

Tout ce qu'on rapporte du triomphe posthume du Tasse me paraît suspect. Sa mauvaise fortune eut encore plus d'obstination qu'on ne l'a supposé. Il ne mourut point à l'heure désignée de son triomphe, il survécut vingt-cinq jours à ce triomphe projeté. Il ne mentit point à sa destinée ; il ne fut jamais couronné, pas même après sa mort ; on ne présenta point ses restes au Capitole en habit de sénateur, au milieu du concours et des larmes du peuple ; il fut enterré, ainsi qu'il l'avait ordonné, dans l'église de Saint-Onufre. La pierre dont on le recouvrit (toujours d'après son désir) ne présentait ni date ni nom ; dix ans après, Manso, marquis della Villa, dernier ami du Tasse et hôte de Milton, composa l'admirable épitaphe :

Hic jacet Torquatus Tassus.

Manso parvint difficilement à la faire inciser ; car les moines, religieux observateurs des volontés testamentaires, s'opposaient à toute inscription ; et pourtant, sans l'*hic jacet,* ou les mots *Torquati Tassi ossa,* les cendres du Tasse eussent été perdues à l'ermitage du Janicule, comme

l'ont été celles du Poussin à *San Lorenzo in Lucina*.

Le cardinal Cintio forma le dessein d'ériger un mausolée au chantre du saint sépulcre; dessein avorté. Le cardinal Bevilacqua rédigea une pompeuse épitaphe destinée à la table d'un autre mausolée futur, et la chose en resta là. Deux siècles plus tard, le frère de Napoléon s'occupa d'un monument à Sorrento : Joseph troqua bientôt le berceau du Tasse pour la tombe du Cid.

Enfin, de nos jours, une grande décoration funèbre est commencée en mémoire de l'Homère italien, jadis pauvre et errant comme l'Homère grec : l'ouvrage s'achèvera-t-il? Pour moi, je préfère au tumulus de marbre la petite pierre de la chapelle dont j'ai parlé ainsi dans l'*Itinéraire :*

« Je cherchai (à Venise, 1806), dans une église déserte, le tombeau de ce dernier peintre (le Titien), et j'eus quelque peine à le trouver : la même chose m'était arrivée à Rome (en 1803) pour le tombeau du Tasse. Après tout, les cendres d'un poëte religieux et infortuné ne sont pas trop mal placées dans un ermitage. Le chantre de la *Jérusalem* semble s'être réfugié dans cette sépulture ignorée, comme pour échapper aux persécutions des hommes; il remplit le monde de sa renommée et repose lui-même inconnu sous l'oranger (1) de Saint-Onufre. »

La commission italienne chargée des travaux nécrolithes me pria de quêter en France et de distribuer les indulgences des Muses à chaque fidèle donateur de quelques deniers au monument du poëte. Juillet 1830 est arrivé; ma fortune et mon crédit ont pris de la destinée des cen-

(1) J'ai eu raison de dire l'oranger : c'est un oranger qui est dans les préaux intérieurs de Saint-Onufre. (Note de Paris, 1840.)

dres du Tasse. Ces cendres semblent posséder une vertu qui rejette toute opulence, repousse tout éclat, se dérobe à tous honneurs; il faut de grands tombeaux aux petits hommes et de petits tombeaux aux grands.

Le Dieu qui rit de tous mes songes, me précipitant du Janicule avec les vieux pères conscrits, m'a ramené d'une autre manière auprès du Tasse. Ici je puis juger encore mieux du poëte dont les trois filles sont nées à Ferrare; Armide, Herminie et Clorinde.

Qu'est-ce aujourd'hui que la maison d'Este? Qui pense aux Obizzo, aux Nicolas, aux Hercule? Quel nom reste dans ces palais? Le nom de Léonore. Que cherche-t-on à Ferrare? La demeure d'Alphonse? Non, la prison du Tasse. Où va-t-on processionnellement de siècle en siècle? Au sépulcre du persécuteur? Non, au cachot du persécuté.

Le Tasse remporte dans ces lieux une victoire plus mémorable : il fait oublier l'Arioste; l'étranger quitte les os du chantre de Roland au Musée, et court chercher la loge du chantre de Renaud à Sainte-Anne. Le sérieux convient à la tombe : on abandonne l'homme qui a ri pour l'homme qui a pleuré. Pendant la vie, le bonheur peut avoir son mérite; après la mort, il perd son prix : aux yeux de l'avenir il n'y a de beau que les existences malheureuses. A ces martyrs de l'intelligence, impitoyablement immolés sur la terre, les adversités sont comptées en accroissement de gloire; ils dorment au sépulcre avec leurs immortelles souffrances, comme des rois avec leur couronne. Nous autres vulgaires infortunés, nous sommes trop peu de chose pour que nos peines deviennent dans la postérité la parure de notre vie. Dépouillé de tout en achevant ma course, ma tombe ne me sera pas un temple, mais un lieu de rafraîchissement; je n'aurai point le sort du Tasse; je

tromperai les tendres et harmonieuses prédictions de l'amitié :

> Le Tasse, errant de ville en ville,
> Un jour accablé de ses maux,
> S'assit près du laurier fertile
> Qui sur la tombe de Virgile
> Étend toujours ses verts rameaux, etc.

Je me hâtai de porter mes hommages à ce fils des Muses, si bien consolé par ses frères : riche ambassadeur, j'avais souscrit pour son mausolée à Rome ; indigent pèlerin à la suite de l'exil, j'allai m'agenouiller à sa prison de Ferrare. Je sais qu'on élève des doutes assez fondés sur l'identité des lieux ; mais, comme tous les vrais croyants, je nargue l'histoire ; cette crypte, quoi qu'on en dise, est l'endroit même que le *pazzo per amore* habita sept années entières ; on passait nécessairement par ces cloîtres ; on arrivait à cette geôle où le jour se glissait à travers les barreaux de fer d'un soupirail, où la voûte rampante qui glace votre tête dégoutte l'eau salpêtrée sur un sol humide qui paralyse vos pieds.

Aux murs, en dehors de la prison, et tout autour du guichet, on lit les noms des adorateurs du dieu : la statue de Memnon, frémissante d'harmonie sous le toucher de l'aurore, était couverte des déclarations des divers témoins du prodige. Je n'ai point charbonné mon *ex-voto ;* je me suis caché dans la foule, dont les prières secrètes doivent être, en raison de leur humilité même, plus agréables au ciel.

Les bâtiments dans lesquels s'enclôt aujourd'hui la prison du Tasse dépendent d'un hôpital ouvert à toutes les infirmités ; on les a mises sous la protection des saints : *Sancto Torquato sacrum.* A quelque distance de la loge

bénie, est une cour délabrée; au milieu de cette cour, le concierge cultive un parterre environné d'une haie de mauves; la palissade, d'un vert tendre, était chargée de larges et belles fleurs. J'ai cueilli une de ces roses de la couleur du deuil des rois, et qui me semblait croître au pied d'un Calvaire. Le génie est un Christ; méconnu, persécuté, battu de verges, couronné d'épines, mis en croix pour et par les hommes, il meurt en leur laissant la lumière et ressuscite adoré.

Ferrare, 18 septembre 1833.

ARRIVÉE DE MADAME LA DUCHESSE DE BERRY.

Sorti le 18 au matin, en revenant aux *Trois Couronnes*, j'ai trouvé la rue encombrée de peuple; les voisins béaient aux fenêtres. Une garde de cent hommes des troupes autrichiennes et papalines occupait l'auberge. Le corps des officiers de la garnison, les magistrats de la ville, les généraux, le prolégat, attendaient Madame, dont un courrier aux armes de France avait annoncé l'arrivée. L'escalier et les salons étaient ornés de fleurs. Onques ne fut plus belle réception pour une exilée.

A l'apparition des voitures, le tambour battit aux champs, la musique des régiments éclata; les soldats présentèrent les armes. Madame, parmi la presse, eut peine à descendre de sa calèche arrêtée à la porte de l'hôtellerie : j'étais

accouru; elle me reconnut au milieu de la cohue. A travers les autorités constituées et les mendiants qui se jetaient sur elle, elle me tendit la main en me disant :

— *Mon fils est votre roi :* aidez-moi donc à passer.

Je ne la trouvai pas trop changée, bien qu'amaigrie; elle avait quelque chose d'une petite fille éveillée.

Je marchais devant elle; elle donnait le bras à M. de Lucchesi; madame de Podenas la suivait. Nous montâmes les escaliers et entrâmes dans les appartements entre deux rangs de grenadiers, au fracas des armes, au bruit des fanfares, au *vivat* des spectateurs. On me prenait pour le majordome, on s'adressait à moi pour être présenté à la mère de Henri V. Mon nom se liait à ces noms dans l'esprit de la foule.

Il faut savoir que Madame, depuis Palerme jusqu'à Ferrare, a été reçue avec les mêmes respects, malgré les notes des envoyés de Louis-Philippe. M. de Broglie ayant eu la bravoure de demander au pape le renvoi de la proscrite, le cardinal Bernetti répondit :

« Rome a toujours été l'asile des grandeurs tombées. Si dans ces derniers temps la famille de Bonaparte trouva un refuge auprès du père des fidèles, à plus forte raison la même hospitalité doit-elle être exercée envers la famille des rois Très-Chrétiens. »

Je crois peu à cette dépêche, mais j'étais vivement frappé d'un contraste : en France, le gouvernement prodigue des insultes à une femme dont il a peur; en Italie, on ne se souvient que du nom, du courage et des malheurs de madame la duchesse de Berry.

Je fus obligé d'accepter mon rôle improvisé de premier gentilhomme de la chambre. La princesse était extrêmement drôle : elle portait une robe de toile grisâtre, serrée

à la taille ; sur sa tête, une espèce de petit bonnet de veuve, ou de béguin d'enfant ou de pensionnaire en pénitence. Elle allait çà et là, comme un hanneton ; elle courait à l'étourdie, d'un air assuré, au milieu des curieux, de même qu'elle se dépêchait dans les bois de la Vendée. Elle ne regardait et ne reconnaissait personne ; j'étais obligé de l'arrêter irrespectueusement par sa robe, ou de lui barrer le chemin en lui disant :

— Madame, voilà le commandant autrichien, l'officier en blanc ; Madame, voilà le commandant des troupes pontificales, l'officier en bleu ; Madame, voilà le prolégat, le grand jeune abbé en noir.

Elle s'arrêtait, disait quelques mots en italien ou en français, pas trop justes, mais rondement, franchement, gentiment, et qui, dans leur déplaisance, ne déplaisaient pas : c'était une espèce d'allure ne ressemblant à rien de connu. J'en sentais presque de l'embarras, et pourtant je n'éprouvais aucune inquiétude sur l'effet produit par la petite échappée des flammes et de la geôle.

Une confusion comique survenait. Je dois dire une chose avec toute la réserve de la modestie : le vain bruit de ma vie augmente à mesure que le silence réel de cette vie s'accroît. Je ne puis descendre aujourd'hui dans une auberge, en France ou à l'étranger, que je n'y sois immédiatement assiégé. Pour la vieille Italie, je suis le défenseur de la religion ; pour la jeune, le défenseur de la liberté ; pour les autorités, j'ai l'honneur d'être *la Sua Eccellenza* GIA *ambasciadore di Francia* à Vérone et à Rome. Des dames, toutes sans doute d'une rare beauté, ont prêté la langue d'Angélique et d'Aquilan le Noir à la Floridienne Atala et au More Aben-Hamet. Je vois donc arriver des écoliers, de vieux abbés à larges calottes, des femmes dont je remercie les traductions et les grâces, puis des *mendicanti,* trop bien

élevés pour croire qu'un ci-devant ambassadeur est aussi gueux que leurs seigneuries.

Or mes admirateurs étaient accourus à l'hôtel des Trois Couronnes, avec la foule attirée par madame la duchesse de Berry : ils me rencognaient dans l'angle d'une fenêtre et me commençaient une harangue qu'ils allaient achever à Marie-Caroline. Dans le trouble des esprits, les deux troupes se trompaient quelquefois de patron et de patronne. J'étais salué de *Votre Altesse Royale*, et MADAME me raconta qu'on l'avait complimentée sur le *Génie du Christianisme :* nous échangions nos renommées. La princesse était charmée d'avoir fait un ouvrage en quatre volumes, et moi j'étais fier d'avoir été pris pour la fille des rois.

Tout à coup la princesse disparut : elle s'en alla à pied, avec le comte Lucchesi, voir la loge du Tasse ; elle se connaissait en prisons. La mère de l'orphelin banni, de l'enfant héritier de saint Louis, Marie-Caroline sortie de la forteresse de Blaye, ne cherchant dans la ville de Renée de France que le cachot d'un poëte, est une chose unique dans l'histoire de la fortune et de la gloire humaine. Les vénérables de Prague auraient cent fois passé à Ferrare sans qu'une idée pareille leur fût venue dans la tête ; mais madame de Berry est Napolitaine, elle est compatriote du Tasse qui disait :

« *Ho desiderio di Napoli, come l'anime ben disposte, del paradiso.* (J'ai désir de Naples comme les âmes bien disposées ont désir du paradis.)

J'étais dans l'opposition et en disgrâce ; les ordonnances se mitonnaient clandestinement au château et reposaient encore en joie et en secret au fond des cœurs : un jour la duchesse de Berry aperçut une gravure représentant le chantre de la *Jérusalem* aux barreaux de sa loge :

— J'espère, dit-elle, que nous verrons bientôt comme cela Chateaubriand.

Paroles de prospérité, dont il ne faut pas plus tenir compte que d'un propos échappé dans l'ivresse. Je devais rejoindre Madame au cachot même du Tasse, après avoir subi pour elle les prisons de la police. Quelle élévation de sentiment dans la noble princesse, quelle marque d'estime elle m'a donnée en s'adressant à moi à l'heure de son infortune, après le souhait qu'elle avait formé! Si son premier vœu élevait trop haut mes talents, sa confiance s'est moins trompée sur mon caractère.

Ferrare, 18 septembre 1833.

MADEMOISELLE LEBESCHU. — LE COMTE LUCCHESI-PALLI. — DISCUSSION. — DÎNER. — BUGEAUD LE GEÔLIER. — MADAME DE SAINT-PRIEST, M. DE SAINT-PRIEST. — MADAME DE PODENAS. — NOTRE TROUPE. — MON REFUS D'ALLER A PRAGUE. — JE CÈDE SUR UN MOT.

M. de Saint-Priest, madame de Saint-Priest et M. A. Sala arrivèrent. Celui-ci avait été officier dans la garde royale, et il a été substitué dans mes affaires de librairie à M. Delloye, major dans la même garde. Deux heures après l'arrivée de Madame, j'avais vu mademoiselle Lebeschu, ma compatriote; elle s'était empressée de me dire les espérances qu'on voulait bien fonder sur moi. Mademoiselle Lebeschu figure dans le procès du *Carlo-Alberto*.

Digitized by Google

Revenue de sa poétique visitation, la duchesse de Berry m'a fait appeler : elle m'attendait avec M. le comte Lucchesi et madame de Podenas.

Le comte Lucchesi-Palli est grand et brun : Madame le dit *Tancrède* par les femmes. Ses manières, avec la princesse sa femme, sont un chef-d'œuvre de convenance ; ni humbles, ni arrogantes, mélange respectueux de l'autorité du mari et de la soumission du sujet.

Madame m'a sur-le-champ parlé d'affaires ; elle m'a remercié de m'être rendu à son invitation ; elle m'a dit qu'elle allait à Prague, non-seulement pour se réunir à sa famille, mais pour obtenir l'acte de majorité de son fils : puis elle m'a déclaré qu'elle m'emmenait avec elle.

Cette déclaration, à laquelle je ne m'étais pas attendu, me consterna : retourner à Prague ! Je présentai les objections qui se présentèrent à mon esprit.

Si j'allais à Prague avec Madame, et si elle obtenait ce qu'elle désire, l'honneur de la victoire n'appartiendrait pas tout entier à la mère de Henri V, et ce serait un mal ; si Charles X s'obstinait à refuser l'acte de majorité, moi présent (comme j'étais persuadé qu'il le ferait), je perdrais mon crédit. Il me semblait donc meilleur de me garder comme une réserve, dans le cas où Madame manquerait sa négociation.

Son Altesse Royale combattit ces raisons : elle soutint qu'elle n'aurait aucune force à Prague si je ne l'accompagnais ; que je faisais peur à ses grands parents ; qu'elle consentait à me laisser l'éclat de la victoire et l'honneur d'attacher mon nom à l'avénement de son fils.

M. et madame de Saint-Priest entrèrent au milieu de ce débat et insistèrent dans le sens de la princesse. Je persistai dans mon refus. On annonça le dîner.

Madame fut très-gaie. Elle me raconta ses contestes, à

Blaye, avec le général Bugeaud, de la façon la plus amusante. Bugeaud l'attaquait sur la politique et se fâchait; Madame se fâchait plus que lui : ils criaient comme deux aigles et elle le chassait de la chambre. Son Altesse Royale s'abstint de certains détails dont elle m'aurait peut-être fait part si j'étais resté avec elle. Elle ne lâcha pas Bugeaud; elle l'accommodait de toutes pièces :

— Vous savez, me dit-elle, que je vous ai demandé quatre fois? Bugeaud fit passer mes demandes à d'Argout. D'Argout répondit à Bugeaud qu'il était une bête, qu'il aurait dû refuser tout d'abord votre admission sur l'étiquette du sac : il est de *bon goût*, ce M. d'Argout!

Madame appuyait sur ces deux mots pour rimer, avec son accent italien.

Cependant le bruit de mon refus s'étant répandu inquiéta nos fidèles. Mademoiselle Lebeschu vint après le dîner me chapitrer dans ma chambre; M. de Saint-Priest, homme d'esprit et de raison, me dépêcha d'abord M. Sala, puis il le remplaça et me pressa à son tour.

« On avait fait partir M. de la Ferronnays à Hradschin, afin de lever les premières difficultés. M. de Montbel était arrivé; il était chargé d'aller à Rome lever le contrat de mariage rédigé en bonne et due forme, et qui était déposé entre les mains du cardinal Zurla. »

— En supposant, a continué M. de Saint-Priest, que Charles X se refuse à l'acte de majorité, ne serait-il pas bon que Madame obtînt une déclaration de son fils? Quelle devrait être cette déclaration?

— Une note fort courte, ai-je répondu, dans laquelle Henri protesterait contre l'usurpation de Philippe.

M. de Saint-Priest a porté mes paroles à Madame. Ma résistance continuait d'occuper les entours de la princesse. Madame de Saint-Priest, par la noblesse de ses sentiments,

paraissait la plus vive dans ses regrets. Madame de Podenas n'avait point perdu l'habitude de ce sourire serein qui montre ses belles dents : son calme était plus sensible au milieu de notre agitation.

Nous ne ressemblions pas mal à une troupe ambulante de comédiens français, jouant à Ferrare, par la permission de messieurs les magistrats de la ville, *la Princesse fugitive,* ou *la Mère persécutée*. Le théâtre représentait à droite la prison du Tasse, à gauche la maison de l'Arioste, au fond le château où se donnèrent les fêtes de Léonore et d'Alphonse. Cette royauté sans royaume, ces émois d'une cour renfermée dans deux calèches errantes, laquelle avait le soir pour palais l'hôtel des Trois Couronnes; ces conseils d'État tenus dans une chambre d'auberge, tout cela complétait la diversité des scènes de ma fortune. Je quittais dans les coulisses mon heaume de chevalier et je reprenais mon chapeau de paille; je voyageais avec la monarchie de droit roulée dans mon portemanteau, tandis que la monarchie de fait étalait ses fanfreluches aux Tuileries. Voltaire appelle toutes les royautés à passer leur carnaval à Venise avec Achmet III : Ivan, empereur de toutes les Russies, Charles-Édouard, roi d'Angleterre, les deux rois des Polacres, Théodore, roi de Corse, et quatre Altesses Sérénissimes :

« Sire, la chaise de Votre Majesté est à Padoue et la barque est prête. — Sire, Votre Majesté partira quand elle voudra.— Ma foi, sire, on ne veut plus faire crédit à Votre Majesté, ni à moi non plus, et nous pourrions bien être coffrés cette nuit. »

Pour moi, je dirais comme Candide :

« Messieurs, pourquoi êtes-vous tous rois? Je vous avoue que ni moi ni Martin ne le sommes. »

Il était onze heures du soir; j'espérais avoir gagné mon procès et obtenu de Madame mon *laisser-passer*. J'étais loin

de compte! Madame ne quitte pas si vite une volonté; elle ne m'avait point interrogé sur la France, parce que, préoccupée de ma résistance à son dessein, c'était là son affaire du moment. M. de Saint-Priest, entrant dans ma chambre, m'apporta la minute d'une lettre que Son Altesse Royale se proposait d'écrire à Charles X.

— Comment, m'écriai-je, Madame persiste dans sa résolution? Elle veut que je porte cette lettre? Mais il me serait impossible, même matériellement, de traverser l'Allemagne; mon passe-port n'est que pour la Suisse et l'Italie.

— Vous nous accompagnerez jusqu'à la frontière d'Autriche, repartit M. de Saint-Priest; Madame vous prendra dans sa voiture; la frontière franchie, vous rentrerez dans votre calèche et vous arriverez à Prague trente-six heures avant nous.

Je courus chez la princesse; je renouvelai mes instances : la mère de Henri V me dit :

— Ne m'abandonnez pas.

Ce mot mit fin à la lutte; je cédai; Madame parut pleine de joie. Pauvre femme! elle avait tant pleuré! Comment aurais-je pu résister au courage, à l'adversité, à la grandeur déchue, réduits à se cacher sous ma *protection?* Une autre princesse, madame la Dauphine, m'avait aussi remercié de mes inutiles services : Carlsbad et Ferrare étaient deux exils de divers soleils, et j'y avais recueilli les plus nobles honneurs de ma vie.

Madame partit d'assez grand matin, le 19, pour Padoue, où elle me donna rendez-vous; elle devait s'arrêter au Catajo, chez le duc de Modène. J'avais cent choses à voir à Ferrare, des palais, des tableaux, des manuscrits; il fallut me contenter de la prison du Tasse. Je me mis en route quelques heures après Son Altesse Royale. J'arrivai de nuit à Padoue. J'envoyai Hyacinthe chercher à Venise mon mince

bagage d'écolier allemand, et je me couchai tristement à *l'Étoile d'or*, qui n'a jamais été la mienne.

Padoue, 20 septembre 1833.

PADOUE. — TOMBEAUX. — MANUSCRIT DE ZANZE.

Le vendredi 20 septembre, je passai une partie de la matinée à écrire à mes amis mon changement de destination. Arrivèrent successivement les personnes de la suite de Madame.

N'ayant plus rien à faire, je sortis avec un cicerone. Nous visitâmes les deux églises de Sainte-Justine et de Saint-Antoine de Padoue. La première, ouvrage de Jérôme de Brescia, est d'une grande majesté : du bas de la nef on n'aperçoit pas une seule des fenêtres percées très-haut, de sorte que l'église est éclairée sans qu'on sache par où s'introduit la lumière. Cette église a plusieurs bons tableaux de Paul Véronèse, de Liberi, de Palma, etc.

Saint-Antoine de Padoue (*il Santo*) présente un monument gothique grécisé, style particulier aux anciennes églises de la Vénétie. La chapelle Saint-Antoine est de Jacques Sansovino et de François son fils : on s'en aperçoit de prime abord ; les ornements et la forme sont dans le goût de la *loggetta* du clocher de Saint-Marc.

Une *signora* en robe verte, en chapeau de paille recouvert d'un voile, priait devant la chapelle du saint, un domestique en livrée priait également derrière elle : je sup-

posai qu'elle faisait un vœu pour le soulagement de quelque mal moral ou physique; je ne me trompais pas; je la retrouvai dans la rue; femme d'une quarantaine d'années, pâle, maigre, marchant roide et d'un air souffrant, j'avais deviné son amour ou sa paralysie. Elle était sortie de l'église avec l'espérance : dans l'espace de temps qu'elle offrait au ciel sa fervente oraison, n'oubliait-elle pas sa douleur? n'était-elle pas réellement guérie?

Il Santo abonde en mausolées; celui de Bembo est célèbre. Au cloître on rencontre la tombe du jeune d'Orbesan, mort en 1595.

Gallus eram, patavi morior, spes una parentum!

L'épitaphe française d'Orbesan se termine par un vers qu'un grand poëte voudrait avoir fait :

Car il n'est si beau jour qui n'amène sa nuit.

Charles Guy-Patin est enterré à la cathédrale : son drôle de père ne le put sauver, lui qui avait *traité un jeune gentilhomme âgé de sept ans, lequel fut saigné treize fois et fut guéri dans quinze jours, comme par miracle.*

Les anciens excellaient dans l'inscription funèbre :

« Ici repose Épictète, disait son cippe, esclave, contrefait, pauvre comme Irus, et pourtant le favori des dieux. »

Camoëns, parmi les modernes, a composé la plus magnifique des épitaphes, celle de Jean III de Portugal :

« Qui gît dans ce grand sépulcre? Quel est celui que désignent les illustres armoiries de ce massif écusson? Rien! car c'est à cela qu'arrive toute chose. . . . . Que la terre lui soit aussi légère à cette heure qu'il fut autrefois pesant au More ! »

Mon cicerone padouan était un bavard, fort différent de mon Antonio de Venise; il me parlait à tout propos de *ce grand tyran* Angelo : le long des rues il m'annonçait chaque boutique et chaque café; au *Santo* il me voulait absolument montrer la langue bien conservée du prédicateur de l'Adriatique. La tradition de ces sermons ne viendrait-elle pas de ces chansons que, dans le moyen âge, les pêcheurs (à l'exemple des anciens Grecs) chantaient aux poissons pour les charmer? Il nous reste encore quelques-unes de ces ballades pélagiennes en anglo-saxon.

De Tite-Live, point de nouvelles; de son vivant j'aurais volontiers, comme l'habitant de Gades, fait exprès le voyage de Rome pour le voir; j'aurais volontiers, comme Panormita, vendu mon champ pour acheter quelques fragments de l'*Histoire romaine,* ou comme Henri IV promis une province pour une *Décade.* Un mercier de Saumur n'en était pas là; il mit tout simplement couvrir des battoirs un manuscrit de Tite-Live, à lui vendu, en guise de vieux papiers, par l'apothicaire du couvent de l'abbaye de Fontevrault.

Quand je rentrai à *l'Étoile d'or,* Hyacinthe était revenu de Venise. Je lui avais recommandé de passer chez Zanze, et de lui faire mes excuses d'être parti sans la voir. Il trouva la mère et la fille dans une grande colère; elle venait de lire *le Mie Prigioni.* La mère disait que Sylvio était un *scélérat;* il s'était permis d'écrire que Brollo l'avait tiré, lui Pellico, par une jambe, lorsque lui Pellico était monté sur une table. La fille s'écriait :

— Pellico est un calomniateur; c'est de plus un ingrat. Après les services que je lui ai rendus, il cherche à me déshonorer.

Elle menaçait de faire saisir l'ouvrage et d'attaquer l'auteur devant les tribunaux; elle avait commencé une réfu-

tation du livre : Zanze est non-seulement une artiste, mais une femme de lettres.

Hyacinthe la pria de me donner la réfutation non achevée ; elle hésita, puis elle lui remit le manuscrit : elle était pâle et fatiguée de son travail. La vieille geôlière prétendait toujours vendre la broderie de sa fille et l'ouvrage en mosaïque. Si jamais je retourne à Venise, je m'acquitterai mieux envers madame Brollo que je ne l'ai fait envers Abou-Gosch, chef des Arabes des montagnes de Jérusalem ; je lui avais promis, à celui-ci, une couffe de riz de Damiette, et je ne la lui ai jamais envoyée.

Voici le commentaire de Zanze :

« La Veneziana maravigliandosi che contro di essa vi sieno persona che abbia avutto ardire di scrivere pezze di un romanzo formatto ed empitto di impie falsità, si lagna fortemente contro l'auttore mentre potteva servirsi di altra persona onde dar sfogo al suo talento, ma non prendersi spasso di una giovine onesta di educazione e religione, e questa stimatta ed amatta e conosciutta a fondo da tutti.

« Comme Silvio può dire che nella età mia di tredici anni (che talli erano, alorquando lui dice di avermi conosciuta), comme può dire che io fossi giornarieramente statta a visitarlo nella sua abitazione, se io giuro di essere statta se non pocchissime volte, et sempre accompagnata o dal padre, o madre, o frattello? Comme può egli dire che io le abbia confidatto un amore, che io era sempre alle mie scuolle, e che appena cominciavo a conoscere, anzi non ancor poteva ne conosceva mondo, ma solo dedicatta alli doveri di religione, a quelli di doverosa figlia, e sempre occupatta a miei lavori, che questi erano il mio sollo piacere? Io giuro che non ho mai parlatto con lui, ne di amore, ne di altra qual siasi cosa. Sollo se qualche volte io lo vedeva, lo guardava

con ochio di pietà, poichè il mio cuore era per ogni mio simille, pieno di compazione; anzi io odiava il luogo che per sola combinazione mio padre si ritrovava : perchè altro impiego lo aveva sempre occupatto; ma dopo essere stato un bravo soldato, avendo bene servito la repubblica e poi il suo sovrano, fù statto ammesso contro sua volontà, non che di quella di sua famiglia, in quell' impiego. Falsissimo è che io abbia mai preso una mano del sopradetto Silvio, ne comme padre, ne comme frattello; prima, perchè abenchè giovinetta e priva di esperienza, avevo abastanza avutta educazione onde conoscere il mio dovere. Comme può egli dire di esser statto de me abbraciatto, che io non avrei fatto questo con un frattello nemeno; talli erano li scrupoli che aveva il mio cuore, stante l'educazione avutta nelli conventi, ove il mio padre mi aveva sempre mantenuta.

« Bensì vero sarà che lui a fondo mi conoscha più di quello che io possa conoscer lui, mentre mi sentiva giornarieramente in compagnia di miei frattelli, in una stanza a lui vissina; che questa era il luogo ove dormiva e studiava li miei sopradetti frattelli e comme talli mi era lecitto di stare con loro? comme può egli dire che io ciarlassi con lui degli affari di mia famiglia, che sfogava il mio cuore contro il riguore di mia madre e benevolenza del padre, che io non aveva motivo alcuno di lagnarmi di essa, ma fù da me sempre ammatta?

« E come può egli dire di avermi sgridatta avendogli portato un cativo caffè? Che io non so se alcuna persona posia dire di aver avutto ardire di sgridarmi : anzi di avermi per solla sua bontà tutti stimata.

« Mi formo mille maraviglie che un vomo di spirito e di tallenti abbia ardire di vantarsi di simile cose ingiuste contro una giovine onesta, onde farle perdere quella stima que tutti proffessa per essa, non che l'amore di un rispetozo

consorte, la sua pace e tranquilità in mezzo il bracio di sua famiglia e figlia.

« Io mi trovo oltremodo sdegnatta contro questo auttore, per avermi esposta in questo modo in un publico libro, di più di tanto prendersi spaso del nominare ogni momento il mio nome.

« Ha pure avutto riguardo nel mettere il nome di Tremerello in cambio di quello di Mandricardo; che tale era il nome del servo che così bene le portava ambaciatte. E questo io potrei farle certo, perchè sapeva quanto infedelle lui era ed interessatto : che pur per mangiare e bevere avrebe sacrificatto qualunque persona; lui era un perfido contro tutti coloro che per sua disgrazia capitavano poveri e non poteva mangiarlo quanto voleva; trattava questi infelici pegio di bestie. Ma quando io vedeva, lo sgridava e lo diceva a mio padre, non potendo il mio cuore vedere simili tratti verso il suo simile. Lui ero buono solamente con chi le donava una buona mancia e bene le dava a mangiare. — Il cielo le perdoni! Ma avrà da render conto delle sue cattive opere verso suoi simili, e per l' odio che a me professava e per le coressioni che io le faceva. Per tale cativo sogetto Silvio a avutto riguardo, et per me che non meritava di essere esposta, non ha avutto il minimo riguardo.

« Ma io ben saprò ricorere, ove mi verane fatta una vera giustizia, mentre non intendo ne voglio esser, ne per bene ne malle, nominatta in publico.

« Io sono felice in bracio a un marito, che tanto mi ama, e chè veramente e virtuozamente corisposto, ben conoscendo il mio sentimento, non che vedendo il mio operare : et dovrò a cagione di un vuomo che si è presso un punto sopra di me, onde dar forza alli suoi mal fondati scritti, essendo questi posti in falso!

« Silvio perdonerà il mio furore; ma doveva lui bene

asppetarselo quando al chiaro io era dal suo operatto.

« Questa è la ricompensa di quanto ha fatto la mia famiglia, avendolo trattatto con quella umanità, che merita ogni creatura cadutta in talli disgrazie, e non trattatta come era li ordini!

« Io intanto faccio qualunque giuramento, che tutto quello che fù detto a mio riguardo, dà falso. Forse Silvio sarà statto malle informato di me; ma non può egli dire con verità talli cose non essendo vere, ma sollo per avere un più forte motivo onde fondare il suo romanzo.

« Vorei dire di più; ma le occupazioni di mia famiglia non mi permette di perdere di più tempo. Sollo ringraziarò intanto il signor Silvio col suo operare e di avermi senza colpa veruna posto in seno una continua inquietudine e forse una perpetua infelicità. »

TRADUCTION.

« La Vénitienne va s'émerveillant que quelqu'un ait eu le courage d'écrire contre elle deux scènes d'un roman formé et rempli de faussetés impies. Elle se plaint fortement de l'auteur qui se pouvait servir d'une autre personne pour donner carrière à son talent, et non prendre pour jouet une jeune fille honnête d'éducation et de religion, estimée, aimée et connue à fond de tous.

« Comment Silvio peut-il dire qu'à mon âge de treize ans (qui étaient mes ans lorsqu'il dit m'avoir connue); comment peut-il dire que j'allais journellement le visiter dans sa demeure, si je jure de n'y être allée que très-peu de fois, et toujours accompagnée ou de mon père, ou de ma mère, ou d'un frère? Comment peut-il dire que je lui ai confié un amour, moi qui étais toujours à mes écoles, moi, qui, à peine commençant à savoir quelque chose, ne pou-

vais connaître ni l'amour ni le monde ; seulement consacrée que j'étais aux devoirs de la religion, à ceux d'une obéissante fille, toujours occupée de mes travaux, mes seuls plaisirs ?

« Je jure que je ne lui ai jamais parlé (à Pellico) ni d'amour, ni de quoi que ce soit; mais si quelquefois je le voyais, je le regardais d'un œil de pitié, parce que mon cœur était pour chacun de mes semblables plein de compassion. Aussi je haïssais le lieu où mon père se trouvait par fortune : il avait toujours occupé une autre place ; mais après avoir été un brave soldat, ayant bien servi la république et ensuite son souverain, il fut mis contre sa volonté et celle de sa famille dans cet emploi.

« Il est très-faux (*falsissimo*) que j'aie jamais pris une main du susdit Silvio, ni comme celle de mon père, ni comme celle de mon frère ; premièrement, parce que, bien que jeunette et privée d'expérience, j'avais suffisamment reçu d'éducation pour connaître mes devoirs.

« Comment peut-il dire avoir été par moi embrassé, moi qui n'aurais pas fait cela avec un frère même : tels étaient les scrupules qu'avait imprimés dans mon cœur l'éducation reçue dans les couvents où mon père m'avait toujours maintenue ?

« Vraiment, il arrivera que j'ai été plus connue de lui (Pellico) qu'il ne le pouvait être de moi ! Je me tenais journellement en la compagnie de mes frères, dans une chambre à lui voisine (laquelle était le lieu où dormaient et étudiaient mes susdits frères) ; or, puisqu'il m'était loisible de demeurer avec eux, comment peut-il dire que je discourais avec lui des affaires de ma famille, que je soulageais mon cœur au sujet de la rigueur de ma mère et de la bonté de mon père? Loin d'avoir aucun motif de me plaindre d'elle, elle fut par moi toujours aimée.

« Comment peut-il dire qu'il a crié contre moi pour lui avoir apporté de mauvais café? Je ne sache personne qui puisse dire avoir eu l'audace de crier contre moi, m'ayant tous estimée par leur seule bonté.

« Je me fais mille étonnements de ce qu'un homme d'esprit et de talent ait eu le courage de se vanter injustement de semblables choses contre une jeune fille honnête, ce qui pourrait lui faire perdre l'estime que tous professent pour elle, et encore l'amour d'un respectable mari, lui faire perdre sa paix et sa tranquillité dans les bras de sa famille et de sa fille.

« Je me trouve indignée outre mesure contre cet auteur pour m'avoir exposée de cette manière dans un livre publié, et pour avoir pris une si grande liberté de citer mon nom à chaque instant.

« Et pourtant il a eu l'attention d'écrire le nom de *Tremerello* au lieu de celui de *Mandricardo*, nom de celui qui si bien lui portait des messages. Et celui-là je pourrais le lui faire connaître avec certitude, parce que je savais combien il lui était infidèle et combien intéressé. Pour boire et manger, il aurait sacrifié tout le monde; il était perfide à tous ceux qui pour leur malheur lui arrivaient pauvres, et qui ne pouvaient autant l'engraisser qu'il l'aurait voulu. Il traitait ces malheureux pire que des bêtes; mais quand je le voyais, je lui adressais des reproches et le disais à mon père, mon cœur ne pouvant supporter de pareils traitements envers mon semblable. Lui (Mandricardo) était bon seulement avec ceux qui lui donnaient la *buona mancia* et lui donnaient bien à manger; le ciel lui pardonne! mais il aura à rendre compte de ses mauvaises actions envers ses semblables, et de la haine qu'il me portait à cause des remontrances que je lui faisais. Pour un tel mauvais sujet, Silvio a eu des délicatesses, et pour moi,

qui ne méritais pas d'être exposée, il n'a pas eu le moindre égard.

« Mais moi je saurai bien recourir où il me sera fait une véritable justice; je n'entends pas, je ne veux pas être, soit en bien, soit en mal, nommée en public.

« Je suis heureuse dans les bras d'un mari qui m'aime tant, et qui est vraiment et vertueusement payé de retour. Il connaît bien non-seulement ma conduite, mais mes sentiments. Et je devrai, à cause d'un homme qui juge à propos de m'exploiter dans l'intérêt de ses écrits mal fondés et remplis de faussetés...

« Silvio me pardonnera ma fureur, mais il devait s'y attendre, alors que je viendrais à connaître clairement sa conduite à mon égard.

« Voilà la récompense de tout ce qu'a fait ma famille, l'ayant traité (Pellico) avec cette humanité que mérite chaque créature tombée en une pareille disgrâce, et ne l'ayant pas traité selon les ordres.

« Et moi cependant je fais le serment que tout ce qui a été dit à mon égard est faux. Peut-être Silvio aura été mal informé à mon égard, mais il ne peut dire avec vérité des choses qui, n'étant pas vraies, lui sont seulement un motif plus fort de fonder son roman.

« Je voudrais en dire davantage; mais les occupations de ma famille ne me permettent pas de perdre plus de temps. Seulement je rends grâce au signor Silvio de son ouvrage, et de m'avoir, innocente de faute, mis dans le sein une continuelle inquiétude, et peut-être une perpétuelle infélicité. »

Cette traduction littérale est loin de rendre la verve féminine, la grâce étrangère, la naïveté animée du texte; le dialecte dont se sert Zanze exhale un parfum du sol impos-

sible à transfuser dans une autre langue. L'*Apologie* avec ses phrases incorrectes, nébuleuses, inachevées, comme les extrémités vagues d'un groupe de l'Albane; le manuscrit, avec son orthographe défectueuse ou vénitienne, est un monument de femme grecque, mais de ces femmes de l'époque où les évêques de Thessalie chantaient les amours de Théagène et de Chariclée. Je préfère les deux pages de la petite geôlière à tous les dialogues de la grande Isotte, qui cependant a plaidé pour Ève contre Adam, comme Zanze plaide pour elle-même contre Pellico. Mes belles compatriotes provençales d'autrefois rappellent davantage la fille de Venise par l'idiome de ces générations intermédiaires, chez lesquelles la langue du vaincu n'est pas encore entièrement morte et la langue du vainqueur pas encore entièrement formée.

Qui de Pellico ou de Zanze a raison? De quoi s'agit-il aux débats? D'une simple confidence, d'un embrassement douteux, lequel, au fond, ne s'adresse peut-être pas à celui qui le reçoit. La vive épousée ne veut pas se reconnaître dans la délicieuse éphèbe représentée par le captif; mais elle conteste le fait avec tant de charme, qu'elle le prouve en le niant. Le portrait de Zanze dans le mémoire du demandeur est si ressemblant, qu'on le retrouve dans la réplique de la défenderesse : même sentiment de religion et d'humanité, même réserve, même ton de mystère, même désinvolture molle et tendre.

Zanze est pleine de puissance lorsqu'elle affirme, avec une candeur passionnée, qu'elle n'aurait pas osé embrasser son propre frère, à plus forte raison M. Pellico. La piété filiale de Zanze est extrêmement touchante, lorsqu'elle transforme Brollo en un vieux soldat de la république, réduit à l'état de geôlier *per sola combinazione*.

Zanze est tout admirable dans cette remarque : Pellico

a caché le nom d'un homme pervers, et il n'a pas craint de révéler celui d'une innocente créature compatissante aux misères des prisonniers.

Zanze n'est point séduite par l'idée d'être immortelle dans un ouvrage immortel; cette idée ne lui vient pas même à l'esprit; elle n'est frappée que de l'indiscrétion d'un homme; cet homme, à en croire l'offensée, sacrifie la réputation d'une femme aux jeux de son talent, sans souci du mal dont il peut être la cause, ne pensant qu'à faire un roman au profit de sa renommée. Une crainte visible domine Zanze : les révélations d'un prisonnier n'éveilleront-elles pas la jalousie d'un époux?

Le mouvement qui termine l'*Apologie* est pathétique et éloquent :

« Je rends grâce au signor Silvio de son ouvrage, et de m'avoir, innocente de faute, mis dans le sein une continuelle inquiétude et peut-être une perpétuelle infélicité (*una continua inquietudine e forse una perpetua infelicità...*) »

Sur ces dernières lignes, écrites d'une main fatiguée, on voit la trace de quelques larmes.

Moi, étranger au procès, je ne veux rien perdre. Je tiens donc que la Zanze de *Mie Prigioni* est la Zanze selon les Muses, et que la Zanze de l'*Apologie* est la Zanze selon l'histoire. J'efface le petit défaut de taille que j'avais cru voir dans la fille du vieux soldat de la république; je me suis trompé: Angélique de la prison de Silvio est faite comme la tige d'un jonc, comme le stipe d'un palmier. Je lui déclare que, dans mes *Mémoires*, aucun personnage ne me plaît autant qu'elle, sans en excepter ma sylphide. Entre Pellico et Zanze elle-même, à l'aide du manuscrit dont je suis dépositaire, grande merveille sera si la *Veneziana* ne va pas à la postérité! Oui, Zanze, vous prendrez place

parmi les ombres de femmes qui naissent autour du poëte, lorsqu'il rêve au son de sa lyre. Ces ombres délicates, orphelines d'une harmonie expirée et d'un songe évanoui, restent vivantes entre la terre et le ciel, et habitent à la fois leur double patrie. « Le beau paradis n'aurait pas ses grâces complètes, si tu n'y étais, » dit un troubadour à sa maîtresse absente par la mort.

Padoue, 20 septembre 1833.

NOUVELLE INATTENDUE. — LE GOUVERNEUR DU ROYAUME LOMBARD-VÉNITIEN,

L'histoire est encore venue étrangler le roman. J'achevais à peine de lire à *l'Étoile d'or* la défense de Zanze, que M. de Saint-Priest entre dans ma chambre en disant : « Voici du nouveau. »

Une lettre de Son Altesse Royale nous apprenait que le gouverneur du royaume lombard-vénitien s'était présenté au Catajo et qu'il avait annoncé à la princesse l'impossibilité où il se trouvait de la laisser continuer son voyage. Madame désirait mon départ immédiat.

Dans ce moment un aide de camp du gouverneur frappe à ma porte et me demande s'il me convient de recevoir son général. Pour toute réponse, je me rends à l'appartement de Son Excellence, descendue comme moi à *l'Etoile d'or*.

C'était un excellent homme que le gouverneur.

— Imaginez-vous, M. le vicomte, me dit-il, que mes ordres contre madame la duchesse de Berry étaient du 28 août : Son Altesse Royale m'avait fait dire qu'elle avait des passe-ports d'une date postérieure et une lettre de mon empereur. Voilà que, le 17 de ce mois de septembre, je reçois au milieu de la nuit une estafette : une dépêche, datée du 15, de Vienne, m'enjoint d'exécuter les premiers ordres du 28 août, et de ne pas laisser s'avancer madame la duchesse de Berry au delà d'Udine ou de Trieste. Voyez, cher et illustre vicomte, quel grand malheur pour moi ! arrêter une princesse que j'admire et respecte, si elle ne se veut pas conformer au désir de mon souverain ! car la princesse ne m'a pas bien reçu ; elle m'a dit qu'elle ferait ce qui lui plairait. Cher vicomte, si vous pouviez obtenir de Son Altesse Royale qu'elle restât à Venise ou à Trieste, en attendant de nouvelles instructions de ma cour ? Je viserai votre passe-port pour Prague ; vous vous y rendrez tout de suite sans éprouver le moindre empêchement, et vous arrangerez tout cela ; car certainement ma cour n'a fait que céder à des demandes. Rendez-moi, je vous en prie, ce service.

J'étais touché de la candeur du noble militaire. En rapprochant la date du 15 septembre de celle de mon départ de Paris, 3 du même mois, je fus frappé d'une idée : mon entrevue avec Madame et la coïncidence de la majorité de Henri V pouvaient avoir effrayé le gouvernement de Philippe. Une dépêche de M. le duc de Broglie, transmise par une note de M. le comte de Sainte-Aulaire, avait peut-être déterminé la chancellerie de Vienne à renouveler la prohibition du 28 août. Il est possible que j'augure mal, et que le fait que je soupçonne n'ait pas eu lieu ; mais deux *gentilshommes*, tous deux pairs de France de Louis XVIII,

tous deux violateurs de leur serment, étaient bien dignes, après tout, d'être contre une femme, mère de leur roi légitime, les instruments d'une aussi généreuse politique. Faut-il s'étonner si la France d'aujourd'hui se confirme de plus en plus dans la haute opinion qu'elle a des gens de cour d'autrefois?

Je me donnai garde de montrer le fond de ma pensée. La persécution avait changé mes dispositions au sujet du voyage de Prague; j'étais maintenant aussi désireux de l'entreprendre seul dans les intérêts de ma souveraine, que j'avais été opposé à le faire avec elle lorsque les chemins lui étaient ouverts. Je dissimulai mes vrais sentiments, et, voulant entretenir le gouverneur dans la bonne volonté de me donner un passe-port, j'augmentai sa loyale inquiétude; je répondis :

— M. le gouverneur, vous me proposez une chose difficile. Vous connaissez madame la duchesse de Berry; ce n'est pas une femme que l'on mène comme on veut : si elle a pris son parti, rien ne la fera changer. Qui sait? il lui convient peut-être d'être arrêtée par l'empereur d'Autriche, son oncle, comme elle a été mise au cachot par Louis-Philippe, son oncle! Les rois légitimes et les rois illégitimes agiront les uns comme les autres; Louis-Philippe aura détrôné le fils de Henri IV, François II empêchera la réunion de la mère et du fils; M. le prince de Metternich relèvera M. le général Bugeaud dans son poste, c'est à merveille.

Le gouverneur était hors de lui :

— Ah! vicomte, que vous avez raison! cette propagande, elle est partout! cette jeunesse ne nous écoute plus! pas encore autant dans l'État vénitien que dans la Lombardie et le Piémont.

— Et la Romagne! me suis-je écrié, et Naples! et la Sicile! et les rives du Rhin! et le monde entier!

— Ah! ah! ah! criait le gouverneur, nous ne pouvons pas rester ainsi : toujours l'épée au poing, une armée sous les armes, sans nous battre. La France et l'Angleterre en exemple à nos peuples! Une jeune Italie maintenant, après les carbonari! La jeune Italie! qui a jamais entendu parler de ça?

— Monsieur, ai-je dit, je ferai tous mes efforts pour déterminer Madame à vous donner quelques jours; vous aurez la bonté de m'accorder un passe-port : cette condescendance peut seule empêcher Son Altesse Royale de suivre sa première résolution.

— Je prendrai sur moi, me dit le gouverneur rassuré, de laisser Madame traverser Venise se rendant à Trieste; si elle traîne un peu sur les chemins, elle atteindra tout juste cette dernière ville avec les ordres que vous allez chercher, et nous serons délivrés. Le délégué de Padoue vous donnera le *visa* pour Prague, en échange duquel vous laisserez une lettre annonçant la résolution de Son Altesse Royale de ne point dépasser Trieste. Quel temps! quel temps! Je me félicite d'être vieux, cher et illustre vicomte, pour ne pas voir ce qui arrivera.

En insistant sur le passe-port, je me reprochais intérieurement d'abuser peut-être un peu de la parfaite droiture du gouverneur, car il pourrait devenir plus coupable de m'avoir laissé aller en Bohême que d'avoir cédé à la duchesse de Berry. Toute ma crainte était qu'une fine mouche de la police italienne ne mît des obstacles au *visa*. Quand le délégué de Padoue vint chez moi, je lui trouvai une mine de secrétariat, un maintien de protocole, un air de préfecture comme à un homme nourri aux administrations françaises. Cette capacité bureaucratique me fit trembler. Aussitôt qu'il m'eut assuré avoir été commissaire à l'armée des alliés dans le département des Bouches-du-Rhône, l'espé-

rance me revint : j'attaquai mon ennemi en tirant droit à son amour-propre. Je déclarai qu'on avait remarqué la stricte discipline des troupes stationnées en Provence. Je n'en savais rien, mais le délégué, me répondant par un débordement d'admiration, se hâta d'expédier mon affaire : je n'eus pas plutôt obtenu mon *visa*, que je ne m'en souciais plus.

Padoue, 20 septembre 1833.

LETTRE DE MADAME A CHARLES X ET A HENRI V. — M. DE MONTBEL. — MON BILLET AU GOUVERNEUR. — JE PARS POUR PRAGUE.

La duchesse de Berry revint du Catajo à neuf heures du soir : elle paraissait très-animée ; quant à moi, plus j'avais été pacifique, plus je voulais qu'on acceptât le combat : on nous attaquait, force était de nous défendre. Je proposai, moitié en riant, à Son Altesse Royale, de l'emmener déguisée à Prague, et d'enlever à *nous deux* Henri V. Il ne s'agissait que de savoir où nous déposerions notre larcin. L'Italie ne convenait pas, à cause de la faiblesse de ses princes ; les grandes monarchies absolues devaient être abandonnées pour un millier de raisons. Restaient la Hollande et l'Angleterre : je préferais la première, parce qu'on y trouvait, avec un gouvernement constitutionnel, un roi habile.

Nous ajournâmes ces partis extrêmes ; nous nous arrêtâmes au plus raisonnable : il faisait tomber sur moi le poids de l'affaire. Je partirais seul avec une lettre de Ma-

dame : je demanderais la déclaration de la majorité ; sur la réponse des grands parents, j'enverrais un courrier à Son Altesse Royale qui attendrait ma dépêche à Trieste. Madame joignit à sa lettre pour le vieux roi un billet pour Henri ; je ne le devais remettre au jeune prince que selon les circonstances. La suscription du billet était seule une protestation contre les arrière-pensées de Prague. Voici la lettre et le billet :

« Ferrare, 19 septembre 1833.

« Mon cher père, dans un moment aussi décisif que celui-ci pour l'avenir de Henri, permettez-moi de m'adresser à vous avec toute confiance. Je ne m'en suis point rapportée à mes propres lumières sur un sujet aussi important ; j'ai voulu, au contraire, consulter dans cette grave circonstance les hommes qui m'avaient montré le plus d'attachement et de dévouement. M. de Chateaubriand se trouvait tout naturellement à leur tête.

« Il m'a confirmé ce que j'avais déjà appris, c'est que tous les royalistes en France regardent comme indispensable, pour le 29 septembre, un acte qui constate les droits et la majorité de Henri. Si le loyal M*** est en ce moment auprès de vous, j'invoque son témoignage que je sais être conforme à ce que j'avance.

« M. de Chateaubriand exposera au roi ses idées au sujet de cet acte ; il dit avec raison, ce me semble, qu'il faut simplement constater la majorité de Henri et non pas faire un manifeste : je pense que vous approuverez cette manière de voir. Enfin, mon cher père, je m'en remets à lui pour fixer votre attention et amener une décision sur ce point nécessaire. J'en suis bien plus occupée, je vous assure, que de ce qui me concerne, et l'intérêt de mon Henri, qui est

celui de la France, passe avant le mien. Je lui ai prouvé, je crois, que je savais m'exposer pour lui à des dangers, et que je ne reculais devant aucun sacrifice; il me trouvera toujours la même.

« M. de Montbel m'a remis votre lettre à son arrivée : je l'ai lue avec une bien vive reconnaissance; vous revoir, retrouver mes enfants, sera toujours le plus cher de mes vœux. M. de Montbel vous aura écrit que j'avais fait tout ce que vous demandiez; j'espère que vous aurez été satisfait de mon empressement à vous plaire et à vous prouver mon respect et ma tendresse. Je n'ai plus maintenant qu'un désir, c'est d'être à Prague pour le 29 septembre, et, quoique ma santé soit bien altérée, j'espère que j'arriverai. Dans tous les cas, M. de Chateaubriand me précédera. Je prie le roi de l'accueillir avec bonté et d'écouter tout ce qu'il lui dira de ma part. Croyez, mon cher père, à tous les sentiments, etc.

« *P. S. Padoue, le 20 septembre.* — Ma lettre était écrite lorsqu'on me communique l'ordre de ne pas continuer mon voyage : ma surprise égale ma douleur. Je ne puis croire qu'un ordre semblable soit émané du cœur du roi; ce sont mes ennemis seuls qui ont pu le dicter. Que dira la France? Et combien Philippe va triompher! Je ne puis que presser le départ du vicomte de Chateaubriand, et le charger de dire au roi ce qu'il me serait trop pénible de lui écrire dans ce moment. »

« Suscription :

« A Sa Majesté Henri V, mon très-cher fils, Prague.

« Padoue, 20 septembre 1833.

« J'étais au moment d'arriver à Prague et de t'embras-

ser, mon cher Henri, un obstacle imprévu m'arrête dans mon voyage.

« J'envoie M. de Chateaubriand à ma place pour traiter de tes affaires et des miennes. Aie confiance, mon cher ami, dans ce qu'il te dira de ma part, et crois bien à ma tendre affection. En t'embrassant avec ta sœur, je suis

« Ton affectionnée mère et amie,

« CAROLINE. »

M. de Montbel tomba de Rome à Padoue au milieu de nos cancans. La petite cour de Padoue le bouda; elle s'en prenait à M. de Blacas des ordres de Vienne. M. de Montbel, homme fort modéré, n'eut d'autre ressource que de se réfugier auprès de moi, bien qu'il me craignît; en voyant ce collègue de M. de Polignac, je m'expliquai comment il avait écrit, sans s'en apercevoir, l'histoire du duc de Reichstadt, et admiré les archiducs, le tout à soixante lieues de Prague, lieu d'exil du duc de Bordeaux; si lui, M. de Montbel, avait été propre à jeter par la fenêtre la monarchie de saint Louis et les monarchies de ce bas monde, c'est un petit accident auquel il n'avait pas pensé. Je fus gracieux envers le comte de Montbel; je lui parlai du Colisée. Il retournait à Vienne se mettre à la disposition du prince de Metternich et servir d'intermédiaire à la correspondance de M. de Blacas. A onze heures, j'écrivais au gouverneur la lettre convenue : je pris soin de la dignité de MADAME, n'engageant point Son Altesse Royale et lui réservant toute faculté d'agir.

« Padoue, ce 20 septembre 1833.

« M. le gouverneur,

« Son Altesse Royale madame la duchesse de Berry veut bien, *pour le moment*, se conformer aux ordres qui vous ont été transmis. Son projet est d'aller à Venise en se rendant à Trieste; là, d'après les renseignements que j'aurai l'honneur de lui adresser, elle prendra une dernière résolution.

« Agréez, je vous prie, mes remercîments les plus sincères, et l'assurance de la haute considération avec laquelle je suis,

« M. le gouverneur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« CHATEAUBRIAND. »

Le délégué, en lisant cette lettre, en fut très-content. MADAME sortie de la Lombardie vénitienne, lui et le gouverneur cessaient d'être responsables; les faits et gestes de la duchesse de Berry à Trieste ne regardaient plus que les autorités de l'Istrie ou du Frioul; c'était à qui se débarrasserait de l'infortune : dans un certain jeu on se hâte de passer à son voisin un petit morceau de papier qui brûle.

A dix heures, je pris congé de la princesse, elle remettait son sort et celui de son fils entre mes mains. Elle me faisait roi d'une France de sa façon. Dans un village de Belgique, j'ai eu quatre voix pour monter au trône qu'occupe le gendre de Philippe. Je dis à MADAME :

— Je me soumets à la volonté de Votre Altesse Royale, mais je crains de tromper ses espérances. Je n'obtiendrai rien à Prague.

Elle me poussa vers la porte :

— Partez, vous pouvez tout.

A onze heures, je montai en voiture : la nuit était pluvieuse. Il me semblait retourner à Venise, car je suivais la route de Mestre; j'avais plus envie de revoir Zanze que Charles X.

JOURNAL DE PADOUE A PRAGUE,

DU 20 AU 26 SEPTEMBRE 1833.

CONEGLIANO. — TRADUCTION DU *Dernier Abencerage*. — UDINE. — LA COMTESSE DE SAMOYLOFF. — M. DE LA FERRONNAYS. — UN PRÊTRE. — LA CARINTHIE. — LA DRAVE. — UN PETIT PAYSAN. — FORGES. — DÉJEUNER AU HAMEAU DE SAINT-MICHEL.

Je me désolai en passant à Mestre, vers la fin de la nuit, de ne pouvoir aller au rivage : peut-être un phare lointain des dernières lagunes m'aurait indiqué la plus belle des îles du monde ancien, comme une petite lumière découvrit à Christophe Colomb la première île du nouveau monde. C'était à Mestre que j'étais débarqué de Venise, lors de mon premier voyage en 1806 : *fugit ætas*.

Je déjeunai à Conegliano : j'y fus complimenté par les amis d'une dame, traducteur de l'*Abencerage*, et sans doute ressemblant à Blanca :

« Il vit sortir une jeune femme, vêtue à peu près

comme ces reines gothiques sculptées sur les monuments de nos anciennes abbayes; une mantille noire était jetée sur sa tête; elle tenait, avec sa main gauche, cette mantille croisée et fermée comme une guimpe au-dessous de son menton, de sorte que l'on n'apercevait de tout son visage que ses grands yeux et sa bouche de rose. »

Je paye ma dette au traducteur de mes rêveries espagnoles, en reproduisant ici son portrait.

Quand je remontai en voiture, un prêtre me harangua sur le *Génie du Christianisme*. Je traversai le théâtre des victoires qui menèrent Bonaparte à l'invasion de nos libertés.

Udine est une belle ville : j'y remarquai un portique imité du palais des doges. Je dînai à l'auberge, dans l'appartement que venait d'occuper madame la comtesse de Samoyloff; il était encore tout rempli de ses dérangements. Cette nièce de la princesse Bagration, *autre injure des ans*, est-elle encore aussi jolie qu'elle l'était à Rome en 1829, lorsqu'elle chantait si extraordinairement à mes concerts? Quelle brise roulait de nouveau cette fleur sous mes pas? Quel souffle poussait ce nuage? Fille du Nord, tu jouis de la vie; hâte-toi : des harmonies qui te charmaient ont déjà cessé; tes jours n'ont pas la durée du jour polaire.

Sur le livre de l'hôtel était écrit le nom de mon noble ami, le comte de la Ferronnays, retournant de Prague à Naples, de même que j'allais de Padoue à Prague. Le comte de la Ferronnays, mon compatriote à double titre, puisqu'il est Breton et Malouin, a entremêlé ses destinées politiques aux miennes : il était ambassadeur à Pétersbourg quand j'étais à Paris ministre des affaires étrangères; il occupa cette dernière place, et je devins à mon tour am-

bassadeur sous sa direction. Envoyé à Rome, je donnai ma démission à l'avénement du ministère Polignac, et la Ferronnays hérita de mon ambassade. Beau-frère de M. de Blacas, il est aussi pauvre que celui-ci est riche; il a quitté la pairie et la carrière diplomatique lors de la révolution de juillet; tout le monde l'estime, et personne ne le hait, parce que son caractère est pur et son esprit tempérant. Dans sa dernière négociation à Prague, il s'est laissé surprendre par Charles X, qui marche vers ses derniers lustres. Les vieilles gens se plaisent aux cachotteries, n'ayant rien à montrer qui vaille. En exceptant mon vieux roi, je voudrais qu'on noyât quiconque n'est plus jeune, moi tout le premier avec douze de mes amis.

A Udine, je pris la route de Villach; je me rendais en Bohême par Salzbourg et Linz. Avant d'attaquer les Alpes, j'ouïs le branle des cloches et j'aperçus dans la plaine un campanile illuminé. Je fis interroger le postillon à l'aide d'un Allemand de Strasbourg, cicerone italien à Venise, qu'Hyacinthe m'avait amené pour interprète slave à Prague. La réjouissance dont je m'enquérais avait lieu à l'occasion d'un prêtre nouvellement promu aux ordres sacrés : il devait dire le lendemain sa première messe. Combien de fois ces cloches, qui proclament aujourd'hui l'union indissoluble d'un homme avec Dieu, appelleront-elles cet homme au sanctuaire, et à quelle heure ces mêmes cloches sonneront-elles sur son cercueil?

22 septembre.

Je dormis presque toute la nuit, au bruit des torrents, et je me réveillai au jour, le 22, parmi les montagnes. Les vallées de la Carinthie sont agréables, mais n'ont rien de caractéristique: point de costume parmi les paysans; quel-

ques femmes portent des fourrures comme les Hongroises ; d'autres ont la tête couverte de coiffes blanches mises en arrière, ou de bonnets de laine bleue renflés en bourrelet sur le bord, tenant le milieu entre le turban de l'Osmanli et la calotte à bouton du Talapoin.

Je changeai de chevaux à Villach. En sortant de cette station, je suivis une large vallée au bord de la Drave, nouvelle connaissance pour moi : à force de passer les rivières, je trouverai enfin mon dernier rivage. Lander vient de découvrir l'embouchure du Niger ; le hardi voyageur a rendu ses jours à l'éternité au moment où il nous apprenait que le fleuve mystérieux de l'Afrique verse ses ondes à l'Océan.

A l'entrée de la nuit, nous faillîmes d'être arrêtés au village de Saint-Paternion : il s'agissait de graisser la voiture; un paysan vissa l'écrou d'une des roues à contre-sens, avec tant de force, qu'il était impossible de l'ôter. Tous les habiles du village, le maréchal ferrant à leur tête, échouèrent dans leurs tentatives. Un garçon de quatorze à quinze ans quitte la troupe, revient avec une paire de tenailles, écarte les travailleurs, entoure l'écrou d'un fil d'archal, le tortille avec ses pinces, et, pesant de la main dans le sens de la vis, enlève l'écrou sans le moindre effort : ce fut un *vivat* universel. Cet enfant ne serait-il point quelque Archimède ? La reine d'une tribu d'Esquimaux, cette femme qui traçait au capitaine Parry une carte des mers polaires, regardait attentivement des matelots soudant à la forge des bouts de fer, et devançait par son génie toute sa race.

Dans la nuit du 22 au 23, je traversai une masse épaisse de montagnes ; elles continuèrent leur brouillée devant moi jusqu'à Salzbourg : et pourtant ces remparts n'ont pas défendu l'empire romain. L'auteur des *Essais*, parlant du Tyrol, dit avec sa vivacité ordinaire d'imagination :

« C'étoit comme une robe que nous ne voyons que plissée, mais qui, si elle étoit espandue, seroit un fort grand pays. »

Les monts où je tournoyais ressemblaient à un éboulement des chaînes supérieures, lequel, en couvrant un vaste terrain, aurait formé de petites Alpes offrant les divers accidents des grandes.

Des cascades descendaient de tous côtés, bondissaient sur des lits de pierre, comme les gaves des Pyrénées. Le chemin passait dans des gorges à peine ouvertes à la voie de la calèche. Aux environs de Gemünd, des forges hydrauliques mêlaient le retentissement de leurs pilons à celui des écluses de chasse; de leurs cheminées s'échappaient des colonnes d'étincelles parmi la nuit et les noires forêts de sapins. A chaque coup de soufflet sur l'âtre, les toits à jour de la fabrique s'illuminaient soudain, comme la coupole de Saint-Pierre de Rome un jour de fête. Dans la chaîne du Kareh, on ajouta trois paires de bœufs à nos chevaux. Notre long attelage, sur les eaux torrentueuses et les ravines inondées, avait l'air d'un pont vivant : la chaîne opposée du Tauern était drapée de neige.

Le 23, à neuf heures du matin, je m'arrêtai au joli hameau de Saint-Michel, au fond d'une vallée. De belles grandes filles autrichiennes me servirent un déjeuner bien propre dans une petite chambre dont les deux fenêtres regardaient des prairies et l'église du village. Le cimetière, entourant l'église, n'était séparé de moi que par une cour rustique. Des croix de bois, inscrites dans un demi-cercle et auxquelles appendaient des bénitiers, s'élevaient sur la pelouse des vieilles tombes : cinq sépultures encore sans gazon annonçaient cinq nouveaux repos. Quelques-unes des fosses, comme des plates-bandes de potager, étaient ornées de soucis en pleine fleur dorée; des bergeronnettes

couraient après des sauterelles dans ce jardin des morts. Une très-vieille femme boiteuse, appuyée sur une béquille, traversait le cimetière et rapportait une croix abattue : peut-être la loi lui permettait-elle de butiner cette croix pour sa tombe; le bois mort, dans les forêts, appartient à celui qui l'a ramassé.

> Là, dorment ignorés des poëtes sans gloire,
> Des orateurs sans voix, des héros sans victoire.

L'enfant de Prague ne dormirait-il pas mieux ici sans couronne que dans la chambre du Louvre, où le corps de son père fut exposé?

Mon déjeuner solitaire en société des voyageurs repus, couchés sous ma fenêtre, aurait été selon mes goûts si une mort trop récente ne m'eût affligé : j'avais entendu crier la geline servie à mon festin. Pauvre poussin! Il était si heureux cinq minutes avant mon arrivée! Il se promenait parmi les herbes, les légumes et les fleurs; il courait au milieu des troupeaux de chèvres descendues de la montagne; ce soir, il se serait couché avec le soleil, et il était encore assez petit pour dormir sous l'aile de sa mère.

La calèche attelée, j'y suis remonté entouré des femmes, et les garçons de l'auberge m'ont accompagné; ils avaient l'air heureux de m'avoir vu, quoiqu'ils ne me connussent pas et qu'ils ne dussent jamais me revoir : ils me donnaient tant de bénédictions! Je ne me lasse pas de cette cordialité allemande. Vous ne rencontrez pas un paysan qui ne vous ôte son chapeau et ne vous souhaite cent bonnes choses : en France on ne salue que la mort : l'insolence est réputée la liberté et l'égalité; nulle sympathie d'homme à homme; envier quiconque voyage un peu commodément, se tenir sur la hanche prêt à olinder contre tout porteur d'une

redingote neuve ou d'une chemise blanche, voilà le signe caractéristique de l'indépendance nationale : bien entendu que nous passons nos jours dans les antichambres à essuyer les rebuffades d'un manant parvenu. Cela ne nous ôte pas la haute intelligence et ne nous empêche pas de triompher les armes à la main; mais on ne fait pas des mœurs *à priori* : nous avons été huit siècles une grande nation militaire; cinquante ans n'ont pu nous changer; nous n'avons pu prendre l'amour véritable de la liberté. Aussitôt que nous avons un moment de repos sous un gouvernement transitoire, la vieille monarchie repousse sur ses souches, le vieux génie français reparaît : nous sommes courtisans et soldats, rien de plus.

---

23 et 24 septembre 1833.

COL DU TAUERN. — CIMETIÈRE. — ATALA : COMBIEN CHANGÉE. — LEVER DU SOLEIL. — SALZBOURG. — REVUE MILITAIRE. — BONHEUR DES PAYSANS. — WOKNABRUCK. — PLANCOUËT ET MA GRAND'MÈRE. — NUIT. — VILLES D'ALLEMAGNE ET VILLES D'ITALIE. — LINZ.

Le dernier rang de montagnes enclavant la province de Salzbourg domine la région arable. Le Tauern a des glaciers ; son plateau ressemble à tous les plateaux des Alpes, mais plus particulièrement à celui du Saint Gothard. Sur ce plateau encroûté d'une mousse roussâtre et gelée, s'élève un calvaire : consolation toujours prête, éternel refuge des

infortunés. Autour de ce calvaire sont enterrées les victimes qui périssent au milieu des neiges.

Quelles étaient les espérances des voyageurs passant comme moi dans ce lieu, quand la tourmente les surprit? Qui sont-ils? Qui les a pleurés? Comment reposent-ils là, si loin de leurs parents, de leur pays, entendant chaque hiver le mugissement des tempêtes dont le souffle les enleva de la terre? Mais ils dorment au pied de la croix; le Christ, leur compagnon solitaire, leur unique ami, attaché au bois sacré, se penche vers eux, se couvre des mêmes frimas qui blanchissent leurs tombes : au séjour céleste, il les présentera à son père et les réchauffera dans son sein.

La descente du Tauern est longue, mauvaise et périlleuse; j'en étais charmé : elle rappelle tantôt par ses cascades et ses ponts de bois, tantôt par le rétréci de son chasme, la vallée du Pont-d'Espagne à Cauterets, ou le versant du Simplon sur Domo d'Ossola; mais elle ne mène point à Grenade et à Naples. On ne trouve point au bas des lacs brillants et des orangers : il est inutile de se donner tant de peine pour arriver à des champs de pommes de terre.

Au relais, à moitié de la descente, je me trouvai en famille dans la chambre de l'auberge : les aventures d'Atala, en six gravures, tapissaient le mur. Ma fille ne se doutait pas que je passerais par là, et je n'avais pas espéré rencontrer un objet si cher au bord d'un torrent nommé, je crois, *le Dragon*. Elle était bien laide, bien vieillie, bien changée, la pauvre Atala! Sur sa tête de grandes plumes et autour de ses reins un jupon écourté et collant, à l'instar de mesdames les sauvagesses du théâtre de la Gaieté. La vanité fait argent de tout; je me rengorgeais devant mes œuvres au fond de la Carinthie, comme le cardinal Mazarin devant

les tableaux de sa galerie. J'avais envie de dire à mon hôte : « C'est moi qui ai fait cela ! » Il fallut me séparer de ma pemière-née, moins difficilement toutefois que dans l'île de l'Ohio.

Jusqu'à Werfen, rien n'attira mon attention, si ce n'est la manière dont on fait sécher les regains : on fiche en terre des perches de quinze à vingt pieds de haut ; on roule, sans trop le serrer, le foin écru autour de ces perches ; il y sèche en noircissant. A une certaine distance, ces colonnes ont tout à fait l'air de cyprès ou de trophées plantés en mémoires de fleurs fauchées dans ces vallons.

24 septembre, mardi.

L'Allemagne s'est voulu venger de ma mauvaise humeur contre elle. Dans la plaine de Salzbourg, le 24 au matin, le soleil parut à l'est des montagnes que je laissais derrière moi ; quelques pitons de rochers à l'occident s'illuminaient de ses premiers feux extrêmement doux. L'ombre flottait encore sur la plaine, moitié verte, moitié labourée, et d'où s'élevait une fumée, comme la vapeur des sueurs de l'homme. Le château de Salzbourg, accroissant le sommet du monticule qui domine la ville, incrustait dans le ciel bleu son relief blanc. Avec l'ascension du soleil, émergeaient, du sein de la fraîche exhalaison de la rosée, les avenues, les bouquets de bois, les maisons de briques rouges, les chaumières crépies d'une chaux éclatante, les tours du moyen âge balafrées et percées, vieux champions du temps, blessés à la tête et à la poitrine, restés seuls debout sur le champ de bataille des siècles. La lumière automnale de cette scène avait la couleur violette des veilleuses, qui s'épanouissent dans cette saison, et dont les prés le long de la Saltz étaient semés. Des bandes de corbeaux,

quittant les lierres et les trous des ruines, descendaient sur les guérets ; leurs ailes moirées se glaçaient de rose au reflet du matin.

Fête était de saint Rupert, patron de Salzbourg. Les paysannes allaient au marché, parées à la façon de leur village : leur chevelure blonde et leur front de neige se renfermaient sous des espèces de casques d'or, ce qui seyait bien à des Germaines. Lorsque j'eus traversé la ville, propre et belle, j'aperçus dans une prairie deux ou trois mille hommes d'infanterie ; un général, accompagné de son état-major, les passait en revue. Ces lignes blanches sillonnant un gazon vert, les éclairs des armes au jour levant, étaient une pompe digne de ces peuples peints ou plutôt chantés par Tacite : Mars le Teuton offrait un sacrifice à l'Aurore. Que faisaient dans ce moment mes gondoliers à Venise? Ils se réjouissaient comme des hirondelles après la nuit à l'aube renaissante et se préparaient à raser la surface de l'eau ; ensuite viendront les joies de la nuit, les barcarolles et les amours. A chaque peuple son lot : aux uns, la force ; aux autres, les plaisirs : les Alpes font le partage.

Depuis Salzbourg jusqu'à Linz, campagne plantureuse, l'horizon à droite dentelé de montagnes. Des futaies de pins et de hêtres, oasis agrestes et pareilles, s'entourent d'une culture savante et variée. Des troupeaux de diverses sortes, des hameaux, des églises, des oratoires, des croix meublent et animent le paysage.

Après avoir dépassé le rayon de la fête de saint Rupert (les fêtes chez les hommes durent peu et ne vont pas loin), nous trouvâmes tout le monde aux champs, occupé des semailles d'automne et de la récolte des pommes de terre. Ces populations rustiques étaient mieux vêtues, plus polies, et paraissaient plus heureuses que les nôtres. Ne troublons point l'ordre, la paix, les vertus naïves dont elles

jouissent, sous prétexte de leur substituer des biens politiques qui ne sont ni conçus ni sentis de la même manière par tous. L'humanité entière comprend la joie du foyer, les affections de famille, l'abondance de la vie, la simplicité du cœur et la religion.

Le Français, si amoureux des femmes, se passe très-bien d'elles dans une multitude de soins et de travaux ; l'Allemand ne peut vivre sans sa compagne ; il l'emploie et l'emmène partout avec lui, à la guerre comme au labour, au festin comme au deuil.

En Allemagne, les bêtes mêmes ont du caractère tempéré de leurs raisonnables maîtres. Quand on voyage, la physionomie des animaux est intéressante à observer. On peut préjuger les mœurs et les passions des habitants d'une contrée à la douceur ou à la méchanceté, à l'allure apprivoisée ou farouche, à l'air de gaieté ou de tristesse de cette partie animée de la création que Dieu a soumise à notre empire.

Un accident arrivé à la calèche m'obligea de m'arrêter à Woknabrück. En rôdant dans l'auberge, une porte de derrière me donna l'entrée d'un canal. Par delà s'étendaient des prairies que rayaient des pièces de toile écrue. Une rivière, infléchie sous des collines boisées, servait de ceinture à ces prairies. Je ne sais quoi me rappela le village de Plancouët, où le bonheur s'était offert à moi dans mon enfance. « Ombres de mes vieux parents, je ne vous attendais pas sur ces bords! Vous vous rapprochez de moi, parce que je m'approche de la tombe, votre asile ; nous allons nous y retrouver. Ma bonne tante, chantez-vous encore aux rives du Léthé votre chanson de *l'Épervier* et de *la Fauvette?* Avez-vous rencontré chez les morts le volage Trémigon, comme Didon aperçut Énée dans la région des mânes ? »

Quand je partis de Woknabrück le jour finissait ; le soleil me remit entre les mains de sa sœur : double lumière d'une teinte et d'une fluidité indéfinissables. Bientôt la lune régna seule : elle avait envie de renouer notre entretien des forêts de Haselbach ; mais je n'étais pas en train d'elle. Je lui préférai Vénus, qui se leva à deux heures du matin le 25 ; elle était belle comme parmi ces aurores où je la contemplais en l'implorant sur les mers de la Grèce.

Laissant à droite et à gauche force mystères de bosquets, de ruisseaux, de vallées, je traversai Lambach, Wells et Neüban, petites villes toutes neuves avec des maisons sans toit, à l'italienne. Dans l'une de ces maisons on faisait de la musique ; de jeunes femmes étaient aux fenêtres : du temps des Maraboduus, cela ne se passait pas ainsi.

Aux villes d'Allemagne les rues sont larges, alignées, comme les tentes d'un camp, ou les files d'un bataillon ; les marchés sont vastes, les places d'armes spacieuses : on a besoin de soleil et tout se passe en public.

Dans les villes d'Italie, les rues sont étroites et tortueuses, les marchés petits, les places d'armes resserrées ; on a besoin d'ombre, et tout se passe en secret.

A Linz, mon passe-port fut visé sans difficulté.

---

24 et 25 septembre 1833

LE DANUBE. — WALDMUNCHEN. — BOIS. — COMBOURG. — LUCILE. — VOYAGEURS. — PRAGUE.

Je passai le Danube à trois heures du matin : je lui avais dit en été ce que je ne trouvais plus à lui dire en automne; il n'en était plus aux mêmes ondes, ni moi aux mêmes heures. Je laissai loin sur ma gauche mon bon village de Waldmünchen, avec ses troupeaux de porcs, le berger Eumée et la paysanne qui me regardait par-dessus l'épaule de son père. La fosse du mort dans le cimetière aura été comblée; le décédé est mangé par quelques milliers de vers pour avoir eu l'honneur d'être homme.

M. et madame de Bauffremont, arrivés à Linz, me devançaient de quelques heures; ils étaient eux-mêmes précédés de plusieurs royalistes; porteurs de message de paix, ils croyaient Madame cheminant tranquille derrière eux, et moi je les suivais tous comme la discorde, avec des nouvelles de guerre.

La princesse de Bauffremont, née Montmorency, allait à Butschirad, complimenter des *rois* de France nés *Bourbons :* rien de plus naturel.

Le 25, à la nuit tombante, j'entrai dans des bois. Des corneilles criaient en l'air; leurs épaisses volées tournoyaient au-dessus des arbres dont elles se préparaient à couronner la cime. Voilà que je retournai à ma première jeunesse; je revis les corneilles du mail de Combourg; je crus reprendre ma vie de famille dans le vieux château : ô souvenirs,

vous traversez le cœur comme un glaive! ô ma Lucile, bien des années nous ont séparés! Maintenant la foule de mes jours a passé, et, en se dissipant, me laisse mieux voir ton image.

J'étais de nuit à Thabor : sa place, environnée d'arcades, me parut immense; mais le clair de lune est menteur.

Le 26 au matin, une brume nous couvrit de sa solitude sans limite. Vers les dix heures, il me sembla que je passais entre deux lacs. Je n'étais plus qu'à quelques lieues de Prague.

La brouée se leva. Les approches par la route de Linz sont plus vivantes que par le chemin de Ratisbonne; le paysage est moins plat. On aperçoit des villages, des châteaux avec des futaies et des étangs. Je rencontrai une femme à figure pieuse et résignée, accablée sous le poids d'une énorme hotte; deux vieilles marchandes étalant quelques pommes au bord d'un fossé; une jeune fille et un jeune homme assis sur la pelouse, le jeune homme fumant, la jeune fille gaie, le jour auprès de son ami, la nuit dans ses bras; des enfants à la porte d'une chaumière jouant avec des chats ou conduisant des oies au pâtis; des dindons en cage se rendant à Prague comme moi pour la majorité de Henri V; puis un berger sonnant de sa trompe, tandis que Hyacinthe, Baptiste, le cicerone de Venise et Mon Excellence, nous cahotions dans notre calèche rapiécetée : voilà les destinées de la vie. Je ne donnerais pas un patard de la meilleure.

La Bohême ne m'offrait plus rien de nouveau; mes idées étaient fixées sur Prague.

Prague, 29 septembre 1833.

Le surlendemain de mon arrivée à Prague, j'envoyai Hyacinthe porter une lettre à madame la duchesse de Berry, que selon mes calculs il devait rencontrer à Trieste. Cette lettre disait à la princesse : que j'avais trouvé la famille royale partant pour Leoben ; que de jeunes Français étaient arrivés pour l'époque de la majorité de Henri, et que le roi leur échappait; que j'avais vu madame la Dauphine ; qu'elle m'avait invité à me rende immédiatement à Butschirad où Charles X se trouvait encore ; que je n'avais point vu Mademoiselle parce qu'elle était un peu souffrante; qu'on m'avait fait entrer dans sa chambre dont les volets étaient fermés ; qu'elle m'avait tendu dans l'ombre sa main brûlante en me priant de les sauver tous ; que je m'étais rendu à Butschirad, que j'avais vu M. de Blacas et causé avec lui sur la déclaration de la majorité de Henri V ; qu'introduit dans la chambre du roi, je l'avais trouvé endormi, et que, lui ayant ensuite présenté la lettre de madame la duchesse de Berry, il m'avait paru fort animé contre mon auguste cliente ; que du reste le petit acte rédigé par moi sur la majorité avait paru lui plaire. »

La lettre se terminait par ce paragraphe :

« Maintenant, madame, je ne dois pas vous cacher qu'il y a beaucoup de mal ici. Nos ennemis pourraient rire s'ils nous voyaient nous disputer une royauté sans royaume, un sceptre qui n'est que le bâton sur lequel nous appuyons nos pas dans le pèlerinage peut-être long de notre exil. Tous les inconvénients sont dans l'éducation de votre fils, et je ne vois aucune chance pour qu'elle soit changée. Je retourne au milieu des pauvres que madame de Chateau-

briand nourrit : là je serai toujours à vos ordres. Si jamais vous deveniez maîtresse absolue de Henri, si vous persistiez à croire que ce dépôt précieux puisse être remis entre mes mains, je serais aussi heureux qu'honoré de lui consacrer le reste de ma vie, mais je ne pourrais me charger d'une aussi effrayante responsabilité qu'à la condition d'être, sous vos conseils, entièrement libre dans mes choix et dans mes idées, et placé sur un sol indépendant, hors du cercle des monarchies absolues. »

Dans la lettre était renfermée cette copie de mon projet de déclaration de la majorité :

« Nous Henri V^e du nom, arrivé à l'âge où les lois du royaume fixent la majorité de l'héritier du trône, voulons que le premier acte de cette majorité soit une protestation solennelle contre l'usurpation de Louis-Philippe, duc d'Orléans. En conséquence, et de l'avis de notre conseil, nous avons fait le présent acte pour le maintien de nos droits et de ceux des Français.

« Donné le trentième jour de septembre de l'an de grâce mil huit cent trente-trois. »

Prague, 30 septembre 1833.

MADAME DE GONTAUT. — JEUNES FRANÇAIS. — MADAME LA DAUPHINE. — COURSE A BUTSCHIRAD.

Ma lettre à madame la duchesse de Berry indiquait les faits généraux, mais elle n'entrait pas dans les détails.

Quand je vis madame de Gontaut au milieu des malles à moitié faites et des vaches ouvertes, elle se jeta à mon cou, et, en sanglotant :

— Sauvez-moi ! Sauvez-nous ! disait-elle.

— Et de quoi vous sauver, madame ? J'arrive, je ne sais rien de rien.

Hradschin était désert ; on eût dit des journées de juillet et de l'abandon des Tuileries, comme si les révolutions s'attachaient aux pas de la race proscrite.

Des jeunes gens viennent féliciter Henri sur le jour de sa majorité ; plusieurs sont sous le coup d'un arrêt de mort : quelques-uns blessés dans la Vendée, presque tous pauvres, ont été obligés de se cotiser pour être à même de porter jusqu'à Prague l'expression de leur fidélité. Aussitôt un ordre leur ferme les frontières de la Bohême. Ceux qui parviennent à Butschirad ne sont reçus qu'après les plus grands efforts ; l'étiquette leur barre le passage, comme MM. les gentilshommes de la chambre défendaient à Saint-Cloud la porte du cabinet de Charles X tandis que la révolution entrait par les fenêtres. On déclare à ces jeunes gens que le roi s'en va, qu'il ne sera pas à Prague le 29. Les chevaux sont commandés, la famille royale plie bagage. Si les voyageurs obtiennent enfin la permission de prononcer à la hâte un compliment, on les écoute avec crainte. On n'offre pas un verre d'eau à la petite troupe fidèle ; on ne la prie pas à la table de l'orphelin qu'elle est venue chercher de si loin ; elle est réduite à boire dans un cabaret à la santé de Henri. On fuit devant une poignée de Vendéens, comme on s'est dispersé devant une centaine de héros de juillet.

Et quel est le prétexte de ce sauve qui peut ? On va au-devant de madame la duchesse de Berry, on donne à la princesse un rendez-vous sur un grand chemin pour la montrer à la dérobée à sa fille et à son fils. N'est-elle pas

bien coupable? Elle s'obstine à réclamer pour Henri un titre vain. Pour se tirer de la position la plus simple, on étale aux yeux de l'Autriche et de la France (si toutefois la France aperçoit ces néantises) un spectacle qui rendrait la légitimité, déjà trop ravalée, la désolation de ses amis et l'objet de la calomnie de ses ennemis.

Madame la Dauphine sent les inconvénients de l'éducation de Henri V, et ses vertus s'en vont en larmes, comme le ciel tombe la nuit en rosée. Le court instant d'audience qu'elle m'accorda ne lui permit pas de me parler de ma lettre de Paris du 30 juin : elle avait l'air touché en me regardant.

Dans les rigueurs mêmes de la Providence, un moyen de salut semblait se cacher : l'expatriation sépare l'orphelin de ce qui menaçait de le perdre aux Tuileries ; à l'école de l'adversité il aurait pu être élevé sous la direction de quelques hommes du nouvel ordre social, habiles à l'instruire de la royauté nouvelle. Au lieu de prendre ces maîtres du moment, loin d'améliorer l'éducation de Henri V, on la rend plus fatale par l'intimité que produit la vie resserrée en famille : dans les soirées d'hiver, des vieillards, tisonnant les siècles au coin du feu, enseignent à l'enfant des jours dont rien ne ramènera le soleil ; ils lui transforment les chroniques de Saint-Denis en contes de nourrice ; les deux premiers barons de l'âge moderne, la *Liberté* et l'*Égalité*, sauraient bien forcer Henri *sans Terre* à donner une grande charte.

La Dauphine m'avait engagé à faire la course de Butschirad : MM. Dufougerais et Nugent me menèrent en ambassade chez Charles X, le soir même de mon arrivée à Prague. A la tête de la députation des jeunes gens, ils allaient achever les négociations commencées au sujet de la présentation. Le premier, impliqué dans mon procès devant la

cour d'assises, avait plaidé sa cause avec beaucoup d'esprit; le second sortait de subir un emprisonnement de huit mois pour délit de presse royaliste. L'auteur du *Génie du Christianisme* eut donc l'honneur de se rendre auprès du roi Très-Chrétien, assis dans une calèche de place, entre l'auteur de *la Mode* et l'auteur du *Revenant*.

Prague, 30 septembre 1833.

BUTSCHIRAD. — SOMMEIL DE CHARLES X. — HENRI V. — RÉCEPTION DES JEUNES GENS.

Butschirad est une villa du grand-duc de Toscane, à environ six lieues de Prague, sur la route de Carlsbad. Les princes autrichiens ont leurs biens patrimoniaux dans leur pays, et ne sont, au delà des Alpes, que des possesseurs viagers : ils tiennent l'Italie à ferme. On arrive à Butschirad par une triple allée de pommiers. La villa n'a aucune apparence; elle ressemble, avec ses communs, à une belle métairie, et domine au milieu d'une plaine nue un hameau mélangé d'arbres verts et d'une tour. L'intérieur de l'habitation est un contre-sens italien, sous le 50e degré de latitude : de grands salons sans cheminées et sans poêles. Les appartements sont tristement enrichis de la dépouille de Holy-Rood. Le château de Jacques II, que remeubla Charles X, a fourni par déménagement à Butschirad les fauteuils et les tapis.

Le roi avait la fièvre et était couché lorsque j'arrivai à Butschirad, le 27, à huit heures du soir. M. de Blacas me fit entrer dans la chambre de Charles X, comme je le disais à la duchesse de Berry. Une petite lampe brûlait sur la cheminée; je n'entendais dans le silence des ténèbres que la respiration élevée du trente-cinquième successeur de Hugues Capet. O mon vieux roi! votre sommeil était pénible; le temps et l'adversité, lourds cauchemars, étaient assis sur votre poitrine. Un jeune homme s'approcherait du lit de sa jeune épouse avec moins d'amour que je ne me sentis de respect en marchant d'un pied furtif vers votre couche solitaire. Du moins, je n'étais pas un mauvais songe comme celui qui vous réveilla pour aller voir expirer votre fils! Je vous adressais intérieurement ces paroles que je n'aurais pu prononcer tout haut sans fondre en larmes :

« Le ciel vous garde de tout mal à venir! Dormez en paix ces nuits avoisinant votre dernier sommeil! Assez longtemps vos vigiles ont été celles de la douleur. Que ce lit de l'exil perde sa dureté en attendant la visite de Dieu! Lui seul peut rendre légère à vos os la terre étrangère. »

Oui, j'aurais donné avec joie tout mon sang pour rendre la légitimité possible à la France. Je m'étais figuré qu'il en serait de la vieille royauté ainsi que de la verge desséchée d'Aaron : enlevée du temple de Jérusalem, elle reverdit et porta les fleurs de l'amandier, symbole du renouvellement de l'alliance. Je ne m'étudie point à étouffer mes regrets, à retenir les larmes dont je voudrais effacer la dernière trace des royales douleurs. Les mouvements que j'éprouve en sens divers, au sujet des mêmes personnes, témoignent de la sincérité avec laquelle ces *Mémoires* sont écrits. Dans Charles X l'homme m'attendrit, le monarque me blesse : je me laisse aller à ces deux impressions à mesure qu'elles se succèdent sans chercher à les concilier.

Le 28 septembre, après que Charles X m'eut reçu le matin au bord de son lit, Henri V me fit appeler : je n'avais pas demandé à le voir. Je lui dis quelques mots graves sur sa majorité et sur ces loyaux Français dont l'ardeur lui avait offert des éperons d'or.

Au surplus, il est impossible d'être mieux traité que je ne le fus. Mon arrivée avait jeté l'alarme; on craignait le rendu compte de mon voyage à Paris. Pour moi donc toutes les attentions; le reste était négligé. Mes compagnons, dispersés, mourants de faim et de soif, erraient dans les corridors, les escaliers, les cours du château, au milieu de l'effarade des maîtres du logis et des apprêts de leur évasion. On entendait des jurements et des éclats de rire.

La garde autrichienne s'émerveillait de ces individus à moustaches et en habit bourgeois; elle les soupçonnait d'être des soldats français déguisés, avisant à s'emparer de la Bohême par surprise.

Durant cette tempête au dehors, Charles X me disait au dedans :

— Je me suis occupé de corriger l'acte de mon *gouvernement* à Paris. Vous aurez pour collègues M. de Villèle, comme vous l'avez demandé, le marquis de Latour-Maubourg et le chancelier.

Je remerciai le roi de ses bontés, en admirant les illusions de ce monde. Quand la société croule, quand les monarchies finissent, quand la face de la terre se renouvelle, Charles établit à *Prague* un gouvernement en *France*, de l'*avis* de son conseil *entendu*. Ne nous raillons pas trop : qui de nous n'a sa chimère? qui de nous ne donne la becquée à de naissantes espérances? qui de nous n'a son *gouvernement in petto*, de l'*avis* de ses passions *entendues?* La moquerie m'irait mal, à moi l'homme aux songes. Ces Mémoires, que je barbouille en courant, ne sont-ils pas mon

gouvernement de l'*avis* de ma vanité *entendue?* Ne crois-je pas très-sérieusement parler à l'avenir, aussi peu à ma disposition que la France aux ordres de Charles X?

Le cardinal Latil, ne se voulant pas trouver dans la bagarre, était allé passer quelques jours chez le duc de Rohan. M. de Foresta passait mystérieusement, un portefeuille sous le bras; madame de Bouillé me faisait des révérences profondes, comme une personne de parti, avec des yeux baissés qui voulaient voir à travers leurs paupières; M. la Vilatte s'attendait à recevoir son congé; il n'était plus question de M. de Barande, qui se flattait vainement de rentrer en grâce et séjournait dans un coin à Prague.

J'allai faire ma cour au Dauphin. Notre conversation fut brève :

— Comment monseigneur se trouve-t-il à Butschirad?

— Vieillotant.

— C'est comme tout le monde, monseigneur.

— Et votre femme?

— Monseigneur, elle a mal aux dents.

— Fluxion?

— Non, monseigneur : temps.

— Vous dînez chez le roi? Nous nous reverrons.

Et nous nous quittâmes.

Prague, 28 et 29 septembre 1833.

L'ÉCHELLE ET LA PAYSANNE. — DÎNER A BUTSCHIRAD. — MADAME DE NARBONNE. — HENRI V. — PARTIE DE WHIST. — CHARLES X. — MON INCRÉDULITÉ SUR LA DÉCLARATION DE MAJORITÉ. — LECTURE DES JOURNAUX. — SCÈNE DES JEUNES GENS A PRAGUE. — JE PARS POUR LA FRANCE. — PASSAGE DANS BUTSCHIRAD LA NUIT.

Je me trouvai libre à trois heures : on dînait à six. Ne sachant que devenir, je me promenai dans des allées de pommiers dignes de la Normandie. La récolte du fruit de ces faux orangers s'élève dans les bonnes années à la somme de dix-huit mille francs. Les calvilles s'exportent en Angleterre. On n'en fait point de cidre, le monopole de la bière en Bohême s'y oppose. Selon Tacite, les Germains avaient des mots pour signifier le printemps, l'été et l'hiver; ils n'en avaient point pour exprimer l'automne, dont ils ignoraient le nom et les présents : *nomen ac bona ignorantur*. Depuis le temps de Tacite, il leur est arrivé une Pomone.

Accablé de fatigue, je m'assis sur les échelons d'une échelle appuyée contre le tronc d'un pommier. J'étais là dans l'*œil-de-bœuf* du château de Butschirad, ou au balustre de la chambre du conseil. En regardant le toit qui couvrait la triple génération de mes rois, je me rappelais ces plaintes du *Maoual* arabe :

« Ici nous avons vu disparaître sous l'horizon les étoiles que nous aimons à voir se lever sous le ciel de notre patrie. »

Plein de ces tristes idées, je m'endormis. Une voix douce

me réveilla. Une paysanne bohême venait cueillir des pommes; avançant la poitrine et relevant la tête, elle me faisait une salutation slave avec un sourire de reine; je pensai tomber de mon juchoir; je lui dis en français :

— Vous êtes bien belle; je vous remercie!

Je vis à son air qu'elle m'avait compris : les pommes sont toujours pour quelque chose dans mes rencontres avec les *Bohémiennes*. Je descendis de mon échelle comme un de ces condamnés des temps féodaux, délivré par la présence d'une jeune femme. Pensant à la Normandie, à Dieppe, à Fervaques, à la mer, je repris le chemin du Trianon de la vieillesse de Charles X.

On se mit à table, à savoir : le prince et la princesse de Bauffremont, le duc et la duchesse de Narbonne, M. de Blacas, M. Damas, M. O'Hégerty, moi, M. le Dauphin et Henri V; j'aurais mieux aimé y voir les jeunes gens que moi. Charles X ne dîna point; il se soignait afin d'être en état de partir le lendemain. Le banquet fut bruyant, grâce au parlage du jeune prince; il ne cessa de discourir de sa promenade à cheval, de son cheval, des frasques de son cheval sur le gazon, des ébrouements de son cheval dans les terres labourées. Cette conversation était bien naturelle, et j'en étais cependant affligé; j'aimais mieux notre ancien entretien sur les voyages et sur l'histoire.

Le roi vint et causa avec moi. Il me complimenta derechef sur la note de majorité; elle lui plaisait parce que, laissant de côté les abdications comme chose consommée, elle n'exigeait d'autre signature que celle de Henri, et ne ravivait aucune blessure. Selon Charles X, la déclaration serait renvoyée de Vienne à M. Pastoret avant mon retour en France; je m'inclinai avec un sourire d'incrédulité. Sa Majesté, après m'avoir frappé l'épaule selon sa coutume :

— Chateaubriand, où allez-vous à présent?

— Tout bêtement à Paris, sire.

— Non, non, pas bêtement, reprit le roi cherchant avec une sorte d'inquiétude le fond de ma pensée.

On apporta les journaux; le Dauphin s'empara des gazettes anglaises : tout d'un coup, au milieu d'un profond silence, il traduisit à haute voix ce passage du *Times* :

« Il y a ici le baron de ***, haut de quatre pieds, âgé de soixante et quinze ans, et tout aussi vert qu'il était il y a cinquante ans. »

Et puis monseigneur se tut.

Le roi se retira ; M. de Blacas me dit :

— Vous devriez venir à Leoben avec nous.

La proposition n'était pas sérieuse. Je n'avais d'ailleurs aucune envie d'assister à une scène de famille ; je ne voulais ni diviser des parents, ni me mêler de réconciliations dangereuses. Lorsque j'entrevis la chance de devenir le favori d'une des deux puissances, je frémis; la poste ne me semblait pas assez prompte pour m'éloigner de mes honneurs possibles. L'ombre de la fortune me fait trembler, comme l'ombre du cheval de Richard faisait trembler les Philistins.

Le lendemain 28, je m'enfermai à l'hôtel des Bains et j'écrivis ma dépêche à Madame. Le soir même Hyacinthe était parti avec cette dépêche.

Le 29, j'allai voir le comte et la comtesse de Choteck ; je les trouvai confondus du brouhaha de la cour de Charles X. Le grand burgrave envoyait à force des estafettes lever les consignes qui retenaient les jeunes gens aux frontières. Au surplus, ceux que l'on apercevait dans les rues de Prague n'avaient rien perdu de leur caractère français; un légitimiste et un républicain, politique à part, sont les mêmes hommes : c'étaient un bruit, une moquerie, une gaieté ! Les voyageurs venaient chez moi me conter leurs aventures.

Digitized by Google

M*** avait visité Francfort avec un *cicerone* allemand, très-charmé des Français; M*** lui en demanda la cause; le cicerone lui répondit :

« — Les Vrançais fenir à Frankfurt; ils pufaient le fin et faisaient l'amour avec les cholies femmes tes pourchois. Le chénéral Auchereau mettre 41 millions de taxe sur la file te Frankfurt. »

Voilà les raisons pour lesquelles on aimait tant les Français à Francfort.

Un grand déjeuner fut servi dans mon auberge; les riches payèrent l'écot des pauvres. Au bord de la Moldau, on but du vin de Champagne à la santé de Henri V, qui courait les chemins avec son aïeul, dans la peur d'entendre les toasts portés à sa couronne. A huit heures, mes affaires fixées, je montai en voiture, espérant bien ne retourner en Bohême de ma vie.

On a dit que Charles X avait eu l'intention de se retirer à l'autel : il avait des antécédents de ce dessein dans sa famille. Richer, moine de Senones, et Geoffroy de Beaulieu, confesseur de saint Louis, rapportent que ce grand homme avait pensé à s'enfermer dans un cloître lorsque son fils serait en âge de le remplacer sur le trône. Christine de Pisan dit de Charles V :

« Le sage roi avoit délibéré en soi que, si tant pouvoit vivre que son fils le Dauphin fust en âge de porter couronne, il lui délairoit le royaume... et se feroit prêtre. »

De pareils princes, s'ils avaient abandonné le sceptre, auraient bien manqué comme tuteurs à leurs fils; et cependant, en restant rois, ont-ils rendu dignes d'eux leurs successeurs ? Que fut Philippe le Hardi auprès de saint Louis? Toute la sagesse de Charles V se transforma en folie dans son héritier.

Je passe à dix heures du soir devant Butschirad, dans la

Du 29 septembre au 6 octobre 1833.

RENCONTRE A SCHLAU. — CARLSBAD VIDE. — HOLLFELD. — BAMBERG : LE BIBLIOTHÉCAIRE ET LA JEUNE FEMME. — MES SAINT-FRANÇOIS DIVERSES. — ÉPREUVES DE RELIGION. — LA FRANCE.

A Schlau, à minuit, devant l'hôtel de la poste, une voiture changeait de chevaux. Entendant parler français, j'avançai la tête hors de ma calèche et je dis :

— Messieurs, vous allez à Prague? Vous n'y trouverez plus Charles X; il est parti avec Henri V.

Je me nommai.

— Comment, parti? s'écrièrent ensemble plusieurs voix. En avant, postillon! en avant!

Mes huit compatriotes, arrêtés d'abord à Égra, avaient obtenu la permission de continuer leur route, mais à la garde d'un officier de police. Elle est curieuse ma rencontre, en 1833, d'un convoi de serviteurs du trône et de l'autel, dépêché par la légitimité française, sous l'escorte d'un sergent de ville! En 1822, j'avais vu passer à Vérone des cagées de carbonari accompagnés de gendarmes. Que veulent donc les souverains? Qui reconnaissent-ils pour amis? Craignent-ils la trop grande foule de leurs partisans? Au lieu d'être touchés de la fidélité, ils traitent les hommes dévoués à leur couronne comme des propagandistes et des révolutionnaires.

Le maître de poste de Schlau venait d'inventer l'accordéon : il m'en vendit un; toute la nuit je fis jouer le

soufflet dont le son emportait pour moi le souvenir du monde (1).

Carlsbad (je le traversai le 30 septembre) était désert; salle d'opéra après la pièce jouée. Je retrouvai à Égra le maltôtier qui me fit tomber de la lune où j'étais au mois de juin avec une dame de la campagne romaine.

A Hollfeld, plus de martinets ni de petite hotteuse; j'en fus attristé. Telle est ma nature : j'idéalise les personnages réels et personnifie les songes, déplaçant la matière et l'intelligence. Une petite fille et un oiseau grossissent aujourd'hui la foule des êtres de ma création, dont mon imagination est peuplée, comme ces éphémères qui se jouent dans

(1) J'ai reçu de Périgueux, le 14 novembre, la lettre suivante ; mon éloge à part, elle constate les faits que j'ai racontés.

« Périgueux, 10 novembre 1833.

« M. le vicomte,

« Je ne puis résister au désir de vous témoigner toute la peine que j'ai éprouvée lundi, 28 octobre, lorsqu'on m'annonça votre absence. Je m'étais présenté chez vous pour avoir l'honneur de vous présenter mes hommages et entretenir quelques instants l'homme à qui j'ai voué toute mon admiration. Obligé de repartir le soir même de Paris, où peut-être je ne dois plus retourner, il eût été bien doux pour moi de vous avoir vu. Lorsque, malgré la modicité de la fortune de ma famille, j'entrepris le voyage de Prague, j'avais mis au nombre de mes espérances celle d'avoir l'honneur de me faire connaître de vous. Et cependant, M. le vicomte, je ne puis pas dire que je ne vous aie pas vu : j'étais au nombre des huit jeunes gens que vous rencontrâtes au milieu de la nuit à Schlau, à peu de distance de Prague. Nous arrivions après avoir été cinq jours mortels victimes de l'intrigue qui depuis nous a été révélée. Cette rencontre, en ce lieu, à cette heure, a quelque chose de bizarre, et ne s'effacera jamais de mon souvenir, non plus que l'image de celui à qui la France royaliste doit les services les plus utiles.

« Agréez, je vous prie, etc.

« P.-G. Jules Determes. »

un rayon du soleil. Pardonnez, je parle de moi, je m'en aperçois trop tard.

Voici Bamberg. Padoue me fit souvenir de Tite-Live; à Bamberg, le père Horrion retrouva la première partie du troisième et du trentième livre de l'historien romain. Tandis que je soupais dans la patrie de Joachim Camerarius, de Clavius, le bibliothécaire de la ville me vint saluer à propos de ma renommée, la première du monde, selon lui, ce qui réjouissait la moelle de mes os. Accourut ensuite un général bavarois. A la porte de l'auberge, la foule m'entoura lorsque je regagnai ma voiture. Une jeune femme était montée sur une borne, comme la Sainte-Beuve pour voir passer le duc de Guise. Elle riait :

— Vous moquez-vous de moi? lui dis-je.

— Non, me répondit-elle en français avec un accent allemand, c'est que je suis si contente!

Du 1er au 4 octobre, je revis les lieux que j'avais vus trois mois auparavant. Le 4, je touchai la frontière de France. La Saint-François m'est, tous les ans, un jour d'examen de conscience. Je tourne mes regards vers le passé; je me demande où j'étais, ce que je faisais à chaque anniversaire précédent. Cette année 1833, soumis à mes vagabondes destinées, la Saint-François me trouve errant. J'aperçois au bord du chemin une croix; elle s'élève dans un bouquet d'arbres qui laissent tomber en silence, sur l'Homme-Dieu crucifié, quelques feuilles mortes. Vingt-sept ans en arrière, j'ai passé la Saint-François au pied du véritable Golgotha.

Mon patron aussi visita le saint tombeau. François d'Assise, fondateur des ordres mendiants, fit faire, en vertu de cette institution, un pas considérable à l'Évangile, et qu'on n'a point assez remarqué : il acheva d'introduire le peuple dans la religion; en revêtant le pauvre d'une robe de

moine, il força le monde à la charité, il releva le mendiant aux yeux du riche, et dans une milice chrétienne prolétaire il établit le modèle de cette fraternité des hommes que Jésus avait prêchée, fraternité qui sera l'accomplissement de cette partie politique du christianisme non encore développée, et sans laquelle il n'y aura jamais de liberté et de justice complète sur la terre.

Mon patron étendait cette tendresse fraternelle aux animaux mêmes sur lesquels il paraîtrait avoir reconquis par son innocence l'empire que l'homme exerçait sur eux avant sa chute; il leur parlait comme s'ils l'eussent entendu; il leur donnait le nom de *frères* et de *sœurs*. Près de Baveno, comme il passait, une multitude d'oiseaux s'assemblèrent autour de lui; il les salua et leur dit :

« Mes frères ailés, aimez et louez Dieu, car il vous a vêtus de plumes et vous a donné le pouvoir de voler dans le ciel. »

Les oiseaux du lac de Rieti le suivaient. Il était dans la joie quand il rencontrait des troupeaux de moutons; il en avait une grande compassion :

« Mes frères, leur disait-il, venez à moi. »

Il rachetait quelquefois avec ses habits une brebis que l'on conduisait au boucher; il se souvenait de l'agneau très-doux, *illius memor agni mitissimi*, immolé pour le salut des hommes. Une cigale habitait une branche de figuier près de sa porte à la Portiuncule; il l'appelait; elle venait se reposer sur sa main et il lui disait :

« Ma sœur la cigale, chante le Dieu ton créateur. »

Il en usa de même avec un rossignol et fut vaincu aux concerts par l'oiseau qu'il bénit, et qui s'envola après sa victoire. Il était obligé de faire reporter au loin dans les bois les petits animaux sauvages qui accouraient à lui et cherchaient un abri dans son sein. Quand il voulait prier

le matin, il ordonnait le silence aux hirondelles, et elles se taisaient. Un jeune homme allait vendre à Sienne des tourterelles ; le serviteur de Dieu le pria de les lui donner, afin qu'on ne tuât pas ces colombes qui, dans l'Écriture, sont le symbole de l'innocence et de la candeur. Le saint les emporta à son couvent de Ravacciano ; il planta son bâton à la porte du monastère : le bâton se changea en un grand chêne vert ; le saint y laissa aller les tourterelles et leur commanda d'y bâtir leur nid, ce qu'elles firent pendant plusieurs années.

François mourant voulut sortir du monde nu comme il y était entré ; il demanda que son corps dépouillé fût enterré dans le lieu où l'on exécutait les criminels, en imitation du Christ qu'il avait pris pour modèle. Il dicta un testament tout spirituel, car il n'avait à léguer à ses frères que la pauvreté et la paix : une sainte femme le mit au tombeau.

J'ai reçu de mon patron la pauvreté, l'amour des petits et des humbles, la compassion pour les animaux ; mais mon bâton stérile ne se changera point en chêne vert pour les protéger.

Je devais tenir à bonheur d'avoir foulé le sol de France le jour de ma fête ; mais ai-je une patrie ? Dans cette patrie, ai-je jamais goûté un moment de repos ? Le 6 octobre au matin je rentrai dans mon *Infirmerie*. Le coup de vent de la Saint-François régnait encore. Mes arbres, refuges naissants des misères recueillies par ma femme, ployaient sous la colère de mon patron. Le soir, à travers les ormes branchus de mon boulevard, j'aperçus les réverbères agités, dont la lumière demi-éteinte vacillait comme la petite lampe de ma vie.

Revu en juin 1847.

POLITIQUE GÉNÉRALE DU MOMENT. — LOUIS-PHILIPPE.

Paris, rue d'Enfer, 1837.

Si, passant de la politique de la légitimité à la politique générale, je relis ce que j'ai publié sur cette politique dans les années 1831, 1832 et 1833, mes prévisions ont été assez justes.

Louis-Philippe est un homme d'esprit dont la langue est mise en mouvement par un torrent de lieux communs. Il plaît à l'Europe, qui nous reproche de n'en pas connaître la valeur; l'Angleterre aime à voir que nous ayons, comme elle, détrôné un roi; les autres souverains délaissent la légitimité, qu'ils n'ont pas trouvée obéissante. Philippe a dominé les hommes qui se sont approchés de lui; il s'est joué de ses ministres, les a pris, renvoyés, repris, renvoyés de nouveau après les avoir compromis, si rien aujourd'hui compromet.

La supériorité de Philippe est réelle, mais elle n'est que relative; placez-le à une époque où la société aurait encore quelque vie, et ce qu'il y a de médiocre en lui apparaîtra. Deux passions gâtent ses qualités : son amour exclusif de ses enfants, son avidité insatiable d'accroître sa fortune : sur ces deux points il aura sans cesse des éblouissements.

Philippe ne sent pas l'honneur de la France comme le sentaient les aînés des Bourbons; il n'a pas besoin d'hon-

neur : il ne craint que les soulèvements populaires comme les craignaient les plus proches de Louis XVI. Il est à l'abri sous le crime de son père ; la haine du bien ne pèse pas sur lui : c'est un complice, non une victime.

Ayant compris la lassitude des temps et la vileté des âmes, Philippe s'est mis à l'aise. Des lois d'intimidation sont venues supprimer les libertés, ainsi que je l'avais annoncé dès l'époque de mon discours d'adieu à la chambre des pairs, et rien n'a remué; on a usé de l'arbitraire ; on a égorgé dans la rue Transnonain, mitraillé à Lyon, intenté de nombreux procès de presse ; on a arrêté des citoyens, on les a retenus des mois et des années en prison par mesure préventive, et l'on a applaudi. Le pays usé, qui n'entend plus rien, a tout souffert. Il est à peine un homme qu'on ne puisse opposer à lui-même. D'années en années, de mois en mois, nous avons écrit, dit et fait tout le contraire de ce que nous avons écrit, dit et fait. A force d'avoir à rougir, nous ne rougissons plus ; nos contradictions échappent à notre mémoire, tant elles sont multipliées. Pour en finir, nous prenons le parti d'affirmer que nous n'avons jamais varié, ou que nous n'avons varié que par la transformation progressive de nos idées et par notre compréhension éclairée des temps. Les événements si rapides nous ont si promptement vieillis, que quand on nous rappelle nos gestes d'une époque passée, il nous semble que l'on nous parle d'un autre homme que de nous : et puis avoir varié, c'est avoir fait comme tout le monde.

Philippe n'a pas cru, comme la branche restaurée, qu'il était obligé pour régner de dominer dans tous les villages ; il a jugé qu'il lui suffisait d'être maître de Paris ; or, s'il pouvait jamais rendre la capitale ville de guerre avec un roulement annuel de soixante mille prétoriens, il se croirait en sûreté. L'Europe le laisserait faire, parce qu'il persua-

derait aux souverains qu'il agit dans la vue d'étouffer la révolution dans son vieux berceau, déposant pour gage entre les mains des étrangers les libertés, l'indépendance et l'honneur de la France. Philippe est un sergent de ville : l'Europe peut lui cracher au visage; il s'essuie, remercie et montre sa patente de roi. D'ailleurs, c'est le seul prince que les Français soient à présent capables de supporter. La dégradation du chef élu fait sa force; nous trouvons momentanément dans sa personne ce qui suffit à nos habitudes de couronne et à notre penchant démocratique; nous obéissons à un pouvoir que nous croyons avoir le droit d'insulter; c'est tout ce qu'il nous faut de liberté : nation à genoux, nous souffletons notre maître, rétablissant le privilége à ses pieds, l'égalité sur sa joue. Narquois et rusé, Louis XI de l'âge philosophique, le monarque de notre choix conduit dextrement sa barque sur une boue liquide. La branche aînée des Bourbons est séchée sauf un bouton; la branche cadette est pourrie. Le chef inauguré à la maison de ville n'a jamais songé qu'à lui; il sacrifie les Français à ce qu'il croit être sa sûreté. Quand on raisonne sur ce qui conviendrait à la grandeur de la patrie, on oublie la nature du souverain; il est persuadé qu'il périrait par les moyens qui sauveraient la France; selon lui, ce qui ferait vivre la royauté tuerait le roi. Du reste, nul n'a le droit de le mépriser, car tout le monde est au niveau du même mépris. Mais quelles que soient les prospérités qu'il rêve en dernier résultat, ou lui, ou ses enfants ne prospéreront pas, parce qu'il délaisse les peuples dont il tient tout. D'un autre côté, les rois légitimes, délaissant les rois légitimes, tomberont : on ne renie pas impunément son principe. Si des révolutions ont été un instant détournées de leur cours, elles n'en viendront pas moins grossir le torrent qui cave l'ancien édifice : personne n'a joué son rôle, personne ne sera sauvé.

Puisque aucun pouvoir parmi nous n'est inviolable, puisque le sceptre héréditaire est tombé quatre fois depuis trente-huit années, puisque le bandeau royal attaché par la victoire s'est dénoué deux fois de la tête de Napoléon, puisque la souveraineté de juillet a été incessamment assaillie, il faut en conclure que ce n'est pas la république qui est impossible, mais la monarchie.

La France est sous la domination d'une idée hostile au trône : un diadème dont on reconnaît d'abord l'autorité, puis que l'on foule aux pieds, que l'on reprend ensuite pour le fouler aux pieds de nouveau, n'est qu'une inutile tentation et un symbole de désordre. On impose un maître à des hommes qui semblent l'appeler par leurs souvenirs, et qui ne le supportent plus par leurs mœurs ; on l'impose à des générations qui, ayant perdu la mesure et la décence sociale, ne savent qu'insulter la personne royale ou remplacer le respect par la servilité.

Philippe a dans sa personne de quoi ralentir la destinée ; il n'a pas de quoi l'arrêter. Le parti démocratique est seul en progrès, parce qu'il marche vers le monde futur. Ceux qui ne veulent pas admettre les causes générales de destruction pour les principes monarchiques, attendent en vain l'affranchissement du joug actuel d'un mouvement des chambres ; elles ne consentiront point à la réforme, parce que la réforme serait leur mort. De son côté, l'opposition devenue industrielle ne portera jamais au roi de sa fabrique la botte à fond, comme elle l'a portée à Charles X ; elle remue afin d'avoir des places, elle se plaint, elle est hargneuse ; mais lorsqu'elle se trouve face à face de Philippe, elle recule, car si elle veut obtenir le maniement des affaires, elle ne veut pas renverser ce qu'elle a créé et ce par quoi elle vit. Deux frayeurs l'arrêtent : la frayeur du retour de la légitimité, la frayeur du règne populaire ; elle se

colle à Philippe qu'elle n'aime pas, mais qu'elle considère comme un préservatif. Bourrée d'emplois et d'argent, abdiquant sa volonté, l'opposition obéit à ce qu'elle sait funeste et s'endort dans la boue ; c'est le duvet inventé par l'industrie du siècle ; il n'est pas aussi agréable que l'autre, mais il coûte moins cher.

Nonobstant toutes ces choses, une souveraineté de quelques mois, si l'on veut même de quelques années, ne changera pas l'irrévocable avenir. Il n'est presque personne qui n'avoue maintenant la légitimité préférable à l'usurpation, pour la sûreté, la liberté, la propriété, comme pour les relations avec l'étranger, car le principe de notre souveraineté actuelle est hostile au principe des souverainetés européennes. Puisqu'il lui plaisait de recevoir l'investiture du trône du bon plaisir et de la science certaine de la démocratie, Philippe a manqué son point de départ : il aurait dû monter à cheval et galoper jusqu'au Rhin, ou plutôt il aurait dû résister au mouvement qui l'emportait sans condition vers une couronne : des institutions plus durables et plus convenables fussent sorties de cette résistance.

On a dit : « M. le duc d'Orléans n'aurait pu rejeter la couronne sans nous plonger dans des troubles épouvantables. » Raisonnement des poltrons, des dupes et des fripons. Sans doute des conflits seraient survenus ; mais ils eussent été suivis du retour prompt à l'ordre. Qu'a donc fait Philippe pour le pays ? Y aurait-il eu plus de sang versé par son refus du sceptre qu'il n'en a coulé pour l'acceptation de ce même sceptre, à Paris, à Lyon, à Anvers, dans la Vendée, sans compter ces flots de sang répandus à propos de notre monarchie élective en Pologne, en Italie, en Portugal, en Espagne ? En compensation de ces malheurs, Philippe nous a-t-il donné la liberté ? Nous a-t-il apporté la gloire ? Il a

passé son temps à mendier sa légitimation parmi les potentats, à dégrader la France en la faisant la suivante de l'Angleterre, en la livrant en otage ; il a cherché à faire venir le siècle à lui, à le rendre vieux avec sa race, ne voulant pas se rajeunir avec le siècle.

Que ne mariait-il son fils aîné à quelque belle plébéienne de sa patrie? C'eût été épouser la France : cet hymen du peuple et de la royauté aurait fait repentir les rois ; car ces rois qui ont déjà abusé de la soumission de Philippe ne se contenteront pas de ce qu'ils ont obtenu : la puissance populaire qui transparaît à travers notre monarchie municipale les épouvante. Le potentat des barricades, pour être complétement agréable aux potentats absolus, devrait surtout détruire la liberté de la presse et abolir nos institutions constitutionnelles. Au fond de l'âme il les déteste autant qu'eux, mais il a des mesures à garder. Toutes ces lenteurs déplaisent aux autres souverains ; on ne peut leur faire prendre patience qu'en leur sacrifiant tout à l'extérieur : pour nous accoutumer à nous faire au dedans les hommes liges de Philippe, nous commençons par devenir les vassaux de l'Europe.

J'ai dit cent fois et je le répéterai encore, la vieille société se meurt. Pour prendre le moindre intérêt à ce qui existe, je ne suis ni assez bonhomme, ni assez charlatan, ni assez déçu par mes espérances. La France, la plus mûre des nations actuelles, s'en ira vraisemblablement la première. Il est probable que les aînés des Bourbons, auxquels je mourrai attaché, ne trouveraient même pas aujourd'hui un abri durable dans la vieille monarchie. Jamais les successeurs d'un monarque immolé n'ont porté longtemps après lui sa robe déchirée, il y a défiance de part et d'autre : le prince n'ose plus se reposer sur la nation, la nation ne croit plus que la famille rétablie lui puisse pardonner. Un

échafaud élevé entre un peuple et un roi les empêche de se voir : il y a des tombes qui ne se referment jamais. La tête de Capet était si haute que les petits bourreaux furent obligés de l'abattre pour prendre sa couronne, comme les Caraïbes coupaient le palmier afin d'en cueillir le fruit. La tige des Bourbons s'était propagée dans les divers troncs, qui, se courbant, prenaient racine et se relevaient provins superbes : cette famille, après avoir été l'orgueil des autres races royales, semble en être devenue la fatalité.

Mais serait-il plus raisonnable de croire que les descendants de Philippe auraient plus de chances de régner que le jeune héritier de Henri IV? On a beau combiner diversement les idées politiques, les vérités morales restent immuables. Il est des réactions inévitables, enseignantes, magistrales, vengeresses. Le monarque qui nous initia à la liberté, Louis XVI, a été forcé d'expier dans sa personne le despotisme de Louis XIV et la corruption de Louis XV ; et l'on pourrait admettre que Louis-Philippe, lui ou sa lignée, ne payerait pas la dette de la dépravation de la régence? Cette dette n'a-t-elle pas été contractée de nouveau par *Égalité*, à l'échafaud de Louis XVI? et Philippe son fils n'a-t-il pas augmenté le contrat paternel, lorsque, tuteur infidèle, il a détrôné son pupille? *Égalité* en perdant la vie n'a rien racheté; les pleurs du dernier soupir ne rachètent personne; ils ne mouillent que la poitrine et ne tombent pas sur la conscience. Si la branche d'Orléans pouvait régner au droit des vices et des crimes de ses aïeux, où serait donc la Providence? Jamais plus effroyable tentation n'aurait ébranlé l'homme de bien. Ce qui fait notre illusion, c'est que nous mesurons les desseins éternels sur l'échelle de notre courte vie. Nous passons trop promptement pour que la punition de Dieu puisse toujours se placer dans le court moment de notre existence : la

punition descend à l'heure venue; elle ne trouve plus le premier coupable, mais elle trouve sa race qui laisse l'espace pour agir.

En s'élevant dans l'ordre universel, le règne de Louis-Philippe, quelle que soit sa durée, ne sera qu'une anomalie, qu'une infraction momentanée aux lois permanentes de la justice : elles sont violées, ces lois, dans un sens borné et relatif; elles sont suivies dans un sens illimité et général. D'une énormité en apparence consentie du ciel, il faut tirer une conséquence plus haute : il faut en déduire la preuve chrétienne de l'abolition même de la royauté. C'est cette abolition, non un châtiment individuel, qui deviendrait l'expiation de la mort de Louis XVI; nul ne serait admis après ce juste à ceindre le diadème, témoin Napoléon le Grand et Charles X le Pieux. Pour achever de rendre la couronne odieuse, il aurait été permis au fils du régicide de se coucher un moment en faux roi dans le lit sanglant du martyr.

Au reste, tous ces raisonnements, si justes qu'ils soient, n'ébranleront jamais ma fidélité à mon jeune roi; ne dût-il lui rester que moi en France, je serai toujours fier d'avoir été le dernier sujet de celui qui devait être le dernier roi.

M. THIERS.

La révolution de juillet a trouvé son roi : a-t-elle trouvé son représentant? J'ai peint à différentes époques les hommes qui depuis 1789 jusqu'à ce jour ont paru sur la

scène. Ces hommes tenaient plus ou moins à l'ancienne race humaine : on avait une échelle de proportion pour les mesurer. On est arrivé à des générations qui n'appartiennent plus au passé; étudiées au microscope, elles ne semblent pas capables de vie, et pourtant elles se combinent avec des éléments dans lesquels elles se meuvent; elles trouvent respirable un air qu'on ne saurait respirer. L'avenir inventera peut-être des formules pour calculer les lois d'existence de ces êtres; mais le présent n'a aucun moyen de les apprécier.

Sans donc pouvoir expliquer l'espèce changée, on remarque çà et là quelques individus que l'on peut saisir, parce que des défauts particuliers ou des qualités distinctes les font sortir de la foule. M. Thiers, par exemple, est le seul homme que la révolution de juillet ait produit. Il a fondé l'école admirative de la terreur, école à laquelle il appartient. Si les hommes de la terreur, ces renieurs et reniés de Dieu, étaient de si grands hommes, l'autorité de leur jugement devrait peser; mais ces hommes, en se déchirant, déclarent que le parti qu'ils égorgent est un parti de coquins. Voyez ce que madame Roland dit de Condorcet, ce que Barbaroux, principal acteur du 10 août, pense de Marat, ce que Camille Desmoulins écrit contre Saint-Just. Faut-il apprécier Danton d'après l'opinion de Robespierre, ou Robespierre d'après l'opinion de Danton? Lorsque les conventionnels ont une si pauvre idée les uns des autres, comment, sans manquer au respect qu'on leur doit, oser avoir une opinion différente de la leur?

Dans son esprit matériel, le jacobinisme ne s'aperçoit pas que la terreur a failli, faute d'être capable de remplir les conditions de sa durée. Elle n'a pu arriver à son but, parce qu'elle n'a pu faire tomber assez de têtes; il lui en aurait fallu quatre ou cinq cent mille de plus : or le temps

manque à l'exécution de ces longs massacres ; il ne reste que des crimes inachevés dont on ne saurait cueillir le fruit, le dernier soleil de l'orage n'ayant pas fini de le mûrir.

Le secret des contradictions des hommes du jour est dans la privation du sens moral, dans l'absence d'un principe fixe et dans le culte de la force : quiconque succombe est coupable et sans mérite, du moins sans ce mérite qui s'assimile aux événements. Derrière les phrases libérales des dévots de la terreur, il ne faut voir que ce qui s'y cache : le succès divinisé. N'adorez la Convention que comme on adore un tyran. La Convention renversée, passez avec votre bagage de libertés au Directoire, puis à Bonaparte, et cela sans vous douter de votre métamorphose, sans que vous pensiez avoir changé. Dramatiste juré, tout en regardant les girondins comme de pauvres diables parce qu'ils sont *vaincus,* n'en tirez pas moins de leur mort un tableau fantastique : ce sont de beaux jeunes hommes marchant couronnés de fleurs au sacrifice. Les girondins, faction lâche, qui parlèrent en faveur de Louis XVI et votèrent son exécution, ont fait, il est vrai, merveille à l'échafaud ; mais qui ne donnait pas alors tête baissée sur la mort ? Les femmes se distinguèrent par leur héroïsme ; les jeunes filles de Verdun montèrent à l'autel comme Iphigénie ; les artisans, sur qui l'on se tait prudemment, ces plébéiens dont la Convention fit une moisson si large, bravaient le fer du bourreau aussi résolûment que nos grenadiers le fer de l'ennemi. Contre un prêtre et un noble, la Convention immola des milliers d'ouvriers dans les dernières classes du peuple : c'est ce dont on ne se veut jamais souvenir.

M. Thiers fait-il état de ses principes ? Pas le moins du monde : il a préconisé le massacre, et il prêcherait l'huma-

nité d'une manière tout aussi édifiante ; il se donnait pour fanatique des libertés, et il a opprimé Lyon, fusillé dans la rue Transnonain, et soutenu envers et contre tous les lois de septembre : s'il lit jamais ceci, il le prendra pour un éloge.

Devenu président du conseil et ministre des affaires étrangères, M. Thiers s'extasie aux intrigues diplomatiques de l'école Talleyrand ; il s'expose à se faire prendre pour un turlupin à la suite, faute d'aplomb, de gravité et de silence. On peut faire fi du sérieux et des grandeurs de l'âme, mais il ne faut pas le dire, avant d'avoir amené le monde subjugué à s'asseoir aux orgies de Grand-Vaux.

Du reste, M. Thiers mêle à des mœurs inférieures un instinct élevé; tandis que les survivants féodaux, devenus caneres, se sont faits régisseurs de leurs terres, lui, M. Thiers, grand seigneur de renaissance, voyage en nouvel Attiens, achète sur les chemins des objets d'art et ressuscite la prodigalité de l'antique aristocratie : c'est une distinction ; mais s'il sème avec autant de facilité qu'il recueille, il devrait être plus en garde contre la camaraderie de ses anciennes habitudes : la considération est un des ingrédients de la personne publique.

Agité par sa nature de vif-argent, M. Thiers a prétendu aller tuer à Madrid l'anarchie que j'y avais renversée en 1823 : projet d'autant plus hardi que M. Thiers luttait avec les opinions de Louis-Philippe. Il se peut supposer un Bonaparte ; il peut croire que son taille-plume n'est qu'un allongement de l'épée napoléonienne ; il peut se persuader être un grand général ; il peut rêver la conquête de l'Europe, par la raison qu'il s'en est constitué le narrateur et qu'il fait très-inconsidérément revenir les cendres de Napoléon. J'acquiesce à toutes ces prétentions : je dirai seulement, quant à l'Espagne, qu'au moment où M. Thiers

pensait à l'envahir, ses calculs le trompaient; il aurait perdu son roi en 1836, et je sauvai le mien en 1823. L'essentiel est donc de faire à point ce qu'on veut faire; il existe deux forces : la force des hommes et la force des choses; quand l'une est en opposition à l'autre, rien ne s'accomplit. A l'heure actuelle, Mirabeau ne remuerait personne, bien que sa corruption ne lui nuirait point : car présentement nul n'est décrié pour ses vices; on n'est diffamé que par ses vertus.

M. Thiers a l'un de ces trois partis à prendre : se déclarer le représentant de l'avenir républicain, ou se percher sur la monarchie contrefaite de juillet comme un singe sur le dos d'un chameau, ou ranimer l'ordre impérial. Ce dernier parti serait du goût de M. Thiers; mais l'empire sans l'empereur, est-ce possible? Il est plus naturel de croire que l'auteur de l'*Histoire de la Révolution* se laissera absorber par une ambition vulgaire; il voudra demeurer ou rentrer au pouvoir; afin de garder ou de reprendre sa place, il chantera toutes les palinodies que le moment ou son intérêt sembleront lui demander; à se dépouiller devant le public il y a audace, mais M. Thiers est-il assez jeune pour que sa beauté lui serve de voile?

Deutz et Judas mis à part, je reconnais dans M. Thiers un esprit souple, prompt, fin, malléable, peut-être héritier de l'avenir, comprenant tout, hormis la grandeur qui vient de l'ordre moral; sans jalousie, sans petitesse et sans préjugé, il se détache sur le fond terne et obscur des médiocrités du temps. Son orgueil excessif n'est pas encore odieux, parce qu'il ne consiste point à mépriser autrui. M. Thiers a des ressources, de la variété, d'heureux dons; il s'embarrasse peu des différences d'opinion, ne garde point rancune, ne craint pas de se compromettre; rend justice à un homme, non pour sa probité ou pour ce qu'il

pense, mais pour ce qu'il vaut ; ce qui ne l'empêcherait pas de nous faire tous étrangler le cas échéant. M. Thiers n'est pas ce qu'il peut être ; les années le modifieront, à moins que l'enflure de l'amour-propre ne s'y oppose. Si sa cervelle tient bon et qu'il ne soit pas emporté par un coup de tête, les affaires révéleront en lui des supériorités inaperçues. Il doit promptement croître ou décroître ; il y a des chances pour que M. Thiers devienne un grand ministre ou reste un brouillon.

M. Thiers a déjà manqué de résolution quand il tenait entre ses mains le sort du monde : s'il eût donné l'ordre d'attaquer la flotte anglaise, supérieurs en force comme nous l'étions alors dans la Méditerranée, notre succès était assuré ; les flottes turque et égyptienne, réunies dans le port d'Alexandrie, seraient venues augmenter notre flotte; un succès obtenu sur l'Angleterre eût électrisé la France. On aurait trouvé à l'instant cent cinquante mille hommes pour entrer en Bavière et pour se jeter sur quelque point de l'Italie où rien n'était préparé en prévision d'une attaque. Le monde entier pouvait encore une fois changer de face. Notre agression eût-elle été juste ? C'est une autre affaire ; mais nous aurions pu demander à l'Europe si elle avait agi loyalement envers nous dans des traités où, abusant de la victoire, la Russie et l'Allemagne s'étaient démesurément agrandies, tandis que la France avait été réduite à ses anciennes frontières rognées. Quoi qu'il en soit, M. Thiers n'a pas osé jouer sa dernière carte ; en regardant sa vie, il ne s'est pas trouvé assez appuyé, et cependant c'est parce qu'il ne mettait rien au jeu qu'il aurait pu tout jouer. Nous sommes tombés sous les pieds de l'Europe : une pareille occasion de nous relever ne se présentera peut-être de longtemps.

En dernier résultat, M. Thiers, pour sauver son système,

a réduit la France à un espace de quinze lieues qu'il a fait hérisser de forteresses ; nous verrons bien si l'Europe a raison de rire de cet enfantillage du grand penseur.

Et voilà comment, entraîné par ma plume, j'ai consacré plus de pages à un homme incertain d'avenir que je n'en ai donné à des personnages dont la mémoire est assurée. C'est un malheur du trop long vivre : je suis arrivé à une époque de stérilité où la France ne voit plus courir que des générations maigres : *Lupa carca nella sua magrezza.* Ces Mémoires diminuent d'intérêt avec les jours survenus, diminuent de ce qu'ils pouvaient emprunter de la grandeur des événements; ils se termineront, j'en ai peur, comme les filles d'Achéloüs. L'empire romain, magnifiquement annoncé par Tite-Live, se resserre et s'éteint obscur dans les récits de Cassiodore. Vous étiez plus heureux, Thucydide et Plutarque, Salluste et Tacite, quand vous racontiez les partis qui divisaient Athènes et Rome! vous étiez certains du moins de les animer, non-seulement par votre génie, mais encore par l'éclat de la langue grecque et la gravité de la langue latine! Que pourrions-nous raconter de notre société finissante, nous autres Velches, dans notre jargon confiné à d'étroites et barbares limites? Si ces dernières pages reproduisaient nos rabâchages de tribune, ces éternelles définitions de nos droits, nos pugilats de portefeuilles, seraient-elles, dans cinquante ans d'ici, autre chose que les inintelligibles colonnes d'une vieille gazette? Sur mille et une conjectures une seule se trouverait-elle vraie? Qui prévoirait les étranges bonds et écarts de la mobilité de l'esprit français? Qui pourrait comprendre comment ses exécrations et ses engouements, ses malédictions et ses bénédictions se transmuent sans raison apparente? Qui saurait deviner et expliquer comment il adore et déteste tour à tour, comment il dérive d'un système politique, com-

ment, la liberté à la bouche et le servage au cœur, il croit le matin à une vérité et est persuadé le soir d'une vérité contraire? Jetez-nous quelques grains de poussière: abeilles de Virgile, nous cesserons notre mêlée pour nous envoler ailleurs.

M. DE LAFAYETTE.

Si par hasard il se remue encore quelque chose de grand ici-bas, notre patrie demeurera couchée. D'une société qui se décompose, les flancs sont inféconds; les crimes mêmes qu'elle engendre sont des crimes mort-nés, atteints qu'ils sont de la stérilité de leur principe. L'époque où nous entrons est le chemin de halage par lequel des générations fatalement condamnées tirent l'ancien monde vers un monde inconnu.

En cette année 1834, M. de la Fayette vient de mourir. J'aurais jadis été injuste en parlant de lui; je l'aurais représenté comme une espèce de niais à double visage et à deux renommées : héros de l'autre côté de l'Atlantique, Gilles de ce côté-ci. Il a fallu plus de quarante années pour que l'on reconnût dans M. de la Fayette des qualités qu'on s'était obstiné à lui refuser. A la tribune, il s'exprimait facilement et du ton d'un homme de bonne compagnie. Aucune souillure n'est attachée à sa vie; il était affable, obligeant et généreux. Sous l'empire, il fut noble, et vécut à part; sous la restauration, il ne garda pas autant de dignité; il s'abaissa jusqu'à se laisser nommer le *vénérable* des ventes

du carbonarisme, et le chef des petites conspirations ; heureux qu'il fut de se soustraire à Béfort à la justice, comme un aventurier vulgaire. Dans les commencements de la révolution, il ne se mêla point aux égorgeurs ; il les combattit à main armée, et voulut sauver Louis XVI ; mais tout en abhorrant les massacres, tout obligé qu'il fut de les fuir, il trouva des louanges pour des scènes où l'on portait quelques têtes au bout des piques.

M. de la Fayette s'est élevé parce qu'il a vécu : il y a une renommée échappée spontanément des talents, et dont la mort augmente l'éclat en arrêtant les talents dans la jeunesse ; il y a une autre renommée, produit de l'âge, fille tardive du temps ; non grande par elle-même, elle l'est par les révolutions au milieu desquelles le hasard l'a placée. Le porteur de cette renommée, à force d'être, se mêle à tout ; son nom devient l'enseigne ou le drapeau de tout : M. de la Fayette sera éternellement la *garde nationale*. Par un effet extraordinaire, le résultat de ses actions était souvent en contradiction avec ses pensées ; royaliste, il renversa en 1789 une royauté de huit siècles ; républicain, il créa en 1830 la royauté des barricades : il s'en est allé donnant à Philippe la couronne qu'il avait enlevée à Louis XVI. Pétri avec les événements, quand les alluvions de nos malheurs se seront consolidées, on trouvera son image incrustée dans la pâte révolutionnaire.

Son ovation aux États-Unis l'a singulièrement rehaussé ; un peuple, en se levant pour le saluer, l'a couvert de l'éclat de sa reconnaissance. Everett termine par cette apostrophe le discours qu'il prononça en 1824 :

« Sois le bienvenu sur nos rives, ami de nos pères ! jouis d'un triomphe tel qu'il ne fut jamais le partage d'aucun monarque ou conquérant de la terre. Hélas ! Washington, l'ami de votre jeunesse, celui qui fut plus que l'ami de son

pays, gît tranquille dans le sein de la terre qu'il a rendue libre. Il repose dans la paix et dans la gloire sur les rives du Potomac. Vous reverrez les ombrages hospitaliers du Mont-Vernon; mais celui que vous vénérâtes, vous ne le retrouverez plus sur le seuil de sa porte. A sa place et en son nom, les fils reconnaissants de l'Amérique vous saluent. Soyez trois fois le bienvenu sur nos rives! Dans quelque direction de ce continent que vous dirigiez vos pas, tout ce qui pourra entendre le son de votre voix vous bénira. »

Dans le nouveau monde, M. de la Fayette a contribué à la formation d'une société nouvelle; dans le monde ancien, à la destruction d'une vieille société : la liberté l'invoque à Washington, l'anarchie à Paris.

M. de la Fayette n'avait qu'une seule idée, et heureusement pour lui elle était celle du siècle; la fixité de cette idée a fait son empire; elle lui servait d'œillère, elle l'empêchait de regarder à droite et à gauche; il marchait d'un pas ferme sur une seule ligne; il s'avançait sans tomber entre les précipices, non parce qu'il les voyait, mais parce qu'il ne les voyait pas; l'aveuglement lui tenait lieu de génie: tout ce qui est fixe est fatal, et ce qui est fatal est puissant.

Je vois encore M. de la Fayette, à la tête de la garde nationale, passer, en 1790, sur les boulevards pour se rendre au faubourg Saint-Antoine; le 22 mai 1834, je l'ai vu, couché dans son cercueil, suivre les mêmes boulevards. Parmi le cortége on remarquait une troupe d'Américains ayant chacun une fleur jaune à la boutonnière. M. de la Fayette avait fait venir des États-Unis une quantité de terre suffisante pour le couvrir dans sa tombe, mais son dessein n'a point été rempli.

Et vous demanderez pour la sainte relique
Quelques urnes de terre au sol de l'Amérique,

Et vous rapporterez ce sublime oreiller,
Afin qu'après la mort, sa dépouille chérie
Puisse du moins avoir six pieds dans sa patrie
De terre libre où sommeiller.

Au moment fatal, oubliant à la fois ses rêves politiques et les romans de sa vie, il a voulu reposer à Picpus auprès de sa femme vertueuse : la mort fait tout rentrer dans l'ordre.

A Picpus sont enterrées des victimes de cette révolution commencée par M. de la Fayette ; là s'élève une chapelle où l'on dit des prières perpétuelles en mémoire de ces victimes. A Picpus j'ai accompagné M. le duc Matthieu de Montmorency, collègue de M. de la Fayette à l'assemblée constituante ; au fond de la fosse la corde tourna la bière de ce chrétien sur le côté, comme s'il se fût soulevé sur le flanc pour prier encore.

J'étais dans la foule, à l'entrée de la rue Grange-Batelière, quand le convoi de M. de la Fayette défila : au haut de la montée du boulevard le corbillard s'arrêta ; je le vis, tout doré d'un rayon fugitif du soleil, briller au-dessus des casques et des armes ; puis l'ombre revint, et il disparut.

La multitude s'écoula ; des vendeuses de *plaisirs* crièrent leurs oublies, des vendeurs d'amusettes portèrent çà et là des moulins de papier qui tournaient au même vent dont le souffle avait agité les plumes du char funèbre.

A la séance de la chambre des députés du 20 mai 1834, le président parla :

« Le nom du général la Fayette, dit-il, demeurera célèbre dans notre histoire. . . . . En vous exprimant les sentiments de condoléance de la chambre, j'y joins, monsieur et cher collègue (George Lafayette), l'assurance particulière de mon attachement. »

Auprès de ces paroles, le rédacteur de la séance met entre deux parenthèses : (*Hilarité.*)

Voilà à quoi se réduit une des vies les plus sérieuses. Que reste-t-il de la mort des plus grands hommes? Un manteau gris et une croix de paille, comme sur le corps du duc de Guise assassiné à Blois.

A la portée du crieur public qui vendait pour un sou, aux grilles du château des Tuileries, la nouvelle de la mort de Napoléon, j'ai entendu deux charlatans sonner la fanfare de leur orviétan ; et, dans le *Moniteur* du 21 janvier 1793, j'ai lu ces paroles au-dessous du récit de l'exécution de Louis XVI :

« Deux heures après l'exécution, rien n'annonçait que celui qui naguère était le chef de la nation venait de subir le supplice des criminels. »

A la suite de ces mots venait cette annonce : « *Ambroise*, opéra-comique. »

Dernier acteur du drame joué depuis cinquante années, M. de la Fayette était demeuré sur la scène ; le chœur final de la tragédie grecque prononce la morale de la pièce :

« Apprenez, ô aveugles mortels ! à tourner les yeux sur le dernier jour de la vie. »

Et moi, spectateur assis dans une salle vide, loges désertées, lumières éteintes, je reste seul de mon temps devant le rideau baissé, avec le silence et la nuit.

Digitized by Google

ARMAND CARREL.

Armand Carrel menaçait l'avenir de Philippe comme le général la Fayette poursuivait son passé. Vous savez comment j'ai connu M. Carrel ; depuis 1832 je n'ai cessé d'avoir des rapports avec lui jusqu'au jour où je l'ai suivi au cimetière de Saint-Mandé.

Armand Carrel était triste ; il commençait à craindre que les Français ne fussent pas capables d'un sentiment raisonnable de liberté ; il avait je ne sais quel pressentiment de la brièveté de sa vie : comme une chose sur laquelle il ne comptait pas et à laquelle il n'attachait aucun prix, il était toujours prêt à risquer cette vie sur un coup de dés. S'il eût succombé dans son duel contre le jeune Laborie, à propos de Henri V, sa mort aurait eu du moins une grande cause et un grand théâtre ; vraisemblablement ses funérailles eussent été honorées de jeux sanglants ; il nous a abandonnés pour une misérable querelle qui ne valait pas un cheveu de sa tête.

Il se trouvait dans un de ses accès naturels de mélancolie, lorsqu'il inséra à mon sujet, dans *le National*, un article auquel je répondis par ce billet :

« Paris, 5 mai 1834.

« Votre article, monsieur, est plein de ce sentiment exquis des situations et des convenances qui vous met au-dessus de tous les écrivains politiques du jour. Je ne vous parle pas de votre rare talent ; vous savez qu'avant d'avoir l'honneur de vous connaître, je lui ai rendu pleine justice.

Je ne vous remercie pas de vos éloges ; j'aime à les devoir à ce que je regarde à présent comme une vieille amitié. Vous vous élevez bien haut, monsieur, vous commencez à vous isoler comme tous les hommes faits pour une grande renommée; peu à peu la foule, qui ne peut les suivre, les abandonne, et on les voit d'autant mieux qu'ils sont à part.

« CHATEAUBRIAND. »

Je cherchai à le consoler par une autre lettre du 31 août 1834, lorsqu'il fut condamné pour délit de presse. Je reçus de lui cette réponse ; elle manifeste les opinions, les regrets et les espérances de l'homme :

A M. LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND.

« Monsieur,

« Votre lettre du 31 août ne m'a été remise qu'à mon arrivée à Paris. J'irais vous en remercier d'abord, si je n'étais forcé de consacrer à quelques préparatifs d'entrée en prison le peu de temps qui pourra m'être laissé par la police informée de mon retour. Oui, monsieur, me voici condamné à six mois de prison par la magistrature, pour un délit imaginaire et en vertu d'une législation également imaginaire, parce que le jury m'a sciemment renvoyé impuni sur l'accusation la plus fondée et après une défense qui, loin d'atténuer mon crime de vérité dite à la personne du roi Louis-Philippe, avait aggravé ce crime en l'érigeant en droit acquis pour toute la presse de l'opposition. Je suis heureux que les difficultés d'une thèse si hardie, par le temps qui court, vous aient paru à peu près surmontées

par la défense que vous avez lue, et dans laquelle il m'a été si avantageux de pouvoir invoquer l'autorité du livre dans lequel vous instruisiez, il y a dix-huit ans, votre propre parti des principes de la responsabilité constitutionnelle.

« Je me demande souvent avec tristesse à quoi auront servi des écrits tels que les vôtres, monsieur, tels que ceux des hommes les plus éminents de l'opinion à laquelle j'appartiens moi-même, si de cet accord des plus hautes intelligences du pays dans la constante défense des droits de discussion, il n'était pas résulté enfin pour la masse des esprits en France un parti désormais pris de vouloir sous tous les régimes, d'exiger de tous les systèmes victorieux quels qu'ils soient, la liberté de penser, de parler, d'écrire, comme condition première de toute autorité légitimement exercée. N'est-il pas vrai, monsieur, que lorsque vous demandiez, sous le dernier gouvernement, la plus entière liberté de discussion, ce n'était pas pour le service momentané que vos amis politiques en pouvaient tirer dans l'opposition contre des adversaires devenus maîtres du pouvoir par intrigue? Quelques-uns se servaient ainsi de la presse, qui l'ont bien prouvé depuis; mais vous, monsieur, vous demandiez la liberté de discussion pour le bien commun, l'arme et la protection générale de toutes les idées vieilles ou jeunes; c'est là ce qui vous a mérité, monsieur, la reconnaissance et les respects des opinions auxquelles la révolution de juillet a ouvert une lice nouvelle. C'est pour cela que notre œuvre se rattache à la vôtre, et que lorsque nous citons vos écrits, c'est moins comme admirateurs du talent incomparable qui les a produits que comme aspirant à continuer de loin la même tâche, jeunes soldats que nous sommes d'une cause dont vous êtes le vétéran le plus glorieux.

« Ce que vous avez voulu depuis trente ans, monsieur, ce que je voudrais, s'il m'est permis de me nommer après

vous, c'est d'assurer aux intérêts qui se partagent notre belle France une loi de combat plus humaine, plus civilisée, plus fraternelle, plus concluante que la guerre civile. Quand donc réussirons-nous à mettre en présence les idées à la place des partis, et les intérêts légitimes et avouables à la place des déguisements, de l'égoïsme et de la cupidité? Quand verrons-nous s'opérer par la persuasion et par la parole ces inévitables transactions que le duel des partis et l'effusion du sang amènent aussi par épuisement, mais trop tard pour les morts des deux camps, et trop souvent sans profit pour les blessés et les survivants? Comme vous le dites douloureusement, monsieur, il semble que bien des enseignements aient été perdus et qu'on ne sache plus en France ce qu'il en coûte de se réfugier sous un despotisme qui promet silence et repos. Il n'en faut pas moins continuer de parler, d'écrire, d'imprimer; il sort quelquefois des ressources bien imprévues de la constance. Aussi, de tant de beaux exemples que vous avez donnés, monsieur, celui que j'ai le plus constamment sous les yeux est compris dans un mot : Persévérer.

« Agréez, monsieur, les sentiments d'inaltérable affection avec lesquels je suis heureux de me dire

« Votre plus dévoué serviteur,

« A. Carrel.

« Puteaux, près Neuilly, le 4 octobre 1834.

M. Carrel fut enfermé à Sainte-Pélagie; j'allais le voir deux ou trois fois par semaine : je le trouvais debout derrière la grille de sa fenêtre. Il me rappelait son voisin, un jeune lion d'Afrique au Jardin des Plantes : immobile aux barreaux de sa cage, le fils du désert laissait errer son

regard vague et triste sur les objets au dehors; on voyait qu'il ne vivrait pas. Ensuite nous descendions, M. Carrel et moi; le serviteur de Henri V se promenait avec l'ennemi des rois dans une cour humide, sombre, étroite, encerclée de hauts murs comme un puits. D'autres républicains se promenaient aussi dans cette cour : ces jeunes et ardents révolutionnaires, à moustaches, à barbes, aux cheveux longs, au bonnet teuton ou grec, au visage pâle, aux regards âpres, à l'aspect menaçant, avaient l'air de ces âmes préexistantes au Tartare avant d'être parvenues à la lumière : ils se disposaient à faire irruption dans la vie. Leur costume agissait sur eux comme l'uniforme sur le soldat, comme la chemise sanglante de Nessus sur Hercule : c'était un monde vengeur caché derrière la société actuelle et qui faisait frémir.

Le soir, ils se rassemblaient dans la chambre de leur chef Armand Carrel; ils parlaient de ce qu'il y aurait à exécuter à leur arrivée au pouvoir, et de la nécessité de répandre du sang. Il s'élevait des discussions sur les *grands citoyens de la terreur :* les uns, partisans de Marat, étaient athées et matérialistes; les autres, admirateurs de Robespierre, adoraient ce nouveau Christ. Saint Robespierre n'avait-il pas dit, dans son discours sur l'Être suprême, que la croyance en Dieu *donnait la force de braver le malheur,* et que *l'innocence sur l'échafaud faisait pâlir le tyran sur son char de triomphe?* Jonglerie d'un bourreau qui parle avec attendrissement de Dieu, de malheur, de tyrannie, d'échafaud, afin de persuader aux hommes qu'il ne tue que des coupables, et encore par un effet de vertu; prévision des malfaiteurs, qui, sentant venir le châtiment, se posent d'avance en Socrate devant le juge, et cherchent à effrayer le glaive en le menaçant de leur innocence!

Le séjour à Sainte-Pélagie fit du mal à M. Carrel : en-

fermé avec des têtes ardentes, il combattait leurs idées, les gourmandait, les bravait, refusant noblement d'illuminer le 21 janvier; mais en même temps il s'irritait des souffrances, et sa raison était ébranlée par les sophismes du meurtre qui retentissaient à ses oreilles.

Les mères, les sœurs, les femmes de ces jeunes hommes, les venaient soigner le matin et faire leur ménage. Un jour, passant dans le corridor noir qui conduisait à la chambre de M. Carrel, j'entendis une voix ravissante sortir d'une cabine voisine : une belle femme sans chapeau, les cheveux déroulés, assise au bord d'un grabat, raccommodait le vêtement en lambeaux d'un prisonnier agenouillé, qui semblait moins le captif de Philippe que de la femme aux pieds de laquelle il était enchaîné.

Délivré de sa captivité, M. Carrel venait me voir à son tour. Quelques jours avant son heure fatale, il était venu m'apporter le numéro du *National* dans lequel il s'était donné la peine d'insérer un article relatif à mes *Essais sur la littérature anglaise,* et où il avait cité avec trop d'éloges les pages qui terminent ces Essais. Depuis sa mort on m'a remis cet article écrit tout entier de sa main, et que je conserve comme un gage de son amitié. *Depuis sa mort!* quels mots je viens de tracer sans m'en rendre compte!

Bien que supplément obligé aux lois qui ne connaissent pas des offenses faites à l'honneur, le duel est affreux, surtout lorsqu'il détruit une vie pleine d'espérances et qu'il prive la société d'un de ces hommes rares qui ne viennent qu'après le travail d'un siècle, dans la chaîne de certaines idées et de certains événements. Carrel tomba dans le bois qui vit tomber le duc d'Enghien : l'ombre du petit-fils du grand Condé servit de témoin au plébéien illustre et l'emmena avec elle. Ce bois fatal m'a fait pleurer deux fois : du moins je ne me reproche point d'avoir dans ces deux cata-

strophes manqué à ce que je devais à mes sympathies et à ma douleur.

M. Carrel, qui, dans ses autres rencontres, n'avait jamais songé à la mort, y pensa avant celle-ci : il employa la nuit à écrire ses dernières volontés, comme s'il eût été averti du résultat du combat. A huit heures du matin, le 22 juillet 1835, il se rendit vif et léger sous ces ombrages où le chevreuil joue à la même heure.

Placé à la distance mesurée, il marche rapidement, tire sans s'effacer, comme c'était sa coutume ; il semblait qu'il n'y eût jamais assez de péril pour lui. Blessé à mort et soutenu sur les bras de ses amis, comme il passait devant son adversaire lui-même blessé, il lui dit :

— Souffrez-vous beaucoup, monsieur?

Armand Carrel était aussi doux qu'intrépide.

Le 22, j'appris trop tard l'accident ; le 23 au matin je me rendis à Saint-Mandé : les amis de M. Carrel étaient dans la plus extrême inquiétude. Je voulais entrer, mais le chirurgien me fit observer que ma présence pourrait causer au malade une trop vive émotion et faire évanouir la faible lueur d'espérance qu'on avait encore. Je me retirai consterné. Le lendemain 24, lorsque je me disposais à retourner à Saint-Mandé, Hyacinthe, que j'avais envoyé devant moi, vint m'apprendre que l'infortuné jeune homme avait expiré à cinq heures et demie, après avoir éprouvé des douleurs atroces : la vie dans toute sa force avait livré un combat désespéré à la mort.

Les funérailles eurent lieu le mardi 26. Le père et le frère de M. Carrel étaient arrivés de Rouen. Je les trouvai renfermés dans une petite chambre avec trois ou quatre des plus intimes compagnons de l'homme dont nous déplorions la perte. Ils m'embrassèrent, et le père de M. Carrel me dit :

— Armand aurait été chrétien comme son père, sa mère, ses frères et sœurs : l'aiguille n'avait plus que quelques heures à parcourir pour arriver au même point du cadran.

Je regretterai éternellement de n'avoir pu voir Carrel sur son lit de mort : je n'aurais pas désespéré au moment suprême de faire parcourir à l'*aiguille* l'espace au delà duquel elle se fût arrêtée sur l'heure du chrétien.

Armand Carrel n'était pas aussi antireligieux qu'on l'a supposé : il avait des doutes; quand de la ferme incrédulité on passe à l'indécision, on est bien près d'arriver à la certitude. Peu de jours avant sa mort, il disait :

— Je donnerais toute cette vie pour croire à l'autre.

En rendant compte du suicide de M. Sautelet, il avait écrit cette page énergique :

« J'ai pu conduire par la pensée ma vie jusqu'à cet instant, rapide comme l'éclair, où la vue des objets, le mouvement, la voix, le sentiment m'échapperont, et où les dernières forces de mon esprit se réuniront pour former l'idée : Je meurs; mais la minute, la seconde qui suivra immédiatement, j'ai toujours eu pour elle une indéfinissable horreur; mon imagination s'est toujours refusée à en deviner quelque chose. Les profondeurs de l'enfer sont mille fois moins effrayantes à mesurer que cette universelle incertitude :

To die, to sleep,
To sleep! perchance to dream!

« J'ai vu chez tous les hommes, quelle que fût la force de leurs caractères ou de leurs croyances, cette même impossibilité d'aller au delà de leur dernière impression terrestre et la tête s'y perdre, comme si en arrivant à ce terme on

se trouvait suspendu au-dessus d'un précipice de dix mille pieds. On chasse cette effrayante vue pour aller se battre en duel, livrer l'assaut à une redoute ou affronter une mer orageuse ; on semble même faire fi de la vie ; on se trouve un visage assuré, content, serein ; mais c'est que l'imagination montre le succès plutôt que la mort ; c'est que l'esprit s'exerce bien moins sur les dangers que sur les moyens d'en sortir. »

Ces paroles sont remarquables dans la bouche d'un homme qui devait mourir en duel.

En 1800, lorsque je rentrai en France, j'ignorais que sur le rivage où je débarquais il me naissait un ami. J'ai vu, en 1836, descendre cet ami au tombeau sans ces consolations religieuses dont je rapportais le souvenir dans ma patrie la première année du siècle.

Je suivis le cercueil depuis la maison mortuaire jusqu'au lieu de la sépulture ; je marchais auprès du père de M. Carrel et donnais le bras à M. Arago : M. Arago a mesuré le ciel que j'ai chanté.

Arrivé à la porte du petit cimetière champêtre, le convoi s'arrêta ; des discours furent prononcés. L'absence de la croix m'apprenait que le signe de mon affliction devait rester renfermé au fond de mon âme.

Il y avait six ans qu'aux journées de juillet, passant devant la colonnade du Louvre, près d'une fosse ouverte, j'y rencontrai des jeunes gens qui me rapportèrent au Luxembourg, où j'allais protester en faveur d'une royauté qu'ils venaient d'abattre ; après six ans, je revenais, à l'anniversaire des fêtes de juillet, m'associer aux regrets de ces jeunes républicains, comme ils s'étaient associés à ma fidélité. Étrange destinée ! Armand Carrel a rendu le dernier soupir chez un officier de la garde royale qui n'a point

prêté serment à Philippe; royaliste et chrétien, j'ai eu l'honneur de porter un coin du voile qui recouvre de nobles cendres, mais qui ne les cachera point.

Beaucoup de rois, de princes, de ministres, d'hommes qui se croyaient puissants, ont défilé devant moi : je n'ai pas daigné ôter mon chapeau à leur cercueil ou consacrer un mot à leur mémoire. J'ai trouvé plus à étudier et à peindre dans les rangs intermédiaires de la société que dans ceux qui font porter leur livrée ; une casaque brochée d'or ne vaut pas le morceau de flanelle que la balle avait enfoncé dans le ventre de Carrel.

Carrel, qui se souvient de vous? Les médiocres et les poltrons que votre mort a délivrés de votre supériorité et de leur frayeur, et moi qui n'étais pas de vos doctrines. Qui pense à vous? Qui se souvient de vous? Je vous félicite d'avoir d'un seul pas achevé un voyage dont le trajet prolongé devient si dégoûtant et si désert, d'avoir rapproché le terme de votre marche à la portée d'un pistolet, distance qui vous a paru trop grande encore, et que vous avez réduite en courant à la longueur d'une épée.

J'envie ceux qui sont partis avant moi : comme les soldats de César à Brindes, du haut des rochers du rivage je jette ma vue sur la haute mer et je regarde vers l'Épire si je ne vois point revenir les vaisseaux qui ont passé les premières légions pour m'enlever à mon tour.

Après avoir relu ceci en 1839, j'ajouterai qu'ayant visité en 1837 la sépulture de M. Carrel, je la trouvai fort négligée, mais je vis une croix de bois noir qu'avait plantée auprès du mort sa sœur Nathalie. Je payai à Vaudran, le fossoyeur, dix-huit francs qui restaient dus pour des treillages; je lui recommandai d'avoir soin de la fosse, d'y semer du gazon et d'y entretenir des fleurs. A chaque changement de saison je me rends à Saint-Mandé pour

m'acquittèr de ma redevance et m'assurer que mes intentions ont été fidèlement remplies (1).

DE QUELQUES FEMMES.

LA LOUISIANAISE.

Prêt à terminer mes recueils et faisant la revue autour de moi, j'aperçois des femmes que j'ai involontairement oubliées; anges groupés au bas de mon tableau, elles sont appuyées sur la bordure pour regarder la fin de ma vie.

J'ai rencontré jadis des femmes différemment connues ou célèbres. Les femmes ont aujourd'hui changé de manière : valent-elles mieux? valent-elles moins? Il est tout simple que j'incline au passé; mais le passé est environné d'une vapeur à travers laquelle les objets prennent une teinte

(1) *Reçu du fossoyeur.*

« J'ai reçu de M. de Chateaubriand la somme de dix-huit francs qui restait due pour le treillage qui entoure la tombe de M. Armand Carrel.

« Saint-Mandé, ce 21 juin 1838.

« Pour acquit : VAUDRAN. »

« Reçu de M. de Chateaubriand la somme de vingt francs pour l'entretien du tombeau de M. Carrel, à Saint-Mandé.

« Paris, ce 28 septembre 1839.

« Pour acquit : VAUDRAN. »

agréable et souvent trompeuse. Ma jeunesse, vers laquelle je ne puis retourner, me fait l'effet de ma grand'mère ; je m'en souviens à peine, et je serais charmé de la revoir.

Une Louisianaise m'est arrivée du *Meschacébé;* j'ai cru voir la vierge des dernières amours. Célestine m'a écrit plusieurs lettres ; elles pourraient être datées de la *Lune des fleurs;* elle m'a montré des fragments de Mémoires qu'elle a composés dans les savanes de l'Alabama. Quelque temps après, Célestine m'écrivit qu'elle était occupée d'une toilette pour sa présentation à la cour de Philippe : je repris ma peau d'ours. Célestine s'est changée en crocodile du puits des Florides : que le ciel lui fasse paix et amour, autant que ces choses-là durent!

MADAME TASTU.

Il y a des personnes qui, s'interposant entre vous et le passé, empêchent vos souvenirs d'arriver jusqu'à votre mémoire ; il en est d'autres qui se mêlent tout d'abord à ce que vous avez été. Madame Tastu produit ce dernier effet. Sa façon de dire est naturelle ; elle a laissé le jargon gaulois à ceux qui croient se rajeunir en se cachant dans les casaques de nos aïeux. Favorinus disait à un Romain qui affectait le latin des douze Tables :

« Vous voulez converser avec la mère d'Évandre. »

Puisque je viens de toucher à l'antiquité, je dirai quelques mots des femmes de ses peuples, en redescendant l'échelle jusqu'à notre temps. Les femmes grecques ont

quelquefois célébré la philosophie; le plus souvent elles ont suivi une autre divinité : Sapho est demeurée l'immortelle sibylle de Gnide ; on ne sait plus guère ce qu'a fait Corinne après avoir vaincu Pindare ; Aspasie avait enseigné Vénus à Socrate :

« Socrate, sois docile à mes leçons. Remplis-toi de l'enthousiasme poétique : c'est par son charme puissant que tu sauras attacher l'objet que tu aimes; c'est au son de la lyre que tu l'enchaîneras, en portant jusqu'à son cœur par son oreille l'image achevée de la passion. »

Le souffle de la muse, passant sur les femmes romaines sans les inspirer, vint animer la nation de Clovis, encore au berceau. La langue d'*oïl* eut Marie de France; la langue d'*oc* la dame de Die, laquelle, dans son chastel de Vaucluse, se plaignait d'un ami cruel.

« Voudrais connaître, mon gent et bel ami, pourquoi vous m'êtes tant cruel et tant sauvage. »

Per que m'etz vos tan fers, ni tan salvatge.

Le moyen âge transmit ces chants à la renaissance. Louise Labé disait :

Oh ! si j'étois en ce beau sein ravie
De celui-là pour lequel vais mourant !

Clémence de Bourges, surnommée la Perle orientale, qui fut enterrée le visage découvert et la tête couronnée de fleurs, à cause de sa beauté, les deux Marguerite et Marie Stuart, toutes trois reines, ont exprimé de naïves faiblesses dans un langage naïf.

J'ai eu une tante à peu près de cette époque de notre Parnasse, madame Claude de Chateaubriand ; mais je suis

plus embarrassé avec madame Claude qu'avec mademoiselle de Boisteilleul. Madame Claude, se déguisant sous le nom de l'Amant, adresse ses soixante et dix sonnets à sa maîtresse. Lecteur, pardonnez aux vingt-deux années de ma tante Claude : *parcendum teneris*. Si ma tante de Boisteilleul était plus discrète, elle avait quinze lustres et demi lorsqu'elle chantait, et le traître Trémigon (1) ne se présentait plus à son ancienne pensée de fauvette que comme un épervier. Quoi qu'il en soit, voici quelques rimes de madame Claude, elles la placent bien parmi les anciennes poétesses :

SONNET LXVI.

Oh! qu'en l'amour je suis étrangement traité
Puisque de mes désirs le vrai je n'ose peindre,
Et que je n'ose à toi de ta rigueur me plaindre
Ni demander cela que j'ai tant souhaité!

Mon œil donc meshuy me servira de langue
Pour plus assurément exprimer ma harangue.
Oi, si tu peux, par l'œil ce que par l'œil je dy.

Gentille invention, si l'on pouvoit apprendre
De dire par les yeux et par les yeux entendre
Le mot que l'on n'est pas de prononcer hardy!

Lorsque la langue fut fixée, la liberté de sentiment et de pensée se resserra. On ne se souvient guère, sous Louis XIV, que de madame Deshoulières, tour à tour trop vantée et trop dépréciée. L'élégie se prolongea par le chagrin des femmes, sous le règne de Louis XV, jusqu'au règne de

(1) Voyez au tome Ier.

Louis XVI, où commencent les grandes élégies du peuple; l'ancienne école vient mourir à madame de Bourdic, aujourd'hui peu connue, et qui pourtant a laissé sur le *Silence* une ode remarquable.

La nouvelle école a jeté ses pensées dans un autre moule: madame Tastu marche au milieu du chœur moderne des femmes poëtes, en prose ou en vers, les Allart, les Waldor, les Valmore, les Ségalas, les Revoil, les Mercœur, etc., etc.: *Castalidum turba*. Faut-il regretter qu'à l'exemple des Aonides, elle n'ait point célébré cette passion qui, selon l'antiquité, déride le front du Cocyte et le fait sourire aux soupirs d'Orphée? Aux concerts de madame Tastu, l'amour ne redit que des hymnes empruntés à des voix étrangères. Cela rappelle ce que l'on raconte de madame Malibran: lorsqu'elle voulait faire connaître un oiseau dont elle avait oublié le nom, elle en imitait le chant.

MADAME SAND.

George Sand, autrement madame Dudevant, ayant parlé de *René* dans la *Revue des Deux Mondes*, je la remerciai; elle ne me répondit point. Quelque temps après elle m'envoya *Lélia*; je ne lui répondis point! Bientôt une courte explication eut lieu entre nous.

« J'ose espérer que vous me pardonnerez de n'avoir pas répondu à la lettre flatteuse que vous avez bien voulu m'écrire lorsque j'ai parlé de *René* à l'occasion d'*Oberman*.

Je ne savais comment vous remercier de toutes les expressions bienveillantes que vous aviez employées à l'égard de mes livres.

« Je vous ai envoyé *Lélia*, et je désire vivement qu'elle obtienne de vous la même protection. Le plus beau privilége d'une gloire universellement acceptée comme la vôtre est d'accueillir et d'encourager à leur début les écrivains inexpérimentés pour lesquels il n'y a pas de succès durable sans votre patronage.

« Agréez l'assurance de ma haute admiration, et croyez-moi, monsieur, un de vos croyants les plus fidèles.

« GEORGE SAND. »

A la fin du mois d'octobre, madame Sand me fit passer son nouveau roman, *Jacques* : j'acceptai le présent.

« 30 octobre 1834.

« Je m'empresse, madame, de vous offrir mes remercîments sincères. Je vais lire *Jacques* dans la forêt de Fontainebleau, ou au bord de la mer. Plus jeune, je serais moins brave; mais les années me défendront contre la solitude, sans rien ôter à l'admiration passionnée que je professe pour votre talent et que je ne cache à personne. Vous avez, madame, attaché un nouveau prestige à cette ville des songes d'où je partis autrefois pour la Grèce avec tout un monde d'illusions : revenu au point de départ, René a promené dernièrement au Lido ses regrets et ses souvenirs, entre Childe Harold, qui s'était retiré, et Lélia prête à paraître.

« CHATEAUBRIAND. »

Madame Sand possède un talent de premier ordre; ses

descriptions ont la vérité de celles de Rousseau dans ses rêveries, et de Bernardin de Saint-Pierre dans ses *Études*. Son style franc n'est entaché d'aucun des défauts du jour. *Lélia*, pénible à lire, et qui n'offre pas quelques-unes des scènes délicieuses d'*Indiana* et de *Valentine*, est néanmoins un chef-d'œuvre dans son genre : de la nature de l'orgie, il est sans passion, et il trouble comme une passion ; l'âme en est absente, et cependant il pèse sur le cœur ; la dépravation des maximes, l'insulte à la rectitude de la vie, ne sauraient aller plus loin ; mais sur cet abîme l'auteur fait descendre son talent. Dans la vallée de Gomorrhe, la rosée tombe la nuit sur la mer Morte.

Les ouvrages de madame Sand, ces romans, poésie de la matière, sont nés de l'époque. Malgré sa supériorité, il est à craindre que l'auteur n'ait, par le genre même de ses écrits, rétréci le cercle de ses lecteurs. George Sand n'appartiendra jamais à tous les âges. De deux hommes égaux en génie, dont l'un prêche l'ordre et l'autre le désordre, le premier attirera le plus grand nombre d'auditeurs : le genre humain refuse des applaudissements unanimes à ce qui blesse la morale, oreiller sur lequel dorment le faible et le juste ; on n'associe guère à tous les souvenirs de sa vie des livres qui ont causé notre première rougeur, et dont on n'a point appris les pages par cœur en descendant du berceau ; des livres qu'on n'a lus qu'à la dérobée, qui n'ont point été nos compagnons avoués et chéris, qui ne se sont mêlés ni à la candeur de nos sentiments, ni à l'intégrité de notre innocence. La Providence a renfermé dans d'étroites limites les succès qui n'ont pas leur source dans le bien, et elle a donné la gloire universelle pour encouragement à la vertu.

Je raisonne ici, je le sais, en homme dont la vue bornée n'embrasse pas le vaste horizon *humanitaire*, en homme

rétrograde, attaché à une morale qui fait rire : morale caduque du temps jadis, bonne tout au plus pour des esprits sans lumière, dans l'enfance de la société. Il va naître incessamment un Évangile nouveau fort au-dessus des lieux communs de cette sagesse de convention, laquelle arrête les progrès de l'espèce humaine et la réhabilitation de ce pauvre corps, si calomnié par l'âme. Quand les femmes courront les rues ; quand il suffira, pour se marier, d'ouvrir une fenêtre et d'appeler Dieu aux noces comme témoin, prêtre et convive : alors toute pruderie sera détruite; il y aura des épousailles partout, et l'on s'élèvera, de même que les colombes, à la hauteur de la nature. Ma critique du genre des ouvrages de madame Sand n'aurait donc quelque valeur que dans l'ordre vulgaire des choses passées ; ainsi j'espère qu'elle ne s'en offensera pas : l'admiration que je professe pour elle doit lui faire excuser des remarques qui ont leur origine dans l'infélicité de mon âge. Autrefois j'eusse été plus entraîné par les Muses ; ces filles du ciel jadis étaient mes belles maîtresses ; elles ne sont plus aujourd'hui que mes vieilles amies : elles me tiennent le soir compagnie au coin du feu, mais elles me quittent vite; car je me couche de bonne heure, et elles vont veiller au foyer de madame Sand.

Sans doute madame Sand prouvera de la sorte son omnipotence intellectuelle, et pourtant elle plaira moins parce qu'elle sera moins originale ; elle croira augmenter sa puissance en entrant dans la profondeur de ces rêveries sous lesquelles on nous ensevelit nous autres déplorable vulgaire, et elle aura tort : car elle est fort au-dessus de ce creux, de ce vague, de cet orgueilleux galimatias. En même temps qu'il faut mettre une faculté rare, mais trop flexible, en garde contre des bêtises supérieures, il faut aussi la prévenir que les écrits de fantaisie, les peintures intimes

(comme cela se jargonne), sont bornés, que leur source est dans la jeunesse, que chaque instant en tarit quelques gouttes, et qu'au bout d'un certain nombre de productions on finit par des répétitions affaiblies.

Est-il bien sûr que madame Sand trouvera toujours le même charme à ce qu'elle compose aujourd'hui? Le mérite et l'entraînement des passions de vingt ans ne se déprécieront-ils point dans son esprit, comme les ouvrages de mes premiers jours sont baissés dans le mien? Il n'y a que les travaux de la muse antique qui ne changent point, soutenus qu'ils sont par la noblesse des mœurs, la beauté du langage, et la majesté de ces sentiments départis à l'espèce humaine entière. Le quatrième livre de l'*Énéide* reste à jamais exposé à l'admiration des hommes, parce qu'il est suspendu dans le ciel. La flotte qui apporte le fondateur de l'empire romain, Didon fondatrice de Carthage se poignardant après avoir annoncé Annibal :

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor ;

l'Amour faisant jaillir de son flambeau la rivalité de Rome et de Carthage, mettant le feu avec sa torche au bûcher funèbre dont Énée fugitif aperçoit la flamme sur les vagues, c'est tout autre chose que la promenade d'un rêvasseur dans un bois, ou la disparition d'un libertin qui se noie dans une mare. Madame Sand associera, je l'espère, un jour son talent à des sujets aussi durables que son génie.

Madame Sand ne peut se convertir que par la prédication de ce missionnaire à front chauve et à barbe blanche, appelé le Temps. Une voix moins austère enchaîne maintenant l'oreille captive du poëte. Or, je suis persuadé que le talent de madame Sand a quelque racine dans la corruption ; elle deviendrait commune en devenant timorée.

Autre chose fût arrivé si elle était toujours demeurée au sanctuaire infréquenté des hommes; sa puissance d'amour, contenue et cachée sous le bandeau virginal, eût tiré de son sein ces décentes mélodies qui tiennent de la femme et de l'ange. Quoi qu'il en soit, l'audace des doctrines et la volupté des mœurs sont un terrain qui n'avait point encore été défriché par une fille d'Adam, et qui, livré à une culture féminine, a produit une moisson de fleurs inconnues. Laissons madame Sand enfanter de périlleuses merveilles jusqu'à l'approche de l'hiver; elle ne chantera plus *quand la bise sera venue;* en attendant, souffrons que, moins imprévoyante que la cigale, elle fasse provision de gloire pour le temps où il y aura disette de plaisir. La mère de Musarion lui répétait :

« Tu n'auras pas toujours seize ans. Chæréas se souviendra-t-il toujours de ses serments, de ses larmes et de ses baisers (1)? »

Au reste, maintes femmes ont été séduites et comme enlevées par leurs jeunes années; vers les jours d'automne, ramenées au foyer maternel, elles ont ajouté à leur cithare la corde grave ou plaintive sur laquelle s'exprime la religion ou le malheur. La vieillesse est une voyageuse de nuit; la terre lui est cachée, elle ne découvre plus que le ciel brillant au-dessus de sa tête.

Je n'ai point vu madame Sand habillée en homme ou portant la blouse et le bâton ferré du montagnard; je ne l'ai point vue boire à la coupe des bacchantes et fumer indolemment assise sur un sofa comme une sultane : singularités naturelles ou affectées qui n'ajouteraient rien pour moi à son charme ou à son génie.

Est-elle plus inspirée, lorsqu'elle fait monter de sa bou-

(1) Lucien, *Dialogues des Courtisanes*, VII.

che un nuage de vapeur autour de ses cheveux? Lélia est-elle échappée du cerveau de sa mère à travers une bouffée brûlante, comme le Péché, au dire de Milton, sortit de la tête du bel archange coupable, au milieu d'un tourbillon de fumée? Je ne sais ce qui se passe aux sacrés parvis; mais, ici-bas, Néméade, Phila, Laïs, la spirituelle Gnathène, Phryné, désespoir du pinceau d'Apelles et du ciseau de Praxitèle, Léæna qui fut aimée d'Harmodius, les deux sœurs surnommées Aphyes, parce qu'elles étaient minces et qu'elles avaient de grands yeux, Dorica, de qui le bandeau de cheveux et la robe embaumée furent consacrés au temple de Vénus, toutes ces enchanteresses enfin ne connaissaient que les parfums de l'Arabie. Madame Sand a pour elle, il est vrai, l'autorité des odalisques et des jeunes Mexicaines qui dansent le cigare aux lèvres.

Que m'a fait la vue de madame Sand, après quelques femmes supérieures et tant de femmes charmantes que j'ai rencontrées, après ces filles de la terre qui disaient avec Sapho comme madame Sand :

« Viens dans nos repas délicieux, mère de l'Amour, remplir du nectar des roses nos coupes! »

En me plaçant tour à tour dans la fiction et la vérité, l'auteur de *Valentine* a fait sur moi deux impressions fort diverses.

Dans la fiction : je n'en parlerai pas, car je n'en dois plus comprendre la langue. Dans la réalité : homme d'un âge grave, ayant les notions de l'honnêteté, attachant comme chrétien le plus haut prix aux vertus timides de la femme, je ne saurais dire à quel point j'étais malheureux de tant de qualités livrées à ces heures prodigues et infidèles qui dépensent et fuient.

Paris, 1838.

M. DE TALLEYRAND.

Au printemps de cette année 1838, je me suis occupé du *Congrès de Vérone,* qu'aux termes de mes engagements littéraires j'étais obligé de publier; je vous en ai entretenu en son lieu dans ces *Mémoires.* Un homme s'en est allé; ce garde de l'aristocratie escorte en arrière les puissants plébéiens déjà partis.

Quand M. de Talleyrand apparut pour la première fois dans ma carrière politique, j'ai dit quelques mots de lui. Maintenant son existence entière m'est connue par sa dernière heure, selon la belle expression d'un ancien.

J'ai eu des rapports à M. de Talleyrand, je lui ai été fidèle en homme d'honneur, ainsi qu'on l'a pu remarquer, surtout à propos de la fâcherie de Mons, alors que très-gratuitement je me perdis pour lui. Trop simple, j'ai pris part à ce qui lui arrivait de désagréable; je le plaignis lorsque Maubreuil le frappa à la joue. Il fut un temps qu'il me recherchait d'une manière coquette; il m'écrivait à Gand, comme on l'a vu, que j'étais *un homme fort;* quand j'étais logé à l'hôtel de la rue des Capucines, il m'envoya, avec une parfaite galanterie, un cachet des affaires étrangères, talisman gravé sans doute sous sa constellation. C'est peut-être parce que je n'abusai pas de sa générosité qu'il devint mon ennemi sans provocation de ma part, si ce n'est quelques succès que j'obtins et qui n'étaient pas son ouvrage. Ses propos couraient le monde et ne m'offensaient

pas, car M. de Talleyrand ne pouvait offenser personne; mais son intempérance de langage m'a délié, et, puisqu'il s'est permis de me juger, il m'a rendu la liberté d'user du même droit à son égard.

La vanité de M. de Talleyrand le pipa; il prit son rôle pour son génie; il se crut prophète en se trompant sur tout : son autorité n'avait aucune valeur en matière d'avenir : il ne voyait point en avant, il ne voyait qu'en arrière. Dépourvu de la force du coup d'œil et de la lumière de la conscience, il ne découvrait rien comme l'intelligence supérieure, il n'appréciait rien comme la probité. Il tirait bon parti des accidents de la fortune, quand ces accidents, qu'il n'avait jamais prévus, étaient arrivés, mais uniquement pour sa personne. Il ignorait cette ampleur d'ambition, laquelle enveloppe les intérêts de la gloire publique comme le trésor le plus profitable aux intérêts privés. M. de Talleyrand n'appartient donc pas à la classe des êtres propres à devenir une de ces créations fantastiques auxquelles les opinions ou faussées ou déçues ajoutent incessamment des fantaisies. Néanmoins, il est certain que plusieurs sentiments, d'accord par diverses raisons, concourent à former un Talleyrand imaginaire.

D'abord les rois, les cabinets, les anciens ministres étrangers, les ambassadeurs, dupes autrefois de cet homme, et incapables de l'avoir pénétré, tiennent à prouver qu'ils n'ont obéi qu'à une supériorité réelle : ils auraient ôté leur chapeau au marmiton de Bonaparte.

Ensuite les membres de l'ancienne aristocratie française liés à M. de Talleyrand sont fiers de compter dans leurs rangs un homme qui avait la bonté de les assurer de sa grandeur.

Enfin, les révolutionnaires et les générations immorales, tout en déblatérant contre les noms, ont un penchant

secret vers l'aristocratie : ces singuliers néophytes en recherchent volontiers le baptême, et ils pensent apprendre avec elle les belles manières. La double apostasie du prince charme en même temps un autre côté de l'amour-propre des jeunes démocrates : car ils concluent de là que leur cause est la bonne, et qu'un noble et un prêtre sont bien méprisables.

Quoi qu'il en soit de ces empêchements à la lumière, M. de Talleyrand n'est pas de taille à créer une illusion durable ; il n'a pas en lui assez de facultés de croissance pour tourner les mensonges en rehaussements de stature. Il a été vu de trop près ; il ne vivra pas, parce que sa vie ne se rattache ni à une idée nationale restée après lui, ni à une action célèbre, ni à un talent hors de pair, ni à une découverte utile, ni à une conception faisant époque. L'existence par la vertu lui est interdite ; les périls n'ont pas même daigné honorer ses jours ; il a passé le règne de la terreur hors de son pays, il n'y est rentré que quand le forum s'est transformé en antichambre.

Les monuments diplomatiques prouvent la médiocrité relative de Talleyrand : vous ne pourriez citer un fait de quelque estime qui lui appartienne. Sous Bonaparte, aucune négociation importante n'est de lui ; quand il a été libre d'agir seul, il a laissé échapper les occasions et gâté ce qu'il touchait. Il est bien avéré qu'il a été cause de la mort du duc d'Enghien ; cette tache de sang ne peut s'effacer : loin d'avoir chargé le ministre en rendant compte de la mort du prince, je l'ai beaucoup trop ménagé.

Dans ses affirmations contraires à la vérité, M. de Talleyrand avait une effrayante effronterie. Je n'ai point parlé, dans le *Congrès de Vérone,* du discours qu'il lut à la chambre des pairs relativement à l'adresse sur la guerre d'Espagne ; ce discours débutait par ces paroles solennelles :

« Il y a aujourd'hui seize ans qu'appelé, par celui qui gouvernait alors le monde, à lui dire mon avis sur la lutte à engager avec le peuple espagnol, j'eus le malheur de lui déplaire en lui dévoilant l'avenir, en lui révélant tous les dangers qui allaient naître en foule d'une agression non moins injuste que téméraire. La disgrâce fut le fruit de ma sincérité. Étrange destinée que celle qui me ramène, après ce long espace de temps, à renouveler auprès du souverain légitime les mêmes efforts, les mêmes conseils ! »

Il y a des absences de mémoire ou des mensonges qui font peur; vous ouvrez les oreilles, vous vous frottez les yeux, ne sachant qui vous trompe ou de la veille ou du sommeil. Lorsque le débitant de ces imperturbables assertions descend de la tribune et va s'asseoir impassible à sa place, vous le suivez du regard, suspendu que vous êtes entre une espèce d'épouvante et une sorte d'admiration; vous ne savez si cet homme n'a point reçu de la nature une autorité telle qu'il a le pouvoir de refaire ou d'anéantir la vérité.

Je ne répondis point; il me semblait que l'ombre de Bonaparte allait demander la parole et renouveler le démenti terrible qu'il avait jadis donné à M. de Talleyrand. Des témoins de la scène étaient encore assis parmi les pairs, entre autres M. le comte de Montesquiou; le vertueux duc de Doudeauville me l'a racontée, la tenant de la bouche du même M. de Montesquiou, son beau-frère; M. le comte de Cessac, présent à cette scène, la répète à qui veut l'entendre; il croyait qu'au sortir du cabinet le grand électeur serait arrêté. Napoléon s'écriait dans sa colère, interpellant son pâle ministre :

« Il vous sied bien de crier contre la guerre d'Espagne, vous qui me l'avez conseillée, vous dont j'ai un monceau de lettres dans lesquelles vous cherchez à me prouver

que cette guerre était aussi nécessaire que politique. »

Ces lettres ont disparu lors de l'enlèvement des archives aux Tuileries en 1814 (1).

M. de Talleyrand déclarait, dans son discours, qu'il avait eu *le malheur de déplaire* à Bonaparte en lui dévoilant l'avenir, en lui révélant tous les dangers qui allaient naître *d'une agression non moins injuste que téméraire.* Que M. de Talleyrand se console dans sa tombe, il n'a point eu ce malheur, il ne doit point ajouter cette calamité à toutes les afflictions de sa vie.

La faute principale de M. de Talleyrand envers la légitimité, c'est d'avoir détourné Louis XVIII du mariage à conclure entre le duc de Berry et une princesse de Russie; la faute impardonnable de M. de Talleyrand envers la France, c'est d'avoir consenti aux révoltants traités de Vienne.

Il résulte des négociations de M. de Talleyrand que nous sommes demeurés sans frontières : une bataille perdue à Mons ou à Coblentz amènerait en huit jours la cavalerie ennemie sous les murs de Paris. Dans l'ancienne monarchie, non-seulement la France était fermée par un cercle de forteresses, mais elle était défendue sur le Rhin par les États indépendants de l'Allemagne. Il fallait envahir les électorats ou négocier avec eux pour arriver jusqu'à nous. Sur une autre frontière, la Suisse était pays neutre et libre; il n'avait point de chemins; nul ne violait son territoire. Les Pyrénées étaient impassables, gardées par les Bourbons d'Espagne. Voilà ce que M. de Talleyrand n'a pas compris; telles sont les fautes qui le condamneront à jamais comme homme politique : fautes qui nous ont privés en un jour

(1) Voyez, au tome II, la mention de l'enlèvement de ces lettres, par M. de Talleyrand, au sujet de la mort du duc d'Enghien.

des travaux de Louis XIV et des victoires de Napoléon.

On a prétendu que sa politique avait été supérieure à celle de Napoléon : d'abord il faut se bien mettre dans l'esprit qu'on est purement et simplement un commis lorsqu'on tient le portefeuille d'un conquérant qui chaque matin y dépose le bulletin d'une victoire et change la géographie des États. Quand Napoléon se fut enivré, il fit des fautes énormes et frappantes à tous les yeux : M. de Talleyrand les aperçut vraisemblablement comme tout le monde ; mais cela n'indique aucune vision de lynx. Il se compromit d'une manière étrange dans la catastrophe du duc d'Enghien ; il se méprit sur la guerre d'Espagne de 1807, bien qu'il ait voulu plus tard nier ses conseils et reprendre ses paroles.

Cependant un acteur n'est pas prestigieux, s'il est tout à fait dépourvu des moyens qui fascinent le parterre : aussi la vie du prince a-t-elle été une perpétuelle déception. Sachant ce qui lui manquait, il se dérobait à quiconque le pouvait connaître : son étude constante était de ne pas se laisser mesurer ; il faisait retraite à propos dans le silence ; il se cachait dans les trois heures muettes qu'il donnait au whist. On s'émerveillait qu'une telle capacité pût descendre aux amusements du vulgaire : qui sait si cette capacité ne partageait pas des empires en arrangeant dans sa main les quatre valets? Pendant ces moments d'escamotage, il rédigeait intérieurement un mot à effet, dont l'inspiration lui venait d'une brochure du matin ou d'une conversation du soir. S'il vous prenait à l'écart pour vous illustrer de sa conversation, sa principale manière de séduire était de vous accabler d'éloges, de vous appeler l'espérance de l'avenir, de vous prédire des destinées éclatantes, de vous donner une lettre de change de grand homme tirée sur lui et payable à vue ; mais trouvait-il votre foi en lui un

peu suspecte, s'apercevait-il que vous n'admiriez pas assez quelques phrases brèves à prétention de profondeur derrière lesquelles il n'y avait rien, il s'éloignait de peur de laisser arriver le bout de son esprit. Il aurait bien raconté, n'était que ses plaisanteries tombaient sur un subalterne ou sur un sot dont il s'amusait sans péril, ou sur une victime attachée à sa personne et plastron de ses railleries. Il ne pouvait suivre une conversation sérieuse; à la troisième ouverture des lèvres, ses idées expiraient.

D'anciennes gravures de l'*abbé de Périgord* représentent un homme fort joli; M. de Talleyrand, en vieillissant, avait tourné à la tête de mort: ses yeux étaient ternes, de sorte qu'on avait peine à y lire, ce qui le servait bien; comme il avait reçu beaucoup de mépris, il s'en était imprégné, et il l'avait placé dans les deux coins pendants de sa bouche.

Une grande façon qui tenait à sa naissance, une observation rigoureuse des bienséances, un air froid et dédaigneux, contribuaient à nourrir l'illusion autour du prince de Bénévent. Ses manières exerçaient de l'empire sur les petites gens et sur les hommes de la société nouvelle, lesquels ignoraient la société du vieux temps. Autrefois on rencontrait à tout bout de champ des personnages dont les allures ressemblaient à celles de M. de Talleyrand, et l'on n'y prenait pas garde; mais, presque seul en place au milieu des mœurs démocratiques, il paraissait un phénomène: pour subir le joug de ses formes, il convenait à l'amour-propre de reporter à l'esprit du ministre l'ascendant qu'exerçait son éducation.

Lorsqu'en occupant une place considérable on se trouve mêlé à de prodigieuses révolutions, elles vous donnent une importance de hasard que le vulgaire prend pour votre mérite personnel; perdu dans les rayons de Bonaparte, M. de Talleyrand a brillé sous la restauration de l'éclat

emprunté d'une fortune qui n'était pas la sienne. La position accidentelle du prince de Bénévent lui a permis de s'attribuer la puissance d'avoir renversé Napoléon, et l'honneur d'avoir rétabli Louis XVIII; moi-même, comme tous les badauds, n'ai-je pas été assez niais pour donner dans cette fable! Mieux renseigné, j'ai connu que M. de Talleyrand n'était point un Warwick politique : la force qui abat et relève les trônes manquait à son bras.

Des benêts impartiaux disent :

« Nous en convenons, c'était un homme bien immoral; mais quelle habileté! »

Hélas! non. Il faut perdre encore cette espérance, si consolante pour ses enthousiastes, si désirée pour la mémoire du prince, l'espérance de faire de M. de Talleyrand un démon.

Au delà de certaines négociations vulgaires, au fond desquelles il avait l'habileté de placer en première ligne son intérêt personnel, il ne fallait rien demander à M. de Talleyrand.

M. de Talleyrand soignait quelques habitudes et quelques maximes à l'usage des sycophantes et des mauvais sujets de son intimité. Sa toilette en public, copiée sur celle d'un ministre de Vienne, était le triomphe de sa diplomatie. Il se vantait de n'être jamais pressé; il disait que le temps est notre ennemi, et qu'il le faut tuer : de là il faisait état de ne s'occuper que quelques instants.

Mais comme, en dernier résultat, M. de Talleyrand n'a pu transformer son désœuvrement en chefs-d'œuvre, il est probable qu'il se trompait en parlant de la nécessité de se défaire du temps : on ne triomphe du temps qu'en créant des choses immortelles; par des travaux sans avenir, par des distractions frivoles, on ne le tue pas : on le dépense.

Entré dans le ministère à la recommandation de madame

de Staël, qui obtint sa nomination de Chénier, M. de Talleyrand, alors fort dénué, recommença cinq ou six fois sa fortune : par le million qu'il reçut du Portugal dans l'espoir de la signature d'une paix avec le Directoire, paix qui ne fut jamais signée; par l'achat des bons de la Belgique à la paix d'Amiens, laquelle il savait, lui, M. de Talleyrand, avant qu'elle fût connue du public; par l'érection du royaume passager d'Étrurie; par la sécularisation des propriétés ecclésiastiques en Allemagne; par le brocantage de ses opinions au congrès de Vienne. Il n'est pas jusqu'à de vieux papiers de nos archives que le prince n'ait voulu céder à l'Autriche : dupe cette fois de M. de Metternich, celui-ci renvoya religieusement les originaux après en avoir fait prendre copie.

Incapable d'écrire seul une phrase, M. de Talleyrand faisait travailler compétemment sous lui : quand, à force de raturer et de changer, son secrétaire parvenait à rédiger les dépêches selon sa convenance, il les copiait de sa main. Je lui ai entendu lire, de ses Mémoires commencés, quelques détails agréables sur sa jeunesse. Comme il variait dans ses goûts, détestant le lendemain ce qu'il avait aimé la veille, si ces Mémoires existent entiers, ce dont je doute, et s'il en a conservé les versions opposées, il est probable que les jugements sur le même fait et surtout sur le même homme se contrediront outrageusement. Je ne crois pas au dépôt des manuscrits en Angleterre; l'ordre prétendu donné de ne les publier que dans quarante ans d'ici me semble une jonglerie posthume.

Paresseux et sans étude, nature frivole et cœur dissipé, le prince de Bénévent se glorifiait de ce qui devait humilier son orgueil, de rester debout après la chute des empires. Les esprits du premier ordre qui produisent les révolutions disparaissent; les esprits du second ordre qui

en profitent demeurent. Ces personnages de lendemain et d'industrie assistent au défilé des générations; ils sont chargés de mettre le visa aux passe-ports, d'homologuer la sentence : M. de Talleyrand était de cette espèce inférieure; il signait les événements, il ne les faisait pas.

Survivre aux gouvernements, rester quand un pouvoir s'en va, se déclarer en permanence, se vanter de n'appartenir qu'au pays, d'être l'homme des choses et non l'homme des individus, c'est la fatuité de l'égoïsme mal à l'aise, qui s'efforce de cacher son peu d'élévation sous la hauteur des paroles. On compte aujourd'hui beaucoup de caractères de cette équanimité, beaucoup de ces citoyens du sol : toutefois, pour qu'il y ait de la grandeur à vieillir comme l'ermite dans les ruines du Colisée, il les faut garder avec une croix; M. de Talleyrand avait foulé la sienne aux pieds.

Notre espèce se divise en deux parts inégales : les hommes de la mort et aimés d'elle, troupeau choisi qui renaît; les hommes de la vie et oubliés d'elle, multitude de néant qui ne renaît plus. L'existence temporaire de ces derniers consiste dans le nom, le crédit, la place, la fortune; leur bruit, leur autorité, leur puissance s'évanouissent avec leur personne : clos leur salon et leur cercueil, close est leur destinée. Ainsi en est arrivé à M. de Talleyrand; sa momie, avant de descendre dans sa crypte, a été exposée un moment à Londres, comme représentant de la royauté-cadavre qui nous régit.

M. de Talleyrand a trahi tous les gouvernements, et, je le répète, il n'en a élevé ni renversé aucun. Il n'avait point de supériorité réelle, dans l'acception sincère de ces deux mots. Un fretin de prospérités banales, si communes dans la vie aristocratique, ne conduit pas à deux pieds au delà de la fosse. Le mal qui n'opère pas avec une explosion terrible, le mal parcimonieusement employé par l'esclave

au profit du maître, n'est que de la turpitude. Le vice, complaisant du crime, entre dans la domesticité. Supposez M. de Talleyrand plébéien, pauvre et obscur, n'ayant avec son immoralité que son esprit incontestable de salon, l'on n'aurait certes jamais entendu parler de lui. Otez de M. de Talleyrand le grand seigneur avili, le prêtre marié, l'évêque dégradé, que lui reste-t-il? Sa réputation et ses succès ont tenu à ces trois dépravations.

La comédie par laquelle le prélat a couronné ses quatre-vingt-deux années est une chose pitoyable : d'abord, pour faire preuve de force, il est allé prononcer à l'Institut l'éloge commun d'une pauvre mâchoire allemande dont il se moquait. Malgré tant de spectacles dont nos yeux ont été rassasiés, on a fait la haie pour voir sortir le grand homme; ensuite il est venu mourir chez lui comme Dioclétien, en se montrant à l'univers. La foule a bayé, à l'heure suprême de ce prince aux trois quarts pourri, une ouverture gangréneuse au côté, la tête retombant sur sa poitrine en dépit du bandeau qui la soutenait, disputant minute à minute sa réconciliation avec le ciel, sa nièce jouant autour de lui un rôle préparé de loin entre un prêtre abusé et une petite fille trompée : il a signé de guerre lasse (ou peut-être n'a-t-il pas même signé), quand sa parole allait s'éteindre, le désaveu de sa première adhésion à l'Église constitutionnelle; mais sans donner aucun signe de repentir, sans remplir les derniers devoirs du chrétien, sans rétracter les immoralités et les scandales de sa vie. Jamais l'orgueil ne s'est montré si misérable, l'admiration si bête, la piété si dupe : Rome, toujours prudente, n'a pas rendu publique, et pour cause, la rétractation.

M. de Talleyrand, appelé de longue date au tribunal d'en haut, était contumace; la mort le cherchait de la part de Dieu, et elle l'a enfin trouvé. Pour analyser minutieu-

sement une vie aussi gâtée que celle de M. de la Fayette a été saine, il faudrait affronter des dégoûts que je suis incapable de surmonter. Les hommes de plaies ressemblent aux carcasses de prostituées : les ulcères les ont tellement rongés qu'ils ne peuvent servir à la dissection. La révolution française est une vaste destruction politique, placée au milieu de l'ancien monde : craignons qu'il ne s'établisse une destruction beaucoup plus funeste, craignons une destruction morale par le côté mauvais de cette révolution. Que deviendrait l'espèce humaine, si l'on s'évertuait à réhabiliter des mœurs justement flétries, si l'on s'efforçait d'offrir à notre enthousiasme d'odieux exemples, de nous présenter les progrès du siècle, l'établissement de la liberté, la profondeur du génie dans des natures abjectes ou des actions atroces? N'osant préconiser le mal sous son propre nom, on le sophistique : donnez-vous de garde de prendre cette brute pour un esprit de ténèbres, c'est un ange de lumière! Toute laideur est belle, tout opprobre honorable, toute énormité sublime; tout vice a son admiration qui l'attend. Nous sommes revenus à cette société matérielle du paganisme, où chaque dépravation avait ses autels. Arrière ces éloges lâches, menteurs, criminels, qui faussent la conscience publique, qui débauchent la jeunesse, qui découragent les gens de bien, qui sont un outrage à la vertu et le crachement du soldat romain au visage du Christ!

Paris, 1839.

MORT DE CHARLES X.

Étant à Prague en 1833, Charles X me dit :

— Ce vieux Talleyrand vit donc encore?

Et Charles X a quitté la vie deux ans avant M. de Talleyrand ; la mort privée et chrétienne du monarque contraste avec la mort publique de l'évêque apostat traîné récalcitrant aux pieds de l'incorruptibilité divine.

Le 3 octobre 1836, j'avais écrit à madame la duchesse de Berry la lettre suivante, et j'y ajoutai un *post-scriptum* le 15 novembre de la même année :

« Madame,

« M. Walsh m'a remis la lettre dont vous avez bien voulu m'honorer. Je serais prêt à obéir au désir de Votre Altesse Royale, si les écrits pouvaient à présent quelque chose ; mais l'opinion est tombée dans une telle apathie que les plus grands événements la pourraient à peine soulever. Vous m'avez permis, Madame, de vous parler avec une franchise que mon dévouement pouvait seul excuser : Votre Altesse Royale le sait, j'ai été opposé à presque tout ce qui s'est fait ; j'ai osé même n'être pas d'avis de son voyage à Prague. Henri V sort maintenant de l'enfance ; il va bientôt entrer dans le monde avec une éducation qui ne lui a rien appris du siècle où nous vivons. Qui sera son guide? Qui lui montrera les cours et les hommes? Qui le fera connaître et

comme apparaître de loin à la France? Questions importantes qui, vraisemblablement et malheureusement, seront résolues dans le sens que l'ont été toutes les autres. Quoi qu'il en soit, le reste de ma vie appartient à mon jeune roi et à son auguste mère. Mes prévisions de l'avenir ne me rendront jamais infidèle à mes devoirs.

« Madame de Chateaubriand demande la permission de mettre ses respects aux pieds de Madame. J'offre au ciel tous mes vœux pour la gloire et la prospérité de la mère de Henri V, et je suis avec un profond respect,

« Madame,

« De Votre Altesse Royale le très-humble et très-obéissant serviteur,

« CHATEAUBRIAND.

« *P. S.* Cette lettre attendait depuis un mois une occasion sûre pour parvenir à Madame. Aujourd'hui même j'apprends la mort de l'auguste aïeul de Henri. Cette triste nouvelle apportera-t-elle quelque changement dans la destinée de Votre Altesse Royale? Oserai-je prier Madame de me permettre d'entrer dans tous les sentiments de regret qu'elle doit éprouver, et d'offrir le tribut respectueux de ma douleur à M. le Dauphin et à madame la Dauphine.

« CHATEAUBRIAND. »

15 novembre.

Charles X n'est plus.

Soixante ans de malheurs ont paré la victime!

Trente années d'exil ; la mort à soixante et dix-neuf ans en

terre étrangère! Afin qu'on ne pût douter de la mission de malheur dont le ciel avait chargé ce prince ici-bas, c'est un fléau qui l'est venu chercher.

Charles X a retrouvé à son heure suprême le calme, l'égalité d'âme qui lui manquèrent quelquefois pendant sa longue carrière. Quand il apprit le danger qui le menaçait, il se contenta de dire :

« Je ne croyais pas que cette maladie tournât si court. »

Quand Louis XVI partit pour l'échafaud, l'officier de service refusa de recevoir le testament du condamné, parce que le temps lui manquait et qu'il devait, lui officier, conduire le roi au supplice : le roi répondit :

« C'est juste. »

Si Charles X, dans d'autres jours de péril, eût traité sa vie avec cette indifférence, qu'il se fût épargné de misères! On conçoit que les Bourbons tiennent à une religion qui les rend si nobles au dernier moment : Louis IX, attaché à sa postérité, envoie le courage du saint les attendre au bord du cercueil. Cette race sait admirablement mourir : il y a plus de huit cents ans, il est vrai, qu'elle apprend la mort.

Charles X s'en est allé persuadé qu'il ne s'était pas trompé : s'il a espéré dans la miséricorde divine, c'est en raison du sacrifice qu'il a cru faire de sa couronne à ce qu'il pensait être le devoir de sa conscience et le bien de son peuple : les convictions sont trop rares pour n'en pas tenir compte. Charles X a pu se rendre ce témoignage que le règne de ses deux frères et le sien n'avaient été ni sans liberté ni sans gloire : sous le roi martyr, l'affranchissement de l'Amérique et l'émancipation de la France; sous Louis XVIII, le gouvernement représentatif donné à notre patrie, le rétablissement de la royauté opéré en Espagne; l'indépendance de la Grèce recouvrée à Navarin sous

Charles X, l'Afrique à nous laissée en compensation du territoire perdu avec les conquêtes de la république et de l'empire : ce sont là des résultats qui demeurent acquis à nos fastes, en dépit des stupides jalousies et des vaines inimitiés; ces résultats ressortiront davantage à mesure que l'on s'enfoncera dans les abaissements de la royauté de juillet. Mais il est à craindre que ces ornements de prix ne soient qu'au profit des jours expirés, comme la couronne de fleurs sur la tête d'Homère chassé avec grand respect de la république de Platon. La légitimité semble aujourd'hui n'avoir pas l'intention d'aller plus loin; elle paraît adopter sa chute.

La mort de Charles X ne pourrait être un événement effectif qu'en mettant un terme à une déplorable contestation de sceptre et en donnant une direction nouvelle à l'éducation de Henri V : or, il est à craindre que la couronne absente soit toujours disputée; que l'éducation finisse sans avoir été virtuellement changée. Peut-être, en s'épargnant la peine de prendre un parti, on s'endormira dans des habitudes chères à la faiblesse, douces à la vie de famille, commodes à la lassitude, suite de longues souffrances. Le malheur qui se perpétue produit sur l'âme l'effet de la vieillesse sur le corps ; on ne peut plus remuer : on se couche. Le malheur ressemble encore à l'exécuteur des hautes justices du ciel : il dépouille les condamnés, arrache au roi son sceptre, au militaire son épée; il ôte le décorum au noble, le cœur au soldat, et les renvoie dégradés dans la foule.

D'un autre côté, on tire de l'extrême jeunesse des raisons d'atermoiements : quand on a beaucoup de temps à dépenser, on se persuade qu'on peut attendre; on a des années à jouer devant les événements :

« Ils viendront à nous, s'écrie-t-on, sans que nous nous

en mettions en peine; tout mûrira; le jour du trône arrivera de lui-même. Dans vingt ans, les préjugés seront effacés. »

Ce calcul pourrait avoir quelque justesse si les générations ne s'écoulaient pas ou ne devenaient pas indifférentes; mais telle chose peut paraître une nécessité à une époque et n'être pas même sentie à une autre.

Hélas! avec quelle rapidité les choses s'évanouissent! Où sont les trois frères que j'ai vus successivement régner? Louis XVIII habite Saint-Denis avec la dépouille mutilée de Louis XVI; Charles X vient d'être déposé à Goritz, dans une bière fermée à trois clefs.

Les restes de ce roi, en tombant de haut, ont fait tressaillir ses aïeux; ils se sont retournés dans leur sépulcre; ils ont dit en se serrant :

« Faisons place, voici le dernier d'entre nous. »

Bonaparte n'a pas fait autant de bruit en entrant dans la nuit éternelle : les vieux morts ne se sont point réveillés pour l'empereur des morts nouveaux. Ils ne le connaissaient pas. La monarchie française lie le monde ancien au monde moderne. Augustule quitte le diadème en 476. Cinq ans après, en 481, la première race de nos rois, Clovis, règne sur les Gaules.

Charlemagne, en associant au trône Louis le Débonnaire, lui dit :

« Fils cher à Dieu, mon âge se hâte; ma vieillesse même m'échappe; le temps de ma mort approche. Le pays des Francs m'a vu naître, Christ m'a accordé cet honneur. Le premier d'entre les Francs j'ai obtenu le nom de César et transporté à l'empire des Francs l'empire de la race de Romulus. »

Sous Hugues, avec la troisième race, la monarchie élective devient héréditaire. L'hérédité enfante la légitimité, ou la permanence, ou la durée.

C'est entre les fonts baptismaux de Clovis et l'échafaud de Louis XVI qu'il faut placer l'empire chrétien des Français. La même religion était debout aux deux barrières :

« Doux Sicambre, incline le cou, adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré, » dit le prêtre qui administrait à Clovis le baptême d'eau.

« Fils de saint Louis, montez au ciel, » dit le prêtre qui assistait Louis XVI au baptême de sang.

Quand il n'y aurait dans la France que cette ancienne maison de France, bâtie par le temps et dont la majesté étonne, nous pourrions, en fait de choses illustres, en remontrer à toutes les nations. Les Capets régnaient lorsque les autres souverains de l'Europe étaient encore sujets. Les vassaux de nos rois sont devenus rois. Ces souverains nous ont transmis leurs noms avec des titres que la postérité a reconnus authentiques ; les uns sont appelés *auguste, saint, pieux, grand, courtois, hardi, sage, victorieux, bien-aimé;* les autres *père du peuple, père des lettres.*

« Comme il est écrit par blâme, dit un vieil historien, que tous les bons roys Serviens aisément pourroient en un anneau, les mauvais roys de France y pourroient mieux, tant le nombre en est petit. »

Sous la famille royale, les ténèbres de la barbarie se dissipent, la langue se forme, les lettres et les arts produisent leurs chefs-d'œuvre, nos villes s'embellissent, nos monuments s'élèvent, nos chemins s'ouvrent, nos ports se creusent, nos armées étonnent l'Europe et l'Asie, et nos flottes couvrent les deux mers.

Notre orgueil se met en colère à la seule exposition de ces magnifiques tapisseries du Louvre; des ombres, même des broderies d'ombre, nous choquent. Inconnus ce matin, plus inconnus ce soir, nous ne nous en persuadons pas

moins que nous effaçons ce qui nous précéda. Et toutefois, chaque minute, en fuyant, nous demande : « Qui es-tu ? » et nous ne savons que répondre. Charles X, lui, a répondu ; il s'est en allé avec une ère entière du monde ; la poussière de mille générations est mêlée à la sienne ; l'histoire le salue, les siècles s'agenouillent à sa tombe ; tous ont connu sa race ; elle ne leur a point failli ; ce sont eux qui y ont manqué.

Roi banni, les hommes ont pu vous proscrire, mais vous ne serez point chassé du temps, vous dormez votre dur somme dans un monastère, sur la dernière planche jadis destinée à quelque franciscain. Point de hérauts d'armes à vos obsèques, rien qu'une troupe de vieux temps blanchis et chenus ; point de grands pour jeter dans le caveau les marques de leur dignité, ils en ont fait hommage ailleurs. Des âges muets sont assis au coin de votre bière : une longue procession de jours passés, les yeux fermés, mène en silence le deuil autour de votre cercueil.

A votre côté reposent votre cœur et vos entrailles arrachés de votre sein et de vos flancs, comme on place auprès d'une mère expirée le fruit abortif qui lui coûta la vie. A chaque anniversaire, monarque très-chrétien, cénobite après trépas, quelque frère vous récitera les prières du bout de l'an ; vous n'attirerez à votre *ci-gît* éternel que vos fils bannis avec vous : car, même à Trieste, le monument de Mesdames est vide ; leurs reliques sacrées ont revu leur patrie, et vous avez payé à l'exil par votre exil la dette de ces nobles dames.

Eh ! pourquoi ne réunit-on pas aujourd'hui tant de débris dispersés, comme on réunit des antiques exhumées de différentes fouilles ? L'arc de triomphe porterait pour couronnement le sarcophage de Napoléon, ou la colonne de bronze élèverait sur des restes immortels des victoires

immobiles. Et cependant la pierre taillée par ordre de Sésostris ensevelit dès aujourd'hui l'échafaud de Louis XVI sous le poids des siècles. L'heure viendra que l'obélisque du désert retrouvera, sur la place des meurtres, le silence et la solitude de Luxor.

Digitized by Google

CONCLUSION.

ANTÉCÉDENTS HISTORIQUES DEPUIS LA RÉGENCE JUSQU'EN 1793.

25 septembre 1841.

J'ai commencé à écrire ces *Mémoires* à la Vallée-aux-Loups le 4 octobre 1811; j'achève de les relire en les corrigeant à Paris ce 25 septembre 1841 : voilà donc trente ans, onze mois, vingt et un jours, que je tiens secrètement la plume en composant mes livres publics, au milieu de toutes les révolutions et de toutes les vicissitudes de mon existence. Ma main est lassée : puisse-t-elle ne pas avoir pesé sur mes idées, qui n'ont point fléchi et que je sens vives comme au départ de la course! A mon travail de trente années j'avais le dessein d'ajouter une conclusion générale; je comptais dire, ainsi que je l'ai souvent mentionné, quel était le monde quand j'y entrai, quel il est quand je le quitte. Mais le sablier est devant moi, j'aperçois la main que les marins croyaient voir jadis sortir des flots à l'heure du

naufrage : cette main me fait signe d'abréger ; je vais donc resserrer l'échelle du tableau sans omettre rien d'essentiel.

Louis XIV mourut. Le duc d'Orléans fut régent pendant la minorité de Louis XV. Une guerre avec l'Espagne, suite de la conspiration de Cellamare, éclata : la paix fut rétablie par la chute d'Alberoni. Louis XV atteignit sa majorité le 15 février 1723. Le régent succomba dix mois après. Il avait communiqué sa gangrène à la France ; il avait assis Dubois dans la chaire de Fénélon, et élevé Law. Le duc de Bourbon devint premier ministre de Louis XV, et il eut pour successeur le cardinal de Fleury dont le génie consistait dans les années. En 1734 éclata la guerre où mon père fut blessé devant Dantzig. En 1745 se donna la bataille de Fontenoy ; un des moins belliqueux de nos rois nous a fait triompher dans la seule grande bataille rangée que nous ayons gagnée sur les Anglais, et le vainqueur du monde a ajouté à Waterloo un désastre aux désastres de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt. L'église de Waterloo est décorée du nom des officiers anglais tombés en 1815 ; on ne retrouve dans l'église de Fontenoy qu'une pierre avec ces mots :

« Ci-devant repose le corps de messire Philippe de Vitry, « lequel, âgé de vingt-sept ans, fut tué à la bataille de « Fontenoy, le 11 de mai 1745. »

Aucune marque n'indique le lieu de l'action ; mais on retire de la terre des squelettes avec des balles aplaties dans le crâne. Les Français portent leurs victoires écrites sur leur front.

Plus tard le comte de Gisors, fils du maréchal de Belle-Isle, tomba à Crevelt. En lui s'éteignirent le nom et la descendance directe de Fouquet. On était passé de mademoiselle

de la Vallière à madame de Châteauroux. Il y a quelque chose de triste à voir des noms arriver à leur fin, de siècles en siècles, de beautés en beautés, de gloire en gloire.

Au mois de juin 1745, le second prétendant des Stuarts avait commencé ses aventures : infortunes dont je fus bercé en attendant que Henri V remplaçât dans l'exil le prétendant anglais.

La fin de ces guerres annonça nos désastres dans nos colonies. La Bourdonnais vengea le pavillon français en Asie; ses dissensions avec Dupleix depuis la prise de Madras gâtèrent tout. La paix de 1748 suspendit ces malheurs; en 1755 recommencèrent les hostilités; elles s'ouvrirent par le tremblement de terre de Lisbonne, où périt le petit-fils de Racine. Sous prétexte de quelques terrains en litige sur la frontière de l'Acadie, l'Angleterre s'empara sans déclaration de guerre de trois cents de nos vaisseaux marchands; nous perdîmes le Canada : faits immenses par leurs conséquences, sur lesquels surnage la mort de Wolf et de Montcalm. Dépouillés de nos possessions en Afrique et dans l'Inde, lord Clive entama la conquête du Bengale. Or, pendant ces jours, les querelles du jansénisme avaient lieu; Damiens avait frappé Louis XV; la Pologne était partagée, l'expulsion des jésuites exécutée, la cour descendue au Parc-aux-Cerfs. L'auteur du *pacte de famille* se retira à Chanteloup, tandis que la révolution intellectuelle s'achevait sous Voltaire. La cour plénière de Maupeou fut installée : Louis XV laissa l'échafaud à la favorite qui l'avait dégradé, après avoir envoyé Garat et Sanson à Louis XVI, l'un pour lire, et l'autre pour exécuter la sentence.

Ce dernier monarque s'était marié le 16 mai 1770 à la fille de Marie-Thérèse d'Autriche : on sait ce qu'elle est devenue. Passèrent les ministres Machault, le vieux Maurepas, Turgot l'économiste, Malesherbes aux vertus antiques

et aux opinions nouvelles, Saint-Germain qui détruisit la maison du roi et donna une ordonnance funeste; Calonne et Necker, enfin.

Louis XVI rappela les parlements, abolit la corvée, abrogea la torture avant le prononcé du jugement, rendit les droits civils aux protestants, en reconnaissant leur mariage légal. La guerre d'Amérique, en 1779, impolitique pour la France toujours dupe de sa générosité, fut utile à l'espèce humaine; elle rétablit dans le monde entier l'estime de nos armes et l'honneur de notre pavillon.

La révolution se leva prête à mettre au jour la génération guerrière que huit siècles d'héroïsme avaient déposée dans ses flancs. Les mérites de Louis XVI ne rachetèrent pas les fautes que ses aïeux lui avaient laissées à expier; mais c'est sur le mal que tombent les coups de la Providence, jamais sur l'homme : Dieu n'abrége les jours de la vertu sur la terre que pour les allonger dans le ciel. Sous l'astre de 1793, les sources du grand abîme furent rompues; toutes nos gloires d'autrefois se réunirent ensuite et firent leur dernière explosion dans Bonaparte : il nous les renvoie dans son cercueil.

CONCLUSION. (SUITE.)

LE PASSÉ. — LE VIEIL ORDRE EUROPÉEN EXPIRE.

J'étais né pendant l'accomplissement de ces faits. Deux nouveaux empires, la Prusse et la Russie, m'ont à peine

devancé d'un demi-siècle sur la terre ; la Corse est devenue française à l'instant où j'ai paru ; je suis arrivé au monde vingt jours après Bonaparte. Il m'amenait avec lui. J'allais entrer dans la marine, en 1783, quand la flotte de Louis XVI surgit à Brest : elle apportait les actes de l'état civil d'une nation éclose sous les ailes de la France. Ma naissance se rattache à la naissance d'un homme et d'un peuple : pâle reflet que j'étais d'une immense lumière.

Si l'on arrête les yeux sur le monde actuel, on le voit, à la suite du mouvement imprimé par une grande révolution, s'ébranler depuis l'Orient jusqu'à la Chine qui semblait à jamais fermée ; de sorte que nos renversements passés ne seraient rien ; que le bruit de la renommée de Napoléon serait à peine entendu dans le sens-dessus-dessous général des peuples, de même que lui, Napoléon, a éteint tous les bruits de notre ancien globe.

L'empereur nous a laissés dans une agitation prophétique. Nous, l'État le plus mûr et le plus avancé, nous montrons de nombreux symptômes de décadence. Comme un malade en péril se préoccupe de ce qu'il trouvera dans sa tombe, une nation qui se sent défaillir s'inquiète de son sort futur. De là ces hérésies politiques qui se succèdent. Le vieil ordre européen expire ; nos débats actuels paraîtront des luttes puériles aux yeux de la postérité. Il n'existe plus rien : autorité de l'expérience et de l'âge, naissance ou génie, talent ou vertu, tout est nié ; quelques individus gravissent au sommet des ruines, se proclament géants et roulent en bas pygmées. Excepté une vingtaine d'hommes qui survivront et qui étaient destinés à tenir le flambeau à travers les steppes ténébreuses où l'on entre, excepté ce peu d'hommes, une génération qui portait en elle un esprit abondant, des connaissances acquises, des germes de succès de toutes sortes, les a étouffés dans une inquiétude aussi

improductive que sa superbe est stérile. Des multitudes sans nom s'agitent sans savoir pourquoi, comme les associations populaires du moyen âge : troupeaux affamés qui ne reconnaissent point de berger, qui courent de la plaine à la montagne et de la montagne à la plaine, dédaignant l'expérience des pâtres durcis au vent et au soleil. Dans la vie de la cité tout est transitoire : la religion et la morale cessent d'être admises, ou chacun les interprète à sa façon. Parmi les choses d'une nature inférieure, même en puissance de conviction et d'existence, une renommée palpite à peine une heure, un livre vieillit dans un jour, des écrivains se tuent pour attirer l'attention; autre vanité : on n'entend pas même leur dernier soupir.

De cette prédisposition des esprits il résulte qu'on n'imagine d'autres moyens de toucher que des scènes d'échafaud et des mœurs souillées : on oublie que les vraies larmes sont celles que fait couler une belle poésie, et dans lesquelles se mêle autant d'admiration que de douleur; mais à présent que les talents se nourrissent de la régence et de la terreur, qu'était-il besoin de sujets pour nos langues destinées sitôt à mourir? Il ne tombera plus du génie de l'homme quelques-unes de ces pensées qui deviennent le patrimoine de l'univers.

Voilà ce que tout le monde se dit et ce que tout le monde déplore, et cependant les illusions surabondent, et plus on est près de sa fin et plus on croit vivre. On aperçoit des monarques qui se figurent être des monarques, des ministres qui pensent être des ministres, des députés qui prennent au sérieux leurs discours, des propriétaires qui, possédant ce matin, sont persuadés qu'ils posséderont ce soir. Les intérêts particuliers, les ambitions personnelles cachent au vulgaire la gravité du moment : nonobstant les oscillations des affaires du jour, elles ne sont qu'une ride à la

surface de l'abîme; elles ne diminuent pas la profondeur des flots. Auprès des mesquines loteries contingentes, le genre humain joue la grande partie; les rois tiennent encore les cartes et ils les tiennent pour les nations : celles-ci vaudront-elles mieux que les monarques? Question à part, qui n'altère point le fait principal. Quelle importance ont des amusettes d'enfants, des ombres glissant sur la blancheur d'un linceul? L'invasion des idées a succédé à l'invasion des barbares; la civilisation actuelle décomposée se perd en elle-même; le vase qui la contient n'a pas versé la liqueur dans un autre vase; c'est le vase qui s'est brisé.

CONCLUSION. (SUITE.)

INÉGALITÉ DES FORTUNES. — DANGER DE L'EXPANSION DE LA NATURE INTELLIGENTE ET DE LA NATURE MATÉRIELLE.

A quelle époque la société disparaîtra-t-elle? Quels accidents en pourront suspendre les mouvements? A Rome, le règne de l'homme fut substitué au règne de la loi : on passa de la république à l'empire; notre révolution s'accomplit en sens contraire : on incline à passer de la royauté à la république, ou, pour ne spécifier aucune forme, à la démocratie; cela ne s'effectuera pas sans difficulté.

Pour ne toucher qu'un point entre mille, la propriété, par exemple, restera-t-elle distribuée comme elle l'est? La royauté née à Reims avait pu faire aller cette propriété en en tempérant la rigueur par la diffusion des lois morales,

comme elle avait changé l'humanité en charité. Un état politique, où des individus ont des millions de revenu tandis que d'autres individus meurent de faim, peut-il subsister quand la religion n'est plus là avec ses espérances hors de ce monde pour expliquer le sacrifice? Il y a des enfants que leurs mères allaitent à leurs mamelles flétries, faute d'une bouchée de pain pour sustenter leurs expirants nourrissons; il y a des familles dont les membres sont réduits à s'entortiller ensemble pendant la nuit faute de couverture pour se réchauffer. Celui-là voit mûrir ses nombreux sillons; celui-ci ne possédera que les six pieds de terre prêtés à sa tombe par son pays natal. Or, combien six pieds de terre peuvent-ils fournir d'épis de blé à un mort?

A mesure que l'instruction descend dans ces classes inférieures, celles-ci découvrent la plaie secrète qui ronge l'ordre social irréligieux. La trop grande disproportion des conditions et des fortunes a pu se supporter tant qu'elle a été cachée; mais aussitôt que cette disproportion a été généralement aperçue, le coup mortel a été porté. Recomposez, si vous le pouvez, les fictions aristocratiques; essayez de persuader au pauvre, lorsqu'il saura bien lire et ne croira plus, lorsqu'il possédera la même instruction que vous, essayez de lui persuader qu'il doit se soumettre à toutes les privations, tandis que son voisin possède mille fois le superflu : pour dernière ressource, il vous le faudra tuer.

Quand la vapeur sera perfectionnée, quand, unie au télégraphe et aux chemins de fer, elle aura fait disparaître les distances, ce ne seront plus seulement les marchandises qui voyageront, mais encore les idées rendues à l'usage de leurs ailes. Quand les barrières fiscales et commerciales auront été abolies entre les divers États, comme elles le

sont déjà entre les provinces d'un même État; quand les différents pays en relations journalières tendront à l'unité des peuples, comment ressusciterez-vous l'ancien mode de séparation?

La société, d'un autre côté, n'est pas moins menacée par l'expansion de l'intelligence qu'elle ne l'est par le développement de la nature brute; supposez les bras condamnés au repos en raison de la multiplicité et de la variété des machines; admettez qu'un mercenaire unique et général, la matière, remplace les mercenaires de la glèbe et de la domesticité : que ferez-vous du genre humain désoccupé? Que ferez-vous des passions oisives en même temps que l'intelligence? La vigueur du corps s'entretient par l'occupation physique; le labeur cessant, la force disparaît; nous deviendrions semblables à ces nations de l'Asie, proie du premier envahisseur, et qui ne se peuvent défendre contre une main qui porte le fer. Ainsi, la liberté ne se conserve que par le travail, parce que le travail produit la force : retirez la malédiction prononcée contre les fils d'Adam, et ils périront dans la servitude : *In sudore vultûs tui, vesceris pane.* La malédiction divine entre donc dans le mystère de notre sort; l'homme est moins l'esclave de ses sueurs que de ses pensées : voilà comme, après avoir fait le tour de la société, après avoir passé par les diverses civilisations, après avoir supposé des perfectionnements inconnus, on se retrouve au point de départ en présence des vérités de l'Écriture.

CONCLUSION. (SUITE.)

CHUTE DES MONARCHIES. — DÉPÉRISSEMENT DE LA SOCIÉTÉ ET PROGRÈS DE L'INDIVIDU.

L'Europe avait eu en France, lors de notre monarchie de huit siècles, le centre de son intelligence, de sa perpétuité et de son repos; privée de cette monarchie, l'Europe a sur-le-champ incliné à la démocratie. Le genre humain, pour son bien ou pour son mal, est hors de page; les princes en ont eu la garde noble; les nations, arrivées à leur majorité, prétendent n'avoir plus besoin de tuteurs. Depuis David jusqu'à notre temps, les rois ont été appelés : la vocation des peuples commence. Les courtes et petites exceptions des républiques grecques, carthaginoise, romaine avec des esclaves, n'empêchaient pas, dans l'antiquité, l'état monarchique d'être l'état normal sur le globe. La société entière moderne, depuis que la bannière des rois français n'existe plus, quitte la monarchie. Dieu, pour hâter la dégradation du pouvoir royal, a livré les sceptres en divers pays à des rois invalides, à des petites filles au maillot ou dans les aubes de leurs noces : ce sont de pareils lions sans mâchoires, de pareilles lionnes sans ongles, de pareilles enfantelettes tetant ou fiançant, que doivent suivre des hommes faits dans cette ère d'incrédulité!

Les principes les plus hardis sont proclamés à la face des monarques qui se prétendent rassurés derrière la triple haie d'une garde suspecte. La démocratie les gagne; ils montent d'étage en étage, du rez-de-chaussée au comble de leurs palais, d'où ils se jetteront à la nage par les lucarnes.

Au milieu de cela, remarquez une contradiction phénoménale : l'état matériel s'améliore, le progrès intellectuel s'accroît, et les nations, au lieu de profiter, s'amoindrissent : d'où vient cette contradiction?

C'est que nous avons perdu dans l'ordre moral. En tous temps il y a eu des crimes ; mais ils n'étaient point commis de sang-froid, comme ils le sont de nos jours, en raison de la perte du sentiment religieux. A cette heure ils ne révoltent plus, ils paraissent une conséquence de la marche du temps ; si on les jugeait autrefois d'une manière différente, c'est qu'on n'était pas encore, ainsi qu'on ose l'affirmer, assez avancé dans la connaissance de l'homme ; on les analyse actuellement ; on les éprouve au creuset, afin de voir ce qu'on peut en tirer d'utile, comme la chimie trouve des ingrédients dans les voiries. Les corruptions de l'esprit, bien autrement destructives que celles des sens, sont acceptées comme des résultats nécessaires ; elles n'appartiennent plus à quelques individus pervers, elles sont tombées dans le domaine public.

Tels hommes seraient humiliés qu'on leur prouvât qu'ils ont une âme, qu'au delà de cette vie ils trouveront une autre vie ; ils croiraient manquer de fermeté et de force et de génie, s'ils ne s'élevaient au-dessus de la pusillanimité de nos pères ; ils adoptent le néant, ou, si vous le voulez, le doute, comme un fait désagréable peut-être, mais comme une vérité qu'on ne saurait nier. Admirez l'hébétement de notre orgueil !

Voilà comment s'expliquent le dépérissement de la société et l'accroissement de l'individu. Si le sens moral se développait en raison du développement de l'intelligence, il y aurait contre-poids, et l'humanité grandirait sans danger ; mais il arrive tout le contraire : la perception du bien et du mal s'obscurcit à mesure que l'intelligence s'éclaire, la

conscience se rétrécit à mesure que les idées s'élargissent. Oui, la société périra : la liberté, qui pouvait sauver le monde, ne marchera pas, faute de s'appuyer à la religion ; l'ordre, qui pouvait maintenir la régularité, ne s'établira pas solidement, parce que l'anarchie des idées le combat. La pourpre, qui communiquait naguère la puissance, ne servira désormais de couche qu'au malheur : nul ne sera sauvé qu'il ne soit né comme le Christ sur la paille. Lorsque les monarques furent déterrés à Saint-Denis, au moment où la trompette sonna la résurrection populaire ; lorsque, tirés de leurs tombeaux effondrés, ils attendaient la sépulture plébéienne, les chiffonniers arrivèrent à ce jugement dernier des siècles : ils regardèrent avec leurs lanternes dans la nuit éternelle ; ils fouillèrent parmi les restes échappés à la première rapine. Les rois n'y étaient déjà plus, mais la royauté y était encore : ils l'arrachèrent des entrailles du temps, et la jetèrent au panier des débris.

CONCLUSION. (SUITE.)

L'AVENIR. — DIFFICULTÉ DE LE COMPRENDRE.

Voilà pour ce qui est de la vieille Europe, elle ne revivra jamais. La jeune Europe offre-t-elle plus de chances? Le monde actuel, le monde sans autorité consacrée, semble placé entre deux impossibilités : l'impossibilité du passé, l'impossibilité de l'avenir. Et n'allez pas croire, comme quelques-uns se le figurent, que si nous sommes mal à

présent, le bien renaîtra du mal; la nature humaine dérangée à sa source ne marche pas ainsi correctement. Par exemple, les excès de la liberté mènent au despotisme; mais les excès de la tyrannie ne mènent qu'à la tyrannie; celle-ci, en nous dégradant, nous rend incapables d'indépendance : Tibère n'a pas fait remonter Rome à la république, il n'a laissé après lui que Caligula.

Pour éviter de s'expliquer, on se contente de déclarer que les temps peuvent cacher dans leur sein une constitution politique que nous n'apercevons pas. L'antiquité tout entière, les plus beaux génies de cette antiquité, comprenaient-ils la société sans esclaves? Et nous la voyons subsister. On affirme que, dans cette civilisation à naître, l'espèce s'agrandira, je l'ai moi-même avancé : cependant n'est-il pas à craindre que l'individu ne diminue? Nous pourrons être de laborieuses abeilles occupées en commun de notre miel. Dans le monde *matériel* les hommes s'associent pour le travail, une multitude arrive plus vite et par différentes routes à la chose qu'elle cherche; des masses d'individus élèveront les pyramides; en étudiant chacun de son côté, ces individus rencontreront des découvertes dans les sciences, exploreront tous les coins de la création physique. Mais dans le monde *moral* en est-il de la sorte? Mille cerveaux auront beau se coaliser, ils ne composeront jamais le chef-d'œuvre qui sort de la tête d'un Homère.

On a dit qu'une cité dont les membres auront une égale répartition de bien et d'éducation présentera aux regards de la Divinité un spectacle au-dessus du spectacle de la cité de nos pères. La folie du moment est d'arriver à l'unité des peuples et de ne faire qu'un seul homme de l'espèce entière, soit : mais en acquérant des facultés générales, toute une série de sentiments privés ne périra-t-elle pas? Adieu les douceurs du foyer! adieu les charmes de la

famille! parmi tous ces êtres blancs, jaunes, noirs, réputés vos compatriotes, vous ne pourriez vous jeter au cou d'un frère. N'y avait-il rien dans la vie d'autrefois, rien dans cet espace borné que vous aperceviez de votre fenêtre encadrée de lierre? Au delà de votre horizon vous soupçonniez des pays inconnus dont vous parlait à peine l'oiseau de passage, seul voyageur que vous aviez vu à l'automne. C'était bonheur de songer que les collines qui vous environnaient ne disparaîtraient pas à vos yeux; qu'elles renfermeraient vos amitiés et vos amours; que le gémissement de la nuit autour de votre asile serait le seul bruit auquel vous vous endormiriez; que jamais la solitude de votre âme ne serait troublée, que vous y rencontreriez toujours les pensées qui vous y attendent pour reprendre avec vous leur entretien familier. Vous saviez où vous étiez né; vous saviez où était votre tombe; en pénétrant dans la forêt, vous pouviez dire:

Beaux arbres qui m'avez vu naître,
Bientôt vous me verrez mourir.

L'homme n'a pas besoin de voyager pour s'agrandir; il porte avec lui l'immensité. Tel accent échappé de votre sein ne se mesure pas et trouve un écho dans des milliers d'âmes: qui n'a point en soi cette mélodie la demandera en vain à l'univers. Asseyez-vous sur le tronc de l'arbre abattu au fond des bois: si dans l'oubli profond de vous-même, dans votre immobilité, dans votre silence, vous ne trouvez pas l'infini, il est inutile de vous égarer aux rivages du Gange.

Quelle serait une société universelle qui n'aurait point de pays particulier; qui ne serait ni française, ni anglaise, ni allemande, ni espagnole, ni portugaise, ni italienne, ni

russe, ni tartare, ni turque, ni persane, ni indienne, ni chinoise, ni américaine, ou plutôt qui serait à la fois toutes ces sociétés? Qu'en résulterait-il pour ses mœurs, ses sciences, ses arts, sa poésie? Comment s'exprimeraient des passions ressenties à la fois à la manière des différents peuples dans les différents climats? Comment entrerait dans le langage cette confusion de besoins et d'images produits des divers soleils qui auraient éclairé une jeunesse, une virilité et une vieillesse communes? Et quel serait ce langage? De la fusion des sociétés résultera-t-il un idiome universel, ou y aura-t-il un dialecte de transaction servant à l'usage journalier, tandis que chaque nation parlerait sa propre langue, ou bien les langues diverses seraient-elles entendues de tous? Sous quelle règle semblable, sous quelle loi unique existerait cette société? Comment trouver place sur une terre agrandie par la puissance d'ubiquité, et rétrécie par les petites proportions d'un globe souillé partout? Il ne resterait qu'à demander à la science le moyen de changer de planète.

CONCLUSION. (SUITE.)

SAINT-SIMONIENS. — PHALANSTÉRIENS. — FOURIÉRISTES. — OWÉNISTES. — SOCIALISTES. — COMMUNISTES. — UNIONISTES. — ÉGALITAIRES.

Las de la propriété particulière, voulez-vous faire du gouvernement un propriétaire unique, distribuant à la communauté devenue mendiante une part mesurée sur le mérite de chaque individu? Qui jugera des mérites? Qui aura

la force et l'autorité de faire exécuter vos arrêts? Qui tiendra et fera valoir cette banque d'immeubles vivants?

Chercherez-vous l'association du travail? Qu'apportera le faible, le malade, l'inintelligent, dans la communauté restée grevée de leur inaptitude?

Autre combinaison : on pourrait former, en remplaçant le salaire, des espèces de sociétés anonymes ou en commandite entre les fabricants et les ouvriers, entre l'intelligence et la matière, où les uns apporteraient leur capital et leur idée, les autres leur industrie et leur travail; on partagerait en commun les bénéfices survenus. C'est très-bien, la perfection complète admise chez les hommes; très-bien, si vous ne rencontrez ni querelle, ni avarice, ni envie; mais qu'un seul associé réclame, tout croule; les divisions et les procès commencent. Ce moyen, un peu plus possible en théorie, est tout aussi impossible en pratique.

Chercherez-vous, par une opinion mitigée, l'édification d'une cité où chaque homme possède un toit, du feu, des vêtements, une nourriture suffisante? Quand vous serez parvenu à doter chaque citoyen, les qualités et les défauts dérangeront votre partage ou le rendront injuste : celui-ci a besoin d'une nourriture plus considérable que celui-là; celui-là ne peut pas travailler autant que celui-ci; les hommes économes et laborieux deviendront des riches; les dépensiers, les paresseux, les malades, retomberont dans la misère; car vous ne pouvez donner à tous le même tempérament : l'inégalité naturelle reparaîtra en dépit de vos efforts.

Et ne croyez pas que nous nous laissions enlacer par les précautions légales et compliquées qu'a exigées l'organisation de la famille, droits matrimoniaux, tutelles, reprises des hoirs et ayants cause, etc., etc. Le mariage est notoirement une absurde oppression : nous abolissons tout cela. Si

le fils tue le père, ce n'est pas le fils, comme on le prouve très-bien, qui commet un parricide, c'est le père qui en vivant immole le fils. N'allons donc pas nous troubler la cervelle des labyrinthes d'un édifice que nous mettons rez pied, rez terre; il est inutile de s'arrêter à ces bagatelles caduques de nos grands-pères.

Ce nonobstant, parmi les modernes sectaires, il en est qui, entrevoyant les impossibilités de leurs doctrines, y mêlent, pour les faire tolérer, les mots de morale et de religion; ils pensent qu'en attendant mieux, on pourrait nous mener d'abord à l'idéale médiocrité des Américains; ils ferment les yeux et veulent bien oublier que les Américains sont propriétaires, et propriétaires ardents, ce qui change un peu la question.

D'autres, plus obligeants encore, et qui admettent une sorte d'élégance de civilisation, se contenteraient de nous transformer en Chinois *constitutionnels,* à peu près athées, vieillards éclairés et libres, assis en robes jaunes pour des siècles dans nos semis de fleurs, passant nos jours dans un confortable acquis à la multitude, ayant tout inventé, tout trouvé, végétant en paix au milieu de nos progrès accomplis, et nous mettant seulement sur un chemin de fer, comme un ballot, afin d'aller de Canton à la grande muraille deviser d'un marais à dessécher, d'un canal à creuser, avec un autre industriel du Céleste Empire. Dans l'une ou l'autre supposition, Américain ou Chinois, je serai heureux d'être parti avant qu'une telle félicité me soit avenue.

Enfin, il resterait une solution : il se pourrait qu'en raison d'une dégradation complète du caractère humain les peuples s'arrangeassent de ce qu'ils ont : ils perdraient l'amour de l'indépendance, remplacé par l'amour des écus, en même temps que les rois perdraient l'amour du pouvoir troqué pour l'amour de la liste civile. De là résulterait un

compromis entre les monarques et les sujets charmés de ramper pêle-mêle dans un ordre politique bâtard; ils étaleraient à leur aise leurs infirmités les uns devant les autres, comme dans les anciennes léproseries, ou comme dans ces boues où trempent aujourd'hui des malades pour se soulager; on barboterait dans une fange indivise à l'état de reptile pacifique.

C'est néanmoins mal prendre son temps que de vouloir, dans l'état actuel de notre société, remplacer les plaisirs de la nature intellectuelle par les joies de la nature physique. Celles-ci, on le conçoit, pouvaient occuper la vie des anciens peuples aristocratiques; maîtres du monde, ils possédaient des palais, des troupeaux d'esclaves; ils englobaient dans leurs propriétés particulières des régions entières de l'Afrique. Mais sous quel portique promènerez-vous maintenant vos pauvres loisirs? Dans quels bains vastes et ornés renfermerez-vous les parfums, les fleurs, les joueuses de flûte, les courtisanes de l'Ionie? N'est pas Héliogabale qui veut. Où prendrez-vous les richesses indispensables à ces délices matérielles? L'âme est économe; mais le corps est dépensier.

Maintenant, quelques mots plus sérieux sur l'égalité absolue: cette égalité ramènerait non-seulement la servitude des corps, mais l'esclavage des âmes; il ne s'agirait de rien moins que de détruire l'inégalité morale et physique de l'individu. Notre volonté, mise en régie sous la surveillance de tous, verrait nos facultés tomber en désuétude. L'infini, par exemple, est de notre nature; défendez à notre intelligence, ou même à nos passions, de songer à des biens sans terme, vous réduisez l'homme à la vie du limaçon, vous le métamorphosez en machine. Car, ne vous y trompez pas: sans la possibilité d'arriver à tout, sans l'idée de vivre éternellement, néant partout; sans la propriété individuelle,

nul n'est affranchi; quiconque n'a pas de propriété ne peut être indépendant; il devient prolétaire ou salarié, soit qu'il vive dans la condition actuelle des propriétés à part, ou au milieu d'une propriété commune. La propriété commune ferait ressembler la société à un de ces monastères à la porte duquel des économes distribuaient du pain. La propriété héréditaire et inviolable est notre défense personnelle; la propriété n'est autre chose que la *liberté*. L'*égalité absolue*, qui présuppose la *soumission complète* à cette *égalité*, reproduirait la plus dure servitude; elle ferait de l'individu humain une bête de somme soumise à l'action qui la contraindrait, et obligée de marcher sans fin dans le même sentier.

Tandis que je raisonnais ainsi, M. de Lamennais attaquait, sous les verrous de sa geôle, les mêmes systèmes avec sa puissante logique qui s'éclaire de la splendeur du poëte. Un passage emprunté à sa brochure intitulée : *Du Passé et de l'Avenir du Peuple*, complétera mes raisonnements; écoutez-le, c'est lui maintenant qui parle :

« Pour ceux qui se proposent ce but d'égalité rigoureuse, absolue, les plus conséquents concluent, pour l'établir et pour le maintenir, à l'emploi de la force, au despotisme, à la dictature, sous une forme ou une autre forme.

« Les partisans de l'égalité absolue sont d'abord contraints d'attaquer les inégalités naturelles, afin de les atténuer, de les détruire, s'il est possible. Ne pouvant rien sur les conditions premières d'organisation et de développement, leur œuvre commence à l'instant où l'homme naît, où l'enfant sort du sein de sa mère. L'État alors s'en empare : le voilà maître absolu de l'être spirituel comme de l'être organique. L'intelligence et la conscience, tout dépend de lui, tout lui est soumis. Plus de famille, plus de pater-

nité, plus de mariage dès lors ; un mâle, une femelle, des petits que l'État manipule, dont il fait ce qu'il veut, moralement, physiquement, une servitude universelle et si profonde que rien n'y échappe, qu'elle pénètre jusqu'à l'âme même.

« En ce qui touche les choses matérielles, l'égalité ne saurait s'établir d'une manière tant soit peu durable par le simple partage. S'il s'agit de la terre seule, on conçoit qu'elle puisse être divisée en autant de portions qu'il y a d'individus ; mais le nombre des individus variant perpétuellement, il faudrait aussi perpétuellement changer cette division primitive. Toute propriété individuelle étant abolie, il n'y a de possesseur de droit que l'État. Ce mode de possession, s'il est volontaire, est celui du moine astreint par ses vœux à la pauvreté comme à l'obéissance ; s'il n'est pas volontaire, c'est celui de l'esclave, là où rien ne modifie la rigueur de sa condition. Tous les liens de l'humanité, les relations sympathiques, le dévouement mutuel, l'échange des services, le libre don de soi, tout ce qui fait le charme de la vie et sa grandeur, tout, tout a disparu, disparu sans retour.

« Les moyens proposés jusqu'ici pour résoudre le problème pour l'avenir du peuple aboutissent à la négation de toutes les conditions indispensables de l'existence, détruisent, soit directement, soit implicitement, le devoir, le droit, la famille, et ne produiraient, s'ils pouvaient être appliqués à la société, au lieu de la liberté dans laquelle se résume tout progrès réel, qu'une servitude à laquelle l'histoire, si haut qu'on remonte dans le passé, n'offre rien de comparable. »

Il n'y a rien à ajouter à cette logique.

Je ne vais pas voir les prisonniers, comme Tartufe, pour

leur distribuer des aumônes, mais pour enrichir mon intelligence avec des hommes qui valent mieux que moi. Quand leurs opinions diffèrent des miennes, je ne crains rien : chrétien entêté, tous les beaux génies de la terre n'ébranleraient pas ma foi ; je les plains, et ma charité me défend contre la séduction. Si je pèche par excès, ils pèchent par défaut ; je comprends ce qu'ils comprennent, et ils ne comprennent pas ce que je comprends. Dans la même prison où je visitais autrefois le noble et malheureux Carrel, je visite aujourd'hui l'abbé de Lamennais. La révolution de juillet a relégué aux ténèbres d'une geôle le reste des hommes supérieurs dont elle ne peut ni juger le mérite, ni soutenir l'éclat. Dans la dernière chambre en montant, sous un toit abaissé que l'on peut toucher de la main, nous, imbéciles croyants de liberté, François de Lamennais et François de Chateaubriand, nous causons de choses sérieuses. Il a beau se débattre, ses idées ont été jetées dans le moule religieux ; la forme est restée chrétienne, alors que le fond s'éloigne le plus du dogme : sa parole a retenu le bruit du ciel.

Fidèle professant l'hérésie, l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence* parle ma langue avec des idées qui ne sont plus mes idées. Si, après avoir embrassé l'enseignement évangélique populaire, il fût resté attaché au sacerdoce, il aurait conservé l'autorité qu'ont détruite des variations. Les curés, les membres nouveaux du clergé (et les plus distingués d'entre ces lévites), allaient à lui ; les évêques se seraient trouvés engagés dans sa cause s'il eût adhéré aux libertés gallicanes, tout en vénérant le successeur de saint Pierre et en défendant l'unité.

En France, la jeunesse eût entouré le missionnaire en qui elle trouvait les idées qu'elle aime et les progrès auxquels elle aspire ; en Europe, les dissidents attentifs n'auraient point fait obstacle ; de grands peuples catholiques, les

Polonais, les Irlandais, les Espagnols, auraient béni le prédicateur suscité. Rome même eût fini par s'apercevoir que le nouvel évangéliste faisait renaître la domination de l'Église et fournissait au pontife opprimé le moyen de résister à l'influence des rois absolus. Quelle puissance de vie! L'intelligence, la religion, la liberté représentées dans un prêtre!

Dieu ne l'a pas voulu; la lumière a tout à coup manqué à celui qui était la lumière; le guide en se dérobant a laissé le troupeau dans la nuit. A mon compatriote, dont la carrière publique est interrompue, resteront toujours la supériorité privée et la prééminence des dons naturels. Dans l'ordre des temps il doit me survivre; je l'ajourne à mon lit de mort pour agiter nos grands contestes à ces portes que l'on ne repasse plus. J'aimerais à voir son génie répandre sur moi l'absolution que sa main avait autrefois le droit de faire descendre sur ma tête. Nous avons été bercés en naissant par les mêmes flots; qu'il soit permis à mon ardente foi et à mon admiration sincère d'espérer que je rencontrerai encore mon ami réconcilié sur le même rivage des choses éternelles.

CONCLUSION. (SUITE.)

L'IDÉE CHRÉTIENNE EST L'AVENIR DU MONDE.

En définitive, mes investigations m'amènent à conclure que l'ancienne société s'enfonce sous elle, qu'il est impossible à quiconque n'est pas chrétien de comprendre la

société future poursuivant son cours et satisfaisant à la fois ou l'idée purement républicaine ou l'idée monarchique modifiée. Dans toutes les hypothèses, les améliorations que vous désirez, vous ne les pouvez tirer que de l'Évangile.

Au fond des combinaisons des sectaires actuels, c'est toujours le plagiat, la parodie de l'Évangile, toujours le principe apostolique qu'on retrouve : ce principe est tellement entré en nous, que nous en usons comme nous appartenant ; nous nous le présumons naturel, quoiqu'il ne nous le soit pas ; il nous est venu de notre ancienne foi, à prendre celle-ci à deux ou trois degrés d'ascendance au-dessus de nous. Tel esprit indépendant qui s'occupe du perfectionnement de ses semblables n'y aurait jamais pensé si le droit des peuples n'avait été posé par le Fils de l'homme. Tout acte de philanthropie auquel nous nous livrons, tout système que nous rêvons dans l'intérêt de l'humanité, n'est que l'idée chrétienne retournée, changée de nom et trop souvent défigurée : c'est toujours le verbe qui se fait chair !

Voulez-vous que l'idée chrétienne ne soit que l'idée humaine en progression ? J'y consens ; mais ouvrez les diverses cosmogonies, vous apprendrez qu'un christianisme traditionnel a devancé sur la terre le christianisme révélé. Si le Messie *n'était pas venu* et *qu'il n'eût point parlé*, comme il le dit de lui-même, l'idée n'aurait pas été dégagée, les vérités seraient restées confuses, telles qu'on les entrevoit dans les écrits des anciens. C'est donc, de quelque façon que vous l'interprétiez, du révélateur ou du Christ que vous tenez tout ; c'est du Sauveur, *Salvator*, du Consolateur, *Paracletus*, qu'il vous faut toujours partir ; c'est de lui que vous avez reçu les germes de la civilisation et de la philosophie.

Vous voyez donc que je ne trouve de solution à l'avenir que dans le christianisme et dans le christianisme catholique; la religion du Verbe est la manifestation de la vérité, comme la création est la visibilité de Dieu. Je ne prétends pas qu'une rénovation générale ait absolument lieu, car j'admets que des peuples entiers soient voués à la destruction; j'admets aussi que la foi se dessèche en certains pays : mais s'il en reste un seul grain, s'il tombe sur un peu de terre, ne fût-ce que dans les débris d'un vase, ce grain lèvera et une seconde incarnation de l'esprit catholique ranimera la société.

Le christianisme est l'appréciation la plus philosophique et la plus rationnelle de Dieu et de la création : il renferme les trois grandes lois de l'univers, la loi divine, la loi morale, la loi politique : la loi divine, unité de Dieu en trois personnes; la loi morale, *charité;* la loi politique, c'est-à-dire *liberté, égalité, fraternité.*

Les deux premiers principes sont développés; le troisième, la loi politique, n'a point reçu ses compléments, parce qu'il ne pouvait fleurir tandis que la croyance intelligente de l'Être infini et la morale universelle n'étaient pas solidement établies. Or le christianisme eut d'abord à déblayer les absurdités et les abominations dont l'idolâtrie et l'esclavage avaient encombré le genre humain.

Des personnes éclairées ne comprennent pas qu'un catholique tel que moi s'entête à s'asseoir à l'ombre de ce qu'elles appellent des ruines; selon ces personnes, c'est une gageure, un parti pris. Mais dites-le-moi, par pitié, où trouverai-je une famille et un Dieu dans la société individuelle et philosophique que vous me proposez? Dites-le-moi, et je vous suis; sinon, ne trouvez pas mauvais que je me couche dans la tombe du Christ, seul abri que vous m'avez laissé en m'abandonnant.

Non, je n'ai point fait une gageure avec moi-même ; je suis sincère ; voici ce qui m'est arrivé : de mes projets, de mes études, de mes expériences, il ne m'est resté qu'un détromper complet de toutes les choses que poursuit le monde. Ma conviction religieuse, en grandissant, a dévoré mes autres convictions ; il n'est ici-bas chrétien plus croyant et homme plus incrédule que moi. Loin d'être à son terme, la religion du Libérateur entre à peine dans sa troisième période, la période politique, *liberté, égalité, fraternité.* L'Évangile, sentence d'acquittement, n'a pas été lu encore à tous ; nous en sommes encore aux malédictions prononcées par le Christ :

« Malheur à vous qui chargez les hommes de fardeaux qu'ils ne sauraient porter, et qui ne voudriez pas les avoir touchés du bout du doigt! »

Le christianisme, stable dans ses dogmes, est mobile dans ses lumières ; sa transformation enveloppe la transformation universelle. Quand il aura atteint son plus haut point, les ténèbres achèveront de s'éclaircir ; la liberté, crucifiée sur le Calvaire avec le Messie, en descendra avec lui ; elle remettra aux nations ce Nouveau Testament écrit en leur faveur et jusqu'ici entravé dans ses clauses. Les gouvernements passeront, le mal moral disparaîtra, la réhabilitation annoncera la consommation des siècles de mort et d'oppression nés de la chute.

Quand viendra ce jour désiré? Quand la société se recomposera-t-elle d'après les moyens secrets du principe générateur? Nul ne le peut dire ; on ne saurait calculer les résistances des passions.

Plus d'une fois la mort engourdira des races, versera le silence sur les événements comme la neige tombée pendant la nuit fait cesser le bruit des chars. Les nations ne croissent pas aussi rapidement que les individus dont elles sont

composées et ne disparaissent pas aussi vite. Que de temps ne faut-il point pour arriver à une seule chose cherchée! L'agonie du Bas-Empire pensa ne pas finir; l'ère chrétienne, déjà si étendue, n'a pas suffi à l'abolition de la servitude. Ces calculs, je le sais, ne vont pas au tempérament français; dans nos révolutions nous n'avons jamais admis l'élément du temps; c'est pourquoi nous sommes toujours ébahis des résultats contraires à nos impatiences. Pleins d'un généreux courage, des jeunes gens se précipitent; ils s'avancent tête baissée vers une haute région qu'ils entrevoient et qu'ils s'efforcent d'atteindre: rien de plus digne d'admiration; mais ils useront leur vie dans ces efforts, et, arrivés au terme, de mécompte en mécompte, ils consigneront le poids des années déçues à d'autres générations abusées qui le porteront jusqu'aux tombeaux voisins; ainsi de suite. Le temps du désert est revenu; le christianisme recommence dans la stérilité de la Thébaïde, au milieu d'une idolâtrie redoutable, l'idolâtrie de l'homme envers soi.

Il y a deux conséquences dans l'histoire, l'une immédiate et qui est à l'instant connue, l'autre éloignée et qu'on n'aperçoit pas d'abord. Ces conséquences souvent se contredisent; les unes viennent de notre courte sagesse, les autres de la sagesse perdurable. L'événement providentiel apparaît après l'événement humain. Dieu se lève derrière les hommes. Niez tant qu'il vous plaira le suprême conseil, ne consentez pas à son action, disputez sur les mots, appelez force des choses ou raison ce que le vulgaire appelle Providence, regardez à la fin d'un fait accompli, et vous verrez qu'il a toujours produit le contraire de ce qu'on en attendait quand il n'a point été établi d'abord sur la morale et sur la justice.

Si le ciel n'a pas prononcé son dernier arrêt; si un avenir doit être, un avenir puissant et libre, cet avenir est loin

encore, loin au delà de l'horizon visible; on n'y pourra parvenir qu'à l'aide de cette espérance chrétienne dont les ailes croissent à mesure que tout semble la trahir, espérance plus longue que le temps et plus forte que le malheur.

RÉCAPITULATION DE MA VIE.

L'ouvrage inspiré par mes cendres et destiné à mes cendres subsistera-t-il après moi? Il est possible que mon travail soit mauvais; il est possible qu'en voyant le jour ces *Mémoires* s'effacent : du moins les choses que je me serai racontées auront servi à tromper l'ennui de ces dernières heures dont personne ne veut et dont on ne sait que faire. Au bout de la vie est un âge amer : rien ne plaît, parce qu'on n'est digne de rien; bon à personne, fardeau à tous, près de son dernier gîte, on n'a qu'un pas à faire pour y atteindre : à quoi servirait de rêver sur une plage déserte? Quelles aimables ombres apercevrait-on dans l'avenir? Fi des nuages qui volent maintenant sur ma tête!

Une idée me revient et me trouble : ma conscience n'est pas rassurée sur l'innocence de mes veilles; je crains mon aveuglement et la complaisance de l'homme pour ses fautes. Ce que j'écris est-il bien selon la justice? La morale et la charité sont-elles rigoureusement observées? Ai-je eu le droit de parler des autres? Que me servirait le repentir, si ces *Mémoires* faisaient quelque mal? Ignorés et cachés

de la terre, vous de qui la vie agréable aux autels opère des miracles, salut à vos secrètes vertus!

Ce pauvre dépourvu de science, et dont on ne s'occupera jamais, a, par la seule doctrine de ses mœurs, exercé sur ses compagnons de souffrance l'influence divine qui émanait des vertus du Christ. Le plus beau livre de la terre ne vaut pas un acte inconnu de ces martyrs sans nom dont Hérode avait *mêlé le sang à leurs sacrifices*.

Vous m'avez vu naître ; vous avez vu mon enfance, l'idolâtrie de ma singulière création dans le château de Combourg, ma présentation à Versailles, mon assistance à Paris au premier spectacle de la révolution. Dans le nouveau monde je rencontre Washington ; je m'enfonce dans les bois ; le naufrage me ramène sur les côtes de ma Bretagne. Arrivent mes souffrances comme soldat, ma misère comme émigré. Rentré en France, je deviens auteur du *Génie du Christianisme*. Dans une société changée, je compte et je perds des amis. Bonaparte m'arrête et se jette, avec le corps sanglant du duc d'Enghien, devant mes pas ; je m'arrête à mon tour, et je conduis le grand homme, de son berceau, en Corse, à sa tombe, à Sainte-Hélène. Je participe à la restauration, et je la vois finir.

Ainsi la vie publique et privée m'a été connue. Quatre fois j'ai traversé les mers ; j'ai suivi le soleil en Orient, touché les ruines de Memphis, de Carthage, de Sparte et d'Athènes ; j'ai prié au tombeau de saint Pierre et adoré sur le Golgotha. Pauvre et riche, puissant et faible, heureux et misérable, homme d'action, homme de pensée, j'ai mis ma main dans le siècle, mon intelligence au désert ; l'existence effective s'est montrée à moi au milieu des illusions, de même que la terre apparaît aux matelots parmi les nuages. Si ces faits répandus sur mes songes, comme le vernis qui préserve des peintures fragiles, ne dispa-

raissent pas, ils indiqueront le lieu par où a passé ma vie.

Dans chacune de mes trois carrières je m'étais proposé un but important : voyageur, j'ai aspiré à la découverte du monde polaire; littérateur, j'ai essayé de rétablir le culte sur ses ruines; homme d'État, je me suis efforcé de donner aux peuples le système de la monarchie pondérée, de replacer la France à son rang en Europe, de lui rendre la force que les traités de Vienne lui avaient fait perdre; j'ai du moins aidé à conquérir celle de nos libertés qui les vaut toutes, la liberté de la presse. Dans l'ordre divin, religion et liberté; dans l'ordre humain, honneur et gloire (qui sont la génération humaine de la religion et de la liberté), voilà ce que j'ai désiré pour ma patrie.

Des auteurs français de ma date, je suis quasi le seul qui ressemble à ses ouvrages : voyageur, soldat, publiciste, ministre, c'est dans les bois que j'ai chanté les bois, sur les vaisseaux que j'ai peint l'Océan, dans les camps que j'ai parlé des armes, dans l'exil que j'ai appris l'exil, dans les cours, dans les affaires, dans les assemblées que j'ai étudié les princes, la politique et les lois.

Les orateurs de la Grèce et de Rome furent mêlés à la chose publique et en partagèrent le sort; dans l'Italie et l'Espagne de la fin du moyen âge et de la renaissance, les premiers génies des lettres et des arts participèrent au mouvement social. Quelles orageuses et belles vies que celles de Dante, de Tasse, de Camoëns, d'Ercilla, de Cervantes! En France, anciennement, nos cantiques et nos récits nous parvenaient de nos pèlerinages et de nos combats; mais, à compter du règne de Louis XIV, nos écrivains ont trop souvent été des hommes isolés dont les talents pouvaient être l'expression de l'esprit, non des faits de leur époque.

Moi, bonheur ou fortune, après avoir campé sous la

hutte de l'Iroquois et sous la tente de l'Arabe, après avoir revêtu la casaque du sauvage et le cafetan du mameluk, je me suis assis à la table des rois pour retomber dans l'indigence. Je me suis mêlé de paix et de guerre ; j'ai signé des traités et des protocoles ; j'ai assisté à des siéges, des congrès et des conclaves ; à la réédification et à la démolition des trônes ; j'ai fait de l'histoire, et je la pouvais écrire : et ma vie solitaire et silencieuse marchait au travers du tumulte et du bruit avec les filles de mon imagination, Atala, Amélie, Blanca, Velléda, sans parler de ce que je pourrais appeler les réalités de mes jours, si elles n'avaient elles-mêmes la séduction des chimères. J'ai peur d'avoir eu une âme de l'espèce de celle qu'un philosophe ancien appelait une maladie sacrée.

Je me suis rencontré entre deux siècles, comme au confluent de deux fleuves ; j'ai plongé dans leurs eaux troublées, m'éloignant à regret du vieux rivage où je suis né, nageant avec espérance vers une rive inconnue.

RÉSUMÉ DES CHANGEMENTS ARRIVÉS SUR LE GLOBE PENDANT MA VIE.

La géographie entière a changé depuis que, selon l'expression de nos vieilles coutumes, j'ai pu regarder le ciel de mon lit. Si je compare deux globes terrestres, l'un du commencement, l'autre de la fin de ma vie, je ne les reconnais plus. Une cinquième partie de la terre, l'Australie, a été découverte et s'est peuplée : un sixième continent vient

d'être aperçu par des voiles françaises dans les glaces du pôle antarctique, et les Parry, les Ross, les Franklin, ont tourné, à notre pôle, les côtes qui dessinent la limite de l'Amérique au septentrion; l'Afrique a ouvert ses mystérieuses solitudes; enfin il n'y a pas un coin de notre demeure qui soit actuellement ignoré. On attaque toutes les langues de terre qui séparent le monde; on verra sans doute bientôt des vaisseaux traverser l'isthme de Panama et peut-être l'isthme de Suez.

L'histoire a fait parallèlement au fond du temps des découvertes; les langues sacrées ont laissé lire leur vocabulaire perdu; jusque sur les granits de Mezraïm, Champollion a déchiffré ces hiéroglyphes qui semblaient être un sceau mis sur les lèvres du désert, et qui répondait de leur éternelle discrétion (1). Que si les révolutions nouvelles ont rayé de la carte la Pologne, la Hollande, Gênes et Venise, d'autres républiques occupent une partie des rivages du grand Océan et de l'Atlantique. Dans ces pays, la civilisation perfectionnée pourrait prêter des secours à une nature énergique : les bateaux à vapeur remonteraient ces fleuves destinés à devenir des communications faciles, après avoir été d'invincibles obstacles : les bords de ces fleuves se couvriraient de villes et de villages, comme nous avons vu de nouveaux États américains sortir des déserts du Kentucky. Dans ces forêts réputées impénétrables fuiraient ces chariots sans chevaux, transportant des poids énormes et des milliers de voyageurs. Sur ces rivières, sur ces chemins descendraient, avec les arbres pour la construction des vaisseaux, les richesses des mines qui serviraient à les

(1) M. Ch. Lenormant, savant compagnon de voyage de Champollion, a préservé la grammaire des obélisques que M. Ampère est allé étudier aujourd'hui sur les ruines de Thèbes et de Memphis.

payer; et l'isthme de Panama romprait sa barrière pour donner passage à ces vaisseaux dans l'une et l'autre mer.

La marine qui emprunte du feu le mouvement ne se borne pas à la navigation des fleuves, elle franchit l'Océan; les distances s'abrégent; plus de courants, de moussons, de vents contraires, de blocus, de ports fermés. Il y a loin de ces romans industriels au hameau de Plancouët : en ce temps-là, les dames jouaient aux jeux d'autrefois à leur foyer; les paysannes filaient le chanvre de leurs vêtements; la maigre bougie de résine éclairait les veillées de village; la chimie n'avait point opéré ses prodiges; les machines n'avaient pas mis en mouvement toutes les eaux et tous les fers pour tisser les laines ou broder les soies; le gaz resté aux météores ne fournissait point encore l'illumination de nos théâtres et de nos rues.

Ces transformations ne se sont pas bornées à nos séjours: par l'instinct de son immortalité, l'homme a envoyé son intelligence en haut; à chaque pas qu'il a fait dans le firmament, il a reconnu des miracles de la puissance inénarrable. Cette étoile, qui paraissait simple à nos pères, est double et triple à nos yeux; les soleils interposés devant les soleils se font ombre et manquent d'espace pour leur multitude. Au centre de l'infini, Dieu voit défiler autour de lui ces magnifiques théories, preuves ajoutées aux preuves de l'Être suprême.

Représentons-nous, selon la science agrandie, notre chétive planète nageant dans un océan à vagues de soleils, dans cette voie lactée, matière brute de lumière, métal en fusion de mondes que façonnera la main du Créateur. La distance de telles étoiles est si prodigieuse que leur éclat ne pourra parvenir à l'œil qui les regarde que quand ces étoiles seront éteintes, le foyer avant le rayon. Que l'homme est petit sur l'atome où il se meut! Mais qu'il est grand

comme intelligence! Il sait quand le visage des astres se doit charger d'ombre, à quelle heure reviennent les comètes après des milliers d'années, lui qui ne vit qu'un instant! Insecte microscopique inaperçu dans un pli de la robe du ciel, les globes ne lui peuvent cacher un seul de leurs pas dans la profondeur des espaces. Ces astres, nouveaux pour nous, quelles destinées éclaireront-ils? La révélation de ces astres est-elle liée à quelque nouvelle phase de l'humanité? Vous le saurez, races à naître; je l'ignore et je me retire.

Grâce à l'exorbitance de mes années, mon monument est achevé. Ce m'est un grand soulagement; je sentais quelqu'un qui me poussait : le patron de la barque sur laquelle ma place est retenue m'avertissait qu'il ne me restait qu'un moment pour monter à bord. Si j'avais été le maître de Rome, je dirais, comme Sylla, que je finis mes *Mémoires* la veille même de ma mort; mais je ne conclurais pas mon récit par ces mots comme il conclut le sien :

« J'ai vu en songe un de mes enfants qui me montrait Métella, sa mère, et m'exhortait à venir jouir du repos dans le sein de la félicité éternelle. »

Si j'eusse été Sylla, la gloire ne m'aurait jamais pu donner le repos et la félicité.

Des orages nouveaux se formeront; on croit pressentir des calamités qui l'emporteront sur les afflictions dont nous avons été accablés : déjà, pour retourner au champ de bataille, on songe à rebander ses vieilles blessures. Cependant, je ne pense pas que des malheurs prochains éclatent : peuples et rois sont également recrus; des catastrophes imprévues ne fondront pas sur la France : ce qui me suivra ne sera que l'effet de la transformation générale. On touchera sans doute à des stations pénibles; le monde ne saurait changer de face sans qu'il y ait douleur. Mais, en-

core un coup, ce ne seront point des révolutions à part; ce sera la grande révolution allant à son terme. Les scènes de demain ne me regardent plus; elles appellent d'autres peintres : à vous, messieurs.

En traçant ces derniers mots, ce 16 novembre 1841, ma fenêtre, qui donne à l'ouest sur les jardins des Missions Étrangères, est ouverte : il est six heures du matin ; j'aperçois la lune pâle et élargie; elle s'abaisse sur la flèche des Invalides à peine révélée par le premier rayon doré de l'orient : on dirait que l'ancien monde finit, et que le nouveau commence. Je vois les reflets d'une aurore dont je ne verrai pas se lever le soleil. Il ne me reste qu'à m'asseoir au bord de ma fosse; après quoi je descendrai hardiment, le crucifix à la main, dans l'éternité.

FIN DES MÉMOIRES.

SUPPLÉMENT A MES MÉMOIRES

D'OUTRE-TOMBE.

JULIE DE CHATEAUBRIAND.

Voici la vie de ma sœur Julie. Il n'y a pas un mot de moi dans le récit de l'abbé Carron ; en retranchant des phrases et supprimant des paragraphes, j'ai abrégé l'ouvrage de moitié.

Julie-Agathe, fille de messire René de Chateaubriand, comte de Combourg, et de dame Pauline Bedée de la Bouëtardaye (1), naquit dans la ville de Saint-Malo. Son père, homme de beaucoup d'esprit et plein de dignité dans ses manières, remplissait avec régularité les devoirs du christianisme; sa mère était douée de la piété la plus tendre.

. . . . . .

Avec une figure que l'on trouvait charmante, une imagination pleine de fraîcheur et de grâce, avec beaucoup

(1) *Vies des justes dans les plus hauts rangs de la société*, par l'abbé Carron. Paris, chez Rusand, 1817, in-12. Tom. IV. *Supplément aux Vies des justes dans les conditions ordinaires de la société*, p. 349 et suiv.

d'esprit naturel, se développèrent en elle ces talents brillants auxquels les amis de la terre et de ses vaines jouissances attachent un si puissant intérêt. Mademoiselle de Chateaubriand faisait agréablement et facilement les vers; sa mémoire se montrait fort étendue, sa lecture prodigieuse; c'était en elle une véritable passion. On a connu d'elle une traduction en vers du septième chant de la *Jérusalem*, quelques épîtres, et deux actes d'une comédie où les mœurs de ce siècle étaient peintes avec autant de finesse que de goût.

Elle était âgée de dix-huit ans lorsqu'elle épousa Annibal de Farcy de Montvallon, capitaine au régiment de Condé.

. . . . . .

Personne ne saurait peindre, je ne dis point encore cette héroïque pénitence qui sera la plus belle partie de ses jours, mais ce charme unique, inexprimable, attaché à toutes ses paroles, à toutes ses manières. . . . . .

La jeune mondaine avait mis bas les armes; la vertu l'enchaînait à son char; mais combien il lui restait à faire pour immoler tout ce qui lui avait été le plus cher jusqu'à ce moment! Entre les objets qu'elle affectionnait davantage, ayant aimé passionnément la poésie, elle s'y était livrée au point d'en faire son unique occupation. . . .

Dans un temps que, seule à la campagne, poursuivie par un sentiment secret qu'elle repoussait encore, elle se promenait à grands pas dans un bois qui entourait sa demeure, disputant contre la grâce, elle se disait : « Faire des vers n'est pas un crime, s'ils n'attaquent ni la religion, ni les mœurs. Je ferai des vers et je servirai Dieu. » . . . .

Après des combats qui la retinrent pendant plusieurs jours dans un état d'agitation cruelle, elle prit enfin le parti de ne rien refuser à Dieu, et jeta au feu tous ses manuscrits, sans même épargner un ouvrage commencé

auquel elle tenait, disait-elle, avec tout l'engouement de la plus ridicule prévention.

Madame de Farcy fut de ces caractères heureux qui ne se réservent rien dans leur retour à Dieu; âme forte et grande, elle quitta tout et trouva tout. Les personnes qui ont eu le bonheur de la connaître le plus intimement et qui ont pu l'apprécier savent ce qu'elle donna et devinent ce qu'elle reçut pour prix d'une immolation entière. Après s'être portée avec une répugnance presque insurmontable à certains sacrifices pénibles, elle s'était souvent demandé ensuite à elle-même : « Qu'est devenu mon chagrin de tantôt? » . . . . . .

Au milieu d'une vie employée à satisfaire son goût pour les plaisirs de l'esprit, la jeune et brillante Julie avait été frappée d'une maladie très-grave; elle voulut rentrer en elle-même et consulter ses plus secrets sentiments. Alors, se trouvant la tête remplie de tous les ouvrages de poésie qu'elle avait dévorés, et qui étaient comme son unique aliment, elle fut tout à coup saisie de cette pensée :

« Je vais être bientôt appelée devant Dieu pour lui rendre compte de ma vie; que lui répondrai-je? Je ne sais que des vers. » — « Lorsque je n'étais encore que depuis peu de temps à Dieu, disait-elle à son amie, je m'étais mis l'esprit à la torture sur le choix d'un ruban rose ou bleu, voulant prendre le bleu par mortification, et n'ayant pas le courage de résister au rose. »

Réconciliée avec le divin Maître, nourrie délicieusement à son banquet adorable, admise pour récompense de ses sacrifices aux plus intimes communications avec le Dieu de toute bonté, de toute miséricorde, elle n'eut pas plutôt senti les charmes de la piété, les attraits de l'amour divin, que la jeune épouse ne fut plus reconnaissable; bientôt elle répandit autour d'elle l'édification et l'admiration. Couverte

de vêtements de la plus grande simplicité, d'une robe de laine noire ou brune, enveloppée dans l'hiver d'une pelisse mal fourrée, l'été d'une mante de taffetas noir, cette Julie, naguère si intéressante aux amis de la terre et de ses pompes par son élégance, expiait avant trente ans le goût et la délicatesse qui la paraient à vingt. Elle parvint ensuite, par des austérités poussées trop loin sans doute, et par les progrès d'un dépérissement successif, à décharner totalement un visage qu'on jugeait autrefois plus attrayant que la beauté régulière. Cependant le charme de son regard, le jeu de sa physionomie si expressive, si éloquente au profit de la vertu, les grâces de son esprit, résistèrent encore aux efforts de son humilité. . . . . .

Pour soutenir son ardeur naissante, et peut-être pour la modérer, son directeur la soumit successivement aux conseils de deux religieuses d'un mérite distingué. Sous les ailes de leur vigilance maternelle, elle s'occupait sans cesse à retrancher impitoyablement tout ce qu'elle craignait de dérober à la parfaite immolation d'elle-même. « Il faut que je m'éteigne, » disait-elle.

Madame de Farcy avait été bénie dans son union par la naissance d'une fille. Elle remplit d'une manière exemplaire les devoirs d'épouse et de mère pendant l'émigration de son mari. Mais ne serait-ce pas avec frayeur que nous révélerons ici cette partie de sa vie plus admirable qu'imitable, et dans laquelle, malgré les instances réitérées de sa mère et de ses sœurs, elle déclara comme une guerre interminable à tous ses sens, vivant avec une extrême austérité, que le dépérissement graduel de sa santé ne put interrompre? C'était par un doux sourire qu'elle cherchait à consoler ses amis de l'excès de ses rigueurs envers elle. Souvent, pendant des froids rigoureux, elle demeurait la nuit fort longtemps prosternée la face contre terre, portant habituelle-

ment un cilice, punissant par d'autres austérités un corps innocent, jeûnant toute l'année avec la plus étonnante rigueur, mesurant scrupuleusement la quantité de pain noir et d'eau dont elle soutenait sa faiblesse, étant à peine vêtue, logée dans une espèce de grenier, couchée sur un lit sans rideaux et qui était aussi dur que des planches, travaillant sans cesse à cacher son esprit, employant à se défigurer autant d'art que la femme la plus coquette pourrait en mettre à s'embellir. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Après les soins que Julie donnait à l'éducation de sa fille, elle partageait son temps entre de fervents exercices et tous les genres possibles de bonnes œuvres. Associée à plusieurs dames pour concourir au soulagement des indigents, elle se vit adoptée par eux pour la mère la plus tendre.

« Un jour, raconte sa fille, maman m'annonça que nous allions aller voir une de nos parentes tombée du faîte de la prospérité dans la plus affreuse misère. Je trouvai le chemin fort long, et, en montant l'espèce d'échelle tournante qui conduisait à son triste réduit, j'étais prête à pleurer sur les vicissitudes humaines. La porte s'ouvre; j'étais en peine s'il fallait appeler la dame du nom de tante ou de cousine, lorsqu'une femme couverte de haillons, de la figure la plus basse, avec le ton et les manières les plus ignobles, s'avança vers nous. Son aspect m'étonna d'abord, et tout ce qui l'entourait acheva de me déconcerter; mais telle était ma prévention que je voulais absolument découvrir en elle quelque trace d'une noble origine. Trois quarts d'heure que nous passâmes avec elle furent employés par moi dans cette infructueuse recherche, et je sortis confondue. Mon premier soin fut de demander à ma mère le nom de cette étrange parente et de quel côté nous pouvions lui appartenir.

« — Ma fille, me répondit-elle, cette femme est comme nous fille d'Adam et d'Ève, et nous sommes déchus comme elle.

« Jamais mon orgueil n'a reçu une meilleure leçon. »

La juste réputation de mérite et de vertu que madame de Farcy s'était acquise la rendait comme naturellement le conseil bienveillant de jeunes personnes qui répandaient dans son sein leurs troubles et leurs inquiétudes.

— Ne croyez point aimer d'une manière criminelle, disait-elle à l'une, aussitôt que l'on vous plaît. Ne vous faites point des idées romanesques d'une prétendue nécessité d'aimer et d'être aimée pour contracter un engagement heureux. Lorsque Dieu appelle à cet état, il suffit de pouvoir estimer celui à qui on s'unit.

Elle donne sur l'amitié les idées les plus justes et un avis aussi sage qu'il est ordinairement méconnu dans le premier âge de la vie :

— Vous avez les idées les plus fausses, dit-elle, sur ce que vous appelez votre besoin d'être seule ; croyez-moi, vous êtes à vous-même bien mauvaise compagnie. . . . .

. . . . . .

Que l'amie que vous choisirez soit plus vertueuse que vous, afin qu'elle vous inspire assez de respect pour que vous n'osiez vous permettre avec elle certains épanchements inutiles. . . . . .

On se permet souvent dans la conversation un genre de familiarité qui n'est pas vice, mais qui annoncerait une éducation vicieuse. Déshabituez-vous de certaines dénominations trop aisées ; donnez aux choses dont vous parlez une expression noble et délicate, et sachez vous faire estimer par cette pureté de langage qui est une émanation de celle de l'âme.

Une de ses jeunes amies craignant peut-être de blesser une conscience trop timorée par sa vive tendresse envers

elle, madame de Farcy lui répond avec cette aimable ingénuité :

— Je ne crois pas, ma très-aimable amie, un seul mot de tout le mal que vous pensez de votre pauvre cœur, et comme je ne suis pas d'humeur à renoncer à la part que j'y pouvais prétendre, je commence par vous prier de le laisser m'aimer à son aise. . . . . .

Un nouveau champ de sacrifices et de mérites va s'ouvrir devant la vertueuse Julie. . . . . .
Son rang, celui de ses parents, l'émigration de son mari, ses qualités personnelles : que de titres à la proscription! Vers le milieu de 1793, elle fut arrêtée et conduite à la maison du *Bon Pasteur*, à Rennes, et y demeura enfermée pendant treize mois. Elle y fut à toutes ses compagnes un modèle de patience, de courage et de toutes les qualités qui forment les parfaits chrétiens; jamais on ne la vit se répandre en murmures. . . . . .

Les compagnes de sa captivité se montraient à ses yeux comme autant de sœurs bien-aimées. . . . . .

Elle ne se contentait pas de supporter la gêne de la captivité, les traitements inhumains des satellites du crime; elle parut en tout un modèle inimitable de mortification, d'oubli héroïque d'elle-même. Elle servait continuellement les autres et se comptait toujours comme n'étant rien. Ne pouvant conserver assez de recueillement au milieu du dortoir commun, elle obtint une petite place dans un grenier presque à l'injure de l'air; elle s'y rendait à quatre heures du matin et y semblait absorbée dans ses méditations, toujours à genoux avec un peu d'eau auprès d'elle pour se désaltérer dans la chaleur que la saison et le lieu faisaient éprouver. . . . . .

Le moyen de l'arracher à sa contemplation était de lui demander un service : elle quittait tout à l'instant. Une

malade avait besoin de prendre des bains, et l'amie des affligés tirait et portait elle-même de l'eau : dévouement au-dessus de ses forces, et qui sans doute abrégea ses jours. . . . . .

Rarement elle se trouvait aux repas des détenues, se contentant des restes qui demeuraient sur les tables. Aux représentations de l'amitié, elle répondait :

— Ces restes ne seront pas donnés aux pauvres, et je tiens leur place en ce moment.

Le grenier où l'humble captive passait ses plus longs et plus doux moments renfermait une statue de la très-sainte Vierge que par mégarde ou par mépris on laissait jetée dans un coin; quelle fut la joie de Julie quand elle l'y découvrit! Elle fit tant par ses instances, par ses sacrifices auprès des geôliers de la maison, qu'elle obtint la faveur d'y avoir un petit oratoire. Elle l'orna avec tous les soins et l'appareil que son zèle et son cœur lui permirent; elle y conduisit successivement ses compagnes pour y faire en commun de pieux exercices. . . . . .

Un soir le bruit se répandit que les détenues seraient incessamment massacrées. Cette nouvelle causa une alarme générale : une des dames renfermées aperçoit au haut de la maison la faible lueur d'une lampe, et communique sa surprise et sa terreur à sa voisine.

— Ne vous effrayez point, répondit celle-ci; ne savez-vous pas que madame de Farcy passe la plus grande partie de la nuit en prières?

Après une longue captivité, madame de Farcy rentra dans sa famille; mais sa délicate constitution s'affaiblissait rapidement et préparait de longs et cuisants regrets à des amies dignes de l'avoir connue pour l'apprécier et pour la bénir. Peu de mois avant de mourir, elle venait de contracter avec une jeune personne de son pays une liaison qui

fut précieuse à l'une et bien douce à l'autre. C'est d'un petit manuscrit intitulé : *Mes Souvenirs de madame de Farcy,* et que nous avons entre les mains, que nous recueillons de nouveau la manière ingénieuse et triomphante dont celle de qui nous écrivons la vie faisait des conquêtes à la vertu. . . . . .

« L'amie dont je m'étais créé la chimère, je ne l'ai trouvée qu'une fois. Dieu me la fit rencontrer au moment où j'en avais le plus besoin sans doute ; mais il ne me la donna que pour ce moment : c'était une sœur de l'auteur du *Génie du christianisme.* A cette époque, son frère ne s'était pas encore fait un nom dans la littérature. Cette femme, au-dessus de tout ce que j'ai connu, de la plus agréable mondaine était devenue la plus austère pénitente ; et, plus aimable que jamais, elle faisait à Dieu autant de conquêtes que de jeunes personnes avaient le bonheur de l'approcher. Je ne l'ai connue que six mois : l'ardeur de sa pénitence avait déjà consumé ses forces ; elle finit de la mort des saints, me laissant d'éternels regrets. . . . . Elle m'eût fait aller au bout du monde ; avec elle il était impossible de tomber ni de rester dans la tiédeur. » . . . . . .

La nouvelle amie de Julie la met en scène avec elle, et retrace fidèlement leur conversation :

« — Il faut, disait madame de Farcy, que nous soyons toutes à Dieu. Ce jour qui m'éclaire, cette terre qui fournit à tous mes besoins, ces plaisirs qui me délassent, ces parents, ces amis que j'aime, leur tendresse, le plus doux des biens, tout cela me vient de lui ; mes yeux ne peuvent reposer que sur ses bienfaits.

« Si le moment de vous présenter au tribunal arrive avant que vous sentiez que la grâce vous est accordée,

allez, sans hésiter et avec confiance, aux pieds de Dieu, qui ne vous demande que la droiture et la bonne volonté; c'est lui qui fera le reste. »

« Jamais, nous dit la nouvelle amie de Julie, je n'eus de si doux moments que ceux où je me sentis pressée dans les bras de cette incomparable amie : il semblait qu'elle en voulût faire une chaîne pour m'attacher à Dieu. »

Madame de Farcy parlait de Dieu d'une manière simple, naturelle et pourtant élevée, et son ton de voix et sa physionomie prenaient alors un caractère attendrissant et même sublime.

« Lorsque j'eus le bonheur de la connaître, nous raconte une de ses autres amies, j'avais la tête farcie de chimères romanesques dont je m'étais alimentée toute ma vie. . . . . Je me souviens qu'à l'occasion de sentiments exaltés après lesquels je courais beaucoup, elle me dit :

« — Vous n'aimerez jamais comme vous voudriez aimer, à moins que vous ne vous tourniez vers Dieu. . . . . A l'égard de créatures. . . . . vous ne serez jamais contente ni d'elles, ni de vos sentiments. Vous serez tendre aujourd'hui, froide demain; vous ne les aimerez pas deux jours de la même manière; vous ne saurez souvent s'il est bien vrai que vous les aimiez, à moins que vous ne commenciez à les aimer pour Dieu. »

Madame de Farcy n'approuvait pas ces épanchements intimes où l'on ne peut soulager son cœur qu'aux dépens de ceux qui en causent les peines.

— On ne cherche qu'à soulager ses maux, disait-elle, et l'on ne parvient souvent qu'à les aigrir. En les faisant partager, on se les exagère à soi-même; on détaille ses griefs, on s'appesantit sur chacun; la compassion qu'on inspire

d'un côté double le sentiment d'injustice qu'on éprouve de l'autre; plus on se fait plaindre, plus on s'attendrit sur soi, et plus on se sent blessé de ce que l'on souffre. Ce résultat prouve que de telles consolations ne sont point dans l'ordre de Dieu.

La détention si pénible et si longue de madame de Farcy dans la maison du *Bon Pasteur* de Rennes avait comme éteint ce qui lui restait de forces. Elle était en proie aux douleurs les plus aiguës, mais elle les supportait sans se permettre la moindre plainte, et l'on ne s'en apercevait qu'à l'altération empreinte sur son visage. Pendant sa dernière maladie, elle conserva la même patience, acheva de mettre ordre à ses affaires et recommanda sa fille, alors dans sa quinzième année, à la famille de son mari. . .

. . . . . .

Lorsque sa fille lui demandait en pleurant quand elle la reverrait, elle lui promettait que leur séparation ne serait pas très-longue et qu'elles se réuniraient pour ne plus se quitter. Elle lui recommanda de prier Dieu chaque jour dans un moment qu'elle fixa, lui promettant de prier à la même heure et ainsi de concert avec l'objet de sa tendresse. Elle voulut entourer et comme garantir les beaux ans de sa fille par les avis les plus tendres et les plus salutaires. Elle les lui remit par écrit, et nous les consignerons ici comme un précieux monument de cet amour qu'une bonne mère, une mère chrétienne, doit aux enfants que le ciel lui donna. . . . . .

. . . . . .

« Je voudrais, ma chère petite, que tu conservasses la bonne habitude d'être matinale. Lève-toi, pendant la belle saison, à six heures du matin. Que ta première pensée soit pour Dieu, ta première action la prière; fais-la à genoux, et souviens-toi que cette attitude respectueuse, en rappe-

lant notre attention, nous dispose à rendre à Dieu le seul hommage dont il soit jaloux, celui de nos cœurs. . . .

. . . . . .

« N'oublie pas de faire mention de ton père et de moi, ma bien-aimée. A peine avons-nous un seul jour à passer sur la terre, que serait-ce si nous étions condamnés à nous séparer après ce court espace, à ne plus nous aimer? C'est au ciel que j'aspire à te voir à mes côtés durant l'éternité tout entière; c'est à mon Dieu que je veux te présenter comme ma joie et ma couronne. ». . . . . .

. . . . . .

Dès que madame de Farcy se vit alitée, elle se fit dire, tous les jours, à trois heures après midi, les litanies pour la bonne mort; à six, on lui récitait les prières des agonisants. Une de ses amies, qui avait une maison de campagne à une demi-lieue de Rennes, la pressa de venir chez elle; elle s'y fit transporter. . . . . .

. . . . . .

Morte à tous les objets créés, elle ne voulait plus que Dieu, et que Dieu seul; elle avouait ingénument avoir porté trop loin l'amour de la pénitence, et cependant elle le conservait toujours, se réjouissant de l'accroissement de ses souffrances, souriant avec grâce après les nuits les plus pénibles et disant :

— Cela est passé, il n'y faut plus penser.

Jamais on ne surprit sur ses lèvres l'aveu qu'elle eût souffert. Ses méditations si fréquentes sur la passion de Notre-Seigneur lui avaient appris combien on est heureux de se trouver un moment sur la croix.

Comment retracer fidèlement et sa douceur et sa reconnaissance pour les plus légers services, soit de la part de ses gardes, soit de la part de tous ceux qui l'approchaient? L'amie qui l'avait recueillie dans son ermitage recevait à

chaque instant un nouveau témoignage de sa gratitude. Elle lui répétait souvent :

— Mais que vous êtes bonne et charitable de m'avoir reçue !

Son immense charité ne se démentit jamais ; ses derniers vœux, ses derniers soupirs ont été pour les pauvres. Tous la pleurèrent et publiaient hautement les actes de son inépuisable charité.

Dans un moment où son état semblait empirer, elle dit, et comme hors d'elle-même, à une de ses meilleures amies :

— Ah ! ma bonne amie, je verrai mon Dieu !

Cependant l'extrême délicatesse de sa conscience lui faisait craindre que son désir de mourir, quoique inspiré par un si beau motif, ne fût pas assez pur. Il lui échappa de dire :

— Non, je ne veux plus désirer la mort, mais uniquement le bon plaisir de Dieu.

Au flambeau de son humilité, Julie s'estimait la plus coupable des femmes ; elle disait à une intime amie :

— Serait-il possible que, criminelle comme je le suis, je visse cependant mon Seigneur et mon Dieu ? Ah ! je me remets entièrement à lui, et j'adore ses décrets ; je me soumets à tout ce qu'il ordonnera de moi ; s'il me veut même en enfer, j'y consens.

A cet instant, elle plaça son crucifix sur ses lèvres, mais avec une telle expression de résignation, de force et d'amour, que les témoins de cet acte sublime ne purent s'empêcher de verser des larmes que souvent depuis ils ont renouvelées au souvenir de leur amie mourante. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

En conservant jusqu'à la fin l'innocente gaieté qui l'animait, en continuant de manifester une charité pleine

d'égards et de politesse, elle parlait de sa mort comme elle eût parlé d'un voyage de pur agrément; elle lui donnait le nom de son *départ*. Elle se plaisait à raconter sans cesse les détails de la jouissance délicieuse qu'elle allait goûter dans le sein de Dieu. Combien souvent elle demandait :

— Mais mon exil doit-il être encore bien long? Ai-je encore bien des jours à vivre? . . . . . .

. . . . . .

La dernière fois que ses sœurs la visitèrent, elles ne purent s'énoncer que par leurs larmes; Julie soutint cette entrevue avec force et courage. . . . . .

. . . . . .

Dans l'appartement où elle passait le jour, se trouvait un tableau de Notre-Seigneur au jardin des Olives; elle avait toujours soin que l'on tournât son fauteuil de manière à le voir. Sur la cheminée de son appartement, était placé un tableau de la mère de Dieu; elle ne le contemplait qu'en tressaillant d'allégresse. . . . . .

. . . . . .

Il est pour le juste mourant certains moments d'abattement, tels que ceux où nous avons déjà vu la pieuse Julie et que l'idée de la mort, prête à saisir sa victime, va renouveler en elle, pour lui donner quelques traits de ressemblance avec son Sauveur agonisant. Une religieuse, en qui madame de Farcy avait la plus grande confiance, est chargée de lui annoncer qu'elle va bientôt quitter la terre : elle remplit par écrit cette mission douloureuse, et le lendemain matin vient demander à la mourante quelle impression sa lettre a faite sur elle. Hélas! les saints se connaissent si peu, qu'après avoir tant désiré sa fin, l'humble servante du Seigneur, s'exagérant ses fautes, n'a plus en perspective qu'un jugement rigoureux; elle ne dissimula point une sorte de consternation :

— Je ne vous dirai pas, répond la mourante d'une voix paisible, mais altérée par la crainte, que votre nouvelle ne m'ait point fait de peine ; je ne suis pas du nombre de celles qui ont sujet de se réjouir en apprenant un tel événement.

. . . . . .

. . . . . .

Un jour qu'elle se trouvait avec d'intimes amies qui parlaient de morts causées par sensations vives :

— Il me paraît difficile, leur dit-elle, de mourir de joie ; mais je conçois qu'on puisse mourir de contrition. . . .

. . . . . .

. . . . . .

Ainsi que son admirable modèle, l'humble servante de Jésus-Christ avait passé en faisant le bien ; elle touchait à sa dernière heure.

Le 26 juillet 1799, elle fut levée et fit ses prières à l'ordinaire ; dans l'après-dînée on la coucha. Placé près de la mourante, l'abbé Leforestier lui demanda s'il ne convenait point d'envoyer chercher sa fille ?

— Non, monsieur, répondit-elle, à moins que vous ne l'exigiez ; le sacrifice est fait.

On lui demanda quelque temps après si elle reconnaissait ceux qui l'approchaient ; elle dit les reconnaître. A neuf heures elle demanda plusieurs fois combien de temps elle avait encore à vivre :

— Peut-être trois heures, lui répondit-on.

— Ah ! s'écria-t-elle, trois heures encore sans voir Dieu !

A dix heures elle reçut l'extrême-onction. Elle redoutait son agonie par sa grande crainte d'offenser dans une impatience : elle avait conjuré le Seigneur de lui accorder la grâce de perdre connaissance. Elle la perdit à dix heures et un quart, et à onze heures elle expira.

Mademoiselle de Chateaubriand n'était pas fille unique :

hélas! la postérité, en s'attachant à ce nom célèbre, dira les victimes qu'il rappelle, victimes d'un dévouement sans bornes à l'autel et au trône. Un de ses frères, avec tant d'autres braves, avait quitté le sol de la patrie quand sa sœur y périt; elle avait vu la tombe s'ouvrir devant elle, et ce fut de ses bords qu'elle fit tenir à ce frère, si chéri et si digne de l'être, le dernier gage de sa tendresse. Écoutons-le nous raconter l'effet que cet envoi touchant fit sur son cœur (préface de la première édition du *Génie du Christianisme*) :

« Mes sentiments religieux n'ont pas toujours été ce qu'ils sont aujourd'hui. Tout en avouant la nécessité d'une religion et en admirant le christianisme, j'en ai cependant méconnu plusieurs rapports. Frappé des abus de quelques institutions et des vices de quelques hommes, je suis tombé jadis dans les déclamations et les sophismes. Je pourrais en rejeter la faute sur ma jeunesse, sur le délire des temps, sur les sociétés que je fréquentais ; mais j'aime mieux me condamner ; je ne sais point excuser ce qui n'est point excusable. Je dirai seulement les moyens dont la Providence s'est servie pour me rappeler à mes devoirs. Ma mère, après avoir été à soixante et douze ans dans les cachots où elle vit périr une partie de ses enfants, expira enfin sur un grabat, où ses malheurs l'avaient reléguée. Le souvenir de mes égarements répandit sur ses derniers jours une grande amertume; elle chargea en mourant une de mes sœurs de me rappeler à cette religion dans laquelle j'avais été élevé. Ma sœur me manda le dernier vœu de ma mère. Quand sa lettre me parvint au delà des mers, ma sœur elle-même n'existait plus; elle était morte aussi des suites de son emprisonnement. Ces deux voix sorties du tombeau, cette mort qui servait d'interprète à la mort, m'ont frappé : je suis devenu chrétien. Je n'ai point cédé, j'en conviens, à

de grandes lumières surnaturelles; ma conviction est sortie du cœur : j'ai pleuré et j'ai cru. »

O chrétiens de tous les âges et de tous les rangs, que n'avez-vous point à admirer, que n'avez-vous pas à imiter dans la vie de Julie de Chateaubriand !

Digitized by Google

LETTRE

DE

M. DE LA FERRONNAYS.

Saint-Pétersbourg, le 14 mai 1824.

« Monsieur le vicomte,

« Les observations que j'ai cru devoir vous soumettre et les renseignements que je suis dans le cas de vous donner aujourd'hui m'ont paru d'une nature assez délicate pour ne devoir être confiés qu'à une occasion parfaitement sûre. Les moyens de séduction que dans certaines circonstances le cabinet russe ne se fait aucun scrupule d'employer sont tels, qu'il est de la prudence de les croire irrésistibles au moins pour ceux de nos courriers qui ne sont pas personnellement connus; c'est ce qui m'a décidé à vous expédier M. de Lagrené, que je recommande à vos bontés. J'ai de plus la certitude que depuis longtemps mes chiffres sont connus du ministère impérial, et je dois, à cette occasion, vous prévenir que j'ai quelques raisons de craindre qu'ils ne lui aient été envoyés de Paris même. Lorsque j'aurai le bonheur de vous voir, il sera indispensable d'organiser entre vous et moi un moyen de correspondre qui soit plus sûr

que ceux dont nous faisons usage aujourd'hui, et plus à l'abri des infidélités.

« Il est très-vrai, M. le vicomte, que j'ai eu à lutter dans ces derniers temps; l'on n'a rien négligé pour me faire un peu peur, et pour me mettre dans le cas de vous la faire partager; mais, comme je vous le mande dans ma dépêche, j'ai trop bien compris l'avantage que doit nous donner l'admirable situation dans laquelle se trouve aujourd'hui la France, pour me laisser facilement intimider. J'ai donc été avec prudence, mais sans aucune espèce de crainte, au-devant de l'orage; je n'ai été ému ni de l'humeur que l'on m'a témoignée ni de tous les dangers dont on m'a menacé; et du moment où l'on a été bien convaincu que je ne reculerais pas, on s'est calmé, on est entré en composition.

« Je n'ai pas obtenu tout ce que j'aurais voulu; j'aurais désiré que la dépêche à Pozzo fût autrement rédigée; il y a plusieurs phrases que j'aurais voulu faire supprimer ou changer; mais, ayant obtenu le point essentiel pour le moment, je n'ai pas cru prudent de vouloir exiger davantage d'un amour-propre si facile à froisser. Tout mon désir maintenant est que vous soyez satisfait des communications que vous portent nos courriers, et que vous soyez bien convaincu que j'ai fait tout ce qui dépendait de moi pour remplir vos intentions.

« J'ai presque regretté que dans votre dépêche et dans votre lettre particulière vous ayez cru nécessaire d'entrer dans des explications aussi détaillées sur le discours du roi; l'impression qu'on en avait d'abord reçue était effacée, ou du moins ce que j'avais répondu aux premières observations qui m'avaient été faites avait fait prendre la résolution de ne m'en plus parler; les explications que vous me donnez ne se trouvent pas d'ailleurs entièrement conformes à celles qu'a envoyées Pozzo, qui a mandé, je crois, que vous

aviez bien effectivement ajouté deux ou trois phrases au discours du roi, mais que le président du conseil les avait rayées. Quoi qu'il en soit, c'est une petite affaire dont il ne faut plus parler et qui sera plus qu'oubliée, si dans le courant de la session vous trouvez l'occasion de faire entendre à la tribune deux ou trois phrases qui satisfassent l'extrême exigence de nos amours-propres.

« Je ne sais en vérité si l'on n'est pas plus embarrassé que reconnaissant de notre empressement à venir au-devant des propositions qui nous ont été faites relativement aux affaires d'Orient; on aimait bien mieux le rôle de tuteur que celui d'ami; on est en quelque sorte gêné vis-à-vis de ceux avec lesquels on avait pris l'habitude de nous régenter, d'avouer une intimité qui doit déranger des rapports que l'on regretterait, parce qu'ils donneraient à peu de frais beaucoup d'importance. D'ailleurs, rien n'est encore moins clair que les intentions de la Russie à l'égard de la Grèce; il y a bien longtemps que le comte de Nesselrode m'a dit qu'il n'y avait que ceux qui méconnaissaient les vrais intérêts politiques de la Russie qui pouvaient lui supposer l'intention de vouloir s'établir sur la Méditerranée; que ce serait, pour ainsi dire, offrir volontairement à l'Angleterre le moyen et le prétexte de saisir un ennemi qu'elle redoute, qui aujourd'hui n'a rien à craindre d'elle, et qui plus tard pourra sur un autre point lui porter des atteintes dangereuses.

« Ainsi que j'ai l'honneur de vous le mander dans ma dépêche, il n'y a jamais eu le moindre rapport entre la conduite et le langage de la Russie depuis le commencement de l'insurrection de la Grèce. Le renvoi du comte Capo-d'Istrias, au moment même où les déclarations du cabinet de Saint-Pétersbourg semblaient ne devoir plus laisser ni espérance, ni moyens de prévenir la guerre, a prouvé à la

fois le degré d'importance que l'on doit ajouter aux notes diplomatiques les plus énergiques de ce cabinet, et la vérité de l'intérêt qu'il prend à la cause des Grecs.

« Le sang-froid avec lequel on parle aujourd'hui à Pétersbourg du formidable armement préparé contre les insurgés, et qui semble les menacer d'une entière extermination, le soin que l'on met dans les journaux, qui tous se rédigent sous les yeux du gouvernement, à déconsidérer leur cause, à exalter les moyens de leurs ennemis, tout prouve que l'opinion de l'empereur doit être conforme à celle du comte de Nesselrode, et que le chef de la religion grecque ne voit en effet aucun intérêt pour sa politique à soutenir par des moyens efficaces la cause de ses *coreligionnaires*.

« Je n'ai point trouvé que le mécontentement que le comte de Nesselrode m'a témoigné du retard que l'Autriche et l'Angleterre apportaient à répondre à son *Mémoire* fût exprimé avec franchise et vérité; il semblait que ce qu'il me disait à ce sujet fît partie d'un rôle étudié; qu'il avait en quelque sorte compté sur le peu d'empressement dont il se plaignait et qui semblait cependant déjouer ses plans. Tout semble indiquer que le mémoire qu'il a fait faire, et dont le succès a été si général, n'était qu'un acquit de conscience, l'exécution de l'engagement qu'il avait pris à Czernowitz, et que l'auteur a toujours été convaincu, ainsi que l'Autriche et l'Angleterre, que cette pièce diplomatique ne serait suivie d'aucun résultat, qu'elle resterait dans les archives impériales et dans celles de tous les cabinets de l'Europe comme un stérile monument de ce que l'on est convenu de nommer magnanimité de l'empereur, et un éloquent témoignage de son facile désintéressement.

« Il ne faut donc pas nous étonner si notre empressement à nous rendre à l'invitation du cabinet russe, si la

bonne foi avec laquelle nous nous sommes montrés disposés à donner immédiatement suite aux idées soumises par la Russie et que nous avons cru aussi franchement proposées qu'elles semblaient conçues avec générosité, ne nous ont pas valu plus de témoignages de reconnaissance. Vous avez dû vous-même, M. le vicomte, être étonné de la brièveté et de la sécheresse des remercîments qui vous ont été officiellement faits dans cette circonstance. Je crois vous en expliquer la véritable cause; je suis sûr que si j'avais été dans le cas d'annoncer ici que nous allions donner une flotte au roi d'Espagne, de l'argent et des soldats, pour aller reconquérir l'autre hémisphère, ou bien encore que vous aviez fermé vos ports aux vaisseaux brésiliens, on vous aurait témoigné bien plus de satisfaction qu'on ne l'a fait en apprenant que nous étions prêts à prendre fait et cause pour la Russie dans une question que nous regardions comme liée à ses plus chers intérêts politiques.

« Dans cet état de choses, je pense que vous approuverez que je ne me mette pas plus en avant que je ne l'ai fait. Si la Russie veut agir, elle sait qu'elle peut compter sur nous; mais pour cela il faut attendre qu'elle s'explique plus clairement. Si au contraire, comme tout peut le faire croire, on joue une comédie, je veux au moins laisser entrevoir que je suis dans la confidence, et ne pas trop légèrement accepter le rôle d'innocent dont mon collègue d'Autriche aimerait fort à me voir me charger.

« Ce qui me paraît certain, M. le vicomte, c'est que les Grecs eux-mêmes ne paraissent pas plus ambitieux aujourd'hui de la protection de la Russie qu'elle-même ne semble disposée à la leur accorder; les liens de la religion attachent peut-être encore les basses classes au chef suprême de leur Église; mais les gens éclairés de la nation, indignés d'abord de l'abandon dans lequel les a laissés une

cour qui, depuis Catherine II, ne cesse de les porter à la révolte, ont ensuite étudié et recherché les causes de cet abandon ; ils ont vu ou cru voir que la crainte de laisser encore s'accroître la puissance et l'influence déjà si incommode de la Russie armait contre leur cause l'Europe entière ; qu'ils étaient sacrifiés à l'intérêt général. Ils ont reconnu et bien jugé que l'empereur était incapable de concevoir et d'exécuter les projets de son aïeule ; dès lors ils ont compris que, loin de compter sur l'assistance de la Russie, ils devaient éviter de la rechercher, puisqu'au lieu de leur être utile, elle leur créait des ennemis. Ils ont alors, en désespoir de cause, tourné leurs regards vers l'Angleterre, qui déjà, quoique d'une manière non avouée, semble les prendre sous sa protection. Elle ne leur accordera point l'indépendance, parce qu'il ne lui convient pas de laisser se fonder dans la Méditerranée une marine marchande qui ferait tort à la sienne ; mais elle les protégera et les gouvernera à la façon des îles Ioniennes : triste perspective qui ne peut être acceptée que par les déplorables victimes de l'absurde despotisme des Musulmans.

« Ce n'est pas la première fois, M. le vicomte, que nous devons regretter le fatal article du traité du 31 mars, qui nous a enlevé les îles Ioniennes ; nous y étions aimés et considérés autant que les Anglais y sont détestés, et aujourd'hui nous ne serions pas embarrassés du rôle que nous devrions jouer, ni incertains sur le plan que nous aurions à suivre. Celui de l'Autriche et de l'Angleterre était clair et tout tracé, il a été suivi avec hardiesse et habileté. Ceux qui ont été chargés de le conduire ont été admirablement secondés par les circonstances dans lesquelles l'Europe s'est trouvée, par le caractère inerte de l'empereur, par les dispositions personnelles et les rapports particuliers de celui de ses ministres qui est resté investi de sa confiance après le dé-

part du comte Capo-d'Istrias. Le renvoi de ce dernier a été la plus grande victoire qu'aient obtenue M. de Metternich et lord Londonderry; le jour de son départ a été celui d'un vrai triomphe pour leurs ministres à Pétersbourg.

« De ce jour-là, en effet, la Russie a prononcé l'abandon de toute son influence dans le Levant, et lord Strangford s'est trouvé à Constantinople pour hériter, au profit de son gouvernement, de l'immense sacrifice que la peur ou l'irrésolution venait d'arracher à l'empereur. Depuis lors, le rôle de cet ambassadeur n'a plus été qu'un jeu; il a abusé d'une situation qu'il a due au hasard bien plus encore qu'à son habileté, avec une imprudence sans égale; toutes les notes, toutes ses prétendues conversations avec le reis-effendi, sont pleines de l'ironie la plus insultante pour la Russie. Mais il a prouvé du moins ce que l'on peut impunément oser contre un caractère faible et irrésolu, et les actes de l'ambassade de lord Strangford resteront pour servir d'exemple et d'instruction tant que l'empereur régnera.

« Ce même ambassadeur affecte aujourd'hui un mécontentement qui semble aller jusqu'à l'indignation contre ceux de ses compatriotes qui se vouent à la cause des Grecs, et surtout contre les capitaines de la marine royale anglaise, qui subitement se sont montrés aussi chauds protecteurs des insurgés qu'ils avaient été jusque-là ardents à les persécuter. Il déplore la perte de son influence ministérielle; ses plaintes sont ici répétées avec une affectation plaisante par sir Charles Bagot et le comte de Lebzeltern, qui doivent réellement avoir bien de la confiance dans la bonhomie de ceux auxquels ils s'adressent. Lord Strangford a fait preuve de beaucoup trop d'esprit pendant sa négociation pour que quiconque ne veut pas volontairement fermer les yeux puisse penser qu'il se soit trompé sur les intentions véritables de son gouvernement. Le tout est une partie parfaitement bien

jouée; cependant ce ne sera que quand nous verrons un ambassadeur russe aux prises avec le divan, que nous pourrons juger si toutes les chances de cette partie ont été bien calculées.

« Il me semble, M. le vicomte, que notre rôle dans cette situation est d'attendre; peut-être que plus tard les circonstances pourront arracher l'empereur à son sommeil; le réveil alors pourrait faire du bruit et amener des combinaisons qui nous indiqueraient plus clairement qu'elle ne l'est aujourd'hui la route qu'une bonne politique devra nous faire suivre.

« En attendant, je crois que si nous avons ici quelques conférences, elles ne conduiront à rien de décisif; l'ambassadeur d'Angleterre paraît savoir qu'il ne sera autorisé qu'à écouter et qu'il devra tout prendre *ad referendum;* M. Lebzeltern trouvera dans les observations de M. de Metternich tous les motifs qui lui seront nécessaires pour en faire autant; le comte de Nesselrode me paraît plus que dans aucune occasion disposé à la temporisation. Il est donc probable que si l'on s'occupe des idées que renferme le mémoire russe, ce ne sera qu'après la campagne, et je ne prévois plus aucune affaire qui puisse s'opposer à ce que je profite du congé que vous avez la bonté de m'envoyer. Cependant, M. le vicomte, j'espère que je n'ai pas besoin de vous promettre que ni ma santé, ni aucune considération quelconque, ne pourra me faire un seul instant abandonner mon poste, tant que je pourrai croire que ma présence peut y être le moins du monde utile au service du roi.

« En voilà bien long sur la Grèce; mais j'ai cru devoir vous faire connaître toute mon opinion sur l'importance réelle des conférences proposées sur cette grande question.

« Je dois vous confier, M. le vicomte, et sous le

secret, un fait dont vous pourrez mieux que moi connaître l'exactitude, mais qui, s'il était vrai, pourrait influer d'une manière très-fâcheuse sur la situation du général Pozzo. Sous ce rapport la chose pourrait avoir de l'importance; car si, par suite de l'affaire, il devait perdre sa place, il serait nécessaire de prévoir de bonne heure sur qui il nous conviendrait de jeter les yeux pour lui succéder, et d'autant plus que le choix serait aussi difficile à faire qu'il serait important pour nous.

« Vous n'ignorez pas, M. le vicomte, que depuis longtemps tous les efforts de M. de Metternich et du cabinet anglais tendent à renverser Pozzo; il n'a pas en Russie une seule voix qui le soutienne, et le poste qu'il occupe est l'objet de tout ce qui a de l'ambition à Pétersbourg. La chute du comte Capo-d'Istrias a presque entraîné la sienne; il a su se maintenir par sa propre habileté et par l'adresse avec laquelle il a toujours su persuader de l'importance du rôle qu'il joue à Paris; ses rapports, rédigés avec art et infiniment d'esprit, intéressent l'empereur; les lettres particulières, dans lesquelles l'ambassadeur se permet de donner des détails très-étrangers aux affaires, amusent et font souvent le divertissement de ce monarque et de ses intimes.

« Depuis quelque temps, cependant, la faveur n'est plus la même. L'inutile voyage de Pozzo à Madrid a déjà porté une forte atteinte à son crédit : voici de plus ce qui vient d'arriver. L'ambassadeur d'Angleterre a reçu, *par la poste*, une lettre de M. Canning, qui roule entièrement sur la situation de l'Espagne. Après avoir fait de ce malheureux pays la peinture la plus déplorable, M. Canning ajoute qu'elle est due presque entièrement aux intrigues du général Pozzo et au despotisme qu'il exerce au nom de son maître sur le roi d'Espagne et ses ministres; il attribue entière-

ment ces intrigues à une cupidité insatiable, l'accusant de ne faire usage de son influence que pour forcer le roi Ferdinand à prendre des engagements humiliants et onéreux et dont Pozzo et quelques agioteurs profiteraient largement. A l'appui de cette grave accusation, M. Canning joint à sa lettre la copie d'une autre lettre sans signature, écrite de Madrid, qui dénonce en quelque sorte le général Pozzo, comme travaillant à renverser le comte d'Offalia et tout le ministère espagnol (à la nomination duquel il est censé avoir cependant puissamment contribué), uniquement parce que le général Pozzo doit avoir acquis pour plusieurs millions de bons sur les cortès, et que le comte d'Offalia se refusant à reconnaître l'emprunt révolutionnaire, la fortune et la réputation du général se trouvent également compromises.

« Cette lettre, arrivée par la poste, a nécessairement été ouverte ; l'empereur en a connaissance, et je crois être sûr que M. d'Oubril est chargé de prendre très-secrètement des renseignements sur la vérité de cette accusation. J'espère pour le général Pozzo que ce n'est qu'une mauvaise intrigue du cabinet anglais. S'il en était autrement, j'en serais fâché pour son honneur et pour son existence ; l'un serait perdu, et l'autre serait affreuse et vouée au mépris. Vous serez à même, M. le vicomte, de savoir si toute cette vilaine histoire a quelque fondement ; dans ce cas-là, veuillez, jusqu'à mon arrivée, n'en faire aucun usage, et surtout ne rien m'écrire qui puisse y avoir rapport. Vous savez que si aucune affaire ne s'y oppose, je ne resterai plus ici assez longtemps pour recevoir réponse aux lettres que je vous adresse aujourd'hui.

« M. d'Oubril part aujourd'hui ; il sera probablement à Paris à peu près en même temps que ma lettre ; ses instructions lui prescrivent de travailler à réparer tout le mal qu'a

fait à Madrid la conduite imprudente de M. Boulgary, de se faire le conciliateur et le modérateur de toutes les opinions; d'engager en même temps le roi d'Espagne à résister fortement à tous les conseils, à toutes les insinuations dont le but serait de le porter à transiger sur quelques-uns de ses droits. La lettre du comte de Nesselrode au comte d'Offalia, qui vous sera probablement communiquée, indique assez que c'est là surtout la crainte de l'empereur, et, dans la conversation que j'ai eue avec M. d'Oubril, j'ai reconnu mot à mot ce qui m'avait été dit à moi-même lorsque j'ai eu l'honneur d'avoir un entretien avec Sa Majesté.

« J'ai déjà eu l'occasion de vous parler de M. d'Oubril, vous allez vous-même pouvoir le juger. Je crois, M. le vicomte, que vous trouverez qu'il n'est pas à la hauteur du rôle que l'on pouvait supposer à la Russie l'intention de vouloir faire jouer à son ministre en Espagne ; la fierté castillane ne sera peut-être pas flattée non plus de ne trouver aucun titre devant le nom de ce nouvel envoyé ; mais je crois que pour nous il vaut beaucoup mieux avoir affaire avec un homme de ce caractère qu'avec aucun de ceux dont il avait été question pour ce poste délicat.

« M. d'Alopeus (celui qui est à Berlin) l'avait fortement sollicité ; je crois que nous avons toute espèce de raisons de nous féliciter qu'il ne l'ait pas obtenu. M. d'Oubril n'exercera d'ailleurs, je crois, aucune influence personnelle à Madrid ; il est à craindre seulement que le sieur Ugarte s'empare de lui ; je crois être sûr, cependant, qu'on l'a prémuni d'avance contre les séductions de cet intrigant ; il sera nécessaire que Pozzo lui donne à ce sujet une bonne direction.

« M. d'Oubril retrouvera à Madrid un de ses collègues, sir Ev. A'Court, qui a de lui la plus mince opinion possible, et dont le premier soin sera sûrement de déconsidérer et de

ridiculiser le nouvel arrivé, comme il l'a fait en Italie. Sous ce rapport, M. de Talaru pourra être fort utile à M. d'Oubril; il deviendra en quelque sorte son appui et son soutien. Cette combinaison me paraît à la fois convenable à notre dignité, utile à nos intérêts et conforme à l'opinion que nous devons laisser prendre de la nature de nos rapports avec la Russie.

« Il me reste, M. le vicomte, à vous parler du Wurtemberg. Je n'ai point laissé ignorer à M. de Nesselrode ni à l'empereur lui-même tout le prix et l'intérêt que le gouvernement du roi mettait à voir finir le différend qui existe entre la cour de Pétersbourg et celle de Stuttgard, et dans lequel toutes les puissances de l'Europe ont pris parti contre le roi de Wurtemberg. J'ai eu occasion de vous mander déjà, M. le vicomte, que mes premiers efforts pour faire finir cet état de choses avaient été sans succès; j'ai acquis la certitude depuis qu'en voulant nous mêler plus directement de cette affaire, nous achèverions de la gâter et peut-être de la rendre inarrangeable. Le roi de Wurtemberg a beaucoup de torts à se reprocher vis-à-vis de l'empereur; sa conduite, son langage, ses correspondances, celles de ses ministres, ont été constamment inconsidérées et offensantes pour celui qu'il avait tant d'intérêt de ménager. Les représentations les plus douces ont été sans effet; le roi avait adopté un rôle, il voulait le soutenir; il avait près de lui de fort mauvaises têtes, des serviteurs perfides; il n'a fait que des imprudences, et a fini par froisser d'une manière si forte l'amour-propre et les sentiments de l'empereur qu'il en est résulté cette espèce de rupture. Ici les personnes chargées des intérêts du roi de Wurtemberg se sont conduites avec maladresse; elles ont voulu mettre de la roideur et de la dignité quand il aurait fallu agir avec franchise et bonne foi. L'empereur s'est aperçu qu'on voulait le braver

et ce qu'il eût été facile d'arranger dans le commencement avec de la prudence, est devenu maintenant une assez grande affaire ; elle est entièrement personnelle entre les deux souverains, ce qui rend toute espèce d'intervention ou de médiation étrangère impossible : celle de M. G. de Caraman ne peut donc être proposée.

« Il est nécessaire, il est indispensable que le roi de Wurtemberg fasse une démarche, mais qu'il la fasse avec franchise et cordialité ; c'est moins le souverain que le parent qui se trouve offensé, la réparation n'en est que plus facile. C'est malheureusement ce que ni le roi, ni ses ayants cause à Pétersbourg n'ont voulu jusqu'à présent ni comprendre ni conseiller. M. de Beroldingen a fait, avec les meilleures intentions du monde, beaucoup de fautes, mais elles ne sont pas irréparables, et j'espère que nous sommes au moment de terminer cette désagréable affaire. Me prévalant de l'intérêt que nous avons témoigné au Wurtemberg dans cette circonstance, j'ai eu avec le comte de Beroldingen une explication très-franche dans laquelle je ne lui ai point laissé ignorer que le seul moyen de rétablir les relations amicales entre les deux cours était entre les mains du roi, et que tant que la démarche que l'empereur attendait ne serait pas franchement faite, il était inutile d'espérer un raccommodement. Le comte de Beroldingen a paru apprendre quelque chose de nouveau ; nous nous sommes bien expliqués, et j'ai eu sa promesse que la première chose dont il s'occuperait en arrivant à Stuttgard serait d'obtenir du roi la lettre qui seule peut tout arranger. Depuis son départ, j'ai eu avec M. Fleischmann, resté chargé d'affaires, de fréquents entretiens : c'est un homme d'un excellent esprit, beaucoup plus calme et plus entendu que M. de Beroldingen ; il s'est laissé diriger par nos conseils, et c'est après m'être consulté avec le comte de

Nesselrode que je l'ai conseillé non-seulement d'écrire avec toute espèce de franchise au roi, mais même de lui envoyer le modèle d'une lettre qui n'aurait rien que de très-convenable pour la dignité du souverain, et qui mettra fin à toute cette mésintelligence.

« Le prince de Hohenlohe, envoyé ici par le roi de Wurtemberg pour complimenter sur le mariage du grand-duc Michel, était un choix heureux. Allié de la famille, personnellement connu et fort estimé de l'empereur et de l'impératrice, le prince de Hohenlohe était sans contredit l'homme le plus propre à bien remplir une négociation du genre de celle qui paraissait lui être confiée. Malheureusement il n'était porteur que d'une simple lettre d'étiquette, et cette démarche faussement calculée est devenue un grief de plus. Aussi le prince de Hohenlohe, malgré l'estime particulière que l'on a pour lui, a-t-il eu beaucoup de désagréments pendant son séjour; on lui en préparait de plus grands encore : je suis parvenu à les lui éviter et à lui faire obtenir une audience de congé. L'empereur l'a traité avec tant de bonté, lui a parlé avec tant d'effusion et tant de sentiment de la conduite du roi, que le prince est sorti pénétré de reconnaissance. Il part demain pour Stuttgard, décidé à unir ses efforts à ceux que vient de faire M. Fleischmann pour obtenir du roi la démarche très-simple qui doit satisfaire l'empereur. Tout permet donc d'espérer que l'arrivée de M. de Beroldingen et son entrée au ministère seront signalées par la fin de cette affaire dans laquelle vous voyez, M. le vicomte, que j'ai rempli, autant que la prudence me le permettait, le rôle de médiateur.

« Il est probable que si le roi se prête à ce que l'on a le droit d'attendre de lui, le même prince de Hohenlohe viendra ici remplir les fonctions de ministre plénipotentiaire;

l'empereur lui en a exprimé le désir; il sera dans ce cas parfaitement accueilli. Quant à nous, M. le vicomte, je ne vous cache pas que l'empereur attache beaucoup de prix à ce que le retour de M. de Caraman à Stuttgard soit différé jusqu'à ce que cette affaire soit terminée. J'ai pris avec le comte de Nesselrode l'engagement de vous faire connaître le désir de Sa Majesté, mais je ne lui ai point laissé ignorer qu'étant entièrement étrangers à cette querelle, nous ne pouvions pas y prendre le même intérêt, ni adopter exactement les mêmes mesures que ceux qu'elle regarde personnellement; que, malgré tout notre empressement à nous prêter toujours à ce qui peut être agréable à l'empereur, le retour de notre ministre à Stuttgard devait nécessairement rester subordonné à ce que pouvaient exiger de nous nos intérêts directs. Voilà où en est l'affaire. Si vous pouvez prolonger de deux mois le congé de M. de Caraman, ce sera pour le mieux; dans le cas contraire, je prends sur moi de faire trouver bonnes les raisons qui vous auront mis dans l'obligation de le renvoyer plus tôt à son poste.

« Je commence à croire que je suivrai votre conseil et que je ne profiterai point de la frégate : j'irai alors faire une *cure* à Carlsbad. Je serai à Paris dans les premiers jours d'août, et de retour à mon poste dans le mois de septembre. Mon projet, si rien ne s'y oppose, est de partir au plus tard d'aujourd'hui en un mois.

« Adieu, M. le vicomte : je suis heureux de l'idée que je pourrai passer quelques instants avec vous; j'aurai, malgré la longueur de mes lettres, bien des choses encore à vous dire, et j'ai la prétention de croire que mon voyage à Paris peut avoir de très-heureux résultats pour le service du roi et de nos intérêts. Dans tous les cas, je serai heureux de vous renouveler de vive voix l'assurance d'un attachement depuis longtemps fondé sur la plus profonde estime,

et que la confiance et la reconnaissance ont achevé de rendre indestructible.

« LA FERRONNAYS.

« *P. S.* L'ambassadeur d'Angleterre sort à l'instant de chez moi; il vient de recevoir son courrier. Il est chargé de répéter au comte de Nesselrode à peu près tout ce que M. de Leiden a déjà mandé de l'opinion de M. Canning sur le mémoire russe. Sir Charles Bagot est autorisé à prendre part aux conférences, si toutefois il n'est pas jugé prudent d'en retarder l'ouverture jusqu'à l'époque du retour de l'ambassadeur de Russie à Constantinople. On annonce à sir Charles l'envoi très-prochain d'instructions pour discuter les différentes parties du mémoire; mais dans aucun cas il n'est autorisé à rien conclure, et doit tout prendre *ad referendum*. L'opinion de M. Canning est que la connaissance de ces conférences devant nécessairement produire une grande sensation et beaucoup d'irritation à Constantinople, il était à désirer qu'elles fussent ajournées; il ajoute, dans la dépêche que l'ambassadeur doit communiquer demain au comte de Nesselrode, que cette opinion est entièrement partagée par le cabinet français, et cite à cette occasion une conversation que vous devez avoir eue avec sir Charles Stuart le 15 avril, c'est-à-dire deux jours avant l'expédition de Maconet. Comme vous ne me parlez pas de cette conversation et que vous me renouvelez au contraire l'ordre d'assister aux conférences, si elles ont lieu, et d'accéder à tout ce qui sera proposé sur les bases indiquées dans le *mémoire*, je dois croire qu'il y a dans la dépêche de M. Canning ou de sir Charles Stuart une erreur (volontaire peut-être). J'ai répondu à l'ambassadeur que je ne verrais aucun inconvénient à ce que les conférences fussent ajournées; mais que je n'étais point en mesure de faire à cet

égard aucune réflexion au gouvernement russe, et que les instructions de Votre Excellence se bornaient à m'autoriser à prendre part aux conférences lorsqu'elles s'ouvriront. M. Canning se plaint aussi de n'avoir point encore reçu (25 avril) les observations annoncées depuis lontemps par le cabinet autrichien. Je suis plus que jamais confirmé dans l'opinion que ces conférences n'auront dans ce moment aucune espèce de résultat ; je serai plus à même dans quelques jours de vous donner à cet égard des éclaircissements plus précis.

« Vous m'avez mandé que le roi donnait son consentement au mariage de mademoiselle de Modène. Je ne vous cache pas que le père est au désespoir de ne pas avoir reçu dans cette circonstance une preuve plus positive et plus directe de l'intérêt du roi qui fut le protecteur de sa jeunesse. Son imagination est singulièrement frappée de l'idée d'avoir encouru la disgrâce de Sa Majesté. Le comte de Modène est un homme animé des meilleurs sentiments et des meilleurs principes ; il jouit ici d'une considération qui dédommage de voir un Français de son rang employé dans une cour étrangère. Ce serait de votre part, M. le vicomte, un acte de véritable bienfaisance d'obtenir que le roi eût la bonté d'écrire un mot à M. de Modène, ou que vous eussiez la complaisance de lui écrire vous-même de la part de Sa Majesté. »

Digitized by Google

GÉNÉALOGIE DE MA FAMILLE.

En écrivant les différentes parties de ces *Mémoires,* je n'ai point dit le travail intérieur qu'ils m'ont coûté. Il était naturel qu'en m'occupant des hommes et des lieux, je voulusse connaître ce qu'étaient ces lieux et ces hommes. La passion de l'histoire m'a dominé toute ma vie. J'ai souvent entretenu des correspondances sur des faits qui n'intéressent personne : je me plais, par exemple, à savoir comment s'appelle un champ que j'ai vu sur le bord d'un chemin, qui possédait jadis ce champ, comment il est parvenu au propriétaire actuel ; je m'attache de même à découvrir ce que sont devenus des cadets disparus vers telle ou telle époque. C'est ainsi qu'ayant à parler de ma famille, je me suis livré à mes investigations favorites, sans autre intérêt que mon plaisir d'annaliste, indifférent d'ailleurs à tous les autres intérêts qu'on peut attacher à un nom : j'ai pensé mourir d'aise quand j'ai découvert que j'avais des alliances avec un vieux prêtre de paroisse nommé Courte-Blanchardière, de la Boucatelière-Foiret, qui demeurait dans un clocher.

J'avais donc réuni sur ma famille ce que j'en avais pu apprendre ; mais mon texte bourré de ma *science* devenait long : l'ennui que j'aime à trouver au fond de l'histoire n'est pas du goût de chacun ; c'est pourtant de la succession des terrains arides et féconds que se compose un pays.

Arrêté par mille difficultés, je me résolus à ne mentionner dans mes *Mémoires* que ce qu'il fallait pour faire connaître les idées de mon père et l'influence qu'elles eurent sur ma première éducation. Une chose me décidait encore à la suppression de ces errements de famille : je possédais le *mémorial* des titres envoyés à Malte en 1789 pour mon agrégation à l'ordre ; mais je n'avais pas le travail des Chérin sur ces titres ; bien que ma présentation à Louis XVI fît preuve de ce travail, encore me manquait-il, et par conséquent la base de l'édifice. Les deux Chérin, Bernard et son fils Louis-Nicolas, étaient morts ; le dernier, ayant embrassé la révolution, était devenu chef d'état-major de l'armée du Danube. On connaît la sévérité du père et du fils : le premier se plaignait des *généalogistes chambrelans* (ouvriers qui travaillent en chambre), *gens sans études, qui, pour de l'argent, bercent les particuliers d'idées chimériques de noblesse et de grandeurs.*

Les archives des Chérin avaient été dispersées quand le passé ne compta plus ; mais peu à peu les cartons cachés ou dérobés furent rapportés à notre vaste dépôt littéraire : ils y continuent aujourd'hui une série précieuse de manuscrits.

Le carton dans lequel il est question de ma famille est du nombre de ceux qui n'ont pas été perdus. M. Charles Lenormant, conservateur à la Bibliothèque du roi, sachant que je faisais des recherches, et pensant qu'une communication pouvait m'être utile, a bien voulu me faire part du dossier Chateaubriand. La pièce généalogique dont il m'a été per-

mis de prendre copie est évidemment une minute composée d'abord par le premier Chérin, lorsqu'il fut chargé en 1782 d'examiner les titres de ma sœur Lucile pour son admission au chapitre de l'Argentière; puis cette minute a été continuée par le second Chérin pour mon frère; et enfin pour la rédaction du *Mémorial des actes authentiques*, quand je fus admis dans l'ordre de Malte.

Muni de ces documents, je ne puis plus reculer, car ils ne m'appartiennent pas; c'est la propriété de mes neveux, aînés de ma famille; je n'ai pas le droit, pour abonder dans mon opinion particulière, de les priver de ce qu'ils considèrent comme des épaves, produit de leur naufrage.

En plaçant ces arides reliques dans des casiers, je satisfais à ma piété envers mon père, soit que ses convictions aient été risibles ou raisonnables, chimériques ou fondées. J'ai fait les deux parts : les préjugés dans la note, mon indépendance dans le texte.

Une fois mon parti pris, j'ai cru qu'il était juste de joindre au travail des généalogistes des ordres du roi les autres documents que je possédais: ces documents ont repris leur valeur; mes propres recherches viennent de nécessité grossir ma collection.

Le nom que je porte ayant traversé beaucoup de siècles, beaucoup d'aventures se trouvent attachées à ce nom; je les mentionne toutes, afin de dissimuler autant qu'il m'a été possible l'ennui du sujet. Je combats aussi les historiens quand le point en litige en vaut la peine; je montre comment ils se sont trompés, ou par imagination ou par toute autre cause.

J'ai reporté les notes A et B tout à la fin et hors de mes *Mémoires*. Mais si ce m'était un devoir de produire la généalogie de ma famille, personne n'est obligé de la lire; ce hors-d'œuvre peut être passé sans le moindre inconvénient.

Le Mémorial envoyé à Malte en 1789 est d'une grande étendue : il me fut adressé en 1821 par la lettre ci-jointe :

Thouars (Deux-Sèvres), 11 juin 1821.

« Monseigneur,

« J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence les papiers que je vous ai annoncés par ma première lettre ; ils consistent dans une copie du Mémorial des titres, pièces et actes dont s'est servi *noble François-René de Chateaubriand* pour être reçu de majorité au rang de chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en la vénérable langue de France, prieuré d'Aquitaine. Je ne m'arrêterai point sur le mérite historique de ce procès-verbal de preuves de noblesse qui remontent, en ligne directe, du côté paternel, jusqu'au vingt-troisième aïeul, *Brient Ier*, seigneur baron du château de son nom, qui se distingua à la bataille de Hastings, en 1067. L'antique origine et l'illustration des *Chateaubriand* y sont démontrées par les preuves les plus authentiques. Cette maison n'a rien également à désirer du côté des alliances, étant unie à celles de Lusignan, Thouars, Bretagne, Aragon, Rohan, Montmorency, Laval, etc., etc.,

« Cette copie du Mémorial avait été faite sur un original qui fut dans le temps envoyé à Malte par ledit *noble François-René de Chateaubriand*, et en était revenu, ce qui est prouvé par les enveloppes du paquet ci-jointes et par la relation honorable (également ci-jointe) écrite de ma main parce que j'étais alors secrétaire de l'assemblée provinciale du grand prieuré d'Aquitaine, tenue à Poitiers les 15 juin

et 9 novembre 1789. Mon père, à la même époque, était vice-chancelier dudit prieuré. La minute du registre existe encore. En 1793, les scellés furent apposés sur les archives de l'ordre de Malte, à Poitiers ; cette copie et cette relation s'y trouvaient comprises ; la majeure partie des papiers furent condamnés au feu. Dans ces temps où les familles sacrifiaient elles-mêmes leurs titres originaux pour conserver leur existence, je conçus le projet d'arracher aux flammes quelques débris de ces preuves de noblesse, propres à remplacer un jour les originaux qui n'étaient plus. Mon père et mon frère, collaborateurs aussi courageux que dévoués, sont morts pendant la révolution, etc.

« Je suis, avec un profond respect,

« De Votre Excellence (j'étais ministre)

« Le très-humble et très-obéissant serviteur,

« PONTOIS,

« Principal du collége. »

COPIE DU MÉMORIAL DES TITRES ENVOYÉ A MALTE PAR NOBLE FRANÇOIS-RENÉ DE CHATEAUBRIAND. 1789.

Mémorial des titres, pièces et actes authentiques dont désire se servir noble François-René de Chateaubriand, aspirant à être reçu de majorité au rang de chevalier de justice en la vénérable langue de France et grand prieuré d'Aquitaine, pour prouver la noblesse et filiation de ses huit lignes et quartiers paternels et maternels.

Savoir :

NOBLE FRANÇOIS-RENÉ DE CHATEAUBRIAND, PRÉSENTÉ.

Baptistaire, 1768.

Extrait des registres de l'église cathédrale de Saint-Malo, duquel appert que, le 4 septembre 1768, naquit, et le lendemain a été baptisé François-René de Chateaubriand, fils de haut et puissant René-Auguste de Chateaubriand, seigneur comte de Combourg, et de haute et puissante dame Apolline-Jeanne-Suzanne de Bedée, dame de Chateaubriand, son épouse, ledit extrait dûment légalisé.

Nota. Le présenté est frère : 1° de Jean-Baptiste-Auguste, comte de Chateaubriand, admis aux honneurs de la cour le 21 février 1788 (1) ; 2° de Lucile-Angélique-Jeanne de Chateaubriand, reçue chanoinesse du noble chapitre de l'Argentière, par brevet du 12 mai 1783.

COTÉ PATERNEL.

LIGNE DIRECTE DE CHATEAUBRIAND.

RENÉ-AUGUSTE DE CHATEAUBRIAND, PÈRE.

Baptistaire, 1718.

Extrait des registres des baptêmes de la paroisse de Guitté, en Bretagne, duquel appert que, le 23 septembre 1718, naquit et fut baptisé René-Auguste de Chateaubriand, fils d'écuyer François de Chateaubriand et de

(1) On a vu dans les *Mémoires* que j'avais été admis aux honneurs de la cour avant mon frère, parce qu'à cette époque mon frère était encore dans la robe.

demoiselle Perronelle-Claude Lamour, son épouse, seigneur et dame de Villeneuve et des Touches. Ledit extrait dûment collationné et signé Colombel, recteur de ladite paroisse.

Contrat de mariage, 1753.

Contrat de mariage fait et passé le 30 juin 1753, devant Ledeau et Dubourg, notaires résidants à la Hunaudaye, entre messire René-Auguste de Chateaubriand, chevalier, seigneur du Plessis, fils de messire François de Chateaubriand, chevalier, seigneur de Villeneuve, et de dame Perronelle-Claude Lamour de Langegu, d'une part; et noble demoiselle Apolline-Jeanne-Suzanne de Bedée, dame de la Villemain, fille de messire Ange-Annibal de Bedée, chevalier, seigneur de la Bouëtardais, et de dame Bénigne-Jeanne-Marie de Ravenelle de Boisteilleul, son épouse, d'autre part.

Célébration de mariage, 1753.

Extrait des registres des mariages de la paroisse de Bourseul, duquel appert que, le 3 juillet 1753, furent mariés lesdits sieur René-Auguste de Chateaubriand et demoiselle Apolline-Jeanne-Suzanne de Bedée, susnommés.

Fondation d'une stalle dans le chœur de la cathédrale de Dol, 1529 et 1784.

Acte passé le 9 juillet 1784, par lequel haut et puissant René-Auguste de Chateaubriand, chevalier, comte de Combourg, est mis en possession par le chapitre de Dol d'une des premières stalles dans le chœur de l'église cathédrale de cette ville, fondée en 1529 par haut et puissant Guillaume de Chateaubriand, sire de Beaufort, Oranges, le Plessis-Bertrand, pour lui et les descendants de sa maison.

Aveu, 1771.

Aveu rendu par Guillaume Desvaux à haut et puissant seigneur messire René-Auguste de Chateaubriand, chevalier, seigneur dudit nom, sire de Combourg, seigneur châtelain des châtellenies de Boulet et Maletroit, ledit aveu signé Desvaux, Dorin et Baudoin, notaires, et en date du 18 décembre 1771.

Contrat de licitation, 1761.

Contrat de licitation passé le 25 septembre 1761 entre messire François de Chateaubriand, recteur de la paroisse de Merdrignac ; messire René-Auguste de Chateaubriand, comte de Combourg, de Boulet, Maletroit et autres lieux ; messire Pierre de Chateaubriand, sieur du Plessis, et messire Joseph de Chateaubriand, sieur du Parc, des héritages provenant des successions de haut et puissant messire François de Chateaubriand, chevalier, seigneur des Touches, et de dame Perronelle-Claude Lamour, sa veuve, père et mère desdits sieurs de Chateaubriand, de l'avis et consentement de leur mère, partie audit contrat, lequel est signé Guérin, notaire.

Contrat de vente, 1761.

Contrat de vente fait et passé le 3 mai 1761, entre très-haut et très-puissant seigneur monseigneur Emmanuel-Félicité de Durfort, duc de Duras, pair de France, etc., et très-haute et très-puissante dame madame Louise-Françoise-Maclovie-Céleste de Coëtquen, duchesse de Duras, son épouse, et haut et puissant seigneur René-Auguste de Chateaubriand, chevalier, seigneur dudit lieu (stipulé par haut et puissant seigneur Marie-Antoine de Bedée, chevalier,

seigneur de la Bouëtardais), du comté de Combourg, de la baronnie d'Aubigné et des châtellenies du Boulet et Maletroit, à Dol, etc.

FRANÇOIS DE CHATEAUBRIAND, AÏEUL PATERNEL.

Baptistaire, 1683.

Extrait du registre des baptêmes de la paroisse de Brusvilly, évêché de Saint-Malo, duquel appert que, le 22 de février 1683, naquit et fut baptisé François de Chateaubriand, fils d'écuyer Amaury de Chateaubriand, sieur de la Villendré, et de dame Marie-Jeanne du Rocher, sa compagne. Ledit extrait dûment collationné et signé Berthelot, recteur de ladite paroisse.

Célébration de mariage, 1713.

Extrait des registres des mariages de la paroisse de Guerve, évêché de Saint-Malo, duquel appert que, le 27 août 1713, furent mariés écuyer François de Chateaubriand, sieur de Villeneuve, et demoiselle Perronelle-Claude Lamour de Langegu, en présence de Mélanie de la Porte, dame de Langegu, mère de ladite demoiselle. Ledit extrait collationné et signé le Tessier, recteur de ladite paroisse.

Partage noble, 1710.

Partage noble fait et passé le 19 novembre 1710, devant les officiers de la juridiction de Chalonge, entre écuyer Pierre-Louis de Chateaubriand, sieur de la Villendré; François de Chateaubriand, sieur de Villeneuve; René de Chateaubriand, sieur des Bignons; Gabrielle et Françoise de Chateaubriand, frères et sœurs, enfants d'écuyer Amaury de Chateaubriand, leur père vivant, sieur dudit lieu de la

Villendré, lesdits biens à eux échus de la succession future de messire Jean de Chateaubriand, leur aïeul, dans laquelle est comprise la maison du petit Vaurenier en Plecherel, et quelques pièces de terre en dépendant. Ledit Pierre-Louis, héritier principal et noble représentant Amaury, son père. Ledit acte signé Offier, greffier.

Sentence de tutelle, 1690.

Tutelle faite en la juridiction de Chalonge et pourvoyance de Pierre-Louis, Jacques-François, René-Amaury, Gabrielle et Françoise de Chateaubriand, enfants mineurs d'écuyer René-Amaury de Chateaubriand, sieur de la Villendré, et dame Marie du Rocher, laquelle, de l'avis des parents et amis desdits mineurs dénommés en ladite sentence, a été instituée leur tutrice. Ladite sentence signée Foustel, greffier.

AMAURY DE CHATEAUBRIAND, 1er BISAÏEUL PATERNEL.

Baptistaire, 1652.

Extrait des registres des baptêmes de la paroisse de Plecherel, évêché de Saint-Brieuc, duquel appert que, le 9 décembre 1652, naquit et fut baptisé Amaury de Chateaubriand, fils d'écuyer Jean de Chateaubriand et de demoiselle Marguerite de la Chapelle, seigneur et dame dudit lieu. Ledit extrait collationné et signé Feudiez, recteur de ladite paroisse.

Contrat de mariage, 1677.

Contrat de mariage fait et passé le 15 octobre 1677, devant Amelin et Offier, notaires à Chalogne, entre messire Amaury de Chateaubriand, seigneur de la Villendré,

fils de messire Jean de Chateaubriand et dame Marguerite de la Chapelle, seigneur et dame de la Chapelle, seigneur et dame de la Guerrande, Villendré, etc., d'une part; et demoiselle Marie-Jeanne du Rocher, demoiselle de Quengo, fille de messire François du Rocher et de dame Marguerite de Chateaubriand, seigneur et dame du Quengo en Brusvilly, d'autre part.

Partage noble, 1683.

Partage noble, fait le 19 janvier 1683, devant Lesage, notaire, entre messire Michel de Chateaubriand, chevalier, seigneur de Bellestre-la-Guerrande, etc., fils aîné, héritier présomptif principal et noble de messire Jean de Chateaubriand, chevalier, seigneur desdits lieux; écuyer Amaury de Chateaubriand, seigneur de la Villendré; demoiselle Toussainte de Chateaubriand, femme d'écuyer François Hersart, seigneur de la Villemarquer, et demoiselle Claude de Chateaubriand, frère et sœurs puînés dudit Michel de Chateaubriand, par l'événement duquel partage le troisième lot, composé de la métairie du petit Vaurenier, est échu audit Amaury.

JEAN DE CHATEAUBRIAND, 1er TRISAÏEUL PATERNEL.

Contrat de mariage, 1650.

Contrat fait et passé le 26 décembre 1650, devant de Giquet et de la Mothe, notaires sous la juridiction de la Hunaudaye, entre écuyer Jean de Chateaubriand, fils aîné, héritier présomptif principal et noble d'écuyer Christophe de Chateaubriand et de demoiselle Jeanne Berthelot, d'une part; et demoiselle Marguerite de la Chapelle, d'autre part.

Partage noble, 1676.

Désignation de partage héritel noble fournie le 26 sep-

tembre 1676 en la juridiction de Denoual, par messire Jean de Chateaubriand, chevalier, seigneur dudit lieu, autorisé de dame Marguerite de la Chapelle, sa compagne et curatrice, fils aîné, héritier principal et noble de feu messire Christophe de Chateaubriand et de dame Jeanne Berthelot, seigneur et dame de la Guerrande, ses père et mère, et encore héritier collatéral de Louise de Chateaubriand, sa sœur, morte depuis le décès de Jeanne Berthelot, leur mère, à Renée de Chateaubriand, dame du Plessis-Soubin, et à Olivier de la Fruglais, père et garde naturel de ses enfants, avec Élisabeth de Chateaubriand. Lesdites Renée et Élisabeth, sœurs puînées dudit Jean de Chateaubriand.

Contrat de mariage de son fils aîné, 1668.

Contrat de mariage fait et passé le 22 décembre 1668, devant Carlemet, notaire, entre messire Michel de Chateaubriand (voyez le partage de 1683), chevalier, seigneur baron dudit lieu et de Bellestre, fils aîné, héritier présomptif principal et noble de messire Jean de Chateaubriand et de dame Marguerite de la Chapelle (ledit Jean, fils aîné, héritier principal et noble de messire Christophe de Chateaubriand et de dame Jeanne Berthelot, ledit Christophe fils héritier principal et noble de messire Gilles de Chateaubriand et de dame Marguerite Rogon, ledit Gilles fils de messire Briand de Chateaubriand et de dame Jacquemine du Boisriou, ledit Briand fils de messire François de Chateaubriand et de dame Jeanne de Tréal de Beaubois; ledit François aîné de la famille noble des anciens seigneurs barons de Beaufort, Saint-Léger, Oranges, le Plessis-Bertrand du Guesclin), chef de nom et d'armes, d'une part; et demoiselle Marguerite de la Barre, fille de messire de la Barre de Monchauvon, et de Jeanne de Chateaubriand, d'autre part.

CHRISTOPHE DE CHATEAUBRIAND, QUARTAÏEUL PATERNEL.

Sentence prouvant mariage, 1640.

Sentence rendue le 3 décembre 1640 en la justice de Denoual, entre Christophe de Chateaubriand, écuyer, et Jeanne Berthelot, sa compagne, d'une part, et écuyer Gilles de Chateaubriand, père dudit Christophe, d'autre part, laquelle sentence juge que nonobstant la résidence desdits Christophe et sa femme auprès de Gilles, leur père et beau-père, au lieu de la Guerrande, il n'y a entre eux aucune société ni communauté de biens nobles ; appert en outre de ladite sentence que ledit Christophe est fils dudit Gilles et de feue Marguerite Rogon, et que Jeanne Berthelot était seule héritière de Mathurin Berthelot, sieur de la Houssaye, son père, qu'enfin lesdits Christophe de Chateaubriand et Jeanne Berthelot s'étaient mariés en 1623, étant encore mineurs. Ladite sentence signée Gueuly, greffier.

Désignation du partage, 1642.

Désignation de partage faite et passée le 25 octobre 1642, devant de la Mothe et Hardouin, notaires à la Hunaudaye, par Christophe de Chateaubriand, écuyer, sieur de la Guerrande, fils aîné et héritier principal et noble de défunt messire Gilles de Chateaubriand, écuyer, seigneur dudit lieu de la Guerrande et Quellenen, Vaurenier et autres lieux, à écuyer Jacques de Chateaubriand, sieur de Bellestre, demoiselle Jeanne de Chateaubriand, femme d'écuyer François Hersart de la Villemarquer, écuyer Pierre Dubouais, sieur du Mottay, père et garde naturel de la fille de lui et de feue Jacquemine de Chateaubriand, sa femme, frère et sœurs dudit Christophe. Duquel acte appert en outre que les mêmes parties avaient partagé précédemment la suc-

cession de Marguerite Rogon, leur mère, par acte du 9 août 1639.

Maintenue de noblesse, 1669.

Arrêt de la chambre établie par le roi pour la réformation de la noblesse en la province de Bretagne, rendu le 7 septembre 1669, entre le procureur général du roi et messire Christophe de Chateaubriand, chevalier, sieur de la Guerrande, lequel déclare ledit Christophe issu d'ancienne extraction noble, lui permet de prendre la qualité de *chevalier* et le maintient dans le droit de porter pour armes de gueules semés de fleurs de lis d'or sans nombre, et ce après production par lui faite de ses titres authentiques, desquels il appert que ledit Christophe, marié par contrat de mariage des 17 et 31 janvier 1623, avec demoiselle Jeanne Berthelot, est fils de :

Quintaïeul.

Gilles de Chateaubriand et de dame Marguerite Rogon, ledit Gilles fils de

Sextaïeul.

Briand puîné de Chateaubriand Beaufort et de Jacquemine du Boisriou, ledit Briand fils de

Septaïeul.

François de Chateaubriand, sire de Beaufort, du Plessis Bertrand et d'Oranges, et de dame Anne de Tréal, ledit François fils de

Octaïeul.

Jean de Chateaubriand et de Marguerite des Planches, ledit Jean fils de

Nonaïeul.

Jean de Chateaubriand et de Jeanne d'Espinay, ledit Jean fils de

Dixième aïeul.

Bertrand de Chateaubriand et de Marie d'Oranges, ledit Bertrand fils de Briand et de Marguerite de Tehillac.

Ledit arrêt signé Malescot.

GILLES DE CHATEAUBRIAND, QUINTAÏEUL PATERNEL.

Révision.

Seront revus les actes produits sous le degré précédent, desquels appert que Gilles de Chateaubriand, fils de Briand et père de Christophe, a épousé demoiselle Marguerite Rogon.

Procuration, 1603.

Procuration donnée le 26 mai 1603, devant Desmelant et Alix, notaires de la cour et juridiction de Beaufort, par noble et puissant George de Chateaubriand, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, sire de Beaufort, aux y dénommés, pour mettre noble homme Gilles de Chateaubriand, seigneur dudit lieu et de Bellestre, son neveu, en possession de la baronnie de Tanney et dépendances à lui cédée par héritage à perpétuité par ledit sieur de Beaufort, suivant accord fait entre eux depuis les deux ans derniers.

Auquel acte sont joints : 1° l'acte de prise de possession faite de ladite baronnie par écuyer Gilles de Chateaubriand, en date du 16 juin 1603, à lui cédée *pour partie de son partage et droit naturel;* 2° un acte du 14 juillet audit an 1603, relatif à la cession de ladite terre, passé entre

lesdits sieurs George de Chateaubriand, sire de Beaufort, chef du nom et armes de Chateaubriand, et ledit écuyer Gilles de Chateaubriand.

Production en justice, 1603.

Acte du 15 janvier 1603, par lequel écuyer Gilles de Chateaubriand s'oppose à la vente faite par George de Chateaubriand, son oncle, de la terre de *Beaufort en Dinan*, à raison du payement d'une somme de deux mille écus à lui due par ledit George, *comme étant ladite terre de la succession de Briand de Chateaubriand*, père dudit opposant, laquelle terre lui appartiendrait sans l'accord mentionné dans l'acte du 26 mai 1603. Voy. l'acte du 15 avril 1564 sur le degré suivant, par lequel Briand de Chateaubriand eut en partage cette terre.

Quittance, 1597.

Quittance donnée le 7 février 1597, à Dinan, par dame Jacquemine du Boisriou à écuyer Gilles de Chateaubriand, son fils, de la somme de cinquante écus par lui à elle dus suivant les actes passés entre eux. Ladite quittance signée Jacquemine du Boisriou.

Sentence, 1602.

Sentence rendue en la juridiction de la Hunaudaye, par laquelle écuyer Gilles de Chateaubriand est admis à prendre, sous bénéfice d'inventaire, la succession de dame Jacquemine du Boisriou, sa mère, ladite sentence en date du 30 mars 1602.

Contrat d'échange, 1595.

Contrat fait et passé le 15 novembre 1595, devant

B. Robertel et Grossetête, notaires, entre écuyer Gilles de Chateaubriand, fils de dame Jacquemine du Boisriou, et en elle procréé par le feu sire Briand de Chateaubriand, son père, d'une part; et écuyer Jean du Boisriou, sieur de la Brosne, par lequel ledit sieur de Chateaubriand ratifie un contrat du 22 décembre 1592 par lequel ils avaient échangé la terre du Boisriou contre les lieux et métairies de Margals et du Plessis, ladite ratification accordée moyennant la somme de deux mille écus sol à soixante tournois pièce, en payement de laquelle ledit du Boisriou cède audit de Chateaubriand la terre de Vaurenier à lui appartenante du chef de demoiselle Jacquemine le Port, sa mère.

Au pied dudit acte est celui de prise de possession, faite par Gilles de Chateaubriand, de ladite terre de Vaurenier, signé de lui et des notaires susnommés.

BRIAND DE CHATEAUBRIAND, VIe AÏEUL PATERNEL.

Révision.

Seront revus les deux actes précédents desquels appert que Briand de Chateaubriand, père de Gilles, a épousé demoiselle Jacquemine du Boisriou.

Plus l'arrêt de la chambre établie pour la réformation de la noblesse en Bretagne, ci-devant énoncé.

Transaction, 1600.

Acte fait et passé le 15 juillet 1600, devant Paulmier et Grossetête, entre noble et puissante dame Jacquemine du Boisriou, dame douairière de Chaumont, propriétaire du Boisgerbault, et noble homme Gilles de Chateaubriand, seigneur dudit lieu et de Bellestre, son fils héritier principal et noble présomptif, par lequel ladite dame reconnaît

qu'après la mort du sieur de Chaumont, son dernier mari, en 1591, les troubles et guerres l'ayant forcée de se retirer à Dinan et ne pouvant éliger ses revenus, elle abandonna la jouissance totale de sa terre du Boisgerbault audit sieur son fils, moyennant une rente de deux cent vingt écus, et qu'étant depuis retournée demeurer avec lui, ils ont précompté sur ce que son fils pouvait lui devoir. Ledit acte signé desdits notaires ainsi que desdits sieur et dame.

Abandon de biens, 1593.

Démission faite le 16 juin 1593, devant Duchesne et Delaunay, notaires royaux à Dinan, par dame Jacquemine du Boisriou, douairière de Chaumont en dernières noces, propriétaire du Boisgerbault, de tous ses biens entre les mains d'écuyer Gilles de Chateaubriand, son fils et son présomptif héritier principal et noble, moyennant une rente de deux cents écus sol, et vingt écus pour un logement à Dinan, au pied de laquelle démission est la ratification faite d'icelle par ledit sieur de Chateaubriand, le 28 août suivant, devant les mêmes notaires.

Partage noble, 1564.

Acte fait et passé le 15 avril 1564, après Pâques, entre haut et puissant Christophe de Chateaubriand, sire de Beaufort et du Plessis-Bertrand, baron de Tanney, seigneur d'Oranges et de la Villebague, etc., et Briand de Chateaubriand, son frère juveigneur, par lequel ledit aîné désigne à son juveigneur pour le remplir de son droit naturel dans la succession de haut et puissant François de Chateaubriand, leur père, et dans la succession future de noble et puissante damoiselle Anne de Tréal, leur mère, la terre et seigneurie de Beaufort en Dinanois, avec ses dépendances, à la charge de la tenir de lui comme juvei-

gneur d'aîné, et à la charge encore que ledit sieur de Beaufort pourra la retirer à lui en en donnant la valeur audit de Chateaubriand, son frère. Ledit acte signé Fauchoux.

FRANÇOIS DE CHATEAUBRIAND, VIIe AÏEUL PATERNEL.

Révision.

Seront revus : 1° l'arrêt de la réformation de la noblesse de Bretagne ; 2° l'acte de partage ci-dessus énoncé dont appert que François de Chateaubriand avait épousé Anne de Tréal.

Commission pour lever des munitions de guerre, 1545.

Commission donnée le 23 juillet 1545, par Jean de Bretagne, duc d'Étampes, gouverneur et lieutenant général pour le roi et monseigneur le Dauphin au pays et duché de Bretagne, adressante aux officiers de justice de Chateauneuf, de Dol et autres, pour faire lever dans les paroisses de leur ressort des munitions de guerre à l'effet de pourvoir à la défense des ports, havres et côtes, depuis Cancale jusqu'à Dol, menacés par les ennemis, le prix desquelles munitions serait mis ès mains du sieur de Beaufort et autres qu'il commettra, lequel en tiendra compte quand et à qui il appartiendra. Ladite commission signée Jehan de Bretagne, plus bas Gil Cheruyer, et scellée en cire rouge des armes pleines de Bretagne.

Accord, 1543.

Accord fait et passé le 2 décembre 1543, devant le Forestier et Desguets, notaires à Rennes, entre noble et puissant François de Chateaubriand, sire de Beaufort, du Plessis-Bertrand et d'Oranges, héritier principal et noble de noble et puissant Jehan de Chateaubriand, seigneur des-

dits lieux, son père, et présomptif de damoiselle Marguerite des Planches, sa mère, d'une part; et Adrienne de Chateaubriand, femme de Gilles de Lalande, écuyer sieur de Lalande et du Miroir, sœur puînée dudit François, d'autre part; lequel François s'oblige de faire assiette à sa sœur Adrienne de cinquante livres de rente sur la terre de la Bouerierre en Miniac, laquelle Adrienne a ratifié ledit acte par un autre étant au pied en date du 15 janvier 1544.

Accord, 1547.

Autre accord fait et passé le 23 mars 1547 entre ledit François (qualifié comme dessus) et Catherine de Chateaubriand, sa sœur, femme de noble et puissant Jehan de Coëtquen, sire du Bois de la Motte, par lequel ledit François assigne à sadite sœur soixante livres de rente pour sa portion héréditaire dans la succession de leur père, et il ajoute vingt livres de rente par forme de donation, et ce en considération, tant de la grande amitié qu'il porte à sa sœur, que de ce qu'elle est entrée dans la maison du Bois de la Motte, *qui est grosse et ancienne chevalerie* d'ancienne noblesse et extraction; de laquelle somme il promet lui faire assiette en fiefs nobles dans la paroisse de Plouer; ledit acte reçu par le Bret et Gilliers, notaires à Rennes.

Accord, 1553.

Autre accord fait et passé le 10 septembre 1553, devant Domey et Maillet, notaires de la vicomté d'Orbec, au siége de Bernay en Normandie, entre noble et puissant seigneur François de Chateaubriand, sire de Beaufort, etc., et noble demoiselle Anne de Chateaubriand, sa sœur, par lequel ledit François assigne à sadite sœur, pour sa portion héritelle dans la succession de leur père, les terres et fiefs de Saint-Léger et Campheur, réservant toutefois ce qui en peut

suivant coutume revenir à Jehan de Chateaubriand, leur frère puîné; convenu en outre que ledit accord demeurera nul si le sire de Beaufort ne peut le faire ratifier par les héritiers du feu baron d'Auney, Jean des Essarts et dame des Planches, sa femme.

JEAN DE CHATEAUBRIAND, VIIIe AÏEUL PATERNEL.

Révision.

Seront revus les actes énoncés au précédent degré, desquels appert que Jehan de Chateaubriand avait épousé dame Marguerite des Planches.

Demande faite en justice devant le lieutenant de la cour de Rennes en la ville d'Aubigné par demoiselle Marguerite des Planches, dame de Tanney, Saint-Léger et de la Grissonnière, veuve de défunt noble et puissant Jehan de Chateaubriand, sire de Beaufort, d'Oranges et du Plessis-Bertrand, du droit de douaire à elle appartenant sur les biens de son mari, ladite demande formée contre noble homme Guillaume de Guitté, curateur spécial de noble et puissant François de Chateaubriand, sire de Beaufort, d'Oranges et du Plessis-Bertrand, fils aîné héritier principal et noble dudit sieur de Beaufort, décédé. Ledit acte en date du 24 janvier 1532, signé Dupin.

Acte contenant partage, cession et vente, 1497.

Acte passé le 11 avril 1497, devant André et Perrault, notaires à Rennes, entre haut et puissant Guillaume de Chateaubriand, sire de Beaufort, du Plessis-Bertrand et d'Oranges, noble écuyer Jehan de Chateaubriand, vénérables et discrètes personnes maîtres François et Pierre de Chateaubriand, frères puînés dudit Guillaume, tous enfants de défunts noble et puissant Jehan de Chateaubriand et

Jehanne d'Espinay, leurs père et mère, par lequel Guillaume de Chateaubriand, comme aîné, donne à ses trois frères en partage la terre d'Espinay; François et Pierre se départissent de leurs droits en faveur de Jehan, et ce dernier, du consentement de Guillaume, vend ladite terre à noble et puissant Henri d'Espinay, seigneur de la Marche et de Sévigné, au nom et pour demoiselle Catherine d'Estouteville, sa femme.

Donation entre-vifs, 1496.

Acte fait et passé le 27 août 1496, devant le Liepvre et de Renniers, notaires à Paris, entre noble et discrète personne Pierre de Chateaubriand, chanoine et archidiacre de Brie en l'Église de Paris, et Jehan de Chateaubriand, écuyer, son frère, par lequel le premier fait donation entre-vifs audit Jehan, son frère, de tous les biens qui pouvaient lui revenir dans les successions de leurs père et mère.

Reconnaissance, 1500.

Acte fait et passé le 24 avril 1500 devant Forgeais et Chevalier, notaires à Vitré, entre noble et puissant Guy, sire d'Espinay, de la Rivière et de Saudrecourt, principal héritier noble de noble et puissant Richard d'Espinay et Béatrix de Montauban, et noble et puissant seigneur Guillaume de Chateaubriand, sire de Beaufort et du Plessis-Bertrand, fils aîné et héritier principal et noble de défunts Jehan de Chateaubriand et Jehanne d'Espinay, sa femme, qui était fille desdits Richard et Béatrix de Montauban, par lequel ledit seigneur d'Espinay reconnaît devoir à Guillaume de Chateaubriand, en ladite qualité, cent livres de rente, promise à sa mère pour son partage dans la succession desdits Richard et Béatrix.

Procuration pour assister aux états de Bretagne, 1507.

Procuration donnée le 24 septembre 1507 par Jehan de Laval, sire de Chateaubriand, Montafilant, de Gavre, de Candé, etc., à son très-cher et amé cousin Guillaume de Chateaubriand, seigneur de Beaufort, pour se présenter, au nom dudit sieur de Laval, aux états de la province, assignés par le roi en la ville de Vannes. Ledit acte signé Jehan de Laval, scellé et contre-signé du commandement de mondit seigneur : J. Leboure.

Sentence, 1529.

Nota. Cet acte est rappelé, ou du moins la fondation qui y est énoncée, dans celui du 9 juillet 1784, produit sur le degré du père du présenté.

Sentence rendue le 27 septembre 1529 par monseigneur le lieutenant de la cour de Rennes, entre noble et puissant Jehan de Chateaubriand, seigneur de Saint-Léger, capitaine du Houdan, d'une part; et noble et puissant Guillaume de Chateaubriand, sire de Beaufort, du Plessis-Bertrand et d'Oranges, frère aîné dudit Jehan, par laquelle il est convenu : 1° que la fondation faite par ledit sire de Beaufort de cent vingt livres de rente au chapitre de Saint-Samson de Dol sortira son effet; 2° que ledit sire de Beaufort jouira par usufruit de ses biens et héritages sa vie durant, sans toutefois en pouvoir rien aliéner que jusqu'à la concurrence de deux cents livres de revenu; et ce par le conseil, consentement et bon plaisir de hauts et puissants seigneurs Guy, comte de Laval-Montfort et de Quintin, vicomte de Rennes, sire de Vitré, etc., et de Jehan, sire de Chateaubriand, etc., lesquels sont établis par ladite sentence curateurs dudit seigneur de Beaufort. Signé Thibaud et Havard.

JEHAN DE CHATEAUBRIAND, IXe AÏEUL PATERNEL.

Révision.

Seront revus les actes produits sous le précédent degré, desquels appert que Jehan de Chateaubriand, neuvième aïeul, a eu pour femme Jehanne d'Espinay.

Déclaration, 1479.

Acte passé par la cour de Rennes, le 23 juin 1479, par lequel noble écuyer Jehan de Chateaubriand, fils aîné, héritier principal et noble de noble et puissant Bertrand de Chateaubriand, seigneur de Beaufort et du Plessis-Bertrand, décédé depuis huit jours, déclare prendre la succession sous bénéfice d'inventaire. Ledit acte signé de la Touche.

Accord, 1479.

Accord fait le 25 novembre 1479, devant H. Pepin, notaire à Rennes, entre noble et puissant Jehan de Chateaubriand, sire de Beaufort et du Plessis-Bertrand, fils aîné et héritier principal de défunt Bertrand de Chateaubriand, sire desdits lieux, d'une part; et noble écuyer Briand de Chateaubriand, son frère puîné, d'autre part, par lequel ils ratifient l'octroi et appoint fait entre eux en présence de haute et puissante dame la comtesse de Laval, dame de Chateaubriand, touchant la part et portion dudit Briand dans la succession de leur père, et en outre ledit sieur de Beaufort s'oblige à bailler à sondit frère, par manière de bienfait, ainsi que juveigneur le peut et doit tenir de son aîné, selon la coutume et non autrement, la somme de douze vingts livres de rente de prisage.

Commission pour lever des troupes, 1486.

Commission donnée le 11 mars 1486, par François, duc de Bretagne, comte de Montfort, Richemont et Étampes, à son bien-amé et féal chambellan le sire de Beaufort, pour faire assembler et conduire dans la ville de Nantes, au premier avril suivant, certain nombre de gens, tant de ceux sujets aux armes que autres, pour résister à certaines entreprises faites chaque jour contre la personne du duc. Signé François, et plus bas, par le duc, de son commandement, signé Guegueu, et scellé.

Nota. Jehan de Chateaubriand est compris parmi les chambellans écuyers du duc de Bretagne, aux gages de 120 livres, dans le compte de la Noë en 1460, et celui de Leandois en 1422. (*Voyez* dom Morice, tome II des *Preuves de l'Histoire de Bretagne,* colonnes 1746 et 1756.)

BERTRAND DE CHATEAUBRIAND, Xe AÏEUL PATERNEL.

Aveu au duc de Bretagne prouvant mariage, 1469.

Aveu rendu au duc de Bretagne en la chambre des comptes, le 5 octobre 1469, par noble et puissant Bertrand de Chateaubriand, écuyer, sire de Beaufort et du Plessis-Bertrand, et noble demoiselle Marie d'Oranges, dame d'Oranges et de Champignel, femme compagne et épouse dudit de Chateaubriand, par lequel ils reconnaissent tenir noblement à foi et devoir de bail sous la baronnie de Fougères la terre et seigneurie d'Oranges et dépendances, située en la paroisse de Vieuxvy et autres juridictions.

Transaction, 1461.

Transaction passée sous seings privés, le 13 mars 1461, entre noble et puissant Bertrand de Chateaubriand, sire de

Beaufort et du Plessis-Bertrand, Jehan de Chateaubriand, sire de Glesquin, son fils aîné et principal héritier, d'une part; et noble personne François de Guitté, écuyer, seigneur de la Bouexière, et demoiselle Gillette de Chateaubriand, sa compagne, d'autre part; en exécution des clauses du contrat de mariage de ladite Gillette, en date du 20 mai 1452, stipulées par Briand de Chateaubriand, sire de Beaufort, et ledit Bertrand, son fils. Ladite transaction signée de Chateaubriand et de la Bouexière.

Traité, 1470.

Traité fait sous seings privés, le 2 décembre 1470, entre hauts et puissants Guy, comte de Laval, sire de Vitré, de Chateaubriand-Montfort, Gavre et Becherel, et dame Françoise de Dinan, sa compagne, d'une part; noble et puissant Bertrand de Chateaubriand, sire de Beaufort, du Plessis-Bertrand et d'Oranges, Jehan de Chateaubriand, sire de Glesquin, chacun pour son intérêt, et noble écuyer François de Guitté, à cause de dame Gillette de Chateaubriand, sa compagne, d'autre part; touchant l'exécution des clauses du contrat de mariage desdits sieur et dame de Guitté, et l'assiette de soixante livres de rente promises à ladite Gillette par Briand de Chateaubriand, en son temps sire de Beaufort; et ledit Bertrand de Chateaubriand, son fils aîné. Ledit acte signé Guy de Laval, Françoise de Dinan, B. de Chateaubriand et J. de Chateaubriand.

Nota. Bertrand de Chateaubriand est compris dans le compte d'Olivier Leroux, trésorier receveur général de Bretagne sous le duc Arthur, parmi ceux qui avaient accompagné le duc à son voyage vers le roi de France. (*Voyez* dom Morice, tome II des *Preuves de l'Histoire de Bretagne*, colonne 1722.)

BRIAND DE CHATEAUBRIAND, XIe AÏEUL PATERNEL.

Contrat de mariage de sa fille prouvant le sien, 1434.

Contrat de mariage fait et passé le 7 juin 1434, entre noble homme Louis de Machecouel, seigneur de Vieille-Vigne, et Françoise de Chateaubriand, fille aînée de messire Briand de Chateaubriand, chevalier, et de dame Marguerite de Tchillac sa compagne, seigneur et dame de Beaufort et du Plessis-Bertrand.

Transaction, 1423.

Transaction faite et passée le 7 décembre 1423, entre noble et puissant messire Geoffroy de Malestroit, chevalier sire de Combourg et de Derval, d'une part; et noble et puissant Briand de Chateaubriand, écuyer, sire de Beaufort et du Plessis-Bertrand, sur l'exercice du droit de coutume et trepas, appartenant audit sire de Combourg sur la justice patibulaire à trois pots que ledit sire de Beaufort prétendait faire élever en la paroisse des Plegues, sous la seigneurie de Combourg, et enfin sur le devoir de guet et garde au château et forteresse de Combourg, auquel ledit sire de Combourg voulait assujettir les hommes du sire de Beaufort. Ledit accord passé en présence de plusieurs seigneurs amis des parties.

Chambellan du roi de France, 1439.

Provision, en date du 8 janvier 1439, accordée par le roi de France à son amé et féal chevalier Briand de Chateaubriand, seigneur de Beaufort, de l'état et office de son chambellan pour le servir dorénavant audit office aux gages, droits, proufitz, livraisons, hostellaiges, libertés, etc., qui

audit office appartiennent. Signé par le roi, monseigneur le duc de Bourbon, et scellé.

Commissions, 1453 et 1454.

Deux commissions, en date des 3 avril 1453 et 21 juin 1454, données par Pierre, par la grâce de Dieu, duc de Bretagne, comte de Montfort et de Richemont, à son bien-amé et féal le sire de Beaufort et du Plessis-Bertrand, pour veiller, à la tête des sujets du duc de Bretagne, à la défense des côtes menacées d'une descente par les Anglais, avec pouvoir de convoquer à cet effet les nobles archers de paroisse, commun peuple et autres; lesdites commissions signées Pierre, contre-signées par le duc, de son commandement, Durel, et scellées.

23 avril 1410 et 16 mars 1409, lettres de suspension d'affaires accordées au sire de Coëtquen, comme tuteur et garde de Briand de Chateaubriand, sire de Beaufort.

Procès-verbal de vue et montrée, ordonnée et jugée par la cour de Rennes, entre messire Raoul, sire de Coëtquen, tuteur et garde de Briand, sire de Beaufort, et Jehan de Beaumanoir, seigneur du Bois de la Motte, d'héritages étant le fief et seigneurie dudit sire de Beaufort; signé Jehan Segnartpasse.

Preuves tirées de l'histoire de Bretagne sur le présent digne.

Extrait des *Preuves de l'Histoire de Bretagne* étant à la suite de cette histoire par dom Morice.

(1419.) Jean de Mauléon dans le compte de cette année comprend le sire de Beaufort parmi les capitaines des troupes du duc ayant dix hommes d'armes. (Tome II, col. 103.)

(1422.) Le sire de Beaufort est du nombre des seigneurs bretons nommés dans le traité d'alliance entre le duc et les états de Bretagne. (Tome II, col. 1127.)

(1423.) Le seigneur de Beaufort est choisi pour amiral de la flotte levée par lui et les seigneurs de Combourg, Coëtquen et autres, pour secourir le Mont-Saint-Michel, affligé par les Anglais, lesquels furent battus et repoussés. (Tome I, page 492.)

(1432.) Le sire de Beaufort accompagne le prince de Galles dans son ambassade en Angleterre et mène cent quarante combattants à ce voyage. (Tome II, col. 1235.)

(1439.) 22 juillet, Briand de Chateaubriand, seigneur de Beaufort, assiste au jugement d'un Normand qui avait voulu livrer Saint-Malo aux Anglais. (Tome II, col. 1226.)

(1451 et 1455.) Le sire de Beaufort est appelé des premiers au rang des bannerets dans les parlements et états généraux de Bretagne. (Tome II, col. 1568 et 1673.)

Preuves tirées des grands officiers de la couronne, par le père Anselme; tome II, page 184.

(13 mai 1414.) Tiphaine du Guesclin fait hommage, sous le titre de dame du Plessis-Bertrand et de Saint-Desnonal, à Briand de Chateaubriand, sire de Beaufort, pour tout ce qu'elle tenait en la paroisse de Plouer mouvant de la seigneurie de Beaufort.

(12 février 1417.) Pierre de Tournemine, second mari de Tiphaine du Guesclin, mourut entre le 6 juin 1413 et le 11 août 1414. Elle fut dame du Plessis-Bertrand dont elle céda la propriété à Briand de Chateaubriand, son cousin et son héritier, ne s'en étant réservé que l'usufruit; elle mourut en 1417 avant le 12 février, que Briand de Chateaubriand rendit hommage à Marie de Bretagne, duchesse d'Alençon, comtesse du Perche, de plusieurs héritages, rentes et seigneuries tenus de cette princesse à cause de la baronnie de la Guerche, lesquels héritages lui étaient échus *par la mort de Tiphaine du Guesclin, sa cousine.*

BERTRAND DE CHATEAUBRIAND, XIIe AÏEUL PATERNEL.

Lettres en date de l'année 1398, par lesquelles Bertrand de Chateaubriand, sire de Beaufort, donne, octroie et transporte au nom de lui et de ses hoirs, au nom de pure et perpétuelle donaison, à Allain Grattart, son frère naturel, différentes terres et héritages auxdites terres, sises en la paroisse de Plouguer, à la charge de la foi et hommage et de la rente d'un épervier par chacun an, à condition que si ledit Allain meurt sans enfants procréés en mariage, ou que sa ligne défaille, lesdites choses retourneront audit sire de Beaufort.

Preuves de l'histoire de Bretagne, etc.

(14 mai 1386.) Le sire de Beaufort assiste au parlement général de Bretagne, au rang des seigneurs et barons, et est appelé immédiatement après les seigneurs de la Roche-Bernard, Ancenis, Quintin et Derval, et auparavant ceux de la Hunaudaye, Combourg, de Malestroit, etc. (Dom Morice, tome II, col. 513, *Preuves*, et tome I, page 393, *Histoire*.)

Nota. Il est à remarquer que le sire de Beaufort siégeait avant le sire de Combourg, son suzerain.

Histoire des grands officiers de la couronne; tome VI, page 181.

Pierre du Guesclin, deuxième du nom, chevalier seigneur du Plessis-Bertrand, épousa Mahaire de Broons et ensuite Alix, dont il eut Tiphaine du Guesclin, mariée à Bertrand de Chateaubriand, seigneur de Beaufort, et enfin Jeanne de Montfort, dont il eut Pierre du Guesclin, troisième du nom, seigneur du Plessis-Bertrand.

Nota. Ce Pierre troisième est le père de Tiphaine du

Guesclin, mariée : 1° à Jean de Beaumanoir ; 2° à Pierre de Tournemine. Voyez la mention de la même histoire faite sous le précédent degré.

BRIENT DE CHATEAUBRIAND, XIIIe AÏEUL PATERNEL.

Serment de fidélité, 1379.

Serment de fidélité fait au duc Jehan de Bretagne, comte de Montfort et de Richemont, le 13 août 1379, par les chevaliers et écuyers dudit manoir dont les noms en suivent : *Monsieur Brient de Chateaubriand, sire de Beaufort, Monsieur Raoul, sire de Quoaiquin,* etc. L'original dudit acte reposant en la chambre des comptes de Bretagne, armoire 7, cassette D, cote 3.

Preuves de l'histoire de Bretagne, etc.

L'acte ci-dessus est cité par dom Morice, tome II, col. 228, et il y est dit qu'il est scellé entre autres du sceau de Chateaubriand, avec un lambel pour brisure, deux lions pour supports et une tête d'ours pour cimier.

(1381.) Brient de Chateaubriand, sire de Beaufort, ratifia le traité de Guerrande. (Tom II, col. 276.)

Nota. Suivant Dupas, *Histoire de Bretagne,* page 90, Brient de Chateaubriand épousa Isabeau, fille de Guillaume, seigneur du Chatellier, et d'une fille du vicomte de Léon.

GUY DE CHATEAUBRIAND, XIVe AÏEUL PATERNEL.

Acte daté du lundi après la fête Saint-Hilaire 1301, c'est-à-dire 16 janvier 1302, nouveau style, par lequel Brient de Chateaubriand, seigneur de Beaufort, et Guy de Chateaubriand, son fils, traitent avec madame Isabelle de Machecoul, Jehan de Chateaubriand et autres exécuteurs

du testament de son cher seigneur monsieur Geoffroy, seigneur de Chastelbrient, tant sur toutes les donaisons qui lui avaient été faites et à sa femme, Jehanne de Beaufort, par ledit feu Geoffroy de Chastelbrient, par le père dudit Geoffroy et par madame Belle-Assez, sa feue femme, en considération du mariage dudit Brient avec ladite Jehanne de Beaufort, que sur ses droits héritels dans la succession de ses père et mère, et sur tout ce qui pouvait lui devoir ou lui être dû par ladite de Machecoul, et les exécuteurs testamentaires audit nom et au nom de l'hoir principal dudit feu Geoffroy Brient et Guy, renoncent également à demander autre chose dans la succession des père et mère dudit Brient en héritages ou pour raison de pourvoyance et bienfait, excepté cent livres de rente sur la prévôté de Nantes, plus tous les héritages qui appartenaient audit Geoffroy dans les évêchés de Dol et de Saint-Malo, que Brient tenait de lui et qui lui demeureront par héritage, etc. Ledit acte dûment scellé de deux sceaux, dont l'un à droite en cire verte étant aux armes de Chateaubriand qui sont semées de fleurs de lis et surmontées d'un lambel.

Nota. Guy de Chateaubriand est du nombre de ceux qu'Arthur, duc de Bretagne, donna à son fils pour l'accompagner dans son ambassade à Rome, en 1309. (Dom Morice, *Histoire de Bretagne,* tome I, page 227. — D'Argentré, *Histoire de Bretagne,* page 263.)

BRIENT DE CHATEAUBRIAND, XVe AÏEUL PATERNEL.

Acte daté de l'an de l'Incarnation 1251, contenant traité de paix et accord entre Thebaud, seigneur de Rochefort, et Bouabez, son frère, Olivier, seigneur de Tinteniac, et les leurs, d'une part; monseigneur Joffroy de Chastelbrient et Brient, son fils, et les leurs, d'autre part, par lequel ledit

seigneur de Rochefort reconnaît que Jehanne, la fille de monseigneur Allain de Beaufort, est femme de Brient de Chastelbrient et la lui rend, et Joffroy de Chastelbrient promet sa fille Marguerite en mariage à Guillaume, fils dudit Thebaud; Thebaud, de son côté, se reconnaît et ses hoirs obligés à défendre et garder le Chastelbrient à ycelui Joffroy et ses hoirs quand ils en auront métier et le requerront. Ledit acte scellé sur cire rouge aux armes de Rochefort.

Lettres sur instance, 1285.

Lettres données en novembre 1285 par Brient de Chateaubriand, chevalier, seigneur de Beaufort, au sujet d'une instance en la cour de Beaufort, à Dinan, entre Geoffroy de Montfort et Geffrey Saligot. Lesdites lettres scellées de trois sceaux.

Histoire généalogique de Bretagne, par Dupas; maison de Chateaubriand, pages 16 et 17.

Article de Geoffroy, quatrième du nom, baron de Chateaubriand, et autres. Dupas s'exprime ainsi :

« Il est le seul entre les barons de Chateaubriand duquel j'aie vu le testament scellé de dix-huit sceaux (en date du samedi avant la Nativité de Notre-Dame, 1262), écrit en latin sur vélin qui se commence : *Ego Gauffredus, dominus Castribrienti, miles,* par lequel, etc., veut et ordonne que Guillotte, sa fille, ait cinquante livres et deux charretées de vin lorsqu'elle sera retournée à son mari, et que Brient de Chateaubriand, son fils chevalier, jouisse du revenu de deux forges, l'une étant en la forêt du Tillay, l'autre en celle de Juigné, pour les dépenses du travail qu'il fera et aura à l'exécution de son testament, jusqu'à ce qu'il soit parfaitement accompli; donne à Alain de Beaufort, cheva-

lier, la moitié de ce que celui-ci lui devait; fonde une chapellenie au prieuré de la Trinité, pour prier Dieu pour le remède de l'âme de sa première femme Sibylle; choisit pour exécuteurs de sondit testament les évêques de Rennes et de Nantes; Gérard Chabot, seigneur de Rais; Olivier, seigneur de Clisson; *Brient de Chateaubriand, son fils*; Raoul Dumas, Gohier de Champeigne et Philippe de la Motte, chevaliers; les prieurs de Berée et de Meilleraye, et des frères prêcheurs de Nantes; Jean de Sillé, prêtre; Aumur de Thouars, sa seconde femme; le commandeur d'Aquitaine, ou quatre d'yceux. »

Observations.

Des pièces ci-dessus énoncées il résulte que le présenté descend en ligne directe de Christophe de Chateaubriand, *maintenu d'ancienne extraction noble et dans la qualité de chevalier,* par arrêt rendu en 1669 par la chambre établie pour la réformation de la noblesse en Bretagne (voyez cet arrêt au degré de Christophe, quartaïeul); que ce Christophe, d'après les lettres énoncées dans cet arrêt et au présent Mémorial, était petit-fils de Briand de Chateaubriand-Beaufort, fils puîné de François de Chateaubriand, sire de Beaufort, du Plessis-Bertrand et d'Oranges, et que ledit François, qui vivait en 1532, était (comme le prouve une suite non interrompue de titres) originairement issu de Brient, fils puîné de Geoffroy, XIe baron de Chateaubriand, lequel Brient épousa, vers l'année 1251, Jehanne de Beaufort, et fut tige de la branche cadette de Chateaubriand-Beaufort, qui a subsisté pendant quatre siècles.

Quant à la branche aînée de cette maison à laquelle le présenté a prouvé son attache par Brient, fils aîné de Geoffroy, XIe baron de Chateaubriand, il n'emploiera que les témoignages des historiens de Bretagne les plus accrédités,

savoir : le père Dupas, déjà cité, qui a donné, dans le XVIe siècle, les généalogies des principales maisons de Bretagne ; dom Morice, également cité, qui a donné l'histoire de cette province, suivie de la collection de ses chartes; dom Lobineau, d'Argentré, Toussaint de Saint-Luc, le Borgne, et autres historiens et auteurs bretons. Toutes les citations sont exactes, tous les faits fondés sur les titres et les autorités les plus graves. Messieurs les commissaires des preuves du présenté pourront très-facilement le vérifier.

GEOFFROY DE CHATEAUBRIAND, XVIe AÏEUL PATERNEL.

On a vu par les lettres énoncées et les témoignages des auteurs invoqués sous le degré de Brient de Chateaubriand, quinzième aïeul du présenté, que celui-ci était fils de Geoffroy de Chateaubriand, onzième baron de ce nom. Voici ce que les historiens de Bretagne rapportent de Geoffroy de Chateaubriand.

Dupas, Histoire généalogique de Bretagne, pages 15, 16, 17 et 18.

Dom Morice, tome I de l'Histoire, 171-74-87, et tome I des Preuves, colonne 985.

Le Borgne, dans l'Armorial Breton.

Geoffroy, quatrième du nom, fils d'un autre Geoffroy, fils de Brient, quatrième du nom, fut onzième baron de Chateaubriand. Il fut donné pour caution, avec André de Vitré, au roi de France par le duc de Bretagne, en 1238, et fit, en 1240, le même serment que le duc. Il suivit le roi saint Louis à la croisade, fut fait prisonnier avec lui à la bataille de la Massoure, donnée le 3 février 1250, et obtint pour prix de sa valeur le droit de porter pour armes, ainsi que les descendants de sa maison, les fleurs de lis d'or sans nombre, comme étaient alors les armes de France. *Cui et*

ejus hæredibus, porte un vieux cartulaire latin du prieuré de Berée, *sanctus Ludovicus tum Francorum rex, propter ejus probitatem in armis, flores lilii auri loco pomorum pini auri contulit.* C'est depuis ce temps que la maison de Chateaubriand porte pour devise : *Notre sang a teint la bannière de France.*

Le même Geoffroy fonda, au mois d'août 1252, le prieuré de la Trinité de Chateaubriand, en actions de grâces au ciel des périls auxquels il avait échappé, fit dix ans après son testament et mourut le 19 mars 1265.

Il avait épousé en secondes noces Aumur de Thouars, première fille d'Agnès de Laval, petite-fille de Geoffroy, dit le Bel, comte d'Anjou, du Maine et Touraine, et de Mathilde d'Angleterre, issue des souverains de ce royaume.

La branche aînée, continuée par Geoffroy V, frère aîné de Brient, quinzième aïeul du présenté, s'éteignit en la personne de Geoffroy, huitième du nom, tué au siége de la Roche-Dérien, le 23 juin 1347, en tenant le parti de Charles de Blois contre Jehan de Montfort. Les principaux biens de cette maison, entre autres la baronnie de Chateaubriand, qui donne encore aujourd'hui à son propriétaire le droit de présider l'ordre de la noblesse aux états de Bretagne, passèrent, par le mariage de l'héritière de Chateaubriand, dans la maison de Dinan, puis dans celle de Laval, et enfin dans celle de Bourbon-Condé, qui la possède aujourd'hui.

Jean de Chateaubriand, fils puîné de Geoffroy V et neveu de Brient, quinzième aïeul du présenté, forma une branche sous le nom de Chateaubriand des Roches-Bariteaux, qui s'est éteinte dans le dernier siècle, et a fourni, entre autres personnages illustres, un capitaine de vénerie de France, un gouverneur de Fontenay-le-Comte, des lieutenants généraux de province, des lieutenants généraux des armées

du roi, des mestres de camp et des chevaliers de l'ordre du roi, avant l'établissement de l'ordre du Saint-Esprit.

GEOFFROY DE CHATEAUBRIAND, XVIIe AÏEUL DU PRÉSENTÉ.

Dom Morice; tome I des Preuves, colonnes 809-34-54; tome I de l'Histoire, page 162.

Dupas, pages 12, 13 et 14.

Geoffroy, troisième du nom, fils de Geoffroy II, fut dixième baron de Chateaubriand. Il fonda, au mois de mars 1207, le prieuré de la Primaudière, donna des lettres de confirmation pour le prieuré de Berée en 1218 et 1219, est nommé dans l'acte de fondation de Saint-Aubin du Cormier en 1225, bâtit et dota, en 1221, la chapelle de Saint-Martin du Tilley, entra dans le traité fait en 1230 par les seigneurs bretons avec le roi de France, mourut le 15 mai 1233, et fut inhumé dans le prieuré de Saint-Michel.

GEOFFROY DE CHATEAUBRIAND, XVIIIe AÏEUL PATERNEL.

Dom Morice, tome I, Histoire, pages 117-25-32-34; et tome I, Preuves, colonne 707, année 1185.

Dupas, page 11.

Dom Morice, tome I, Preuves, colonnes 770, 834 et 797; tome I des Preuves, colonne 1051.

Dupas, pages 21 et 22, article Aragon, et 128, Vicomtes de Dinan.

Geoffroy, deuxième du nom, fils de Brient IV, fut neuvième baron de Chateaubriand. Il fut un des pairs du duché, à qui le duc Geoffroy envoya, en 1185, copie de son assise. Il assista aux états de Vannes, l'an 1203, au rang des premiers seigneurs du duché, donna, en 1199, des lettres pour le prieuré de Berée, reçut, en 1199, des récompenses pour services militaires rendus au duc de Bretagne, et est mentionné dans un acte de 1204 et 1205 dans la

montre des chevaliers bretons qui se présentèrent à Philippe-Auguste, roi de France, fonda le prieuré de Saint-Michel de Chateaubriand, où il fut inhumé, et mit son sceau à une donation faite par Olivier de Chateau-Fromont. Il avait un frère puîné nommé *Brient,* comme son père, qui épousa Jeanne, fille d'Alphonse, roi d'Aragon.

BRIENT DE CHATEAUBRIAND, XIXe AÏEUL PATERNEL.

Dupas, page 8. Lebaud, chapitre XXX des barons de Vitré.

Brient, quatrième fils de Juhael, fut huitième baron de Chateaubriand et père de Geoffroy II. Les historiens se bornent à le mentionner dans la généalogie de la maison de Chateaubriand.

JUHAEL DE CHATEAUBRIAND, XXe AÏEUL PATERNEL.

Dom Morice, Histoire, page 92.

Juhael, fils de Tehel, et septième baron de Chateaubriand, était présent en 1127 à la réconciliation de l'Église de Redon, avec les principaux seigneurs du pays.

TEHEL DE CHATEAUBRIAND, XXIe AÏEUL PATERNEL.

Dupas, page 7. Lebaud, Histoire des barons de Vitré, chapitre XXI.

Tehel, second fils de Brient, deuxième du nom, succéda à son neveu Brient III l'an 1116, et fut sixième baron de Chateaubriand. Il fut le premier des vingt-quatre otages donnés par le duc Alain IV à André de Vitré pour garants de la paix conclue entre eux le 8 janvier 1107.

Dupas, page 6. Dom Morice, tome I, Preuves, colonne 426.

Dupas, page 6. Dom Morice, tome I, Preuves, page 528.

Dupas, page 7. Dom Morice, tome I, Preuves, colonne 528.

Geoffroy, premier du nom, frère aîné de Tehel, fut troi-

sième baron de Chateaubriand, confirma la donation faite par Brient II, son père, pour la fondation du prieuré de Berée, et mit son sceau, qui était un semé de pommes de pin sur un fond de gueules, à une autre donation faite à Marmoutiers par le seigneur de Combourg. Il eut pour fils :

1° Goscho, quatrième baron de Chateaubriand, mort sans enfants, lequel fit achever l'église du prieuré de Berée, et y fut enterré l'an 1114. Son épitaphe porte :

Ingenio, specie, re, robore, moribus, ortu,
Clarus, formosus, dives, fortis et generosus,
Proconsul Goscho, proconsulis alta propago,
Sumptibus hanc ædem propriis fundavit, etc.

2° Brient, troisième du nom, cinquième baron de Chateaubriand par la mort de son frère Goscho, fut tué pour la défense de sa patrie le 1er décembre 1116 dans la guerre contre Foulques, comte d'Angers, et fut inhumé au prieuré de Berée avec cette épitaphe :

Egregius princeps Gaufredi principis hæres,
Militiæ splendor, procerum decus, horror in hostes,
Pertulit ob patriam lethalem Brientius ictum, etc.

On a vu que *Tehel*, oncle de Brient, troisième du nom, lui succéda dans la baronnie de Chateaubriand, dont il fut le sixième titulaire.

BRIENT DE CHATEAUBRIAND, XXIIe AÏEUL PATERNEL.

Dupas, page 5.

Brient, deuxième du nom, fils de Brient Ier, et deuxième baron de Chateaubriand, fonda le prieuré de Berée, près du château qui portait son nom. Il est le chef-lieu d'une ville de Bretagne nommée Chateaubriand, *haud longe a*

Castrobrientii, dit l'acte de fondation, *non loin du château de Brient*, ou, par élision, *Chateaubrient*. La charte de cette fondation fut souscrite par sa mère et Adelende, sa femme. Telle est l'origine du nom des descendants de cette maison.

BRIENT, XXIIIe AÏEUL PATERNEL.

Dupas, page 4, Réformation de la noblesse de Bretagne.

Brient Ier, seigneur baron du château de son nom, passa en Angleterre et se trouva à la bataille de Hastings le 14 novembre 1067, où il signala sa valeur et rendit de grands services à Guillaume le Conquérant. Brient était fils d'Eudon, comte de Penthièvre, et d'Onguen de Cornouailles.

Pour établir cette filiation, ainsi que l'origine du nom de Chateaubriand, pris par les descendants de Brient, fils puîné d'Eudon, comte de Penthièvre, et d'Onguen de Cornouailles, on termine à la présente ligne directe par les réflexions suivantes, fondées sur l'histoire, et particulièrement sur les constitutions de la province de Bretagne.

Observations.

Le conseil national de Bretagne était en partie composé dans l'origine d'un certain nombre de barons ou pairs de ce duché. Les terres que possédaient ceux ci étaient, suivant tous les auteurs, des éclipses du domaine du souverain, et avaient formé des partages des cadets; aussi ont-elles donné, à ceux qui les ont acquises depuis l'extinction de la majeure partie de ces anciennes maisons, le droit de présider l'ordre de la noblesse dans l'assemblée des états. Voici comme les divers historiens s'expriment à cet égard :

Dom Morice, page 26, dit la Préface du tome II des Preuves de l'histoire de Bretagne.

D'Argentré, page 92 de l'histoire de Bretagne.

« Les fiefs dont les barons étaient propriétaires étaient,

suivant nos plus habiles antiquaires, des éclipses des comtés primitifs et des partages de cadets.

« Les puînés des comtés s'appelaient barons par diminution. Le titre de baron emportait de vraie prééminence sur les autres nobles aux délibérations, assises, etc., pour les affaires d'État. Ils siégeaient *comme collatéraux* des princes, à cause du lieu d'où ils *étaient descendus*, et participaient de fait à la souveraineté, car ils donnaient grâce en leurs terres, et s'en trouvent encore plusieurs données parmi leurs titres, chartes et trésor, à Vitré et à *Chateaubriand*, que j'ai vues, de l'origine susdite des barons. Il résulte qu'en vain on leur demandait leur titre de création, ils n'en ont point; mais ils ont mieux que cela : le sang, la race, la maison et origine ancienne de prééminence sur tous les autres nobles. De là trouve-t-on que Vitré et Fougères sont apanages du comté de Rennes, Chateaubriand de même. »

Lobineau, page 107 de la préface de son Histoire de Bretagne.

« Le premier degré de noblesse, c'étaient les comtes, le second les vicomtes et barons. »

Toussaint de Saint-Luc, tome I, page 22, des Mémoires sur le clergé et la noblesse de Bretagne.

« Comme les enfants des premiers comtes de Bretagne étaient princes du sang, ils avaient aussi les premières places à la cour du souverain. C'est ce qui a donné à leurs terres, comme premiers apanages des princes de Bretagne, la faculté de conférer le droit de préséance aux états à ceux qui en deviennent propriétaires. »

Enfin les lettres patentes d'érection de trois nouvelles baronnies, en remplacement d'un même nombre d'anciennes réunies au domaine ducal, données par le duc Pierre à Vannes en 1451, offrent une nouvelle preuve de l'état des

neuf anciens barons ou pairs de Bretagne. Ces lettres patentes, enregistrées au parlement, prouvent : 1° qu'elles n'étaient accordées à ceux auxquels elles conféraient le titre de baron qu'en vertu, y est-il dit, de *leur consanguinité* bien prouvée avec le duc ; 2° que ces rejetons de la maison ducale ne devaient pourtant siéger qu'après les anciens barons de l'assemblée nationale.

Dom Morice, Histoire de Bretagne, tome I, page 117.

Ces anciens barons, à l'époque de la fameuse assise du duc Geoffroy, en l'année 1185, étaient, suivant les copies qui en restent, les seigneurs de Tréguier, de Porhoet, de Rohan, de Léon, de Dinan, de Fougères, de Vitré, de *Chateaubriand* et de Château-Girond.

Dom Morice, Préface du tome II des Preuves, page 27.

Ce n'étaient point de simples seigneurs du pays, c'étaient les premiers seigneurs du duché dont le consentement était nécessaire pour la déclaration de guerre, l'imposition des taxes, les traités de paix, etc.

Quant aux Chateaubriand, il est hors de doute que la branche aînée de cette maison formait une des pairies originaires du duché de Bretagne et jouissait de la prééminence du rang que tous les auteurs leur ont accordée, comme on vient de le prouver indépendamment des preuves historiques. Ce fait est encore constaté par l'existence même de la baronnie de Chateaubriand, une des neuf qui donnent aujourd'hui le droit de présider l'ordre de la noblesse aux états de Bretagne, et qui, comme on l'a observé plus haut, et par l'extinction de la branche aînée de la maison de Chateaubriand, est passée dans celle de Bourbon-Condé, qui la possède aujourd'hui.

Dupas, Histoire généalogique de Bretagne, article Chateaubriand.

Réformation de Bretagne au cabinet des ordres à la Bibliothèque du roi et dans d'autres dépôts.

Le père Dupas, qui, après avoir visité les chartes et archives de Bretagne, a donné, au commencement du dernier siècle, les généalogies des principales maisons de cette province, et qu'on a suivi pour ce qui concerne la branche aînée de celles des Chateaubriand, la fait descendre (d'accord avec la réformation de la noblesse de Bretagne) de Brient, fils puîné d'Eudon, comte de Penthièvre, et d'Onguen de Cornouailles, au degré duquel (Brient) le présenté a terminé sa ligne directe.

Avant de passer aux autres quartiers, on croit devoir donner une note des principales alliances de la maison de Chateaubriand, que, pour plus de brièveté, on n'a point fait entrer dans le corps de la preuve.

LUSIGNAN.

Marguerite de Lusignan, veuve du roi d'Angleterre et petite-fille de Pierre de France, fils de Louis le Gros, épousa Geoffroy V, douzième baron de Chateaubriand (1).

THOUARS.

Aumur de Thouars, arrière-petite-fille de Geoffroy le Bel, comte d'Anjou, du Maine et de Touraine, et de *Mathilde, fille de Henri Ier, roi d'Angleterre,* fut femme de Geoffroy, deuxième baron de Chateaubriand. Le même Geoffroy avait épousé Sibylle en premières noces (2).

(1) Dupas, page 19, article *Chateaubriand;* le père Anselme, article *Lusignan.*

(2) Dupas, page 16.

BRETAGNE.

Isabeau d'Avaugour, de la maison de Bretagne, épousa Geoffroy VIII, quinzième baron de Chateaubriand (1).

ARAGON.

Jehanne d'Aragon, fille d'*Alphonse, roi d'Aragon,* fut femme de Brient, frère puîné de Geoffroy II, neuvième baron de Chateaubriand (2).

ROHAN.

Édouard de Rohan se maria à Marguerite de Chateaubriand, dame de la Moronsière, fille de Jean de Chateaubriand, puîné de Guy de Chateaubriand de Beaufort (3).

LAVAL.

Guy, douzième baron de Laval et de Vitré, fils de Guillaume et de Béatrix de Bretagne, épousa Louise de Chateaubriand, fille de Geoffroy VII, quatorzième baron (4).

CROY.

Le sire de Croy, fils de Philippe de Croy et de *Jacqueline de Luxembourg,* épousa Charlotte, fille de René de Chateaubriand des Roches-Bariteaux (5).

(1) Dom Morice, tome I des *Preuves,* colonne 1491, et tome II, colonne 691; Dupas, page 22.

(2) Dom Morice, tome I des *Preuves,* 1051; Dupas, pages 21 et 22, article *Aragon,* et 128, *Vicomte de Dinan.*

(3) Dom Morice, tome III des *Preuves,* colonne 455; Dupas, page 658; le père Anselme, page 54.

(4) Dupas, page 22, article *Chateaubriand.*

(5) Dupas, page 812; le père Anselme, tome VIII, article *Chateaubriand des Roches-Bariteaux.*

COETMEN.

Jeanne de Coëtmen, fille du sire de Coëtmen et de Marie d'Ancenis, fut femme de Jean de Chateaubriand des Roches-Bariteaux (1).

MAILLÉ.

Jean de Maillé, seigneur de la Tour-Landry, comte de Chateauroux, épousa Louise, fille de Louis de Chateaubriand des Roches-Bariteaux (2).

ESTOUTEVILLE.

Hélène d'Estouteville, petite-fille de Jean d'Estouteville et *chambellan* de Charles VII, fut femme de René de Chateaubriand des Roches-Bariteaux, chevalier des ordres du roi (3).

QUARTIER DE DU ROCHER.

DEMOISELLE MARIE-JEANNE DU ROCHER, 1re BISAÏEULE PATERNELLE.

Mariage, 1677.

Sera revu en cet endroit le contrat de mariage de messire Amauri de Chateaubriand, chevalier, etc., avec demoiselle Marie-Jeanne du Rocher, ci-devant énoncé en date du 15 octobre 1677, dans lequel cette demoiselle est dite fille de messire François du Rocher et de dame Marguerite de Chateaubriand, lesquels seigneur et dame sont les deux aînés trisaïeuls paternels du présenté.

(1) Le père Anselme, tome VIII, article *Chateaubriand des Roches-Bariteaux*; Dupas, page 811.
(2) Le père Anselme, *ibid.*
(3) Le père Anselme, *ibid.*; Dupas, page 811.

MESSIRE FRANÇOIS DU ROCHER, IIe TRISAÏEUL PATERNEL.

Contrat de mariage, 1647.

Contrat de mariage fait et passé devant le Renet et son confrère, notaires en la juridiction de Beauport, le 19 février 1647, entre messire François du Rocher, seigneur du Quengo et autres lieux, fils aîné, héritier principal et noble de messire Louis du Rocher, vivant seigneur dudit lieu, et de dame Servanne de Tremignon, ses père et mère, d'une part; et demoiselle Marguerite de Chateaubriand, fille de feu noble et puissant messire Pierre de Chateaubriand, vivant seigneur de Beaufort, et de noble et puissante dame Françoise de Saint-Gilles, ses père et mère, d'autre part. Ledit contrat passé en présence et du consentement des parents respectifs des parties.

Sentence de tutelle, 1637.

Sentence rendue le 3 août 1637, en la justice et cour de Dinan, par laquelle appert que du consentement et avis des parents paternels et maternels d'écuyer François du Rocher et de ses autres frères et sœurs, enfants d'écuyer Louis du Rocher, sieur de Quengo, et de dame Servanne Tremignon, sa veuve, ladite dame leur mère a été nommée leur tutrice et garde, laquelle charge elle a acceptée après avoir prêté le serment en tel cas requis.

Maintenue de noblesse, 1669.

Jugement rendu le 7 février 1669, en la chambre établie à Rennes par le roi, pour la réformation de la noblesse de Bretagne, par lequel appert que François du Rocher, écuyer sieur du Quengo, et ses descendants nés et à naître en légitime mariage, a été maintenu en la qualité de noble et d'écuyer

pour jouir des honneurs et prérogatives attribués aux autres nobles du royaume, et ce après avoir prouvé sa noblesse par titres en bonne forme, par lesquels on voit que ledit François (frère de demoiselle Marie-Jeanne du Rocher, première bisaïeule paternelle) avait épousé demoiselle Anne de Tremignon et est dit fils d'autre.

Messire François du Rocher, seigneur du Quengo, deuxième trisaïeul paternel, lequel avait épousé, par contrat du 19 février 1647, demoiselle Marguerite de Chateaubriand, et est dit fils d'écuyer Louis du Rocher, sieur du Quengo, qui, par contrat du 31 mars 1623, épousa demoiselle Servanne Tremignon, dame de Claire-Fontaine, lequel Louis est dit fils de

François du Rocher, écuyer, qui épousa en secondes noces demoiselle Gillette de Saint-Meloir, ledit François fils de

Antoine du Rocher, écuyer, sieur du Quengo, et de dame Olive de la Mothe, lequel Antoine était fils de

Guillaume du Rocher et de dame Marie du Heudreue, ledit Guillaume fils de

Rolland du Rocher, et ledit Rolland fils de

Jean du Rocher, lequel est dixième aïeul paternel du présenté. Ledit jugement signé Malescot.

QUARTIER DE LAMOUR.

DEMOISELLE PERRONELLE-CLAUDE LAMOUR, AÏEULE PATERNELLE.

Mariage, 1713.

Sera revu en cet endroit l'acte de célébration de mariage de messire François de Chateaubriand, aïeul paternel, ci-devant énoncé en date du 27 août 1713, avec demoiselle Perro-

nelle-Claude Lamour, laquelle est dite fille de Mélanie de la Porte, sa mère, dame de Lanjegu.

Baptistaire, 1692.

Extrait des registres des baptêmes de la paroisse de Medreau, évêché de Saint-Malo, par lequel il est dit que le 26 de février 1692 naquit et le 5 mars suivant fut baptisée demoiselle Perronelle-Claude Lamour, fille d'écuyer Mathurin Lamour et de dame Mélanie de la Porte, sieur et dame de Lanjegu. Ledit extrait collationné, délivré et signé le 1er août 1708, par le sieur Rolland le Bourdonnel, recteur de ladite paroisse.

MESSIRE MATHURIN LAMOUR, IIe BISAÏEUL PATERNEL.

Baptistaire, 1635.

Extrait des registres des baptêmes de la paroisse de Gueneroc, par lequel il est dit que le 4 novembre 1635 fut baptisé Mathurin, fils d'écuyer Guy Lamour et de demoiselle Françoise de la Rondoitte, sieur et dame de la Villegreslier, Lanjegu, la Brigaye et autres lieux; ledit extrait collationné, délivré et signé le 12 novembre 1766 par le sieur Tessier, recteur de ladite paroisse.

Contrat de mariage.

Contrat de mariage fait et passé le 9 août 1691, devant Dufresne et son confrère, notaires royaux en la ville de Rennes, en Bretagne, entre Mathurin Lamour, écuyer, seigneur de Lanjegu, pour lui et en son nom, d'une part; et dame Mélanie de la Porte, dame des Chapelles, veuve de noble homme François Triobert, vivant sieur des Chapelles, pour elle et en son nom, d'autre part.

Maintenue de noblesse, 1669.

Jugement rendu le 10 mai 1669, en la chambre établie à Rennes par le roi, pour la réformation de la noblesse du pays et duché de Bretagne, par lequel appert que Mathurin Lamour, écuyer seigneur de Lanjegu, a été maintenu en la qualité de noble et d'écuyer, ainsi que ses enfants nés et à naître en légitime mariage, pour jouir des honneurs et prérogatives dont jouissent les autres nobles du royaume, et ce après avoir prouvé sa noblesse par titres en bonnes formes par lesquels on voit que ledit Mathurin Lamour est dit fils de

Écuyer Guy Lamour, sieur de la Villegreslier et de Lanjegu, qui épousa, par contrat de mariage du 27 janvier 1635, demoiselle Françoise de la Rondoitte, lequel Guy est dit fils de

Jean Lamour, écuyer, sieur de la Croix, et de Françoise de la Morinays, ledit Jean fils de

Allain Lamour, écuyer, sieur de Villeneuve, et de Jeanne Cojalu, lequel Allain est dit fils de

Jean Lamour, sieur de Villeneuve, et de Marguerite du Breil, lesquels sont sixième aïeul et aïeule paternels du présenté. Ledit jugement signé Maleseot.

MESSIRE GUY LAMOUR, IIIe TRISAÏEUL PATERNEL.

Contrat de mariage, 1635.

Contrat de mariage fait et passé le 27 janvier 1635, devant l'Épine, notaire, en la paroisse de Guerre, évêché de Saint-Malo, entre écuyer Guy Lamour, sieur de la Villegreslier et de Lanjegu, pour lui et en son nom, d'une part; et demoiselle Françoise de la Rondoitte, dame de Maubusson et la Jaignais, fille de défunts nobles personnes écuyer

Jean de la Rondoitte et de demoiselle Renée Garfauld, sa femme, vivants seigneur et dame de la Rondoitte, le Brail et de la Plusdais, pour elle et en son nom, d'autre part.

Partage, 1623.

Acte fait et passé le 14 février 1623, entre Guy Lamour, écuyer, sieur de Lanjegu, comme fils aîné, héritier principal et noble de feu Jean Lamour, écuyer, sieur de la Croix, et de demoiselle Françoise de la Morinays, ses père et mère, d'une part ; et demoiselle Guillemette Lamour, sa sœur, d'autre part, suivant lequel appert que ledit Guy a donné à sadite sœur une somme énoncée pour la remplir de ce qui lui revenait dans les successions de leurs père et mère.

QUARTIER DE LA PORTE.

DEMOISELLE MÉLANIE DE LA PORTE, IIe BISAÏEULE PATERNELLE.

Mariage, 1691.

Sera revu en cet endroit le contrat de mariage de messire Mathurin Lamour, deuxième bisaïeul paternel, ci-devant énoncé, en date du 9 août 1691, par lequel on voit qu'il avait épousé dame Mélanie de la Porte, dame des Chapelles.

Baptistaire, 1652.

Extrait des registres des baptêmes de la paroisse Saint-Didier, en Bretagne, duquel appert que le 2 janvier 1652 fut baptisée Mélanie de la Porte, fille légitime d'écuyer Charles de la Porte et de demoiselle Claude des Salles, ses père et mère. Ledit extrait délivré et signé le 5 juin 1704 par le sieur de Bon, recteur de ladite paroisse.

MESSIRE CHARLES DE LA PORTE, IVe TRISAÏEUL PATERNEL.

Célébration de mariage, 1643.

Extrait du registre des mariages de l'église de Saint-Étienne de Rennes, par lequel il est dit que le 22 juillet 1643 fut célébré le mariage de Charles de la Porte, écuyer, avec demoiselle Claude des Salles, dame du Clos, en présence de leurs parents et amis. Ledit extrait délivré et signé par le sieur de la Martinière, prêtre de ladite église.

Procuration donnée sous le seing privé, le 4 juillet 1643, à Rennes, par demoiselle Marguerite de Rouvres, veuve de défunt Richard de la Porte, écuyer, sieur de la Porte et du Bois-Cornillet, par laquelle elle consent et approuve le mariage d'écuyer Charles de la Porte, son fils et dudit défunt son mari, avec demoiselle Claude des Salles, dame du Clos, fille de défunt écuyer Jean des Salles, vivant sieur de Hautors. Ladite procuration signée Marguerite de Rouvres.

Arrêt du parlement de Rennes, portant maintenue de noblesse, 1677.

Arrêt rendu contradictoirement au parlement de Rennes le 27 juillet 1677, entre Joseph de la Porte, écuyer, sieur du Bois-Cornillet, demandeur, d'une part; Charles de la Porte, écuyer, sieur du Rocher-Pallu, d'autre part; le procureur général du roi, encore d'autre part; suivant lequel arrêt appert que lesdits Joseph et Charles de la Porte sont maintenus en la qualité d'écuyers et de nobles pour jouir de tous les priviléges et prérogatives dont ont coutume de jouir les autres nobles de la province, et a, en conséquence, jugé le partage des successions nobles suivant la coutume. Ledit arrêt signé Leclerc.

COTÉ MATERNEL.

LIGNE DIRECTE DE BEDÉE.

DEMOISELLE APOLLINE-JEANNE-SUZANNE DE BEDÉE, MÈRE.

Mariage, 1753.

Sœur de Marie-Antoine-Bénigne de Bedée, reçu page du roi le 11 septembre 1739.

Seront revus en cet endroit les contrat et acte de célébration de mariage de messire René-Auguste de Chateaubriand, chevalier, seigneur du Plessis, père du présenté, ci-devant énoncé, en date des 30 juin et 3 juillet 1753, avec demoiselle Apolline-Jeanne-Suzanne de Bedée, par lesquels ladite demoiselle est dite fille de messire Ange-Annibal de Bedée, chevalier, seigneur de la Bouëtardais, et de dame Bénigne-Jeanne-Marie de Ravenel du Boisteilleul, ses père et mère, lesquels sont aïeul et aïeule maternels du présenté.

MESSIRE ANGE-ANNIBAL DE BEDÉE, AÏEUL MATERNEL.

Baptistaire, 1696.

Extrait des registres des baptêmes de la paroisse de Bourseul, évêché de Saint-Malo, par lequel il est dit que le 11 septembre 1696 fut baptisé un fils à messire Jean-Marie Bedée et dame Jeanne de Bégaignon, seigneur et dame de la Bouëtardais, auquel n'a pas été imposé de nom. Ledit extrait délivré et signé par le sieur Faisant, recteur de ladite paroisse.

Contrat de mariage fait et passé le 10 février 1720, devant Barbier et Biard, notaires royaux à Rennes en Bretagne, entre anonyme Bedée, chevalier, seigneur de Boisriou,

fils aîné, héritier principal et noble de messire Jean-Marie Bedée, chevalier, seigneur de la Bouëtardais, la Motte-au-Morais, la Mettrie, Martin-Ksiar, la Villeneuve et autres lieux, et de dame Jeanne de Bégaignon, son épouse, ses père et mère, de leur consentement, d'une part; et demoiselle Bénigne-Jeanne-Marie de Ravenel, dame de Boisteilleul, fille de défunt écuyer Benjamin de Ravenel, seigneur de Boisteilleul, et de dame Catherine-Françoise de Farey, ses père et mère, de l'autorité et consentement de son curateur, d'autre part. Au bas dudit contrat il est dit que ledit sieur futur époux compte se faire nommer Ange-Annibal, et ce du consentement dudit sieur son père.

Lettres d'appel, 1726.

Lettres patentes données à Rennes le 15 juin 1726, signées par le roi, à la relation du conseil Chaillon, adressée au parlement de Rennes, par lesquelles Sa Majesté permet à son amé Ange-Annibal Bedée, chevalier, sieur de la Bouëtardais, des missionnaires, par bénéfice d'inventaire de Jean-Marie Bedée, chevalier, sieur de la Bouëtardais, et de dame Jeanne de Bégaignon, ses père et mère, de se porter appelant devant ladite cour d'adjudications faites en la juridiction des Regaires de Saint-Brieuc, au profit de demoiselle Jacquette la Manue et consorts.

Arrêt du parlement, 1730.

Arrêt rendu au parlement de Rennes le 28 janvier 1730, entre messire Ange-Annibal Bedée, sieur de la Bouëtardais, des missionnaires, sous bénéfice d'inventaire de messire Jean-Marc Bedée et de dame Jeanne de Bégaignon, ses père et mère, d'une part, et messire Guillaume le Dineu, sieur du Breil, défendeur, d'autre part, par lequel appert que les parties sont renvoyées en la juridiction de Plevernet.

MESSIRE JEAN-MARC BEDÉE, Ier BISAÏEUL MATERNEL.

Baptistaire, 1674.

Extrait des registres des baptêmes de la paroisse de Saint-Sauveur, à Quimper-Corentin, par lequel il est dit que le 16 novembre 1674, naquit et fut ondoyé, et le 7 septembre 1676 furent suppléées les cérémonies du baptême à Jean-Marc, fils de messire Mathurin Bedée et de dame Corantine du Disquay, seigneur et dame de la Mettrie, le Boisriou et autres lieux. Ledit extrait délivré et signé le 1er novembre par le sieur Thoury, recteur de ladite paroisse, et dûment légalisé.

Célébration de mariage, 1693.

Extrait du registre des mariages de l'église paroissiale de Bourbriac, diocèse de Tréguier, par lequel il est dit que, le 18 août 1693, fut célébré le mariage de messire Jean-Marc Bedée, chevalier, seigneur de la Bouëtardais, avec demoiselle Jeanne de Bégaignon, dame de Rumeu, en présence et du consentement des parents et amis des parties. Ledit extrait collationné, délivré et signé le 23 septembre 1754, par le sieur Abhamon, recteur de ladite paroisse, et dûment légalisé.

Sentence, 1694.

Sentence rendue le 9 juillet 1694, en la juridiction des Regaires de Saint-Brieuc, entre messire François Langlois, sieur de la Galatays, curateur des enfants mineurs de défunt messire Mathurin Bedée, sieur de la Mettrie, et de dame Corantine du Disquay, sa première femme, demandeur, d'une part ; et messire Jean-Marc Bedée, sieur de la Bouëtardais, défendeur, d'autre part, par laquelle sentence ledit

Jean-Marc est autorisé à toucher les deux tiers du bien noble et sa portion au roturier dans les successions de ses père et mère. Ladite sentence signée Rohan.

Procuration, 1702.

Procuration donnée le 2 octobre 1702, devant Huet et son confrère, notaires en la juridiction et baronnie de la Hunaudaye, au siége de Plancouët, par dame Jeanne de Bégaignon, épouse de messire Jean-Marc de Bedée, chevalier, seigneur de la Bouëtardais, par laquelle elle donne pouvoir audit sieur son mari de vendre tous les biens à elle échus de successions de ses père et mère; à la charge par lui de remplacer le montant à son profit, le tout ainsi qu'il est plus au long détaillé audit acte.

MESSIRE MATHURIN BEDÉE, 1er TRISAÏEUL MATERNEL.

Baptistaire, 1645.

Extrait du registre des baptêmes de la paroisse de Pludant, par lequel il est dit que le 12 décembre 1645 fut baptisé noble Mathurin Bedée, fils de messire Pierre Bedée et de dame Gillette Goneru, sieur et dame de la Mettrie. Ledit extrait délivré et signé le 5 novembre 1668, par le recteur de la paroisse de Pludant.

Contrat de mariage, 1669.

Contrat de mariage fait et passé le 9 février 1669, devant Gohier et son confrère, notaires royaux à Rennes en Bretagne, entre messire Mathurin Bedée, chevalier, seigneur de la Mettrie et autres lieux, fils aîné, héritier principal et noble de défunt messire Pierre Bedée et de dame Gillette Goneru, seigneur et dame de la Mettrie, ses père et mère, en

présence et de l'autorité de son curateur, d'une part, et demoiselle Corantine du Disquay, fille de feu messire Claude du Disquay, vivant seigneur de Bodilio, conseiller du roi et président au présidial de Quimper-Corentin, et de dame Françoise du Dremyet, ses père et mère, et autorisée de ladite dame, sa mère, d'autre part.

Maintenue de noblesse, 1669.

Jugement rendu à Rennes le 5 juin 1669, en la chambre établie par le roi pour la réformation de la noblesse en la province de Bretagne, par lequel il appert que Mathurin Bedée, sieur de la Mettrie-Martin, demeurant paroisse de Pludant, évêché de Saint-Brieuc, a été maintenu en la qualité de noble et d'écuyer, ainsi que ses enfants nés et à naître en mariage légitime, pour jouir des honneurs et prérogatives dont jouissent les autres nobles du royaume, et ce, après avoir justifié de son extraction noble par titres en bonnes formes, par lequel on voit que ledit Mathurin est fils de

Messire Pierre Bedée, écuyer, seigneur de la Mettrie, et de dame Gillette Goneru de la Bouëtardais, lequel Pierre était issu de

Marc Bedée, sieur de la Mettrie-Martin, et de demoiselle Bonaventure Maupetit, ledit Marc fils de

Gilles Bedée, sieur de Mieux-Vault, et de demoiselle Françoise Martin, dame de la Mettrie-Martin, lequel Gilles est dit fils de

Jacques Bedée, sieur de Boisriou, et de demoiselle Claude Chopin, lequel Jacques était fils de

Robert Bedée, sieur de Malaunay, et de dame Marie le Corgne, sa seconde femme, ledit Robert fils de

Jean Bedée, sieur de Malaunay, et de dame Catherine de

la Guerrande, lesquels sont dixième aïeul et aïeule maternels du présenté. Ledit jugement signé Malescot.

Déclaration, 1690.

Déclaration faite le 5 mai 1690, par messire Mathurin Bedée, chevalier, seigneur comte de la Mettrie, capitaine d'une compagnie de cavalerie de gentilshommes du régiment de l'évêché de Saint-Brieuc, à messire Bonaventure Philipot, seigneur de la Pignelay, conseiller du roi, sénéchal à Saint-Brieuc, commissaire député de Sa Majesté pour recevoir les déclarations des nobles et autres possédant fiefs, par laquelle il est dit qu'il possède le manoir et maison de la Mettrie, la Bouëtardais et autres biens nobles, ladite déclaration signée Mathurin Bedée.

Convocation du ban, 1691.

Lettre écrite de Nantes le 16 avril 1691, par M. le maréchal d'Estrées à M. de la Mettrie, par laquelle il lui mande en substance qu'étant nécessaire de régler le service que la noblesse de l'évêché de Saint-Brieuc doit rendre pendant la campagne, il ait à faire savoir à tous les officiers et gentilshommes qui composent sa compagnie, et tous ceux qui possèdent des fiefs et terres nobles, de se trouver pour la revue, le 1er mai suivant, en la ville de Saint-Brieuc, en bon équipage et bien montés. Ladite lettre signée le maréchal d'Estrées.

MESSIRE PIERRE BEDÉE, 1er QUARTAÏEUL MATERNEL.

Contrat de mariage, 1640.

Contrat de mariage fait et passé le 6 août 1640, devant Renouard, notaire en la juridiction de la Villemessent,

entre écuyer Pierre Bedée, sieur de la Mettrie, fils de défunt écuyer Marc Bedée et de demoiselle Bonaventure Maupetit, vivants sieur et dame de la Mettrie, en présence et du consentement de ses parents paternels et maternels, et demoiselle Gillette Goyon, dame de la Villemartin, fille d'écuyer Pierre Goyon et de demoiselle Marguerite le Bigot, sieur et dame de la Bouëtardais, en leur présence et de leur consentement.

Célébration de mariage, 1640.

Extrait des registres des mariages de la paroisse de Bourseul, par lequel il est dit que le 6 août 1640 fut célébré le mariage d'écuyer Pierre Bedée, seigneur de la Mettrie, avec demoiselle Gillette Goneru, dame de la Villemartin, fille d'écuyer Pierre Goneru, seigneur de la Bouëtardais, et de Marguerite le Bigot, sa compagne, en présence, de l'avis et consentement de leurs parents. Ledit extrait délivré et signé le 19 août audit an, par le sieur l'Abbé, recteur de ladite paroisse.

Sentence, 1644.

Sentence contradictoirement rendue le 15 juin 1644 en la juridiction de Pangnoval, entre écuyer Pierre Bedée, sieur de la Mettrie, fils aîné et héritier principal et noble de défunte demoiselle Bonaventure Maupetit, sa mère, écuyer François de Bréhant, sieur de la Villehatte, comme père et garde naturel de écuyer Charles de Bréhant, son fils, et de ladite défunte dame de Maupetit, sa femme en secondes noces, lesquels étaient héritiers, à cause de ladite dame leur mère, de défunts nobles gens Jean Maupetit et de demoiselle Jacqueline Pontval, ses père et mère, vivants sieur et dame des Bignons, demandeurs, d'une part; et demoiselle Renée Maupetit, fille aînée et héritière princi-

pale et noble desdits feus sieur et dame des Bignons, et écuyer François Gigeon, sieur de Gueremain, comme curateur de François Gigeon, fils aîné de ladite Renée Maupetit et de écuyer Mandé Gigeon, sieur de Primeguerre, son second mari, défendeurs, d'autre part; suivant laquelle sentence il a été ordonné que lesdites successions seraient partagées noblement pour les biens nobles, suivant la coutume.

Transaction contenant partage noble, 1647.

Transaction faite et passée le 27 février 1647 devant Julien Jorant, notaire de Montafilant au siége de Plancouët, entre écuyer Thomas Berquin, sieur des Salles, comme père et garde naturel des demoiselles Françoise et Marie Berquin, ses filles, et de demoiselle Jeanne Bedée, sa femme, demandeur, d'une part; et écuyer Pierre Bedée, sieur de la Mettrie, fils aîné, héritier principal et noble de feu écuyer Marc Bedée, sieur dudit lieu, lequel était frère de ladite feue Jeanne Bedée, et tous deux enfants et héritiers de défunt écuyer Gilles Bedée et de demoiselle Françoise Martin, vivants sieur et dame dudit lieu et de Mieux-Vault, défendeur, d'autre part; suivant lequel acte appert que lesdites parties ont partagé noblement les fiefs, et par égale portion les rotures, ainsi qu'il est plus au long détaillé audit partage.

MESSIRE MARC BEDÉE, Ve AÏEUL MATERNEL.

Partage prouvant filiation, 1613.

Partage fait le 28 septembre 1613, en la juridiction de la cour et baronnie de la Hunaudaye, au siége de Montafilant et Plancouët, entre héritier Jean Gaultier, sieur de la Villeredan, comme père et garde naturel de ses enfants et

de feu demoiselle Françoise Martin, sa compagne, d'une part; écuyer Jacques Bedée, sieur de Boisriou, comme aïeul et curateur d'écuyer Marc Bedée, sieur de la Mettrie, fils aîné, héritier principal et noble de ladite feue demoiselle Françoise Martin, sa mère, et de feu écuyer Gilles Bedée, sieur de Mieux-Vault, son mari en premières noces, d'autre part; suivant lequel acte appert que la succession de ladite dame Martin a été partagée noblement pour les biens nobles, le tout ainsi qu'il est plus au long détaillé audit partage.

Apposition de scellé, 1626.

Procès-verbal fait le 10 juin 1626, contenant apposition de scellés et inventaire fait au manoir de la Mettrie-Martin, par Pierre le Cerf, greffier civil de la juridiction de Villemeneue, après le décès de feu écuyer Marc Bedée, sieur du lieu de la Mettrie-Martin, le tout fait pour la conservation des droits de ses enfants mineurs et de sa veuve, auquel scellé il a été procédé en la manière ordinaire. Ledit procès-verbal signé le Cerf.

Passe-port, 1600.

Passe-port donné le 7 avril 1600, par François du Breil, capitaine de cinquante chevau-légers des ordonnances de Sa Majesté, à écuyer Marc Bedée, sieur de la Mettrie-Martin, et l'un des chevau-légers, par lequel il prie tous gouverneurs de le laisser passer librement sans qu'il lui soit fait ni donné aucun empêchement. Ledit passe-port signé François du Breil.

Passe-port, 1612.

Passe-port donné au camp de Mau le 20 novembre 1612, par monseigneur le duc de Penthièvre, gouverneur de Bre-

tagne, au sieur de la Mettrie-Martin, par lequel tous gouverneurs de villes et conducteurs de gens de guerre sont priés de le laisser passer librement, lui et sa suite, l'espace de quatre mois. Ledit passe-port contre-signé Crétien.

Acte fait et passé le 23 octobre 1594, devant Rolland Davy et Jacques Bernard, notaires jurés en la cour et baronnie de Montafilant au bourg de Plancouët, par lequel écuyer Gilles de Bedée et demoiselle Françoise Martin, sa compagne, sieur et dame de Mieux-Vault et de la Mettrie, ratifient l'accord et partage fait le 29 novembre 1593, entre écuyer Jacques Bedée, sieur de Boisriou, son père, et demoiselle Charlotte Raton, veuve de feu écuyer Olivier Martin, vivant sieur de la Mettrie, père et mère de ladite dame de Mieux-Vault, au sujet des successions dudit feu Olivier et d'écuyer François Martin, frère de ladite dame. Ledit acte dûment signé des parties.

Partage, 1593.

Partage fait le 29 novembre 1593 devant Jean Chenau, notaire royal à Rennes, entre écuyer Jacques Bedée, sieur du Boisriou, comme fondé de pouvoirs de demoiselle Françoise Martin, sa bru, femme et compagne d'écuyer Gilles Bedée, son fils, sieur et dame de Mieux-Vault, ladite dame fille et héritière principale et noble de défunt noble homme Olivier Martin, vivant sieur de la Mettrie, et de demoiselle Charlotte Raton, veuve dudit feu Olivier Martin, comme mère et curatrice de demoiselle Gillette Martin, fille puinée dudit défunt et d'elle, et sœur de ladite dame de Mieux-Vault, d'autre part, suivant lequel acte appert que la succession dudit feu Olivier Martin a été partagée noblement entre les deux sœurs suivant la coutume du pays. Le tout suivant qu'il est plus au long détaillé audit partage.

Sentence de tutelle, 1597.

Sentence rendue le 19 juillet 1597, en la cour et justice de Boisfeullet, par laquelle il appert que de l'avis et consentement des parents et amis, tant paternels que maternels, des enfants mineurs de feu écuyer Gilles Bedée, vivant sieur de Mieux-Vault, et de demoiselle Françoise Martin, dame de la Mettrie, sa veuve, il a été nommé pour tuteur auxdits enfants écuyer Jacques Bedée, sieur du Boisriou, leur aïeul paternel, laquelle charge il a acceptée après avoir prêté le serment en tel cas requis.

MESSIRE JACQUES BEDÉE, VIIe AÏEUL MATERNEL.

Inventaire prouvant mariage, 1598.

Inventaire fait le 10 janvier 1598 par nobles gens, Jacques de la Fruglays, sieur Duchesne, et Jean de la Bondrieu, sieur du Tertre, des biens meubles dépendants de la communauté du mariage d'entre nobles gens Jacques Bedée et feu Claude Chapin, vivante sa femme, sieur et dame du Boisriou. Ledit inventaire fait pour la conservation des droits des enfants mineurs de feu écuyer Gilles Bedée et de demoiselle Françoise Martin, lequel Gilles était fils aîné et héritier noble dudit Jacques et de ladite feue Claude Chapin, auquel inventaire a été procédé à la manière ordinaire.

Partage prouvant filiation, 1568.

Partage noble fait et passé le 2 juin 1568, devant Robert, notaire en la cour de Plancouët, entre Jehan Bedée, sieur de Malaunay, comme fils aîné et héritier principal et noble de feu Robert Bedée, vivant sieur de Malaunay, d'une part, et noble homme Jacques Bedée, fils dudit feu Robert Bedée

et de demoiselle Marie le Corgne, sa seconde femme, d'autre part, suivant lequel partage appert que ledit Jehan Bedée a cédé et abandonné audit Robert, à titre d'héritier, une maison située au bourg de Rura, avec ses dépendances et autres biens plus au long détaillés audit acte, et ce après que lesdites parties ont reconnu que les biens dépendants de ladite succession étaient de gouvernement noble, et que de tout temps ils avaient été partagés noblement. Ledit acte dûment signé des parties.

Transaction, 1598.

Transaction faite et passée le 24 août 1598, devant Chapel, notaire à Lamballe, entre écuyer Jacques Bedée, sieur du Boisriou, comme fils aîné héritier principal et noble de feu demoiselle Marie le Corgne, sa mère, d'une part, et écuyer Gilles le Corgne, sieur de Launay, d'autre part, au sujet du partage que ledit sieur Bedée réclamait au nom de sa mère de défunt noble homme Allain le Corgne, frère de sa mère, par laquelle transaction appert que ledit sieur le Corgne a cédé et abandonné audit sieur de Bedée une rente énoncée audit acte.

Déclaration, 1583.

Déclaration donnée le 28 mars 1583, devant Rouet, notaire, par écuyer Jacques Bedée, sieur de Boisriou et des Salles, comme fils et héritier principal et noble de défunte demoiselle Marie le Corgne, vivante dame dudit lieu des Salles et de Mieux-Vault, à Ham, et puissant messire René Tournemine, baron de la Semauday-Montafilant, Plancouët et autres lieux, pour plusieurs héritages relevant de sadite baronnie, savoir les maisons et métairies des Salles et de Mieux-Vault, avec leurs dépendances, le tout sujet au rachat. Ledit acte signé du sieur de Bedée.

MESSIRE ROBERT BEDÉE, VIIIe AÏEUL MATERNEL.

Décret de mariage de son petit-fils, prouvant les deux siens, 1558.

Décret rendu le 1er décembre 1558 en la juridiction de Montafilant et Plancouët, par lequel appert que le mariage de Jehan Bedée, écuyer, fils d'autre Jehan Bedée et de demoiselle Françoise Mouessan, lequel Jehan était fils et héritier principal et noble de feu Robert Bedée, sieur de Malaunay, et de feu Élenne Duclos sa première femme, avec mademoiselle Louise de Lescouet, a été approuvé et ratifié par les parents paternels et maternels des parties, au nombre desquels se trouve dame Marie le Corgne, dame de la Girardais, veuve dudit feu Robert Bedée sieur de la Malaunay, et tutrice et garde de Jacques Bedée son fils et dudit sieur son mari.

Transaction contenant partage, 1549.

Transaction faite et passée le dernier jour de mars 1549 entre nobles gens Robert Bedée, seigneur de la Malaunay, et François Bedée, le jeune, son fils, par lequel appert que le sire Robert a cédé et abandonné en toute propriété audit sieur son fils et à dame Olive Coustin, sa femme, pour eux, leurs hoirs et ayants cause, plusieurs rentes y énoncées, et ce pour le droit et portion qui lui revenait dans la succession de défunte dame Élenne Duclos, sa mère, vivante femme dudit Robert. Ladite transaction passée devant les notaires de la cour de Plancouët.

Transaction, 1550.

Transaction faite et passée le 26 avril 1550 devant les notaires de la cour de Plancouët, entre nobles gens Robert Bedée, sieur de Malaunay, d'une part, et demoiselle Fran-

çoise Mouessan, veuve de feu Jehan Bedée, lequel était fils aîné dudit Robert et de feu Élenne Duclos, tant en son nom que comme mère et tutrice de Jehan Bedée, son fils et dudit feu son mari, d'autre part; suivant laquelle transaction appert que ledit Robert a cédé et abandonné à ladite dame et audit Bedée, son fils, différents héritages pour les causes plus au long détaillées audit acte.

Contrat de vente, 1565.

Acte fait et passé le 1er juillet 1565, devant François Mouesson, notaire en la cour de Plancouët, par lequel appert que François Bedée, écuyer, sieur de Launay, fils puîné de feu Robert Bedée, écuyer, sieur de Malaunay, a vendu, cédé, quitté et transporté, à titre d'héritage, à noble homme Jehan Bedée, écuyer, sieur de Malaunay, son neveu, lequel était fils d'autre Jehan Bedée, vivant sieur dudit lieu, frère dudit François, tous les droits qui lui appartenaient en la succession dudit feu Robert, son père, moyennant le prix et les clauses et conventions plus au long détaillées audit acte.

D'après l'arrêt de la réformation rapporté sur le degré de Mathurin et Robert de Bedée, partagé en 1524 suivant l'assise du duc Geoffroy, était fils de Jehan et de dame Olive de la Fontaine; lequel Jehan était lui-même fils d'autre Jehan qui comparut aux montres de la noblesse de l'évêché de Saint-Brieuc en Bretagne, en 1424, et avait épousé Catherine de la Guerrande.

QUARTIER DE BÉGAIGNON.

DEMOISELLE JEANNE DE BÉGAIGNON, Ire BISAÏEULE MATERNELLE.

Mariage, 1693.

Sera revu en cet endroit l'acte de célébration de mariage de messire Jean-Marc de Bedée, chevalier, etc., ci-devant extrait en date du 18 août 1693, par lequel on voit qu'il avait épousé demoiselle Jeanne de Bégaignon, dame du Rumeu, laquelle est par conséquent première bisaïeule maternelle du présenté.

MESSIRE SÉBASTIEN DE BÉGAIGNON, IIe TRISAÏEUL MATERNEL.

Contrat de mariage, 1652.

Contrat de mariage fait et passé le 19 janvier 1652, devant le Cazier et Richard, notaires à Lamballe, entre messire Sébastien de Bégaignon, chevalier, seigneur du Rumeu, fils aîné, héritier principal et noble de feu haut et puissant messire Olivier de Bégaignon, vivant chevalier, seigneur du Rumeu, et de haute et puissante dame Nouelle du Parc, dame douairière dudit lieu, ses père et mère, autorisé de ladite dame sa mère, d'une part; et dame Françoise Visdelou, dame douairière Delchen, fille de messire Claude Visdelou, chevalier, seigneur de la Goublais et Bienassis, conseiller du roi et président au parlement, et de défunte dame haute et puissante Jeanne du Guer, sa compagne, dame desdits lieux.

Partage noble, 1691.

Partage fait et passé le 29 septembre 1691, devant Bachelier, notaire à Saint-Brieuc, des biens dépendants de la succession de défunt messire Sébastien de Bégaignon, vivant

chevalier, seigneur du Rumeu, entre dame Françoise Visdelou, son épouse, d'une part, messire Claude-Hyacinthe de Bégaignon, chevalier, seigneur de Sallé, dame Pélagie-Françoise de Bégaignon, épouse de messire Charles-François de Berthelot, chevalier, seigneur de la Moranday, et noble demoiselle Jeanne de Bégaignon, frères et sœurs, enfants et héritiers dudit défunt et de ladite dame sa veuve, d'autre part ; suivant lequel appert que lesdits biens ont été partagés noblement suivant la coutume.

Maintenue de noblesse, 1669.

Jugement rendu le 17 juillet 1669, à Rennes, en la chambre établie par le roi pour la réformation de la noblesse du pays et duché de Bretagne, par lequel appert que Sébastien de Bégaignon, écuyer, sieur du Rumeu, a été maintenu, ainsi que ses enfants nés et à naître en légitime mariage, en la qualité de noble et d'écuyer, pour jouir des honneurs et prérogatives dont jouissent les autres nobles du royaume, et ce après avoir prouvé sa noblesse par titres en bonnes formes, par lesquels on voit que ledit Sébastien de Bégaignon, qui avait épousé, par contrat passé le 19 janvier 1652, devant le Cazier et Richard, notaires, dame Françoise Visdelou (de laquelle il eut entre autres enfants demoiselle Jeanne Bégaignon, première bisaïeule maternelle), est dit fils de

Haut et puissant seigneur messire Olivier de Bégaignon, chevalier, seigneur du Rumeu, qui épousa, par contrat du 17 février 1624, demoiselle noble du Parc, lequel Olivier est fils de

Bertrand Bégaignon, écuyer seigneur du Rumeu, lequel épousa, par contrat du 12 février 1600, demoiselle Françoise Lez, et est dit fils et issu de

Olivier Bégaignon, seigneur du Rumeu, et de demoiselle Marguerite de Ploerquellec, lequel Olivier est dit fils de

Prigent Bégaignon, seigneur du Rumeu, et de demoiselle Marie Menou, lequel Prigent est dit fils de

Guyon Bégaignon, seigneur du Rumeu, et de demoiselle Jeanne de Tregueindy son épouse, lesquels sont dixièmes aïeul et aïeule maternels du présenté. Ledit jugement signé Samer.

QUARTIER DE RAVENEL.

DEMOISELLE BÉNIGNE-JEANNE-MARIE DE RAVENEL, AÏEULE MATERNELLE.

Mariage, 1720.

Sera revu en cet endroit le contrat de mariage ci-devant, en date du 10 février 1720, de messire Ange-Annibal Bedée, aïeul maternel, avec demoiselle Bénigne-Jeanne-Marie de Ravenel et dame de Boisteilleul, par lequel elle est dite fille d'écuyer Benjamin de Ravenel, seigneur de Boisteilleul, et de dame Catherine-Françoise de Farcy, ses père et mère, lesquels sont par conséquent deuxièmes bisaïeul et bisaïeule maternels du présenté.

Baptistaire, 1698.

Extrait des registres de baptêmes de la paroisse de Saint-Jean de Rennes, par lequel appert que, le 16 octobre 1698, fut baptisée Bénigne-Jeanne-Marie, née la veille, fille d'écuyer Benjamin de Ravenel, seigneur de Boisteilleul, et de dame Catherine-Françoise de Farcy, sa compagne, ledit extrait collationné, délivré et signé le 20 juin 1727, par le sieur Bourost, recteur de ladite paroisse.

MESSIRE BENJAMIN RAVENEL, IIe BISAÏEUL MATERNEL.

Contrat de mariage, 1685.

Contrat de mariage fait et passé le 13 octobre 1685, devant Berthelot et son confrère, notaires royaux à Rennes, entre Benjamin Ravenel, écuyer, sieur du Boisteilleul, fils de Jean Ravenel, écuyer, sieur dudit lieu, et de dame Judith de Farcy, ses père et mère, et de leur consentement, d'une part, avec demoiselle Catherine-Françoise de Farcy, fille de Charles de Farcy, écuyer, seigneur de la Carterie, et de défunte dame Marguerite Ozille, aussi ses père et mère, d'autre part.

Partage noble, 1682.

Partage fait le 27 juillet 1682, devant Ribaud et Barbe, noraires royaux à Rennes, des biens dépendants de la succession d'écuyer Jean Ravenel et de défunte dame Judith de Farcy, son épouse, entre Benjamin Ravenel, écuyer, sieur du Boisteilleul, leur fils aîné et héritier principal et noble, d'une part, écuyer Samuel Ravenel et demoiselles Marie et Françoise Ravenel, ses frère et sœurs, d'autre part, suivant lequel acte appert que lesdits biens ont été partagés noblement entre ledit sieur du Boisteilleul et ses frère et sœurs, suivant la coutume de Bretagne.

MESSIRE JEAN RAVENEL, IIIe TRISAÏEUL MATERNEL.

Contrat de mariage, 1650.

Contrat de mariage fait et passé le 16 septembre 1650, devant Hervé et Collin, notaires en la principauté de Guemenée, entre écuyer Jean Ravenel, fils de défunt écuyer Jean Ravenel et de demoiselle Jeanne Grillet, a compagne,

vivants sieur et dame de Boisteilleul, ses père et mère, d'une part, et demoiselle Judith de Farey, fille de défunt écuyer Thomas de Farey, vivant sieur de la Goratière, et de demoiselle Marie le Barbier, sa veuve, ses père et mère, d'autre part.

Arrêt de la cour des aides, portant maintenue de noblesse, 1680.

Arrêt rendu en la cour des aides de Paris, le 26 mars 1680, par lequel appert que Jean Ravenel, écuyer, sieur de Boisteilleul, a été maintenu en la qualité de noble comme issu d'ancienne et noble race et lignée, ordonne qu'ils jouiront, ainsi que leurs enfants nés et à naître en légitime mariage, des honneurs et prérogatives dont jouissent les autres nobles du royaume, tant qu'ils vivront noblement et ne feront acte de dérogeance, et déclare commun avec eux l'arrêt précédemment rendu, le 16 juillet 1677, au profit de Luc Ravenel, leur frère, et ce après avoir prouvé leur extraction noble par titres en bonnes formes, par lesquels on voit que ledit Jean Ravenel, sieur de Boisteilleul, est fils d'autre

Jean Ravenel, qui avait épousé demoiselle Jeanne Grillet, lequel Jean est dit fils de

Lucas Ravenel et de demoiselle Marie de Gennes, lequel Lucas fils d'autre

Lucas Ravenel et de demoiselle Andrée de Gennes, lequel Lucas est dit fils de

Jean Ravenel et de demoiselle Marguerite Guisdon, ledit Jean fils d'autre

Jean Ravenel et de demoiselle Claude de Sortis, lequel Jean était fils d'autre

Jean Ravenel et de demoiselle Catherine de Savigny des Vaux, lequel Jean était fils de

Pierre Ravenel et de demoiselle Jeanne Poindain, sa

femme, lesquels sont dixièmes aïeul et aïeule maternels du présenté. Ledit arrêt signé par la cour des aides du Puy.

Ces deux arrêts de maintenue, du 26 mars 1680 et du 16 juillet 1677, ont encore été confirmés par des lettres patentes enregistrées au parlement de Bretagne le 15 janvier 1714, qui maintiennent les enfants de Luc Ravenel, qui avait obtenu le second, dans leur noblesse d'ancienne extraction.

QUARTIER DE FARCY.

DEMOISELLE CATHERINE-FRANÇOISE FARCY, IIe BISAÏEULE MATERNELLE.

Mariage, 1685.

Sera revu en cet endroit le contrat de mariage de messire Benjamin de Ravenel, écuyer, sieur du Boisteilleul, ci-devant extrait en date du 13 octobre 1685, avec demoiselle Catherine-Françoise de Farcy, deuxièmes bisaïeuls maternels du présenté, par lequel elle est dite fille de Charles de Farcy, écuyer, seigneur de Carterie, et de dame Marguerite Ozille, lesquels sont quatrièmes trisaïeul et trisaïeule maternels du présenté.

MESSIRE CHARLES DE FARCY, IVe TRISAÏEUL MATERNEL.

Contrat de mariage.

Contrat de mariage fait et passé à Soubise, pays d'Aunis, par Granger, notaire, entre Charles de Farcy, écuyer, fils de noble Annibal de Farcy et de Guyonne de Launay, d'une part; et demoiselle Marguerite Ozille, fille de noble Jean Ozille, sieur du Coing, et de demoiselle Élène Dustaugier, ses père et mère, d'autre part.

Chevalier de Malte, 1726.

Procès-verbal daté au chef du 20 décembre 1726, fait par frère René de Martel d'Orssé, commandeur de Saint-Jean et de Sainte-Catherine de Nantes, et frère Victor-Henri le Roux, chevalier de la Corbinière, commandeur de Théval, tous deux chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, des preuves de noblesse, filiation et légitimité de noble Camille-Hippolyte-Annibal de Farcy de Cuillé, présenté de majorité au rang des chevaliers de justice dudit ordre au grand prieuré d'Aquitaine, duquel procès-verbal appert que ledit noble Camille-Hippolyte-Annibal de Farcy est fils de

Messire Annibal-Auguste de Farcy, seigneur de Cuillé, qui avait épousé, par contrat du 31 octobre 1694, demoiselle Renée-Catherine Dumoulin, lequel Annibal-Auguste est dit fils de

Messire François de Farcy, seigneur de Cuillé, qui, par contrat du 15 février 1670, avait épousé demoiselle Élisabeth d'Éguillon, lequel François était frère de demoiselle Catherine-Françoise de Farcy, deuxième bisaïeule maternelle de noble de Chateaubriand, et tous deux enfants de

Messire Charles de Farcy, écuyer, et demoiselle Marguerite Ozille, qui sont quatrième trisaïeul et trisaïeule maternels de noble de Chateaubriand, lequel Charles est dit fils de

Noble Annibal de Farcy, qui épousa, par contrat du 8 février 1601, demoiselle Guyonne de Launay, ledit Annibal fils de

Léonard de Farcy, écuyer, qui, par contrat du 24 octobre 1575, épousa demoiselle Catherine Bizeul, lequel Léonard est dit fils de

Guillaume de Farcy, écuyer, et de demoiselle Marie Cajet; ledit Guillaume fils de

Michel de Farcy, écuyer, lequel Michel est fils de

Pierre de Farcy et de Jeanne de Broon, sa femme, lesquels sont septième aïeul et aïeule paternels de noble Farcy, et par conséquent huitième aïeul et aïeule maternels de noble de Chateaubriand, présenté dont il s'agit ici. Ledit procès-verbal clos le 28 desdits mois et an, dûment signé desdits sieurs chevaliers, scellé des cachets de leurs armes, et rapporté pour bon et valable, le 6 mai 1727, au vénérable chapitre du grand prieuré d'Aquitaine. Signé le commandeur de Montenay, chancelier.

Extrait d'un registre in-folio des assemblées du chapitre provincial du grand prieuré d'Aquitaine, tenu à Poitiers, en l'hôtel prieural, pages 284 et suivantes.

DU 15 JUIN 1789.

Chapitre provincial du grand prieuré d'Aquitaine, tenu à Poitiers en l'hôtel prieural les 15, 16 et 17 juin 1789.

Président, illustrissime M. le vénérable bailli frère Louis-Joseph des Escotais, grand prieur d'Aquitaine, commandeur des Épaux, lieutenant général des armées du roi, MM. les chevaliers, commandeurs et frères y étant convoqués et assemblés,

A été présenté à ce vénérable chapitre un mémoire par lequel *noble François-René de Chateaubriand* demande qu'il lui soit nommé des commissaires pour la confection du procès-verbal de ses preuves, aux fins d'être reçu de majorité au rang de chevalier de justice de ce prieuré, quoiqu'il ne soit pas à même d'exhiber la délibération de la vé-

nérable langue de France portant acceptation du mémorial de ses titres, lequel il a adressé à Malte, et qui ne lui est pas encore parvenu, en observant que, pour se conformer à la loi, il se soumet à représenter à MM. les commissaires qui seraient nommés pour la confection du procès-verbal de ses preuves la délibération de MM. de la vénérable langue de France, qui recevra sans restriction le mémorial de ses titres pour bon et valable.

Sur quoi le vénérable chapitre, considérant que ledit noble de Chateaubriand mérite à plus d'un titre la grâce qu'il sollicite, mais qu'une nomination de commissaires qui ne serait pas déterminée par une délibération favorable de la vénérable langue n'en serait pas moins une innovation et une atteinte portée à la loi, a cru ne devoir accéder que provisoirement, et sans tirer à conséquence pour l'avenir, à la demande de noble de Chateaubriand; et a en conséquence nommé commissaires pour la confection du procès-verbal desdites preuves :

M. le bailli de Freslon, commandeur de la Feuillée et de Pieton;

M. le chevalier de la Laurencie, commandeur d'Ozon;

M. le chevalier de Murat, commandeur de l'hôpital d'Angers;

M. le chevalier de Lanjamet, commandeur de Théval;

M. le chevalier de la Bourdonnaye-Monlue, commandeur de la Guierche, et

M. le chevalier de Bouëtiez, profès, ou deux d'iceux, sous l'expresse réserve néanmoins que la présente délibération sera revêtue de la sanction préalable de MM. de la vénérable langue de France, et M. le chevalier de la Mote-Baracé, receveur et lieutenant du vénérable grand prieur, a été chargé de rendre compte de suite à MM. de la vénérable langue de France de la détermination de ce vénéra-

ble chapitre sur la demande dudit noble de Chateaubriand que des considérations du plus grand poids rendent digne de la satisfaction qu'il réclame.

Fait, clos et arrêté le vénérable chapitre provincial du grand prieuré d'Aquitaine, en l'hôtel prieural à Poitiers, le dix-septième jour de juin mil sept cent quatre-vingt-neuf, et ordonné que la vénérable assemblée commencera à se célébrer le lundi, neuvième jour du mois de novembre prochain, à la manière accoutumée.

Ainsi signé au registre, le bailli des Escotais et Fr. le Normand, chevalier magistral, chancelier.

DU 9 NOVEMBRE 1789.

Assemblée provinciale du grand prieuré d'Aquitaine, tenue à Poitiers en l'hôtel prieural de Saint-George, les 9, 10 et 11 novembre 1789.

Président M. le vénérable bailli, frère Louis-Joseph des Escotais, grand prieur d'Aquitaine, commandeur des Épaux, lieutenant général des armées du roi, gouverneur commandant de l'île de Rhé.

MM. les chevaliers, commandeurs et frères y étant convoqués et assemblés.

LECTURE FAITE DE LA RÈGLE.

M. le chevalier de la Mote-Baracé, receveur, a communiqué à cette vénérable assemblée une lettre en date du 23 août 1789 de la vénérable langue de France à Malte, par laquelle elle confirme le délibéré du vénérable chapitre de ce prieuré, relatif à noble de Chateaubriand.

Fait, clos et arrêté la vénérable assemblée provinciale en l'hôtel prieural à Poitiers les jour, mois et an que des-

sus, et ordonné que le vénérable chapitre commencera à se célébrer le lundi, quatorze juin prochain, à la manière accoutumée.

Ainsi signé au registre, le bailli des Escotais et frère Léonard-Claude le Normand, chevalier magistral, chancelier.

Certifiés les extraits ci-dessus et des autres parts conformes audit registre, par moi archiviste vice-chancelier et généalogiste de l'ordre de Malte au prieuré d'Aquitaine, en foi de quoi j'ai apposé le sceau à l'aigle et en cire verte dudit grand prieuré.

A Poitiers, ce quinze décembre mil sept cent quatre-vingt-neuf.

PONTOIS.

PREUVES DE NOBLESSE FAITES AU CABINET DES ORDRES DU ROI, AU MOIS DE SEPTEMBRE 1786, PAR JEAN-BAPTISTE-AUGUSTE DE CHATEAUBRIAND, FRÈRE AÎNÉ DE FRANÇOIS-RENÉ.

L'original de ce Mémoire, écrit tout entier de la main de Berthier, successeur de Chérin, fait partie du *cabinet des titres* à la Bibliothèque du roi.

De Chateaubriand, en Bretagne.

Seigneurs de Chateaubriand, les Roches-Baritaut, le Lion d'Angers, Chalain, Chavannes, la Bouardière, Beaufort, le Plessis-Bertrand, Champinel, Glesquen, Montafilant, la Guerrande, Bellestre, Gaure-de-Candé, Peneroy, Saint-Léger, Camfleur, Tannay, la Grisonnière, Vauregnier, la Ville-André, la Villeneuve, Combourg, Aubigné, le Boulet, Malestroit-à-Dol, barons de Chateaubriand (appelés), comtes

de Casan et de Grassay, vicomtes de Remalart, barons de Loigny, et autres lieux.

ARMES.

Semé de plumes de paon au naturel jusque vers 1260, et depuis de gueules semé de fleurs de lis d'or. Devise : « Notre sang a teint la bannière de France. »

Les monuments de l'histoire de Bretagne placent cette maison au rang des plus illustres de cette province; elle doit ce rang distingué à son ancienneté qui remonte à l'époque où les surnoms sont devenus héréditaires dans les familles, aux alliances illustres qu'elle a contractées, à ses emplois dans les cours de ses souverains, à ses services militaires dans leurs armées et dans celles de nos rois.

Un auteur (1), qui écrivait en 1619, lui donne pour tige Briend, fils d'Eudes, comte de Penthièvre, et d'Énoguent de Cornouaille, et avance, d'après un titre latin qu'il rapporte, que le roi saint Louis donna à un de ses descendants, *en considération de sa valeur au fait des armes* à la bataille de la Massoure, la permission de porter pour armes des fleurs de lis d'or sans nombre, au lieu d'un semé de plumes de paon que lui et ses prédécesseurs avaient portées jusqu'alors.

Un autre auteur (2), très-digne de foi, assure que la terre de Chateaubriand, située au diocèse de Nantes, est la véritable origine du nom de cette maison; cette terre, portée dans le XIVe siècle dans la maison de Laval, par le mariage de Louise de Chateaubriand, héritière de la branche aînée, avec Guy XIIe du nom, baron de Laval

(1) *Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne;* par le père Dupas, religieux augustin, page 3.

(2) *Mémoires pour servir à l'Histoire de Bretagne,* par dom Morice, p. 12.

(tige du maréchal duc de Laval), d'où elle a passé par les mains de Dinan et autres dans celle de Bourbon-Condé, qui la possède aujourd'hui, est une des neuf anciennes baronnies de Bretagne, dont une des prérogatives est de présider la noblesse de cette province à ses états assemblés; les autres baronnies de la fameuse assise du duc Geoffroy, en 1185, étaient Avaugour, Léon, Fougères, Vitré, Rohan, Rais, Ancenis et Roche-Bernard; à ces avantages elle joint le titre de baron qui paraît lui avoir été affecté de temps immémorial, et dont elle s'est décorée même dans les chartes et les traités de ses souverains dont elle se rendait garant.

Le même dom Morice, page 6 du tome II des *Preuves*, dit que les baronnies de Bretagne étaient des éclipses des anciens comtés et des partages de cadets, et, page 27, que les barons n'étaient point de simples seigneurs du pays, mais les premiers seigneurs du pays.

Dom Lobineau, page 92 de son Histoire, dit que les puînés des comtes s'appelaient barons et siégeaient comme collatéraux des princes, à cause du lieu dont ils étaient descendus; qu'ils exerçaient la souveraineté dans leurs terres, et qu'il a vu des lettres de grâce données par eux à Vitré et à Chateaubriand.

Le premier de cette maison, connu par les titres, est Briend, qui fit construire un château dans le canton Nantois, auquel il donna le nom de Chateaubriand, qui est passé à sa postérité. Il fonda le prieuré de Beré, près son château. La charte de cette fondation fut souscrite par Énoguent, sa mère, Adelende, sa femme, et par ses fils Geoffroy qui suit, Tihern et Guy. Il est qualifié *nobilis vir* dans l'acte de confirmation de cette fondation, par Airard, évêque de Nantes, de l'an 1050.

Geoffroy de Chateaubriand, surnommé *le Vieux*, souscri-

vit la fondation faite par son père du prieuré de Beré, confirma toutes les fondations faites en faveur de ce monastère par Briend, son père, et Énoguent, son aïeule. Il laissa pour fils :

1° Goscho de Chateaubriand, mort sans alliance en 1114, et inhumé dans l'église du prieuré de Beré, comme on l'apprend de son épitaphe (1) dans laquelle il est qualifié *proconsul et proconsulis alta propago ;*

2° Brient, qui est nommé avec Maurice d'Ancenis, Daniel de Pontchâteau et autres, sous le titre de barons, dans l'acte de ratification qu'ils firent, entre les années 1084 et 1112, d'une donation faite par le duc Alain, sergent à l'abbaye de Marmoutier, mourut sans postérité à la fin du mois de décembre 1116, des suites d'une blessure qu'il avait reçue dans la guerre qu'il avait eu à soutenir pour la défense de sa patrie contre Foulques, comte d'Angers, et fut enterré, ainsi que son frère, dans l'église de Beré, comme on l'apprend aussi par son épitaphe dans laquelle il est dit : *Egregius princeps, Gaufredi principis hæres, militiæ splendor, procerum decus,* etc. ;

Et 3° Tehel de Chateaubriand, qui, par la mort de ses frères, devint seigneur de Chateaubriand ; il eut pour successeur dans sa terre, on ignore à quel degré de parenté, Geoffroy, seigneur de Chateaubriand, qui assiste avec le duc de Bretagne Geoffroy et Alain, vicomte de Porhoet (dont sont issus les princes de Soubise et duc de Montbazon), et un grand nombre d'évêques, d'abbés et de gentilshommes, à une nouvelle consécration de l'église de Redon, faite l'an 1127, et fut témoin, avec Henri de Fougères, de la charte de fondation de l'église de Nantes, par le duc Conan III, de l'an 1141.

(1) *Histoire de Bretagne,* par dom Morice, tome I, page 528.

Geoffroy, duc de Bretagne, adressa à Geoffroy de Chateaubriand, comme l'un des neuf anciens barons, le règlement qu'il avait dressé dans la ville de Rennes, en 1185, sur les partages des successions des barons, des bannerets et des chefs de races de chevalerie de son duché.

Il confirma vers 1180 la donation qu'il avait faite, du consentement de Guessebrune, sa femme; fut présent à un bienfait accordé en 1187 par la duchesse Constance à l'abbaye de Buzai, et scella de son sceau la donation faite en 1199 aux religieux de Beré, par Pierre de Bain, chevalier. Son sceau représente un homme à cheval, caparaçonné et orné de ses armes, représentant des plumes de paon, tenant à la main droite une épée haute et de la gauche un bouclier aux mêmes armes.

Il servit le roi Philippe-Auguste dans la conquête de Normandie en 1203, fut du nombre des chevaliers bretons qui, sous la conduite de Guy de Thouars, s'emparèrent du Mont-Saint-Michel en 1204, contribua à la fondation du prieuré de la Primaudière, ordre de Grandmont, en 1206, et est compris dans le rôle des chevaliers bannerets, dressé vers le même temps, par ordre du même monarque.

Geoffroy, seigneur de Chateaubriand, lequel, conjointement avec Béatrix, sa femme, dame de Montrebelle et de Mazé, fit donation, en 1205, aux religieux de Notre-Dame de Meleraye, de la troisième partie de la dîme de Mazé; cet acte est scellé du même sceau dont nous avons fait la description ci-dessus.

Il scella du même sceau la confirmation qu'il fit, en 1217, de toutes les donations faites au prieuré de Beré par Briend, son ancêtre, en fit une au même prieuré en 1219, qu'il scella du même sceau, ainsi que celle faite en 1223 par Guillaume de Beaumont aux religieux de Meleraye.

Geoffroy, seigneur de Chateaubriand, renonça, par acte

du mois de septembre 1245, à tous droits sur les donations faites par ses ancêtres au prieuré de Beré; il accompagna le roi saint Louis, en 1250, dans son voyage de la terre sainte, et fonda à son retour une maison religieuse, auprès de son château, pour des religieux de la Trinité, appelés *Mathurins*.

C'est lui vraisemblablement qui, suivant le père Dupas, cité ci-dessus, obtint la permission de changer ses armes et de prendre un semé de fleurs de lis sans nombre; il est aussi vraisemblablement le même qu'un sujet des mêmes nom et surnom qui épousa Amaurie (fille de Henri, vicomte de Thouars, arrière-petite-fille de Geoffroy, comte d'Anjou, et de Mathilde, fille de Henri Ier, roi d'Angleterre), laquelle se remaria avec Olivier de l'Isle, chevalier. Il avait eu :

Geoffroy, sire de Chateaubriand, qui accorda en 1266 à sa mère un supplément de douaire, et en scella l'acte de son sceau représentant un semé de fleurs de lis, et fut caution, avec Henri d'Avaugour, Guy, seigneur de Laval, et Jean de Beaumont, seigneur de Pouencé, des conventions du mariage de Jean de Bretagne, depuis duc troisième du nom, avec Isabelle, fille de Charles, comte de Valois, et petite-fille du roi Philippe le Hardi.

Geoffroy, seigneur de Chateaubriand, avait épousé, bien longtemps avant 1288, Marguerite de Lezignem, fille de Hugues, seigneur de Lezignem, et d'Isabelle, comtesse d'Angoulême, arrière-petite-fille par Alix de Courtenay, sa mère, de Pierre de France, sire de Courtenay, fils du roi Louis le Gros, et petite-nièce d'Amaury de Lezignem, roi de Chypre, et de Guy de Lezignem, roi de Jérusalem.

Geoffroy, seigneur de Chateaubriand, chevalier, lequel, étant uni à Brient, son fils, passa un accord, l'an 1251, avec Thibaut, seigneur de Rochefort, Bonabes, son frère, et Olivier, seigneur de Tinteniac, par lequel ledit seigneur de

Rochefort promit de rendre audit Brient Jeanne, fille de Beaufort, femme du même Brient, et ledit Geoffroy s'engagea à donner sa fille Marguerite à Guillaume, fils aîné du même Thibaut, et de lui constituer en dot un fief assis dans sa terre de Chateaubriand.

Il scella de son sceau l'échange qu'il fit avec les religieux de Beré au mois de mai 1281, ainsi qu'une donation faite en 1283 à ceux de Meleraye.

Il eut pour fils :

1° Geoffroy, seigneur de Chateaubriand, qui épousa Jeanne de Machecoul, de laquelle il eut Geoffroy, seigneur de Chateaubriand, qui, par son mariage avec Jeanne de Belleville, fut père : 1° de Geoffroy, mort sans enfants, d'Isabeau d'Avaugour, de la maison souveraine de Bretagne, à la bataille de la Roche-Derrien, donnée en 1347 par Charles, comte de Blois, dont il suivait le parti, contre Jean de Bretagne, comte de Montfort; et 2° Louise de Chateaubriand, qui porta la terre de Chateaubriand dans la maison de Laval par son mariage avec Guy XII, baron de Laval;

2° Briand de Chateaubriand, qui suit;

3° Marguerite de Chateaubriand, qui fut promise en 1251 à Guillaume de Rochefort.

Briand de Chateaubriand, chevalier, seigneur de Beaufort, passa un accord, conjointement avec son père, en 1251. Il est nommé dans une obligation consentie au mois de septembre 12..., et dans la ratification faite au mois de février 1285, par Geoffroy, son frère aîné, de la concession faite aux religieux de Notre-Dame de Meleraye par ledit Briand, au nom dudit Geoffroy, pendant le voyage que ce dernier avait fait en Aragon, et passa un accord en 1301 avec Isabeau de Machecoul, veuve du même Geoffroy, par lequel Briand renonça, tant pour lui que pour Guy, son fils, à tous les droits qu'il pouvait prétendre envers ledit

Geoffroy, tant à cause des promesses ou legs faits par son père, que de madame Belle-Assez de Thouars, sa feue femme ; il épousa Jeanne de Beaufort, dame de Beaufort, fille et héritière de Beaufort, et en eut :

Guy de Chateaubriand, qui est nommé dans l'accord passé par Briand, son père, l'an 1301. Il fut l'un des barons que le duc de Bretagne députa en 1309 vers le pape Clément V pour défendre ses droits, ainsi que ceux de la noblesse et du peuple, au sujet des prétentions du clergé de son duché.

On croit devoir s'arrêter un moment pour observer qu'à cette époque il existait une autre seconde branche de la maison de Chateaubriand connue sous la dénomination des seigneurs des Roches-Baritaut, du Lion d'Angers de Chalain, de Chavannes, de la Bouardière, comtes de Casan, de Grassay, de Remalart, barons de Loigny, etc. (dont la généalogie est rapportée dans l'*Histoire des grands officiers de la couronne,* tome VIII, au chapitre des grands veneurs de France), laquelle a produit un grand veneur de France (qui a donné lieu à cette généalogie), un chevalier de l'ordre du Roi avant l'institution de celui du Saint-Esprit, un lieutenant général des armées du roi, deux lieutenants généraux du bas Poitou, un gouverneur de Fontenay-le-Comte, en la même province, et un mestre de camp de cavalerie, tué à la bataille de Lérida en 1642, s'est alliée aux maisons de l'Archevêque-Parthenay, d'Aubigné, de Bueil, de Croy, d'Estouteville, de Maillé-la-Tour-Landry, de Sainte-Maure-Montausier, de Pompadour, de Puy-du-Fou, de Rouault, de Scepeaux et de Thouars, et s'est éteinte à la fin du dernier siècle.

Briand de Chateaubriand, chevalier, sire de Beaufort, fit serment de fidélité au duc Jean IV, en 1370, et s'engagea en 1379 avec Jean Raguenel, vicomte de Dinan, Raoul,

sire de Coëtquen, et autres principaux seigneurs, à servir ce prince dans la guerre qu'il avait projetée contre le roi Charles V. Il épousa Isabeau du Chastelier, laquelle étant veuve de lui et remariée à Guillaume de la Motte, chevalier, en 1396, passa un accord avec Pierre de Tournemine, seigneur du Plessis-Bertrand, mari de Tiphaine du Guesclin, au sujet d'une somme prêtée depuis trente ans, par lui Briand, à Pierre du Guesclin.

Il avait pour successeur :

Bertrand de Chateaubriand, sire de Beaufort, qui fit donation, en 1398, de son domaine de la Villegorion à Alain Gratart, son frère naturel.

Ier DEGRÉ.

(Depuis lequel la filiation est littéralement établie.)

Briand de Chateaubriand, chevalier, sire de Beaufort et du Plessis-Bertrand, qualifié noble et puissant seigneur, monseigneur, qualité donnée à la plupart de ses descendants, naquit avant 1400, était en 1409 sous la tutelle du sire de Coëtquen. Il reçut l'offre qui lui fut faite le 3 juillet 1412, par le tuteur des enfants d'Alain Gratart, de lui faire hommage des héritages possédés par ces mineurs en la paroisse de Ploaigar, mouvants de la seigneurie de Beaufort, et est nommé dans la déclaration faite aux plaids de la cour de Rennes, le 2 juillet 1418, par Guillaume de la Motte son curateur, portant que depuis peu dame Tiphaine du Guesclin, dame du Plessis-Bertrand, était décédée sans hoirs de corps, et que lui, Briand, était héritier de ladite Tiphaine en la ligne paternelle, et devait lui succéder, ce qu'il s'obligeait à prouver par-devant les commissaires qui furent nommés par ladite cour. Il est à regretter de n'avoir point eu la communication du procès-verbal fait par ces

commissaires, pour savoir à quel degré de consanguinité Briand était parent de ladite Tiphaine. Le père Anselme, dans l'*Histoire des grands officiers de la couronne,* rapporte que Pierre du Guesclin, chevalier, seigneur du Plessis-Bertrand, épousa Mahault de Broons, et en eut, entre autres enfants, Tiphaine, qui fut mariée à Bertrand de Chateaubriand, seigneur de Beaufort.

Briand commandait en 1419 une compagnie de dix hommes d'armes, fut l'un de ceux qui ratifièrent le traité conclu en 1422 entre les états de Bretagne et le duc de Bourgogne, se trouva au siége de Pouancé en 1413, et accompagna en 1432, à la tête de cent quarante hommes d'armes, Gilles de Bretagne, fils du duc Jean V, dans son ambassade auprès de Henri V, roi d'Angleterre. Il servit aussi le roi Charles VII dans ses guerres. Ce prince, pour le récompenser des services qu'il lui avait rendus, le nomma son chambellan, par lettres du 2 janvier 1439. Il servait en la même qualité le duc de Bretagne ; en 1453, ce prince le choisit pour s'opposer à une descente que les Anglais menaçaient de faire sur ses côtes, et l'année suivante lui confia la garde des ports et havres entre la rivière de Rance et Dol.

Il mourut avant 1470.

Femme, Marguerite de Tehillac.

1° Bertrand de Chateaubriand, qui suit;

2° Françoise de Chateaubriand fut mariée en 1446, à Louis de Machecoul, seigneur de Viellevigne ;

3° Gillette de Chateaubriand épousa, en 1452, François de Guitté, fils de Jean, chevalier, seigneur d'Anneville et de la Bouexière.

IIe DEGRÉ.

Bertrand de Chateaubriand, écuyer, sire de Beaufort et

du Plessis-Bertrand, puis d'Oranges et de Champignel, par son mariage avec Marie d'Oranges, d'une ancienne maison de Bretagne, assista, pour son père, aux états de cette province en 1451, fit hommage, en 1466, de la seigneurie de Beaufort au seigneur de Combourg, donna aveu, en 1469, de celle de Champignel au duc de Bretagne, assigna, par acte du 23 mai 1471, partie de la dot de Gillette, sa sœur, sur des héritages assis en la paroisse de Taden, et mourut au mois de juin 1479.

Femme, Marie d'Oranges, dame d'Oranges et de Champignel.

1° Jean de Chateaubriand, qui suit;

2° Briand de Chateaubriand, dont le sort est inconnu.

IIIe DEGRÉ.

Jean de Chateaubriand, seigneur de Beaufort, de Glesquen, du Plessis-Bertrand et autres lieux, chambellan de François, duc de Bretagne, fut présent à l'assiette, faite en 1471, par son père, de la dot de Gillette de Chateaubriand, sa tante. Il donna, le 25 novembre 1479, partage par bienfait ou viage, c'est-à-dire à la manière usitée entre les nobles, selon l'assise du comte Geoffroy, à Briand, son frère puîné, obtint contre lui, en 1484, une sentence de la cour de Rennes qui le débouta de ses prétentions sur la terre de Champignel, fut chargé, en 1486, par le duc de Bretagne, d'assembler l'arrière-ban pour s'opposer aux entreprises des ennemis sur ses États.

Femme, Jeanne d'Épinay.

1° Guillaume de Chateaubriand, seigneur de Beaufort, du Plessis-Bertrand, Montafilant, Gaure, de Candé et autres lieux, que la duchesse Anne de Bretagne, épouse du roi Louis XII, commit pour convoquer les nobles de l'évêché de Dol et les passer en revue. Cette province étant menacée

d'une invasion par les ennemis, ce prince, dont il était le chambellan, le chargea, en 1509, d'assembler les nobles du même évêché pour leur résister.

Il mourut sans postérité, de Guyonne le Porc.

Il avait fondé, en 1529, dans l'église cathédrale de Dol, une stalle à ses armes pour lui et ceux de la maison.

2° Jean de Chateaubriand, qui suit;

3° Pierre de Chateaubriand, chanoine et archidiacre de Brie, en l'Église de Paris ;

4° François de Chateaubriand, qui embrassa aussi l'état ecclésiastique.

IVe DEGRÉ.

Jean de Chateaubriand, deuxième du nom, seigneur de Penneroy, par donation de ses deux frères puînés, sire de Beaufort, du Plessis-Bertrand et d'Oranges, par la mort de son frère aîné, capitaine (gouverneur) de Houdan, passa, en 1529, un accord avec ce dernier, par lequel celui-ci s'engagea à n'aliéner aucun de ses biens sans le consentement de Guy, comte de Laval, vicomte de Rennes, sire de Vitré, gouverneur, lieutenant général pour le roi en Bretagne, et de Jean, sire de Chateaubriand, de Candé, et mourut avant le 24 janvier 1532, que sa veuve obtint une sentence de la cour de Rennes.

Femme, Marguerite des Planches, dame de Tannay, Saint-Léger et de la Grisonnière.

1° François de Chateaubriand, dont on va parler ;

2° Jean de Chateaubriand, dont la destinée est inconnue ;

3° Adrienne de Chateaubriand fut mariée à Gilles de la Lande, écuyer, seigneur de la Landort et de Merouer ;

4° Catherine de Chateaubriand, femme de noble et puissant Jean de Coaquen, sire du Bois de la Motte;

5° Anne de Chateaubriand.

Ve DEGRÉ.

François de Chateaubriand, sire de Beaufort, du Plessis-Bertrand, d'Oranges, de Saint-Léger, de Camfleur et autres places, transigea, en 1543 et 1547, avec ses sœurs, sur leurs droits dans les successions de leurs père et mère, dont il était héritier principal et noble, passa, en 1553, un autre accord avec l'aînée de ses mêmes sœurs, par lequel il en fut annulé un antérieur du 18 juillet précédent.

Il était mort le 15 avril 1564, qu'il est rappelé dans celui passé par Christophe et Briand, leurs fils.

Femme Anne de Tréal.

1° Christophe de Chateaubriand, sire de Beaufort et du Plessis-Bertrand, épousa : 1° Jeanne de Sévigné, et 2° Charlotte de Montgomery, et ne laissa point de postérité;

2° George de Chateaubriand, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances et gentilhomme ordinaire de sa chambre, succéda à son frère aîné et continua la branche aînée, laquelle s'est éteinte en une héritière mariée successivement dans les maisons ou familles des Vaux, le Bascle, du Harscouet, et du Bourblanc;

3° Briand de Chateaubriand, qui continue la postérité.

VIe DEGRÉ.

Briand de Chateaubriand, écuyer, seigneur d'Oranges, consentit un accord, le 15 avril 1564, avec son frère aîné, sur le partage des successions de leurs père et mère, qu'ils reconnurent, ainsi que leurs prédécesseurs, s'être de temps immémorial gouvernés en leurs partages noblement et avantageusement, selon la coutume et usement en tels cas observés en pays de Bretagne entre les personnes nobles

de pareil gouvernement (ce sont les termes de l'acte), par lequel ce dernier, sans avoir égard à un autre accord du 7 précédent, lui céda pour ses droits la terre de Beaufort en Dinanois, avec faculté de la retirer en lui rendant ses héritages de pareille valeur, et le reçut de suite à hommage pour la tenir ainsi que juveigneur d'aîné et lui faire de même que ses hoirs obéissance.

Femme, Jacquemine du Boisriou, dame de Boisgerbault.

1° Gilles de Chateaubriand, qui suit;

N. N..., dont les noms sont inconnus.

VIIe DEGRÉ.

Gilles de Chateaubriand, écuyer, seigneur de Beaufort, de la Guerrande, Bellestre, Vauregnier, etc., reçut l'abandon que lui fit sa mère de tous ses biens, le 16 juillet 1593, ratifia le 15 novembre 1595 l'échange qu'elle avait fait de la terre du Boisriou contre deux métairies situées dans la paroisse de Ruca, obtint de la cour de Dinan, le 29 décembre 1598, une sentence contre George de Chateaubriand, son oncle, forma, le 20 janvier 1599, opposition à l'appropriement de la terre d'Oranges, dont celui-ci était en possession au préjudice de ses droits, et était dans le même temps en procès en la cour de Rennes, pour raison d'une semblable opposition qu'il avait faite à la vente de cette terre, contre laquelle il réclamait comme étant hypothéquée pour son propre patrimoine, à cause de son père.

Il transigea, le 14 juillet 1601, avec ledit George, son oncle, qui, par cet acte, lui céda la terre de Tannay, en Normandie, et promit en outre de lui payer la somme de deux mille francs (2,000 fr.) écus, pour tous ses droits en la succession de la maison des Beaufort; fut admis, par sentence de la cour de la Hunaudaye du 30 mars 1602, à

accepter sous bénéfice d'inventaire la succession de sa mère; prit possession, le 16 juin 1603, du consentement de son même oncle, de ladite terre de Tannay, à lui cédée (est-il dit par cet acte) pour partie de son partage et droit de nature; ratifia avec lui, le 14 juillet suivant, la transaction ci-dessus, du 14 juillet 1601; obtint contre le même et Gabrielle Bruslon, son épouse, le 31 janvier 1607, une sentence au siége de Dinan qui les condamna à lui apporter mainlevée formée par un particulier sur la susdite terre de Tannay; il l'avait vendue avant le 13 octobre 1612, qu'il donna sa procuration pour en faire le retrait. Il y a apparence que ce retrait n'eut pas lieu et qu'il se désista de son action, puisqu'on ne voit point que ses descendants l'aient possédée; de tous les actes mentionnés ci-dessus, trois le qualifient d'*héritier principal et noble de son père*, et trois autres lui donnent la même qualification d'*héritier principal et noble de sa mère*.

Femme, Marguerite Rogon.

1° Christophe de Chateaubriand, qui suit;

2° Jacques de Chateaubriand, seigneur de Bellestre, dont les fils furent maintenus dans leur noblesse en 1669;

3° Jeanne de Chateaubriand épousa François Hersart, écuyer, seigneur de la Ville-Marquais;

4° Jacquemine de Chateaubriand, femme de Pierre du Bouais, écuyer, seigneur du Motay.

VIIIe DEGRÉ.

Christophe de Chateaubriand, chevalier, seigneur de la Guerrande, à l'acte d'une fondation faite par ses père et mère, le 3 juin 1630, dans l'église de Henan-Bihen, transigea, le 25 octobre 1642, avec son frère et ses sœurs, sur partage noble de la succession de leur père, donna, les

22 novembre et 27 décembre 1642, le dénombrement à lui avenu du chef de sondit père, et fut déclaré noble et issu d'ancienne extraction noble et maintenu dans les qualités de chevalier et d'écuyer par arrêt de la chambre de la réformation de la noblesse de Bretagne, rendu le 7 septembre 1669, sur titres qui remontaient la filiation à Briand de Chateaubriand, son sixième aïeul, dont les biens furent partagés en 1470 et lequel vivait dès 1400.

Femme, Jeanne Berthelot, fille de Mathurin, écuyer, seigneur de la Houssaye.

1° Jean de Chateaubriand, qui continue la postérité;

2° et 3° Louise et Renée de Chateaubriand;

4° Élisabeth de Chateaubriand fut mariée à Olivier de la Fruglays, écuyer, seigneur de la Gouzonnerais.

IXe DEGRÉ.

Jean de Chateaubriand, chevalier, seigneur de Bellestre; ses père et mère lui donnèrent par son contrat de mariage l'usufruit de cette terre, sans déroger à son droit de partager avec ses puînés dans leurs successions. Il assista, le 22 décembre 1668, au contrat de mariage de Michel de Chateaubriand, son fils aîné, héritier principal et noble, et donna son consentement à celui d'Amaury, son fils, du 15 octobre 1677.

Femme, Marguerite de la Chapelle.

1° Michel de Chateaubriand, chevalier, seigneur de Bellestre, épousa, par contrat du 22 décembre 1668, Marguerite de la Barre, fille aînée de Louis, chevalier, seigneur de la Barre et de Monchauvot, et de Jeanne de Chateaubriand-Beaufort, et en eut Alexis de Chateaubriand, vivant en 1710, et que l'on dit auteur d'une branche actuellement existante;

2° Amaury de Chateaubriand, qui suit;

3° Toussainte de Chateaubriand, femme de François Movisson, écuyer, seigneur de la Villeblanchet;

4° Claude de Chateaubriand.

Xe DEGRÉ.

Amaury de Chateaubriand, écuyer, seigneur de la Ville-André, subdivisa le 19 janvier 1683, entre lui et ses puînés, les biens qui leur avaient été donnés en partage par son frère aîné; il était mort le 6 novembre 1690, que Marie-Jeanne du Rocher, sa femme, fut nommée tutrice de leurs enfants mineurs.

Femme, Marie-Jeanne du Rocher, fille de François du Rocher, seigneur du Quengo, et de Marguerite de Chateaubriand-Beaufort, mariée par contrat du 15 octobre 1677.

1° Pierre-Louis de Chateaubriand, dont le sort est inconnu;

2° Jacques de Chateaubriand, dont la destinée est demeurée également inconnue;

3° François de Chateaubriand, qui suit;

4° René-Amaury de Chateaubriand, dont le sort est aussi ignoré;

5° Gabrielle de Chateaubriand;

6° Françoise de Chateaubriand.

XIe DEGRÉ.

François de Chateaubriand, écuyer, seigneur de la Villeneuve, partagea noblement avec ses frères et sœurs, le 19 novembre 1710, les biens de ses père et mère, et mourut âgé de quarante-cinq ans, le 28 mars 1729.

Digitized by Google

Femme, Perronelle-Claude Lamour, dame de Lanjegu, mariée le 27 août 1713.

1° François Chateaubriand, curé de Merdrignac au diocèse de Saint-Malo;

2° René-Auguste de Chateaubriand, qui continue la postérité;

3° Pierre de Chateaubriand, du Plessis;

4° Joseph de Chateaubriand, du Parc.

XIIe DEGRÉ.

René-Auguste de Chateaubriand, chevalier, seigneur du comté de Combourg, de la baronnie d'Aubigné, et des chastellenies du Boulet et de Malestroit-à-Dol, par l'acquisition qu'il en fit le 3 mai 1761. Il passa un accord le 25 septembre de la même année avec François, Pierre et Joseph de Chateaubriand, ses frères, au sujet du partage des biens nobles et roturiers provenant de la succession de ses père et mère, et est nommé avec sa femme dans les extraits de baptême de Jean-Baptiste, Auguste-François René, et Lucile-Angélique-Jeanne de Chateaubriand, leurs enfants, des 23 juin 1759, 4 septembre 1768 et 7 août 1764. Il prit possession en 1784 de la stalle fondée dans l'église cathédrale de Dol, par Guillaume de Chateaubriand, sire de Beaufort, pour lui et messieurs de sa maison.

Femme, Apolline-Jeanne-Suzanne de Bedée, dame de Villemain, fille de messire Ange-Annibal de Bedée, chevalier, seigneur de la Bouëtardais, et de Beringue-Jeanne-Marie de Ravenel du Boisteilleul, mariée par contrat du 30 juin 1753.

1° Jean-Baptiste-Auguste de Chateaubriand, qui suit;

2° François-René de Chateaubriand, dit le chevalier de Chateaubriand, sous-lieutenant au régiment de Navarre,

infanterie, est né le 4 septembre 1768, et baptisé le lendemain dans l'église cathédrale et paroissiale de la ville et diocèse de Saint-Malo.

Il a eu l'honneur de monter dans les carrosses du roi et de suivre Sa Majesté à la chasse au mois de février 1787.

3° Lucile-Angélique-Jeanne de Chateaubriand, née le 7 août 1764, a été reçue, le 12 mai 1785, chanoinesse-comtesse du chapitre noble de l'Argentière sur ses preuves de noblesse remontées avec filiation à François de Chateaubriand, sire de Beaufort, son septième aïeul, vivant en 1543.

XIIIe DEGRÉ.

Jean-Baptiste-Auguste, appelé comte de Chateaubriand, capitaine réformé au régiment Royal-cavalerie, né le 23 juin 1759, et marié, au mois de novembre 1787, à madame le Pelletier de Rosambo.

Ce mémoire a été dressé sur titres domestiques et sur les livres manuscrits et imprimés du cabinet de l'ordre du Saint-Esprit.

« Paris, 1er février 1787.

« M. le duc (de Coigny),

« J'ai l'honneur de vous envoyer, en exécution de vos ordres, un mémoire que j'ai fait sur la maison de Chateaubriand, en Bretagne.

« Je suis avec un profond respect,

« M. le duc,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« BERTHIER. »

Digitized by Google

Après ces deux documents, le Mémorial des titres et le travail des Chérin, il me reste à faire connaître mon propre travail.

RÉVISION ET RÉSUMÉ.

On a vu dans mon texte qu'on fait venir les Chateaubriand de Tihern, petit-fils d'Alain III, comte ou chef de Bretagne : Dupas le soutient; les Bénédictins, dans l'*Art de vérifier les dates,* suivent Dupas; Lebeau admet cette opinion dans son *Histoire du Bas-Empire*, livre LXXXI. Les prénoms des premiers Chateaubriand sont presque toujours Godefroy ou Geoffroy ou Jeffroy, Tihern et Gosch, God-frid ou Theud-rik, Ghisel-hulf : Paix de Dieu, puissant parmi le peuple, aide des chefs.

« Un gentilhomme mien voisin, dit Montaigne, n'oublioit pas de mettre en compte la fierté et magnificence des noms de la noblesse de ce temps-là, dom Grumedan, Quedragan, Agesilan, et qu'à les ouïr seulement sonner, il se sentoit qu'ils avoient été bien autres gens que Pierre, Guillot et Michel. »

Le nom de Château fut ajouté au nom de Brien, selon l'usage de désigner la propriété par le nom du propriétaire. Il ne manque pas d'auteurs qui donnent une origine commune aux O'Brien d'Irlande et aux Brien de Bretagne.

Quoi qu'il en soit, ces derniers Brien, vers le commencement du XIe siècle, communiquèrent leur nom à une forteresse considérable en Bretagne, et cette forteresse devint le chef-lieu de la baronnie de Chateaubriand.

La baronnie de Chateaubriand était la troisième des neuf

pairies primitives bretonnes qui donnaient le droit de présider les états.

Ces prénoms Tihern, Gosch, etc., sembleraient désigner une origine germanique. Les Francs descendirent dans l'Armorique jusqu'au Morbihan, tandis que les Normands, sur l'autre côté, remontèrent jusqu'à Saint-Brieuc. Dans les gestes de Louis le Débonnaire, on voit qu'il combattait un chef nommé Morman ou Mormoran; on trouve encore entre Fougères, Dol et Rennes des gentilshommes du nom de Monmuran, et un château du même nom.

PREMIÈRE BRANCHE :

LES BARONS DE CHATEAUBRIAND.

J'ai dit dans le texte que la famille des Chateaubriand se partagea en trois branches : on trouvait dans la première (celle des barons de Chateaubriand) ce Geoffroy V qui passa avec saint Louis en terre sainte, et dont les armes de pommes de pin d'or furent changées en fleurs de lis sans nombre, comme je l'ai rapporté. Geoffroy V, délivré de sa captivité, vint un soir frapper à la porte de son château : sa femme Sibylle mourut de surprise et de joie en l'embrassant. En mémoire de son esclavage, Geoffroy fonda une maison de religieux de la Trinité pour secourir les captifs chez les Sarrasins. Belle et première aventure dans la branche aînée.

La lignée des barons de Chateaubriand dura trois cent cinquante ans et finit dans la personne de Geoffroy IX, tué au siége de la Roche-Derrien, le 20 de juin 1347; il combattait pour Charles de Blois contre Jean de Montfort. Ce

Geoffroy IX avait épousé Isabeau d'Avaugour, dont il n'eut point d'enfants. Son héritage fut dévolu à Charles de Dinan, héritier de Thomase de Chateaubriand, fille de Geoffroy VII, mariée en 1315 avec Roland de Dinan. Cette Thomase eut pour arrière-petit-fils le fameux Jehan de Tinténiac, qui remporta le prix de la valeur au combat des Trente. Tous les biens des barons de Chateaubriand, et entre autres la baronnie de ce nom, passèrent de la maison de Dinan dans celle de Laval, de celle-ci dans la branche aînée des Montmorency par le connétable, et de cette dernière dans la maison de Condé.

L'aventure de la comtesse de Chateaubriand appartient aux Montmorency-Laval, devenus barons et comtes de Chateaubriand par alliance. J'ai vu dans ma jeunesse, entre les mains de mon père et de mon frère, force mémoires que leur envoyaient des archivistes et des hommes de loi pour venger la mémoire et l'honneur du comte de Chateaubriand. Ils poussaient leur zèle jusqu'à nier les liaisons de la comtesse de Chateaubriand avec François Ier. Ils ne remarquaient pas que si cette histoire touchait au nom de la famille Chateaubriand, elle ne touchait pas à son sang : Françoise la coupable, et peut-être la victime, était la dame de Foix, et le comte de Chateaubriand était Jean de Laval. Au surplus, les peuples pardonnent aisément des faiblesses qu'ils partagent; l'amour des femmes, quand il ne descend pas trop bas, n'a jamais nui dans les Gaules : Charlemagne a été absous; les galanteries de Philippe-Auguste, de Charles VII, de François Ier, de Henri IV, de Louis XIV, de tous les chevaliers, depuis Dunois jusqu'à Bayard, ont bravé auprès de la nation les moralités des historiens. Je ne sache pas un Français qui ne reconnût volontiers Aspasie pour sa grand'mère, eût-il à choisir entre elle et Jacqueline de la Prudoterie, sortie d'une maison où le ventre anoblissait,

laquelle Jacqueline ne voulut jamais être la maîtresse d'un duc et pair. Je m'arrêterai à cette aventure de la comtesse de Chateaubriand : il y a un point de critique curieux à éclaircir.

AVENTURE DE LA COMTESSE DE CHATEAUBRIAND.

Matthieu II, baron de Montmorency, qui vivait au XIIIe siècle, fut marié deux fois ; il eut un fils de chacune de ses deux femmes. Un de ses fils épousa l'héritière de Laval ; de là vinrent les Montmorency-Laval. Ce nom de Laval prévalut de telle sorte que, dans l'histoire de Bretagne, il fit disparaître presque entièrement celui de Montmorency.

L'autre fils de Matthieu II continua la lignée des Montmorency *de l'Isle-de-France*. Ils furent plus connus que les Montmorency-Laval, parce que les chroniqueurs, en écrivant les gestes de nos rois, parlaient nécessairement des seigneurs voisins et vassaux immédiats de ces rois. Les autres familles, aussi anciennes que celles-ci, mais qui vivaient dans les provinces, étaient à peine mentionnées aux annales publiques. C'est ce qui donne la raison du peu de noms historiques que l'on remarque dans notre histoire générale (1).

Le beau temps des Montmorency *de l'Isle-de-France* commence à Louis le Gros et finit à peu près à Charles V. Dans cet intervalle, on les voit partout à la tête des régences royales, des conseils et des armées ; après quoi ils s'éclipsent. Ils n'émergent de nouveau qu'au connétable Anne de Montmorency, qu'on trouve d'abord simple page :

(1) J'ai fait la même remarque dans les *Études historiques*.

mince début pour un homme d'un aussi grand nom. Le connétable, d'une avarice sordide, comme presque tous les Montmorency, recomposa la fortune de ses pères, ou plutôt se fit une fortune immense par la guerre civile et étrangère, les faveurs de la cour, les confiscations et les extorsions. Montmorency-Laval, comte de Chateaubriand, fut lui-même victime de la rapacité du connétable.

Les Montmorency-Laval établis en Bretagne, en épousant diverses héritières bretonnes, avaient pris place entre les premiers seigneurs de cette province. Devenus barons de Vitré et de Chateaubriand, ils s'étaient maintenus en richesses et en honneurs.

Jean de Laval-Montmorency, seigneur de Chateaubriand (terre qu'il tenait de son trisaïeul, marié à l'héritière de Dinan-Chateaubriand), Jean de Laval avait à femme Françoise, fille de Phébus de Foix, de la maison qui transmit la couronne de Navarre à la maison d'Albret. Françoise de Foix, comtesse de Chateaubriand, était sœur de Lautrec et du maréchal de Foix, braves comme les Grailli, sans avoir les talents du captal de Buch. Selon Varillas et les romanciers qui l'ont suivi (l'auteur des *Galanteries des rois de France,* l'Escouvel, la Dixmerie, Madame de Murat, etc.), la dame de Chateaubriand vivait ensevelie dans le vieux château de Chateaubriand, au fond de la Bretagne. Elle ne fut pas si bien cachée que le bruit de sa beauté ne parvînt jusqu'à François Ier. Ce prince qui, détournant le mot de Périclès, disait qu'une cour sans femmes est un printemps sans roses, voulut orner sa cour de la rose prisonnière. Le comte de Chateaubriand était jaloux. De deux bagues parfaitement semblables, il en laissa une à sa femme, lui défendant de quitter sa retraite, quelque instance qu'il lui en fît par écrit, à moins que cet écrit ne fût accompagné de la bague qu'il gardait. (Ceci, soit dit en passant, ressemble

beaucaup à l'histoire de *Childéric Ier*.) La bague du comte lui fut dérobée, mise à son insu dans une lettre d'invitation qu'il envoyait à la châtelaine, et la comtesse de Chateaubriand arriva à Fontainebleau. Elle fut aimée de François Ier, céda à sa passion après une assez longue résistance, et fut ensuite abandonnée par l'inconstant monarque, qui se prit d'un nouvel amour pour mademoiselle d'Heily, duchesse d'Étampes.

« J'ai ouï conter, dit Brantôme, et le tiens de bon lieu, que lorsque le roy François Ier eut laissé madame de Chateaubrient, sa maîtresse fort favorite, pour prendre madame d'Estampes... ainsi qu'un clou chasse l'autre, madame d'Estampes pria le roy de retirer de ladite dame de Chateaubrient tous les plus beaux joyaux qu'il lui avoit donnés, non pour le prix et la valeur, car pour lors les pierres n'avoient la vogue qu'elles ont depuis, mais pour l'amour des belles devises qui étoient mises, engravées et empreintes, lesquels la royne de Navarre, sa sœur, avoit faites et composées, car elle étoit très-bonne maîtresse. »

Brantôme ajoute que madame de Chateaubriand fit fondre les joyaux, les remit au gentilhomme envoyé de la part de son royal amant en lui disant :

« Portez cela au roy, et dites-lui que puisqu'il lui a plu me révoquer ce qu'il m'avoit donné si libéralement, je le lui rends et le lui renvoye en lingots d'or. Quant aux devises, je les ai si bien empreintes et colloquées en ma pensée, et les y tiens si chères, que je n'ai pu souffrir que personne en disposât, en jouît et en eût du plaisir que moi-même. »

La conclusion de tout cela, d'après Varillas, fut que le mari offensé enferma sa femme pendant six mois à Chateaubriand, dans une chambre tendue de noir, et lui fit ensuite ouvrir les veines. La chose avint pendant la captivité du

roi à Madrid, en 1526. C'est dommage que la chronologie ne s'accorde point avec cette histoire. Il est certain que madame de Chateaubriand reparut à la cour après la bataille de Pavie, et qu'elle ne mourut que le 16 octobre, en 1537. Le comte de Chateaubriand lui éleva un tombeau décoré d'une statue, et Marot composa l'épitaphe suivante qu'on lisait sur le monument de Françoise, dans l'église des Mathurins, à Chateaubriand :

ÉPITAPHE.

FF Peu de telles FF
Sous ce tombeau gît Françoise de Foix.
De qui tout bien ung chacun souloit dire.
Et le disant onc une seule voix
Ne s'avança d'y vouloir contre dire.
De grand beauté, de grâce qui attire,
De bon sçavoir, d'intelligence prompte,
De biens, d'honneurs, et mieux que ne raconte
Dieu éternel richement l'étoffa

Prou de moins. Point de plus.

O viateur, pour t'abréger le conte,
Cy git ung rien là où tout triompha.
FF décéda le 16 d'octobre 1537. FF.

Il est certain pourtant que le comte de Chateaubriand fut soupçonné d'avoir attenté aux jours de sa femme. Brantôme prétend que *M. de Chateaubrient donna sa belle terre de Chateaubrient* au connétable de Montmorency pour avoir l'ordre ; sur quoi le Laboureur fait observer que ce fut *pour avoir le gouvernement de Bretagne et aussi pour le tirer de la poursuite que l'on faisoit contre lui pour la mort de sa femme, dont il étoit accusé.*

Les Mémoires de Vieilleville disent que le connétable, pour se faire donner la baronnie de Chateaubriand, menaça le comte de le faire poursuivre comme dilapidateur des

deniers des états de Bretagne. Un *factum* du connétabe de Montmorency contre les héritiers de Jean de Laval, qui lui contestaient la donation de la terre de Chateaubriand, commençait par ces mots : « Les malheurs qui ont accompagné la vie de M. de Chateaubriand sont si connus de toute la France, qu'il est inutile de les rappeler. » Voilà comme la seigneurie de Chateaubriand tomba dans les mains avides du connétable. Marguerite de Montmorency la porta dans la maison de Condé.

Toute la Bretagne se crut offensée par le récit de Varillas; plusieurs écrivains joutèrent contre lui, entre autres Hevin, avocat au parlement de Rennes.

Mais où l'historien a-t-il puisé le fond de son anecdote? Je crois l'avoir découvert. Varillas ne ment pas faute d'instruction, mais il a l'inconcevable manie de brouiller les temps, les noms et les faits.

La fin tragique de Gilles de Bretagne, frère du duc François Ier, semble avoir fourni à Varillas une idée vague de son mensonge. Gilles avait épousé Françoise de Dinan, dame de Chateaubriand et héritière de la branche aînée de ma famille. Le favori du duc de Bretagne, Arthur de Montauban, était devenu éperdument amoureux de Françoise; pour s'emparer de la femme, il résolut de se défaire du mari. Il accusa le prince Gilles auprès du roi de France d'avoir des intelligences avec les Anglais. Gilles fut enfermé, par ordre de son frère le duc François Ier, dans un souterrain du château de la Hardouinaye, et condamné à mourir de faim. Une paysanne le nourrit secrètement pendant trois semaines dans son cachot; elle lui portait du pain et de l'eau par une petite fenêtre grillée de fer qui répondait de sa basse-fosse sur la douve. Les persécuteurs du jeune prince, voyant qu'il vivait toujours, l'étranglèrent le 24 d'avril 1450.

Le duc François revenait du *Mont-Saint-Michel*, un re-

ligieux l'accoste sur la grève et demande à lui parler. Le duc, se baissant sur l'arçon de la selle pour l'écouter, lui dit:

« — Parlez, mon père.

« — Monseigneur, dit le cordelier, j'ai ouï en confession monseigneur Gilles de Bretagne, votre frère, quelques jours avant sa mort, lequel m'a chargé de vous aller trouver quelque part que vous fussiez, et vous signifier de sa part que comme appelant de vous de défaut de droit, et de la cruelle mort dont vous l'avez souffert mourir, faute de justice, j'eusse à vous citer à comparoir, en propre personne, d'aujourd'hui en quarante jours, pour tout terme, devant le tribunal de Dieu, le juste juge, pour réparer en sa justice les torts et griefs dessus dits. Partant, je vous fais cette signification de la part du défunt dont j'ai accepté la commission comme ministre de Dieu. »

Gilles fut enterré à l'abbaye de Boquen ; son cercueil fut porté dans une charrette attelée de deux bœufs. Selon la tradition du lieu, la charrette entra dans l'église, fit le tour de la fosse, et onques depuis nulle charrette n'a pu passer par le chemin de la Hardouinaye à Boquen. Cette abbaye dans une forêt n'est plus qu'une assez belle ruine.

La veuve du prince Gilles, Françoise de Dinan, comtesse de Chateaubriand, se remaria en secondes noces au comte de Laval.

Quand on tient compte de l'imagination de Varillas et qu'on remarque les transformations qui s'opèrent dans le cerveau de cet écrivain, on est disposé à croire que les aventures du prince Gilles (frère de François Ier, *duc de Bretagne*), d'Arthur de Montauban, de Françoise de Dinan, comtesse de Chateaubriand, épouse en secondes noces du comte de Laval, sont devenues, sous la plume de l'historien-romancier, les aventures de François Ier, *roi de France*, de Montmorency-Laval et de Françoise de Foix, comtesse de Cha-

teaubriand. Ajoutez à ceci que, peu de temps après les malheurs du prince Gilles, François II, duc de Bretagne, prince fort débauché, épousa Marguerite de Foix : c'en était encore assez pour que Varillas, au moyen d'une nouvelle confusion, fît de François II, duc de Bretagne, François Ier, roi de France, et de Marguerite de Foix, Françoise de Foix.

SECONDE BRANCHE :

LES CHATEAUBRIAND DU LION D'ANGERS.

La seconde branche des Chateaubriand fleurit pendant quatre cent vingt ans ; on la voit poindre à Jean, seigneur des Roches-Baritaut et de la Lande, deuxième fils de Geoffroy VI, baron de Chateaubriand. Vers l'an 1260, Jean de Chateaubriand épousa Isabelle-Prévote de Thouars, dame de Chavannes. Il eut en partage de la succession de son père la seigneurie du Lion d'Angers : il forma le premier degré de la lignée angevine et poitevine des Chateaubriand. Cette lignée eut pour service militaire le comté de Casan au royaume de Naples ; elle fonda une principauté en Illyrie ; elle s'allia deux fois avec la maison de Maillé, trois fois avec celle de Sainte-Maure-Montausier, ce qui a fait dire à Fléchier, dans l'oraison funèbre du duc de Montausier : « La mort lui enleva, dès les premières années de son enfance, un père dont la perte aurait été irréparable, s'il ne fût tombé sous la conduite d'une mère de l'ancienne maison de Chateaubriand, qui, renonçant d'abord à toutes sortes de vanités et de plaisirs pour vaquer dans une triste et laborieuse viduité aux affaires de sa famille, et contenant sous les lois d'une austère vertu et d'une exacte modestie une grande beauté et une florissante jeunesse, sacrifia toutes les

douceurs et tout le repos de sa vie à la fortune et à l'éducation de ses enfants. »

Puis viennent Théaude de Chateaubriand; George, son fils, capitaine et maître de la vénerie du roi, charge devenue celle de grand veneur; Philippe, petit-fils de Théaude, chevalier de l'ordre du Roi avant la création de l'ordre du Saint-Esprit; Gabriel-Philippe, fils aîné de Philippe, tué à la bataille de Lérida, le 7 octobre 1642; Gabriel (le jeune), troisième fils de Philippe, mort lieutenant général du gouvernement du bas Poitou, le 8 février 1658.

Ce Chateaubriand était-il celui dont on trouve le nom dans les *Mémoires* du cardinal de Retz? « Aimery, avec la noblesse du Vexin, me rejoignit : Chateaubriant, Chateau-Renaut, le vicomte de Lameth, Argenteuil, le chevalier d'Humières, se logèrent dans le cloître. » (Livre III.)

« Chateaubriant, qui était demeuré dans les rues pour observer la marche de M. le prince, m'étant venu dire, en présence de beaucoup de gens, que M. le prince serait dans un demi-quart d'heure au palais, qu'il avait pour le moins autant de monde que nous, mais que nous avions pris nos postes, ce qui nous était d'un grand avantage, je lui répondis : « Il n'y a certainement que la salle du palais où nous les sussions mieux prendre que M. le prince. » (Livre IV.)

Raymond de Chateaubriand, fils de Gabriel le Jeune, mourut sans postérité après l'an 1671, et Suzanne de Chateaubriand, sa sœur, décéda sans alliance. En lui finit la branche des Roches-Baritaut ou du Lion d'Angers.

Sur la branche des *Chateaubriand des Roches-Baritaut,* ou du *Lion d'Angers,* je reçus de Poitiers une lettre datée du 16 août 1819, qui m'était adressée par M. de la Fontenelle, conseiller à la cour royale. Elle contenait ce passage :

« Je profite de la circonstance, M. le vicomte, pour

vous adresser copie d'une pièce que vous serez, je pense, bien aise d'avoir : je veux parler de l'épitaphe d'un de vos parents, qui ornait, avant la révolution, l'église de Saint-Germain-de-Prinçay dans la Vendée. Vous n'ignorez sans doute pas qu'une branche de votre maison a habité plusieurs siècles ce bon pays et possédé le comté des Roches-Baritaut qui appartenait en dernier lieu au comte Claude de Beauharnais. Cette terre a été vendue il y a peu de temps et à très-bas prix (moins que le denier 20). Le château, mis à la moderne et très-habitable, est encore à la disposition du premier acquéreur qui se présentera. Qu'il serait agréable pour les Vendéens, dont vous êtes le défenseur si zélé, de vous voir devenir leur compatriote ! Si ce vœu pouvait vous toucher, vous n'auriez qu'à m'écrire et j'entrerais avec vous dans de plus longs détails.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« Signé : De la Fontenelle. »

ÉPITAPHE

DE PHILIPPE DE CHATEAUBRIAND,

COMTE DES ROCHES-BARITAUT,

Placée dans le chœur de l'église de Saint-Germain-de-Prinçay (Vendée).

Arrête, passant,
Et révère ici ce que l'Espagne a redouté;
C'est le cœur de messire Philippe de Chateaubriand,
Comte des Roches-Baritaut, maître de camp
D'un régiment de cavalerie française et maréchal de camp
Ès armées de Sa Majesté.
La grandeur de sa naissance répondit par tout
A celle de sa vie.
La nature lui donna des vertus, et le temps
Des occasions de les faire paraître.
Il apprit de son père les principes de la guerre,

Tant par les exemples que par les leçons.
Pour donner à Dieu les prémices de sa valeur
Il défit à quatorze ans les ennemis de la Foi,
En Poitou, les sujets rebelles, en Ré, les voisins orgueilleux,
Où il releva son père,
Et son cheval ayant été tué
Lui donna le sien;
Il le suivit dans cette île et au siége de la Rochelle
Comme Pyrrhus Achille à celui de Troie.
Il fut aussi prompt à secourir nos alliés qu'à dompter
Nos ennemis
Et fit deux campagnes en Piémont
Et au secours de Casal;
Il eut part en toutes les occasions d'Allemagne et de Flandre;
Il combattit à Corbie Jean de Werthel, Piccolomini,
Et fut leur prisonnier
Après avoir percé vingt escadrons,
Non vaincu, mais las de vaincre;
La gloire fut le seul prix de sa rançon.
Il s'est trouvé en trente combats ou siéges de places
Et en deux batailles;
Ce nombre égale à peu près
Celui de ses années, celles d'Alexandre.
Il fut peu plus glorieux en sa mort qui prévint
Son triomphe
A la bataille de Lérida, il fit son monument
De ses trophées
Et mourut victorieux
A l'âge de trente et quatre ans,
Le septième du mois d'octobre 1642.
Passant, avoue que ce cœur que l'Espagne a redouté
Mérite d'être révéré, sous cette lame élevée à sa mémoire
Et à la douleur d'un père inconsolable
Qui lui a rendu
Les honneurs qu'il devait recevoir de lui.

TROISIÈME BRANCHE :

LES CHATEAUBRIAND DE BEAUFORT.

Enfin, la troisième branche des Chateaubriand rivalisa d'éclat et de richesse avec celle de la branche aînée, les barons de Chateaubriand. Elle est antérieure d'origine à la branche angevine, car elle prend naissance à Geoffroy V, et la branche angevine à Geoffroy VI.

Brient ou Briand de Chateaubriand, second fils de Geoffroy V, baron de Chateaubriand, et de Sibylle, sa première femme, siégea dans l'ordre des barons aux états tenus à Rennes en 1286. Il avait épousé en 1251 Jeanne, dame de Beaufort, fille unique et héritière d'Alain, sire de Beaufort et de Dinan, d'où ces Chateaubriand prirent la qualification de sires de Beaufort.

Bertrand, fils de Brient, épousa Tiphaine du Guesclin, dame du Plessis-Bertrand, fille de Pierre du Guesclin (et non d'Olivier), frère du connétable.

Le fils de Bertrand de Chateaubriand fut Brient V, qui reçut de Charles VII, en récompense de ses services, la charge de chambellan de la couronne.

Renée de Chateaubriand, héritière non mariée de la seigneurie de Beaufort, vendit en 1662 le chef-lieu à Pierre de Goyon, ou plutôt l'échangea pour la terre de Gordiseul.

Un cadet d'une branche collatérale des Chateaubriand de Beaufort (Christophe II, comme je l'ai dit dans le texte) avait eu en partage la terre de la Guérande et donna naissance à cette lignée des Chateaubriand de la Guérande, laquelle est venue se perdre et se confondre dans celle de mes aïeux paternels.

A propos de la troisième branche des Chateaubriand de

Beaufort, un ancien et savant élève de l'école des chartes, M. Floquet, a inséré ce récit dans son *Histoire du privilége de la fierte ou de la Levée de la châsse de saint Romain à Rouen.*

1576. La fierte accordée à une dame noble, du pays de Bretagne, qui avait fait assassiner son mari.

« Ce succès incomplet ne rebuta point le chapitre ; et l'année suivante il fit un choix plus scandaleux encore dans la personne de Jacqueline (ou Jacquemine) du Boysrioult, dame noble du pays de Bretagne.

« Dès son jeune âge, Jacquemine du Boysrioult avait été promise en mariage au sieur de Kargouët de Vauvert, « jeune gentilhomme à qui elle portait grande amitié. » Mais les parents de Guy de Guite, sieur de Vaucouleurs, firent tant auprès des oncles de la jeune fille que ces derniers « rompirent leur promesse et contraignirent leur nièce de fiancer et d'épouser à la même heure le sieur de Vaucouleurs. » Elle alla demeurer à Dinan avec son mari. Cette union forcée devait être fatale aux deux époux. Vaucouleurs, non content d'entretenir chez lui des filles de mauvaise vie, contraignait sa femme à les souffrir assises à sa table. Elle n'osait résister, tant elle craignait les violences de son mari qui souvent « l'avait chassée hors de la maison, et quelquefois même l'avait enfermée prisonnière dans une chambre secrète. » De là, dans le cœur de cette femme outragée, une haine violente et une soif de vengeance qui devaient amener une catastrophe. Briant de Chateaubriand, puîné de la maison de Beaufort, venait souvent chez Vaucouleurs, dont il paraissait rechercher la sœur en mariage. Mais ses assiduités s'adressaient à Jacquemine du Boys-

rioult dont il était épris. En proie au désir de la vengeance, Jacquemine du Boysrioult dénonça un jour à Chateaubriand les mauvais traitements que lui prodiguait son mari. Elle osa lui demander un crime affreux: sa main, son cœur, étaient à ce prix. A peu de jours de là, le sieur de Vaucouleurs fut assassiné, comme il revenait de Broons à Dinan; et, trois mois après, Chateaubriand était l'époux de Jacquemine du Boysrioult. Cependant la justice avait informé sur l'assassinat du sieur de Vaucouleurs. L'horrible vérité avait fini par se faire jour. Chateaubriand et le sieur de Beaufort, son beau-frère, longtemps fugitifs, étaient, après cinq ans de vaines poursuites, tombés enfin entre les mains de la justice, et, convaincus de l'assassinat de Vaucouleurs, avaient eu la tête tranchée à Rennes sur un échafaud. Dénoncé par eux dans leur testament de mort, Jacquemine du Boysrioult, qui s'était réfugiée en Normandie, avait été condamnée par le parlement de Bretagne (le 25 septembre 1574) « à estre bruslée vifve. » En 1576, elle vint à Rouen se jeter aux genoux des députés du chapitre et leur demander la fierte. Elle fut élue.

« Amenée devant le parlement, et assise sur la sellette, elle se garda bien d'abord d'une sincérité qui ne pouvait que la perdre.

« Elle dit qu'à l'âge de douze ans elle avait été mariée au sieur de Vaucouleurs qui « la traictoit mal, vivoit en concubinage avec des filles, et la maltraictoit bien fort. » Après quinze ans d'union, le sieur de Vaucouleurs était mort, lui laissant trois enfants. Quelques mois après, et du consentement de ses parents et de ceux de son mari décédé, elle avait épousé en secondes noces le sieur Briant de Chateaubriand. Mais, dans la suite, ce dernier fut accusé d'avoir fait assassiner M. de Vaucouleurs, son premier mari. Le parlement de Bretagne lui fit son procès, ainsi qu'aux sieurs

de Beaufort et des Noës, ses complices; ils furent condamnés à mort et eurent la tête tranchée. Pour elle, qui avait toujours ignoré le crime de son second mari, elle avait été soupçonnée d'abord de complicité, et même arrêtée; mais, relâchée bientôt, elle s'était retirée chez des parents du sieur de Vaucouleurs, son premier mari, qui l'avaient bien reçue, certains qu'ils étaient de son innocence. Depuis quelque temps elle était en Normandie, et sachant qu'en Bretagne on en était revenu à la soupçonner de complicité dans l'assassinat de son premier mari, et que même le parlement de Bretagne l'avait condamnée à mort par contumace, « craignant la justice de Bretaigne, elle estoit venue à Rouen pour avoir le privilége et éviter la rigueur de justice. » Elle protestait de son innocence, n'ayant pas (elle le confessait) esté marrye de la mort de son premier mary, veu qu'il la maltraictoit, mais n'ayant jamais connivé à cet assassinat qu'elle détestoit, et qu'elle avoit même ignoré longtemps. »

« L'avocat général Bigot dit que Jacqueline du Boysrioult avouait « qu'elle n'avoit pas esté marrye de la mort de son premier mary, » mais niait toute complicité avec les auteurs de l'assassinat; rien ne prouvait cette complicité; « et puisqu'il estoit reçu que les estrangers jouyssoient de ce privilége, » il ne s'opposait pas à ce qu'elle fût délivrée au chapitre pour lever la fierte.

« Le parlement commençait à délibérer, et allait certainement rendre un arrêt favorable, lorsque Jacqueline du Boysrioult, qu'on avait fait retirer, envoya un huissier annoncer « qu'elle vouldroit bien dire encore quelque mot à la cour. » Devant les commissaires du chapitre, elle avait confessé son crime; et l'on vient de voir qu'au contraire devant le parlement elle l'avait nié; mais elle s'en était repentie presque aussitôt, et, dans sa perplexité sur l'issue de

la délibération de la cour, elle espéra se sauver par un aveu plus sincère. Assise de nouveau sur la sellette, elle dit « qu'elle avoit cédé à ceulx qui avoient faict l'homicide; outrée qu'elle estoit contre son mary qui lui estoit ainsi maulvais et estrange, qui la battoit, la mettoit en prison, pour raison des g.... qu'il avoit avec lui à pain et à pot chez lui, en sa présence, couchant avec elles, en sa maison; elle lui avoit faict des remontrances, mais il ne s'en divertissoit (corrigeait) point. Le sieur de Chateaubriand lui ayant demandé s'elle vouloit qu'il l'en délivrast, elle s'en estoit rapportée à lui, disant qu'elle ne se soucyoit qui mourut d'eux deux. » Le sieur de Chateaubriand l'avait tué ou fait tuer, mais à son insu; depuis elle l'avait épousé en secondes noces du consentement de sa famille et de celle de son mari décédé; mais « il avoit attendu longtemps après à lui dire qu'il avoit tué le sieur de Vaucouleurs son premier mary. »

« Cet aveu imprudent et encore incomplet changeait bien la face des choses. Émeric Bigot se leva de nouveau et tonna contre l'épouse homicide, et sans doute adultère. « Tout ainsy, dit-il, que les Athéniens n'avoyent mis de lois aux parricides, ainsi les rois de France n'en ont faict pour ung cas sy meschant que celui que vous venez d'entendre. Il y a véhémente présomption d'adultère, Chasteaubriand ayant espousé Jacqueline du Boysrioult après avoir tué son mary. » L'homme du roi déclara que si la prisonnière était du ressort du parlement de Normandie, lui et ses collègues poursuivraient la punition de ses forfaits; mais, appelé seulement à parler sur le privilége invoqué par elle, il concluait à ce qu'elle fût déclarée indigne de cette grâce.

« Le parlement, dont les révélations imprudentes qu'il venait d'entendre avaient changé les dispositions, déclara que la « damoyselle Jacqueline du Boysrioult et ses complices et adhérens estoient indignes de jouyr du privilége

de monsieur sainct Romain, et que, nonobstant l'eslection faicte de sa personne par le chapitre pour en jouyr, il seroit procédé contre elle et ses dictz complices, tout ainsy que si elle n'avoit été esleue. » Il fut convenu, toutefois, que « Jacqueline du Boysrioult seroit délivrée par provision pour estre menée en la procession et solemnitez accoustumées, afin d'éviter la commotion populaire, à charge d'estre ressaisie ensuite et remise sous la main de justice. » Alors furent introduits les chapelains et les confrères de saint Romain ; on ne leur lut que la clause de l'arrêt qui ordonnait que la dame du Boysrioult serait délivrée par provision. Étonnés de ces expressions, qui leur parurent, non sans cause, cacher quelque arrière-pensée, ils dirent « qu'ilz ne pouvoient prendre la prisonnière à cette charge. » Mais on leur répondit qu'ils n'avaient pas de procuration du chapitre pour faire cette requête, « et, sans aultrement délibérer *per vota*, il fut, *unanimi voto* de la compaignye, arresté qu'il leur seroit dict qu'ils eussent à emmener la prisonnière. » Jacquemine du Boysrioult figura donc à la cérémonie du jour, et leva la fierte ; mais les soupçons des chapelains et maîtres de la confrérie de saint Romain ne furent que trop justifiés ; et le soir, au moment où la noble prisonnière sortait de la cathédrale, sa couronne de fleurs sur la tête, se croyant libre désormais, elle fut saisie par des archers, et ramenée à la conciergerie du parlement.

« C'était, en deux années, deux échecs que recevait le privilége. Au chapitre, on se plaignit fort de « messieurs de la court, qui ne taschoient que à énerver, voire du tout anéantir lediet privilége. » Le chapitre écrivit au cardinal de Bourbon, et le pria de solliciter du roi « des lettres qui enjoignissent au parlement de faire jouyr du privilége ceux qui estoient esleus, suyvant l'octroy d'icelluy, sans y mettre aulcunes modifications. »

Confirmation du privilége par Henri III.

Le cardinal de Bourbon eut recours à Henri III, qui, dès le mois de juin, donna des lettres patentes plus favorables, ce nous semble, au privilége qu'aucunes de celles émanées des rois ses prédécesseurs. « Considérant, dit-il, que si les homicides pourpensez (prémédités) estoient distraictz du privilége sainct Romain, il seroit du tout inutile, estant les autres homicides remis par la voie ordinaire de nostre puissance, et, par ce moyen, la grâce du bénéfice d'iceluy privilége seroit abolie... Ensuivant la saincte intention de nos prédécesseurs, voulons estre imitateurs de leur dévotion et piété, etc., avons confirmé, ratifié et approuvé le privilége sainct Romain et les lettres patentes du feu roy nostre très-honoré sieur et frère, du mois de mars 1559; voulons qu'elles sortent leur plein et entier effet, sans aucune restriction et modification; que le chapitre puisse élire tous les ans un prisonnier, quelque crime qu'il ait commis, réservé le crime de lèze-majesté divine et humaine, et que le prisonnier délivré soit mis en toute liberté, sans pouvoir être puni et recherché pour les crimes auparavant faicts. » Le roi, par cet édit, mettait au néant les arrêts rendus en 1575, relativement à Delaporte, et, en 1576, relativement à Jacquemine du Boysrioult; il ordonnait la mise en liberté immédiate de ces prisonniers, et la mainlevée de leurs biens.

On voit que mon frère n'est pas le premier Chateaubriand qui ait porté sa tête sur un échafaud.

On s'était trompé dans ma famille lorsqu'on avait cru qu'Alexis de la Guérande, descendant direct des Chateaubriand de Beaufort, n'avait eu qu'une fille : la lettre sui-

vante prouve qu'il avait eu un fils nommé Jean-Jules-Joseph, en qui a failli sa lignée.

« M. le vicomte,

« Madame veuve de Laviez, sœur utérine de mon épouse, ayant fait à ma fille unique dot de la terre de la Guérande, qui lui est échue le 2 octobre 1818, par le décès de M. Jean-Jules-Joseph de Chateaubriand, son oncle germain, j'ai découvert, parmi les papiers qui se sont trouvés dans la maison principale de cette terre, des manuscrits à moitié rongés par l'humidité, qui pourraient servir à rétablir la généalogie de votre illustre maison, si les originaux remis à M. *votre père,* et confiés par suite à M. de Bedée, suivant leurs récépissés que j'ai joints au paquet qui renferme lesdits manuscrits, se trouvaient égarés.

« Ma belle-sœur m'ayant autorisé à vous les envoyer, je les adresse à M. le vicomte de Grassin pour qu'il vous les remette suivant ses intentions.

« Le nom de la branche aînée de votre maison se trouve éteint par la mort de M. Jean-Jules-Joseph de Chateaubriand, et cette branche sera elle-même éteinte par le décès de ma belle-sœur, veuve, âgée de cinquante-cinq ans, sans hoirs de corps; mais elle vivra dans ses autres branches, en dépit des massacres que la révolution a exercés sur elles.

« Votre courage, secondé de votre génie à soutenir les intérêts du trône et de la légitimité, servirait à en relever l'éclat, si elles en avaient besoin.

« Ma belle-sœur me charge de vous témoigner la satisfaction qu'elle éprouvera si l'envoi que je vous fais peut vous être agréable. Elle vous offre ses civilités, ainsi que mademoiselle de Bedée, que j'ai rencontrée ce matin et que

je vois assez régulièrement tous les dimanches au soir chez elle.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« *Signé* SUDRIC.

« A Dinan, ce 27 février 1820. »

Les papiers mentionnés dans cette obligeante lettre sont des extraits des différentes généalogies des Chateaubriand, sans aucune importance; mais je donne ici le récépissé de mes deux oncles paternel et maternel, des titres que leur avait remis M. de Chateaubriand de la Guérande. L'auteur de la lettre, M. Sudric, a pris seulement M. de Chateaubriand-Duplessis, frère de mon père, pour mon père. Les deux reçus sont écrits en entier de la main de mes deux oncles.

QUATRIÈME DEGRÉ.

Production de François sur le degré de son père Jean, deuxième du nom.

« Je soussigné Pierre-Anne-Marie de Chateaubriand, seigneur du Val, reconnais que messire Alexis de Chateaubriand, chevalier, seigneur de la Guérande, chef de nom et d'armes de notre maison, a bien voulu me confier, pour faire les preuves de mon fils aîné (Pierre Duplessis, que mon oncle fit recevoir page de la reine), l'arrêt de noblesse, par original de l'année mil six cent soixante-neuf, avec vingt-trois autres pièces, partages, contrats de mariage et autres pièces de toute espèce de différentes dates, pour prouver la filiation : lesdites pièces sur vélin ; de plus sur papier vingt et une pièces, toutes lesquelles sont des originaux chiffrés de Chateaubriand de la Guérande, lesquelles pièces je m'o-

blige sur ma parole d'honneur de lui remettre le plus tôt possible sous peine de tout dommage.

« *Signé* De Chateaubriand-Duplessis.

« A la Guérande, ce 24 septembre 1778. »

« Aux fins de la lettre de M. de Chateaubriand de Combourg, du 25 décembre dernier, M. de Chateaubriand de la Guérande, chef de nom et d'armes de la maison de Chateaubriand, a bien voulu me confier vingt-trois pièces servant à la généalogie de sa maison, que je m'oblige à lui faire rendre aussitôt qu'elles seront revenues de chez M. Chérin, le généalogiste de la cour.

« *Signé* De Bedée Bouetardaye.

« A la Guérande, le 4 janvier 1782. »

« J'ai laissé ci-attachée la lettre du 25 décembre, de Bedée, le 31 août 1782. De plus, pris six pièces qui regardent également la généalogie.

« *Signé* De Bedée Bouetardaye.

« A la Guérande. »

Je trouve dans mes papiers un autre reçu des titres communiqués par M. de Chateaubriand de la Guérande; il est écrit de la propre main de mon malheureux frère : ce sont les seules lignes que je possède de lui.

« Je reconnais que M. le vicomte de Chateaubriand m'a remis le nombre de onze pièces, dont huit en vélin et trois en papier, pour servir à la preuve de la maison de Chateaubriand.

« De Chateaubriand.

« A la Guérande, le 7 octobre 1786. »

Ces pièces ont servi à l'établissement de la généalogie. Ce fut Bernard, le premier Chérin, qui eut d'abord, comme on le voit, la connaissance de nos titres, ainsi que le prouve le récépissé des pièces données par M. de Chateaubriand de la Guérande. Mon oncle maternel, M. de Bedée, en recevant ces pièces le 4 janvier 1782, s'engage à les rendre aussitôt qu'elles seraient revenues de chez M. Chérin, le généalogiste de la cour. Que de labeurs pour certifier qu'il a existé des cendres !

POSTFACE.

Nous voici au terme de notre importante publication. Ici s'arrête, et s'arrête pour toujours, la grande voix de M. de Chateaubriand. Jamais tombe n'avait parlé plus haut, ni jeté de l'autre monde de si grandes leçons. En finissant même, elle a fait plus de bruit que la grande mer qui l'entoure.

Muette maintenant comme les autres, elle laisse le bruit aux vents et aux vagues qui la battent, qui la battront en vain.

Se fermant du côté de ce monde, elle ne s'ouvre plus que sur l'éternité. *Nunc silet, æternumque silebit.*

Tout ce qu'on en entendra désormais, ce ne seront que des échos plus ou moins affaiblis; quelques lettres, quelques souvenirs.

Les lettres des grands hommes sont comme des papillons

blancs qui voltigent sur leur tombe, ou comme des lucioles qui l'éclairent.

Celles de M. de Chateaubriand sont nombreuses, et il s'en découvrira beaucoup dans la suite, car il recevait une foule de lettres, il en a reçu même de la Chine, et sa politesse en laissait assez peu sans réponse.

Mais, en général, ses réponses étaient brèves, brèves au point qu'elles avaient à peine le temps d'être intéressantes. Aussi n'y attachait-il aucune importance littéraire.

Oui ou non, et plus souvent non; c'est, en général, tout le fond de leur teneur. « Je suis en dehors de tout, je ne suis rien, je ne puis rien, je ne veux rien, je ne fais rien, je ne marche plus, je n'écris plus, je ne vis plus, je vais mourir; » tel est le langage dont il ne sort presque pas.

Nous avons vu un grand nombre de ces lettres : elles n'ont guère d'autre intérêt que la signature.

M. de Chateaubriand n'accordait à la correspondance que le nécessaire. Il n'y gaspillait pas ses idées comme un oisif; il se réservait pour ses œuvres.

Tout ce qui pourra donc venir de sa tombe désormais, ce seront quelques tableaux, quelques élégies de pèlerins pieux à la Sainte-Hélène armoricaine; quelques souvenirs des compagnons d'Alexandre, quelques méditations ou quelques chants d'un *enfant blanc des druides* (1), d'un jeune prêtre des Muses bretonnes fidèle au culte d'Homère, comme le vieux Démodocus et sa tendre Cymodocée.

Les *Mémoires d'Outre-Tombe* ont plus d'un rapport avec *les Martyrs*.

Sans parler de la figure de Napoléon, qui brille dans les deux, on y trouve plus d'un personnage qui se ressemblent.

(1) C'est ainsi que les désignent les vieux bardes bretons. On voit que l'Armorique est fidèle à la couleur blanche et que ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elle la regarde comme sacrée.

Les *Mémoires* n'ont fait que déchirer les voiles transparents des *Martyrs*.

Presque épiques tous deux, ces ouvrages sont ceux que M. de Chateaubriand a le plus souvent revus, remaniés, retouchés, si toutefois l'on peut parler ainsi d'un auteur qui soignait, corrigeait, remaniait sans cesse, et même en quelque sorte à l'excès, tout ce qu'il faisait. *Cent fois sur le métier il remettait l'ouvrage;* et, moins sûr de soi que nos génies modernes, il eût craint, en voulant, comme eux, couler en bronze du premier jet, il eût craint de couler bas.

Un second trait de ressemblance et de parenté des *Mémoires* avec *les Martyrs*, c'est le succès.

Contesté d'abord par les partis, les opinions, les passions intéressées, ce succès n'a cependant pas cessé de s'accroître. Il se renforçait *en allant*, comme la renommée, *vires acquirit eundo;* il n'a même pas tardé à devenir éclatant.

L'œuvre d'un grand maître est comme le tableau d'un grand peintre : pour la bien juger, il en faut voir l'ensemble, et non des figures détachées.

Aussi les *Mémoires* ont-ils paru bien autres en volumes qu'en feuilletons.

Cependant, en feuilletons même, et de l'aveu de la critique la moins bienveillante, ils excitèrent bien vite un vif intérêt et obtinrent un retentissement singulier.

Ils touchent en effet aux questions les plus vives; ils y touchent avec cette verge magique du génie qui toujours remua la France.

Depuis que les *Mémoires* sont intégralement publiés et réunis en volumes, depuis qu'on peut les lire, les étudier à l'aise, les embrasser dans leur ensemble, leur succès a doublé.

Plusieurs, n'en saisissant ni l'esprit ni la suite, et ne voulant partout que scènes de romans ou descriptions empha-

tiques, les lisaient avec froideur; maintenant ils les comprennent et les relisent avec ardeur.

C'est à la fin de son œuvre que le dieu se révèle.

On voit enfin que son œuvre est bonne.

On reconnaît de plus en plus que, bien que revenant sur des sujets anciens, les *Mémoires* sont un ouvrage neuf, jetant dans la circulation intellectuelle des idées neuves, et sur l'avenir des prophéties qui l'éclairent.

Garantes des autres, quelques-unes de ces prophéties se sont déjà vérifiées.

Aussi le public s'en empare-t-il avidement, et la curiosité qu'il nous témoigne sur tout ce qui concerne un tel homme est si grande, qu'après avoir publié la généalogie de M. de Chateaubriand, nous ne croyons pouvoir mieux faire, pour nous conformer aux vœux de ses nombreux lecteurs, que d'utiliser les dernières pages de ce dernier volume du grand écrivain en donnant sur son intérieur, ses habitudes, sur sa manière de vivre, de travailler, et même sur la fidèle et presque incomparable compagne de sa vie, quelques détails qu'il n'aurait pu donner lui-même et qui ne doivent pas être négligés, vu qu'ils portent avec eux leur intérêt et leur enseignement.

Si ces détails sont curieux, ils seront authentiques aussi. On ne manquera pas d'en publier beaucoup, et nous ne refusons aucun de ceux qui nous semblent vrais.

Cependant ne voulant rien de hasardé, puis sachant que ce n'était pas dans le monde que M. de Chateaubriand révélait son caractère et épanchait sa pensée, nous avons dû nous adresser de préférence aux personnes qui l'aimaient, le comprenaient, le secondaient, et avaient avec lui les rapports les plus directs et les plus familiers.

M. Daniélo est un des écrivains actuels qui ont eu plus particulièrement cet honneur.

M. Daniélo, en effet, durant les vingt dernières années de la vie du grand homme, a souvent été son aide littéraire. Dès l'année 1831, M. de Chateaubriand lui-même, vers la fin de la préface de ses *Études historiques*, en avait ainsi parlé :

« M. Daniélo a recherché les manuscrits, les livres, les passages, que je lui indiquais dans le cours de mon travail : je lui dois ce témoignage public, et, en me séparant de lui comme du reste du monde, j'ose le signaler à quiconque aurait besoin de l'aide d'un littérateur instruit et laborieux. »

Depuis cette première séparation, M. Daniélo a dû beaucoup ajouter à cette instruction que lui reconnaissait dès lors ce bon juge, et depuis M. de Chateaubriand lui a fait cinq fois l'honneur de le rappeler auprès de lui, soit pour l'aider dans de nouvelles œuvres, soit pour être son secrétaire et pour l'accompagner dans ses voyages.

M. Daniélo a donc été bien placé pour connaître les pensées et pour étudier la vie du plus grand écrivain de notre siècle.

Celui qui a aidé M. Chateaubriand dans ses travaux, qui l'a suivi dans ses conversations, assisté dans son intérieur et accompagné dans ses voyages, doit avoir entrevu les secrets de sa composition et le fond de sa pensée.

A cet égard, M. Daniélo ne s'en est point uniquement rapporté à sa mémoire. Il a saisi au passage les conversations du grand homme, il a écrit en quelque sorte sous sa dictée : la variété, le nombre de ses notes sont considérables.

Ce que M. Daniélo nous dit de M. de Chateaubriand, il le donne comme étant le résultat de longues relations, le souvenir d'une sorte de vie intellectuelle en commun; comme la reproduction d'entretiens nombreux, suivis, et

plusieurs fois répétés autour de la table de travail, dans la chambre de l'hôtellerie et dans la calèche de voyage.

Et néanmoins, dira-t-on, tout n'y est pas de M. de Chateaubriand.

Non sans doute; et il est difficile que, dans un entretien à deux, l'interlocuteur n'ait aussi sa part; mais c'est l'idée, c'est le souffle de M. de Chateaubriand, qui inspire, qui meut tout.

Plus d'une personne qui l'a fréquenté assure qu'à chaque phrase on reconnaît et sa manière d'être, et sa manière de penser, et le jet de son mot. On n'invente pas du Chateaubriand, on s'en souvient.

D'ailleurs, le grand arbitre, le souverain en littérature comme en politique, le public en sera juge.

M. Daniélo a bien voulu mettre son manuscrit à notre disposition et nous en avons pris, non ce qu'il y a de plus sérieux, mais ce qui nous a semblé de plus propre à faire connaître l'intérieur, le caractère et les habitudes de M. et de madame de Chateaubriand.

M. ET MADAME DE CHATEAUBRIAND; QUELQUES DÉTAILS SUR LEUR INTÉRIEUR, LEURS HABITUDES, LEURS CONVERSATIONS,

Recueillis par M. J. Daniélo, son secrétaire.

Madame de Chateaubriand. — Son caractère. — Son esprit. — Ses habitudes. — Son petit lever. — Sa volière. — Son instruction.

S'il était permis d'aborder un sujet que le génie a touché; si M. de Chateaubriand n'avait pas tout dit sur la compagne de ses jours, dans le bref mais beau portrait qu'il en fait dans ses *Mémoires*, à propos de son mariage, je voudrais

commencer ce récit de mes souvenirs par quelques mots sur madame de Chateaubriand.

Il est difficile de dire plus, impossible de mieux dire que son illustre époux. Ce qu'il me resterait à faire, ce serait de prouver, par quelques détails, la vérité de ce qu'il en dit.

La chose est facile, et elle m'est d'autant plus à cœur, qu'il ne m'a pas semblé qu'à la mort de madame de Chateaubriand, les journaux en aient parlé comme ils l'eussent pu, comme ils l'eussent dû faire.

Par égard pour l'illustre nom qu'elle portait, ils ont constaté son décès, mais sans faire savoir quelle était la femme qui venait de mourir.

On me dira sans doute ce qu'on m'a déjà dit, que madame de Chateaubriand, n'ayant pas fait d'œuvre publique, ne devait pas s'attendre à un hommage public.

Mais je répondrai, comme j'ai déjà répondu, que c'est une erreur : madame de Chateaubriand a été fondatrice. Bien que peu renseigné à cet égard (car les bonnes œuvres se cachent), j'essayerai de le prouver.

Il est vrai que madame de Chateaubriand n'a pas fait de livres : non certes pas; elle s'est même moquée de plus d'un, et, sachant les juger, elle ne les estimait guère qu'au poids. A dix sous le chef-d'œuvre pour qui en voulait!

Je connais un bouquiniste qui, dans ce commerce, a fait, avec elle, une bonne partie de sa fortune.

C'est ainsi qu'elle dévastait, au profit des pauvres, la bibliothèque de M. de Chateaubriand, si toutefois l'on peut dire que M. de Chateaubriand eût une bibliothèque.

Lui-même il ne faisait pas grand cas d'un livre quand il n'en avait pas besoin. Il n'était pas de ceux qui, sans se tuer à lire, aiment néanmoins à faire de belles collections et se plaisent au luxe distingué d'une riche bibliothèque.

Il comprenait, il honorait ce luxe ; mais il ne se le donnait pas : c'est un luxe coûteux.

Je ne crois même pas qu'il ait jamais eu une édition bien complète de ses œuvres.

Quand il avait besoin d'un livre ou d'une recherche, j'étais là pour aller aux bibliothèques publiques, les seules, en effet, qui puissent bien répondre aux besoins d'un écrivain sérieux. Encore ne trouvera-t-il pas dans une seule bibliothèque publique, pas même dans la grande Bibliothèque nationale de Paris, tout ce qu'il lui faudra : force lui sera souvent d'avoir recours aux autres.

Madame de Chateaubriand ne se montrait donc nullement émerveillée des livres, ni engouée des lettres. Cependant elle s'amusait beaucoup plus à les fronder qu'elle ne les haïssait et ne les dédaignait réellement.

Elle eût été bien fâchée de perdre son temps à lire ; mais je ne sais pas comment, lorsqu'on parlait d'un auteur ou d'un livre, il se faisait qu'elle le connût assez bien. C'était par hasard, sans doute.

Je l'ai même trouvée souvent dans sa chambre, faisant, sans s'en vanter, sa petite lecture dans de petits livres qui n'étaient pas du genre le plus relevé. Elle aimait beaucoup mieux le caustique que le sublime.

Quelquefois c'étaient des livres du jour, quelquefois de vieux bouquins, qu'elle trouvait je ne sais où.

— Elle a, me disait M. de Chateaubriand, des arsenaux que nous ne connaissons pas et des lectures spéciales.

Il est vrai cependant qu'elle était loin d'y consacrer sa journée. Son œil pénétrant avait bien vite parcouru les pages, quand elle ne les sautait pas : elle ne lisait guère que le matin.

Les journaux qu'elle retenait pour sa chambre, c'étaient les journaux les plus monarchiques du parti légitimiste,

avec *le Charivari* et *le National*, dont les articles piquants et vifs formulaient à merveille le genre de sympathie qu'elle avait pour l'*ordre de choses*.

Telles étaient ses lectures profanes, mais ses lectures favorites, c'étaient les livres de piété. Quelques bonnes âmes, connaissant ses goûts, lui en offraient parfois qui faisaient ses délices.

D'une religion profonde, d'une foi vive, d'une pratique exacte et zélée, d'un légitimisme sincère et même un peu passionné, madame de Chateaubriand était fidèle aux principes et aux devoirs ; mais là s'arrêtaient ses respects et ses dévouements absolus. Elle ne se piquait point de flatter. Dieu et ses saints étaient peut-être les seuls êtres qu'elle s'abstînt de juger librement et même de critiquer quelquefois. Encore ne sais-je s'il n'y avait pas quelques saints qui avaient eu bien du bonheur d'être canonisés.

Ce n'est pas que madame de Chateaubriand manquât de charité ; mais, ce qui du reste vaut mieux, sa charité était dans son cœur plus que sur sa langue, dans ses actes plus que dans ses paroles.

Elle était en général plus gaie que triste, plus affable que fière, plus susceptible qu'orgueilleuse. Elle eût nargué une duchesse et causé familièrement avec une portière. Elle se vantait peu, ne croyant pas en avoir besoin et ayant trop d'esprit pour n'en pas sentir le ridicule.

Malgré ce que je voudrais pouvoir appeler la faiblesse de ses forces, elle avait en elle tant de vie, que, pour l'employer utilement, elle se prenait à tout, s'intéressait à tout.

Cependant, n'ayant presque jamais flatté personne, tant s'en faut, je conçois que madame de Chateaubriand n'ait pas eu de flatteurs ; au moins lui devait-on justice, et je ne sache pas qu'on la lui ait rendue.

Ce n'était pas une femme comme une autre, et c'est à ce point de vue qu'elle doit être jugée.

Est-ce bien à moi de venir réparer un oubli non mérité, et lui rendre une justice qu'on ne lui eût point refusée si on l'eût mieux connue? Je ne sais. Peut-être n'a-t-elle pas été moins sévère pour moi que pour d'autres. Mais ce n'est pas de moi qu'il doit être question ici.

D'ailleurs, je dois avouer que madame de Chateaubriand est encore, en définitive, la personne qui m'a témoigné, ici-bas, le plus d'intérêt, le plus de bienveillance effective. Je me plais d'autant plus à le rappeler, que c'est une preuve des qualités que M. de Chateaubriand lui reconnaît. Il me sera doux de déposer ce récit sur sa tombe modeste et solitaire, comme un *ex-voto*.

M. de Chateaubriand dit qu'*il ne sait s'il a jamais existé une intelligence plus fine que celle de sa femme ;* il a raison, il eût même pu ajouter : *et une intelligence plus haute.*

En effet, madame de Chateaubriand, douée de tout l'esprit, et même de plus d'esprit qu'il n'en faut dans le monde, savait en outre tenir la conversation la plus sérieuse et dire son mot dans les questions les plus élevées. Elle n'était dépaysée sur aucun terrain : j'en ai eu plus d'une preuve.

Lorsqu'elle venait à entrer dans le cabinet de M. de Chateaubriand au moment où nous débattions les sujets les plus graves, elle ne s'en effrayait point et ne manquait jamais d'y prendre part et d'y placer, en guise de plaisanteries, des observations très-compétentes, d'un goût très-fin, et souvent d'un sens très-profond.

Lorsque rien n'était en discussion et qu'elle nous trouvait écrivant ou lisant, elle se jetait sur une bergère où sa petite personne maigre, mince et courte, disparaissait presque tout entière. Du fond de ce meuble, et avec sa petite voix grêle, elle rompait le silence, commençait la conversation et se

livrait à toutes les originalités de son caractère, à tous les spirituels, les mordants, espiègles et gentils propos d'une femme du monde.

Impossible, quand elle le voulait bien, d'entendre rien de plus piquant, de plus gracieux. C'était la gaze la plus finement tissue, la plus richement brodée ; c'était un petit carillon de l'harmonie la plus vive, de l'argent le plus pur ; c'était un prisme aux couleurs inattendues, un diamant aux facettes, aux feux, aux miroitations infinies.

M. de Chateaubriand approuvait et souriait, mais il ne luttait pas : il eût été battu.

Moi, j'écoutais, j'admirais, et, comme dit le bon vulgaire, je n'en revenais pas. Je crus, et je ne le cachai point, que madame de Chateaubriand avait plus d'esprit que son mari. Il est certain qu'elle en montrait plus que lui, mais il en cachait plus qu'elle. Je l'ai reconnu plus tard.

Avoir assez d'esprit pour aider aux autres à étaler le leur et renfermer le sien en soi-même ; avoir l'esprit de ne pas faire d'esprit, c'est en avoir au suprême degré.

Ainsi en avait M. de Chateaubriand.

Il croyait que le bon sens avec peu de paroles suffisait pour les relations sociales et les besoins ordinaires de la vie.

Sous ce rapport comme sous tant d'autres, il était encore sans pareil.

Cette supériorité de l'époux n'ôtait rien aux qualités brillantes de l'épouse : elle les faisait même ressortir par cette éclipse volontaire, par cette abstention réfléchie.

S'il y avait un revers à ces rares qualités de madame de Chateaubriand, c'était peut-être une humeur un peu trop bretonne, c'est-à-dire un peu vive, un peu capricieuse, un peu contrariante. Enfin c'était une femme, une Armoricaine ; l'esprit trop salin de la mer natale surabondait en

elle. Je connais dans notre bon pays de Bretagne plus d'une femme de cette humeur.

Madame de Chateaubriand était loin de se refuser toujours le plaisir de prendre son interlocuteur en défaut, de le contredire, de l'embrouiller. Nous verrons qu'elle s'en faisait un jeu plus malin que méchant.

Parfois aussi elle se le reprochait, car elle était loin d'ignorer ce qu'elle appelait ses défauts, et dans ses bons moments elle se jugeait plus sévèrement que personne. Je l'ai entendue plus d'une fois s'adresser des reproches excessifs, et s'appliquer des épithètes que je n'oserais rapporter.

J'ai dit que madame de Chateaubriand savait aborder et soutenir avec la même distinction les entretiens les plus graves et les conversations les plus légères. Il en était ainsi de ses lectures : elle passait avec la même facilité du feuilleton d'un journal à la politique, du roman à l'histoire, et de l'histoire aux livres religieux, les seuls livres qu'elle respectât sincèrement, sans laisser toutefois de juger avec une grande indépendance tous ceux qui étaient de main d'homme.

Se couchant toujours dès huit heures du soir, M. de Chateaubriand se levait toujours de fort bonne heure, souvent à quatre heures du matin.

Madame, qui se couchait aussi à la même heure, n'était point si pressée : non pas qu'elle dormît toujours; mais elle restait au lit assez tard, surtout lorsqu'elle était souffrante, et c'était souvent.

Elle avait son grand et son petit lever. Son petit lever consistait, non pas à quitter le lit, mais à s'y mettre sur son séant dans un petit négligé de très-bon goût, à se faire apporter ses livres de piété, ses livres de prières, ses livres d'agrément, ses journaux, son chapelet, avec ses plumes, son papier, son petit pupitre ou quelque boîte qu'elle pla-

çait sur ses genoux et sur quoi elle écrivait sa correspondance, sans cesser pour cela de parler à ses gens et de leur donner ses ordres.

Pendant ce temps le pieux Oudot, le cuisinier, revenait de sa messe quotidienne et préparait, en attendant l'ordre du dîner, deux tasses de chocolat de *Marie-Thérèse,* le roi des chocolats, dont madame de Chateaubriand avait fondé la fabrique ainsi que l'*infirmerie* même, et auquel M. de Chateaubriand aimait à faire honneur. Il l'aimait d'autant plus qu'il m'a toujours dit qu'il lui faisait du bien et qu'il avait même rétabli sa santé compromise par un trop long usage du thé.

Le pieux Oudot, placé lui-même chez madame de Chateaubriand par madame la supérieure de *Marie-Thérèse,* faisait le chocolat de main de maître. Oudot était un homme ou plutôt un chef distingué dans son genre; il exerçait même une influence; il plaçait des domestiques bien méritants, et sa clientèle était nombreuse.

— François est un philosophe, disait madame en parlant du valet de chambre de M. de Chateaubriand, mais Oudot est une autorité.

Vers huit heures et après ses premières toilettes, M. de Chateaubriand entrait dans la chambre de madame pour y prendre avec elle la petite tasse de chocolat dont nous venons de parler : puis il rentrait dans son cabinet.

Alors arrivait le secrétaire.

Jusqu'à ce premier déjeuner, c'était la femme de chambre Sophie, morte presque en même temps que sa maîtresse après l'avoir servie plus de vingt ans, qui régnait chez madame : alors elle faisait place au valet de chambre Alexis, qui était en outre intendant de la volière.

Après l'avoir aidé à fermer hermétiquement les rideaux blancs du lit de madame pour la préserver de la poussière,

la caméristo sortait et laissait Alexis balayer, frotter, épousseter, essuyer.

L'appartement de M. et de madame de Chateaubriand, rue du Bac, était un rez-de-chaussée donnant à l'ouest sur un jardin.

A la chambre de madame était attachée celle des oiseaux, petite logette grillée, vitrée et appliquée à l'une des fenêtres d'une manière ingénieuse. On y reconnaissait le bon goût, l'instinct architecte original et inventeur de madame de Chateaubriand.

Aussi la traitait-elle comme une œuvre qu'on aime, comme M. de Chateaubriand traitait ses livres; elle la faisait défaire et refaire, elle la changeait et la modifiait souvent, si souvent que, bien qu'elle ne fût pas grande, elle a coûté, dit-on, plus de quinze cents francs. Madame voulait que ses oiseaux fussent bien et qu'ils ne manquassent ni d'air ni de soleil.

Cette logette, dont la porte était l'une des fenêtres de la chambre de madame de Chateaubriand, formait un vrai nid communiste.

Un jeune sapin ou sapinette choisie parmi les plants les plus gras, chez un pépiniériste de confiance, servait d'arbre d'agrément et de liberté à cette Icarie volatile. Planté dans le coin et dans le sol du jardin sur lequel s'élevait la volière, il montait presque jusqu'au toit vitré de l'établissement et le remplissait presque des rayons circulaires de ses branches étagées. Au pied de l'arbre vert s'arrondissait un petit bassin rempli d'eau et entouré d'un beau sable que perçaient quelques brins d'herbe. Vers la cime étaient les cellules particulières appendues aux parois de cette maison de verre et d'harmonie.

Dans un coin de la demeure brillait un beau petit calorifère qui chauffait l'arbre et les habitants.

Chaque citoyen porte-plume pouvait venir prendre sa place au parloir et au feu communs; puis à la buvette et à la picorée sociale. Non-seulement le droit au travail, mais, ce qui est bien mieux, le droit à la vie et au plaisir sans travail, y existait en plein.

Il n'y avait si mince roitelet et rouge-gorge qui ne pût, tout aussi bien que le serin jaune, le sansonnet crâne et le cardinal rouge, se pavaner sur les rameaux verts de la sapinette, sur les bords du bassin ou du poêle, et sur le sable gazonné; puis venir, par passe-temps, frapper du bec aux vitres du gouvernement. Ils se fussent même avisés de siffler la princesse que la haute police n'en eût rien dit. Toutes les libertés, les excentricités même, étaient permises, fors de se battre et de se plumer trop dur.

A cet égard, la police était sévère, et le phalanstère commun avait des asiles particuliers pour les timides et les faibles, de même que des prisons cellulaires pour les méchants et les forts.

Les gens honnêtes et modérés, ceux qui savaient se défendre ou qui n'attaquaient pas trop, n'étaient sujets ni à cages ni à cellules. Ils jouissaient de toute la liberté de la volière, par la raison qu'ils savaient user de leurs droits et qu'ils n'en abusaient pas.

Telles étaient la cité, les mœurs et la constitution de la république emplumée.

Bien qu'enfermée dans ses rideaux tandis qu'on faisait sa chambre, bien qu'invisible, madame de Chateaubriand voyait tout.

Elle eût vu, je crois, à travers un mur, et elle usait de cette faculté pour surveiller, diriger les opérations de son serviteur et pour l'admonester fréquemment.

Quand le domestique avait fini, madame lui disait :

— Maintenant, voyez un peu, Alexis, ce qui se passe

dans cette volière. Vous n'y entretenez pas le bon ordre, vos oiseaux ne vous craignent pas. J'entends des coups d'aile contre le grillage et la vitre, qui n'annoncent rien de bon. Je parie que c'est encore ce vilain cri-cri qui est après la linotte? Malheur au petit chien qui fait du mal aux autres, il aura affaire à moi : je le chasserai d'ici et je le donnerai à qui en voudra.

— Madame se trompe, le cri-cri est bien sage, c'est le cardinal et le pinson qui s'amusent.

— Il faudra nous en débarrasser aussi et les envoyer paître ailleurs. Mais ont-ils à manger du moins? Les pauvres petites bêtes! elles mourront de faim quand elles ne seront plus ici; nous pouvons bien encore les garder cette semaine? Elles s'amenderont peut-être; je vais les corriger quand je serai levée... Ah! si j'étais toujours là... mais je ne puis plus aller, je suis finie; ouf! Leur sapinette est-elle encore verte? sont-ils dessus? a-t-elle encore ses feuilles? J'en doute, car ils la plument joliment, les petits fripons.

— Madame a raison; le bout des branches, les feuilles tendres sont déjà mangées, coupées ou abattues; ils sont tous dessus.

— Il leur faudrait un nouvel arbre tous les jours; c'est une ruine; ils sont pis que des sauterelles, ces brigands-là, ils dévoreraient une forêt.

— Cependant, madame, il y en a encore quelques-uns dans leur nid.

— Eh bien! ceux-là sont des paresseux : les petits fainéants, ils ne méritent pas le moindre grain de millet; je les ferai jeûner. Si j'avais des ailes, moi, il y a longtemps que je ne serais plus ici... Mais quel est ce tapage? Alexis, ne les bousculez donc pas, je vous prie; tâchez d'avoir un peu plus de raison que des bêtes.

— Madame, je secoue la sapinette pour en faire tomber les feuilles sèches et ce que les oiseaux ont laissé sur les branches à la place des feuilles.

— Voilà qu'ils piaillent maintenant ! quel sabbat ! Bravo, bande de petits démons !

— C'est qu'ils mangent, madame ; je viens de leur mettre du chènevis et de changer leur eau.

— C'est bon ; tirez le rideau que je voie clair : picotez bien, mes petits, picotez, picotez... Allons, voilà la perruche qui s'éveille à présent ! il ne manquait plus que ça. Bonjour, Cathau ! veux-tu te taire ! Attends-moi ! on n'entendrait pas le ciel tonner ! elle a le diable au corps, cette Floridienne-là ; va-t'en ! Portez-la chez monsieur.

CATHAU ET JAKO. — CATASTROPHE.

Souvent j'arrivais à peu près en même temps que la perruche, et comme M. de Chateaubriand m'envoyait tous les matins présenter mes hommages et offrir mes services à madame, j'ai souvent entendu les lambeaux de conversation que je viens de rapporter.

Cathau ne parlait ni le français, ni l'iroquois, mais, la petite sauvage, elle s'en dédommageait bien, et ce n'était pas par le bec qu'elle manquait.

Elle faisait son entrée dans le cabinet du père d'*Atala* au son d'une telle quinte de cris aigus, aigres, perçants, déchirants ; elle les continuait ou plutôt elle les redoublait avec une telle verve pendant presque toute la matinée,

qu'elle était capable de rompre les tympans les plus forts.

M. de Chateaubriand lui criait bien aussi quelquefois : « Veux-tu te taire, vilaine bête ! hehrrr !... »

Mais, loin de se laisser intimider, Cathau se piquait au jeu et recommençait de plus belle.

On devient sourd à moindre bruit, et je ne conçois pas qu'une oreille délicate et musicale comme celle du grand écrivain pût y tenir un instant.

Pour comble de malheur, au lieu de se lasser, Cathau allait toujours ; elle avait l'haleine du rossignol, et certainement toutes les sorcières, toutes les fresaies, toutes les vipères, tous les renards et blaireaux du monde en furie, n'auraient pas fait un plus beau vacarme.

Jugez du plaisir que devait donner un tel concert d'une heure ou deux par jour. Quelquefois j'étais tenté de m'écrier : « M. le vicomte, je me sauve ! » Je n'ai jamais osé le dire, mais je l'ai pensé cent fois, tant je redoutais cette horrible criarde.

M. de Chateaubriand était plus brave et paraissait plus impassible : il essuyait tous les cris de Cathau, non sans en souffrir, mais sans sourciller. Quand il perdait patience, il se mettait de nouveau à crier comme elle.

Mais, ainsi qu'on l'a déjà fait entendre, le chantre des *Martyrs* était bientôt vaincu dans ce nouveau combat du chant.

Quelquefois les crises de Cathau étaient telles qu'elle en perdait l'équilibre, la tête même, je crois, et tombait de son perchoir avec les cris d'une âme damnée qui serait tombée en enfer.

Cependant il fallait encore la ramasser et la replacer au perchoir. Ici nouvel embarras : quand je lui tendais horizontalement l'index pour qu'elle mît la patte dessus selon les us et coutumes de la gent perroquet, M. de Chateau-

briand me criait : « Elle va vous mordre ! » Bien au contraire, elle s'enfuyait en rageant comme si Satan l'eût emportée et transpercée de ses griffes.

Puisqu'elle ne venait pas sur la main, il fallait la prendre à poignée. C'est alors qu'elle vous donnait des coups de bec ! Ils valaient les coups de dents d'un chien enragé. Elle était comme un bouledogue; une fois qu'elle avait mordu, elle ne lâchait pas.

Lorsqu'enfin elle lâchait, c'était comme un enfant malin qui vient d'écharper son camarade; c'était pour crier plus fort, comme si c'eût été elle qui eût eu tout le mal.

— Quelle bête affreuse ! m'écriais-je en secouant mes doigts saignants.

— Pas si bête, répondait M. de Chateaubriand d'un air tranquille et avec un demi-sourire qui n'avait absolument rien de compatissant : elle s'est bien défendue... Voilà les femmes, mon cher monsieur, ajoutait-il; maricz-vous donc.

— Pas du moins avec une Floridienne comme celle-ci, répondais-je, autant vaudrait un aspic.

Peu soucieuse de sa chute et de sa mauvaise renommée, Cathau reprenait ses refrains.

— Tiens bon, lui disait M. de Chateaubriand résigné, tu es invincible.

Et la fête continuait.

On eût pu s'en délivrer à moitié en la mettant dans le salon ou dans la salle à manger, comme Jako; mais madame l'entendait autrement. Il fallait de la société à Cathau : elle se fût ennuyée seule, et Jako n'était pas galant pour elle.

Lorsque madame de Chateaubriand entrait pendant les paroxysmes de Cathau, loin de la gronder, elle prenait part à ses peines, la caressait, la plaignait.

— Pauvre cocotte, disait-elle, tu as bien chanté, du dois

être fatiguée; repose-toi, ma petite fille, et mange ces petites miettes. Ils ne t'aiment pas, vois-tu! ils ne te disent rien, tu t'ennuies; voilà pourquoi tu t'amuses à chanter : tu fais bien, ma petite mère; viens auprès de moi et fais ta dînette dans ma main; tu l'as bien gagnée, ma poulette.

En effet, comme si elle eût été magnétisée par les regards et par les caresses tendres de sa maîtresse, Cathau cessait ses cris et ne poussait plus que quelques notes inoffensives, en grignotant son gâteau.

Jako, qui trônait dans la salle à manger, ou se prélassait sur la fenêtre, ne ressemblait point à Cathau. Il était bon enfant, lui, d'une humeur joviale, d'une voix gaillarde, grassouillette et glorieuse. C'était un perroquet distingué; il avait de bonnes manières, quelque chose de la majesté d'un manitou et de la dignité d'un sachem. Il aimait le monde, savait fort bien sa langue, et, s'il eût un peu moins parlé du nez, il eût fait un orateur remarquable; il zézayait et grasseyait à merveille. Il charmait l'antichambre et la cour. Il saluait les entrants, et avait l'estime du portier. Quand il faisait un beau soleil, nous entendions ses gros éclats de joie dans les intermittences des épilepsies de Cathau.

Nous eussions bien voulu changer d'hôte; mais ça ne dépendait pas de nous : il y eût eu des résistances de toutes parts. Jako était le favori et l'élève de François Louiset : il l'avait formé à son image. Jako en était reconnaissant, et, quand François sortait, l'autre n'était pas sans quelque grain de mélancolie. Sa tête semblait lourde, son œil terne.

Quand François rentrait, il en était accueilli par des mouvements empressés, par des balancements, des dandinements, des trépignements, des mouvements de roulis, des soubresauts de tangage, par des éclats de voix, des batte-

ments de langue, des roucoulements de gosier, des ut de poitrine, par des démonstrations de toutes sortes.

Le cœur assez peu sensible de François se fondait à cette vue.

Le soir, pendant le dîner, Jako était là. Quand il pouvait quitter son bâton et descendre, il courait par terre ou sur la table, de l'un à l'autre, comme un petit chien, pour attraper des morceaux. Il n'était plus goguenard et débraillé, il ne laissait plus pendre mollement ses ailes comme sur sa fenêtre; il les ramassait sur son dos comme un frac boutonné, ne sonnait mot et se faisait mignon : c'était un dandy de haut parage, un pique-assiette de bon goût. Il savait son monde, et, malgré ses sympathies pour François, la maîtresse de la maison avait ses préférences. Pour qu'il n'eût point à se déranger, on lui présentait souvent sur le perchoir une cuiller remplie de bonnes choses. Trop poli pour refuser, Jako acceptait; mais, en perroquet de bonne maison, il n'y fourrait pas le bec tout d'abord. Il prenait la cuiller d'une patte, ou plutôt d'une main, la serrait entre ses doigts crochus, se tenait sur l'autre patte comme un stylite, et mangeait proprement, mais sans vanité, sans se douter qu'il faisait un tour de force. Parfois même, il s'arrêtait, et son gros œil clair, son bec entr'ouvert et câlinement incliné, semblaient dire : C'est bon.

Par exemple, quand il avait fini, il n'était pas des plus attentifs à ramasser son couvert : il le laissait tomber en poussant un grand cri de carnaval. La cuiller roulait le long du bâton et tombait vous devinez où!...

Jako vit encore, et il est en bon lieu; mais Cathau n'est plus, et son destin fut triste. Échue, dit-on, avec Jako, à l'excellent et spirituel M. d'Espeuilles, neveu par alliance de M. de Chateaubriand, Cathau fut emballée avec ledit Jako dans une petite boîte de bois étroite et oblongue, afin

que les deux Indiens occupassent moins de place dans la voiture. Cathau, accoutumée à avoir ses coudées franches, n'était nullement charmée de voyager dans cet étui. Se croyant encore avec M. de Chateaubriand et moi, elle voulut se plaindre et commencer son tapage; elle s'y livra sans mesure et avec ses agréments ordinaires.

Jako, qui n'était pas trop content non plus de courir la poste dans une gaîne, à côté d'une personne si bruyante, ne disait rien, mais il n'en pensait pas moins.

D'abord il lui lança un gros regard de travers. Maîtresse Cathau, accoutumée à tout braver, n'en tint compte : au contraire, plus Jako restait coi, plus la petite effrontée s'égosillait, s'agitait, frémissait.

Enfin, impatienté des secousses et des cris nerveux de sa compagne de route, nerveux lui-même, et ne voyant pas d'autre moyen d'avoir la paix, il la prend à la gorge et d'un seul coup de bec la fait taire.

Il ne la fit point languir, il la tua roide. Pour la première fois elle cessa de crier.

Pauvre Cathau! si tu avais su te taire à propos, tu ne te tairais pas maintenant pour toujours; tu tempêterais à ta fantaisie aux grandes fenêtres du beau château de la Montagne, tandis que tu entendrais japper les chiens de ton maître dans les bois.

Certainement Jako a eu tort d'étrangler Cathau; mais il faut avouer qu'il y a dans son crime des circonstances atténuantes. Avis aux perruches.

Régime, figure et occupations de madame de Chateaubriand.

Lorsque, le lendemain matin, j'allais, selon le désir de M. de Chateaubriand, saluer madame et causer un instant

près de son lit, j'entendais souvent les mêmes choses que la veille et avec des variantes qui étaient loin d'être sans agréments. Elle me demandait si je ne connaissais pas quelques bonnes places à la cour ou à la ville pour ses méchants oiseaux qui l'ennuyaient et dont elle voudrait bien se défaire.

Mais comme M. de Chateaubriand m'avait dit souvent qu'elle ne s'en séparerait qu'à la mort, ce qui est arrivé, je répondais :

— Ce serait malheureux, madame, de disperser une si jolie tribu, et de perdre de si gentils compagnons.

J'insistais sur leur mérite et leur valeur qui étaient réels.

— Il est vrai, répondait madame, qu'ils sont choisis et très-privés ; s'ils le pouvaient, ils seraient toujours dans ma chambre, et quand je me présente à la fenêtre, ils accourent à la vitre.

Après quelques autres paroles, je sortais pour revenir le lendemain.

Je trouvais la vicomtesse bretonne éveillée comme une hermine, blanche de même avec son peignoir blanc au milieu de son lit blanc.

Son genre de vie et son génie se peignaient sur sa figure fine, régulière, expressive et blanche comme tout le reste. On peut dire, sans exagération, qu'elle ne mangeait presque pas et qu'elle vivait de rien.

Aussi, sans être pourtant trop décharnés, ses traits purs paraissaient-ils en quelque sorte transparents.

On eût dit une de ces figures d'ascète que l'abstinence, purificatrice du sang comme de l'esprit, du corps comme de l'âme, fait reluire d'une sorte de clarté.

La vie sobre embellit ; elle donne à l'être entier, surtout à la physionomie qui le résume, au front qui le domine, quelque chose d'indéfini, de supérieur, et comme un reflet

auguste. Au lieu des sens, c'est l'esprit qui paraît; au lieu du trouble, c'est la sérénité qui rayonne.

C'est le signe des justes, le nimbe des saints.

Quelque chose de cette irradiation mentale semblait percer parfois dans les traits caractéristiques et diaphanes de madame de Chateaubriand. Lecteur et traducteur des *saintes légendes,* j'en devais être frappé; je l'étais.

Je me rappelais que le vieil Orient, l'Inde comme la Thébaïde et la Palestine, disaient que ceux qui s'abstenaient de tuer, de manger ce qui avait eu vie, et se contentaient des fruits de la terre, brillaient comme les fleurs; que la pénitence transformait le corps même et rendait le front lumineux comme les astres.

Assurément, madame de Chateaubriand ne tuait rien, et, sans prétendre s'astreindre à une grande pénitence, elle ne mangeait guère non plus de ce qui avait eu vie.

Un peu de chocolat, rarement du thé, quelques sirops, tisanes ou potages, c'était toute sa nourriture.

Ce n'était pas assez.

Un médecin qui avait eu sa confiance, le docteur Laënnec, lui avait dit que le meilleur remède à bien des maux c'était la diète; et c'est vrai à un certain âge, dans de certains temps et une certaine mesure. Mais madame de Chateaubriand n'en tint pas assez compte. Toute sa vie elle resta sous l'influence de ce conseil médical bon en soi, mais dont il ne faut pas exagérer la pratique. Madame de Chateaubriand l'exagéra et elle a hâté sa fin. Elle a toujours cru que la diète la sauverait, et elle en a tant fait, qu'elle est morte en quelque sorte d'inanition.

Sans rien ôter à la clarté du teint de madame de Chateaubriand, la mort en avait en quelque sorte ravivé les couleurs. Elle mourut en dormant, et, morte, on l'eût dite dans un sommeil calme. « Une auréole de bonheur semblait

se refléter sur ses traits, et je me plaisais à l'embrasser comme une bienheureuse, » m'a dit une de ses dévouées et pieuses amies qui l'a veillée sur son lit de mort.

Madame de Chateaubriand relevait trop uniquement d'elle-même pour être d'aucun ordre religieux.

Cependant l'institut, la sainte démocratie et la bonne simplicité des sœurs de Saint-Vincent de Paul, lui plaisaient, et elle aimait à se donner des rapports avec elles. Elle avait remarqué que ces sœurs n'avaient que des *lits à quenouilles,* c'est-à-dire à quatre tiges, montant des quatre coins jusqu'à la hauteur de cinq à six pieds, et reliées entre elles par des tringles d'où pendaient les rideaux qui les entouraient, comme les moustiquaires de l'Orient. La vicomtesse était trop curieuse pour n'en pas demander le pourquoi.

— C'est dans nos règles, madame, lui répondirent les sœurs.

Alors madame de Chateaubriand vendit le beau lit en acajou qu'elle avait, et se fit faire un lit à la Saint-Vincent de Paul. Une telle couche convenait à sa charité, et c'est sur elle qu'elle est morte.

C'est sur elle que je l'ai vue souvent lire, causer, rire, écrire et souffrir aussi.

En effet, tout en dialoguant, comme ci-dessus, avec son valet de pied, sa femme de chambre et sa dame de compagnie, madame de Chateaubriand faisait une lecture, parcourait ses journaux, expédiait son courrier. Elle écrivait à des évêques, à des riches, à des princes, en faveur de quelque pauvre ou de quelque infirme.

Elle ne craignait de demander à personne quand elle croyait qu'il y avait du bien à faire.

Je ne sais même si, pour en obtenir une aumône pour ses pauvres, elle n'eût pas crié provisoirement : Vive le

juste-milieu! Toujours est-il qu'elle n'épargnait point ses gros serviteurs; et ce ne serait peut-être pas s'éloigner beaucoup de la vérité que de dire qu'elle mettait même à contribution ses princesses.

— Ces gens-là ont l'argent, disait-elle, c'est bien la moindre chose qu'ils laissent tomber une miette de leur abondant superflu à ceux qui ont faim, et qu'ils rendent aux pauvres quelque chose de ce qu'ils prennent aux contribuables et à mon pauvre petit Henri V... Oui, monsieur, ajoutait-elle en s'adressant à moi, je paye des impôts fous, et j'en enrage.

— Patience, ma chère, disait parfois M. de Chateaubriand, tu en payeras encore davantage : nous n'en sommes encore qu'à un milliard et demi, et ces messieurs disent que la France peut payer deux milliards; elle les payera.

— Non! je ne payerai pas, s'écriait l'ardente vicomtesse. Non! je refuserai l'impôt, dût-on vendre mes nippes sur la place.

— Tu m'as l'air, chère amie, d'être une légitimiste à la manière de Hampden, lui disait M. de Chateaubriand, enchanté de cette sortie.

— Une républicaine, veux-tu dire? Pourquoi non? Je n'ai pas d'antécédents politiques, moi; je puis, dès qu'elle arrivera, accepter la république; et vous autres, hommes d'État du présent et du passé, vous avez tous fait et vous faites trop de bêtises pour qu'elle n'arrive pas. D'ailleurs, Saint-Malo, ma patrie plus que la tienne, n'a-t-il pas toujours été une république sous la protection ou sans la protection de la France? Peut-être le sera-t-il encore, *qui qu'en grogne.*

— Ma toute chère, tu as le don de seconde vue, tu parles et tu prophétises comme les grandes druidesses de l'île de Sên, dont la voix soulevait la mer et appelait les tempêtes ;

mais, par ton refus d'impôt, ce ne serait pas toi que tu mettrais en jeu, on ne te dirait rien : ce serait moi que tu ferais fourrer en prison.

— Qu'est-ce que ça fait? tu as des amis. D'ailleurs tu en as vu bien d'autres et ce n'est pas toi qui en es mort. Ah! si j'étais député, moi! Les hommes sont des lâches, ils se laisseraient peler comme une pomme avec un couteau de bois. Dès qu'ils ont fait quelques gros discours, c'est assez. Ils ne sauraient jouer du poing.

— Non, mon amie, on ne joue plus que du gobelet.

— *Gobe-les* tant que tu voudras, je ne les *gobe* pas, moi.

Cependant, quoique madame de Chateaubriand répétât souvent que les femmes ne sont pas toujours cause et ne doivent pas être responsables des folies et des iniquités des hommes, je ne crois pas qu'elle ait jamais appelé les Tuileries tricolores au secours de l'infirmerie de *Marie-Thérèse*. Marie-Thérèse était son œuvre propre, son Écouen, et le souvenir vénéré de madame la Dauphine était là.

L'infirmerie de Marie-Thérèse tomba en disgrâce à la révolution de juillet, et M. Thiers fut, je crois, l'un des ministres qui lui fut d'abord le plus favorable.

Madame de Chateaubriand ne se laissait aller à écrire aux puissances du jour que sur des instances et pour des cas particuliers. Quand j'entrais chez elle, après quelques mots aimables, elle me montrait ses lettres en me disant :

— Ayez la bonté de lire cela, M. Daniélo, car je deviens si vieille, que je perds forces, esprit, mémoire et tout le reste, je crois. Revoyez donc cela, je vous prie.

Le fait est que madame de Chateaubriand n'avait rien perdu de ses facultés, même à sa mort.

Je lisais cependant, et j'étais émerveillé mais non surpris du sens, du naturel, de l'élégance que j'y trouvais à la place

des fautes qu'elle m'avait annoncées et dont pas une n'existait.

C'était une lucidité complète, une originalité délicate, mais sans aucun apprêt, sans prétention à l'esprit. Elle gardait toute la menue artillerie des traits, des pointes, des paradoxes, où elle excellait, pour les conversations familières, car dans les autres conversations elle était fort grave et fort digne, quoique toujours spirituelle.

Tel était le petit lever de madame de Chateaubriand quand elle ne se trouvait pas bien, ce qui lui arrivait souvent.

Vers neuf heures ou neuf heures et demie, elle se levait tout à fait, se faisait habiller, et, quand elle le pouvait, allait à la messe.

Dans ces derniers temps, elle l'entendait le dimanche, dans sa petite chapelle domestique, et même de son lit lorsqu'elle était trop malade.

Pendant la semaine, quand elle se portait mieux, elle allait à l'église des Missions Étrangères, sa paroisse, dont elle se plaignait parfois et où elle gagnait de gros rhumes.

En allant ou en revenant de la messe, elle entrait un instant dans le cabinet de M. de Chateaubriand.

Comme j'étais sûr qu'elle ne manquerait pas de nous dire quelque chose de gai, d'original, de spirituel, d'amusant, j'attendais ce moment avec impatience.

On la voyait entr'ouvrir la porte et venir doucement comme une ombre, courbée quelque peu, regardant de côté, portant elle-même sa chaufferette, ou une grande jatte en cuir bouilli, dans laquelle elle coupait du pain pour ses petits oiseaux.

M. de Chateaubriand en prenait l'occasion de l'appeler la *fée aux miettes*.

— Oui, disait-elle :

C'est moi, c'est moi, c'est moi !
Qui suis la Mandragore !...
Et qui chante pour toi.

Dès que M. de Chateaubriand l'apercevait, il lui disait avec un gracieux sourire et de sa voix la plus douce :

— Venez, venez.

Je m'empressais de lui avancer une bergère.

Quand je la voyais se lever pour partir, je lui proposais de lui porter ses petits effets : elle y consentait, mais elle ne l'eût point demandé.

Un jour elle entra dans le cabinet de M. de Chateaubriand en lisant avec une emphase comique un fragment d'un Essai *sur l'origine et la décadence de la religion chrétienne dans l'Inde :* c'étaient quelques phrases prises au hasard dans l'introduction explicative que j'avais cru devoir mettre en tête de la traduction que je venais de publier d'un mémoire des fameuses *Recherches asiatiques* de la Société ou académie anglaise de Calcutta.

— Mais c'est mirifique, ma chère, ce que tu nous lis là, dit tout à coup M. de Chateaubriand : est-ce toi qui l'as écrit?

— Non, c'est monsieur ton secrétaire... Mais toi tu ne lis rien, tu ne connais rien, pas même tes journaux, et si je n'étais là pour te remettre quelquefois au courant...

—Ah! mon amie, ça irait bien mal et je serais bien en arrière.

—Franchement, tu n'es pas fort, et je ne sais pas pourquoi tu t'es mis à écrire.

— Je ne sais pas non plus, ma chère, je ne sais pas; j'en suis aussi fâché, aussi puni que toi. Je voudrais n'avoir jamais écrit deux lignes, ajouta-t-il avec un bâillement très-joli et se terminant par ces mots : Si tu ne m'inspirais pas, je ne ferais plus rien.

La vicomtesse comprit et se remit à rire sur un petit ton de crécelle qu'elle affectait à dessein et qui lui donnait un rire tout à fait à part.

Madame de Chateaubriand savait fort bien le contraire de ce qu'elle disait, mais elle réussissait si bien dans le paradoxe qu'il était rare qu'elle s'en fît faute.

Dans la verve surabondante de son esprit électrique elle s'amusait, avons-nous dit, et se jouait de la conversation; quelquefois, hélas! de l'interlocuteur même.

Si vous avez vu une souris ou un oiseau entre les griffes élégantes et fines d'un jeune chat, vous avez vu l'interlocuteur infortuné sous les serres de la conversation de madame de Chateaubriand quand elle daignait l'honorer de sa familiarité et le mettre à l'épreuve.

Non pas qu'elle finit comme le chat par immoler sa victime; c'était même au moment qui semblait le plus dangereux qu'elle la lâchait, mais tellement bouleversée, tellement ahurie qu'elle ne savait guère où elle en était, et qu'elle ne se sentait nullement l'envie de recommencer.

Si l'on avait l'air trop affecté, elle vous disait :

— Votre tête travaille, mon cher monsieur; moi, je veux vous guérir.

On aimait mieux se bien porter.

Lorsque c'était moi qui m'y trouvais pris, M. de Chateaubriand ne s'en souciait guère. Parfaitement insensible, il en riait même volontiers; mais quand c'était lui, il ne riait pas toujours; pour sortir de ce pas difficile il faisait toutes les concessions imaginables, il souscrivait à tout. Il n'avait qu'une réponse, c'était oui, toujours oui. Mais il n'y gagnait pas grand'chose.

— Oui! oui! répliquait l'inexorable vicomtesse, c'est bientôt dit; mais cela ne signifie rien : on prétend que tu es un grand homme; moi, je ne suis pas une grande

femme, va donc : ce ne sont pas des faux-fuyants que je veux, c'est une réponse, si tu en as ; je veux du raisonnement : je raisonne bien, moi!

— Certainement, mon amie, certainement; mais tu raisonnes si bien, vois-tu, qu'il n'y a pas de réponse possible contre toi ; il faut se rendre, il n'y a qu'à dire oui : tu as raison sans cesse, nul n'a d'esprit comme toi.

En couvrant ainsi sa retraite de tous les compliments qu'il pouvait trouver, il essayait d'échapper en tous sens; mais à toutes les issues il trouvait une lance brillante et bien émoulue qui le refoulait dans l'arène.

C'était le modèle des maris, le héros de la paix intérieure, de la patience conjugale. Il eût tout donné, sa renommée même, je crois, pour éviter le bruit.

Quand il pouvait déléguer le combat et passer le dialogue au voisin, il n'avait garde d'y manquer ; mais on ne prenait pas le change.

Ce jour-là cependant elle revint à son livre.

— S'il n'amuse pas, me dit-elle, cet ouvrage intéresse; je ne sache point avoir lu dans l'histoire ecclésiastique ce que je viens de lire ici.

— En effet, madame, les historiens de l'Église ne sortent guère de l'Europe ou de l'occident de l'Asie. Ils ne savent ou du moins ils ne disent presque rien des progrès, des fortunes diverses du christianisme dans la haute Asie.

— Mais, chère amie, interrompit M. de Chateaubriand qui avait curieusement écouté, tu parles de l'histoire de l'Église comme un bonnet carré, comme un docteur suivi...

— Tiens, pourquoi pas?

— Je te croyais des bas blancs.

— Pardine ! tu devrais pourtant bien savoir que j'ai toujours été bleue.

— Et bonapartiste, je crois?

— Certainement!

— Mais puisque te voici dans les profondeurs de l'histoire. ecclésiastique, dis-moi un peu, as-tu lu Baronius?

— Baronius? qu'est-ce que c'est que Baronius? Il n'y a pas de baron qui ait écrit l'histoire de l'Église.

— Je t'y prends : Baronius n'est point un baron, c'est le cardinal César Baronius, le grand annaliste de l'Église.

— Je ne te dis pas le contraire; mais puisque c'est un Italien, pourquoi ne l'aurais-je pas lu, puisque je sais l'italien? n'est-ce pas, M. Daniélo? dit-elle en me regardant d'un air aimable et un peu embarrassé.

— Ça me paraît juste, madame.

— Je plains ton erreur, ma chère, mais c'est en latin que Baronius a écrit.

— Que me fait cela? Est-ce que le latin et l'italien ce n'est pas la même chose? Je te le déchiffrerais, moi, ton latin. Mais toi qui me chicanes, si je te demandais ce que c'est qu'un *avatar?*

— Ma chère, tu me mettrais à bout, à moins que je n'appelle M. Daniélo à mon secours, comme tu m'as paru toi-même en avoir l'intention tout à l'heure...

Mais, au lieu de vouloir entendre, la vicomtesse s'amusait à pousser sa pointe, en disant du ton le plus majestueusement grotesque :

— *Courma-avatara, Varahah-avatara!*

— Madame de Chateaubriand, vous me faites peur, avec vos mots terribles et votre science effrayante!

— En as-tu assez?

— Oui, oui, oui!

— Moi, je me défends du moins.

— Oh! toi, vois-tu!... mais moi, je me rends et demande grâce...

Souvent, dans la suite de ces *Conversations,* mon sujet

me doit ramener à madame de Chateaubriand. Cependant le peu que je viens d'en dire serait trop incomplet si je n'ajoutais quelques mots sur l'œuvre et l'occupation principale de sa vie, sur l'*Infirmerie de Marie-Thérèse.*

Je ne saurais mieux faire que de commencer par citer l'historique de ce précieux établissement, écrit tout entier par la main de madame de Chateaubriand elle-même, et complétement inconnu du public : il ne lui était même point destiné; ce sont des souvenirs d'intérieur écrits dans la forme nette et simple de ces chroniques des abbayes du moyen âge, que nos savants ont recueillies avec tant de soin, et qui sont aujourd'hui le flambeau de l'histoire.

Dans cette chronique moderne, rien de trop, mais rien d'omis. Bien qu'il n'affecte rien de littéraire, le style de cette chronique justifiera, je l'espère, ce que j'ai dit de la manière d'écrire de madame de Chateaubriand.

Dans les archives où elle se conserve comme un titre de propriété, comme une relique de haut prix, cette chronique a pour titre : *Notice historique et rendu-compte de toutes les opérations administratives de l'Infirmerie de Marie-Thérèse, depuis sa fondation en* 1819.

Le compte rendu des opérations administratives ne pouvait intéresser le public : je n'en ai donc pris que la partie historique. Dans le plaisir que j'ai de la citer, je n'ai qu'une peine : c'est de n'en pouvoir témoigner ma reconnaissance à la main deux fois pieuse à qui je la dois. Son humilité m'impose le silence.

NOTICE HISTORIQUE DE L'INFIRMERIE DE MARIE-THÉRÈSE,

Par madame la vicomtesse DE CHATEAUBRIAND.

« Année 1819. — Avant la révolution, la charité chrétienne n'avait eu à s'occuper que de la classe indigente de la société; mais, pendant cette révolution, le malheur ayant atteint les riches comme les pauvres, une nouvelle classe d'infortunés a réclamé les soins de la religion.

« Des femmes qui, par les habitudes de leur vie, ne pouvaient se résoudre à se faire soigner dans les hôpitaux communs, mouraient souvent faute de secours; de même, de vieux ecclésiastiques, malades ou infirmes, ne savaient où se retirer.

« On essaya de leur ouvrir un asile. Une infirmerie fut fondée par la charité le 8 octobre 1819, sous la protection de S. A. R. madame la duchesse d'Angoulême et l'autorité de monseigneur l'archevêque de Paris, déclaré supérieur et chef perpétuel de cette maison.

« L'infirmerie prit le nom de *Marie-Thérèse* et se trouva placée sous la protection de madame la duchesse d'Angoulême.

« Le règlement provisoire de l'Infirmerie fut porté à l'approbation de madame la duchesse d'Angoulême, le 6 août 1819, par madame de Chateaubriand. Son Altesse Royale l'agréa, sauf quelques changements qu'elle daigna y faire et qui sont indiqués dans le règlement général provisoire.

« L'établissement commença dans une maison sise rue d'Enfer, n° 86 (maintenant 116), et louée pour la somme de trois mille francs.

« Les sœurs de Saint-Vincent de Paul, au nombre de trois, prirent possession de l'Infirmerie le 15 octobre 1819, et, le 8 décembre de la même année, la maison et la pre-

mière chapelle furent bénies par monseigneur l'archevêque de Besançon, M. Cortois de Pressigny.

« Le personnel de l'établissement consistait alors en trois sœurs, un aumônier, un infirmier, une servante et trois malades, en tout neuf personnes; à la fin de la même année, le personnel s'était augmenté de deux femmes malades et d'un prêtre infirme (douze personnes).

« Année 1820. — La maison, d'abord louée trois mille francs, fut achetée, le 16 février 1820, pour la somme de cinquante-cinq mille francs. Le payement définitif de cette somme a été achevé en 1823.

« La propriété primitive consistait en deux petits corps de logis et en un jardin d'environ trois arpents.

« Le 15 octobre 1820, jour de la célébration de la fête de sainte Thérèse, madame la duchesse d'Angoulême honora pour la première fois l'Infirmerie de sa présence; elle fut reçue par monseigneur le cardinal de Périgord, lequel officia et donna le salut du saint-sacrement. On célèbre chaque année, en mémoire de cette solennité, une messe d'actions de grâces.

« Année 1821. — Au mois d'avril de l'année 1821, on commença à élever un nouveau bâtiment, consistant en un grand corps de logis et en une chapelle. Ce bâtiment fut achevé à la fin de 1822 et coûta la somme de soixante-neuf mille cent vingt-neuf francs.

« Dans le courant de cette année, deux malades âgés ont fait leur première communion, une troisième a été baptisée et a fait son abjuration entre les mains de M. l'abbé Guyon. »

Voici le récit de cette conversion par madame de Chateaubriand : je le copie sur un papier en forme de lettres, écrit tout entier de sa main : j'y reconnais à merveille son écriture longue.

UNE DES CONVERSIONS LES PLUS REMARQUABLES DE L'INFIRMERIE DE MARIE-THÉRÈSE.

« Une jeune Hollandaise (madame Buman), atteinte d'une maladie très-douloureuse, fut reçue à l'infirmerie de Marie-Thérèse le 14 mai 1820 : elle n'avait pas vingt-cinq ans ; elle était d'une beauté remarquable, avait beaucoup d'esprit et avait été très-bien élevée. Elle était protestante et si zélée dans sa religion qu'elle voyait jusque dans les soins qu'on lui rendait des piéges tendus à cette religion qu'elle pratiquait scrupuleusement à sa manière. Souvent elle repoussait les sœurs avec une brusquerie dont bientôt elle s'accusait, car elle était naturellement d'une humeur douce et égale. Son mari, d'une ancienne famille et de Fribourg, était catholique, mais de ces hommes qui font céder leur croyance à leurs intérêts. Il craignait chez sa femme un changement de religion qui lui aurait ôté la protection de l'ambassadeur des Pays-Bas dont elle recevait quelques secours : il l'entretenait donc dans des principes auxquels elle était trop attachée.

« Le 14 octobre, veille de Sainte-Thérèse, l'une des fêtes patronales, madame Buman, voyant parer la chapelle, et ayant appris que M. le cardinal de Périgord devait officier le lendemain, déclara qu'elle s'enfermerait de manière à ne pouvoir entendre des *chants qui n'étaient point agréables à Dieu.*

« En effet, le jour de la fête, lorsqu'elle ouït la cloche, elle crut qu'elle annonçait l'arrivée de l'archevêque, et elle s'enfuit, comme si la présence du saint prélat dût percer les murs de sa cellule ; c'était madame la duchesse d'Angoulême qui entrait. La curiosité, ou plutôt un mouvement de la grâce, ramena la jeune femme à la fenêtre, pour voir

Son Altesse Royale qui avait disparu. A sa place elle aperçut le cardinal qui bénissait les sœurs et les fidèles agenouillés sur son passage. Elle fit un cri et alla de nouveau se cacher derrière ses rideaux, bien résolue à n'en pas sortir avant la fin de la cérémonie.

« Cependant au moment où l'on allait célébrer le saint sacrifice de la messe, cédant à une volonté plus forte que la sienne, elle descendit au jardin, s'approcha d'une croisée qui donnait dans la chapelle, et là, malgré elle, elle arrête sa vue sur le vénérable cardinal qui montait à l'autel : Dieu seul sut alors ce qui se passa dans le cœur de la brebis égarée! Elle court chercher la sœur de garde auprès des malades ; elle lui demande des guirlandes de fleurs qui restaient de celles dont la veille on avait décoré l'église ; elle en fait une couronne qu'elle va suspendre furtivement à la porte par où le prélat devait sortir de la chapelle ; ensuite elle remonte dans sa chambre et s'enveloppe de nouveau dans des voiles qui ne pouvaient la dérober aux regards de celui qui avait sur elle de grandes vues de miséricorde.

« Après la cérémonie, madame la duchesse d'Angoulême alla visiter les malades ; madame Buman ne sortit point de son coin. Peu après arriva le cardinal suivi de M. le coadjuteur (M. de Quélen, depuis archevêque) et de M. l'abbé de Frayssinous. Il venait donner des paroles de consolation aux pauvres femmes ; il les exhortait à la patience dont il était lui-même le modèle, lorsqu'il vit à ses pieds une jeune femme qui, tout en pleurs, lui criait :

« — *Bénissez-moi, monsieur, bénissez-moi!*

« Le vénérable vieillard, ému et ne comprenant rien à une si grande douleur, lui disait :

« — Ma fille, que me demandez-vous? Relevez-vous et parlez-moi.

« — Monseigneur, lui dit le coadjuteur, elle vous demande

votre bénédiction. Bénissez-la ; M. l'abbé Frayssinous fera le reste.

« En effet, la bénédiction d'un saint pénétra le cœur de la jeune dissidente d'un ardent désir de connaître la vérité, et, sans savoir à qui elle s'adressait, elle choisit de suite M. Frayssinous pour l'instruire ; il accepta ce pieux ministère et la prépara à son abjuration qu'elle fit au mois de mars suivant (1821), entre les mains de M. l'abbé Guyon, dans cette même chapelle où cinq mois plus tôt elle avait refusé d'entrer.

« Sa conversion fut aussi sincère qu'édifiante et ne s'est jamais démentie. Madame Buman a persévéré dans des sentiments qui lui furent miraculeusement inspirés ; aussi la Providence ne l'a point abandonnée. En perdant la protection de son ambassadeur, elle a obtenu une place qui la fait vivre honorablement, elle et son mari, qui avait bien en cette occasion quelques reproches à se faire.

« Madame Buman vit encore et peut attester la vérité de cette relation. »

Tel est ce piquant récit ; ainsi que tout le reste de la chronique, il reproduit très-bien l'esprit et la manière de madame de Chateaubriand. Sa signature seule y manque, car son écriture et son style sont bien reconnaissables. D'ailleurs cette pièce fait partie des archives de l'Infirmerie de Marie-Thérèse.

Je reprend l'intéressante chronique de l'Infirmerie de Marie-Thérèse, écrite, comme la relation, par madame de Chateaubriand.

« Année 1822. — La nouvelle chapelle fut bénie par monseigneur l'archevêque de Paris, M. de Quélen, le 19 décembre 1822.

« Dans cette même année le pape Pie VII a accordé à

l'Infirmerie de Marie-Thérèse (nommée dans la bulle *l'Infirmerie de la ville de Paris*) huit indulgences plénières avec un autel privilégié.

« Année 1823. — Madame la duchesse d'Angoulême a donné à la chapelle de l'Infirmerie un ostensoir en vermeil, et permis que des manteaux royaux qu'elle avait portés fussent destinés à l'établissement. Les broderies de ces offrandes précieuses ont été appliquées sur une étoffe de moire rouge qui compose, dans la semaine sainte, un devant d'autel et des draperies pour le tombeau de Notre-Seigneur.

« Le 14 août de la même année, M. et madame de Chateaubriand firent l'acquisition d'une petite maison et d'un jardin du prix de quatorze mille francs. Cette propriété était séparée de l'Infirmerie par une ruelle qui conduisait de la rue d'Enfer aux boulevards. M. et madame de Chateaubriand obtinrent du préfet de la Seine la concession de la ruelle, qui fut fermée aux deux extrémités, à cette charge de faire à la ville de Paris une rente annuelle de quarante francs. Alors les acquéreurs firent abattre les murs de séparation et réunirent leur propriété à l'Infirmerie, avec l'intention de lui léguer cette propriété à leur mort, dans le cas où ladite Infirmerie n'aurait pas cessé de subsister, sans aucun changement dans le but et l'esprit dans lesquels a été fondé l'établissement.

« Année 1824. — Au mois d'octobre 1824, M. et madame de Chateaubriand se virent forcés, pour l'avantage de l'Infirmerie, de faire l'acquisition d'une maison et d'un terrain de la valeur de cent quatre-vingt mille francs. Cette propriété, attenante à l'établissement, était à vendre et on devait y établir des jeux publics, voisinage qui aurait rendu le service des malades impossible. M. et madame de Chateaubriand ont pris, sur la nouvelle propriété de laquelle ils ont distrait, une portion de terrain qui règne le long du

principal bâtiment de l'Infirmerie pour en faire une cour à ladite Infirmerie et l'isoler des maisons que l'on pourrait construire sur le reste du terrain de M. de Chateaubriand, s'il venait à le vendre.

« Année 1825. — Pendant les premiers six mois, l'Infirmerie a reçu un nouveau témoignage des bontés de Son Altesse Royale madame la Dauphine, qui a daigné permettre qu'un de ses plus beaux ornements royaux fût employé à l'ornement de la chapelle.

« Année 1826. — Dans le courant de cette année, les bâtiments ont été augmentés d'une sacristie, d'une dépense, d'une pièce de dépendance et d'une cour ajoutée aux terrains de l'Infirmerie, laquelle a été enclose de murs et pavée dans toute sa longueur.

« Année 1827. — L'Infirmerie s'est encore accrue d'une chapelle dite de *Sainte-Thérèse*.

« Année 1828. — L'Infirmerie se trouve entièrement libre de toute dette à l'époque du 24 septembre, jour du départ pour Rome de M. et de madame de Chateaubriand, à moins cependant que l'Infirmerie ne vînt à manquer en leur absence ; alors M. de Chateaubriand aurait à réclamer la somme de deux mille cent cinquante francs.

« M. de Chateaubriand laisse en toute propriété à l'Infirmerie de Marie-Thérèse la petite maison et le jardin dits de la rue de Lacaille, qui avaient été achetés de ses deniers pour la somme de quatorze mille francs avant l'augmentation des terrains.

« Cette année Sa Sainteté a bien voulu envoyer à madame de Chateaubriand le corps de sa patronne, *sainte Célestine*, et une fiole de son sang, avec permission de déposer ces précieuses reliques dans l'oratoire ou chapelle de l'Infirmerie, et, avec la permission de monseigneur l'archevêque, elles y resteront jusqu'à nouvel ordre : elles appartiennent

en propre à madame de Chateaubriand (qui en a fait don à l'Infirmerie).

« De même *Sainte Thérèse*, tableau de M. Gérard, appartient en propre à madame de Chateaubriand (qui en a fait don de même).

« La dernière partie de cette année 1828 a été un temps d'épreuve pour l'Infirmerie. L'absence de la personne particulièrement occupée de recueillir les aumônes (madame de Chateaubriand) a nécessairement ralenti le cours de ces aumônes, tandis qu'un surcroît de malades et de maladies est venu multiplier les dépenses : c'était une épidémie (qui avait, dit-on, les symptômes du choléra); elle enleva dix-sept personnes à l'Infirmerie et la sœur Reine, qui avait dirigé l'établissement, en qualité de supérieure, depuis sa fondation.

« Année 1829. — Point de quête cette année; quelques dons ont été faits.

« Année 1831. — Rarement une maison de charité est parvenue sans ressource particulière à cet état de prospérité. Placée dans l'un des quartiers les plus sains de Paris, elle présente dans ses bâtiments et dans ses jardins l'établissement le plus agréable. Il serait bien fâcheux qu'au moment de son succès et lorsque les principales difficultés sont levées, cet établissement vînt à se dissoudre; mais la Providence n'abandonnera pas son ouvrage, et cette maison, qui est le seul asile ouvert à une classe de personnes qui ne peuvent trouver de ressources dans les soins communs de la charité, ne tombera pas, je l'espère.

« *Nota*. Les demandes d'admission deviennent si nombreuses qu'il serait bien à désirer qu'on pût augmenter les bâtiments, celui des prêtres surtout, qui n'est disposé que pour recevoir quinze ecclésiastiques, tandis que depuis un an on en a toujours de seize à dix-sept.

« Année 1832-1833. — Au mois d'octobre, Sa Sainteté le pape Grégoire XVI, par une bulle en date du mois d'octobre 1833, a accordé à l'Infirmerie de Marie-Thérèse la dévotion dite de l'*octave des morts*, sous la protection de Notre-Dame de Prompt-Secours; un grand nombre d'indulgences est attaché à cette dévotion.

« Années 1834-1835-1836-1837. — Le nouveau bâtiment destiné aux ecclésiastiques a coûté, y compris les peintures, boiseries, papiers, corps de bibliothèque, etc., la somme de soixante et seize mille cent quatre-vingt-quinze francs.

« Cette belle et indispensable construction sera d'un intérêt majeur pour l'établissement, en donnant d'abord le moyen de soulager un plus grand nombre d'infortunes.

« Année 1838. — Madame de Chateaubriand laisse cet établissement, qu'elle a commencé sans autres ressources qu'une somme de quatre cents francs donnée par le roi de Prusse, sinon riche, du moins en pleine prospérité, et libre de toutes dettes et charges autres qu'une rente de quarante francs à la ville de Paris, pour la concession d'un terrain dit : *la ruelle de Lacaille*. »

Voilà ce que la notice ou chronique de l'Infirmerie de Marie-Thérèse, par madame de Chateaubriand, sa fondatrice, nous a semblé offrir de plus intéressant.

Néanmoins madame de Chateaubriand ne dit pas tout, et je n'ai pas répété tout ce qu'elle dit ; mais je crois en avoir cité assez pour qu'on puisse voir qu'outre l'intérêt de son but, cet établissement si récent a déjà des souvenirs qui ne le cèdent point à ceux de plus d'un établissement célèbre. Il commença, comme on l'a vu, par n'avoir que quelques femmes et quelques prêtres. Il n'a encore que quatre femmes et bientôt il n'en aura plus, mais il a vingt-cinq prêtres aujourd'hui.

Au sujet de ce commencement de l'Infirmerie de Marie-Thérèse, dont madame de Chateaubriand parle à la fin de sa chronique, elle racontait qu'étant à Gand avec le roi et M. de Chateaubriand, pendant les cent jours, elle avait fait, non pas un vœu absolu, mais une promesse d'entreprendre quelque chose qui serait agréable à Dieu s'il daignait faire rentrer en France Sa Majesté légitime Louis XVIII.

Le ciel ayant exaucé ses vœux, madame de Chateaubriand voulut accomplir sa promesse.

Mais bien que M. de Chateaubriand fût déjà dans les honneurs, l'argent manquait, je veux dire l'argent suffisant.

Madame de Chateaubriand ne cachait ni son désir, ni son impuissance. Un jour elle faisait connaître l'un et l'autre dans son salon rempli de hauts personnages, parmi lesquels se trouvait le prince royal, maintenant roi de Prusse. Une quête pour l'établissement futur s'improvisa, et le prince y mit quatre cents francs.

Ce fut à la suite de cette quête que madame de Chateaubriand commença; mais elle dut avoir à y ajouter beaucoup, car le loyer seul de la maison se montait à trois mille francs.

Madame la Dauphine fut non-seulement la marraine, mais la principale bienfaitrice de l'Infirmerie de Marie-Thérèse.

Sans la haute munificence de cette princesse, l'établissement n'aurait probablement pu se maintenir; mais sans la sollicitude, le dévouement et les dons continuels de madame de Chateaubriand, non-seulement il ne se fût pas maintenu, mais il n'eût jamais existé.

Jamais, m'a dit son médecin M. Charpentier, jamais madame de Chateaubriand n'entrait à l'Infirmerie les mains vides.

Madame la supérieure de *Marie-Thérèse* m'a donné la preuve de ce que m'avait avancé le docteur.

Fine acheteuse, connaissant bien les choses, ne craignant pas de marchander et s'en tirant à merveille, madame de Chateaubriand allait chez tous les marchands, même les marchands de bric-à-brac, et elle achetait d'abord ce qui était nécessaire et ensuite ce qui était utile à son établissement.

Ceci m'explique une chose qui m'avait longtemps étonné dans madame de Chateaubriand : c'étaient son entente des affaires et sa connaissance des diverses maisons de commerce.

Quand on avait des emplettes à faire on pouvait s'adresser à elle, on était sûr d'être bien renseigné. Il pouvait arriver pour les marchands ce qui arrivait pour d'autres, qu'elle les jugeât parfois trop sévèrement; mais c'était bien rare que ceux qu'elle signalait comme bons ne le fussent pas.

Un nouveau trait de l'esprit généreux, de la religion éclairée de M. et de madame de Chateaubriand, et dont on doit surtout tenir compte à madame, qui n'était ni naturellement ni toujours des plus tolérantes, c'était de recevoir indistinctement dans leur Infirmerie des personnes de toutes les religions.

Un grand bien résultait de cette intelligente tolérance : c'était d'abord de détruire les préjugés des protestants et même des schismatiques grecs contre les catholiques; c'était même de les rappeler à la vraie foi par le bon exemple de cette sainte indulgence et de cet accueil généreux.

Aussi, outre l'abjuration de cette protestante hollandaise que madame de Chateaubriand vient de nous raconter, y en eut-il quatre autres en 1831. Ce fut d'abord une demoiselle de Vally, d'origine hollandaise, comme madame Buman, et maintenant religieuse de la Visitation à Bou-

logne-sur-Mer; ce furent ensuite sa mère et ses deux sœurs.

On m'a parlé aussi d'une jeune Grecque, dont les vertus et la rare beauté ont laissé un touchant souvenir à Marie-Thérèse, où elle est morte loin de sa belle patrie.

L'œuvre des femmes périt à l'hospice *Marie-Thérèse* qui fut fondé pour elles; et c'est un malheur, car combien n'est-il pas de femmes intéressantes qui ont besoin d'asile et contre le vice, et contre la solitude, et contre l'infortune, et contre le désespoir!

Si Élisa Mercœur en avait eu, cette jeune muse bretonne ne serait pas morte de misère et d'abandon au milieu de ses belles poésies.

Si la spirituelle est bonne duchesse d'Abrantès en avait eu, elle n'aurait pas vu l'huissier lui disputer en quelque sorte jusqu'à son lit de mort.

Si cette autre jeune fille en avait eu, elle ne se fût point vue flétrie dès son aurore, perdue dès son printemps; si cette autre en avait eu, elle ne se fût point empoisonnée ou asphyxiée dans son grenier, elle ne se fût point jetée des toits sur le pavé, des ponts dans la Seine, et vous n'eussiez pas eu besoin de la recevoir à la Morgue.

La femme est l'être le plus faible : et, dans la chute et dans le malheur, c'est l'être le plus délaissé. Le repousser après l'avoir brisé, ce n'est pas tout cependant.

D'autre part, il est bien naturel que maintenant l'archevêché, directeur de *Marie-Thérèse* et propriétaire de l'ancien hôtel de M. de Chateaubriand, tienne plus à l'œuvre de ses prêtres infirmes qu'à l'œuvre des femmes. Mais ne se trouverait-il donc plus quelques bonnes âmes qui aidassent à relever cette œuvre qui, dans le principe, formait au moins la moitié de l'œuvre de l'infirmerie de Marie-Thérèse?

Hélas! non.

La France est sans doute le plus éclairé, le plus noble pays du monde, mais elle ne se gêne guère; et si le roi de Prusse n'eût point contribué à cette œuvre, s'il n'en eût pris même l'initiative, elle n'eût peut-être jamais existé. Si quelque reine d'Angleterre ou de tout autre pays ne vient pas la relever, elle tombera.

Déjà elle est tombée : on ne reçoit plus de femmes, et des anciennes il ne reste plus que quatre.

Si l'archevêché de Paris avait moins de charges, peut-être penserait-il à reprendre cette œuvre, ou du moins à développer celle des prêtres en y adjoignant l'hôtel de M. de Chateaubriand. S'il est forcé de le vendre, ce qui sera difficile dans les temps où nous sommes, peut-être finira-t-on par y établir des guinguettes, des bals de barrière et des montagnes russes, comme on le voulait déjà lorsque M. de Chateaubriand l'acheta pour préserver l'Infirmerie d'un tel voisinage.

Ainsi le séjour de la sagesse deviendrait l'antre de la folie.

Nous sommes sûr que la délicate générosité du prélat qui est à la tête du diocèse fera ce qu'elle pourra pour conjurer ce malheur et pour conserver une demeure consacrée par la gloire chrétienne; déjà même il a été question d'y établir une école professionnelle, sous le nom d'*École de Chateaubriand;* et peut-être n'y a-t-on pas tout à fait renoncé.

Une école vaudrait mieux sans doute qu'un cabaret, mais un hospice siérait mieux qu'une école à la demeure de M. de Chateaubriand.

Si la force des choses finissait par l'arracher des mains de notre digne archevêque, Dieu sait ce qu'elle deviendrait; car aujourd'hui on tient beaucoup plus au moindre sou qu'au lus grand souvenir.

S'il en était autrement, une souscription nationale serait bientôt faite pour la sauver de toute chance mauvaise et pour la rendre au malheur intéressant, auquel l'auteur du *Génie du Christianisme* n'eût pas manqué de la léguer, s'il eût été riche et s'il en fût mort propriétaire.

Depuis plus de deux mille ans, la Chine, dont nous rions, la Chine reconnaissante voue une sorte de culte à son grand philosophe Confucius, et conserve avec respect ce qui lui appartint et sa tombe même.

Si Homère eût fondé un caravansérai, un asile, un hospice pour les rapsodes errants de la Grèce, comme les musulmans en fondent pour les chiens et les chats, les Turcs eux-mêmes le conserveraient avec un pieux respect.

Quant aux Anglais, si Milton et Shakspeare, qu'ils ont, il est vrai, laissés mourir aussi de misère et devinés seulement après leur mort, leur eussent légué un hospice fondé de la sueur de leurs fronts, du prix de leurs œuvres, ils ne croiraient pas pouvoir donner trop de millions pour l'enrichir et l'agrandir. Si l'un de ces deux grands génies avait laissé en outre une maison, son prix aurait déjà doublé, quadruplé : elle serait devenue une annexe de l'hospice ou plutôt une propriété nationale, un monument public fièrement et religieusement conservé.

A défaut de cette annexion à l'hospice, cette conservation serait ici d'autant plus facile que rien n'y est changé. Les livres et les meubles de M. de Chateaubriand sont remplacés, il est vrai, par quelques fauteuils de l'archevêché, mais ceux-ci ne sont pas d'un grand luxe non plus. Quant à la distribution des appartements, elle est restée telle qu'elle était. J'ai même reconnu sur les degrés de l'étroit escalier qui monte au cabinet de M. de Chateaubriand la petite toile cirée, grise et à petits dessins, qui s'y trouvait déjà lors-

qu'il y a vingt ans je commençai à gravir et à descendre cet escalier.

La présence successive des archevêques de Paris ajoute un nouvel intérêt à cette demeure illustre. M. de Quélen en fit l'acquisition; l'archevêque martyr y passa toute la première année de sa prélature, et dans la suite il se fit toujours un plaisir d'y venir passer trois ou quatre jours par an; enfin le vénérable successeur du martyr vint l'habiter aussi quelque temps après avoir pris possession de son nouveau diocèse, comme pour s'inspirer de l'alliance de la religion et de la liberté qui fait le fond des ouvrages du grand écrivain que plusieurs ont nommé *le nouveau Fénélon*.

Mais que nous fait cela, à nous autres Français? Nous sommes les rois du monde, les meilleurs chrétiens de la terre, comme on sait, mais nous sommes loin des préjugés conservateurs des peuples que nous venons de nommer. Nous ne nous tenons jamais pour plus grands que lorsque nous détruisons, et nous croyons avoir fait merveilles quand nous avons tout profané.

L'hôtel de notre grand écrivain, de l'un des plus grands que nous ayons eus, que nous aurons peut-être, semble prévoir son malheur et, en l'attendant, porter le deuil de son propre destin, comme celui de son ancien maître. Il semble s'affaisser et, avec ses grands massifs d'arbres poussant comme ils veulent, il a l'air de l'un des sept dormants qui s'incline sur une tombe et qui laisse croître sa barbe et ses cheveux en désordre.

Si le Virgile antique eût vu cet asile agreste du Virgile moderne, il lui eût dit dans un de ces vers qui bravent la mort, s'élèvent jusqu'au ciel et pénètrent l'éternité :

« Pasteur harmonieux du beau troupeau des brebis blanches de la pensée, *formosi pecoris custos*, si ton pays t'ou-

blie, tes arbres chéris te pleurent; je les ai vus, et tes pins eux-mêmes, et tes arbustes devenus arbres t'appelaient, la tête voilée de feuillage et les bras étendus :

. . . . . Ipsæ te, Tityre, pinus,
Ipsi te fontes, te ipsa hæc arbusta vocabant.

« Maintenant ils te rendraient au centuple l'ombrage que tu leur prêtas jadis. Rien n'égale leur grandeur, sinon ta renommée connue au-dessus des astres : *super sidera notus.* »

Le grand calvaire en bois, dont on voyait du cabinet de M. de Chateaubriand la tige peinte s'élever au fond de la pelouse et les bras blancs se croiser au-dessus des arbres avec les instruments de la passion, ce calvaire est tombé. La croix de fer qui le remplace, mais qui n'égale pas sa hauteur, est noyée sous des voûtes, sous des flots de verdure. Tout le terrain n'était autrefois qu'un champ; maintenant c'est un bois, nul fer ne le touche; il a du moins cette beauté, et c'est une beauté solennelle comme son silence et sa solitude. On y entre avec respect; on en sort pénétré.

A côté de ce jardin, les jardins de l'Infirmerie font contraste : ici tout est vivant, tout est soigné. On y retrouve ce que je voudrais appeler l'éclat modeste de la propreté chrétienne, le reflet simple et brillant des bonnes consciences et des devoirs bien remplis.

Les maisons comme les jardins reluisent d'élégance et de fraîcheur. On ne doit pas juger de l'Infirmerie par son entrée, par les seuls édifices que l'on aperçoit d'abord. Il faut pénétrer dans les jardins et aller jusqu'au bâtiment neuf qui se cache derrière les peupliers et que l'on n'aperçoit que lorsqu'on y arrive.

Cet édifice loin de la rue et isolé au milieu des arbres,

comme une maison de campagne, peut loger vingt-six infirmes, sans parler des infirmiers et de la chapelle-bibliothèque qui occupe une partie du rez-de-chaussée.

Cette idée d'une bibliothèque dans une chapelle me plaît : la science devrait toujours défendre la vraie religion, et la religion admettre toujours ainsi la science dans son sanctuaire.

Cette bibliothèque est tellement disposée, qu'on ne l'aperçoit pas quand on entre dans l'oratoire. On dirait que les murs sont boisés tout simplement ; mais c'est dans cette boiserie que se trouvent les armoires contenant les livres. Quand on en veut prendre, on ouvre un panneau ; on le referme quand on les a pris ou remis, et rien ne paraît.

On reconnaît encore là le goût et le génie de madame de Chateaubriand ; on le reconnaît même, et on lui rend hommage, dans un ornement qu'elle acheta pour cette chapelle : c'est un tabernacle et un devant d'autel en cœur de chêne bruni par le temps et représentant en relief la naissance de Notre-Seigneur, la sainte crèche, les animaux de l'étable et l'adoration des mages.

J'ai vu ailleurs, et surtout dans les églises de l'intéressante ville de Provins en Champagne, de ces chœurs d'église, de ces tableaux en bois plus considérables, plus riches et plus finis que celui-ci ; mais madame de Chateaubriand n'en a pas moins bien mérité de l'art et de l'oratoire de la maison des prêtres en l'ornant de cette précieuse relique découverte par elle au milieu du fouillis et de la poussière des magasins de revendeurs.

J'en témoignais ma joie et en quelque sorte mon admiration à madame la supérieure.

Charmée de cette nouvelle occasion de faire valoir les soins et de relever le mérite de sa chère et vénérée fondatrice, elle me disait :

— Madame de Chateaubriand connaissait tout; elle allait partout et découvrait tout.

La maison étant double, un corridor sépare les deux rangées de chambres de chaque étage.

Le corridor est en brique, mais les chambres sont bien parquetées, bien closes, bien tapissées, bien aérées, fort gaies, et par conséquent très-saines. Elles sont meublées avec élégance et même presque avec richesse.

Entourées de hauts et flottants remparts d'arbres, elles ont tout un horizon de verdure et sont comme plongées dans un bain de lumière et d'air aromatique.

Entre les pics verdoyants de ces montagnes mobiles, les cellules des hauts étages ont des échappées de vue sur les monuments de Paris; mais celles des étages inférieurs n'ont pour perspectives que le feuillage, le gazon, les fleurs, les fruits et un petit chalet d'abeilles.

On se croirait loin de Paris, dans les jardins d'une forêt. C'est un petit paradis entre le boulevard et la rue d'Enfer.

Cet Éden des invalides du service divin est protégé non par le glaive, mais par des animaux, par des chiens fidèles et forts, contre les maraudeurs des barrières que tente toujours le fruit défendu.

Les infirmes qui ne peuvent plus marcher sont promenés à bras dans de jolies petites voitures dans lesquelles ils se font traîner dans la cour d'entrée. Là on les voit arrêtés sur leurs chars dételés et se livrant à de paisibles conversations.

Madame de Chateaubriand elle-même passait souvent dans cette cour lorsqu'elle sortait pour visiter ce qu'elle appelait son usine.

Son usine c'était la fabrique de chocolat : elle en envoyait des prospectus et des produits à tout le monde. Madame la duchesse de Berry en prenait des paniers et des caisses en

bonbons façonnés de toutes les manières : madame de Chateaubriand s'en occupait si fort, elle y pensait tant, qu'au lieu de vicomtesse de Chateaubriand, on l'a vue signer dans ses lettres *vicomtesse de chocolat*.

Il serait impossible aux infirmes et aux vieillards de se procurer chez eux ou ailleurs, même à haut prix, tant de jouissances, tant de douceurs, tant de soins, tant de consolations et une si bonne compagnie.

Aussi est-il plus d'un vieux prêtre qui quitte l'isolement de son chez soi pour venir demander, en payant, un asile dans cette douce et honorable retraite.

D'après le *prospectus* que j'ai sous les yeux et qui doit être de la main de madame de Chateaubriand, les prêtres pauvres y sont reçus gratis, quand monseigneur l'archevêque de Paris le permet et quand ils ont prouvé qu'ils sont dans l'impossibilité de se faire soigner chez eux.

Le vieil abbé Desmazures, connu par ses voyages au saint sépulcre, par ses succès dans la chaire, par sa grande barbe orientale et par la force de sa voix, termine en ce lieu son pèlerinage.

Je l'ai vu longtemps, le dimanche, dire la messe de midi ou d'une heure aux Missions Étrangères.

Souvent aussi je l'ai vu, dans la rue du Bac, venir chercher lui-même chez le boulanger son pain de quatre livres, et l'emporter, non sans blanchir sa soutane, comme un long enfant dans ses bras : il n'en paraissait point triste; mais il faisait peine à voir, et il était temps de lui venir en aide, car sa mémoire était si perdue qu'il ne pensait plus aux besoins de sa vie et qu'il y avait quatre jours qu'il n'avait pas mangé quand il fut reçu à *Marie-Thérèse*.

Ce fait seul suffirait pour recommander cet asile, et il a pu compter plus d'un fait de ce genre.

Ce ne sont pas seulement les habitants de *Marie-Thé-*

rèse, ce sont aussi ses voisins qui aiment ce saint lieu. L'Infirmerie est populaire dans le quartier.

L'oratoire de la maison des prêtres n'est pas public, mais la chapelle de la communauté l'est entièrement, et toujours la porte en reste ouverte. Comme il se trouve vingt-cinq prêtres dans l'établissement sans compter l'aumônier, les messes n'y manquent pas.

Les fêtes et dimanches surtout il y en a depuis quatre heures du matin jusqu'à onze heures ou midi.

C'est une grande commodité pour les voisins, si éloignés de toute autre église. Ils y viennent donc, et là ils sont exempts de payer les chaises. Ainsi l'a voulu madame de Chateaubriand ; et en ceci, comme en tout le reste, sa volonté est scrupuleusement suivie.

Marie-Thérèse est donc en quelque sorte une succursale bénévole et gratuite de la paroisse de Saint-Jacques-du-Haut-Pas et de celle de Montrouge, sur les confins desquelles elle se trouve.

Si madame de Chateaubriand a tant fait pour l'infirmerie de Marie-Thérèse, si l'on y reconnaît partout son intervention, son génie, ses idées, partout aussi retrouve-t-on son souvenir.

Rien de plus doux que de voir comme elle est prisée, comme elle est comprise, comme elle est aimée là. Rien d'affecté cependant; tout y est convenable, parce que tout y est sincère.

Il vous sera difficile de trouver dans cet établissement quelque chose qui ne soit pas de madame de Chateaubriand ou qui ne la rappelle pas. C'est madame qui a conseillé cette chose ; c'est madame qui a fait l'autre.

Cette chapelle de la communauté, modeste, mais convenable, sans luxe, mais non sans goût; ses ornements, non d'un si haut prix, mais d'un si haut intérêt, c'est madame

qui les a donnés, comme c'était madame qui auparavant avait fait construire la chapelle où se voit le beau portrait de sainte Thérèse.

Ce chef-d'œuvre de Gérard, si remarquable au milieu de tant de bons tableaux qui l'entourent, cette sainte patronne de l'établissement, cette sainte Thérèse à genoux dans un cadre à ogive d'or qui, sous un jour tombant d'en haut par une ouverture qu'on ne voit pas, resplendit au delà et au-dessus du maître-autel, dans le fond du sanctuaire, et domine tout le petit temple de sa figure inspirée, c'est le peintre qui l'a donné à M. de Chateaubriand, celui-ci à madame, et madame à son infirmerie.

La patronne de madame de Chateaubriand elle-même, sainte *Célestine*, que le pape Léon XII lui avait donnée pendant l'ambassade de M. de Chateaubriand, et qui dort vêtue comme une jeune princesse sous son autel vitré, c'est encore dame *Céleste* de Lavigne-Buisson, vicomtesse de Chateaubriand, qui l'a donnée ; c'est elle qui a fait mouler sa figure en cire, elle qui l'a parée de vêtements faits de drap d'argent et d'or, relevés de broderies portées par la fille de Louis XVI dans ses fêtes et incrustées de pierreries.

Cette grande maison à quatre étages, la *maison des prêtres*, la gloire du jardin, le modèle des bonnes constructions et du bon marché, c'est madame de Chateaubriand qui en a choisi le site et tracé le plan.

C'est elle qui a trouvé pour la construire un simple maître maçon, mais un maçon honnête homme, un maçon unique, qui, avec des matériaux reconnus excellents par expert secret, l'a bâtie, couverte, boisée, peinte, parquetée, munie de ses portes et fenêtres, et l'a livrée, clefs en mains, pour la somme de soixante et seize mille francs, tandis que tous les propriétaires qui ont fait construire et qui la voient l'évaluent à cent vingt ou cent trente mille francs.

Ce jeune géant de la Bible, qui devait faire place à la maison des prêtres de l'Évangile, ce jeune cèdre qui pousse en France comme le palmier dans Cadès, qui domine la haute maison et s'élance à une hauteur qu'en général n'atteignent pas les cèdres, c'est madame encore, sans doute, qui l'aura fait venir de la colonie de la *Vallée-aux-Loups*.

Enfin, la rue de *Lacaille*, cette ruelle impure et dangereuse, comme celles que la police fait fermer dans Paris, cette ruelle avec les maisons et terrains y attenants, c'est M. de Chateaubriand qui les acheta des deniers qui lui revinrent de la *Vie du duc de Berry*, et c'est encore madame qui les a donnés à Marie-Thérèse.

Un autre tableau que sans madame de Chateaubriand l'Infirmerie n'eût pas eu, un tableau qui m'a frappé plus que tous les autres, bien qu'il n'en soit pas le plus beau, c'est une apothéose, *Marie-Antoinette* par mademoiselle Lebrun, portraitiste de la cour.

Sur un fond ou plutôt sur un ciel d'un bleu pâle se détache en longue robe blanche la reine infortunée. Elle est debout et presque de grandeur naturelle. On dit que sa figure est très-ressemblante, et je le crois : ces longs traits allemands ne sont pas de fantaisie. Son teint est blanc, ses yeux bleus. Ses longs cheveux blonds, que la mort n'avait pas plus épargnés que sa tête, flottent sur ses épaules ou se déroulent aux vents. Elle a en main la palme verte du martyre. Transfigurée elle monte vers le ciel où Louis XVI l'attend couvert de sa couronne, de son manteau et de tous ses insignes royaux. A côté du roi et sous ses bras étendus vers la reine sont deux petites têtes aux ailes d'anges. On devine quels sont ces anges. Ils sont calmes, presque radieux, et le roi aussi : mais la reine ne les a pas encore atteints, elle va ressentir l'influence de la sérénité des cieux : mais elle paraît être dans le trouble encore. Ses yeux ouverts, ses traits ten-

dus, semblent conserver quelque chose de l'effroi du supplice : on dirait que c'est encore moins le ciel qu'elle croit atteindre que l'enfer d'ici-bas qu'elle veut fuir.

Ce tableau est placé dans le salon où l'on recevait madame la Dauphine, il fait face à la porte.

Ce salon, situé au bas de l'église, est maintenant transformé en chapelle, et l'église en est agrandie d'autant.

Dans cette chapelle, que l'on pourrait appeler chapelle de Marie-Antoinette, se trouve aussi l'autel de la chapelle domestique que M. et madame de Chateaubriand s'étaient faite dans leur appartement de la rue du Bac.

Dans un petit salon, ou plutôt un cabinet, attenant à cette chapelle, se trouve un autre portrait non moins remarquable et par lui-même et parce qu'il n'est que là, et que son existence n'est point connue du public : c'est celui de la fondatrice, de la bienfaitrice, c'est celui de madame de Chateaubriand par mademoiselle Lorimier.

Je ne me sens pas compétent pour juger l'œuvre d'un peintre sous le rapport de l'art, mais je juge le portrait de madame de Chateaubriand sous le rapport de la vérité, et je le trouve très-ressemblant.

L'artiste a parfaitement saisi cette physionomie énergique et rare. C'est bien son air, ce sont bien ses yeux, son nez, sa bouche, son menton ; ce sont même les boucles de ses cheveux et les barbes de son bonnet.

Madame de Chateaubriand porte au cou une croisette enrichie d'une parcelle de la vraie croix que venait de lui donner madame la supérieure de Marie-Thérèse. Ce fut en reconnaissance de ce don que madame la vicomtesse posant, dit-elle, pour la première fois, voulut aussi lui donner son portrait, honneur qu'elle n'avait jamais fait à personne.

Outre qu'il est ressemblant, ce portrait est donc unique;

ce qui double son prix. On y reconnaît, comme en toute chose, un trait de l'originalité de l'esprit de madame de Chateaubriand.

Nous savons qu'elle tenait à se donner des rapports avec les sœurs de Saint-Vincent de Paul. Nous avons vu qu'elle s'était fait faire un lit à l'instar des leurs. Dans son portrait elle voulut aussi sur son vêtement de femme du monde porter quelques insignes du leur. Ce fut bientôt trouvé.

Elle ne pouvait se donner leur coiffure, elle voulut adopter leur collet ou rabat. Mais elle n'en avait pas alors à sa disposition, et l'artiste veut toujours un modèle.

Madame de Chateaubriand, qui n'était jamais embarrassée, ne l'est point encore ici : elle tire de son sein la guimpe de sa collerette, de dessous sa robe l'étale dessus; l'artiste copie, et voilà un collet, voilà un rabat tout trouvé ; voilà une quasi-religieuse ou, du moins, une quasi-novice, ou quelque tierçaire de l'ordre de Saint-Vincent de Paul.

Tout, à *Marie-Thérèse,* rappelle tellement monsieur et surtout madame de Chateaubriand, que si cette noble retraite ne portait pas le nom d'Infirmerie de Marie-Thérèse, elle devrait porter celui d'Infirmerie de Chateaubriand.

Aussi madame y serait-elle venue mourir, si elle eût survécu à son illustre époux, de même qu'elle y est venue reposer après sa mort. J'ai vu au fond des massifs des jardins la maisonnette qu'elle s'était réservée; elle est plus petite que toutes les autres, plus agreste et plus isolée que la maison des prêtres; ce n'est guère plus qu'une cellule de chartreux au fond d'un enclos, et elle n'est vue que de Dieu, que des oiseaux qui volent, et du soleil quand il passe.

Cet ermitage était, il est encore habité par une des quatre personnes qui restent de l'œuvre des femmes absorbée, remplacée désormais par l'œuvre des prêtres.

Tous ces dons de terrains, de maisons, de meubles, d'ornements, faits par M. et madame de Chateaubriand, reposent sur des actes authentiques, et forment, et les donataires l'entendaient bien ainsi, autant de titres de propriété pour l'infirmerie de Marie Thérèse.

Marie-Thérèse était la principale, mais non la seule œuvre dont s'occupât madame de Chateaubriand : elle avait aussi des entrevues avec M. de Janson pour l'œuvre de la *Sainte-Enfance;* quand elle s'y rendait, elle nous disait : « *Je vais au concile.* »

Il n'est pas nécessaire de donner plus de détails pour faire comprendre que tout, à *Marie-Thérèse,* étant plein du génie et des bienfaits de M. et de madame de Chateaubriand, il est bien naturel et bien juste que tout y soit plein aussi de reconnaissance et de vénération pour eux. Cet asile religieux, c'est en quelque sorte leur sanctuaire domestique. Leur souvenir y est vivant à côté du Christ et de ses saints, et je vois bien qu'il y vivra toujours.

Lorsque les sœurs et madame de Chateaubriand raisonnaient sur leurs plans et projets, et que chacune avait son avis, madame de Chateaubriand leur disait : « Mes chères sœurs, croyez-en ma vieille expérience. »

Les sœurs croyaient et tout allait bien.

Les bonnes religieuses n'ont oublié ni les conseils ni les bienfaits de leur fondatrice.

Moi, qui finis par ne plus guère voir les choses que d'un œil critique et plus que froid, je suis touché, je me sens attendri d'une reconnaissance si vive, d'une si sincère affection, d'un si pieux respect pour les morts.

Ces excellentes sœurs sont plus justes que les lettrés, plus reconnaissantes que la France : elles savent garder la mémoire ; et, pour ces âmes chrétiennes et pures, la bienfaisance et la gloire ont tout leur charme religieux.

Elles sont dignes d'avoir le tombeau de l'épouse et même celui..., sa place est là. On comptait sur sa présence, croyant que l'enfant des grèves et le voyageur des deux mondes avait assez vu les orages et la mer, et qu'à sa mort, au moins, il cesserait de voyager.

Le caveau funèbre qui devait recevoir les deux tombes, qui en pourrait contenir quatre et porter le nom de *caveau de Chateaubriand*, n'en a qu'une, celle de madame, qui l'a fait faire elle-même, avec l'espèce de rotonde qui s'élève au-dessus et forme la *chapelle de Sainte-Thérèse*.

Madame la vicomtesse de Chateaubriand, qui repose dans les fondements de cette chapelle, est enfermée d'abord en un cercueil de plomb, qu'enferme ensuite une châsse de chêne, et que recouvre enfin une tombe de pierre. C'est sous cette triple enveloppe que sa dépouille repose.

Surhaussée d'un pied et demi au-dessus du sol du caveau, la tombe en occupe la partie du levant, tandis que l'âme de la pieuse fondatrice, reçue en un asile encore meilleur, se réchauffe et se délecte sans doute aux clartés sans nuage d'un soleil qui ne s'est point levé, qui ne se couchera pas.

Le caveau est fermé par une pierre carrée, percée au milieu pour qu'on la puisse soulever, et large à peu près d'un mètre en tous sens.

Cette pierre et les dalles qui l'entourent forment le pavé d'une sorte d'arrière-chœur, qu'on appelle la *chapelle de Sainte-Thérèse*, mais qui n'a pas d'autel. La place manque.

Au dos du maître-autel qui ferme cette chapelle, sans laisser d'autre issue que deux petits passages latéraux pour circuler, est appliquée une tablette en marbre noir, couverte de lettres gravées dans ce marbre et dorées.

Cette table, placée derrière l'autel, au fond du sanc-

tuaire, que les Hébreux appelaient le *Saint des saints*, rappelle, mais ne contient ni la loi, ni les prophètes; c'est l'épitaphe : la voici :

Ci-gît dame Céleste Buisson,
Vicomtesse de Chateaubriand.
Distinguée par l'exercice des bonnes œuvres
Qu'inspire la religion,
Elle a voulu faire bénir sa mémoire
Par la pieuse fondation
De l'infirmerie Marie-Thérèse
Faite de concert avec son époux
Le vicomte de Chateaubriand.
Décédée le 9 février 1847, à l'âge de 73 ans.
Elle repose dans le caveau de cette chapelle
Selon le désir qu'elle en a exprimé.

En face de cette épitaphe et sous la lumière dont nous avons parlé, s'élève le tableau de *Sainte Thérèse*, comme dans une gloire. C'est sa grande figure qui frappe les yeux dès qu'on entre dans l'église.

On dirait que de son prie-Dieu elle illumine et dirige l'établissement dont elle est la patronne.

Le reste des murs de sa petite chapelle, qui est aussi la chapelle du tombeau, sont peints en grisailles.

De la demi-voûte de cette demi-rotonde ajoutée à l'église depuis sa construction, descend, non-seulement le jour qui éclaire le tableau et le saint asile, mais encore un joli lustre qui peut l'éclairer pendant la nuit.

Don de M. Delaroy, l'un des bienfaiteurs de l'établissement, ce lustre, comme tous ceux de cette église, est couvert d'une gaze argentine. On dirait une gaze de soie du jaune le plus frais. Sans voiler aux yeux ces beaux ornements, elle les défend de la poussière et des atteintes de l'humidité.

De la chapelle de Sainte-Thérèse ou de la chapelle du tombeau, on ne voit que le tableau de la sainte, les murs peints, quelques reliquaires, quelques bouquets artificiels et le revers du maître-autel portant sur un fond noir l'épitaphe d'or.

C'est là, c'est sous cet autel et sous les yeux d'une sainte que repose l'une des femmes qui ont le plus agi, le plus pensé, le plus senti, sinon le plus souffert.

J'entrais dans ce sanctuaire avec un respect profond, une émotion vive; je suspendais mes pas pour les rendre sourds; je craignais de faire du bruit comme lorsque j'entrais dans sa chambre alors qu'elle souffrait et que sa plainte affaiblie me révélait sa présence.

Ici plus de plainte : cependant elle est là. Ame délicate, esprit susceptible, paix vous soit!

Je viens du Grand-Bé et me voici. C'est moi; et si du lieu où vous êtes, lieu où rien ne trouble plus la bonne harmonie des justes, si de ce lieu vous nous parliez encore, peut-être encore, comme lorsque j'avais le bonheur de faire quelque chose qui vous était agréable, me diriez-vous : « C'est bien : je m'y étais attendue. »

Vicomtesse, salut; vous êtes mieux là qu'au Grand-Bé. Si vous n'êtes point revenue dans votre pays, vous êtes restée dans votre famille.

Vos coopératrices dans la charité, vos filles en Jésus, vous entourent comme elles vous entouraient dans vos jardins, quand j'eus l'honneur de vous voir pour la première fois. Elles vont et viennent autour de votre tombe, comme jadis autour de votre demeure; elles vous aiment, elles parlent de vous, elles prient pour vous.

Les vieux prêtres auxquels vous avez assuré un asile et un repos précurseurs de celui que vous goûtez les secondent.

Lorsque le matin, avec le jour, il semble tomber quelque chose des cieux; lorsqu'à l'arrivée de la lumière, qui est, dit-on, la parole de Dieu, il se fait dans la nature comme une sortie des limbes, comme une résurrection quotidienne; lorsque les chariots des campagnes arrivent aux barrières qui s'ouvrent; lorsque les oiseaux se réveillent avec les hommes sous les feuilles et les fleurs éclatantes de rosée; lorsqu'un rayon nouveau arrive de la maison des prêtres et va à travers la vitre de la chapelle frapper à la vitre de l'autel de Sainte-Célestine; lorsque la cloche régulière, et d'un son aussi pur que l'aurore naissante et que le chant des oiseaux dans les arbres, tinte l'heure de la prière et appelle à l'église vos religieuses et vos prêtres; oui, alors n'entendez-vous pas leurs voix, les oraisons de la messe qui se célèbre en quelque sorte sur votre tombe, et où vous ne manquez jamais d'avoir un reconnaissant *mémento?*

Écoutez, c'est le pas de vos religieuses, de vos vieilles femmes qui s'approchent de la table sainte en vous bénissant. Elles reçoivent le pain des anges en pensant au pain des hommes que vous avez donné aux pauvres, et, après l'avoir distribué en votre nom, elles se figurent faire encore la cène et communier avec vous. Vous n'en êtes point séparée.

René, qui manque ici, René lui-même est maintenant auprès de vous. Le voyageur a trouvé le terme de sa course et l'idéal de ses vœux. L'insatiable rêveur est enfin rassasié : au lieu de plaintes, son âme inquiète, maintenant apaisée, ne rend plus que des hymnes.

Unis plus que jamais, vous vous aimez dans la lumière et bien au-dessus de ces étoiles que les télescopes de l'Observatoire, voisin de *Marie-Thérèse,* atteignent à peine au fond des cieux.

Digitized by Google

Si maintenant le lecteur veut bien se rappeler ce que j'ai dit ci-dessus, il aura une idée de l'intérieur de M. et madame de Chateaubriand, et c'est pour marquer la spécialité de cet intérieur, du caractère et des habitudes des deux illustres époux, que je n'ai pas craint de descendre dans des détails qui sans ce but auraient pu paraître légers ou futiles.

Tels étaient donc, dans ce siècle de scandale et de jouissances matérielles, l'intérieur pur, la vie simple, les seuls plaisirs de ces deux personnages éminents, de ces deux natures d'élite.

Leur table, bien servie, élégante, mais simple comme tout le reste, recevait parfois à dîner quelques parents, quelques amis, quelques prêtres, quelques évêques. On causait jusqu'à huit heures; mais jamais de galas, de grandes soirées, de spectacles, jamais de jeux.

Je ne crois pas que M. de Chateaubriand connût les cartes, toujours est-il qu'il n'en usait pas; je n'en ai jamais vu une seule dans la maison.

Cette vie simple, je le sais, ne devait pas mettre l'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe* à l'abri de la critique littéraire; mais il me semble qu'un académicien de l'Abbaye-aux-Bois, qui fait maintenant de la critique dans *le Constitutionnel*, est allé plus loin. Je le savais fin et spirituel, mais non méchant; je ne savais pas qu'il eût à se plaindre du grand homme, et il ne me serait pas difficile de prouver que la *personne distinguée* qui lui a livré des lettres pour faire son article l'a mal renseigné.

Rempli pour le génie vivant de respects et d'éloges qui n'ont peut-être pas été inutiles, pourquoi le traiter ainsi

lorsqu'il est couché, lorsqu'il n'a plus de voix à l'Académie ?

Le critique n'en parlait pas ainsi autrefois. Il sait sans doute ce qu'il en a dit lorsque les *Mémoires* furent annoncés au public et lus chez madame Récamier pour la première fois.

Rien ne me serait plus facile que d'opposer à chacune de ses attaques dans *le Constitutionnel* de 1850 un éloge tiré de l'article qu'il publia sur le même sujet dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 avril 1850, et peut-être dans *le National* du 5 mai de la même année. Le critique était alors dans le mouvement, et j'ai ses articles, comme ceux de bien d'autres, sous les yeux, et voici comment :

Lorsque les *Mémoires* furent chez madame Récamier pour la première fois, et annoncés dans les journaux par des citations précédées des articles dont je parle, une personne placée auprès de M. de Chateaubriand recueillit ces citations et ces articles en un volume in-8°.

Cette personne eut la bonté de m'en donner un exemplaire : je le conserve d'autant plus précieusement qu'il est peu connu, quoique fait sous les yeux de M. de Chateaubriand.

Il renferme des choses curieuses et je m'en servirai au besoin. Tout ce que je puis dire ici, c'est que le célèbre critique du *Constitutionnel* réfuta d'avance ses méchancetés avec une verve que je ne saurais atteindre.

Dans notre dernière entrevue, l'illustre vicomte me fit promettre de l'aller voir sur le Grand-Bé et d'être fidèle à sa mémoire. J'ai accompli la première partie de ma promesse : il me reste à tâcher d'accomplir la seconde.

M. de Chateaubriand dans son cabinet. — Ses occupations quand il eut cessé d'écrire. — Ses lectures. — Ses Mémoires.

Si je ne suis pas un bon écrivain, ce n'est faute ni de bonnes leçons, ni d'illustres modèles. J'ai eu du moins cette chance ici-bas de voir de près les grands hommes, de les voir à l'œuvre, d'être initié aux mystères de leurs études, aux conceptions de leur pensée, et de travailler même avec eux.

Peu de temps après mon arrivée à Paris, M. de Chateaubriand, devinant mes goûts et mes vœux, m'appela et me chargea de faire des recherches pour ses *Études historiques*, comme il le dit lui-même à la fin de la préface.

Il m'a fait ensuite cinq fois l'honneur de me rappeler auprès de lui en qualité de secrétaire et de compagnon de voyage.

En route comme dans son cabinet, lorsqu'il était seul, qu'il avait quelqu'un dont l'esprit lui convenait et qu'il jugeait capable de converser, M. de Chateaubriand, si réservé, même si taciturne en public, aimait qu'on lui tint conversation ou qu'on lui fît des lectures, surtout lorsque épuisé par l'âge il ne composait plus ou presque plus.

Trop affaibli pour pouvoir créer et produire encore, trop actif pour pouvoir rester inerte, son esprit toujours vif, toujours lumineux, aimait à s'exercer sur toute chose, mais à son aise et pour ainsi dire sans se déranger.

Il aimait à revoir ses travaux, à relire les vieux livres, et parfois à connaître les nouveaux sur lesquels il me chargeait de lui faire des rapports détaillés avec des citations des passages les plus frappants.

Toujours plein de sens et de goût, d'un goût plus sévère que jamais, il se plaisait, il excellait surtout à corriger, abréger et perfectionner.

Dans ces délassements de toute une vie de travail, ou plutôt dans ces occupations dernières et en quelque sorte posthumes, ce que M. de Chateaubriand aimait le plus, c'était la variété.

Cependant, au nombre de ces lectures, de ces conversations, il en était de longue haleine, il en était qui nous prenaient non-seulement plusieurs jours, mais même plusieurs mois.

De ce nombre étaient la lecture raisonnée de ses *OEuvres complètes,* dont il désira toujours donner une nouvelle et dernière édition avec préfaces et notes nouvelles; la révision de ses *Mémoires,* et puis enfin la lecture comparée des plus beaux livres antiques, et quelques autres recherches qu'il m'avait commandées ou conseillées, dont ensuite il me demandait compte, sur lesquelles il me donnait son avis, ses vues, et qui à la longue sont devenues des ouvrages entre mes mains.

Quand c'étaient les propres ouvrages de M. de Chateaubriant que nous lisions, presque à chaque phrase il appelait la critique et offrait la discussion. C'eût été le désobliger que de n'y pas répondre, et il se fût bientôt aperçu si l'on n'avait eu que l'intention de lui complaire et de le flatter.

Ainsi mis en demeure, je lui disais toute ma pensée, que je n'eusse pas toujours osé lui dire de mon propre mouvement.

Bien que je n'épargnasse rien de ce qui me semblait susceptible de critique, il me disait souvent :

— Monsieur, ce ne sont pas vos éloges, c'est votre pensée que je veux.

— Mais, M. le vicomte, si ma pensée se trouve être un éloge sans cesser d'être vraie, que faut-il faire?

— Rengainer, monsieur, et passer outre.

Je passais donc; parfois aussi je m'arrêtais, et ce n'était pas pour louer.

Quand il trouvait que j'en disais trop, il m'arrêtait et soutenait son dire par des raisons et des développements dont l'intérêt ajoutait à celui de ses chefs-d'œuvre.

J'aurais voulu que l'univers entier assistât à ces explications, à ces commentaires vivants d'un homme de génie sur ses œuvres; c'eût été le meilleur cours de philosophie, d'érudition et de littérature.

Quant à moi, j'écoutais de toutes mes oreilles et je prenais des notes; pour mieux dire, j'écrivais sous la dictée du grand écrivain, découvrant les ressorts de son art sur lesquels il était généralement si discret.

Je croyais entendre Homère raisonner sur la poétique, sur le style, Platon sur les idées.

Quelquefois c'étaient des digressions sur les lieux dont il parlait et sur les voyages qu'il avait faits.

C'est ainsi que nous avons relu toutes ses œuvres, dont il avait à cœur de donner un dernière édition et dont il m'indiquait les passages qu'il voulait modifier. Il ne lui a pas été donné de réaliser ce projet, qui le préoccupait et dont il parlait souvent.

Ceux de ses héritiers qui ont eu la grande édition du *Génie du Christianisme,* qui devait se trouver dans le placard à gauche de la cheminée de sa chambre à coucher, peuvent regarder; peut-être trouveront-ils encore, surtout au commencement du premier volume, des coups de crayon donnés sur certains passages : c'était le signe des suppressions, l'ébauche de l'édition projetée.

Il n'oubliait pas non plus qu'il ne serait plus là pour corriger les épreuves et pour donner une nouvelle édition des *Mémoires :* c'est pour cela qu'il les remaniait et les retouchait incessamment.

Parfois même, dans son ardeur toujours croissante de revoir et d'abréger, il les bouleversait au point de ne s'y plus reconnaître.

C'était facile de la part d'un vieillard dont la mémoire était peut-être la faculté qui avait le plus souffert; c'était d'autant plus facile, que les feuilles de son manuscrit étaient volantes et non numérotées.

C'était surtout quand nous étions séparés que le désordre se mettait dans l'immense manuscrit, car il était presque seul à le manier alors, et il le maniait si rudement qu'il confondait tout.

Il enlevait çà et là une ou plusieurs pages, il en déplaçait d'autres, et ne pouvait plus et même ne s'occupait guère de les remettre.

Il ne s'occupait guère plus de combler les lacunes résultant de ses suppressions et de faire les liaisons entre les parties qu'il conservait.

Parfois il parvenait à opérer une telle confusion, qu'il était obligé de s'arrêter.

Alors il disait, comme d'habitude, à François Louiset, son fidèle serviteur, qui peut l'attester :

— Il faut aller chercher Daniélo.

François venait, et Daniélo allait.

Quand j'arrivais, M. de Chateaubriand m'accueillait par ces mots bien simples, mais qui me semblaient bien touchants, qui m'allaient au cœur et me faisaient oublier bien des choses :

— Venez, venez, me criait-il dès la porte : je ne sais plus où j'en suis.

Cet aveu paraissait le peiner, et, pour en éloigner sa pensée, je m'empressais de répondre :

— Eh bien ! M. le vicomte, nous nous mettrons tous deux et nous essayerons de nous retrouver.

— Vous vous retrouverez bien seul ; quant à moi, j'y renonce.

— Diable ! me disais-je de mon côté en regardant sa grande table en cœur de chêne toute couverte de portefeuilles entassés, éventrés et vomissant de toutes parts leurs feuillets égarés et dépourvus de numéros.

Le vicomte, qui avait entendu l'exclamation involontaire qui venait de m'échapper, et ne me voyait pas trop rassuré au milieu d'un chaos si complet, me disait de sa voix la plus fine :

— Non, monsieur, vous verrez que ce n'est pas le diable : un homme comme vous n'a pas besoin que des pages soient numérotées pour savoir si elles se suivent : le sens le guide. Les savants déchiffrent par le contexte les mots d'un passage tronqué et d'une inscription fruste ; vous êtes un savant, monsieur, et vous ferez comme eux.

Ce compliment, peu désintéressé et légèrement ironique, me faisait rire, mais rire un peu jaune.

Le vicomte en était peu touché.

— Le contexte, le contexte, ajoutait-il sans quitter son sourire aussi doucement malin que le mien était piteux.

— Le contexte, M. le vicomte, c'est bon quand il n'y a que peu de pages, mais quand il y a des volumes, une demi-douzaine de volumes...

— Bah ! vous vous en tirerez bien.

— Mais si je vais mettre des pages du cinquième volume au premier, et du quatrième au second ?

— Vous avez trop d'esprit pour cela, monsieur.

— Vous êtes bien bon, M. le vicomte ; cependant il fau-

dra me prêter l'aide du vôtre; et quand j'aurai rassemblé des pages qui m'auront paru se suivre, il faudra que vous y donniez un dernier coup d'œil, si mieux n'aimez en entendre la lecture, afin de juger si ça va bien.

— C'est une nouvelle lecture des *Mémoires* que vous me proposez? Quand votre travail sera fini, nous verrons.

Et je me mettais, non pour la première fois, à la tâche la plus ingrate du monde : celle de remettre en ordre plusieurs milliers de feuillets brouillés comme à plaisir et par la main des fées.

Quand il voyait mon embarras au comble et mes mains pleines de papiers dont je ne savais que faire, mon très-gracieux et très-impitoyable patron me disait avec une cruauté charmante :

— Eh bien! monsieur, nous avançons, à ce qu'il me semble, et ce sera bientôt fait?

— Pas de sitôt, M. le vicomte.

— N'importe : nous avons le temps.

Quand j'eus enfin terminé, je dis :

— M. le vicomte, je crois que c'est fait; mais, pour m'assurer que je ne me suis pas trompé, il faudrait me permettre de vous lire au moins les passages dont je ne suis pas sûr.

— Lisons le tout, si vous le voulez.

— Nous avons déjà relu, M. le vicomte.

— Oui, monsieur, mais vous lisez si bien, que je me plais à vous entendre.

— C'est bien différent, M. le vicomte, et je ne m'en serais pas douté.

Alors nous recommençâmes la lecture intégrale des *Mémoires*, en discutant chaque page, que je numérotais ensuite au *recto* et au *verso*.

Il en fut de même de toutes les pages, et c'est sur cet

exemplaire, comme on peut s'en assurer, qu'ont été imprimés les *Mémoires*.

C'est ainsi qu'il m'a été facile de connaître les dernières pensées de M. de Chateaubriand et les secrets de son art.

Le manuscrit de M. Daniélo continue ; il entre dans l'exposé des idées que M. de Chateaubriand lui suggérait sur les sujets sur lesquels il lui avait conseillé ou commandé de faire des recherches, tels que les *Saintes légendes* du moyen âge, l'*Histoire du peuple*, l'*Histoire des Maronites et des Druses*, les *Études de littérature orientale et de littérature comparée*, un petit poëme intitulé les *Chants du soir, le Siècle et la vie de la reine Blanche*, — de Pétrarque, — de François de Chasteuil, gentilhomme de Provence et solitaire au Liban, etc.

Mais notre volume est complet, et nous arrêtons ici nos citations. Nous les avons prises dans les passages du manuscrit qui concernaient particulièrement le caractère, les habitudes et l'intérieur de M. et de madame de Chateaubriand. Ces habitudes et cet intérieur ne ressemblaient pas à tous les autres, et c'est pour marquer cette différence d'une manière toute particulière que nous avons cité de petits tableaux domestiques qui sans ce but spécial auraient peut-être pu, malgré leur grâce et leur vérité, paraître un peu légers aux lecteurs des Mémoires.

A côté de ces détails familiers se trouvent des passages

qui s'élèvent au ton le plus haut et aux questions les plus vastes, comme on le verra dans l'ouvrage que M. Daniélo doit publier à part sous ce titre : *les Dernières Conversations de M. de Chateaubriand.*

FIN.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Madame la Dauphine. 1

Incidences. — Sources. — Eaux minérales. — Souvenirs historiques. 10

Suite des incidences. — Vallée de la Tèple. — Sa flore. . . 15

Dernière conversation avec la Dauphine. — Départ. 16

Journal de Carlsbad a Paris. — Cinthie. — Égra. — Wallenstein. 21

Weissenstadt. — La voyageuse. — Berneck et souvenirs. — Baireuth. — Voltaire. — Hollfeld. — Église. — La petite fille à la hotte. — L'hôtelier et sa servante. 25

Bamberg. — Une bossue. — Wurtzbourg : ses chanoines. — Un ivrogne. — L'hirondelle. 32

Auberge de Weisenbach. — Un Allemand et sa femme. — Ma vieillesse. — Heidelberg. — Pèlerins. — Ruines. — Manheim. 36

Le Rhin. — Le Palatinat. — Armée aristocratique; armée plébéienne. — Couvent et château. — Monts Tonnerre. — Auberge solitaire. — Kaiserslautern. — Sommeil. — Oiseaux. — Saarbruck. 41

Conseil de Charles X en France. — Mes idées sur Henri V. — Ma lettre à madame la Dauphine. — Ce qu'avait fait madame la duchesse de Berry. 50

Lettre à madame la Dauphine. 55

Lettre de madame la duchesse de Berry. 64

Journal de Paris a Venise. — Jura. — Alpes. — Milan. — Vérone. — Appel des morts. — La Brenta. 68

Pages.
INCIDENCES. 75
Architecture vénitienne. — Antonio. — L'abbé Betio et M. Gamba. — Salles du palais des doges. — Prisons. . . . 79
Prison de Silvio Pellico. 84
Les Frari. — Académie des beaux-arts. — L'*Assomption* du Titien. — Métopes du Parthénon. — Dessins originaux de Léonard de Vinci, de Michel-Ange et de Raphaël. — Église de Saints-Jean-et-Paul. 86
L'arsenal. — Henri IV. — Frégate partant pour l'Amérique. . 90
Cimetière de Saint-Christophe. 94
Saint-Michel de Murano. — Murano. — La femme et l'enfant. — Gondoliers. 97
Les Bretons et les Vénitiens. — Déjeuner sur le quai des Esclavons. — Mesdames à Trieste. 100
Rousseau et Byron. 102
Beaux génies inspirés par Venise. — Anciennes et nouvelles courtisanes. — Rousseau et Byron nés malheureux. . . . 108
Arrivée de madame de Bauffremont à Venise. — Le Catajo. — Le duc de Modène. — Tombeau de Pétrarque à Arqua. — Terre des poëtes. 111
Le Tasse. 115
Arrivée de madame la duchesse de Berry. 130
Mademoiselle Lebeschu. — Le comte Lucchesi-Palli. — Discussion. — Dîner. — Bugeaud le geôlier. — Madame de Saint-Priest, M. de Saint-Priest. — Madame de Podenas. — Notre troupe. — Mon refus d'aller à Prague. — Je cède sur un mot. 134
Padoue. — Tombeaux. — Manuscrit de Zanze. 139
Nouvelle inattendue. — Le gouverneur du royaume lombard-vénitien. 151
Lettre de Madame à Charles X et à Henri V. — M. de Montbel. Mon billet au gouverneur. — Je pars pour Prague. . . . 155
JOURNAL DE PADOUE A PRAGUE, DU 20 AU 26 SEPTEMBRE 1833. — Conegliano. — Traduction du *Dernier Abencérage*. — Udine. — La comtesse de Samoyloff. — M. de la Ferronnays. — Un prêtre. — La Carinthie. — La Drave. — Un petit paysan. — Forges. — Déjeuner au hameau de Saint-Michel. 160
Col du Tauern. — Cimetière. — Atala : combien changée. — Lever du soleil. — Salzbourg. — Revue militaire. — Bonheur

Pages.

des paysans. — Woknabruck. — Plancouët et ma grand'-mère. — Nuit. — Villes d'Allemagne et villes d'Italie. — Linz. 166
Le Danube. — Waldmünchen. — Bois. — Combourg. — Lucile. Voyageurs. — Prague. 172
Madame de Gontaut. — Jeunes Français. — Madame la Dauphine. — Course à Butschirad. 177
Butschirad. — Sommeil de Charles X. — Henri V. — Réception des jeunes gens. 178
L'échelle et la paysanne. — Dîner à Butschirad. — Madame de Narbonne. — Henri V. — Partie de whist. — Charles X. — Mon incrédulité sur la déclaration de majorité. — Lecture des journaux. — Scène des jeunes gens à Prague. — Je pars pour la France. — Passage dans Butschirad la nuit. 182
Rencontre à Schlau. — Carlsbad vide. — Hollfeld. — Bamberg : le bibliothécaire et la jeune femme. — Mes Saint-François diverses. — Épreuves de religion. — La France. 187
Politique générale du moment. — Louis-Philippe. 192
M. Thiers. 199
M. de la Fayette. 206
Armand Carrel. 211
De quelques femmes. — La Louisiane. 221
Madame Tastu. 222
Madame Sand. 225
M. de Talleyrand. 232
Mort de Charles X. 244
Conclusion. — Antécédents historiques depuis la régence jusqu'en 1793. 253
Conclusion. (Suite.) — Le vieil ordre européen expire. — Je suis né pendant l'accomplissement de ces faits. 256
Conclusion. (Suite.) — Inégalité des fortunes. — Danger de l'expansion de la nature intelligente et de la nature matérielle. 259
Conclusion. (Suite.) — Chute des monarchies. — Dépérissement de la société et progrès de l'individu. 262
Conclusion. (Suite.) — L'avenir. — Difficulté de le comprendre. 264
Conclusion. (Suite.) — Saint-simoniens. — Phalanstériens. — Fourriéristes. — Owinistes. — Socialistes. — Communistes. — Unionistes. — Égalitaires. 267

Pages.
Conclusion. (Suite.) — L'idée chrétienne est l'avenir du monde. 274
Récapitulation de ma vie. 279
Résumé des changements arrivés sur le globe pendant ma vie. 282
Julie de Chateaubriand. 287
Lettre de M. de la Ferronnays. 305
Généalogie de ma famille. 323
Copie du mémorial des titres envoyé à Malte par noble François-René de Chateaubriand, 1789. 327
Coté paternel. — Ligne directe de Chateaubriand. 328
Quartier de du Rocher. 367
Quartier de Lamour. 369
Quartier de la Porte. 372
Coté maternel. — Ligne directe de Bedée. 374
Quartier de Bégaignon. 388
Quartier de Ravenel. 390
Quartier de Farcy.. 393
Extrait du registre des assemblées du chapitre provincial du grand prieuré d'Aquitaine. 395
Preuves de noblesse faites au cabinet des ordres du roi, au mois de septembre 1786, par Jean-Baptiste-Auguste de Chateaubriand, frère aîné de François-René. 398
Révision et résumé. 417
Première branche. — Les barons de Chateaubriand. 418
Aventure de la comtesse de Chateaubriand. 420
Deuxième branche. — Les Chateaubriand du Lion-d'Angers. . 426
Troisième branche. — Les Chateaubriand de Beaufort. . . . 430
La fierte accordée à une dame noble, du pays de Bretagne, qui avait fait assassiner son mari. 431
Postface. — M. et madame de Chateaubriand; quelques détails sur leur intérieur, leurs habitudes, leurs conversations. . 446

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

99955190

Digitized by Google

Digitized by Google

Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google